Orbis Biblicus et Orientalis 124

Ahmed Ferjaoui

Recherches sur les relations entre l'Orient phénicien et Carthage

Editions Universitaires Fribourg Suisse
Vandenhoeck & Ruprecht Göttingen
En coopération avec la Fondation
Beït al-Hikma Carthage Tunisie

Die Deutsche Bibliothek – CIP-Einheitsaufnahme

Ferjaoui, Ahmed:
Recherches sur les relations entre l'Orient phénicien et Carthage. – Freiburg, Schweiz: Univ.-Verl.; Göttingen: Vandenhoeck und Ruprecht, 1993.
(Orbis biblicus et orientalis; 124)
ISBN 3-525-53758-1 (Vandenhoeck und Ruprecht)
ISBN 3-7278-0859-4 (Univ.-Verl.)
NE: GT

Imprimé en Tunisie

ISBN 3-7278-0859-4 (Editions Universitaires)
ISBN 3-525-53758-1 (Vandenhoeck & Ruprecht)

Digitalisat erstellt durch Florina Tischhauser,
Religionswissenschaftliches Seminar, Universität Zürich

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidé dans la réalisation de ce travail, mon maître Monsieur Maurice Sznycer - directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes IVème section - Paris - Sorbonne - qui m'a initié à l'épigraphie phénicienne et punique et m'a fait bénéficier de ses précieux conseils et de ses encouragements constants, Monsieur Paul Garelli - membre de l'Institut, professeur au Collège de France - dont l'appui me fut très utile, Monsieur Mhamed-Hassine Fantar - directeur du Centre d'Etudes de la Civilisation Phénicienne-Punique et Antiquités Libyques au sein de l'Institut National d'Archéologie et d'Art - qui était à l'origine de l'orientation de mes recherches, Monsieur André Caquot - membre de l'Institut, professeur au Collège de France - qui m'a donné la possibilité de travailler à loisir à la bibliothèque de l'Institut des langues sémitiques au Collège de France, Messieurs Bernard Delavault, Michel Pezin, les membres de l'équipe de recherche (UA 1062) CNRS et tous les amis qui m'ont cordialement rendu de multiples services, Monsieur Azedine Baschaouch ancien président de la Fondation Nationale Beït Al-Hikma - qui a accepté la publication de cet ouvrage et Monsieur Otmar Kell - professeur à l'Institut biblique de l'Université Miséricorde de Freiburg (Suisse) - qui a bien voulu l'accueillir dans la collection Orbis Biblicus et Orientalis.

LISTE DES ABREVIATIONS

AASOR :	*Annual of American Society of Oriental Research*
ABSA :	*Annuals of the British School at Athens*
ACEP 1 :	*Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici* (Roma, 5 - 10 Novembre 1979), 3 vol., Rome 1983
AE Arq :	*Archivo Espanol de Arqueologia*
AfO :	*Archiv fur Orientforschung*
AION	*ANNALI = Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*
AIPHOS :	*Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*
AJA :	*American Journal of Archaeology*
AJBA :	*Australian Journal of Biblical Archaeology*
AJPh :	*American Journal of Philology*
AJSL :	*American Journal of Semitic Languages and Literatures*
Ant. Af. :	*Antiquités Africaines*
AO :	*Der Alte Orient*
APNM :	H. B. Huffmon, *Amorite Personal Names in the Mari Texts, Baltimore, 1965*
BA :	*The Biblical Archaeologist*
BAA :	*Bulletin d'Archéologie Algérienne*
BAC = BCTH	*= BCHT = : Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*
BAM :	*Bulletin d'Archéologie Marocaine*
BASOR :	*Bulletin of the American Schools of Oriental Research*
BC I et II:	B. Quillard, *Bijoux carthaginois*, T. I. *Les colliers, Louvain-la-Neuve, 1977, T. II. Porte-amulettes, sceaux-pendentifs, pendants, boucles, anneaux et bagues, Louvain-la-Neuve, 1987.*

BCH :	*Bulletin de Correspondance Hellénique*
BES :	*Bulletin d'épigraphie sémitique*
BMB :	*Bulletin du Musée de Beyrouth*
BO :	*Bibliotheca Orientalis*
BRA :	*Beitrage zur Religions-geschichte des Altertums*
BYRSA :	*Byrsa - Mission archéologique française à Carthage* sous la direction de S. Lancel, T. I, Rome 1979, T. II, Rome 1982
CAH :	*Cambridge Ancient History*
CAN :	*Congreso Arqueologico Nacional*
CB :	*Cahiers de Byrsa*
CBQ :	*The Catholic Biblical Quaterly*
CIS :	*Corpus Inscriptionum semiticarum*
DISO :	*Dictionnaire des inscriptions sémitiques de l'Ouest*, Leyde, 1965.
DLPhS :	J. P. Peckham, *The Development of the Late Phoenician Scripts*, Cambridge 1968
ESE :	M. Lidzbarski, *Ephemeris fur semitische Epigraphik*, T.I, Giessen 1902
L'expansion phénicienne:	G. Bunnens, l'expansion phénicienne, Bruxelles-Rome 1979
GLECS :	*Groupe linguistique d'Etudes Chamito -Sémitiques, Comptes-rendu*
GPhL :	Z. Harris, *A Grammar of the Phoenician Language*, New Haven 1936, p. 73-161
HAA :	G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, T. III, *Phénicie, Chypre*, Paris 1885
HAAN :	St. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, T.I-VIII, Paris 1918
HNE :	M. Lidzbarski, Handbuch der Nordsemitischen Epigraphik, T. I, 2è. éd., Hildesheim, 1962, p. 204-388
HThR :	*Harvard Theological Review*

HUCA : *Hebrew Union College, Annual*
ICO : M. G. Guzzo Amadasi, *Le iscrizioni fenicie e puniche delle colonie in Occidente*, Roma 1967
IEJ : *Israel Exploration Journal*
IPN : M. Noth, *Die israelitischen Personen-namen im Rahmen der gemeinsemitischen Nemengebung*, Stuttgart, 1928
JA : *Journal Asiatique*
JANES : *Journal of the Ancient Near Eastern Society of* the Columbia University
JAOS : *Journal of American Oriental Society*
JEA : *Journal of Egyptian Archaeology*
JHS : *Journal of Hellenic Studies*
JNES : *Journal of Near Eastern Studies*
JRS : *Journal of Roman Studies*
JSS : *Journal of Semitic Studies*
KAI : H. Donner and W. Rollig, *Kanaanäische und aramäische Inschriften*, II, Wiesbaden 1964
MAL : *Monumenti Antichi dei Lincei*
MAP : P. Cintas, *Manuel d'archéologie punique, T.I, Histoire et archéologie comparées*, Paris 1970, T.II, *La civilisation carthaginoise*, Paris 1976
MDOG : *Mitteilungen der deutschen Orient-Gesellschaft zu Berlin*
MEFR : *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*
MIO : *Mitteilungen des Instituts für Orient-Forschung*
MM : *Madrider Mitteilungen*
MOGADOR : A. Jodin, *Mogador, comptoir phénicien du Maroc atlantique*, Rabat 1966
MUSJ : *Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth*
MVG : *Mitteilungen der vorderasiatischen Gesellschaft*
Not. Sc : *Notizie degli Scavi di Antichità*
NP : P. Gauckler, *Nécropoles puniques de Carthage*, T.I et II, Paris 1915

NSI :	G. A. Cook, *A text-book of North-Semitic Inscriptions*, Oxford 1903
OA :	*Oriens Antiquus*
OEEC :	J. Vercoutter, *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire de Carthage*, Paris 1945
OLA :	*Orientalia Lovaniensia Analecta*
OLP :	*Orientalia Lovaniensia Periodica*
OPC :	G. Halff, *L'onomastique punique de Carthage*, dans *Karthago*, 2 (1965)
ORP :	A. Caquot, *Sur l'onomastique religieuse de Palmyre*, dans *Syria*, 39 (1962)
Oumm El Amed :	M. Dunand et R. Dura, *Oumm El Amed, une ville de l'époque hellénistique aux échelles de Tyr*, Paris 1962
Pendentifs :	M. Seefried, *Les pendentifs en verre sur noyau des pays de la Méditerranée antique*, Rome 1982
PEQ :	*Palestine Exploration Quaterly*
Phönizier im Westen :	H. G. Niemeyer, *Phönizier im Westen* (Madrider Beiträge, 8) Mainz am Rhein, 1982
Les Phéniciens :	A. Parrot, M. H. Chebab, S. Moscati, *Les Phéniciens, l'expansion phénicienne*, Carthage, Paris 1975
Ph PG :	J. Friedrich et W. Röllig, *Phönizisch Punische Grammatik*, *Analecta Orientalia* 26, Rome 1970
P Ph PI :	F. L. Benz, *Personnal Names in the Phoenician and Punic Inscriptions*, Rome 1972
PRU :	C. Virolleaud, *Le Palais Royal d'Ugarit*, II-V, Paris 1957, 1965-J. Nougayrol, id. III-IV-VI, Paris 1955, 1956, 1970.
PTU :	F. Gröndahl, *Die Personen-namen der Text aus Ugarit*, Rome 1967
QDAP :	*Quaterly of the Department of Antiquities in Palestine*
RAI :	*Rencontre Assyriologique Internationale*

RANL :	*Rendiconti dell'Accademia Nazionale dei Lincei*
RAO :	Ch. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, T. I-VIII, Paris 1888-1921
RB :	*Revue Biblique*
RDAC :	*Report of the Department of Antiquities of Cyprus*
RE :	*Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*
REA :	*Revue des Etudes Anciennes*
REPO :	G. Vuillemot, *Reconnaissances aux Echelles Puniques d'Oranie*, Autun 1965
RES :	*Répertoire d'épigraphie sémitique*, Paris 1900
Rev. Af. :	*Revue Africaine*
Rev. Ar. :	*Revue archéologique*
Rev. Ass. :	*Revue d'Assyriologie*
Rev. Tun. :	*Revue Tunisienne*
RHR :	*Revue d'Histoire des Réligions*
RSF :	*Rivista di Studi Fenici*
RSN :	*Revue Suisse de Numismatique*
RSO :	*Rivista degli Studi Orientali*
TSSI :	J.C.L. Gibson, *Textbook of Syrian Semitic Inscriptions*, Vol. 3, *Phoenician Inscriptions*, Oxford 1982
SCE :	E. Gjerstad, *The Swedish Cyprus Expedition*, T.I, Stockholm 1934, T. II, 1935, T. III et IV, 1937
SE :	*Sudi Etruschi*
Les Tombes puniques :	H. Benichou-Safar, *Les tombes puniques de Carthage Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires*, Paris 1982
UF :	*Ugarit - Forschungen*
VT :	*Vetus Testamentum*
ZDMG :	*Zeitschrift fur die alttestamentliche Wissenschaft deutschen morgenländischen Gesellschaft*
ZDPV :	*Zeit-schrift des Deutschen Palästina - Vereins*

PREFACE

C'est pour moi un agréable devoir et un grand plaisir que de présenter ici l'important ouvrage de Monsieur Ahmed Ferjaoui sur les relations entre les Phéniciens d'Orient et Carthage, qui met à la portée du public la substance d'une thèse de doctorat, préparée sous ma direction, et brillamment soutenue, il y a quelques années, à l'Université de Paris I (Panthéon - Sorbonne).

Il s'agit d'un sujet original, qui n'a encore jamais été abordé dans son ensemble. En effet, si quelques études ponctuelles, plus ou moins valables, traitant de tel ou tel aspect des relations phénico-carthaginoises ont été publiées ici ou là (généralement éparpillées dans des travaux plus larges, ou des ouvrages de synthèse), c'est ici pour la première fois qu'une étude systématique est menée sur les principaux aspects des relations entre les Phéniciens et Carthage. L'auteur a minutieusement examiné, dans tous les domaines les contacts entre les Phéniciens et les Carthaginois, tels qu'ils peuvent être dégagés à travers les documents épigraphiques, archéologiques, historiques et littéraires. On sait que l'antique Carthage (en phénicien *Qart Ḥadasht* "Ville Neuve"), dont on connaît la prestigieuse histoire,

restée essentiellement phénicienne, il montre les difficultés de définir le punique par rapport au phénicien et de déterminer à partir de quelle date le phénicien devient ce que nous appellons le "punique", ce dernier n'étant pas une langue indépendante, mais plutôt une variété de langue. L'auteur examine soigneusement les éléments distinctifs du système morphologique du punique, ainsi que l'affaiblissement du système phonétique (affaiblissement, puis élision, des laryngales, des sifflantes et chuintantes, et, dans une moindre mesure, des labiales et des dentales). Cette étude est agrémentée de plusieurs tableaux qui en facilitent la compréhension.

Un chapitre intéressant est consacré à l'étude comparative des onomastiques phénicienne et punique, illustrée par divers tableaux statistiques concernant l'emploi de différentes catégories d'anthroponymes. Il ne faut cependant pas oublier que, vu la minceur et la disproportion des données disponibles, les enseignements tirés des statistiques ne peuvent avoir qu'une valeur toute relative, purement indicative.

Enfin, l'auteur aborde, dans un long chapitre, les difficiles et délicats problèmes de la religion phénicienne et punique, en comparant minutieusement toutes les divinités, masculines et féminines, attestées, d'une part, en Orient phénicien et, d'autre part, à Carthage et dans le monde punique et en esquissant une étude comparative des usages cultuels, notamment des sacrifices, pratiqués par les Phéniciens et par les Carthaginois.

L'auteur montre bien, dans sa conclusion générale, en retraçant à grands traits l'évolution des rapports entre le Levant phénicien et Carthage, d'une part, la continuité de ces relations et l'importance de l'apport phénicien à Carthage, et d'autre part, la spécificité de la civilisation de la grande cité punique.

Le bel ouvrage de Monsieur Ahmed Ferjaoui rendra, à n'en pas douter, d'appréciables services aux spécialistes du phénico-punique et aux historiens du Maghreb ancien. Mais il devrait intéresser également de nombreux historiens et linguistes et aussi, dans une large mesure, le

public cultivé, soucieux de connaître le lointain passé de son pays, qui aura ainsi l'occasion de redécouvrir l'importance du legs oriental, en l'occurence phénicien. En même temps qu'une marque de vitalité de la jeune école de chercheurs tunisiens réunis au sein de l'Institut National d'Archéologie et d'Art, le présent ouvrage constitue une belle contribution à la sauvegarde de l'ancien patrimoine tunisien.

Prof. Maurice SZNYCER

Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Section des Sciences Historiques et Philologiques, à la Sorbonne). Membre du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (Commission d'Histoire et d'Archéologie de l'Afrique du Nord).

INTRODUCTION

CHOIX DU SUJET*

Une tendance nouvelle se manifeste, depuis quelques temps, dans le domaine phénico-punique. Il s'agit d'étudier Carthage et le monde punique dans le cadre de la civilisation nord-ouest-sémitique en général et phénicien en particulier, étant donné que Carthage a développé, répandu et consolidé une civilisation foncièrement sémitique, tout en défendant par les armes et la diplomatie, contre les Grecs puis les Romains, ses intérêts et ceux des autres phéniciens installés en Méditerranée occidentale. Ainsi plusieurs travaux de synthèse traitant d'aspects particuliers dans les divers domaines épigraphique, religieux, institutionnel ou artistique ont-ils largement contribué à mieux faire comprendre Carthage et sa civilisation(1). En outre, on cherche surtout, dans le domaine de la civilisation matérielle, à distinguer une civilisation phénicienne d'Occident de celle de

* Ce travail a été achevé à Paris en 1986 puis révu et corrigé à Tunis en 1988.

1 S. Moscati, *L'épopée des Phéniciens*, Paris 1971, passim; idem, Problematica della civiltà fenicia, Rome 1974, passim; idem, L'enigma dei Fenici, Milan 1982, passim; M.H. Fantar, *Carthage la prestigieuse cité d'Ellissa*, Tunis 1970, passim; idem *Kerkouane cité punique du Cap Bon* (Tunisie), T. I, II et III Tunis 1984, 1985 et 1986; M. Sznycer, "Carthage et la civilisation punique", dans Cl. Nicolet, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, T. II, Paris 1978, p. 545-593; W. Huss, *Geschichte der Karthager*, Munich 1985, passim.

l'Orient en soulignant à la fois l'apport des autochtones et les influences étrangères. On continue, par ailleurs, à s'intéresser à l'expansion phénicienne en Méditerranée occidentale en exploitant toutes les nouvelles découvertes archéologiques et épigraphiques(2). Cependant, cette nouvelle approche historique, qui remplace une phase de recherche désordonnée durant laquelle l'histoire de la grande cité punique n'était perçue principalement qu'à travers les sources littéraires et en fonction de ses relations avec le monde grec puis romain, n'a pas encore produit de travail spécifique sur les relations entre les Phéniciens et Carthage.

Un tel sujet mérite pourtant une étude systématique car, s'il est souvent évoqué, il l'est seulement à titre de comparaison dans les domaines religieux, artistique et épigraphique. Les témoignages littéraires relatifs aux relations tyro-carthaginoises, déjà rassemblés, jadis, par O. Meltzer et St. Gsell, sont presque les seuls que l'on évoque généralement quand on parle de ces problèmes. Il y a évidemment des raisons pour cela: les renseignements sur l'histoire extérieure des Phéniciens en Méditerranée occidentale et celle de Carthage proviennent des sources littéraires et se réduisent, en fait, d'une part à l'expansion phénicienne, d'autre part aux démêlés de Carthage avec les Grecs, puis avec les Romains. L'étude des relations entre l'Orient phénicien et Carthage nous semble donc s'imposer:

- Tout d'abord pour tenter de connaître l'évolution des activités des Phéniciens en Méditerranée occidentale et leurs liens avec Carthage au cours de son existence.

- Ensuite pour mieux saisir l'importance de l'apport phénicien transmis en Occident surtout à Carthage au cours de son histoire. Cet aspect nous semble déterminant quant à tout essai de distinction entre la culture phénicienne et punique.

- De même pour tenter de comprendre l'importance de la persistance du caractère oriental de Carthage: caractère maintenu par la seule survivance des traditions orientales, ou bien également alimenté par la continuité de ses relations avec sa terre d'origine.

[2] G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, passim.

- Enfin pour contribuer à mieux analyser et définir la civilisation carthaginoise et punique. En effet, si la tendance actuelle est d'essayer de mettre en valeur, chaque fois que les documents le permettent, le rôle des substrats et des adstrats dans le monde punique pour le caractériser en le distinguant, croît-on, du monde phénicien, on préfère ici appréhender cette civilisation de l'intérieur, en opposant ses principales manifestations (langue, écriture, onomastique, religion) à celles du monde phénicien oriental, pour voir l'évolution qui s'était opérée et les différences qui se sont manifestées.

METHODE DE RECHERCHE

En mettant à contribution toutes les sources indirectes gréco-romaines ainsi que toutes celles directes, archéologiques et surtout épigraphiques, grâce auxquelles on connaît la langue, l'écriture, l'onomastique et la religion, nos recherches sur les relations entre le monde phénicien et carthaginois se développeront autour de deux grands axes:

- Le premier consiste à suivre les relations de Carthage avec sa terre d'origine, et ce, grâce aux sources littéraires, archéologiques et aux inscriptions.

- Etant donné l'absence d'une étude de synthèse, le second s'attache à comparer la langue, l'écriture, l'onomastique et la religion et à tirer les renseignements historiques qui en découlent.

LES SOURCES LITTERAIRES

Nous dégagerons l'importance des témoignages des historiens anciens relatifs à notre sujet dans le contexte de la finalité de leurs œuvres. Ces témoignages seront ensuite classés selon leurs apports et critiqués afin de connaître leur degré de fiabilité. Suivra l'analyse des aspects commerciaux, mais aussi et surtout religieux et politiques, de ces relations.

LES SOURCES ARCHEOLOGIQUES

Etant fragmentaires, émanant de sources étrangères et traitant certains aspects particuliers des relations tyro-carthaginoises, les témoignages littéraires seront contrôlés et complétés par les

enseignements tirés des documents archéologiques. Face à la rareté des trouvailles d'objets phéniciens importés à Carthage et dans le monde punique, du moins à partir du VIème s. av. J.-C., enrayant l'étude des relations commerciales, on examinera les branches de la production locale pour chercher les éléments d'influences transmis à Carthage et à ses colonies au cours de leur existence.

Etant publiée, pour la plupart, dans des monographies, la description des objets sera brève. On insistera, en revanche, sur l'époque de l'apparition ou de la disparition de telle ou telle production dans les deux parties du monde phénicien, ainsi que sur le passage de tel style ou telle mode de l'Orient vers Carthage et ses colonies.

LES INSCRIPTIONS

A travers celles-ci on étudiera la dépendance de la capitale punique, au début de son existence, vis-à-vis de Tyr, la présence des Phéniciens d'Orient à Carthage, des Puniques en Orient, et enfin les contacts entre eux.

LA LANGUE PHENICIENNE ET PUNIQUE

Nous commencerons par définir le punique par rapport au phénicien en raison de l'absence d'une étude de synthèse. Pour cela, on procèdera à une enquête couvrant les milliers d'inscriptions de Carthage, et ce, dans le but de déterminer le pourcentage d'éléments phonétiques affaiblis et la fréquence des faits de langue nouveaux. Ensuite, on comparera les structures des textes votifs et funéraires constituant l'essentiel de la documentation, ainsi que les expressions fréquentes dans les deux groupes d'inscriptions. Seront mis en relief les points communs et les particularités de chaque langue, tout en insistant sur l'époque de la transmission de telle ou telle innovation du phénicien au punique.

En nous fondant sur des critères linguistiques et extra-linguistiques, nous préciserons l'époque à partir de laquelle le terme "punique" peut être appliqué à la langue phénicienne parlée en Occident.

L'ECRITURE PHENICIENNE ET PUNIQUE

On comparera, pour autant que cela soit possible, les deux écritures, - le phénicien d'Orient et celui d'Occident, et ce, du VIIème

s. av. J.-C. jusqu'à la fin du Vème - début IVème s. av. J.-C., pour, d'une part, pallier l'absence d'une telle étude, et d'autre part, déterminer les particularités de l'écriture du monde de Carthage.Un second volet de ce chapitre traitera brièvement de ces deux écritures de la fin du Vème - début IVème siècle jusqu'au IIème siècle av. J.-C..

L'ONOMASTIQUE PHENICIENNE ET PUNIQUE DE CARTHAGE

Soucieux que notre travail soit complémentaire des deux principaux recueils dont nous disposons en ce domaine, nous comparerons le nombre des anthroponymes attestés et nous analyserons l'importance des éléments non sémitiques dans les deux onomastiques.

LES RELIGIONS PHENICIENNE ET PUNIQUE

Cette étude se fondera essentiellement sur les sources épigraphiques, vu l'absence de textes religieux et mythologiques, et l'interprétation hypothétique de l'iconographie certes abondante sur les stèles. En outre les sources gréco-romaines ont déjà été bien exploitées par les historiens modernes.

CONCLUSION

Enfin nous tenterons de voir comment nous avons répondu tout au long de cette étude aux objectifs que nous nous sommes fixés et qui nous ont incités à choisir ce sujet.

CHAPITRE 1

LES RELATIONS TYRO- CARTHAGINOISES A TRAVERS LES SOURCES GRECO-ROMAINES

1.1. INTRODUCTION

L'historiographie gréco-romaine nous a conservé des témoignages disparates concernant les relations tyro-carthaginoises. Couvrant plusieurs siècles et touchant un certain nombre de domaines, la plupart d'entre eux ont déjà été rassemblés par O. Meltzer[1] et St. Gsell[2]. Bien que les études les concernant aient connu un important progrès, un grand nombre d'historiens modernes citent souvent ces textes quand ils évoquent les relations entre la grande cité punique et sa ville-mère, et ce sans les soumettre au préalable à une analyse critique, alors qu'ils ne présentent pas tous le même degré de fiabilité; certains d'entre eux sont, du reste, assez tardifs par rapport aux événements relatés. Le problème des relations entre ces deux cités à travers les

[1] O. Meltzer, *Geschichte der Karthager*, T. II, Berlin 1879, p. 145-152
[2] St. Gsell, *HAAN*, T. I, p. 395-397.

sources littéraires n'a pas fait, du moins à notre connaissance, l'objet d'un travail exhaustif permettant d'en connaître les divers aspects, de mesurer leur importance, de suivre leur évolution dans le temps et de déterminer par la suite la position de Carthage par rapport à Tyr. Quelques remarques quant à cette question peuvent être glanées dans des travaux épars[3], travaux dont une grande partie se contente de se référer aux témoignages historiques. La place occupée par l'histoire de Carthage dans ces œuvres est très inégale et varie d'un auteùr à un autre. Polybe, Tite-Live, qui ont parlé longuement de cette cité, n'ont décrit, en fait, que ses démêlés avec Rome. L'intérêt qu'on a accordé à Carthage est second puisque son histoire n'a pour objectif que d'éclairer une partie de celle romaine. Ainsi, Hérodote a-t-il très brièvement évoqué Carthage dans ses livres consacrés aux peuples qui étaient à un moment donné aux prises avec l'empire perse. De même les allusions de Quinte-Curce et d'Arrien ne sont là que pour éclairer des événements qui se sont déroulés en Orient. Diodore de Sicile, qui a longuement parlé du conflit opposant Carthage à Agathocle, n'avait pour seul objectif que de relater les événements survenus à cette époque dans le monde grec. Enfin, et comme son titre l'indique, l'œuvre de Trogue-Pompée, qui nous est transmise par Justin, ne décrit en premier lieu que l'histoire de Rome. Les témoignages relatifs aux relations tyro-carthaginoises s'avèrent donc marginaux par rapport au sujet principal traité par chaque auteur. Si ce facteur peut jouer en faveur de leur crédibilité, dans la mesure où ils échappent à leur subjectivité, ils n'en sont pas moins, pour la plupart, très brefs et imprécis. Inclus dans des œuvres décrivant l'histoire grecque et romaine, la majorité des témoignages concerne surtout le IVème siècle av.J.-C. et la première moitié du IIème siècle av.J.-C., puisque les historiens anciens ont relaté des événements mettant aux prises tout

[3] *Cf.* par exemple, J. B. Bury-S.A. Cook-F.E. Adcock, *CAN*, vol. IV, *The Persian Empire and the West*, Cambridge, 1930, p. 350; S. Moscati, *L'épopée des Phéniciens*, Paris, 1971, p. 165; J. Katzenstein, *History of Tyre*, Jerusalem, 1973, p. 337; idem "Tyre in the Early Persian Period (539-489)", dans *BA*, 42,(1979) p. 23-24; S. Tlatli, *La Carthage punique*, Paris, 1978, p. 248-249; G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 285-289; G. Garbini, *I Fenici Stori e religione*, Naples, 1980, p. 142-150; J. Elayi, "The relations between Tyre and Carthage during the Persian Period", dans *JANES*, 13, (1981), p. 13-28.

d'abord les Grecs avec l'empire perse, puis Alexandre avec Tyr, enfin Rome avec Carthage.

1.2. LES SOURCES HISTORIQUES

La majorité des renseignements relatifs à notre sujet nous a été transmise par l'historiographie gréco-romaine.

Hérodote[4] est le premier à évoquer les relations tyro-carthaginoises. Si ses témoignages sur les Phéniciens, dont certains paraissent vagues et légendaires, abondent, il n'en est pas de même de ceux relatifs aux Carthaginois, ces derniers étant rares et peu contrôlables. En effet, la bataille d'Alalia[5], qu'il relate, opposant les Phocéens aux Carthaginois et aux Etrusques, n'est rapportée que par Strabon[6]. Quant au tour de l'Afrique effectué par des navigateurs phéniciens sur l'ordre du pharaon Necao, seul Hérodote en parle, et c'est encore lui qui signale que les Carthaginois l'ont confirmé plus tard[7]. Malheureusement l'on ignore tout de cet exploit carthaginois; l'unique périple connu étant celui entrepris par un certain Hannon qui n'a pas dépassé l'Equateur[8]. Les références faites aux Carthaginois à propos du commerce atlantique et de la situation de l'île de Kyraries[9] (les îles de Kerkenna?) sont, là aussi, invérifiables. Ailleurs, il signale la bataille d'Himère entre Carthage et les Grecs de Sicile, cette fois rapportée par d'autres[10]. Enfin, à ces maigres données, qui se situent, certes, à une époque proche de celle de l'auteur, s'ajoute la mention du

[4] Traduction française, P. E. Legrand, *Hérodote, Histoire* (coll. des Universités de France), 10 vol., Paris, 1932-1954. Sur le but de l'œuvre, *cf.* par exemple, F. Hartog, P. H. Larcher, *Hérodote, Histoire* (coll. Maspero), Paris, 1980.

[5] Hérodote, I, 165-167.

[6] Strabon, *Géographie*, VI, I, I, C 252. Sur cette bataille, *cf.* J. Jehasse, "La victoire à la cadméenne d'Hérodote (I, 166) et la Corse dans les courants d'expansion grecque", dans *REA*, 64 (1962) p. 241-286; M. Gras, "A propos de la bataille d'Alalia", dans *Latomus*, 31, (1972), p. 698-716.

[7] Hérodote, IV, 42-43.

[8] *Cf.* en dernier lieu, J. Desanges, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*, Rome, 1978, p. 39-85.

[9] Hérodote, IV, 167; IV, 195.

[10] Hérodote, VII, 165-167; Diodore de Sicile, XI, 1 et 20-25; XIII, 59, 62, 94.

refus des Phéniciens au projet du roi perse Cambyse de conquérir Carthage(11).

Vient ensuite le témoignage de Polybe(12), qui pour les auteurs modernes(13) se révèle d'un intérêt exceptionnel. En effet, tentant d'expliquer les événements qui se sont déroulés entre 221/220 - 217/216 av.J.-C. et 146 av.J.-C. ayant permis à Rome de devenir la maîtresse du monde, l'auteur a consulté aussi bien des documents romains que certains carthaginois. Il a ainsi recueilli de nombreux renseignements issus, non seulement des œuvres de ses contemporains, mais aussi des écrits de ses prédécesseurs, et ce, en y adjoignant un sens critique. L'exploitation de cette source s'impose à toute étude relative à la politique étrangère carthaginoise de cette époque. Dans le cadre de notre sujet, Polybe, exposant les causes de la deuxième guerre punique, a rappelé les traités conclus entre Carthage et Rome, dont celui de 348 av.J.-C. mentionnant Tyr(14). Ailleurs, dans un passage consacré aux événements ayant eu lieu en Afrique en 162-161 av.J.-C., il signale l'envoi, par Carthage, d'un bateau chargé de prémices de fruits à Tyr(15). Dans la mesure où l'objectif de l'auteur a été d'exposer des événements relatifs à la Méditerranée occidentale, ces deux textes n'ont été rapportés que fortuitement.

Les renseignements sur Carthage contenus dans l'œuvre de Diodore de Sicile(16) sont pour nous d'une importance capitale

[11] Hérodote, III, 19.

[12] Pour Polybe, on peut consulter une traduction française complète, D. Roussel, *Polybe, Histoire* (coll. Gallimard), Paris, 1970.

[13] *Cf.* principalement, F. W. Walbank, *A Historical Commentary on Polybius*, 2 vol., Oxford, 1957, passim; P. Pedech, *La méthode historique de Polybe*, Paris, 1964, passim.

[14] Polybe, III, 24, 3.

[15] Polybe, XXXI, 12: 11-12.

[16] La traduction française la plus complète de l'œuvre de cet auteur est ancienne: M. Ferd Hoefer. *Diodore de Sicile, Bibliothèque historique* (coll. Carpentier), 4 vol., Paris, 1846; pour le problème des sources utilisées par cet auteur, *cf.* par exemple, la mise au point de P. Goukowsky, *Diodore de Sicile, Bibliothèque historique, Livre XVIII*, (coll. des Universités de France), Paris, 1978, p. IX-XLV; R. Botin, "Les sources de Diodore de Sicile pour l'histoire de Pyrrhus, des successeurs d'Alexandre le Grand et d'Agathocle", dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 7, (1928), p. 1307-1327.

puisqu'un grand nombre de chapitres sont consacrés à la présence punique en Sicile mais aussi, et surtout, à toutes les étapes du conflit entre cette cité et Agathocle, le tyran de Syracuse (livres XVIII-XX). En développant les événements, l'auteur nous a transmis le témoignage de l'envoi de la dîme par Carthage à sa ville-mère[17], fait qui reste donc secondaire par rapport au sujet traité.

Tite-Live[18] a consacré plusieurs parties de son œuvre à l'histoire de Carthage, notamment aux guerres puniques. En effet les livres XVI-XX traitent de la première, XXI-XXX sont consacrés à la seconde; la troisième est relatée dans XLVIII-LII. Mais deux témoignages seulement évoquent les relations entre la cité punique et Tyr, à savoir la fuite d'Hannibal en Orient et son passage dans la cité phénicienne où il fut bien reçu, enfin, l'arrivée, un peu plus tard, de son émissaire (un Tyrien) à Carthage [19]. L'exposition des événements survenus en Occident a conduit Tite-Live à suivre le périple d'Hannibal en Orient assez riche d'enseignements pour nous, mais dénué d'importance au yeux de l'auteur et, somme toute, secondaire par rapport à son objectif.

Les textes relatifs à Carthage, présents dans l'œuvre de Quinte -Curce[20], sont à verser dans le dossier de ses relations avec Tyr[21]. Carthage n'est signalée qu'en fonction des événements qui se sont déroulés au cours du siège de Tyr par Alexandre et de l'éventuel projet de celui-ci de conquérir la Méditerranée occidentale.

17 Diodore de Sicile, XX, 14, 1 et 2.

18 Traduction française, E. Lassère, *Tite-Live, Histoire romaine,* (coll. Garnier Frères), 7 vol., Paris 1943-1950. E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av.J.-C.)* T. II, Des avènements d'Antiochos III et de Philippe V à la fin des Lagides, Nancy, 1967, p. 492.

19 Tite-Live, XXXIII, 48, 3 et 49,5 XXXIV, 61, 13.

20 H. Bardon, *Quinte-Curce, Histoire d'Alexandre,* (coll. des Universités de France), 2 vol. Paris 1947-1948. Sur sa méthode, *cf.* par exemple, S. N. Dosson, *Etude sur Quinte- Curce,* Paris, 1887; passim; H. Bardon, "Quinte-Curce", dans *Les Etudes Classiques,* 15, 1 (1947), p. 3-14; idem, "Quinte- Curce : Historien", dans *ibid,* 15, 2, (1947), p. 120-137.

21 Quinte-Curce IV, 2, 10; 3, 19; 3, 22; 4, 18, 3, 21.

"L'Anabase" d'Arrien[22], récit de l'expédition d'Alexandre, n'évoque Carthage qu'en deux circonstances: d'une part le siège de Tyr par le Macédonien en 333 av.J.-C., d'autre part son projet de conquête de la Méditerranée occidentale[23].

Bien que le résumé de Justin[24], l'"Abrégé des histoires des philipiques" de Trogue-Pompée, soit sommaire et abonde en confusions, il constitue néanmoins, pour ce qui est de certains faits évoqués, une source importante et parfois capitale; il en est ainsi de la Carthage d'avant les guerres puniques[25]. Ainsi les livres XVIII-XXIV offrent-ils une foule de renseignements qui semblent uniques, du moins à notre connaissance. Ses récits relatent la légende de la fondation de Carthage, les guerres que celles-ci a menées en Sicile et en Sardaigne au cours du VIème siècle av.J.-C., ainsi que certains problèmes politiques intérieurs. En outre, il rapporte des événements mentionnés par d'autres comme la guerre opposant Carthage à Agathocle, tant en Sicile qu'en Afrique. Quant aux relations entre la grande cité punique et Tyr, Justin est le seul à évoquer l'envoi par Carthage, et ce, vers le milieu du VIème siècle av.J.-C., de la dîme du butin de guerre fait en Sicile[26], de même note-t-il l'arrivée à Carthage d'une ambassade perse. Par cette dernière, Darius aurait voulu y interdire tout sacrifice humain, la consommation de la viande de chiens, il aurait aussi fait la demande d'une aide militaire dirigée contre la Grèce[27]. Justin remarque, par ailleurs, que Carthage espionnait Alexandre[28].

[22] Traduction française par P. Savinel, Arrien, *Histoire d'Alexandre: L'anabase d'Alexandre le Grand et l'Inde,* suivie de *Fl. Arrien entre deux mondes* par Vidal-Naquet (éd. Minuit), Paris, 1984.

[23] Arrien, II, 24, 5; II. 15, 6-7; II, 16, 4.

[24] Traduction française, E. Chambry-M. Licienne, T.H. Chambry, *Justin, Abrégé des histoires philipiques de Trogue- Pompée et Prologues de Trogue-Pompée* (coll. Garnier) 2 vol., Paris,1936.

[25] Cl. Préaux, *Le monde hellénistique,* La Grèce et l'Orient (323 - 146 av. J.-C.), T. I, Paris, 1978, p. 78.

[26] Justin, XVIII, 7.7.

[27] Justin, XIX, 1, 10-13

[28] Justin, XXI, 6.

Quelques remarques se dégagent de ces témoignages épars que nous livrent les auteurs anciens. A l'exception de Polybe, qui a tenté d'expliquer les événements politiques et militaires survenus à son époque, et d'Hérodote qui a décrit des faits d'une époque proche de la sienne, les autres historiens ont vécu bien longtemps après les événements qu'ils ont relatés. Ainsi, si les œuvres des deux premiers historiens sont de première main, celles des autres sont des compilations d'œuvres dont on ignore en grande partie les sources. Ces témoignages sont également d'inégale valeur. Par sa méthode, son exigence d'explication rationnelle et de précision, sa large et riche documentation, Polybe est une source susceptible d'être digne de confiance pour le témoignage qui nous intéresse ici (le second traité entre Carthage et Rome), car l'auteur l'a introduit pour expliquer les origines des guerres puniques. Hérodote s'avère très utile quant aux faits qui se sont déroulés juste avant son époque, bien que l'on ne soit pas toujours sûr de ses dires. La valeur des autres historiens dépend, bien évidemment, de celle de leurs sources qu'il est nécessaire de déterminer avant tout jugement. C'est là ce que nous tenterons de faire en analysant leurs témoignages concernant les relations entre Tyr et la grande cité punique.

1. 3. LES DIVERS ASPECTS DES RELATIONS TYRO-CARTHAGINOISES

Les témoignages dont on dispose ne peuvent nous donner qu'un aperçu général sur les divers aspects de ces relations: religieux, politique ou commercial.

1.3.1. L'aspect religieux

1.3.1.1. L'envoi de la dîme

Selon Diodore de Sicile[29], dans les premiers temps de son existence, Carthage envoyait une dîme à Tyr. Lors de l'invasion d'Agathocle, "... ils envoyèrent à Tyr une grande quantité de biens et un bon nombre d'offrandes les plus somptueuses. Ils étaient, en effet,

[29] Diodore de Sicile, XX, 14, 1 et 2.

des colons originaires de cette ville et ils avaient eu l'habitude, aux temps anciens, d'envoyer au dieu le dixième de tout ce qui tombait dans les ressources publiques. Dans la suite, ayant acquis de grandes richesses et obtenant des revenus des plus remarquables, ils envoyèrent fort peu de choses, sans se soucier de la divinité. Mais à cause de malheur (l'invasion d'Agathocle), ils le regrettèrent et ils se souvinrent de tous les dieux de Tyr".

Peut-on se fier à ce texte? Ce témoignage figure dans le livre XX qui est, avec les livres XVIII et XIX, d'une valeur historique importante, leurs sources nous sont connues et remontent à l'époque des événements(30). Dans ce texte, l'auteur s'est référé à Timée de Tauromenion, quant aux événements de l'Occident et surtout à l'histoire d'Agathocle. Il l'a souvent préféré à d'autres auteurs. C'est ainsi, par exemple, qu'il oppose les données de Timée à celles d'autres sources qu'il ne nomme pas, quant au nombre des réfugiés tués par Agathocle ou aux subventions allouées à celui-ci par les Carthaginois(31). On reconnaît, par ailleurs, dans le récit des massacres d'Agathocle à Syracuse, le goût du pathétique que Polybe reproche à Timée(32). Il est ainsi très vraisemblable que le texte transmis par Diodore de Sicile ait une valeur historique, d'autant plus que sa source, Timée, jouit d'une confiance non seulement de la part de cet auteur, mais aussi de beaucoup d'autres, notamment de Polybe.

La dîme envoyée par Carthage à Tyr est également signalée par Justin mais pour lui, il s'agit d'une dîme de butin de guerre remportée par l'armée carthaginoise en Sicile. "Cependant, Carthalon, fils du général exilé Malchus passant devant le camp de son père, au retour de Tyr, où on l'avait envoyé porter à Hercule la dîme du butin fait en Sicile par son père, fut appelé devant lui. Il répondit qu'avant de remplir les devoirs particuliers d'un fils, il voulait remplir les devoirs publics de la religion"(33). Le livre XVIII de Justin, d'où ce texte est

[30] E. Will, *op. cit.* p. 472.

[31] R. Botin, "Les sources de Diodore de Sicile pour l'histoire de Pyrrhus, des successeurs d'Alexandre et d'Agathocle", dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 7 (1928), p. 1307- 1327.

[32] Cl. Préaux, *op. cit.* p. 78, note 6.

[33] Justin, XVIII, 7, 7.

extrait, ainsi que les livres XIX-XXIV sont les documents qui nous apportent le plus de renseignements sur la Carthage d'avant la première guerre punique et essentiellement sur celle d'avant le IVème siècle. Ce premier livre est surtout consacré à l'histoire de Didon et du général Malchus, le père de Carthalon. Si l'on sait que Trogue-Pompée(34) dont l'œuvre est résumée par Justin, s'est référé à Timée quant à l'histoire de la légende de la fondation de Carthage, l'on ignore par ailleurs sa source quant à celle de Malchus qu'aucun autre historien ne rapporte hormis Paul Orose. Ce dernier aurait, selon C. et G. Charles-Picard(35), puisé ses renseignements chez Justin. Ce texte ne peut pas être daté avec précision, mais on situe l'événement qu'il relate vers le milieu du VIème siècle av.J.-C. (36).

Il est possible que la statue d'Apollon, prise par les Carthaginois à Géla en Sicile au cours d'une guerre et envoyée à Tyr, soit un butin de guerre. En effet, Diodore de Sicile(37) dit que "les Géléens avaient, en dehors de leur ville, une immense statue d'Apollon en airain; le général carthaginois la prit et l'envoya à Tyr...".

Quinte-Curce(38) parle également de cette statue: "Bien d'autres dépouilles de villes, prises par eux (les Carthaginois), leur servaient à embellir Tyr non moins que Carthage".

Le témoignage de Diodore de Sicile semble fondé. Cet historien cite sa source, Timée. Celle de Quinte-Curce n'est pas bien connue. H. Bardon(39) pense, sans avancer d'arguments, que les commentaires de cet auteur à propos de la statue d'Apollon rapportée par Carthage à Tyr, proviennent de Timée. Toutefois, il est difficile d'accepter cela puisque les récits de ces deux auteurs diffèrent en plusieurs points.

34 St. Gsell, *HAAN*, T. I, p. 384-385; G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 174-182.

35 C. et G. Charles-Picard, *Vie et mort de Carthage*, Paris, 1970, p. 55.

36 St. Gsell, *HAAN*, T. II, p. 185.

37 Diodore de Sicile, XIII, 108, 4.

38 Quinte-Curce, IV, 3, 22.

39 H. Bardon, "Quinte-Curce: Historien", dans *Les Etudes Classiques* 15, 2 (1947), p. 124.

Diodore de Sicile[40] note: "Plus tard, les Tyriens, à l'époque où ils furent assiégés par Alexandre le Macédonien, insultèrent cette statue, comme si le dieu qu'elle représentait combattait dans les rangs de leurs ennemis", alors que le second auteur[41] rapporte: "... ils attachèrent la statue d'Apollon avec une chaîne d'or, puis fixèrent le lien à l'autel d'Hercule, à la divinité de qui la ville était consacrée: ils comptaient que le dieu retiendrait Apollon".

Quinte-Curce semble, en outre, plus informé: il souligne, comme on l'a vu, la grande quantité d'objets envoyés par Carthage à Tyr[42].

Ces divergences indiquent l'existence vraisemblable de deux traditions à propos de cette statue, et ce d'autant plus que Quinte-Curce, connaissant à la fois Diodore de Sicile et Plutarque, sa principale source concernant Alexandre le Grand[43], a puisé ses informations chez d'autres historiens et ce, notamment à propos du siège de Tyr par ce roi[44]. On ne peut donc pas affirmer que Quinte-Curce n'a utilisé que Timée quand il a parlé de la statue d'Apollon. On pourrait dire que cet événement est un fait historique, dans la mesure où il est rapporté à la fois par ce dernier auteur dont la source n'est pas bien déterminée, mais qui remonte à l'époque d'Alexandre le Grand; et par Diodore de Sicile qui s'est référé à Timée.

D'après ces textes deux sortes de dîmes peuvent être distinguées. D'une part, celle sur le revenu de l'Etat, d'autre part celle des butins de guerre.

- La dîme sur le revenu de l'Etat

Selon Diodore de Sicile[45], l'envoi de la dîme était régulier au début de l'histoire de Carthage, puis celle-ci s'est réduite "à peu de

[40] Diodore de Sicile, XIII, 108, 4.
[41] Quinte-Curce, IV, 3, 21.
[42] *Cf. supra*, note 38.
[43] E. Schwartz, "Quintus-Curtius", dans *RE*, IV, 2, col. 1871.
[44] H. Bardon, *op. cit*, p. 124-126.
[45] Diodore de Sicile, XX, 14, 1-2.

chose". Cette portion congrue, représentait-elle la dîme, ou était-elle considérée, tout simplement, comme une offrande? Lors de l'invasion d'Agathocle en 309 av.J.-C., les Carthaginois ont envoyé "une grande quantité de biens et un bon nombre d'offrandes". Cette "grande quantité de biens" constituait-elle la dîme? La diminution du taux de la dîme s'explique, selon le même auteur, par la richesse des Carthaginois. Mais comment la prospérité économique était-elle à la base d'une diminution des biens destinés au dieu? Par sa richesse, Carthage se sentait-elle indépendante vis-à-vis des dieux? Cette richesse avait-elle une influence sur le sentiment religieux des Carthaginois? Le texte de Diodore de Sicile ne permet pas de répondre à ces questions, il ne permet pas non plus, de bien connaître la signification profonde de la dîme et de saisir, à travers elle, l'évolution des relations tyro-carthaginoises. Le texte se montre par ailleurs muet quant au bénéficiaire réel de la dîme à Tyr. S'agit-il des prêtres, c'est-à-dire du temple ou bien du palais?

Justin[(46)] est le seul à nous apprendre que l'assemblée populaire carthaginoise avait un rôle dans la décision de l'envoi de la dîme. Voyons ce qu'il en est de la signification et des bénéficiaires de cette institution dans les autres régions du Proche-Orient ancien. L'époque de l'apparition de la dîme, ainsi que son origine, nous sont inconnues à l'heure actuelle. Elle est mentionnée pour la première fois à l'époque de la troisième dynastie d'Ur, aux environs de l'an 2000 av.J.-C.[(47)]. Cependant, la plupart des textes qui en parlent remontent seulement à l'époque néo-babylonienne[(48)]. On ne peut donc savoir si la dîme tire son origine de l'économie royale ou bien de celle du temple. En tout

[46] Justin, XVIII, 7, 7.

[47] E. Salonen "Uber den Zehnten in Alten Mesopotamien", dans *Studia Orientalia*, 43, (1974), p. 40-43; M. Heltzer, *The Rural Community in Ancient Ugarit*, Wiesbaden, 1967, p. 35-40.

[48] M. A. Dandamajev, "Der Tempelzehnte in Babylonien während des 6-4 Jh. v. u. Z" dans *Beiträge zur Alten Geschichte deren Nachleben* (Festschrift für Franz Altheim zum 6. 10. 1968), T. I, Berlin, 1969, p. 82-90; idem, "State and Temple in Babylonia in the First Millennium", dans E. Lipinski, *State and Temple Economy in the Ancient Near East* (Proceedings of the International Conference organized by the katholieke Universiteit Leuven from the 10 th to the 14 th of April 1978), T. II, Louvain, 1979, p. 589-595; M. Weinfeld, "The Govenant of Grant in the Old Testament and in the Ancient Near East, dans *JAOS*, 90, (1970), p. 184-203.

cas, si la majorité des textes montrent que la dîme était destinée au temple, des textes nous présentent également le roi en tant que bénéficiaire. En Mésopotamie, E. Salonen(49) mentionne quelques tablettes de l'époque assyrienne ancienne (aux environs de 2000 av.J.-C. jusqu'à 1500 av.J.-C.) dans lesquelles des marchands sont obligés de verser au palais une dîme sur leurs marchandises. Par ailleurs, du XIVème au VIIIème siècle av.J.-C., les temples dépendaient du roi(50), ce dernier assurant l'essentiel de leurs revenus. Des textes de différentes époques montrent le roi attribuer aux temples, des agneaux pour le sacrifice *(Teglath-phalazar Ier)*, des offrandes du cinquième jour *(Adadnirari)*, des revenus des terres *(Tukulti-ninurta Ier, Assur-Nasirpal II)*; à cela, s'ajoutent probablement une partie des butins de guerre, des tributs des peuples soumis, l'entretien du personnel du temple. Sous l'influence de la Babylonie, la situation a changé à partir surtout d'*Adad-nirari III* (810 - 783): les rois "ont promulgué des actes de franchises en faveur des temples", les bénéficiaires ne paient plus de redevances à l'Etat mais charge à eux d'entretenir les sanctuaires. Les distributions étaient limitées, et le roi est resté le principal fournisseur. A l'époque babylonienne tardive, tous les textes signalent le temple en tant qu'unique bénéficiaire de la dîme, mais ses ressources sont exploitées parfois par le roi(51). Quant à Ougarit, la dîme semble y être un droit réservé au seul roi. En effet, les deux cents villages situés autour de la ville payaient la dîme pour entretenir l'administration royale(52). Un texte signale, en outre, que le roi *Ammistamr* fils de *Niqmepa* a donné à *Yasiranu* le grain et la boisson fermentée de la dîme(53). Un second texte nous fait état de la donation du roi *Niqmadu* à l'un de ses proches, d'une ville avec sa dîme, sa douane et ses offrandes(54). Un

49 E. Salonen, *op. cit.* p. 39.

50 P. Garelli, "Les temples et le pouvoir royal en Assyrie du XIVè au VIIIè siècle", dans RAI, 20, Istamboul, 1975, p. 116-124.

51 M. A. Dandamajev, *op. cit.* p. 87.

52 Sur la dîme à Ougarit, *cf.* M. Heltzer, *op. cit.* p. 35-40, et "On the Tith Paid in Grain in Ugarit, dans *IEJ*, 25, (1975), p. 124-128, N. Airoldi, "La cosiddetta "décima" israelitica antica, dans *Byblica*, 55, (1974), p. 181-187; M. Liverani, "Ras Shamra, Histoire", dans *Supplément au dictionnaire de la Bible*, T. IX, Paris, 1979, p. 1334.

53 *PRU*, 16. 276.

54 *PRU*, 16. 244.

troisième relate que le roi *Niqmepa* fils de *Niqmadu* a donné à *Biru*, intendant de la ville, l'argent des offrandes, des contraventions et la dîme[55]. Ce droit s'expliquerait, et par la domination du palais sur la vie économique du royaume et, surtout, par le rôle religieux du roi. On peut, en effet, semble-t-il, y distinguer deux catégories d'habitants[56] d'une part les dépendants du palais ou "hommes du roi" dont la majorité vit à Ougarit et travaille dans des secteurs appartenant au palais tels que l'artisanat, l'échange, l'administration et ce, contre compensation et subsistance assurées par le palais; d'autre part, les hommes libres habitant les villages et pratiquant l'agriculture et l'élevage. Ce sont ces derniers qui paient la dîme. Sur le plan religieux[57], le roi est en quelque sorte l'intermédiaire entre le monde humain et le monde divin. Cette idéologie de la royauté se manifeste à travers les deux légendes: *"Keret"* et *"Danel et Aqhat"*. En Israël et selon R. De Vaux[58], la liste des douze préfets *"nissabim"* suivie de l'indication du territoire qu'ils administrent (I R. 4, 7-19) suppose "un système de redevances en nature qui ne provenaient pas seulement des domaines royaux". Selon ce savant, le passage de II Ch. 17, 5, qui rapporte que tout Juda apportait son tribut à Josophat, se comprend mieux s'il s'agit d'un impôt annuel. Mais c'est essentiellement le passage II S. 8, 5, 17 qui nous présente le roi en tant que bénéficiaire de la dîme: il lui était loisible de la lever, sur les champs, les vignes et les troupeaux, de l'abandonner à ses officiers, ou d'en exempter certains. En se réservant un domaine du prince, en fixant les redevances en nature du peuple et en prenant les sacrifices et les oblations de caractère public en charge, Ezéchiel (45, 13 - 16) s'est inspiré des institutions monarchiques. Après l'exil, le peuple s'est engagé à donner la dîme au temple, ainsi

55 *PRU*, 16, 246.

56 Sur la société d'Ougarit, *cf.* par exemple M. Heltzer, *The Economy of a Syrian City in the Second Millennium D. C.*, Moscou, 1970, passim; M. Leverani, *op. cit.* col. 1333-1334.

57 Sur la royauté à Ougarit, *cf.* C. H. Hooke, *Mythe, Ritual and Kingship*, Oxford, 1958, p. 122-148; J. Gray, "Sacral Kingship in Ugarit", dans, *Ugaritica*, 6, (1969) p. 289-302; M. Liverani, *op.cit.*, p. 1334-1335. A. Caquot-M. Sznycer, *Ugaritic Religion*, Leide, 1980, p. 18-20.

58 R. De Vaux, *Les institutions de l'Ancien Testament*, T. I, 3ème éd., Paris, 1976, p. 217; pour les problèmes posés par cette institution, *cf.* A. Caquot, "Préfets", dans *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, T. VIII, Paris, 1972, p. 274-286.

que d'autres redevances (Ne 10, 33-40), une administration a été mise en place afin de les recueillir, les emmagasiner et les distribuer (Ne 12, 44-47; 13, 10-13). Cette législation religieuse ne peut être que "le parallèle ou le souvenir d'une institution civile analogue"[59]. Il apparaît donc que la dîme est un droit en Israël; elle y est, comme bien d'autres institutions (I S. 8, 11-17), une imitation des royaumes voisins. On en trouve une mise en garde dans I S. 10-25. Par ailleurs, la conception israélite de la personne du roi (sauveur, être exceptionnel ou adopté par dieu, son rôle dans le culte) se rapproche bien d'avantage de celle de la Syrie-Palestine que de celle de l'Egypte (le pharaon était considéré comme un dieu) ou de la Mésopotamie (le roi était administrateur du dieu).

Ce bref aperçu sur la dîme dans quelques régions proche-orientales montre que le problème reste complexe en Mésopotamie. En effet, si en Assyrie, à une certaine époque, le roi pouvait bénéficier de cette dîme, et que par ailleurs le temple lui était tributaire, en Babylonie, à l'époque tardive, cette taxe était destinée au temple. A Ougarit, elle revenait au roi. En Israël, son origine est monarchique, mais après l'exil, elle fut collectée au profit du temple.

Que peut-on connaître sur la royauté en Phénicie? Le roi phénicien pouvait-il bénéficier de la dîme? Nous savons qu'il était impliqué dans les affaires commerciales. En effet, si une lettre adressée au roi d'Ougarit par un roi tyrien montre que celui-ci s'intéressait aux affaires commerciales qui se déroulaient dans sa cité[60], le récit du voyage de l'Egyptien Ounamon[61] en Phénicie révèle que les rois de Byblos tenaient au XIème siècle av.J.-C., des registres de commerce entre leur ville et l'Egypte. Au Xème siècle av.J.-C., le roi *Hiram* possédait des navires faisant commerce avec des régions lointaines: Tarsis et Ophir[62].

[59] R. De Vaux, *op. cit.* p. 218; N. Airoldi "La cosiddetta "décima" israelitica antica", dans *Biblica,* 55, (1974), p. 210 pense à l'influence de la Babylonie.

[60] D. Arnaud "Une lettre du roi de Tyr au roi d'Ougarit: milieu d'affaires et de culture en Syrie à la fin de l'âge du bronze récent", dans *Syria,* 59 (1982), p. 101-116.

[61] G. Lefebvre, *Romans et comptes égyptiens,* Paris 1949, p. 208-220.

[62] *Cf.* par exemple, G. Bunnens, *L'expansion phénicienne,* p. 57-65; M. Elat "The Monarchy and Development of Trade in Ancient Israel", dans E. Lipinski, *State and Temple Economy in Ancient Near East.* (Proceeding of the International Conference organised by the Katholieke Universited Leuven from the 10 th to the 14 th of April 1978), T. II, Louvain 1979, p. 527-546.

Dans le premier quart duVIIème siècle le traité signé entre le roi assyrien *Asarhaddon* et *Ba<al* de Tyr[63], révèle que cette activité était entre les mains du roi et des Tyriens. Au VIème siècle selon Ezéchiel[64], le commerce tyrien était dirigé par les princes et par les grands marchands. Il est important de souligner que dans la région syro-palestinienne, au IIème et au début du Ier millénaire, les rois s'intéressaient au commerce. Une catégorie d'habitants d'Ougarit travaillaient dans le secteur d'échanges au profit du roi[65]. *Salomon*, roi d'Israël, a participé au commerce de *Hiram*[66]. Il en était de même chez les Araméens. *Bar Hadad* Ier, roi de Damas, aurait établi des marchés à Samarie. Après une victoire sur *Bar Hadad* II, *Achab* d'Israël aurait obtenu le droit d'en ouvrir à son tour à Damas[67].

Ainsi le rôle joué par le roi phénicien dans le commerce et le fait que la dîme soit un droit monarchique chez les autres peuples, laissent penser que le roi tyrien recevait la dîme envoyée par la jeune colonie. Cette conclusion se renforce d'une part par l'absence, dans la région nord-ouest-sémitique, au IIème et au Ier millénaires, de textes mentionnant le temple comme organisateur du commerce ou même comme partenaire, et d'autre part, par le fait que les différentes dîmes envoyées par les colonies de Tyr dépassent largement les besoins du temple. En effet, des inscriptions gravées sur des cachets révèlent que Sarepta *(Srpt)*, colonie sidonienne, Libâ> *(Lbt)*, village proche de Sidon ainsi que Akshaph *(Ksp)* et Bet Zitti *(Bt zt)* colonies très probablement tyriennes, envoyaient vraisemblablement la dîme respectivement à

[63] R. Borger, *Die Inschriften Asarhaddons Königs von Assyrien: AFO*, 9, (1956), § 69, lg. 15. Sur ce traité, *cf.* par exemple G. Pettinato, "I rapporti politici di Tiro con l'Assiria alla luce del "trattato tra Asarhaddon e Baal", dans *RSF*, 3, (1975), p. 145-160.

[64] Ezéchiel, XXVII, 12-15.

[65] A. F. Rainey "Business Agents at Ugarit" dans *IEJ*, 13, (1963), p. 313-321; M.C. Astour "The Merchant Class of Ugarit", dans *RAI*, 18, éd. D. O. Edzard, Münich, 1972, p. 11-26.

[66] R. De Vaux, *op. cit.*, p. 121-122; sur les entreprises commerciales organisées par Ahiram et Salomon, *cf. supra*, note 62.

[67] I Rois, 20, 34; E. Lipinski "Le Ben-Hadad II de la Bible et l'histoire" dans *Proceedings of the Fifth World Congress of Jewish Studies*, T. I, Jerusalem, 1969, p. 157-173; J. Katzenstein, *History of Tyre*, Jerusalem, 1973, p. 192.

Sidon et à Tyr[68]. Un autre indice indiquerait l'attribution de la dîme au roi: il s'agit du témoignage de Ménandre d'Ephèse rapporté par Flavius-Josèphe[69], selon lequel le roi *Hiram* aurait marché contre les Kittéens (?) qui auraient refusé de payer leur tribut, et les aurait soumis. Probablement s'agit-il de la dîme, car un tribut ne s'exige que d'une ville soumise. D'autres renseignements attestent la dépendance du temple du pouvoir civil, mais la dispersion des documents dans le temps invite à la prudence en attendant l'enrichissement du dossier. Des inscriptions datables du Xème au Vème siècles font état de la construction et de la restauration de temples par des rois phéniciens. Au IIème siècle av.J.-C., une inscription exhumée à Malte[70] commémore la restauration des divers sanctuaires ordonnée par le peuple de Gaulos. Deux inscriptions découvertes, la première au Pirée remontant probablement au IIIème siècle av.J.-C.[71] la seconde à Pouzzoles, datable de la fin du IIème siècle av.J.-C.[72], montrent que les temples n'avaient pas l'autonomie financière et que c'est l'autorité civile de la ville-mère(Sidon pour le Pirée) ou les marchands eux-mêmes (à Pouzzoles) qui prenaient en charge les dépenses liées à la construction, à l'entretien et au culte.

A cette documentation épigraphique, s'ajoutent des témoignages littéraires: ainsi, au cours de son périple, *Hannon* a-t-il construit des temples[73]. Tite-Live rapporte qu'en 206 av.J.-C., le général carthaginois *Magon* a repris l'argent des trésors des sanctuaires de

[68] P. Bordreuil "De Arqa à Akshaph. Note de toponymie phénicienne" dans *La toponymie antique* (Actes du colloque de Strasbourg. 12, 14 Juin 1975), Strasbourg, 1978, p. 177-184, pl. I; *cf.* aussi, J. C. Greenfield, "A Group of Phoenician City Seals", dans *IEJ* 35, (1985), p. 129-134.

[69] Flavius Josèphe - *Ant. Jud.*, VIII, 5, 3: *Cont. Apion* I, 18; pour le problème d'identification des Kittéens, *cf.* le chapitre 3, p. 174.

[70] *CIS* I, 132; KAI 62; M. Sznycer "L'assemblée du peuple" dans les cités puniques, d'après les témoignages épigraphiques", dans *Semitica*, 25, (1975), p. 54.

[71] E. Renan, "Inscriptions phéniciennes et grecques découvertes au Pirée", dans *Rev. Ar.* 3è série, II, (1888), p. 5-7, pl. II et III; G.A. Cooke, *TNI*, p. 94-99, n° 33, *RES*, 1215; *KAI*, 60; J. Teixidor, "L'assemblée législative en Phénicie d'après les inscriptions", dans *Syria*, 56, (1980), p. 453-464.

[72] J. Teixidor, *ibid*, p. 463-464, avec la bibliographie.

[73] *Périple d'Hannon*, version de Heidelberg (cod. Palatinus, 398, fol. 55r, 4) Texte établi par W. Aly, dans *Hermes*, 62, (1927), p. 321-324.

Gadès[74]. Cette dépendance n'est toutefois pas totale, les temples jouissaient néanmoins d'une sorte d'autonomie interne: la double inscription *CIS* 86 A et B trouvée à Chypre constitue "un document ayant servi à l'administration du temple d'Astarté de Kition pour noter les dépenses courantes pour le mois *>tnm* et pour le mois *p<lt*. Elle énumère toute une série de gens ou de groupes de gens en rapport avec les différentes activités du temple phénicien"[75]. Pour C. Grottanelli[76], le trésor des grands temples du monde phénico-punique était alimenté par les offrandes personnelles et par le revenu de la prostitution sacrée. Si la première source est bien attestée, la seconde est encore mal connue; l'auteur ne se réfère qu'à des sources étrangères et omet d'évoquer la double inscription chypriote *CIS* 86 A et B mentionnant la dernière pratique. Pour R. Van Berchem[77], le dieu *Milqart* à Tyr recevait la dîme, mais les textes auxquels l'auteur se réfère[78] proviennent, d'une part d'Ougarit, et d'autre part ne désignent que le palais en tant que bénéficiaire. Le pouvoir civil carthaginois a eu le droit de dîmer, dans la province de Sicile tout au moins. En effet, levant la dîme dans l'île, les Romains avaient, selon Cicéron[79], hérité cette habitude de leurs prédécesseurs. Ce témoignage nous permet de conclure "qu'avant les Romains, des dîmes étaient levées dans le royaume de Syracuse, mais aussi sur le territoire punique"[80]. Parmi les cités qui ont donné la dîme aux Romains, certaines avaient été sous le pouvoir carthaginois[81].

[74] Tite-Live, XXVIII, 36, 2.

[75] O. Masson - M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève-Paris, 1972, p. 68; *cf.* aussi M. G. Guzzo Amadasi et V. Karageorghis, *Fouilles de Kition III. Inscriptions phéniciennes*, Nicosie, 1977, p. 126; M. Delcor, "Le personnel du temple d'Astarté à Kition d'après une tablette phénicienne", dans, *UF*, II, (1979), p. 147-164.

[76] C. Grottanelli, "Sanctuari e divinita delle colonie d'occidente", dans *La religione fenicia. Matrici orientali e sviluppi occidentali*, (Atti del colloquio in Roma 6 Mars 1979): *Studi semitici*, 53, (1981), p. 130-133.

[77] R. Van Berchem, "Sanctuaires d'Hercule-Melqart", dans *Syria*, 44, (1967), p. 78 et 325; *cf.* aussi G. Dumézil, *la religion romaine archaïque*, 2ème éd., Paris, 1974, p. 436-439.

[78] R. Van Berchem, *op. cit.*, p. 78, note 2 et p. 325, note 6.

[79] Ciceron, *Verrines* (II), III, 6, 13.

[80] St. Gsell, *HAAN*, T. II, p. 310; cet avis est partagé par W. Ensslin, "Der Einfluss Karthagos auf Staatsverwaltung und Wirtschaft der Römer", dans *Rome und Karthago*, éd. J. Vogt, Leipzig, 1943, p. 265-267.

[81] J. Carcopino, "Les cités de Sicile devant l'impôt romain Ager Deucumaneus et Ager Censorius", dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire"*, 25, (1905), p. 3-53.

Toutes ces données nous inclinent à conclure que la dîme envoyée par Carthage à Tyr, était destinée au pouvoir politique représenté par le roi. L'hypothèse qui voit en la dîme la part du bénéfice du temple sur le commerce[82], semble moins vraisemblable. Elle s'appuie sur le fait que la dîme était destinée au dieu *Milqart*, et que, par conséquent, son temple aurait joué un rôle actif dans les entreprises maritimes et aurait été un stimulant économique. Cela n'a, cependant, pas de fondement historique et semble s'opposer à des indices présents dans les témoignages précédemment cités.

Pourquoi Carthage a-t-elle diminué le taux de la dîme?

Selon Diodore de Sicile[83], cette diminution aurait été concomitante à son pouvoir sans cesse grandissant, comme si la richesse en était la cause principale. Si la dîme n'avait été versée qu'au seul dieu *Milqart*, la relation entre cette richesse et le sentiment religieux est incompréhensible. Au contraire, si la dîme était destinée au roi de Tyr, cette réduction peut s'expliquer par l'évolution des relations entre la ville-mère et Carthage.En effet, depuis au moins le milieu du VIème siècle av.J.-C., on assiste à l'affirmation progressive de Carthage sur la scène politique de la Méditerranée occidentale, défendant par les armes et la diplomatie les intérêts des Phéniciens dans cette région[84]. Des caractéristiques culturelles propres à cette cité, inconnues en Phénicie, dans l'état actuel de nos connaissances, sont attestées à Malte et en Sicile[85].

Sur la côte orientale, le pouvoir central à Tyr a commencé à s'affaiblir sous l'effet des conquêtes successives des puissances étrangères (l'empire assyrien, babylonien puis perse). Si le régime royal ne semble pas avoir beaucoup souffert des conquêtes assyriennes, bien qu'on assiste parfois à la mise en place d'un roi fidèle

[82] G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 282-285.

[83] Diodore de Sicile, XX, 14, 1 - 2; *cf. supra*, p. 30- 31.

[84] G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 282-285.

[85] Le sacrifice humain est attesté par les inscriptions à Malte au VIIè siècle av.J.-C., *cf. CIS*, I, 123 A et 123 B, et à Motyé depuis le milieu du VIè siècle av. J.-C.; pour la bibliographie, *cf.* le chapitre sur la langue phénicienne et punique, p. 190 note 22.

ou à des traités de soumission, et que la plupart des rois tyriens payaient tribut[86], c'est à l'époque babylonienne que la situation s'est dégradée. Des suffètes ont succédé aux rois tyriens pendant une durée limitée: "Après lui (le roi Ba<al) on institua des juges qui occupèrent leurs fonctions, Eknibat, fils de Baslekh, pendant deux mois; Chelbès, fils d'Abdée, dix mois; le grand prêtre Abbar trois mois; les juges Myttynos et Gérastrate, fils d'Abdélime, six ans, après lesquels Balator régna une année[87]. A l'époque perse, l'affaiblissement de l'autorité royale s'est encore aggravé. En effet, bien que les cités phéniciennes, incluses dans la cinquième satrapie, aient joui d'une certaine autonomie, dans la mesure où elles étaient sous le statut des "Etats-clients" conservant leurs dynasties, elles étaient néanmoins soumises à une surveillance stricte due à des fonctionnaires spéciaux appelés "les yeux et les oreilles du roi". Elles payaient tribut et mettaient leurs forces armées à la disposition du grand roi[88]. Cette situation a probablement eut son poids dans la diminution des taux de la dîme. Ce qui rend cela plausible est le non-rétablissement de cette taxe par les Carthaginois lors de l'invasion d'Agathocle en 309 av.J.-C., ils se sont, alors, contentés d'envoyer "beaucoup d'offrandes et de biens" [89] aux dieux de Tyr.

- La dîme des butins de guerre:

Si Justin[90] mentionne clairement une dîme de butin de guerre donnée par Carthage à sa ville-mère au milieu du VIème siècle av.J.-C., le texte de Diodore de Sicile[91] et surtout celui de

86 J. Elayi, "L'essor de la Phénicie et le passage de la domination assyro-babylonienne à la domination perse", dans *Baghdader Mitteilungen*, 9 (1978), p. 34-35.

87 Flavius Josèphe, *Cont. Apion,* I. 21, 57. Ce témoignage a permis à certains de supposer que les juges auraient remplacé le roi tyrien retenu captif à Babylone ou auraient représenté le roi de Babylone. *Cf.* S. Moscati, *L'épopée des Phéniciens,* Paris, 1971, p. 47; J. Katzenstein, *op. cit.* p. 338-348; G. Bunnens, *L'expansion phénicienne,* p. 287-288.

88 J. B. Bury, S. A. Cook, F. E. Adcock, *CAH*, IV, *The Persian Empire and the West,* Cambridge, 1930, p. 197-198.

89 Diodore de Sicile, XX, 14, 1 et 2.

90 Justin, XVIII, 7, 7.

91 Diodore de Sicile, XIII, 108, 4.

Quinte-Curce[92] restent assez équivoques. Les œuvres d'art, y compris la statue d'Apollon, étaient-elles considérées en tant que dîme ou tout simplement comme une donation? Celles-ci faisaient sans doute partie des butins de guerre. Mais étant donné que les deux témoignages concernent le IVème siècle av.J.-C., époque pendant laquelle Carthage, nous dit Diodore de Sicile, n'envoyait plus la dîme à Tyr mais "fort peu de chose", il est probable que les œuvres octroyées par Carthage à Tyr étaient considérées comme une donation. Le nombre de ces œuvres d'art aurait été important, à en juger d'après le nombre de guerres que Carthage a faites en Sardaigne et en Sicile, au VIème et au IVème siècles av.J.-C.,[93]. Rapporter de tels objets en tant que butin est une pratique très ancienne au Proche-Orient asiatique. Les rois assyriens déposaient déjà en leurs temples les statues des dieux de leurs ennemis, à la suite des campagnes ou des guerres victorieuses[94]. De même, les rois d'Israël plaçaient dans leur sanctuaire, et le butin pris sur l'ennemi et leurs dons personnels[95].

De cette analyse, il ressort que:

- Le roi de Tyr bénéficie de la dîme que Carthage envoyait à sa ville-mère aux premiers temps de son existence, car il détient le pouvoir civil et souvent le pouvoir religieux[96]. En effet, si les rois n'étaient pas tous des prêtres, leur fonction religieuse se révèle très importante; quand le titre sacré total est mentionné, il est cité avant le titre royal[97]. En outre la majorité des inscriptions montre que ces rois étaient des constructeurs de temples[98].

[92] Quinte-Curce, IV, 3, 22.

[93] St. Gsell, *HAAN*, T. III, p. 1-66.

[94] H. Limet, "Le rôle du palais dans l'économie néo-sumérienne", Dans E. Lipinski *State and Temple Economy in the Ancient Near East* (Proceedings of The International Conference organized by the Katholieke Universiteit Leuven from the 10 th to the 14 of April 1978), T. II, Louvain, 1979, p. 235-248. P. Garelli, "Les temples et le pouvoir royal en Assyrie du XIVè au VIIIè siècle, dans *RAI*, 20, Istamboul, 1975, p. 120.

[95] Jos. 6. 19; II S. 8-11; IR. 7. 51; II R. 12. 19.

[96] J. Elayi, "Le roi et la religion dans les cités phéniciennes à l'époque perse", dans *Studia Phoenicia* IV, p. 249-261.

[97] *KAI*, 13; 14.

[98] *KAI*, 4; 7; 10; 14.

- En envoyant cette dîme, les Carthaginois se considéraient comme des sujets du roi de Tyr, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que les Tyriens. Par conséquent, Carthage n'était pas une royauté car cet état de fait implique une indépendance complète par rapport à Tyr et à son pouvoir central. Le renseignement tiré de cette institution s'ajoute aux autres preuves[99] pour affirmer que la royauté n'a jamais existé à Carthage. Ces preuves sont: l'inadéquation des termes employés par les auteurs gréco-romains (*basileus, archantes, praetor, dux, imperator, dictator, consul,* etc.) pour désigner les magistrats suprêmes de Carthage: les suffètes (*les shouphetim*). Ces derniers ne sont pas de simples "juges", mais des magistrats suprêmes exerçant le pouvoir, dont la justice constitue l'un des attributs principaux. Ce que certaines sources littéraires rapportent sur ces magistrats, qu'elles appellent "rois", est incompatible avec le sens du roi *"mlk"* en sémitique. Les rois n'étaient pas élus; de même, deux rois ne règnent pas conjointement; le terme roi *"mlk"* ne figure pas dans les inscriptions carthaginoises.

- Si le terme suffète (*shouphet*) ne se rencontre qu'à partir du Vème siècle av.J.-C., faute d'inscriptions très probablement, l'institution de la dîme est attestée au milieu du VIème siècle av.J.-C., et selon Justin, remonte à l'époque du début de l'existence de Carthage. Elle offre un important indice sur le type de gouvernement dans cette cité avant le Vème siècle av.J.-C..

- Le fait qu'entre le milieu du VIème siècle av.J.-C., période à laquelle Carthage envoyait un dizième de son revenu à sa ville-mère, et la date de 309, date à laquelle, il est attesté qu'elle n'envoyait que "peu de chose", c'est la relation qui la relie à Tyr qui a changé: Carthage est devenue, entre-temps, indépendante du pouvoir central en Orient.

L'étude des autres aspects des relations entre Tyr et sa grande colonie pourra peut-être préciser l'époque de cette indépendance tout en déterminant sa nature.

[99] M. Sznycer "Le problème de la royauté dans le monde punique", dans *Actes du Ier colloque international sur l'Afrique du Nord,* Perpignan, 1981: *BCTH,* nouv. ser., fasc. 17 B, (1984), p. 291-301.

1.3.1.2. L'envoi d'une ambassade pour le sacrifice au dieu Milqart

Des auteurs signalent l'envoi d'ambassades par Carthage à Tyr lors de la célébration du sacrifice annuel au dieu *Héraclès* (= *Milqart*). Ainsi, en est-il de Quinte-Curce(100), qui nous rapporte que "des envoyés de Carthage séjournaient alors (lors du siège d'Alexandre) à Tyr, afin de célébrer un sacrifice annuel, selon la coutume nationale. Carthage, en effet, a été fondée par Tyr qu'elle honora toujours comme une mère". La même ambassade est signalée par Arrien(101); "...des théores de Carthaginois venus dans la métropole pour honorer Héraclès suivant une coutume ancienne".

Ces deux témoignages constituent l'une des nombreuses concordances entre ces deux historiens, dont les plus importantes ont été relevées par S.N. Dossan et R.B. Steele(102). Selon H. Bardon(103), Quinte-Curce n'a pu se référer à Arrien puisqu'il lui est postérieur. Ils devaient donc avoir des sources communes, auxquelles ils ont emprunté leurs renseignements: Ptolémée et Aristobule, contemporains des événements. Ptolémée a laissé un ouvrage historique bien documenté, "malgré son désir de servir sa politique personnelle"(104), dans lequel a puisé Aristobule. En ce qui concerne le siège de Tyr, Quinte-Curce s'est également référé à des historiens qui, soit n'ont pas entraîné l'adhésion d'Arrien, soit lui étaient inconnus. En effet, si Quinte-Curce(105) a signalé l'arrivée d'une ambassade carthaginoise à Tyr, lors de son siège: "Le hasard fut que ce jour-là arrivent trente députés de Carthage", Arrien, lui, n'en parle pas. D'autre part, selon le premier(106), Alexandre aurait trouvé dans le temple d'*Héraclès* (= *Milqart*) de Tyr, les membres de l'ambassade

[100] Quinte-Curce, IV, 2, 10.

[101] Arrien, II, 24, 5.

[102] S. N. Dosson, *Etude sur Quinte-Curce*, Paris, 1887, p. 141-144; R. B. Steel, "Quintus-Curtius Rufus", dans *American Journal of Philology, 144* (1915), p. 402-423.

[103] H. Bardon, "Quinte-Curce: Historien", dans *Les Etudes Classiques* 15, 2 (1947), p. 126.

[104] H. Bardon, *ibid*, p. 126.

[105] Quinte-Curce, IV, 3, 19.

[106] Quinte-Curce, IV, 4, 18.

carthaginoise, le roi et d'autres Tyriens, et n'aurait tué que ces derniers: "Il épargna les députés de Carthage, mais ne manqua pas de leur déclarer une guerre que la nécessité du moment remettait à plus tard". Mais à en croire Arrien[107] le roi aurait pardonné à tous les réfugiés du temple: "A ceux des ennemis qui s'étaient réfugiés dans le sanctuaire d'Héraclès (il y avait parmi eux... les magistrats tyriens exerçant les plus hautes charges, le roi Azemilkos et quelques députés carthaginois venus... honorer Héraclès...) à tous ceux-là Alexandre fit grâce". Le témoignage qui nous préoccupe remonte-t-il à deux traditions différentes? L'on ne peut rien affirmer. Mais rapporté à la fois par deux historiens se référant, semble-t-il, à des sources différentes, il pourrait être vrai.

Selon ces témoignages littéraires, l'ambassade annuelle envoyée par Carthage à Tyr, sacrifiait à *Héraclès* (= *Milqart*), respectant ainsi la coutume. Par ailleurs, Ménandre, d'après Flavius-Josèphe[108] rapporte que le roi *Hiram* "célébra le premier, la résurrection d'Héraclès au mois de Peritos". La nature de la fête et son déroulement ont été étudiés, entre autres, par E. Lipinski[109]. Il en ressort que *Milqart* serait un dieu de la végétation, ressuscitant au cours de cette fête, laquelle se serait déroulée à même époque dans plusieurs colonies et comptoirs tyriens et aurait été présidée par de hauts fonctionnaires. Ces derniers auraient été des *mqm* >*lm* à Carthage, terme que l'auteur traduit, après d'autres, par "éveilleur (ou ressusciteur) de la divinité". Toutefois, il faudrait remarquer que ce titre n'est pas forcément lié à la célébration de cette fête [110]. En outre, la signification exacte de ce terme n'est pas encore établie, on en a proposé plusieurs explications[111] (fonctionnaire chargé des affaires

[107] Arrien, II, 24, 5.

[108] Falvius Josèphe, *Ant. Jud.* VIII, V, 3.

[109] E. Lipinski, "La fête de l'ensevelissement et de la résurrection de Melqart", dans *RAI*, 17, études recueillies par A. Finet, Bruxelles, 1970, p. 30-58; R. B. Barnett, "Ezekiel and Tyre", dans *Eretz Israël*, 9, (1969), p. 6-13.

[110] Ce titre apparaît parfois sans la mention de la divinité: *CIS* I, 262, 267, 377, etc., il est lié surtout au terme *mtrḥ* <*štrny*: *CIS* I, 260, 261, 3351, 3352, etc.

[111] *DISO*, p. 256.

du temple, antiste, titre employé dans le culte mithriaque, éveilleur sacré, fabricant d'idoles, etc...); l'étude de E. Lipinski se fonde principalement sur des sources étrangères gréco-romaines. L'inscription de Pyrgi, faisant mention du roi étrusque présidant un sacrifice, alléguée par cet auteur pour échafauder son hypothèse, n'est pas encore définitivement expliquée, vu les difficultés que posent certains passages[112]. Donc, "faute de sources directes et en raison des difficultés que suscite l'explication de certains passages phéniciens et puniques, il faut rester sur la réserve"[113].

Dans le cadre de ce travail, il n'est pas inutile d'insister, abstraction faite de la signification de cette fête, sur le fait que celle-ci se déroulait à la même époque à Tyr et dans plusieurs colonies. On a vu qu'elle avait lieu durant le mois de Peritos à Tyr, et ce, selon Flavius Josèphe[114]. Ce mois correspondait à celui de février dans le calendrier macédonien. A Délos, les marchands phéniciens célébraient ce sacrifice durant les mois d'Anthestérion, soit en février-mars[115]. Cette fête se déroulait à Rome probablement au début du printemps[116]. A Tartessos, elle se tenait en même temps qu'à Tyr[117]. Si l'on ignore durant quel mois l'ambassade carthaginoise allait à Tyr, certains indices permettent de penser qu'elle s'y rendait au printemps. En effet, entrant à Tyr en cette saison de l'année 333 av.J.-C., Alexandre le Grand y a trouvé une ambassade carthaginoise qui venait célébrer le sacrifice à *Milqart*[118]. Une ambassade similaire aurait rencontré ce roi à Babylone au début du printemps de l'année 323 av.J.-C.,[119]. Il

112 Sur l'inscription de Pyrgi, *cf.* M. G. Guzzo Amadasi: *ICO*, p. 158-169; pour la bibliographie, *cf.* J. Teixidor, *B.E.S.* dans *Syria*, 44, (1967), p. 52; 45, (1968), p. 16; 46 (1969), p. 104; 48 (1971), p. 109; 49 (1972), p. 126; 51, (1974), p. 32; 52, (1975), p. 283; sur les difficultés de certains passages de ce document, *cf.* idem, dans *Syria*, 52, (1975), p. 269 et 283-284.

113 M. Sznycer, "Sémites occidentaux. Les religions et les mythes. Et les problèmes de méthode", extr. du *Dictionnaire de mythologie*, Paris, 1981, p. 60.

114 *Cf. supra*, note 108.

115 D. Van Berchem, "Sanctuaires d'Hercule-Melqart", dans *Syria*, 44 (1967), p. 102.

116 D. Van Berchem, *ibid.* p. 317.

117 Arrien, *Anabase*, II, 16, 4.

118 Quinte-Curce, IV, 2, 10.

119 Diodore de Sicile, XVII, 113; Justin, XII, 13, 1.

est possible que ce sacrifice ait été célébré par le roi tyrien lui-même; celui-ci pouvant assumer la charge de grand prêtre(120). Cette ambassade portait des offrandes au dieu. Le sens d'"offrande", très général, exprime ce que le fidèle peut offrir à la divinité, tel que l'argent, la nourriture, des produits de la terre, des objets d'art.

Les autres colonies envoyaient-elles des ambassades? Aucun texte ne les mentionne. Toutefois, selon Diodore de Sicile et Justin(121), les Libyphéniciens et les Phéniciens de Sardaigne auraient envoyé des ambassades à Babylone, afin d'y rencontrer Alexandre le Grand. Avaient-ils l'habitude d'envoyer leurs représentants pour le sacrifice à Milqart? Faute de témoignages, l'ont ne peut en être sûr. Du moins ces colonies ou une partie d'entre elles, célébraient-elles la fête de Milqart à la même époque qu'à Tyr. Ce qui, d'une part, nous prouve l'existence de traits religieux communs dans le monde phénico-punique, du moins pour ce qui est du culte du dieu Milqart. D'autre part, le maintien de la célébration annuelle de ce sacrifice durant plusieurs siècles est une preuve de la continuité des relations entre l'Orient et l'Occident phénicien et de l'attachement des deux parties aux croyances ancestrales.

1.3.1.3. L'envoi des offrandes

Les offrandes envoyées par Carthage à Tyr sont signalées dans deux textes. Le premier est celui de Diodore de Sicile déjà cité (XX, 14, 1 et 2) indiquant que, lors de l'invasion d'Agathocle en Afrique, Carthage a envoyé au dieu Milqart "une grande quantité de biens et un bon nombre d'offrandes les plus somptueuses". Le second est celui de Polybe qui nous rapporte, que vers 162-161 av.J.-C., Démétrios, empêché par le sénat romain de quitter Rome, apprit "...qu'un navire carthaginois, utilisé pour le transport d'offrandes aux dieux, se trouvait mouillé à l'embouchure du Tibre, il l'affréta. Il s'agissait d'un de ces vaisseaux que les Carthaginois choissaient parmi les meilleurs et à bord desquels ils envoyaient à Tyr les prémices de leurs récoltes pour les offrir, conformément à la tradition, aux dieux de cette cité"(122).

120 *KAI*, 13; Flavius Josèphe, *Ant.Jud.*, VIII, V, 3.
121 Justin, XII, 13, 1.
122 Polybe, XXXI, 12, 11-12.

Les deux témoignages paraissent vraisemblables puisque Polybe et Timée, la source de Diodore de Sicile, sont contemporains des événements qu'ils relatent, et sont jugés fiables par la critique moderne(123). Si le terme "offrande" n'est pas explicité dans le texte de Diodore de Sicile (XX, 14, 1 et 2), on peut néanmoins penser qu'il s'agit de cadeaux de grande valeur. Polybe, quant à lui, fait effet de l'envoi de prémices de fruits, pratique courante chez les anciens Sémites(124). Des inscriptions phéniciennes et puniques décrivent des fidèles offrant autels, statues, et statuettes... à leurs divinités(125). L'offrande des prémices était également pratiquée(126). Ces deux témoignages littéraires nous permettent donc de constater que, par l'envoi de ces deux catégories d'offrandes à Tyr, Carthage respectait les divinités de sa ville-mère, et ce, jusqu'aux dernières années de son existence. Cette pratique illustre ainsi la continuité des rapports religieux.

1.3.2. Les relations commerciales entre Tyr et Carthage

Les historiens anciens nous ont laissé quelques témoignages relatifs aux aspects suivants:

- La fondation de colonies par Tyr en Méditerranée occidentale au début de l'expansion militaire carthaginoise.

- L'activité commerciale (des marchands tyriens dans des zones économiques, contrôlées et défendues par Carthage et les échanges directs entre Tyr et sa grande colonie).

[123] F. W. Walbank, *A Historical Commentary on Polybius*, 2 vol., Oxford, 1957, passim; P. Pedech, *La méthode historique de Polybe*, Paris, 1964, passim; R. Botin, "Les sources de Diodore de Sicile pour l'histoire de Pyrrhus, des successeurs d'Alexandre et d'Agathocle", dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 7, (1928), p. 1307-1327.

[124] J. De Fraine, "Offrande", dans *Supplément au dictionnaire de la Bible*, T. VI, Paris, 1960, p. 684-688; le terme *qrb* mentionné dans *DISO*, p. 264, est en fait à lire *qdš*, *cf. RES*, 800.

[125] *CIS*, I, 5, 10, 95, 170; pour des statuettes des dieux *Šadrapa* et *Ḥoron* dédiées à *Ṣid*, *cf.* la bibliographie dans le chapitre sur la religion phénicienne et punique, p. 357.

[126] J. De Fraine, "Prémices", Dans *Supplément au dictionnaire de la Bible*, T. VI, Paris, 1960, p. 684-688.

Pour ce qui est de la fondation de colonies, Salluste[127] nous rapporte que "... plus tard, les Phéniciens, les uns pour décharger leur pays d'un excès de population, d'autres, par esprit de conquête, rangeant de leur côté la plèbe et les gens avides d'aventures, allèrent fonder sur la côte Hippone, Hadrumète, Lèptis, d'autres villes encore, et celles-ci, bientôt prospères deviennent l'appui ou la gloire de leurs métropoles". Solin[128] affirme que "Hadrumète et Carthage ont pour fondateur le peuple de Tyr". Strabon[129] nous rapporte, d'après Eratosthène, que le long de l'océan sur le littoral du Maroc, il n'existe "pas moins de trois cents villes (tyriennes) que les Pharousiens et les Nigritains ont détruites...".

Etudiant la colonisation phénicienne à travers les témoignages littéraires, St. Gsell[130] souligne qu'on n'a pas démontré que Salluste et Strabon se rattachent à Timée, et qu'on évoquerait sans preuve Posidonius et Trogue-Pompée comme des intermédiaires pour Strabon. Cet auteur conteste également le nombre élevé des colonies (trois cents), rapporté par Strabon et pose l'hypothèse de leur éventuelle création par les Carthaginois. G. Bunnens[131] pense que les historiens anciens ont confondu la colonisation tyrienne avec celle de Carthage. Cependant, Hadrumète, dont les vestiges les plus anciens remontent au début du VIème siècle av.J.-C.[132], et Leptis fondée vers 650 av.J.-C.[133], ne sont pas l'œuvre de Carthage. Il en est de même pour d'autres comptoirs comme Rachgoun occupé au VIIème siècle, Marsa Maddak qui est antérieure au VIème siècle[134] et

127 Salluste, *Jugurtha*, XIX, 1.

128 Solin, XXVII, 9.

129 Strabon, XVII, 3, 3. C 826.

130 St. Gsell, *HAAN*, T. I, p. 365 et 416.

131 L. Fouchet, *Hadrumetum*, Paris, 1964, p. 29.

132 G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 192 et 377. M. H. Fantar, "Tunisie", dans *l'Espansione fenicia nel Mediterraneo*, Rome, 1971, p. 135-136.

133 T.H. Carter, "Western Phoenicians at Lepcis Magna", dans *AJA*, 59, (1965), p. 125-126.

134 C. Vuillemont, *REPO*, 1965, p. 91-92, 315-317. M. Bouchenaki "Algérie", dans *L'Espansione fenicia nel Mediterraneo*, Rome, 1971, p. 57-58.

Mogador fréquentée dès la seconde moitié du VIIème siècle[135]. Les Tyriens ont donc continué au VIIème siècle leur activité d'implantation de comptoirs, alors que Carthage avait commencé son expansion militaire. Diodore de Sicile[136] place la fondation d'Ibiza par Carthage vers 654 av.J.-C.. Thucydide[137] nous rapporte que suite à l'arrivée des colons grecs en Sicile, les Phéniciens se sont regroupés à l'Ouest de l'île à proximité de Carthage. La campagne de Malchus en Sicile et en Sardaigne s'est déroulée probablement vers le milieu du VIème siècle[138]. La bataille d'Alalia entre les Grecs et les Carthaginois aidés par leurs alliés les Etrusques a eu lieu vers 545 av. J. -C.[139]. Ces faits pourraient indiquer une certaine complémentarité dans l'action de Tyr et de Carthage. Toutefois, les textes relatifs au début de l'expansion carthaginoise sont rares et incontrôlables. On peut en conclure que jusqu'au milieu du VIème siècle l'activité marchande des Tyriens témoigne des relations existant entre la métropole et ses comptoirs, y compris Carthage, qui apparaît dans les textes comme une puissance en expansion.

Quant à l'activité commerciale, le traité conclu entre Carthage et Rome en 348 av.J.-C., délimitant les zones commerciales de chacune, mentionne également Tyr et Utique aux côtés de Carthage. "Il y a amitié entre les Romains et les alliés des Romains, les Carthaginois, les habitants de Tyr et Utique et leurs alliés, aux conditions suivantes..."[140]. Ce traité, ainsi que deux autres signés entre ces deux cités-Etats, l'un en 509 av.J.-C., l'autre entre 279 et 276 av. J.-C., étaient gravés sur des tables de bronze dans le *tabularium* des édiles auprès du temple de *Jupiter Capitolin*. Polybe les a traduits du latin archaïque en grec, d'une façon aussi fidèle que possible, affirme-t-il[141].

135 A. Jodin, *Mogador*, Tanger, 1966; M. Belakri "Maroc", dans *L'espansione fenicia nel Mediterraneo*, Rome, 1971, p. 32-34; F. Villard, "Céramique grecque du Maroc", dans *BAM*, 4,(1960), p. 16-19.

136 Diodore de Sicile, V, 16.

137 Thucydide, VI, 2, 6.

138 Justin, XVIII, 7, 1-2.

139 *Cf.* note 6.

140 Polybe, III, 24, 3.

141 Polybe, III, 26, 1.

Si l'on n'est pas certain que l'auteur les ait vraiment consultés, comme il le prétend, dans le trésor des édiles ou s'il n'en a vu qu'une copie privée, on est du moins assuré qu'il a vu le texte. En effet, il est improbable que cet historien se soit fondé sur une tradition latine orale limitée à un souvenir sommaire des clauses et qu'il ait ensuite reconstruit entièrement les traités, osant affirmer avoir vu en personne les textes et inviter les sceptiques à n'en pas douter. Il ne faut pas "se méprendre sur le ton de satisfaction avec lequel il déclare que les plus érudits de ses contemporains, Romains et Carthaginois, les ignoraient"(142). En outre, il n'a pu les copier de Caton, car ce dernier en homme politique, a essayé de faire de son ouvrage un essai de propagande anti-carthaginois, à l'époque où Carthage était encore opposée à Rome(143). Le contexte politique caractérisé par le conflit entre ces deux Etats ne lui permettait pas de faire une sereine évaluation du passé. Dans l'attitude de Polybe, en revanche, il y a le détachement historique, l'impartialité de l'analyse, le souci de l'explication; il n'a pas hésité à mentionner les traités témoins d'une époque où Rome était complètement dépendante sur mer de Carthage(144).

La mention de Tyr dans ce traité n'a pas fait l'unanimité des historiens. En effet, déjà selon F. C. Movers(145), le peuple de Tyr désigne les Phéniciens d'Espagne qui sont restés jusqu'à cette époque dans la dépendance de Tyr. M. Beloch(146) a voulu y lire les Tyriens de Carthage. Mais aucune raison ne permet selon St. Gsell(147) de changer le texte et pour lui il est bien plus probable qu'il s'agisse de Tyriens de Tyr. Pour O. Meltzer(148), la participation de Tyr dans ce

142 P. Pedech, La méthode historique de Polybe, Paris, 1964, p. 385-386; *cf.* aussi J. De Foucault, *Polybe, Histoire, Livre III*, (coll. des Universités de France), Paris, 1971, p. 18.

143 J. De Foucault, *ibid*, 1971, p. 18.

144 C. Nenci, "Il tratto romano cartaginese", dans *Historia*, 7, (1958), p. 264-265.

145 F. C. Movers, *Die Phönizier*, T. II, Berlin, 1849, p. 659.

146 J. Beloch, "Zur Geschichte des pyrrhischen Krieges, I Das romisch-Karthagische Bundnis", dans *Klio*, I, (1901), p. 282-284. Hypothèse évoquée aussi par R. Roussel, *Polybe, Histoire*, (éd. Gallimard) Paris, 1970, p. 191, note 3.

147 St. Gsell, *HAAN*, T. I, p. 423, note 1.

148 O. Meltzer, *Geschichte der Karthager*, T. I, Berlin, 1879, p. 340; *cf.* aussi, R. Roget, *Le Maroc chez les auteurs anciens*, Paris, 1924, p. 20.

traité ne doit pas être mise en doute; toutefois, remarque-t-il, faute d'informations, l'on ne peut savoir pour quelles raisons elle n'est pas mentionnée dans le premier traité. Au IVème siècle av.J.-C., époque du second traité, maints indices prouvent un échange étroit entre Tyr et Carthage. Dès lors, un traité commercial, tel que celui-ci, peut intéresser Tyr. Il est à remarquer que son appartenance à l'empire perse n'est pas un facteur déterminant pour l'empêcher de le conclure. En effet, la vitalité de cette cité au milieu de ce siècle joue en faveur, à notre sens, de sa participation: les révoltes qu'elle a menées contre le grand roi sont un signe de puissance: dès l'année 380 av.J.-C., elle avait mis sa flotte à la disposition d'Evagoras roi de Salamine contre la domination perse(149); en 333 av.J.-C., elle a résisté héroïquement au siège d'Alexandre qui craignait sa puissance navale(150); le périple de Scylax(151) témoigne de son commerce au milieu du IVème siècle av. J. - C. tant en Orient qu'en Occident phénicien; enfin des objets archéologiques marqués par l'influence phénicienne de l'époque ont été exhumés en Méditerranée occidentale(152). Sa participation à ce traité est admise actuellement par beaucoup d'historiens(153). Cependant, F. Décret(154) affirme, sans avancer d'argument, que "le peuple de Tyr" signifie les colonies tyriennes établies en Méditerranée occidentale. Cette hypothèse ne doit pas être retenue, car, dans ce cas, il n'y aurait pas de raison de citer Utique.

Ses clauses (interdiction aux Romains de pratiquer la piraterie et de fonder des villes sur la côte africaine jusqu'à Mastia en Espagne, de faire du négoce en Sardaigne et en Afrique, hormis Carthage), montrent que Tyr et Carthage avaient les mêmes intérêts en Méditerranée occidentale, qui se traduisent par les mêmes sphères

149 Diodore de Sicile, XV, 2; Isocrate, *Evagoras*, IV, 161, IX, 62; pour les autres révoltes, *cf.* Diodore de Sicile, XV, 90. XVI, 41.

150 Sur la crainte d'Alexandre, *cf.* Arrien, II, 17.

151 *Périple de Scylax*, 112.

152 *Cf.* p. 85, 86, 89, 90, 92-94, 97, 100, 101 etc.

153 *Cf.* par exemple C. et G. Charles-Picard, *Vie et mort de Carthage*, Paris 1970, p. 153; S. Moscati, *L'épopée des Phéniciens* Paris, 1971, p. 186; G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 186; G. Garbini, *I Fenici Storia et Religione*, Naples, 1980, p. 145. P. Pedech, *op. cit*, p. 385-387. J. De Foucault, *op. cit.*, p. 59, note 1.

154 F. Decret, *Carthage ou l'empire de la mer*, Paris 1977, p. 106.

économiques et les mêmes marchés. Le traité prouve, par ailleurs, que Carthage était déjà non seulement complètement indépendante du pouvoir central de Tyr, mais qu'elle s'était substituée, sur le plan politique, à sa métropole en Méditerranée occidentale. Tous les comptoirs, hormis Utique, sont passés sous son hégémonie politique et économique, dans la mesure où ils ne sont pas représentés dans ce traité. D'autre part, ils ne pouvaient pas, selon le traité, recevoir de négociants romains et ne pouvaient importer ou exporter que par l'intermédiaire de leurs marchands, ou par celle des Carthaginois et des Tyriens. Il ne restait à Tyr qu'à faire du commerce dans une zone contrôlée par la marine carthaginoise, mais définie en fonction des intérêts de tous les Phéniciens. La participation d'Utique dans ce traité montre qu'elle avait les mêmes intérêts que Carthage dans la région. Par l'interdiction aux Romains de faire du commerce dans son port, elle reconnaît la supériorité de Carthage.

Il est important de souligner que la domination de Carthage sur la Méditerranée occidentale n'est pas incompatible avec la poursuite de ses relations avec Tyr, ni avec celles que cette dernière entretenait avec le reste de ses colonies. Il s'avère que l'expansion de la grande cité punique ne s'est pas réalisée au détriment de Tyr qui, affaiblie par les conquêtes militaires assyriennes, babyloniennes et perses, aurait passé son héritage à Carthage. Les marchands tyriens faisaient du commerce dans la région aux VIIème et VIème siècles av.J.-C., et continuaient à en faire à l'époque de ce traité. Par celui-ci Carthage défendait les intérêts de tous les Phéniciens. Son expansion se révèle ainsi complémentaire de celle de Tyr, bien adaptée à la situation politique et économique de la région.

Les clauses de ce traité, qui a été renouvelé entre 279 av.J.-C., et 276 av.J.-C., ont été respectées. L'activité commerciale des marchands tyriens est restée sans doute intacte. Le contact entre Tyriens et Carthaginois, que ce soit à Carthage ou dans les divers comptoirs, a donc été maintenu. Il s'est, par ailleurs, poursuivi au cours de la première moitié du IIème siècle, et ce, d'après Tite-Live[155] qui nous

[155] Tite-Live, XXXIII, 48, 3.

rapporte que lors de sa fuite vers l'Orient, *Hannibal* s'est arrêté dans l'île de Cercie (l'actuelle Kerkena) "... où étaient réunis plusieurs navires marchands avec leurs cargaisons. Lorsqu'il prit terre, on accourut en foule au-devant de lui pour le saluer, on le pressa de questions. Il fit répondre qu'il était envoyé en ambassade à Tyr". A Tyr, nous informe le même auteur(156) "il fut reçu dans une seconde patrie". A Antioche, pour mener à bien son plan contre Rome, il envoya un marchand tyrien à Carthage pour s'assurer des dispositions de ses concitoyens. Le marchand fut reconnu dans cette cité et traduit devant le Conseil des Anciens mais ne fut pas arrêté car, précise Tite-Live(157), "... C'était, disaient-ils, donner un fâcheux exemple que d'arrêter sans preuve des étrangers. Les Carthaginois seraient exposés à de pareils affronts soit à Tyr, soit dans les autres marchés où ils se rendaient en si grand nombre". Les livres XXX et XXXIV dont ces témoignages sont extraits ont pour source principale, Polybe, considéré par Tite-Live comme une source sûre pour toutes les affaires romaines surtout quand elles ont la Grèce pour théâtre(158). Ce que l'on sait de Polybe(159) et de sa méthode historique nous permet de nous fier à ses témoignages, d'autant plus que, n'altérant pas l'image de Rome, ces événements n'avaient pas lieu d'être modifiés par Tite-Live, à qui l'on reproche de prendre des libertés avec sa source, quand les Romains sont en jeu(160). Selon St. Gsell(161), les navires stationnés dans l'île de Kerkena lors de la fuite d'*Hannibal* vers l'Orient étaient tyriens. Pourtant, le fait qu'*Hannibal* ait eu peur d'être dénoncé aux Romains, indique probablement qu'il s'agissait de marchands puniques. En effet, ceux-ci étaient au courant de la situation politique de Carthage et avaient intérêt à arrêter l'ennemi de Rome. Quoique la connaissance de l'origine de ces marchands soit utile pour comprendre les relations commerciales entre Tyr et

156 Tite-Live, XXXIII, 49, 5.

157 Tite-Live, XXXIV, 61, 13.

158 H. Bornecque, *Tite-Live*, Paris, 1933, p. 80.

159 J. Pedech, *op. cit.* passim.

160 E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique* (323 - 30 av. J. C.) T. II. Des avènements d'Antioches III et de Philippe V à la fin des Lagides, Nancy - 1967, p. 492.

161 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 165.

Carthage, le plus important est le non-étonnement des négociants à l'affirmation d'*Hannibal* de son voyage à Tyr. Il prouve l'existence effective de relations entre le deux cités. Le témoignage relatif à l'envoi d'un marchand tyrien à Carthage par *Hannibal* , pour contacter ses partisans et se soulever contre Rome, nous permet de déduire que la fréquentation de cette ville par les négociants tyriens était suffisamment importante pour que cet émissaire puisse passer inaperçu. Les marchands carthaginois se rendaient à Tyr, c'est ce qui ressort du refus des membres du sénat carthaginois d'arrêter l'envoyé d'*Hannibal*.

1. 4. L'INDEPENDANCE DE CARTHAGE A TRAVERS LE TEXTE DE DION CHRYSOSTOME

Selon Dion Chrysostome(162) "Hannon avait transformé les Carthaginois des Tyriens qu'ils étaient en Libyens, grâce à lui, ils avaient habité la Libye au lieu de la Phénicie, acquis beaucoup de richesses, de nombreux marchés, ports et trirèmes et dominé sur mer et sur terre".

Plusieurs hypothèses ont été émises sur la détermination de l'époque évoquée par ce texte. Généralement, on avance la fin du VIème siècle av.J.-C., en se fondant sur le texte de Justin relatif aux guerres de Sicile menées par un général nommé *Magon*(163). D'autres préfèrent le Vème siècle, car le texte fait allusion à la constitution d'un territoire carthaginois en Libye(164). Il faut remarquer que le texte est imprécis. Il est difficile de connaître l'époque de cet *Hannon*, auteur de cette indépendance selon le texte. La fourchette de temps comprise entre le dernier quart du VIème siècle et le milieu du Vème siècle est

162 Dion Chrysostome, *Discours*, XXV, 7.

163 Von Gutschmid, *Kleine Schriften*, T. II, Leipzig, 1890, p. 71: C'est Magon dont parle Justin (XVIII, 7,); G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 306, place ce *Hannon* à une époque plus récente; J. Katzenstein le situe au milieu du VIème siècle av. J. - C., époque où *Merbalos* roi de Tyr aurait été déporté à Babylone, *cf. History of Tyre*, Jerusalem, 1973, p. 339; idem, "Tyre in the Early Persian Period, 539-486 B.C.E.", dans *Biblical Archeologist*, 42, (1979), p. 24 et 28.

164 St. Gsell, *HAAN*, T. I, p. 421-422; C.G. Charles-Picard, *Vie et mort de Carthage*, Paris, 1970, p. 89.

relativement courte. Le changement de la politique carthaginoise a commencé à se dessiner vers le milieu du VIème siècle av.J.-C. et s'est confirmé au Vème siècle av.J.-C. par l'acquisition d'un territoire en Libye. Quant à l'interprétation du texte lui-même, St. Gsell[(165)] y voit un témoignage de l'indépendance de Carthage vis-à-vis de la tutelle de Tyr, alors que pour G. Bunnens[(166)], il montre que les Carthaginois ont rompu avec une politique commerciale attentiste pour se livrer à une autre expansionniste, ce qui lui permet de situer l'époque d'*Hannon* à la fin du VIème siècle av.J.-C. Cette indépendance politique de Carthage aurait été catastrophique et désastreuse pour l'économie de Tyr, Carthage tenant sous sa coupe toutes les colonies occidentales. Cette indépendance a entraîné, selon J. Katzenstein[(167)], la décadence de Tyr et a contribué, par voie de conséquence, à la montée de Sidon au premier rang des cités phéniciennes de l'Orient, montée favorisée, par ailleurs, par les rois perses à partir de *Cambyse* dont le projet de conquérir Carthage a échoué vu le refus de collaboration tyrien[(168)]. Toutefois, le changement de la politique carthaginoise n'est pas l'unique cause de la faiblesse de Tyr, puisque les marchands tyriens commerçaient avec les colonies de la Méditerranée occidentale, et ce, dans des zones commerciales contrôlées et défendues par Carthage, comme vu précédemment. Par ailleurs, le texte ne fait pas allusion d'une manière claire aux rapports politiques entre Tyr et Carthage, mais insiste, en revanche, sur le changement de vocation de Carthage.

1.5. LES PUISSANCES DOMINANT TYR ET CARTHAGE

Des indices laissés par certains historiens anciens témoigneraient de l'intérêt porté à Carthage par certains dynastes (Taharqa, Nabuchodonosor, Cambyse, Xerxès, Alexandre le Grand) de puissances (telles que l'Egypte, la Babylonie, l'empire perse et la Macédoine) qui ont dominé Tyr. Cet intérêt prouve l'existence de relations entre Tyr et sa grande colonie.

[165] St. Gsell, *ibid*, p. 421-422.

[166] G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 306.

[167] J. Katzenstein, "Tyre in the Early Persian Period", dans *Biblical Archeologist*, 42, (1979), p. 29.

[168] Hérodote, III, 19.

1.5.1. L'Egypte, la Babylonie et Carthage

Strabon[169] nous rapporte que "Mégasthène prétend que, comme Sésostris, il (Taharqa) étendit ses conquêtes jusqu'au détroit des colonies et jusqu'en Europe". Falvius Josèphe[170] nous dit que "Mégasthène fait aussi mention de ce roi (Nabuchodonosor) au livre IV de ses Indiques (II Rois, 25, 27, Jér, 52, 31), où il essaie de montrer qu'il surpassa Héraclès par son courage et la grandeur de ses exploits: il dit, en effet, que ce roi soumit la plus grande partie de la Libye et de l'Ibérie". Strabon doute du témoignage de Mégasthène, tandis que Flavius Josèphe le cite seulement, mais comme il ne l'appuie pas, peut-être n'y croit-il pas. Il est difficile de tenir compte de cette tradition qui exalte Taharqa en tant que conquérant[171]. Elle pourrait n'être qu'une simple légende ayant pour origine l'alliance entre Tyr et ce souverain, vers 673 au moment où la cité phénicienne était à la tête d'un vaste empire englobant "les colonnes d'Hercule". Cette légende pourrait traduire les intentions du pharaon de contrôler les filiales de Tyr[172]. Quant au témoignage transmis par Flavius Josèphe, il n'a pas de fondement. En effet, Nabuchodonosor n'a conquis ni la Libye ni l'Espagne. D'ailleurs, sa domination en Syrie et en Palestine ne s'est pas faite sans difficultés puisqu'il s'y est rendu chaque année, et ce, jusqu'en 594, date de la fin des chroniques babyloniennes. Ses attaques contre l'Egypte ont totalement échoué en 605 et 601[173]. Aucun indice dans l'œuvre militaire de ce roi en Asie occidentale et en Egypte ne laisse supposer une marche vers les colonies occidentales de Tyr. Probablement, cette légende a-t-elle pour origine l'acharnement de Nabuchodonosor quant à tenter de dominer la côte

[169] Strabon, XV, 1, 6.

[170] Flavius Josèphe, *Ant. Jud.*, X, 11, 1 (227).

[171] J. Leclant, "Les relations entre l'Egypte et la Phénicie depuis le voyage d'Ounamon jusqu'à la conquête d'Alexandre", dans *The Role of the Phoenicians in the Interaction of Mediterranean Civilisation* (Papers presented to the Archeological Symposium at the American University of Beirut, March 1968), Beyrouth, 1968, p. 15 et note 61.

[172] St. Gsell, *HAAN*, T. I, p. 418, note 2.

[173] P. Garelli - V. Nikiprowetski, *Le Proche-Orient asiatique*, T. II, Paris 1974, p. 152.

syro-palestinienne et l'Egypte. La Libye et l'Espagne constituent dans ces légendes des pays à conquérir par les deux grandes puissances de l'époque. C'est probablement leur importance dans la vie économique de Tyr qui aurait fait d'elles une source à contrôler. Les deux légendes ne font pas mention de Carthage qui, à cette époque, ne domine ni la Libye, ni l'Espagne, mais dépend encore de Tyr, malgré son début d'expansion comme vu précédemment.

1.5.2. Les souverains perses et Carthage.

1.5.2.1. Le projet de Cambyse de conquérir Carthage

Durant le dernier quart du VIème siècle av.J.-C., après avoir occupé l'Egypte, le roi perse Cambyse voulut entreprendre une campagne contre Carthage "... mais les Phéniciens refusèrent d'obéir, ils étaient, disaient-ils, liés par de grands serments et agiraient d'une façon impie, s'ils partaient en guerre contre leurs propres enfants"(174).

Ce témoignage n'est rapporté que par Hérodote, celui-ci l'ayant recueilli d'après ses dires lors de son voyage en Egypte. Appartenant à un passé très récent par rapport à l'époque de cet historien, il ne fait, cependant, pas l'unanimité des historiens modernes. Certains(175) allèguent, sans avancer d'argument, que si Cambyse a voulu s'emparer de Carthage c'est qu'elle ne représentait à ses yeux qu'une dépendance de Tyr. D'autres(176) doutent de ce projet, la flotte de Cambyse n'étant constituée, essentiellement, que de vaisseaux grecs. Néanmoins la présence de Grecs dans l'armée perse ne signifie pas absence totale de Phéniciens. En effet, avant la marche sur l'Egypte, les troupes perses étaient stationnées dans un port proche de Tyr(177) et le grand roi avait besoin de l'adhésion des Phéniciens dans la réalisation de son projet,

174 Hérodote, III, 19.

175 St. Gsell, *HAAN*, T. II, p. 418; A. R. Burn, *Persia and the Greeks. The Defense of the West* 546-478 B. C., Londres 1962, p. 86.

176 J. E. Powell, "Notes on Herodotus-II", dans *The Classical Quarterly*, 29 (1935), p. 150; P. E. Legrand, *Hérodote, Histoire, Livre III*, 3ème éd. (coll. des Universités de France) Paris, 1958, p. 51, note 2.

177 J. Katzenstein "Tyre in the Early Persian Period", dans *Biblical Archeologist*, 42, (1979), p. 27.

même s'ils ne constituaient qu'une minorité dans son armée, car il allait occuper leur plus grande colonie. On a douté aussi d'une partie du récit d'Hérodote relatif au séjour de Cambyse en Egypte[178]. En effet, cet auteur a décrit les actes impies commis par le grand roi contre les divinités et les temples égyptiens, alors qu'on a pu démontrer que ce souverain a essayé de se légitimer comme roi d'Egypte afin d'être accepté par les Egyptiens. Ceci pourrait-il mettre en doute le témoignage d'Hérodote? Remarquons que de tels actes hostiles à la religion égyptienne n'étaient pas conformes à ce qu'on sait de sa politique religieuse, ainsi que de celle de son père Cyrus, caractérisée par la tolérance dans le but de dominer les régions soumises[179]. On explique les actes de Cambyse contre les dieux égyptiens par son caractère, tel que le décrit Hérodote: un furieux épileptique. On n'a aucune preuve confirmant ou infirmant le témoignage d'Hérodote concernant le projet de Cambyse. Cependant, il ressort des études relatives au voyage de l'historien en Egypte, que nombreuses sont les informations dignes de foi[180]. Comment peut-on expliquer l'attitude des Tyriens? Difficile est-il de répondre, les indices se portant manquants. Selon Hérodote, il s'agissait pour les Phéniciens de ne pas violer les serments et la parenté qui les unissaient aux Carthaginois. Un serment est un engagement qui sert à appuyer une déposition ou à affirmer une promesse. "Il est essentiellement une automalédiction conditionnelle, une imprécation par laquelle on appelle sur soi-même quelque malheur, dont on mériterait d'être frappé, dans le cas où ce que l'on dit ne serait pas vrai"[181]. Cette volonté morale de rester fidèle au serment se crée par le phénomène de la parenté qui entraîne l'aide mutuelle et la solidarité. Par

[178] K.M.T. Atkinson "The Legitimacy of Cambyses and Darius as Kings of Egypt", dans *JAOS*, 76, 1956, p. 168.

[179] A. T. Olmstead, *History of the Persian Empire*, Chicago, 1948, p. 91; J. Duchesne Guillemin, "Religion et politique de Cyrus à Xerxès", dans *Persica*, 3 (1967), p. 4.

[180] Sur le voyage d'Hérodote en Egypte, cf. C. Sourdille, *"La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Egypte*, Paris, 1970, passim; F. Oertel, *Hérodots Agyptischer Logos und die Glaubwürdigkeit Herodots*, Bonn, 1970, passim.

[181] E. Westermarck, *L'origine et le développement des idées morales*, traduit en français par R. Godet, T. II, Paris, 1929, p. 115-116; H. Zaza, *Le serment chez les anciens sémites* (thèse de doctorat es-lettres), Paris, 1957, passim.

conséquent, la parenté aurait pu suffire pour empêcher les Phéniciens d'attaquer Carthage avec Cambyse. Ces serments indiqueraient peut-être une entente entre Tyr et Carthage.

Certains historiens ont relevé la coïncidence entre le refus de Tyr à Cambyse et son déclin économique, déclin accompagné par la montée de Sidon dans tous les domaines, devant les cités phéniciennes. L'essor de Sidon a été favorisé par ce roi et ses successeurs, Darius, Xerxès et Artaxerxès. Toutefois, le déclin de Tyr a aussi été interprété différemment. Ainsi H. Winkler(182) l'explique-t-il par une aide fournie par Tyr à l'Egypte lors de la campagne de Cambyse contre ce pays, hypothèse qui n'a pas de fondement historique puisque, au contraire, des Tyriens étaient d'après Hérodote, dans l'armée perse. Quant à F. C. Movers(183) il voit dans les guerres que Tyr a menées contre les envahisseurs assyriens, puis babyloniens, la cause principale de la fuite des grands marchands à Carthage, fuite qui aurait entraîné le déclin de Tyr.

A travers le projet de Cambyse, il nous semble que, d'une part, Carthage était déjà indépendante de Tyr, avant la fin duVIème siècle av. J. C. et qu'une sorte d'entente la liait à sa ville-mère. D'autre part, que Carthage était connue à cette époque en Orient, du moins par les autorités perses. Enfin, que même dans le cas où ce témoignage s'avérait faux, Hérodote n'était pas, très probablement, sans ignorer qu'à l'époque de ce souverain, Tyr était en relation avec sa grande colonie.

1.5.2.2. Darius et Carthage

Justin(184) note que Darius avait envoyé des députés aux Carthaginois, leur interdisant "d'immoler des victimes humaines, et de se nourrir de chiens", le roi leur ordonnait aussi d'ensevelir leurs morts

182 H. Winkler, "Himmels und Meltenbild der Babylonier", dans *Der Alte Orient*, 3, 2, (1903), p. 3-6.

183 F. C. Mover, *Die Phönizier*, T. II, Berlin, 1849, p. 475; cf. aussi le point de vue de J. Katzenstein, "Tyre in the Early Persian Period" (539-486 B.C.) dans *Biblical Archeologist*, 42 (1979), p. 23-24.

184 Justin, XIX, 1, 10-13.

au lieu de les livrer aux flammes, et demandait leurs secours contre la Grèce où il allait porter ses armes. Sans cesse en guerre avec leurs voisins, les Carthaginois lui refusèrent leurs secours. Mais pour ne point multiplier les refus, ils se soumirent en tout le reste à ses ordres".

On ne connaît pas la source de ce texte, que G. Busolt[185] attribue à Timée, et qui ne fait pas l'unanimité des historiens modernes. M. Duncker[186] croit en la réalité de cette ambassade comme il croit à l'alliance entre Xerxès et Carthage dont nous parlerons plus loin. D'après E. A. Freeman[187] et T. J. Dunbabin[188], il y a eu confusion entre la tradition de l'ambassade envoyée par Xerxès à Carthage et celle de l'interdiction du sacrifice humain que Gélon, tyran de Syracuse, aurait imposée à Carthage suite à la bataille d'Himère[189]. On a fait remarquer, par ailleurs[190] que les expéditions de Darius contre les Grecs n'étaient ni vindicatives ni cruelles, à la fin du VIème siècle, de 512 jusqu'à 500, qu'il n'y eut aucune poussée perse vers l'Ouest. Pourquoi Darius aurait-il alors cherché à s'entendre avec Carthage? Il semble clair que cette entente n'est qu'une rêverie complaisante de vainqueurs de 480 av. J. - C. Enfin, Darius n'a pas fait appliquer les principes de sa religion dans ses provinces[191], ce qui montre indirectement que le texte de Justin ne correspond pas à la réalité.

Fruit de l'imagination de Trogue-Pompée, l'idée de l'envoi d'une ambassade perse à Carthage ne pouvait être conçue qu'à partir de quelques éléments réels, notamment la possibilité de contact entre l'Orient et l'Occident phénicien et l'indépendance de Carthage par rapport au pouvoir central de Tyr.

[185] G. Busolt, *Grieschishe Geschichte,* T. II, Die Perserkige und das attische Reich, Gotha, 1888, p. 259.

[186] M. Duncker, *Geschichte des Altertum,* T. IV, Leipzig, 1880, p. 527.

[187] E. A. Freeman, *History of Sicily,* Oxford, 1891, p. 482-483.

[188] T. J. Dunbabin, *The Western Greeks,* Oxford, 1948, p. 420-423.

[189] St. Gsell, *HAAN,* T. I, p. 438.

[190] E. Will, *Le monde grec et l'Orient,* T. I, Le Vème siècle (510-403), Paris, 1972, p. 89-90.

[191] E. Dhorme, *op. cit,* p. 619-641; E. Will, *ibid,* p. 24.

1.5.2.3. Xerxès et Carthage

Selon Diodore de Sicile[192], Xerxès aurait envoyé une ambassade aux Carthaginois "... pour solliciter leur concours; il fut convenu: pendant qu'il porterait les armes contre les Grecs qui habitent la Grèce, les Carthaginois mettraient en campagne des forces considérables pour faire la guerre aux Grecs qui habitent la Sicile et en Italie".

Ce témoignage est aussi rapporté par Euphore[193]. Il est relativement tardif par rapport aux deux batailles de Salamine et d'Himère en 480 av.J.-C., auxquelles il fait allusion. Née au milieu du IVème siècle, cette tradition qui voit une lutte commune des Grecs contre les Perses et les Carthaginois est différente de celle du Vème siècle, comme l'a démontré Ph. Gautier[194]. En effet, Hérodote[195], ne garantit pas la simultanéité des deux batailles. Le poète Pindare[196] célébrant en 470 av. J. - C., les succès des tyrans siciliens à Himère en 480 av. J. - C. et à Cumes contre les Etrusques en 474 av. J. - C. les a associés aux victoires grecques de Platées et de Salamine. Il a comparé la bataille de Cumes à celle de Salamine, comparaison qui interdit tout parallèle entre Himère et Salamine. A la fin du Vème siècle av. J. - C., parlant des guerres médiques et de l'expédition de Sicile, Thucydide[197] ne fait, quant à lui, aucune allusion à la bataille d'Himère et laisse, même entrevoir chez les Athéniens, une grande ignorance de la Sicile. Il est donc clair, qu'aucune source du Vème siècle ne fait allusion à un parallélisme entre Himère et Salamine et à une coalition perso-carthaginoise. Au IVème siècle av. J. - C., Euphore[198] a puisé son information dans Hérodote lui empruntant les

[192] Diodore de Sicile, XI, 1-4.

[193] Euphore. Fr. 186 Schol.Pindar. Pyth. I. 141 b.

[194] Ph. Gautier, "Le parallèle Himère-Salamine au Vè et au IVè siècle av. J.-C.", dans *REA*, 68, (1966), p. 5-32.

[195] Hérodote, VII, 165-166; sur ce témoignage, *cf.* L. Pareti, "La battaglia di Imera" dans *Le Studi siciliani e italioti*, Florence, 1914, p. 113-169.

[196] Pindare, *Pyth*, I, 137-156.

[197] Thucydide, I, 18 et 23.

[198] *F. G. H.*, 2 C (Kommentar), Berlin, 1926, p. 38; sur les sources d'Ephore, *cf.* E. Cavaignac, "Réflexions sur Ephore", dans *Mélanges Glotz*, T. I, Paris, 1933, p. 143-161.

données précises de son récit, y compris les chiffres des contingents militaires, et a déduit le témoignage de la coalition perso-carthaginoise des vers de la première pythique, comme le pensait le scholiaste de Pindare qui nous a transmis le fragment d'Euphore[199]. Cette idée de coalition a suscité une polémique entre historiens modernes. Ceux qui soutiennent l'existence d'une telle alliance[200] se fondent sur les témoignages d'Euphore et de Diodore de Sicile et pensent qu'au Vème siècle les Grecs de Grèce péninsulaire et les Occidentaux en ont été les victimes. H. Bengetson[201], le dernier, à notre connaissance, des partisans de cette hypothèse, écrit "Aus dieser Erkenntnis ergab sich der Abschluss eines persisch-karthagischen Bundnisses, an dessen Geschichtlichkeit man nicht zweifeln solle". Il cite le traité dans ses "Staatsvertrage"[202]. Se référant à Hérodote[203] qui aurait signalé le traité s'il l'avait connu, et Aristote[204] qui voit dans le synchronisme des deux batailles une pure coïncidence, les partisans de la seconde thèse[205] rejettent les témoignages relatifs au traité perso-carthaginois et considèrent la simultanéité des deux guerres comme le fruit du hasard. En outre, les causes des deux guerres sont différentes; les conséquences que Carthage a subies suite à sa défaite, ne révèlent pas l'ampleur du conflit et le système des alliances qui auraient eu lieu; l'empire perse n'avait par ailleurs pas de visées sur les colonies grecques d'Occident[206].

199 Ph. Gautier, *op. cit.* p. 27.

200 *Cf.* par exemple, G. B. Grundy, *The Great Persian War and its Preliminaries*, Londres, 1901, p. 421-428; J. B. Bury, *A History of Greece*, Londres, 1901, p. 325-326; Ph. E. Legrand, *Hérodote, Histoire*, VII, p. 166, note I; A. R. Burn, *Persia and the Greeks*, Londres, 1962, p. 306, note 30.

201 H. Bengtson, *Grieschishe Geschichte*, Münich, 1960, p. 163.

202 H. Bengtson, *Die Staatsverträge des Altertums*, T. II, (203) Münich et Berlin, 1962, n° 129.

203 Hérodote, VII, 165-166.

204 Aristote, *Poétique*, 1459a, 25, traduction J. Hardy, Paris, 1932.

205 E. A. Freeman, *History of Sicily*, Oxford, 1891, p. 511; K. J. Beloch, *Grieschische Geschichte*, T. II, Strasbourg, 1897, p. 72, note 2; T. J. Dunbabin, *The Western Greeks*, Oxford, 1948, p. 422; G. Hignett, *Xerxes'Invasion of Greece*, Oxford, 1963, p. 17-18; H. Berve, *Die Tyrannis bei den Griechen*, T. II, Münich, 1967, p. 601.

206 E. Will, *Le monde grec et l'Orient*, T. I. Le Vème siècle (510-403), Paris, 1972, p. 233-237.

Difficile est-il, néanmoins, d'accepter la simultanéité des deux batailles comme le résultat d'un pur hasard. Aucun témoignage ne révèle l'existence de relations entre le grand roi et les Carthaginois. Mais ces derniers en liaison avec leur ville-mère pouvaient être au courant du plan d'attaque de Xerxès[207], En effet, Carthage était en contact avec sa ville-mère, sans cela Euphore n'aurait pas interprété les vers de la première pythique de Pindare dans le sens d'une alliance entre le grand roi et Carthage. Ce contact explique le synchronisme des deux batailles et montre que Carthage, tout en restant en relation avec Tyr, et par son intermédiaire avec tout l'Orient, agit en Méditerranée occidentale en tant que grande puissance, et profite de la conjoncture internationale pour réaliser ses objectifs en Sicile.

1.5.3. Alexandre le Grand et Carthage

1.5.3.1. Alexandre et l'ambassade carthaginoise à Tyr.

Nous avons déjà fait effet de la présence d'une ambassade carthaginoise à Tyr, lors de son siège par ce roi et indiquons ici les textes soulignant l'attitude d'Alexandre le Grand vis-à-vis des membres de cette ambassade. A ce propos, Quinte-Curce[208] rapporte que ce roi "épargna les députés de Carthage, mais ne manqua pas de leur déclarer une guerre que la nécessité du moment remettait à plus tard" ; événement signalé aussi par Arrien[209] mais comportant une omission notable puisqu'il signale, sans plus, qu'Alexandre le Grand aurait épargné tous ceux qui s'étaient réfugiés dans le temple de *Milqart.*

Ce point de divergence entre les deux témoignages découle probablement, comme nous l'avons déjà dit[210] de l'existence de deux sources différentes. L'avertissement lancé par Alexandre aux Carthaginois rappelle le témoignage relatif au plan de la conquête de l'Occident incluant Carthage, qui aurait été trouvé à sa mort,

207 K. Meister, "Das Persisch-Karthagische Bündnis Von 481 v. Chr." dans *Historia,* 19, (1970), p. 611.

208 Quinte-Curce, IV, IV, 18.

209 Arrien, II, 24, 5.

210 *Cf. supra,* p. 42 - 43.

témoignage mis en doute par des historiens modernes[211]. Il est très probable que l'auteur ou sa source ait voulu montrer, par cet avertissement, qu'Alexandre le Grand aurait envisagé la conquête de Carthage depuis le début de ses exploits en Orient.

Certains témoignages signalent l'attitude de Carthage face au siège de Tyr. Quinte-Curce[212] mentionne l'arrivée de "... trente députés de Carthage. Ce fut pour les assiégés une consolation plus qu'un secours, ils annonçaient en effet qu'une guerre intérieure paralysait Carthage... Les Syracusains alors incendiaient l'Afrique".

Nous avons vu qu'Arrien[213] n'en parle pas. En outre, la grande cité punique n'était pas en lutte contre Agathocle. Son invasion en Afrique a eu lieu en 309 av. J. C. et non pas en 333 av. J. C., année du siège de Tyr. Au cours de cette année-là, Carthage avait des problèmes intérieurs [214]. La crédibilité de ce texte est donc très faible, l'unique information vérifiable étant inexacte.

Deux autres traditions soulignent la confiance que Tyr aurait eue en Carthage, lors de son siège. Diodore de Sicile[215] nous dit que "Les Tyriens avaient confiance dans leur colonie de Carthage", fait également rapporté par Justin[216]. Le second témoignage fait état de l'envoi de nombreux réfugiés tyriens dans cette cité; Quinte-Curce[217] note: "... Malgré la grandeur de leur déception, ils se séparèrent de leurs femmes et des leurs enfants, ils les firent passer à Carthage". Diodore de Sicile et Justin[218] rapportent également cet événement. Si pour Quinte-Curce cette expatriation découle de l'impossible aide carthaginoise, pour Diodore de Sicile elle est la conséquence de l'aggravation de la situation. Quant à Justin, il voit en cet acte, la

211 *Cf. infra*, p. 67 - 68.
212 Quinte-Curce, IV, III, 19.
213 *Cf. supra*, p. 42.
214 St. Gsell, *HAAN*, T. II, p. 242-250; T. III, p. 16-17.
215 Diodore de Sicile, XVII, 40, 3.
216 Justin, XI, 10, 12.
217 Quinte-Curce, IV, III, 20.
218 Diodore de Sicile, XVII, 42, 1; Justin, XI, 10, 14.

volonté des Tyriens de résister en suivant l'exemple de *"Didon"*, la fondatrice légendaire de Carthage. Ce dernier ajoute que les Tyriens ont reçu des secours de leur colonie.

Ces divergences entre témoignages nous font douter de leur authenticité, d'autant plus qu'Arrien ne cite pas ces événements. Pourquoi Carthage n'a-t-elle pas secouru Tyr. Tyr luttait pour sa survie, l'enjeu était donc de taille, et paradoxalement, Carthage reste passive et se serait contentée de recevoir des réfugiés. St. Gsell(219), pense que Carthage, craignant le danger d'Alexandre, n'a pas osé intervenir pour soutenir sa ville-mère. J. Elayi(220) suppose l'existence d'une crise entre les deux cités, crise qui aurait commencé dès le début du Vème siècle av.J.-C. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse selon laquelle la révolution religieuse qui aurait été réalisée en 396 av.J.-C., suite à l'introduction à Carthage du culte de Déméter et de Coré, aurait eu pour conséquence une diminution probable de la piété religieuse des Carthaginois envers les divinités phéniciennes y compris celles de Tyr, et ce, au profit des dieux grecs. Aucune source directe en faveur de cela ne peut être invoquée. En outre, l'auteur évoque le sacrifice par substitution pour prouver, d'une part, les dires de certains historiens anciens quant au non-respect de certains Carthaginois du rite du sacrifice humain, et d'autre part, pour illustrer le changement qui se serait opéré au cours du IVème siècle av.J.-C. Remarquons que le sacrifice de substitution est déjà attesté au VIIème siècle av.J.-C. (221). En outre, et bien que l'auteur reconnaisse l'autorité du témoignage de Polybe à propos du deuxième traité commercial entre Carthage et Rome en 348 av.J.-C. (III, 24) dans lequel figure également Tyr aux côtés de Carthage, et ce, en tant que partenaire commercial, il suppose que cette crise, qui aurait commencé au début de ce siècle, ne se serait manifestée qu'en 333 av.J.-C.

Le silence des documents ne permet de formuler aucune réponse valable. Essayons, néanmoins de comprendre l'attitude de Carthage de

219 St. Gsell, *HAAN*, T. III, p. 16-17.

220 J. Elayi, "The Relations between Tyre and Carthage during the Persian Period", dans *JANES*, 13 (1981), p. 20-24.

221 *Cf.* pour Carthage, *CIS*, I, 5684 et 5685; pour Malte, *CIS* I, 123 A et B.

par sa situation à l'époque. La capacité militaire de cette puissance a été affaiblie par les guerres successives menées contre les Grecs de Sicile depuis la fin du IVème siècle av.J.-C.(222). Cette faiblesse a en outre été aggravée par les luttes intérieures entre les grandes familles aristocratiques afin de s'emparer du pouvoir (223). Les conséquences de cette crise se constatent en 338 av.J.-C. par la conclusion hâtive de la paix lors de l'attaque subite de sa province de Sicile en 345 av.J.-C. Bien que Carthage ait pu conserver les limites de son territoire, ses concessions n'en étaient pas moins fort avantageuses, la plus importante étant son engagement à ne plus secourir les tyrans qui seraient en guerre contre les Syracusains. Autrement dit, elle s'est engagée à ne plus intervenir dans les affaires des Grecs et surtout à laisser le champ (de manœuvre) libre à Syracuse(224). D'autre part, et suite à ce traité, Carthage est pendant de longues années restée très passive. Elle n'avait "ni l'occasion, ni sans doute le désir de recommencer la grande lutte pour la possession de la Sicile"(225). Elle s'est alors contentée d'entretenir par des moyens diplomatiques les querelles fratricides des Grecs. A cette situation s'ajoute la grande puissance militaire d'Alexandre le Grand et ses conquêtes spectaculaires, tant en Grèce qu'en Orient. A la veille du siège de Tyr, il était presque le grand maître de l'Orient. Carthage, qui était certainement au courant des événements en Orient, n'aurait pas osé intervenir. Consciente de ce grand danger et de ses faiblesses, la grande cité punique a suivi sans réagir les événements de Tyr. En Occident, elle n'est intervenue dans les affaires de la Sicile qu'en 316 av.J.-C., quand un certain *Amilcar* a aidé Agathocle à Syracuse. A cette époque-là, le spectre du danger avait disparu, les généraux d'Alexandre s'étant partagé son immense héritage. Certes, les jalons manquent pour suivre la politique de Carthage, mais le bouleversement politique de l'Orient tout entier a, probablement, eu son poids dans les décisions carthaginoises.

[222] St. Gsell, *HAAN*, T. III, p. 1-16.
[223] St. Gsell, *HAAN*, T. III, p. 244-246-248.
[224] St. Gsell, *HAAN*, T. III, p. 16-17.
[225] St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 18.

1.5.3.2. La présence d'une éventuelle ambassade carthaginoise à Babylone

La présence de cette ambassade en cette ville, en 324 av. J. - C. nous est rapportée par deux auteurs. Il s'agit de Diodore de Sicile et de Justin(226). Le premier relate que "... de toutes les parties ou presque du monde habité, des ambassadeurs arrivèrent... En plus des envoyés des peuples cités et princes d'Arce, il arriva également beaucoup de monde d'Europe et d'Afrique. En Afrique, les Carthaginois et les Libyphéniciens...".

Ces textes nous semblent n'avoir été étudiés que par W. W. Tarn(227). Il rappelle qu'Arrien doute de la présence de l'ambassade carthaginoise à Babylone; sa source, Ptolémée, n'aurait pas oublié de signaler la délégation d'une grande puissance, si effectivement, elle y avait été. Les ambassades signalées par les deux autres historiens ont été attribuées à Clitarque, mais en réalité, ne sont qu'invention, car les listes citées par ces auteurs ne sont pas identiques et contiennent des erreurs. En effet, la région de la "Gaule" qui aurait envoyé une ambassade, ne portait pas ce nom à l'époque d'Alexandre; ce terme ne remontant qu'au premier siècle av.J.-C.; quant aux Macédoniens, ils n'auraient pas envoyé une ambassade à leur propre roi, la Sardaigne quant à elle n'était pas une "civitas", mais une possession carthaginoise, enfin expression de Diodore de Sicile "toutes les parties ou presque du monde habité "n'a été usitée qu'à l'époque des Séleucides. La liste originale était destinée, selon l'auteur, à montrer qu'Alexandre le Grand était le maître du monde; elle doit être mise en relation avec le supposé plan de ce roi qui aurait visé à conquérir la côte d'Afrique du Nord ainsi que l'Espagne et la Gaule(228). Sans analyser ces textes, certains historiens modernes se sont limités à chercher les éventuels mobiles qui ont poussé Carthage à envoyer cette ambassade à Alexandre le Grand. St. Gsell(229) voit derrière cet

226 Arrien, VII, 15, 4-5; Diodore de Sicile, XVII, 113, 2; Justin, XII, 13, 1.

227 W. W. Tarn, *Alexandre the Great and the Unity of Mankind*, T. II, Cambridge, 1950, p. 374-378.

228 Diodore de Sicile, XVIII, 4, 4; voir, p. 50-51.

229 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 18.

acte un désir de découvrir les intentions expansionnistes de ce roi; ces ambassades traduiraient la peur et l'angoisse qu'auraient provoqué les entreprises militaires de ce souverain chez divers peuples. Pour G. Glotz[230], aussi, les ambassades expriment inquiétude et peur, et ce, en particulier chez les Carthaginois, à cause de l'amitié qu'ils avaient manifestée envers Tyr, lors de son siège, dix ans auparavant; ils auraient été conscients de la souveraineté d'Alexandre sur l'Orient et de la possibilité qu'il aurait eue de les attaquer.

1.5.3.3. L'existence d'un éventuel plan pour conquérir l'Occident méditerranéen

Ce plan est un projet figurant dans un *memorandum* qu'on aurait trouvé après la mort d'Alexandre le Grand. Diodore de Sicile[231] en fait effet: "... En Phénicie, en Syrie, en Cilicie et à Chypre, on mettrait en chantier mille navires de guerre d'un tonnage supérieur à celui des trières, en vue de l'expédition contre les Carthaginois et les autres peuples habitant le littoral de l'Afrique et de l'Italie... on ouvrirait... une route longeant le littoral africain jusqu'aux colonnes d'Héraclès".

Ce témoignage ne semble avoir été analysé que par W. W. Tarn[232]. Selon lui aucune source sérieuse n'y fait allusion. Ce passage, comme les chapitres II et IV du même livre, ne peuvent être attachés à Hieronymus, source principale des livres XVIII - XX de Diodore de Sicile. Ce plan est issu d'une légende à trois volets, faisant d'Alexandre le Grand le maître de la terre. Le premier étant la promesse faite par *Amon* au souverain quant à être le grand puissant du monde[233], le second ayant trait à l'arrivée, de toute part, d'ambassades auprès d'Alexandre, enfin le dernier volet résidant en la construction de mille bateaux en Phénicie, en Syrie, en Cilicie et à Chypre: ce dernier élément peut être mis en parallèle avec le texte de

230 G. Glotz-P. Roussel-R. Cohen, *Histoire grecque*, T. IV, Alexandre et l'hellénisation du monde antique, Paris, 1938, p. 178-179.

231 Diodore de Sicile, XVIII, 4, 4.

232 W. W. Tarn, "Alexandre and the World-Kingdom", dans *JHS*, 41, (1921), p. 1-17; cet article est repris dans, *Alexandre the Great...*, (*cf.* note 227).

233 Sur l'oracle d'Ammon et Alexandre, *cf.* W. W. Tarn, *ibid*, p. 1-3.

Quinte-Curce [234] alléguant que le Macédonien aurait ordonné la construction de sept cents bateaux en Phénicie ainsi que leur transport à Babylone afin de conquérir Carthage, puis les côtes d'*Héraclès*, la Gaule et l'Italie. Le nombre de bateaux reste, par ailleurs, très exagéré, la plus grande flotte au IVème et au III ème siècle ne dépassant pas le nombre de quatre cents. D'autre part, étant petit, le bassin de Babylone ne pouvait recevoir tous ces bateaux. Il est inconcevable de conquérir Carthage à partir de Babylone. Enfin d'après Quinte-Curce, Alexandre le Grand projetait la conquête des colonnes d'*Héraclès* puis de Rome en traversant les Alpes. Ceci n'étant pas sans évoquer, comme le remarque W. W. Tarn[235], la marche d'*Hannibal* et nous incite à penser que le témoignage a été écrit après 219 av.J.-C. Ce projet d'Alexandre a fait l'objet d'une polémique entre historiens modernes, certains le considérant comme un fait non historique[236], d'autres pensant le contraire puisque le faisant remonter à Hieronymus[237].

Dans ce plan se dessine la volonté d'Alexandre le Grand d'assurer la durée et la prospérité de son empire; la conquête de la grande cité punique lui permettant d'assurer son hégémonie en Méditerranée occidentale et de dominer le commerce dans son intégralité [238]. Ce témoignage concorde donc bien avec l'œuvre de ce roi mais ne peut être considéré, à l'heure actuelle, comme un fait historique bien établi car incluant des éléments douteux explicités par W. W. Tarn, et qu'aucune preuve ne le rattache à Hieronymus.

234 Quinte-Curce, 10, 1, 3.

235 W. W. Tarn, *op. cit.* p. 16-17.

236 *Cf.* par exemple, W. W. Wilamowitz, "Alexander der Gross", dans *Reden aus der Kingszeit*, 5, 9 (1916), p. 18.

237 *Cf.* par exemple, E. Meyer, "Alexander der Gross und die Absolute Monarchie", dans *Kleine Schriften*, 1910, p. 281, note I; J. Karest, *Geschichte des Hellenismus*, Leipzig, 1927, p. 493, note 2; E. Kornemann, "Die Letzten Ziel der Politik Alexanders des Grossen", dans *Klio*, 16 (1920), p. 209-233.

238 E. Kornemann, "Die letzten Ziel des Politik Alexanders des grossen", dans *Klio*, 16 (1920), p. 209-233; G. Glotz, P. Roussel, R. Cohen, *Histoire grecque*, T. IV: Alexandre et l'hellénisation du monde antique, Paris 1938, p. 173; P. Youget, *Alexandre le macédonien et l'hellénisation de l'Orient*, Paris, 1972, p. 70.

1.5.3.4. Carthage aurait espionné Alexandre le Grand

Justin(239) rapporte que Carthage aurait désigné un certain *Amilcar* qui aurait pu entrer à la cour du roi: "il écrivait tout ce qu'il savait à ses concitoyens sur des tablettes de bois recouvertes de cire non écrites". Ce témoignage est aussi cité par Frontin et Paul Orose(240). On ignore la source de cette tradition. Il semble que Paul Orose connaissait l'œuvre de Justin, voire ses sources, car ils sont les seuls auteurs ayant parlé de *Malchus*, général carthaginois qui fit la guerre en Sicile et en Sardaigne au VIème siècle av. J. C.(241). La crédibilité de ce témoignage est très faible, son caractère légendaire semble, quant à lui, évident.

[239] Justin, XXI, 6.

[240] Frontin, I, 2, 3; P. Orose, IV, 6, 21-22.

[241] C. G. Charles-Picard, *Vie et mort de Carthage*, Paris, 1970, p. 55.

CHAPITRE 2

CONTACTS ENTRE PHENICIENS D'ORIENT ET CARTHAGINOIS A TRAVERS LES DOCUMENTS ARCHEOLOGIQUES

2.1. INTRODUCTION

Evoquant les relations tyro-carthaginoises la majorité des sources gréco-romaines[1] ont essentiellement insisté sur les aspects politiques et religieux. Quant aux relations commerciales, rares en sont les témoignages, dont le plus important est sans doute le traité signé en 348 av. J.-C. entre Carthage et Rome (Polybe, III, 24, 3) et dans lequel figure Tyr aux côtés de Carthage, et ce, en tant que partenaire commercial à part entière. Les documents épigraphiques[2] témoignent, aussi, de la dépendance politique de la grande cité punique au début de son existence vis-à-vis de sa ville-mère et attestent le passage ou la résidence de quelques Phéniciens à Carthage et de Carthaginois en Phénicie, ainsi que leur rencontre respective et leurs contacts en certaines colonies.

[1] *Cf.* chap. 1, p. 21 - 69.
[2] *Cf.* chap. 3, p. 171 - 184.

Pour éclairer davantage ces relations entre Phéniciens d'Orient et Carthaginois, nous ferons, cette fois, appel à l'archéologie. Face à l'apparente contradiction entre d'une part, nos conclusions précédentes, tirées des sources littéraires quant à l'existence d'étroites relations entre Tyr et Carthage, et d'autre part, le peu d'objets importés constatés sur le terrain, nous sommes conduits à examiner la production carthaginoise elle-même, à la recherche des éléments d'influence phénicienne, ces derniers reflétant les contacts entre les Phéniciens d'Orient et Carthage. Cependant, il ne s'agit pas de voir, dans ce chapitre, la place qu'occupe l'art oriental en général, et phénicien en particulier, dans la production carthaginoise, c'est-à-dire la continuité de celle-ci par rapport à l'art phénicien et son attachement à la souche proche-orientale. Cet aspect nous éloigne de notre but, car il ne nous permet pas de bien cerner les rapports diachroniques entre le Levant phénicien et Carthage, étant donné que certains aspects de l'art de cette ville, remontant au second millénaire, ont été perpétués par la tradition. Nous essayerons seulement de noter, à travers les différents secteurs de la production de Carthage, et ceci tout au long de son histoire, les divers emprunts relatifs à la typologie, à la technique ou bien au style qui se sont transmis à Carthage à un moment donné de son histoire, de la côte phénicienne, de Chypre et de la côte syro-palestinienne. Cet élargissement du champ d'investigation pallie, nous semble-t-il, les carences de recherches archéologiques sur la côte phénicienne.

La recherche des emprunts supplée aussi à la rareté des objets phéniciens importés à Carthage et exprime, à notre sens, au-delà des relations matérielles liant la grande cité punique à la terre-mère, une continuité de conception et d'attachement des Carthaginois à l'art phénicien.

2.2. QUELQUES FORMES DE CERAMIQUES

2.2.1. Les amphores

Une série d'amphores découvertes à Carthage et en d'autres cités phéniciennes d'Occident ont les mêmes caractéristiques que certaines amphores exhumées sur la côte syro-palestinienne[3]. Ces dernières

[3] J. J. Jully, "Koine commerciale et culturelle phénico-punique et ibéro-languedocienne en Méditerranée occidentale à l'âge du fer (documents de céramique)", dans *Archivo espanol de Arqueologia*, 48, (1975), p. 22-94, fig. 1-82.

sont apparues, dans le temps, avant les exemplaires occidentaux, mais les uns comme les autres ont disparu à peu près à même époque, ce qui laisse penser que les seconds sont le fruit d'une imitation suite à des échanges commerciaux.

Il s'agit d'amphores tantôt à fond conique, tantôt à fond arrondi. Parmi les premières, on distingue l'amphore à corps ovoïde, l'amphore à corps à liaison discontinue, et l'amphore cylindroïde. L'amphore à corps ovoïde et fond conique (forme 269 de P. Cintas) (pl. I, 1) figure dans les couches IV et III du site de Meggido (1000 à 650 av. J.-C.)[(4)]. Elle est aussi présentée à Chypre dans la première moitié du VIIème siècle av. J.-C. et dans le niveau Chypre-archaïque II, 600 à 475 av.J.-C.[(5)] (pl. I, 2). L'amphore à corps ovoïde plus allongé se rencontre à Carthage[(6)] et à Ibiza[(7)]. La deuxième forme à corps à liaison discontenue est représentée par un exemplaire à Carthage datable du VIIème siècle[(8)] (pl. I, 3). Elle est attestée à Mogador et à Rachgoun[(9)], pour la fin du VIIème et au VIème siècle à Trayamar (milieu du VIIème siècle)[(10)]. Elle existe aussi à Hazor (première moitié du VIIIème siècle[(11)], (pl. I, 4). La dernière forme amphore à corps cylindroide a reçu le numéro 281 par P. Cintas. Les exemplaires de Carthage (pl. II, 1) se situent entre le VIIème et le VIème siècle av. J.-C.[(12)]. A Hazor, ils existent à partir de 800 av. J.-C. (pl. II, 2) et

[4] R. S. Lamon et G.M. Shipton, *Megiddo I Seasons of 1925 - 1934, Strata I-IV*, Chicago, 1939, p. 164, pl. IV, 70.

[5] E. Gjerstad, *SCE*, pl. XXXVI, 3.

[6] P. Gauckler, *NP*, I, tombe n° 431, pl. CLXXII, vase à gauche, XCVIII, fig. 1, pl. C, tombes n° 310, 320.

[7] A. Garcia y Bellido, *Fenicios y Carthagineses en Occidente*, Madrid, 1942, fig. 31, 1 à 4.

[8] P. Gauckler, *NP*, I, pl. XCVIII, 2.

[9] A. Jodin, "Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador (campagnes 1956-1957)", dans *BAM* , 2 (1957), p. 20, fig. 7; idem, *Mogador*, p. 122, fig. 25; G. Vuillemot, *REPO*, p. 65, fig. 17, 1.

[10] H. G. Niemeyer-H. Schubart, "Toscanos und Trayamar, Grabungskampagne 1967", dans *MM*, 9 (1968), pl. 26, tombe 1.

[11] Y. Yadin, *Hazor*, II, Jerusalem, 1962, pl. LXXII, 4.2

[12] P. Gauckler, *NP*, I, p. 11, tombe 31, pl. XX, tombe 301, pl. XXXVII.

à Chypre sont datés de la seconde moitié du VIIème siècle(13). La seconde catégorie est essentiellement représentée par les exemplaires en albâtre trouvés à Carthage et à Almuñecar(14). L'amphore à corps bitroconique(15) est attestée à Chypre aux VIIème et Vème siècles(16) (pl. II, 3). Elle se rencontre à Marsa Maddak probablement au VIème siècle(17). Elle est à Carthage au IIIème siècle(18) (pl. II, 4), mais elle peut remonter semble-t-il au VIIème siècle(19). Enfin la jarre obus datable de la deuxième moitié du VIIème siècle a ses parallèles sur la côte syro-palestinienne(20).

2.2.2. La céramique chypriote et carthaginoise.

Un étroit parallélisme au niveau de la forme, de la technique et de la décoration s'observe, selon A. M. Bisi(21), entre un grand nombre de vases chypriotes et puniques.

2.2.3. Les "ampoules"

Il s'agit d'une sorte de fiole à fond ovale, à collerette et à col renflé, dont des exemplaires ont été exhumés à Carthage(22), (pl. III, 1), Utique(23), (pl. III, 2), Rachgoun(24), Marsa Maddak(25), Mogador(26), (pl. III, 3) et Motyé (27). Elles datent du VIIème siècle av. J.-C. puis

[13] Y. Yadin, *op. cit.* pl. LXXII, I; E. Gjerstad, *SCE*, pl. CXXXII, 2, Marion, tombe 81 A 3.

[14] P. Cintas, *MAP*, T. I, p. 435, pl. XVIII, 81; H. G. Niemeyer-H. Schubart, *op. cit.*, pl. 30a.

[15] P. Cintas *Céramique punique*, Tunis 1950, n° 280.

[16] E. Gjerstad, *SCE*, II, pl. XLIX, 2 et IV, 2, figure LXII, 3, 3.

[17] G. Vuillemot, *REPO*, p. 143-144, fig. 51.

[18] P. Gauckler, *NP*, I. pl. LVI: fosse à porte 187.

[19] S. Lancel, Byrsa II, p. 266.

[20] H. Benichou-Safar, *Les tombes puniques*, p. 297, note 43.

[21] A. M. Bisi, *Kypriaka*, Rome, 1966, p. 59-61 et fig. 4-7.

[22] P. Gauckler, *NP*, I, tombe 316, pl. XCVIII.

[23] P. Cintas, "Deux campagnes de fouilles à Utique", dans *Karthago*, 2, (1952), table, colonne, 6; idem, "Nouvelles fouilles à Utique", dans *Karthago*, 5 (1954), fig. 24 et E.

[24] G. Vuillemot, *REPO*, p. 149, fig. 54; idem, "Fouilles puniques à Mersa Madakh", dans *Libyca*, 2 (1954), pl. XIX, 14 et fig. 20.

[25] G. Vuillemot, *REPO*, p. 68, fig. 17-19; idem, "La nécropole punique du phare dans l'île de Rachgoun (Oran)", dans *Libyca*, 3 (1955), pl. IX, 18-19.

[26] A. Jodin, *Mogador*, p. 141-143; idem, "Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador", dans *BAM*, 2 (1957), p. 31, fig. 10.

[27] A.M. Bisi, *Kypriaka*, Rome, 1966, pl. V, 2.

disparaissent. Ces objets n'ont pas seulement leurs parallèles à Chypre comme l'avait observé G. Vuillemot(28), mais aussi en Phénicie où des ampoules datables de la même époque, ont été trouvées à Byblos, Sidon (pl. IV, 1) et Akzib(29), (pl. IV, 2).

2.2.4. Les patères

Des patères larges en forme de soucoupe montées sur trois pieds apparaissent à Carthage, dans la seconde moitié du VIIème siècle av. J.-C.(30) (pl. IV, 3). On les trouve dans un contexte archéologique VIIème-VIème siècle av. J.-C., à Rachgoun(31), Marsa Maddak(32), Mogador(33), Carmona(34), Toscanos(35) et à Malte(36). Les équivalents de ces articles sont rares sur la côte syro-palestinienne. On les trouve à Byblos (pl. V, 1, 2), Sarafend, ainsi qu'en exemplaire isolé à Meggido(37), Hazor(38), et Atlit(39). Elles datent, sans autre précision, de l'âge du fer II. Si elles ne correspondent pas exactement aux patères du monde phénicien occidental, leurs profils dénotent pourtant des connections(40).

28 G. Vuillemot, *REPO*, p. 71-72; A. Jodin hésite entre une origine phénicienne et chypriote, dans "Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador", dans *BAM*, 2 (1957), p. 31-32.

29 W. Culican, "Phoenician Oil Bottles and Tripod Bowls", dans *Berytus*, 19 (1970), p. 10, pl. I, A.

30 A. Delattre, "La nécropole punique de Douimes, fouilles 1895-1896", dans *Cosmos* 1897, fig. 97.

31 G. Vuillemot, *REPO*, fig. 14, 14b et 18.

32 G. Vuillemot, "Fouilles puniques à Mersa Madakh", dans *Libyca*, 2, (1954), p. 339, fig. XXVI.

33 A. Jodin, *Mogador*, p. 132-138; P. Cintas, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, Paris, 1954, p. 124, fig. 54.

34 G. Bonsor, "Les colonies agricoles préromaines de la vallée du Bétis", dans *Rev. Ar.*, 1899, p. 311, fig. 97.

35 H. G. Niemeyer et H. Schubart, *Toscanos*, 1964, Berlin, 1969, p. 118, fig. 7.

36 G. J. Baldacchino-T.J. Dunbabin, "RockTomb at Ghajn Qojjet near Rabat Malta", dans *PBSR*, 21 (1953) p. 36, fig. 5.

37 R. S. Lamon et G.M. Shipton, *Megiddo, I Seasons of 1925-1934, strata I-IV*, Chicago, 1939, p. 16.

38 Y. Yadin, *Hazor*, I, Jerusalem, 1962, fig. LI, 29, pl. CXLVII, 27.

39 C.N. Johns, "Excavations at Pilgrim's Castle Atlit (1933): Crematal Buriols of Phoenician Origin", dans *QDAP*, 6, 3-4 (1937), p. 145, fig. 10.

40 W. Culican, *op. cit.* p. 15.

2.2.5. Les lekytoi.

Datant du VIIèm-VIème siècle av. J.-C., une autre variété de céramique punique a ses parfaites correspondances, et ce, de même époque, sur la côte syro-palestinienne. Il s'agit des lekytoi, bouteilles à engobe rouge clair, au corps rectangulaire en section qui se raccorde à un rebord saillant. Cette céramique a été exhumée à Carthage(41) (pl. VI) et à, Sélinonte(42) (pl. VII, 1). On lui a cherché une origine rhodienne. Mais suite à la publication de quelques exemplaires provenant de Sidon, par W. Culican(43) (pl. VII, 2), il semble bien que ce soit en Phénicie qu'il faille chercher les parallèles de ces articles puniques.

2.3. LA COROPLASTIQUE

2.3.1. Les masques

On regroupe sous ce nom deux catégories d'objets bien distincts: les protomes masques de femme et les visages masculins souvent grimaçants (masques grotesques). Cette appellation est inadéquate, car ils n'étaient pas utilisés pour dissimuler le visage(44). Ils ont commencé à apparaître dans les tombes carthaginoises, à partir de la fin du VIIè - début du VIè siècle av. J.-C. Parmi les visages masculins, C. Picard distingue deux grands groupes: les masques démoniaques (les

41 R.P. Delattre, "Carthage. Quelques tombeaux de la nécropole punique de Douimes (1892-1894)", *extrait des Missions catholiques*, Lyon, 1897, p. 20-21; idem, "La nécropole punique de Douimès à Carthage, fouilles de 1895-1896", dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 56 (1897), p. 317-318, fig. 40. Ph. Berger, *Musée Lavigerie de Saint-Louis-de Carthage, I, Antiquités puniques*, Paris 1900, p. 169, pl. XXV, 24; P. Cintas, *Céramique punique*, Tunis 1950, p. 91, pl. VI, n° 74.

42 A.M. Bisi, "La ceramica di tradizione fenicio-punica della Sicilia Occidentale", dans *Africa*, 3-4, 1969-1970 (1972), p. 28-29, pl. VIII, 2.

43 W. Culican, "Sidonian Bottles", dans *Levant*, 7 (1975), p. 145-150, pl. XXIII, XXIV; *cf.* aussi, A.M. Bisi, "Les sources syro-palestiniennes et chypriotes de l'art punique (à propos de quelques objets de Carthage)", dans *Ant. Afr.*, 14 (1979), p. 30-33; idem, "Palingenesi di una forma ceramica cartaginese", dans *Studi* Magrebini, 11, (1979), p. 1-16, pl. I-III, fig. 1.

44 Sur l'usage des masques en Orient, *cf.* E. et J. Lagarce, "A propos du masque A. 71. 1 d'Enkomi", dans *Syria*, 50 (1973), p. 349-354; A. Caubet et J. C. Courtois, "Masques chypriotes en terre cuite du XIIème siècle av. J. -C.", dans *RDAC*, 1975, p. 43-49 et pl. VI.

grotesques du type négroïde, les grimaçants, les satyres) et les protomes-masques d'homme[45]. Dans la première catégorie, on trouve des exemplaires de style égyptisant (les têtes sont généralement coiffées d'un klaft, les yeux, en forme d'amande, sont horizontaux, le nez est droit, la bouche est généralement petite), de style gréco-phénicien (la tête est coiffée à la manière égyptienne, le visage est oriental, à l'aspect souriant, le menton et le nez sont pointus), de style rhodien (les cheveux sont maintenus par un diadème bas et recouvert d'un voile, la bouche sourit très légèrement).

On a supposé que cette production locale était une imitation étrangère, soit orientale mais dont le centre de fabrication reste inconnu[46], soit grecque[47]. Fortement marquée par des emprunts divers mais rattachée à des modèles orientaux anciens, cette branche de l'artisanat serait, selon une autre hypothèse, une production carthaginoise originale perpétuant un legs ancestral[48]. Cependant, bien qu'elles soient limitées et qu'une bonne partie n'en soit pas encore publiée, les découvertes archéologiques récentes réalisées sur la côte orientale de la Méditerranée paraissent avoir changé les données de la question. En effet, les masques grotesques qui y ont été exhumés sont semblables à ceux de Carthage[49]. Les protomes carthaginoises de style égyptisant et de style gréco-phénicien, datant respectivement de la fin du VIIème-VIème siècle et de la fin du VIème-milieu du Vème siècle, ont leurs correspondants au Levant phénicien. Le premier groupe est représenté par deux protomes exhumées dans la nécropole d'Akzib, datable de l'âge du fer II, et dont un exemplaire a été publié[50], (pl. VIII, 1). Le second groupe est constitué par plusieurs exemplaires datables du Vè-IVè siècle, trouvés dans les tombes de Tell Sukas, de Tell Es-Sabi (pl. VIII, 2) et de Tell Sippor[51] (pl. IX, 1, 2).

45 C. Picard "Sacra punica", dans *Karthago*, 13 (1966), p. 11-12.

46 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 72-73.

47 E. Von Bissing "Karthago und seine griechischen und italischen Beziehungen", dans *Studi etruschi*, 7 (1933), p. 104-109.

48 S. Moscati, *L'épopée des Phéniciens*, Paris, 1971, p. 222-224; idem, *Il mondo punico*, Turin 1980, p. 86-90.

49 E. Stern, "Phoenicians Masks and Pendants", dans *PEQ*, 108, (1976), p. I.

50 E. Stern, *op. cit.* pl. IX, A.

51 P. J. Riis, "L'activité de la Mission archéologique danoise sur la côte phénicienne en 1960", dans *Annales Archéologiques de Syrie*, 11, 12 (1961-1962), p. 133-134, fig. 9; E. Stern, *op.cit.* pl. IX, D; Ora Negbi, *op. cit.*, pl. VI, 20, n° 43-55; pl. VIII, 43, 47.

Cette production locale qu'est la fabrication des masques montre, non seulement des liens généraux de parenté avec celle de la Phénicie et de la Palestine, comme le pense W. Culican[52], ou une continuité culturelle entre le monde phénicien et punique, selon A. M. Bisi[53], mais aussi des connections plus étroites, voire des relations continues. En effet, si en Phénicie, la production des masques de style égyptisant apparaît à l'âge du fer II et peut ainsi être antérieure à celle de Carthage, les autres catégories (les protomes de style gréco-phénicien, des masques de théâtre classique) sont produites à la même époque (fin du VIème - milieu du Vème siècle av. J.-C., pour la première et le IIème siècle pour la seconde). Ce changement de style de la production opéré en Orient et en Occident phénicien montre que les artisans carthaginois étaient non seulement au courant du changement de la mode sur la côte phénicienne, mais aussi sensibles et perméables à l'évolution de l'art phénicien.

2.3.2. Les statuettes

Deux statuettes semblent être très probablement importées du Levant. Elles représentent deux femmes enceintes (pl. X, 1 et 2). La première[54] est assise sur un trône à dossier, sa main droite est posée sur son ventre rond. Elle porte une longue robe couvrant corps et tête, hormis les oreilles peintes en rouge, les pieds et les avant-bras. La robe rayée de noir, porte des traces de couleur bleue et rouge. La seconde[55], vêtue d'une robe identique à celle de la première, et tenant entre ses mains croisées un éventail rouge et bleu en forme de palmette, est aussi en position assise. De même ses oreilles sont

[52] W. Culican, "Some Phoenician Masks and other Terracottas", dans *Berytus*, 24, (1975-1976), p. 55.

[53] A.M. Bisi, "Les sources syro-palestiniennes et chypriotes de l'art punique (à propos de quelques objets de Carthage)", dans *Ant. Afr.*, 14 (1979), p. 30.

[54] A. Merlin-R. Lantier, *Catalogue du Musée Alaoui*, suppl. II, Paris, 1922, pl. LXXVI, 4; M. Vezat "Comment Carthage enterrait ses morts au VIème et Vème siècle", dans *Archéologie vivante*, I, (1968), p. 81, n°57; P. Cintas, *MAP*, T.I. p. 422-423; pl. XIII, 51.

[55] A. Merlin - R. Lantier, *ibid*, p. 145, pl. LXXVI; M. Vezat, *ibid*, p. 83, n° 58; P. Cintas, *MAP*, T. I, p. 422-423, pl. XIII, fig. 50 A; A. Parrot, M. H. Chéhab, S. Moscati, *Les Phéniciens*, fig. 156.

peintes en rouge foncé. C'est par erreur que ces deux objets ont été datés du VIIIème siècle av. J.-C.[56] car ils ont été exhumés d'un secteur datant du VIè-Vè siècle av. J.-C.[57]. Elles correspondent parfaitement à deux statuettes, de même époque mises au jour à Akzib (pl. XI)[58]. La femme enceinte est un sujet iconographique bien répandu dans le Proche-Orient ancien. Des statuettes du XIIIè-XIIè siècle av. J.-C. ont été exhumées dans la région syro-palestinienne[59]; néanmoins, la majorité d'entre elles ne date que de l'époque perse, ainsi en est-il de celles de Tell Gat[60], Makmish, Tell Dor[61], Tell Abu Hawam[62], Sidon[63], Byblos[64] et Kharayeb[65].

La statuette au tympanon découverte à Carthage, d'un type semble-t-il unique dans le monde punique, (pl. XII, 1) aurait été importée de Chypre, lieu où ce type d'objet se rencontre fréquemment[66] (pl. XII, 2). Elle a été fabriquée suivant la technique dite "snow-man" (bonhomme de neige); le corps s'évasant vers le bas a été façonné au tour, les détails de la tête, de la coiffure et de l'instrument l'ont été à la main. La tête, féminine, est coiffée d'un diadème évasé à l'allure égyptisante, le disque, de dimensions réduites, repose sur l'abdomen.

[56] P. Cintas, *MAP*, T. I, p. 422-423.

[57] H. Benichou-Safar, *Les tombes puniques*, p. 306.

[58] M. Prausnitz, "Chronique archéologique", dans *RB*, 67(1960), p. 405; idem, "Achzib (Ez-zib)" dans *Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land, vol.* I. Londres 1976, p. 29.

[59] J. B. Pritchard, *Palestinian Figurines in Relation to certain Goddesses Known through litteratur*, New Haven, 1943, p. 55.

[60] A. Ciasca, "Un deposito di statuette da Tell-Gat" dans OA, 2(1963) p. 58-59-63.

[61] N. Avigad, "Excavations at Makmish, 1958, Preliminary Report" dans *IEJ*, 10 (1960) p. 93-94, pl. 11 II, 1, B. Pour Tell Dor, *cf* E. Stern "Two Favissae from Tell Dor, Israel" dans *Studia Phoenicia*, 4, (1986), p. 277-287.

[62] R. W. Hamilton, "Excavations at Tel Abu Hawam", dans *QDAP*, 4, (1934), p. 167, n° 25-26, pl. XXIV, 3.

[63] E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris 1864, p. 55, pl. XXIV.

[64] M. Dunand, *Fouilles de Byblos*, T. II, Paris 1950, pl. CLXVIII, 9047.

[65] M. H. Chéhab, "Les terres cuites de Kharayeb, Texte et planches", dans *BMB*, 10 (1951-1952), 11, (1954), p. 19. pl. II.

[66] J. Ferron "Les statuettes au tympanon des hypogées puniques", dans *Ant. Afr.*, 3 (1969), p. 13, fig. 6, 4; A.M. Bisi, "Les déesses au tympanon de la Mésopotamie à Carthage", dans *Assyriological Miscellanies*, Copenhague, 1980, p. 61, pl. IV, 1.

On date ce groupe du VIIIè-VIIè siècle av. J.-C. à l'instar de la plupart des figurines palestiniennes du même groupe qui dérivent d'un modèle phénicien(67).

Les autres statuettes carthaginoises sont l'œuvre d'artisans locaux, tout comme le sont celles produites dans le monde punique. Néanmoins l'on constate une forte parenté entre statuettes puniques (pl. XIII. 1) et chypriotes (pl. XIII. 2). En effet, les premières reflètent une assimilation de la typologie de deux grandes variétés de statuettes chypriotes à savoir celles de type "snow-man" et les figurines-plaquettes entièrement tirées d'un moule; portant un long chiton et des colliers en étagères, leurs coiffures ressemblent au klaft égyptien(68). Lequel type apparaît à Chypre à l'époque du style chypro-égyptien (560-545 av. J.-C.) et surtout pendant la période du style néo-chypriote (560-520 av. J.-C.) selon la classification de E. Gjerstad(69). Type auquel s'ajoute une iconographie ionienne et une décoration locale identique à celle qui avait cours dans plusieurs Etats du Proche-Orient ancien(70). Bien que cette production de statuettes soit locale, par sa typologie et sa décoration, elle témoigne, tout comme celle des masques, que Carthage était au VIIème et au VIème siècles en rapport direct avec Chypre, l'île étant source d'influences. Toutefois loin d'imiter aveuglément, les artisans carthaginois innovent en s'inspirant de l'imagerie orientale.

2.3.3. Les statuettes tournées

De l'importante étude consacrée par M. E. Aubet et J. Ferron à ces statuettes du monde punique et intitulée "Les Orants de Carthage"(71), trois types peuvent être distingués (I - II - III). Le premier nous intéresse particulièrement puisqu'il reflète l'existence d'un courant d'échanges entre l'Orient et Carthage. Datant du milieu du VIIè-milieu du Vème siècle av. J.-C., l'une de ses sous-catégories, IA, est

67 A. M. Bisi, *ibid*, p. 61.

68 A.M. Bisi, *ibid* p. 60-62.

69 E. Gjerstad, *SCE*, T. IV, 2, p. 103-107.

70 J. Ferron, *op. cit.*, p. 17; A. M. Bisi, *op. cit.*, p. 62.

71 J. Ferron -M. E. Aubet, *Les Orants de Carthage*. Texte et planches, Paris 1974.

essentiellement caractérisée par un corps campaniforme et évasé, dont la forme cylindroïde s'achève par un sommet conique plus ou moins accentué ou arrondi. Les traits du visage en sont généralement très marqués, le nez et la barbe accusés. IA est, notamment, présent dans le tophet de Carthage, (pl. XIV) dans l'Isla plana à Ibiza, et à Motyé. Quant à IB, dont la base, la tête et les traits du visage sont identiques au sous-type précédent, il en diffère par la position des bras et par la présence d'une lampe sur la tête. Seuls deux exemplaires en ont été exhumés à Carthage, l'un au tophet, l'autre à la nécropole de Byrsa (pl. XVI, 1, 2). A Motyé, ils sont un peu plus nombreux, et sont bien attestés dans l'Isla plana, à Ibiza(72). La première catégorie, issue du niveau III du sanctuaire, date du VIè-Vè siècle av. J.-C. voire de la fin VIème au milieu du Vème siècle av. J.-C., alors que la seconde remonte sûrement au VIème ou au début du Vème siècle, datation apportée par les exemplaires de Motyé(73).

Ces deux sortes de terres cuites ont leurs parfaites correspondances à Chypre. La majorité des parallèles du type IA proviennent surtout des sanctuaires de Ajia Irini et de Kourion(74) (pl. XV). On les situe entre 650 et 500 av. J.-C. Commencée vers le milieu du VIIIème siècle, la production s'est poursuivie jusqu'au milieu du VIème siècle, date à partir de laquelle ces statuettes se raréfient. Le second groupe n'a que peu de parallèles à Chypre, parallèles qui ont été trouvés par J. L. Myres(75), à proximité de Larnaka, parmi un lot de figurines (pl. XVII, 1, 2).

Probablement ces statuettes ont-elles été introduites à Carthage, alors que la mode était à son apogée à Chypre, c'est-à-dire au cours du VIIè-VIè siècle av. J.-C(76). Quant au reste de la production de ce type

72 Sur la typologie de ces deux types, *cf.* J. Ferron-M. E. Aubet, *ibid*, p. 37-38 note 122.

73 Sur la datation de ces deux catégories, *cf. ibid*, note 122, p. 42-45.

74 E. Gjerstad, *SCE*, T. II, p. 642-674; p. 785-790 et 822-823; J. H. Young-S. H. Young, *Terracota Figurines from Kourion in Cyprus*, Philadelphie, 1955, p. 15-16.

75 J. L. Myres, "Excavations in Cyprus in 1894", dans *JHS*, 17 (1897), p. 164-169, pl. III, 21-22.

76 J. Ferron -M. E, Aubet, *op. cit.* p. 44.

d'objets, elle est typiquement punique. A travers elle, comme à travers les précédentes, se dessinent les liaisons entre Phéniciens d'Orient et Carthaginois. Au courant des innovations artistiques qui s'opèrent en Orient, les Carthaginois suivent l'évolution de l'art de leur terre d'origine tout en innovant.

2.4. LE LUSTRE ROUGE

Le lustre rouge brillant qu'on a utilisé pour décorer les aiguières d'argile et les jarres ventrues, disparaît dès le début du VIème siècle av. J.-C.[77]. Selon P. Cintas[78] la poterie portant ce vernis devait être importée de la Méditerranée Orientale, lieu où ce lustre était bien connu. Contrairement à ce que pense D. B. Harden[79], les ateliers de Carthage semblent en ignorer les procédés techniques. Aucun indice provenant du site de Carthage ne peut expliquer sa disparition. Selon R. Rebuffat[80], il est un fait que les types de céramique s'évanouissent un jour et aucun argument ne peut être tiré de la disparition d'un type de vernis. Cependant, l'on s'aperçoit que la date d'arrêt de l'utilisation de ce lustre coïncide exactement avec celle enregistrée à Akzib, lieu où la céramique à engobe rouge disparaît après le niveau V, celui-ci s'achevant avec les premières décades du VIème siècle av.J.-C. L'activité commerciale, entre les cités phéniciennes de la Méditerranée, de cette variété de céramique aurait donc été prospère jusqu'à cette époque[81]. La disparition du lustre rouge coïncide pratiquement aussi avec l'interruption de l'utilisation d'une anse géminée pour la préhension des œnochoés à bouche trilobée[82]. Il est très probable que l'arrêt de l'emploi de cette technique et du décor à vernis rouge traduit aussi celui des importations de ces vases, d'autant plus que ceux-ci, rares à Carthage, sont bien dispersés en Méditerranée occidentale[83]. En effet, on les trouve à Motyé, à

77 P. Gauckler, *NP*, T. I, p. 140.

78 P. Cintas, *MAP*, T. I, p. 375-382.

79 D. B. Harden, *The Phoenicians*, Londres, 1962, p. 230, note 141.

80 R. Rebuffat, "Notes sur les premiers temps de Carthage", dans *REA*, 1971, p. 170.

81 W. Prausnitz "Chronique archéologique", dans *RB*, 72 (1965), p. 544-547.

82 P. Cintas, *MAP*, T. I, p. 419; H. Benichou-Safar, *Les tombes puniques*, p. 300.

83 P. Cintas, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, Paris 1954, p. 45-50.

Tharros, à Utique, à Rachgoun, à Mogador, à Lixus... A Mogador, cette céramique à engobe rouge subsiste au VIème siècle av.J.-C. Elle est associée, dans la même strate, avec des importations grecques et chypriotes[(84)]. A Chypre, contrairement à Akzib où le vernis rouge était utilisé du IXème au VIème siècle av. J.-C., il a été employé de 1550 à 1200, puis de 700 av. J.-C. jusque vers 350 av. J.-C.[(85)]. Il est à noter que les deux œnochoés, l'une dite "à bobèche" couronnée d'un large disque plat, l'autre terminée par un bec trilobé, toujours présentes ensemble dans le mobilier funéraire de Carthage, perdent progressivement leur élégante forme au cours de la seconde moitié du VIème siècle av. J.-C.; elles deviennent courtes et trapues.. Ce phénomène s'observe à la même époque sur la côte syro-palestinienne[(86)].

2.5. LES PENDENTIFS EN VERRE

La collection carthaginoise ainsi que celle des pays riverains de la Méditerranée ont fait l'objet d'une étude monographique[(87)], étude qui a fait ressortir les liens étroits unissant les deux productions du monde phénicien oriental et occidental. En effet, la majorité des types de pendentifs carthaginois ont leurs parallèles sur la côte syro-palestinienne; ces derniers leur sont contemporains, voire un peu antérieurs.

Type A: Les masques démoniaques

Ce sont de petits masques barbus, aux yeux exorbités, aux oreilles en éventail, au crâne surmonté d'une bélière, aux sourcils proéminents et dont la bouche est absente (pl. XVIII, 1). Ils ont été essentiellement exhumés sur la côte syro-palestinienne: 4 exemplaires, datables entre

[84] A. Jodin, "Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador", dans *BAM*, 2 (1957), P. 32.

[85] J. J. Jully, "Koine commerciale et culturelle phénico-punique et ibéro languedocienne en Méditerranée occidentale à l'âge du fer (documents de céramique)" dans *Archivo espanol de Arqueologia*, 48 (1975), p. 28.

[86] H. Benichou-Safar, *Les tombes puniques*, p. 301. Pour Motyé et l'Orient, *cf.* W. Culican, "Punic Pottery at Motya: The Formes", dans *The Papers of the British School at Rome*, 26 (1958), p. 24.

[87] M. Seefried, *Pendentifs*, passim. La bibliographie que nous donnons est donc à titre d'exemples.

650 et 430 av. J.-C. ont été trouvés à Al Mina Sueidia[88] (pl. XVIII, 2); 3 proviennent de Tell Es-Sabi, et remontent selon le contexte archéologique, au VIè-Vè siècle[89]; Arad n'a fourni qu'un seul masque[90], Chypre a livré 8 exemplaires dont le plus ancien peut être daté entre la fin du VIème et la fin du Vème siècle[91], les autres étant du Vème siècle. A Carthage, ce type n'est représenté que par 3 pendentifs dont l'un date du début du VIIème siècle[92].

Type BI: Les têtes de Noirs

Ce type est constitué d'une tête de Noir dont la face est pointue, le front ceint d'un bandeau et les yeux ronds ou en amandes. Une bélière est posée sur le sommet de la tête et de petites boucles garnissent les oreilles (pl. XVIII, 3). Une telle tête, datable entre 650 et 550 av. J.-C. a été trouvée à Al Mina Sueidia[93] (pl. XVIII, 4); deux autres proviennent de la grande cité punique, et sont du VIème siècle av. J.-C.[94].

Type B II: Les têtes aux cheveux lisses

Ces têtes voient, parfois, leur chevelure maintenue par un bandeau lisse. Ce type n'a pu être daté que grâce à deux pendentifs mis au jour

88 L. Woolley, "The Excavations at Al Mina Sueidia", dans *JHS*, 58, 2 (1938), p. 158, pl. XIV, MN 28, MN, 40, MNN 55, MNN 92.

89 F. J. Bliss et R. A. Macalister, *Excavation in Palestine during the Years 1898-1900*, Londres, 1909, p. 42, fig. 19; un exemplaire a été mis au jour à Tell Abu Hawam, cf. R. W. Hamilton, "Excavations at Tell Abu Hawam", dans *QDAP*, 2 (1935), p. 35, fig. 18 a.

90 E. Rohde, "Antikes Glas", dans *Forschungen und Berichte*, 20, (1980), p. 183, n° 95, fig. 93.

91 V. Karageorghis, *Excavations in the Necropolis of Salamis*, II, Nicosie, 1971, p. 19, pl. LXV, n° 27; idem, "Chroniques des fouilles et découvertes archéologiques à Chypre", dans *BCH*, 89 (1965), p. 258, fig. 43; idem, dans *BCH*, 97 (1973), p. 625, fig. 54.

92 P. Gauckler, *NP*, T. I, p. 20, tombe 61, pl. CXXVIII (début du VIIème siècle av. J. -C.), M. Seefried, "Les pendentifs en verre façonnés sur noyau du Musée National du Bardo et du Musée National de Carthage", dans *Karthago*, 17 (1973-1974), p. 49, pl. I, 3.

93 L. Wolley, *op. cit.* p. 158, pl. XIV, MNN 54.

94 M. Seefried, "Les pendentifs en verre façonnés sur noyau du Musée national du Bardo et du Musée national de Carthage", dans *Karthago*, 17 (1973-1974), p. 49, n° 4 et 5, pl. I, 4.

l'un à El Mina Sueidia(95) (pl. XIX, 2), l'autre à Carthage(96) (pl. XIX, 1). Le premier se situerait entre le milieu du VIIème et le milieu du VIème siècle, le second remonte à la fin du VIIème siècle voire au VIème siècle av. J.-C..

Type CI: Les têtes aux cheveux formés de tortillons et à la barbe lisse

Des têtes semblables, de même époque, sont attestées, et sur la côte syro-palestinienne (pl. XIX, 4) et en Occident méditerranéen (pl. XIX, 3). Elles sont datées entre la seconde moitié du Vème siècle et le IVème siècle av. J.-C.(97).

Type C II: Les têtes aux cheveux formés de tortillons et à la barbe cannelée

Ce type de tête a été exhumé à Oumm El-<Amed(98), à Tell Makmish(99) (pl. XX, 1) et à Carthage(100) (pl. XX, 2). On peut les situer entre 400 et 300 av. J.-C..

Type C III: Les têtes aux cheveux et à la barbe formés de tortillons

C III est à la fois bien attesté à Carthage et dans ses colonies(101) (pl. XX, 3). Sur la côte orientale, deux exemplaires ont été trouvés l'un à Alexandrie, l'autre à Sidon(102) (pl. XX, 4). Ce type de pendentif était en vogue entre 350 et 200 av. J.-C..

95 L. Woolley, *op. cit.*, p. 158, pl. XIV, MN 39.

96 M. Seefried, *op. cit.*, p. 50, pl. I, 5.

97 Pour la bibliographie, *cf.* M. Seefried, *Pendentifs*, p. 27-28.

98 M. Dunand et R. Duru, *Oumm El<Amed*, p. 219, pl. XL, 1; A. Parrot, M. H. Chéhab et S. Moscati, *Les Phéniciens*, Paris 1975, p. 125, fig. 136.

99 N. Avigad, "Excavation at Tell Macmish-1960", dans *IEJ*, 9 (1961), p. 97, pl. 25b,c.

100 A. Merlin et L. Drappier, "La nécropole punique d'Ard el-Kheraib" dans *Notes et documents publiés par la direction des Antiquités et Arts*, 3, 1909, p. 27, tombe 13; L. Drappier, "La nécropole d'Ard el Kheraib", dans *Rev. Tun.*, 19 (1911), p. 139-140, tombe 3.

101 Pour la bibliographie, *cf.* M. Seefried, *Pendentifs*, p. 28.

102 M. Seefried, *Pendentifs*, p. 114-115.

Type C IV: Les têtes aux cheveux formés de tortillons et munies d'un collier de barbe lisse

Un exemplaire de ce type provenant d'En Gedi est datable du IVème siècle av. J.-C.(103) (pl. XXI, 2). Deux autres exhumés à Carthage remontent au IIIème siècle av. J.-C.(104) (pl. XXI, 1).

Type E II: Les têtes de béliers

Il s'agit de grandes têtes de béliers munies tantôt d'un mufle court, tantôt d'un mufle allongé. Les premières apparaissent sur la côte syro-palestinienne et à Chypre au VIème siècle av. J.-C.(105) (pl. XXI, 3). A Carthage et en Sardaigne(106), elles sont usitées au cours de la seconde moitié du IVème et au IIIème siècle av. J.-C. (pl. XXI, 4).

Les attestations des différents types de pendentifs en verre nous permettent de constater, d'une part, que les plus anciens (types A I, B I, BII) apparaissent à même époque aussi bien en Phénicie, à Chypre qu'à Carthage. Ils y sont attestés du VIIème siècle au Vème siècle av. J.-C. mais s'ils sont assez nombreux en Méditerranée orientale, ils restent rares à Carthage. Peut-être, étaient-ils importés en cette dernière cité. D'autre part, et contrairement à ce que pense M. Seefried, les types C I et C II n'étaient pas fabriqués en Phénicie ou à Chypre dès le VIIème voire le VIème siècle av. J.-C., et repris par Carthage, car ils n'y sont attestés que tardivement. En outre, la plupart des exemplaires du type (C I) sont de provenance inconnue. Les autres sont essentiellement localisés à Carthage, à Chypre et en Egypte. Ces deux derniers types ainsi que ceux (C IV) et (E II) reflètent, dans l'état actuel de notre documentation, les relations étroites entre les ateliers carthaginois et syro-palestiniens.

103 B. Mazar et I. Dunayevsky, "En Gedi", dans *IEJ*, 17 (1967), p. 133, pl. 31, 4.

104 P. Gauckler, *NP*, T. I, p. 197 et 212.

105 *Cf.* le catalogue de M. Seefried, *Pendentifs*, p. 135. L'exemplaire datable a été trouvé en Syrie; L. Woolley, "A North Syrian Cemetry of the Persian Period", dans *AAA*, 7 (1914), p. 115, tombe 8.

106 *Cf.* le catalogue de M. Seefried, *Pendentifs*, p. 136-138; pour les exemplaires datables, *cf.* R.P. Delattre, dans *CRAI*, 1898, p. 214; A. Merlin, "Fouilles de Carthage à l'est de la cavea du théâtre", dans *BAC*, 1920, p. 6.

2.6. LES BIJOUX

De même que les pendentifs en verre, les bijoux carthaginois ont fait l'objet d'une étude monographique(107). Contrairement à l'idée généralement admise(108), selon laquelle, ces parures auraient été importées de l'Orient phénicien à Carthage, et ce, jusqu'au Vème siècle av. J.-C., cette étude a le mérite de démontrer que les bijoux carthaginois sont l'œuvre d'ateliers locaux. Néanmoins, certaines catégories de bijoux ont des affinités et des parentés avec celles du Levant, principalement avec celles des cités phéniciennes de Chypre, et ce, tant par la typologie, et les procédés de fabrication que par les thèmes iconographiques. Ces bijoux chypriotes, tout en étant un peu plus anciens, étaient usités à même époque que ceux de Carthage. Beaucoup d'entre eux disparaissent en même temps.

2.6.1. Les pendentifs

Les pendentifs en forme de clou

Ils sont constitués d'une boucle de suspension ovale renflée comme une "outre" à laquelle est soudé un appendice fixe à tête hémisphérique semblable à un "clou". Ce type d'ornement était bien utilisé au VIIème siècle av. J.-C. aussi bien à Chypre (pl. XXII, 2) qu'à Malte(109) et à Carthage (pl. XXII, 1). Les exemplaires carthaginois "ne se distinguent guère en fait de ceux de Chypre, lesquels, eux, sont très différents des spécimens maltais et assyriens. Les premiers ont la tête de l'appendice très petite, les seconds ont une boucle en forme de croissant"(110).

107 B. Quillard, *BC* T. I et II, La bibliographie que nous donnons est donc à titre d'exemples.

108 D. B. Harden, *The Phoenicians*, Londres, 1962, p. 209; C. et G. Charles Picard, *Vie et mort de Carthage*, Paris 1970, p. 39 et 115.

109 J. L. Myres, *A Handbook of the Cesnola collection of Antiquities from Cyprus-Metropolitan Museum*, New York, 1914, p. 383, n° 3210-3231 et ill. p. 384; W. Culican "Phoenician Jewellery in New York and Copenhagen", dans (110) *Berytus*, 22 (1973), pl. IV A et B.

110 B. Quillard, *BC* I, p. 50.

Les pendentifs en forme de "boisseau"

Ce bijou est constitué de deux éléments: la boucle en "outre", ovale allongé, soudée à un petit anneau, et le pendant en forme de boisseau (pl. XXII, 3). Bien attestés dans plusieurs colonies phéniciennes en Méditerranée occidentale (Tharros, Motyé, Cap Achakar et Tanger, les Andalouses-Lindlès en Algérie)(111), ces pendentifs avaient cours de la seconde moitié du VIIème siècle jusqu'au Vème siècle av. J.-C. Ceux de Chypre ont vu le jour au début du VIIème siècle, pour disparaître aussitôt(112) (pl. XXII, 4). Deux pendentifs provenant de Tortose datent du Vème siècle av. J.-C.(113).

L'étude comparative de ces bijoux met en évidence les caractéristiques propres des exemplaires sardes et marocains: les premiers n'ont pas d'anneau, mais un épervier, le "boisseau" des seconds est dépourvu de la pyramide de granulations qu'on trouve pratiquement sur tous les autres. Ceux de Carthage sont restés, au cours de leur histoire, identiques à leurs modèles chypriotes(114).

Les pendentifs discoïdes à décor égyptisant

Ils se caractérisent généralement par une bélière à filets à laquelle est soudée une plaquette circulaire. Le motif égyptisant est constitué d'un disque ailé, coiffé d'un croissant, muni de deux uraei accostant un "sacrum" en forme de boucle ou de dôme. Ce type de bijou est apparu au milieu du VIIè siècle av. J.-C. à Carthage(115) (pl. XXIII, 1) et dans

111 B. Quillard, *BC* I, collier, n° 2, pl. II et III, collier n° 5, pl. VIII, collier n° 7, pl. X, collier n° 12, pl. XIV; *cf.* p. 3, 8, 11, 15.

112 Un exemplaire provient de Kourion, date du VIIè-VIè siècle av. J.-C., *cf.* J. L. Myres, *A. Handbook of the Cesnola Collection of Antiquities from Cyprus-Metropolitan Museum*, New York, 1914, p. 381. Le spécimen d'Amathonte n'est pas antérieur au Vème siècle av. J.-C., *cf.* A.S. Murray, A.H. Smith et H. B. Walters, *Excavations in Cyprus*, Londres 1900, pl. XIV, 14.

113 A. De Ridder, *Collection L. de Clerq*, Paris 1911, T. VII (1), Les bijoux, p. 119, n° 658-659.

114 B. Quillard, *BC* I, p. 54.

115 B. Quillard, *BC* I, p. 11-16.

certaines de ses colonies[116]. Il est attesté jusqu'au milieu du VIème siècle av.J.-C. à Carthage et à Motyé.

Bien que leurs éléments iconographiques soient répandus au Proche-Orient ancien, ceux de Carthage renferment des détails ayant leurs parallèles sur la côte phénicienne uniquement[117] ainsi en est-il de la présence d'un petit ruban agrémentant la courbe supérieure de chaque uraeus qui existe aussi sur les ivoires datables entre 900 et 600 av. J.-C. Les parallèles de la côte orientale sont du premier millénaire et se rencontrent à Chypre et à Rhodes[118] (pl. XXIII, 2).

Les pendentifs discoïdes avec ombon et jonc de pourtour

Ce type a été en vogue au VIIème et au VIème siècle av. J.-C. (pl. XXIV, 1). Il est attesté à Utique, à Motyé, à Rachgoun[119] et à Chypre. Les exemplaires de l'île ne diffèrent de ceux de Carthage que dans le détail[120], (pl. XXIV, 2).

Les pendentifs discoïdes ornés d'une rosette

On distingue deux types datant respectivement de la fin VIIè-début VIè siècle av.J.-C. et du IVème siècle av. J.-C. Les deux rosettes du premier type sont ornées de neuf pétales matricés, légèrement renflés; le second a une rosette à huit pétales arrondis. L'origine phénicienne de ces pendentifs serait, d'après A. Jodin[121], certaine.

116 Pour Malte, T. Zammit, *Guide to the Valetta Museum*, Valetta, 1931, p. 28; pour Motyé, V. Tusa, "Per una visita a Mozia", dans *Sicilia Archeologica*, 18-20 (1972), p. 28; pour Sulcis, P. Bartoloni, "Gli amuleti punici del tophet di Sulcis", dans *RSF*, 1, (1973), p. 196, n° 57, pl. LX, 4; pour Trayamar, H. G. Niemeyer et H. Schubart, "Trayamar, Die phönizischen Kammergräber und die Niderlassung and der Algarrobo -Mündung", dans *Madrider Beiträge*, 4 (1975), p. 137-141.

117 M.E.L. Mallowan, *Nimrud and its Remains*, Londres 1966, p. 549, fig. 481.

118 A. Pierides, *Jewellery in the Cyprus Museum*, Nicosie, 1971, pl. XIII, 4; pour Rhodes, R. Laffineur, "Les disques pendentifs rhodiens en or de la fin de l'époque géométrique", dans *AA*, 1975, p. 305-312.

119 P. Cintas, "Nouvelles recherches à Utique", dans *Karthago*, 5, (1954), p. 115, tombe 17, fig. 46, *Mozia* VII, pl. LIV, 1. G. Vuillemot, *REPO*, p. 84.

120 G. Becatti, *Orficerie antiche dalle minoiche alle barbariche*, Rome 1955, pl. XXXVIII, 216.

121 A. Jodin "Bijoux et amulettes du Maroc antique", dans *BAM*, 6 (1966), p. 60, pl. I, p. 63, pl. II.

Les pendentifs ornés d'un fleuron à quatre pétales lancéolés

Un exemplaire est attesté à Utique au IVème siècle av. J.-C.[122] (pl. XXV, 1), sa filiation n'est pas déterminée, mais ce type de motif est courant à Chypre du VIIIème jusqu'au IVème siècle[123] (pl. XXV, 2), ce qui indique l'existence de liaisons entre l'île, Utique et certainement Carthage.

Les pendentifs ovoïdes à col cylindrique

Ils sont datables du VIIème siècle av. J.-C. à Carthage (pl. XXV, 3) à Motyé, à Carmona[124], mais aussi, semble-t-il, à Chypre[125] (pl. XXV, 4), île, dont les exemplaires n'ont pas de granulations à l'instar de ceux de Carthage.

Les pendentifs en forme de clochette

Un exemplaire en or a été trouvé à Carthage[126] (pl. XXVI, 1). Il est unique car le matériau le plus usité est le bronze et parfois le verre, utilisé notamment à Utique, à Ibiza, à Mogador, à Tipasa, ainsi qu'à Chypre[127] (pl. XXVI, 2). Ce type est attesté à Carthage à partir du milieu du VIIème siècle jusqu'à la fin du IIIème siècle av. J.-C.. Alors que dans les centres ci-dessus énumérés, il est présent du début du VIIème siècle jusqu'à la fin du IIème siècle av. J.-C..

122 J. Moulard, "Fouilles et découvertes à Utique", dans *BAC*, 1924, p. 143.

123 A. Pierides, *Jewellery in the Cyprus Museum*, Nicosie 1971, pl. XXV, 2, XX, 4.

124 B. Quillard, *BC* I, p. 5-6; J.I.S. Whitaker, *Motya, A Phoenician Colony in Sicily*, Londres, 1921, p. 338, fig. 110; A. Garcia Y Bellido, "Les colonias punicas", dans R. Menendez Pidal, *Historia de Espana*, T. II, 2ème éd. Madrid 1960, p. 475, fig. 410, 4.

125 W. Culican, "Phoenician Jewellery in New York and Copenhage, dans *Berytus*, 22 (1973), p. 37 et pl. II, F.

126 B. Quillard, *BC I*, pl. XVI et bibliographie, p. 23.

127 J. Moulard, "Fouilles et découvertes à Utique", dans *BAC*, 1924, p. 144, tombe 4; idem, "Fouilles à Utique en 1925", dans *BAC*, 1926, p. 229, tombe 20; J. M. Almagro, "Excavaciones arqueologicas en Ibiza", dans *Excavaciones Arqueologicas en Espana*, 56, 1967, p. 28, tombe III, pl. XIII, 4; A. Jodin, *Mogador*, p. 175, pl. 50; S. Lancel, "Tipasatina III: La nécropole pré-romaine occidentale de Tipasa: Rapport préliminaire (campagne de 1966 et 1967)", dans *BAA*, p. 155, fig. 60; J. L. Myres, *A Handbook of the Cesnola Collection of Antiquities from Cyprus-Metropolitan Museum* New York, 1914, n° 4862 à 4867, p. 493; E. Gjerstad, *SCE*, II, pl. CLXXIX, 11 et 12.

Les pendentifs en forme de chrysalide ou de cosse de pois

Ils sont apparus à même époque aussi bien à Chypre[128] qu'à Carthage[129] et Ibiza[130], et s'y rencontrent du IVème au IIème siècle av. J.-C..

Ces ressemblances entre les bijoux carthaginois et chypriotes attestées surtout au VIIè-VIè siècle av. J.-C. illustrent une fois de plus les relations entre ces deux grands centres phéniciens et l'attachement des artisans carthaginois à l'art oriental. En effet, les exemplaires cités ainsi que ceux n'ayant leurs parallèles attestés qu'à Chypre tirent, dans la plupart des cas, leur origine du Proche-Orient ancien. L'Orient est la source principale dans laquelle les artisans carthaginois et ceux des cités phéniciennes de Chypre puisent leurs thèmes en ce domaine, comme en d'autres, influence illustrée, entre autres, par les exemples précédents.

Ainsi, les Phéniciens de Chypre apparaissent, à la lumière de la documentation actuelle, comme les intermédiaires à travers lesquels les modèles orientaux se transmettent en Méditerranée occidentale.

2.6.2. Les sceaux-pendentifs

Parmi ceux étudiés par B. Quillard, trois catégories ont leurs parallèles en Méditerranée orientale. Il s'agit des sceaux-pendentifs à gros anneau d'argent, des sceaux-pendentifs avec étrier à anse droite et bélière rapportée, enfin des sceaux-pendentifs avec étrier à ligatures[131].

La première catégorie est représentée à Carthage par cinq exemplaires sûrs et dix exemplaires très probables (pl. XXVII, 2). Elle est bien représentée à Tharros, Motyé et Ibiza[132]. Ces sceaux sont

[128] J. L. Myres, *ibid*, p. 387, n° 3316-3318.

[129] B. Quillard, *BC* I, pl. XX et bibliographie, p. 31.

[130] W. Culican, *op.cit*. pl. II, J.

[131] B. Quillard, *BC* II, p. 111-129.

[132] F. H. Marshall, *Catalogue of the Finger Rings, Greek, Etruscan and Roman in the Departments of Antiquities, British Museum*, Londres, 1907, p. 162, n° 10 004 à 10007 et fig. 126-127; J. I. S. Whitaker, *Motya, A Phoenician colony in Sicily*, Londres, 1921, fig. 111; E. A. Vives Y Escudero, *Estudio de arqueologia cartaginesa: la necropolis de Ibiza*, Madrid 1917, p. 54, n° 195 et pl. X, 17.

attestés au Vème siècle mais étaient[133] surtout en vogue en Méditerranée occidentale au VIIème et au IVème siècles av. J.-C., période après laquelle ils disparaissent[134]. Ils étaient également en usage au Proche-Orient[135] (pl. XXVII, 1). Deux sceaux-pendentifs avec étrier à anse droite et bélière rapportée ont été exhumés à Carthage (pl. XXVIII, 1), et en Espagne[136]. Ce type est fréquent dans les tombes étrusques orientalisantes d'Italie[137] et à Chypre[138] (pl. XXVIII, 2). Mentionnons aussi l'exemplaire de Zindjirli[139] et celui du musée de Jérusalem, datant du VIIè-début VIè siècle av. J.-C.[140]. Il semble que ce sceau n'ait pas connu de popularité dans le monde punique. Il n'en est pas de même de la dernière catégorie, à savoir celle des sceaux-pendentifs avec étrier à ligatures, qui quant à elle était en vogue au Vème et au IVème siècle av.J.-C. à Carthage (pl. XXVIII, 3), tout comme en Sardaigne et à Ibiza[141]. Les deux exemplaires trouvés à Chypre datent du VIème siècle av. J.-C. [142] (pl. XXVIII, 4).

L'origine de ces sceaux-pendentifs est proche-orientale et pose ainsi le problème de l'importation des scarabées égyptiens et sardes montés sur ces sceaux. En effet, ces objets n'étaient pas, comme on l'avait cru [143], importés montés puisque leurs formes de monture sont

133 B. Quillard, *BC* II, p. 122.

134 J. L. Myres, *A Handbook of the Gesnola Collection of Antiquities from Cyprus-Metropolitan Museum*, New York, 1914, p. 416.

135 G. Perrot et Ch. Chipiez, *HAA*, T. III, p. 205, fig. 146.

136 B. Quillard, *BC* II, p. 119.

137 *Cf.* par exemple, F. Von Bissing, "Materiali archeologici orientali ed egyziani scoperti nelle necropoli dell'antico territorio etrusco", dans *Studi Etruschi*, 7, (1933), pl. XXII-XXIII et dans *ibid*, 11 (1937), pl. LVI, 52-58.

138 E. Gjerstad, *SCE*, T. II, pl. LXX, 40; IV, 2, p. 157, fig. 31, n° 36-37, p. 165, fig. 35, 1.

139 K. R. Maxwell-Hyslop, *Western Asiatic Jewellery, c. a. 3000-612 B. C.* Londres 1971, p. 234, fig. 124 b, p. 235.

140 K. Katz, P.P. Khane, M. Broshi, *From the Beginning Archaeology and Art in the Israël Museum*, Jerusalem, Milan 1968, pl. 73.

141 Pour la bibliographie, *cf.* B. Quillard, *BC* II, p. 121-122.

142 F. H. Marshall, *op. cit.* , pl. XXVI, 1599; p. 169, fig. 49.

143 J. Vercoutter, *OEEC*, p. 338-339; S. Moscati, *l'épopée des Phéniciens*, Paris 1971, p. 231; idem, "Centri artigianali fenici in Italia, dans *RSF*, 1 (1973), p. 50; F. Barreca, *La Sardegna fenicia e punica*, Sassari, 1974, p. 188.

absentes en Egypte et différentes de celles de la Sardaigne. Les scarabées ont pu être importés soit directement de l'Egypte et montés dans les ateliers de Carthage, soit montés en Phénicie puis exportés vers l'Occident[144].

2.6.3. Les pendentifs porte-amulettes

Un premier type regroupe les pendentifs à fond hémisphérique et obturateur en calotte. L'un des deux exemplaires[145], respectivement datables du VIème et du IIIème siècle av. J.-C. (pl. XXIX, 1) est à rapprocher d'un étui, de datation tardive, exhumé à Tortose[146] (pl. XXIX, 2). Il est intéressant de remarquer l'absence de ces pendentifs dans les colonies puniques. Le second type formé par les pendentifs à protomé animale divine renferme cinq catégories dont trois ont leurs parallèles à Tyr et à Chypre. Dans la première variété, on trouve les pendentifs avec protomé de lionne *(Sekhmet)*. Datables du VIème et du IVème siècle av. J.-C.[147], les exemplaires carthaginois (pl. XXIX, 3) trouvent leurs équivalents en Espagne mais aussi à Chypre, où ils remontent au Vème et au IVème siècle av. J.-C. ainsi qu'à Tyr, un étui y date du Vème siècle av. J.-C.[148] (pl. XXIX, 4 et 5). La deuxième variété est constituée des pendentifs munis d'un protomé de bélier *(Amon-Rê)*. Les exemplaires carthaginois et siciliotes datent du VIème, Vème et surtout du IVème siècle av. J.-C. (pl. XXX, 1). L'unique étui de Tyr serait du Vème siècle av. J.-C.[149] (pl. XXX, 2). Dans la dernière variété, on trouve les pendentifs à protomé de faucon ou d'épervier *(Horus)*. Le pendentif carthaginois le plus ancien remonte au VIème siècle av. J.-C., deux autres exemplaires remontent seulement au IIIème siècle av. J.-C. (pl. XXX, 3). En Espagne, ces

144 B. Quillard, *BC* II, p. 128.

145 R.P. Delattre, "La nécropole de Douimès à Carthage-Fouilles de 1895-1896" - *Extrait des mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 56 (1897), p. 48, fig. 28; idem, *La nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage*, 4ème année de fouilles, Paris 1906, p. 12.

146 A. de Ridder, *Collection L. de Clerq, Catalogue*, T. VII, (1) *Les bijoux*, Paris 1911, n° 1568, pl. XIV et p. 288.

147 B. Quillard, *BC* II, p. 92.

148 Pour la bibliographie, *cf.*, B. Quillard, BC, II, p. 94-95.

149 Cf. B. Quillard, *BC* II, p. 95-96.

étuis s'échelonnent entre le VIIème et le VIème siècle av. J.-C. et celui de Tyr date du Vème siècle av. J.-C.(150) (pl. XXX, 4). Enfin, le troisième type est constitué par des pendentifs de formes diverses, dont ceux en forme d'obélisque ou de cippe (pl. XXXI, 1) s'apparentent à certaines pièces égyptiennes de basse époque(151) (pl. XXXI, 2).

De ces données, nous pouvons constater que les exemplaires datables attestés à Tyr et à Chypre sont postérieurs à ceux de l'Occident phénicien, ce qui fait que l'hypohèse de l'origine phénicienne des pendentifs porte-amulettes avancée par certains auteurs(152), n'a pas de fondement(153). La filiation de ces objets serait à rechercher en Egypte puisque des exemplaires égyptiens, dont le plus ancien remonte au VIIIème siècle av. J.-C., sont constitués comme ceux de Carthage d'un cylindre surmonté d'une protomé divine, animale ou anthropomorphe(154). Leur introduction en Méditerranée occidentale serait intervenue au début du VIème siècle av. J.-C., et ce, probablement suite à l'importation d'objets égyptiens à Carthage, à un moment où les relations entre la Phénicie et l'Egypte étaient suivies(155). L'analogie frappante entre les exemplaires carthaginois et leurs équivalents orientaux du Vème siècle av. J.-C., témoignerait des contacts entre les deux parties du monde phénicien. La documentation actuelle laisse penser que les emprunts se seraient effectués de l'Occident vers l'Orient. La prudence s'impose néanmoins, rares étant les exemplaires égyptiens, minime notre connaissance des bijoux phéniciens.

150 Cf. B. Quillard, *BC* II, p. 96-97.

151 Cf. W. M. Flinders Petrie, *Amulets* (Illustrated by the Egyptian collection in University College, London) Londres, 1914, pl. XIX, 133, C.

152 A. Blanco Freijeiro, "Orientalia: estudio de objetos fenicios y orientalizantes en la penisula", dans *AE Arq.*, 29 (1956), p. 36.

153 B. Quillard, *BC* II, p. 107.

154 L'Origine égyptienne des étuis porte-amulettes a été soutenu surtout par J. Vercoutter, OEEC, p. 312-313; B. Quillard, *BC* II, p. 107-108; cf. également, J. Leclant, "A propos des étuis porte-amulettes égyptiens et puniques", dans *Oriental Studies* (presented to Benediket S. J. Isserlin) Leiden, 1980, p. 102-107.

155 A. Ferjaoui "Importation des objets égyptiens à Carthage par les Phéniciens?" dans *2ème congrés sur l'histoire et la civilisation du Maghreb, Tunis*, Octobre, 1989, sous presse.

2.6.4. Les pendants à double vocation

Il s'agit des pendants en forme de "TAU" et d' "Alabastre". Les premiers sont représentés à Carthage par 22 spécimens(156). Ce type de bijou d'origine assyrienne est surtout attesté en Méditerranée occidentale(157) (pl. XXXI, 3) alors que sur la côte orientale, un seul exemplaire, datable du VIIIème au VIème siècle, a été exhumé(158) (pl. XXXI, 4). Vu le manque de précision de cette dernière datation, l'on ne peut pas dire si le pendant oriental était le prototype des exemplaires de l'Occident phénicien, ou tout simplement leur équivalent. Comme les premiers, les pendentifs en forme d'alabastre semblent avoir une origine assyrienne; ils s'apparentent, en effet, à des boucles d'oreilles assyriennes datables du IXème au VIIème siècle av. J.-C.(159) (pl. XXXII, 1). Trouvés à Carthage (pl. XXXII, 2) et dans certaines de ses colonies(160) (Tharros, la Sicile, Tipasa), ces pendentifs remontent au VIème siècle av. J.-C., mais ne sont pas attestés sur la côte syro-palestinienne(161). Il semble, pourtant, que ce soit les Phéniciens d'Orient qui les aient diffusés en Méditerranée occidentale.

2.6.5. Les bagues

Deux grands types peuvent être distingués: les bagues à chaton mobile, serti ou non serti, et les bagues à chaton fixe ayant plusieurs formes. Le premier type à chaton serti date du VIIè-VIè siècle av. J.-C. à Carthage (pl. XXXIII, 1), tout comme il l'est dans d'autres cités phéniciennes d'Occident (Tharros, Motyé, Trayamar, Gadès, Rachgoun)(162). C'est à peu près la même fourchette de temps qu'on

156 B. Quillard, *BC* II, p. 131.

157 B. Quillard, *BC* II, p. 132.

158 K. Katz-P. P. Kahane et M. Broshi, *From the Beginning Archaeology and Art in the Israël Museum*, Jerusalem, Milan, 1968, pl. 73.

159 Cf. K. R. Maxwell-Hyslop, *Western Asiatic Jewellery, c.a. 3000-612 B. C.*, p. 236, fig. 126, ill. 218-219.

160 B. Quillard, *BC* II, p. 136-137.

161 B. Quillard, *BC* II, p. 138.

162 B. Quillard,*BC* II, p. 168-169.

attribue aux exemplaires orientaux exhumés à Kourion, à Chypre (pl. XXXIII, 2) (VIIè-VIè siècle)[163], à Al Mina (VIIè-VIè siècle)[164], à Atlit (VIè-Vè siècle)[165]. Les bagues à chaton non serti se caractérisent "par un anneau fait d'un jonc semi-cylindrique dont les extrémités en forme de cupule sont perforées pour permettre le passage d'un anneau ou d'une clavette de fixation"[166] (pl. XXXIV, 1). Ces procédés égyptiens apparaissent à Chypre dès le VIIème siècle av. J.-C. et y demeurent jusqu'au Vème siècle av.J.-C.[167] (pl. XXXIV, 2). Les bagues sont attestées dans l'Italie étrusque du VIème siècle av. J.-C. jusqu'au IIIème siècle av. J.-C.[168]. Les bagues à chaton fixe sont plus nombreuses que les premières. 53 exemplaires carthaginois ont été réunis par B. Quillard qui a distingué plusieurs sous-types dont quelques-uns ont leurs parfaits parallèles en Méditerranée orientale et en particulier à Chypre[169]. Ce sont les bagues en forme de cartouche bien répandues à Chypre, à Rhodes, en Grèce et en Etrurie[170] ainsi que dans plusieurs cités en Méditerranée occidentale(Utique, Tharros, Motyé, Aliseda en Espagne, Cap Achakar au Maroc, et à Tipasa)[171]. Les deux seuls exemplaires (n° 268 et 269 du catalogue de B. Quillard (pl. XXXV, 1), de la série carthaginoise qui soient datables, remontent, comme les plus anciennes bagues de Chypre, à la fin du VIIè - début du VIè siècle (pl. XXXV, 2). Ce type de bague est, selon les spécialistes, une adaptation phénicienne d'un modèle égyptien

163 J. L. Myres, *A Handbook of the Cesnola Collection of Antiquities from Cyprus-Metropolitan Museum*, New York, 1914, p. 412.

164 C. L. Woolley "The Excavations at al Mina Sueidia II", dans *JHS*, 582 (1938), p. 168, MN 184 et 185.

165 C. N. Johns "Excavations at Atlit (1930-1931)", dans *QDAP*, 2 (1932), p. 41-104.

166 B. Quillard, *BC* II, p. 168.

167 J. L. Myres, op. cit., p. 412, n° 14146 et ill., p. 413; A. Pierides, *Jewellery in the Cyprus Museum*, Nicosie, 1971, pl. XXVI, 1 et 2.

168 G. Becati, *Oreficerie antiche dalle minoiche alle barbariche*, Rome 1955, pl. LXXX, 318.

169 B. Quillard,*BC* II, p. 170-179.

170 J. Boardman "Archaïc Finger Rings", dans *Antike Kunst*, 10 (1967), p. 6 et pl. 1 à 4.

171 B. Quillard,*BC* II, p. 174-175 avec la bibliographie relative aux différents sites. *cf.* également J. Vercoutter, *OEEC*, pl. XXIV, 873-874

courant à l'époque saïte(172). Les Phéniciens ont dû jouer un rôle important dans sa diffusion. Parmi les bagues en "étrier", de nombreux exemplaires en or et en argent ont été exhumés à Carthage (pl. XXXVI) et à Tharros(173). Ils peuvent être situés à la même époque que leurs parallèles chypriotes (pl. XXXVII, 4) bien datés VIè-milieu Vè siècle (174). Il semble que l'évolution de la typologie de ce chaton en "étrier" en chaton ventru soit la même à Chypre qu'à Carthage(175). Quand aux bagues à anneaux ouverts et à terminaisons cryocéphales: Carthage ne dispose que d'un seul exemplaire. (pl. XXXVIII, 1). Ses parallèles sont également rares et ne se rencontrent qu'en Grèce et en Etrurie(176). Ces bagues sont la transposition des bracelets à protomés zoomorphes d'inspiration achéménide, bien répandus en Méditerranée au IVè siècle av. J.-C. (177) (pl. XXXVIII, 2).

2.7. LES AMULETTES EN FORME DE DEMON(178) (pl. XXXIX)

Deux types peuvent être distingués, le premier représente un démon dont le visage est grossier et tordu, le nez large, il porte des cornes et de longues oreilles. Plusieurs exemplaires ont été trouvés dans les urnes du tophet et dans la nécropole dite de Dermech à Carthage(179). Ils remontent au VIIème siècle av. J.-C.. P Cintas(180)

172 H. R. Hall, *Catalogue of Egyptian Scrabes in the British Museum*, Londres, 1913, n° 2656, p. 274 et n° 2736, p. 283; A. Wilkinson, *Ancient Egyptian Jewellery*, Londres, 1971, p. 195, fig. 77; J. Boardman, op. cit. p. 6.

173 B. Quillard, *BC* II, p. 176-177.

174 J. Boardman, "Cypriot Finger Rings", dans *ABSA*, 65 (1970), p. 14.

175 B. Quillard, *BC* II, p. 176, note 951.

176 B. Quillard, *BC* II, p. 179; *cf.* aussi, S. Moscati, *I Fenici e Cartagine*, Turin 1972, p. 410-425.

177 P. Amandry "Orfèvrerie achéménide", dans *Antike Kunst*, 1 (1958), p. 16, note 42 où il cite des exemplaires trouvés à Ras Shamra, Tell Barsib et Chypre; à ajouter un autre bracelet provenant de Geser, cf. R. A. S. Macalister, "The Excavations of Geser", T. I, Londres 1912, p. 293, fig. 154.3. *Cf.* aussi, E. Stern, *Material Culture of Land of the Bible in the Persian Period*, Jerusalem, 1982, p. 152, fig. 254.

178 Ils ont fait l'objet d'une étude par W. Culican, "Phoenician Demons" dans *JNES*, 35 (1976), p. 21-24.

179 P. Gauckler, *NP*, T. I, p. 4, tombe 16; p. 8, tombe 26; p. 18, tombe 58, p. 21, tombe 66, pl. 126, p. 4-5, tombes 16 et 20, pl. 177, tombe 53.

180 P. Cintas, *Les amulettes puniques*, Tunis, 1946, p. 56-60.

les a rapprochés du dieu *Bès* et des masques grossiers de terre cuite, rapprochement qui fait relever à J. Vercoutter[181], l'absence, en Egypte, du personnage barbu et cornu. Ce qui nous intéresse, c'est que cette catégorie d'amulettes a ses semblables à Byblos[182], à Amathonte[183], et à Tharros[184]. Celles de Byblos n'ont pas de date précise, elles appartiennent au niveau de l'âge du fer II (VIIIè-VIIè siècle av. J.-C.), alors que celles d'Amathonte comme celles de Carthage, sont datables du VIIème siècle. Le second type est représenté soit, par une tête cornue, sur laquelle sont implantées des oreilles, soit par une tête sans cornes, aux narines bien dilatées, et aux yeux obliques. On a trouvé de tels objets dans le tophet de Carthage[185], à Amathonte[186] et à Akzib[187]. Ils étaient en vogue au VIIIè-VIIè siècle. Une preuve de plus quant à l'existence de contacts entre la côte phénicienne, Chypre et Carthage.

2.8. LES SCARABEES

Dans son étude magistrale sur les objets égyptiens et égyptisants de Carthage, J. Vercoutter[188] a constaté la présence de scarabées de facture égyptienne mais aussi de scarabées égyptisants provenant très probablement de la Phénicie, et ce, dans le mobilier funéraire. En effet, "les gravures qu'ils portent, aussi bien que leur forme et la technique de leur sertissage les apparentent de très prés aux scarabées trouvés en Phénicie". Ces scarabées en cornaline, agate, lapis-lazuli, granit, marbre, cristal de roche, jade, verre, ne sont pas nombreux, une quinzaine seulement figurent dans le catalogue de J. Vercoutter[189]. Ils remontent au VIIè-VIè siècle av. J.-C.

181 J. Vercoutter, *OEEC*, p. 277.

182 M. Dunand, *Fouilles de Byblos*, T. I, Paris 1926-1932, p. 175, pl. 72.

183 A. S. Murray-A. H. Smith et H. B. Walters, *Excavations in Cyprus*, Londres, 1900, p. 180, tombe 88.

184 P. Bartoloni, "Gli amuleti punici del tophet di Sulcis", dans *RSF* 1, (1973), catalogue n° 39-41, 45, pl. 58, 10-14.

185 P. Cintas, *MAP*, T. I, 1970, p. 459, fig. 123 A. B.

186 A. S. Murray - A.H. Smith et H. B. Walters, *op. cit.*, p. 122, fig. 164, 14.

187 Cité par W. Culican, *op. cit.* p. 22, n° 10.

188 J. Vercoutter, *OEEC*, p. 345.

189 J. Vercoutter, *OEEC*, p. 238-252.

2.9. LES IVOIRES

La production carthaginoise en ivoire est quantitativement moins importante que celle de la Phénicie. La majorité des pièces remonte au VIIème siècle av. J.-C.. Parmi celles-ci citons deux manches de miroirs provenant l'un de la nécropole dite de Douimès, l'autre de celle dite de Junon [190]. De cette dernière ont été exhumées une série de peignes ainsi que de petites plaquettes rectangulaires[191]. Les nécropoles dites de Dermech et de Byrsa ont également livré de telles plaquettes[192]. De Byrsa proviennent aussi des ivoires ajourés formés par des plaques dont certaines auraient été utilisées dans l'ornementation de pièces d'ébénisterie; d'autres permettent de reconstituer un cervidé.

On a déjà souligné la grande fidélité des artisans carthaginois aux modèles syro-palestiniens relatifs à la production des peignes et des figurines. Carthage serait, par ailleurs, le centre de diffusion vers l'Espagne de cette branche artisanale[193]. Cependant, rien ne permet d'affirmer ou d'infirmer l'importation ou la fabrication locale du matériel carthaginois vu sa rareté et parfois sa haute qualité[194]. S. Lancel[195] a comparé celui trouvé dans une tombe de la nécropole dite de Byrsa, à celui de la Phénicie; il a constaté que par le motif, (arbre sacré, palmette, cervidé) et la technique (unités rectangulaires juxtaposées sur un axe horizontal) ce matériel se rapproche des ivoires d'Arslan-Tash, de Nimrud, de Samarie, mais surtout d'une plaque provenant de la tombe 79 de la nécropole de Salamine à Chypre,

[190] P. Cintas, *MAP*, T. II, pl. LXXIV, 1. A. Merlin "Fouilles de tombeaux puniques à Carthage", dans *BAC*, 1918, p. 290-292, fig. 2.

[191] A. Merlin, *ibid*, p. 290-301, P. Cintas, *MAP*, T. II, p. 299-301. pl. LXXVI, 7.

[192] P. Gauckler, *NP*, T. I, p. 89 et 410-412, pl. LXIV, CL. S. Lancel, *Byrsa, II*, p. 343-351, tombe A 143.

[193] A. M. Bisi, "Une figurine phénicienne trouvée à Carthage et quelques monuments apparentés", dans *Mélanges de Carthage* (=*CB* 10, 1964-1965), p. 43-53, pl. I-V; idem, "I pettini d'avorio di Cartagine" dans *Africa*, 2 (1967-1968), p. 11-51, pl. I-VII et fig. 1-4. On trouve la même idée chez R.D. Barnett, "Ancient Ivories in the Middle East", dans *Qedem*, 14 (1982), p. 54.

[194] A. Parrot-M. H. Chéhab- S. Moscati, *Les Phéniciens*, p. 183.

[195] S. Lancel, "Ivoires phénico-puniques de la nécropole archaïque de Byrsa à Carthage", dans *ACEP I*, T. III, p. 687-692 et pl. CXXV-CXXX.

remontant au début du VIIIème siècle av. J.-C.. Le matériel de Byrsa aurait été fabriqué à Carthage, compte tenu d'une part, de la hiératisation du style de ces plaquettes, d'autre part, de la présence dans la jarre qui renfermait ces plaquettes, de débris de matériaux bruts (astragales de moutons, tranches d'ivoires). Ces derniers indiqueraient, de par leur présence, la sépulture d'un artisan.

2.10. LES SARCOPHAGES A COUVERCLES ANTHROPOIDE

Des sarcophages en marbre blanc et en bois remontant au IIIème siècle av. J.-C. ont été trouvés à Carthage(196) (pl. XL). Un autre sarcophage de même type, en bois, a été exhumé à Kerkouane(197). Les couvercles de ceux de Carthage portent, en haut relief, des personnages couchés, figurés debout sur un socle de pierre. L'état détérioré de celui de Kerkouane n'a pas permis de déterminer s'il s'agit d'une statue ou d'un gisant. Ces sculptures ont été exécutées dans un style fortement influencé par l'art grec. Attestés aussi dans certaines colonies puniques: Gozzo, Solonte, Gadès(198) les couvercles de ces sarcophages ont leurs prototypes sur la côte phénicienne; ils ont été exhumés à Byblos, Arad et surtout Sidon(199) (pl. XLI). On les trouve aussi à Amathonte et Larnaka (Chypre)(200). Ces sarcophages ont atteint leur apogée au Levant phénicien au Vème et au IVème siècles av. J.-C..

196 R.P. Delattre "Les grands sarcophages anthropoïdes du Musée Lavigerie à Carthage", (extr. de *Cosmos*), Paris 1904, passim; *Idem*, "Un sarcophage de bois à couvercle anthropoïde", dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen*, 1915 p. 4-12.

197 M. H. Fantar, "Un sarcophage en bois à couvercle anthropoïde découvert dans la nécropole punique de Kerkouane", dans *CRAI*, 1972, p. 340-354.

198 A. A. Caruana, *Report on the Phoenician and Roman Antiquities in the Groups of the Island of Malta*, Malte 1882, p. 29; V. Tusa, "La questione di Solunto e la dea femminile seduta", dans *Karthago*, 12, (1965), p. 3-14, pl. II et III; E. Kukahn, "El sarcofago sidonio de Cadiz", dans *Archivo espanol de Arqueologia*, 24 (1951), p. 23-34; C. Chiera, "Su un nuovo sarcofago antropoide scoperto a Cadice", dans *RSF*, 9 (1981), p. 211-216.

199 G. Perrot et Ch. Chipiez, *HAA*, T. III, p. 175 et p. 182-184; E. Kukhan, *Anthropoid Sarcophage in Beyrouth*, Berlin 1955, passim.

200 V. Karageorghis "Chroniques des fouilles et découvertes archéologiques à Chypre", dans *BCH*, 87 (1963), p. 352-353, fig. 43.

L'influence grecque est perceptible dans l'exécution des visages des personnages des sarcophages les plus récents[201]. Leur technique de fabrication orientale est passée rapidement à l'Occident, à en juger par les exemplaires de Gadès datables du début du Vème siècle av. J.-C.. Il est difficile de savoir si cette technique s'est directement transmise à Carthage ou si des colonies puniques ont servi d'intermédiaires. En effet, les Carthaginois se rendaient aussi bien au Levant que dans leurs colonies. De même, la grande cité punique fut habitée et visitée par des Phéniciens d'Orient et d'Occident. Si l'influence grecque est importante leur typologie est néanmoins d'origine égyptienne, transmise à l'Orient phénicien[202], puis en Méditerranée occidentale.

2.11 LES CIPPES ET LES STELES

2.11.1. Les cippes

Deux catégories de cippes ont été exhumées dans les niveaux les plus anciens du tophet de Carthage: les cippes-trônes et les cippes en forme d'édicule à *naiskos*[203]. Ces derniers sont de véritables petits naiskoï égyptiens, faits d'un bloc cubique, originairement à trois dimensions, posé parfois sur une base à socle. Sur la face du bloc cubique, sont disposées des franges d'uraei porteurs de disques solaires ailés. Les premiers exemplaires carthaginois datent, comme ceux des tophets de Sousse, Motyé, et Nora, du début du VIème siècle av. J.-C.[204] (pl. XLII). Ils ont leurs parallèles en Phénicie et à Chypre, la majorité d'entre eux date de l'époque perse (pl. XLIII), mais

201 G. Contenau, *Manuel d'Archéologie Orientale*, T. III, Paris 1931, p. 1478-1498.

202 G. Perrot et Ch. Chipiez, *HAA*, T. III, p. 182; J. Leclant, "Les relations entre l'Egypte et la Phénicie du voyage d'Ounamon à l'expédition d'Alexandre", dans *The Role of the Phoenicians in the Interaction of Mediterranean Civilizations* (Papers presented to the Archaeological Symposium at the American University of Beirut, Mars 1967), Beyrouth 1968, p. 19 et 30, note 104.

203 C. Picard, *Catalogue du Musée Alaoui* (Nouvelle série, collections puniques), Paris 1955, p. 17-31, pl. XVIII-XXVI; A. M. Bisi, Le stele puniche = *Studi semitici*, 27 (1967), p. 49-65, pl. V-XIII; idem, "Les stèles puniques", dans *Archéologie vivante*, 1, 2 (1968), p. 119-122, ill. p. 125-126, n° 124 et 129; P. Bartoloni, *Le stele arcaiche di Cartagine*, Rome 1976, p. 27-51, pl. I-XLVIII.

204 Pour la datation de ces cippes, *cf.* note 203; A. M. Bisi, "Elementi vicino orientali nell'arte punica", dans *Atti del 1° convegno italiano sul vicino oriente antico*, Rome 1978, p. 136-140.

certains exemplaires remontent néanmoins au second millénaire[205]. Par la suite, ces monuments connaîtront une évolution typologique: des bandes d'oves d'inspiration grecque s'y plaqueront, des chapiteaux feuillus ou à volutes du type dit proto-éolique apparaîtront. On constate que ces derniers étaient en usage en Phénicie et en Palestine jusqu'au début de l'ère hellénistique[206]. A Chypre, ils datent du VIIème au VIème siècle av. J.-C.. Cette catégorie artisanale a été transmise en Occident phénicien, y compris Carthage, mais tardivement.

2.11.2. Les stèles

Ce sont des monuments allongés, à extrémité triangulaire ou à acrotère, usités à Carthage à partir du Vème siècle av. J.-C.[207] (pl. XLIV). L'origine en est phénicienne. En effet, selon la documentation actuelle, les stèles les plus anciennes remonteraient au second millénaire[208]. Celles du premier millénaire qui peuvent être considérées comme les antécédents immédiats des stèles carthaginoises proviennent d'Akzib[209] et peuvent être datées entre le VIIIème et le VIème siècle av. J.-C..

2.11.3. Les représentations figurées sur les stèles et les cippes

Plusieurs thèmes se rencontrent[210]. Certains sont communs à plusieurs civilisations, ainsi en est-il des caducées, des différents

205 A. M. Bisi, "Un naiskos tardo fenicio del Museo di Beyrut e l'origine dei cippi egittizzanti nel mondo punico", dans *Ant. Afr.*, 5 (1971), p. 15-38; idem "Elementi vicino orientali nel arte punica", dans *Atti de I° convegno italiano sul vicino oriente antico,* Rome 1978, p. 134-136; W. Culican, "A. Terracotter Shrine from Achzib", dans *ZDPV*, 92 (1976), p. 47-53, pl. 1-6.

206 E. Stern, "The Excavations at Tell Mevorach and the Date Phoenician Elements in the Architecture of Palestine", dans *BASOR*, 225 (1977), p. 23, fig. 5; L. Y. Rahmani, "A Votive Stele with Proto-Aeolic Capital", dans *IEJ*, 32 (1982), p. 199-202, pl. 26 B.

207 Pour la bibliographie, *cf.* note 203.

208 Sur l'origine de ces stèles, *cf.* surtout, A. M. Bisi, Le stele puniche = *Studi semitici*, 27 (1967), p. 23-48.

209 *Cf.* par exemple, M. Prausnitz, "Achzib (Ez-zib) "dans *Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land,* vol. I, Londres 1976, p. 26-28.

210 M. Hours-Miedan, "Les représentations figurées sur les stèles de Carthage", dans *CB*, 1, (1951), p. 15-76, pl. I-XXXIX; C. Picard, "Les représentations de sacrifice Molk sur les ex-voto de Carthage", dans *Karthago*, 17 (1976), p. 67-138, pl. I-XII; et dans *Karthago*, 18 (1978), p. 5-116, pl. 13-24.

outils de métiers et des animaux, d'autres sont d'origine phénicienne mais sous influence stylistique grecque, comme les palmettes, d'autres issus de l'imagerie grecque: les colonnes ioniques et doriques, les motifs floraux. En outre, on trouve des représentations purement phéniciennes se rattachant à des modèles orientaux ayant cours à la même époque. Ces thèmes constituent des témoignages quant aux échanges entre le Levant phénicien et Carthage.

Le croissant de lune et le disque solaire seuls ou associés, ainsi que le disque solaire ailé ou encadré d'uraei.

Ils sont figurés sur un grand nombre de cippes et de stèles datables du Vème au IIème siècle(211) (pl. XLV, 1). Le premier motif est phénicien, il est apparu à haute époque(212). Sa représentation assez fréquente dans un triangle aux sommets des stèles est pratiquement la même que celle figurée sur des chapiteaux à Chypre datant du VIème siècle av. J.-C.(213) (pl. XLV, 1). Cette disposition identique indiquerait, selon M. Hours-Miedan, un éventuel emprunt direct (214). D'origine égyptienne, le second symbole a été introduit en Phénicie dès la XVIIIème dynastie. Il apparaît à Carthage à partir du Vème siècle av. J.-C. (pl. XLV, 2). Ce motif simplifié et sans ailes est beaucoup plus attesté en Phénicie qu'en Egypte(215). Il figure par exemple sur les ivoires au VIIIème siècle et à Oumm El <Amed au IIIè-IIè siècle(216) (pl. XLVI). Il est rare à Carthage au VIème siècle(217). Au IIIème siècle av. J.-C., il y décore les stèles et les monnaies émises entre 241 et 237 av. J.-C. (218).

211 C. Picard, Les représentations de sacrifice Molk sur les ex-voto de Carthage, dans *Karthago,* 17 (1976), p. 80.

212 Par exemple, sur le torse de Sarafend, *cf.* G. Contenau, *La civilisation phénicienne,* Paris 1949, p. 106, fig. 18; sur la stèle d'Amrit, *cf. ibid,* pl. VI.

213 G. Perrot et Ch. Chipiez, *HAA,* T. III, p. 116, fig. 52 et 53.

214 M. Hours-Miedan, *op. cit.* p. 37.

215 C. Picard, "Les représentations de sacrifice Molk sur les exvoto de Carthage", dans *Karthago,* 17, (1976), p. 81.

216 M. E. L. Mallowan, *Nimroud and its Remains,* T. II, Londres 1966, fig. 549; M. Dunand et R. Duru, *Oumm El-<Amed,* Paris 1962, pl. XXV et LXXXIII, 1... etc.

217 A. L. Delattre, Nécropole punique de Douimès, dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France,* 8, (1897), fig. 14 et 67.

218 G. K. Jenkins, *Carthaginian Gold and Electrum Coins,* Londres 1963, p. 41 et note 1.

Le signe de la bouteille

Il est attesté à Carthage sur quelques pendentifs de colliers du milieu du VIème siècle av. J.-C.[219] et sur des cippes puis des stèles de la fin du VIème siècle au IIème siècle av. J.-C.[220] (pl. XLVII). En Phénicie, il est figuré sur un cippe funéraire remontant à la première moitié du VIème siècle av. J.-C.[221] (pl. XLVIII).

Les chapiteaux ioniques

Plusieurs d'entre eux couronnant des cippes carthaginois datables du Vème siècle av. J.-C. (pl. XIL, 1) proviennent d'un modèle attesté à Kition. Ce dernier remonte au VIème siècle av. J.-C. Il se caractérise, entre autres, par l'inflexion du bord supérieur du canal [222] (pl. XIL, 2).

Les chapiteaux éoliques

Ils sont d'origine syro-palestinienne et se caractérisent par un motif triangulaire axial, généralement à chevrons (pl. L, 1). Ils sont, en effet, attestés à Meggido, à Samarie et à Chypre[223] (pl. L, 2). Ils présentent toujours un abaque, dit chypriote, renfermant plusieurs gradins[224].

Les naiskoï

Ce sont des édicules sculptés remontant au VIIè-VIè siècle av. J.-C. qui reproduisent très vraisemblablement des prototypes égyptiens et phéniciens remontant à la même époque[225].

[219] B. Quillard, *BC* I p. 6-10 et 59-62.

[220] C. Picard, *Catalogue du Musée Alaoui*, Nouvelles séries (collection punique), I, Tunis 1954, tableau I; M. Hourse Miedan, *op. cit.*, pl. V; A. M. Bisi, Le stele puniche = *Studi semitici*, 27 (1967), p. 219.

[221] W. Prausnitz "Chronique archéologique", dans *RB*, 72 (1965) p. 545, pl. XXVIII b; S. Moscati, "Una stele di Akhziv", dans *RANL*, 20 (1965), p. 239-241; A. M. Bisi, *ibid*, p. 32 et note 46.

[222] A. Lezine, *Architecture punique, Recueil de documents*, Tunis, 1965, p. 51-53, cf. aussi H. Th. Bossert, *Altsyrien*, Tübingen 1951, fig. 17.

[223] *Cf.* La bibliographie, dans A. Lezine, *ibid*, p. 59, note 2.

[224] A. Lezine, *ibid*, p. 59-62.

[225] Sur les naiskoi, *cf. supra*, p. 101 - 102.

Les personnages

Parmi les silhouettes plus ou moins stylisées sculptées à l'intérieur des naiskoï, on trouve des hommes coiffés d'une perruque égyptienne et vêtus d'un pagne, des femmes au tympanon, des femmes se pressant les seins. Tous ces personnages se retrouvent à la même époque en Phénicie et à Chypre(226). Il en est de même pour les prêtres, l'un d'eux notamment représenté un enfant à la main, coiffé d'une tiare basse cylindrique, et vêtu d'une longue robe de lin transparente(227) (pl. LI, 1). Sa coiffure d'origine perse a été introduite en Phénicie au plus tôt au Vème siècle av. J.-C.: des stèles d'Oumm El-ᶜAmed, de Sidon, de Tyr et de Byblos présentent, en effet, des personnages coiffés de la sorte(228) (pl. LI, 2). Sur des monnaies tyriennes, *Milqart* chevauchant un hippocampe ailé, porte ce même bonnet cylindrique(229). Cette coiffure a gagné l'Occident phénicien: elle est présente sur des médaillons (230) (pl. LII, 1), dont l'iconographie est identique à celle des monnaies de Tyr évoquées ci-dessus (pl. LII, 2).

Les fleurs de lotus

Elles figurent sur un grand nombre de stèles du IIIème siècle av. J.-C. (231) (pl. LIII, 1). Bien qu'elles soient d'origine nilotique, celles en forme de cloche n'ont pas de calice, détail qui les rapproche des exemplaires phéniciens décorant les ivoires(232) (pl. LIII, 2).

226 *Cf.* par exemple, M. Chéhab, "Les terres cuites de Kharayeb, texte et planches, dans *BMB*, 10 (1951-1952), p. 19; 11 (1953-1954), pl. I.

227 *Cf.* entre autres, L. Poinssot et R. Lantier, "Un sanctuaire de Tanit à Carthage", dans *RHR*, 87, 1 (1923), p. 47, pl. IV, 2; G. Charles- Picard, *Le monde de Carthage*, Paris 1956, p. 177, n° 6, pl. 6.

228 M. H. Fantar, *Le dieu de la mer chez les Phéniciens et les Puniques*, Rome 1977, p. 53.

229 E. Babelon, *Catalogue des monnaies grecques de la B.N. Les Perses achéménides, les Strapes et les Dynastes tributaires de leur empire. Chypre et Phénice*, Paris 1893, pl. XXII, 15, 16, a.

230 M. H. Fantar, "Le cavalier marin de Kerkouane", dans *Africa*, 1, (1968), p. 19-32, pl. I-IV; idem, *Carthage la prestigieuse cité d'Ellissa*, Tunis 1970, p. 206-207; idem, *Le dieu de la mer chez les Phéniciens et les Puniques*, Rome 1977, p. 53.

231 C. Picard, "Les représentations de sacrifice Molk sur les ex-voto de Carthage", dans *Karthago*, p. 111.

232 R. D. Barnett, *A Catalogue of the Nimrud Ivories in the British Museum*, Londres 1957, p. 67, fig. 20, C- I et pl. XCI, S. 308; M. E. L. Mallowan, *Nimrud and its Remains*, Londres 1966, fig. 399 (ND 7928), 523 (ND 7808).

Le signe dit de Tanit

Il apparaît pour la première fois à Carthage sur des cippes du Vème siècle av. J.-C.(233). Dès lors, il connaît une fortune sans cesse accrue. On le trouve en particulier sur les stèles jusqu'au IIème siècle av. J.-C., et ce, suivant une représentation variée (pl. LIV, 1). Plusieurs interprétations ont été proposées: il serait un emblème cosmique composé du disque solaire et de l'autel à cornes(234), il dériverait d'une silhouette d'homme en prière(235) voire d'une femme se pressant les seins(236) ou encore d'un "Smiting God", etc... Ce signe, tout comme le nom de la déesse *Tanit*, est beaucoup plus attesté dans le monde punique(237), monde dans lequel la majorité des ex-voto sont dédiés à cette divinité et au dieu *Ba<al Hammon*, qu'en Phénicie, où peu de témoignages épigraphiques sont connus(238). Ce constat a permis à certains auteurs d'alléguer l'origine carthaginoise de cette divinité(239). Toutefois, ce signe qui n'est pas forcément lié à cette divinité, est de plus en plus attesté en Palestine et sur la côte phénicienne. Il se rencontre ainsi sur les figurines de terre cuite trouvées dans un bateau échoué devant Akko(240), (pl. LIV, 2) sur l'anse d'une amphore

[233] C. Picard, "Les représentations de sacrifice Molk sur les ex-voto de Carthage", dans *Karthago*, 18 (1978), p. 10.

[234] St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 383-388; M. Hours-Miedan, *op. cit.*, p. 30-31; M. H. Fantar, "Pavimenta punica et signe dit de Tanit dans les habitations de Kerkouane", dans *Studi Magrebini*, 1, (1966), p. 57-64; P. Cintas, "Carthage", dans *Archéologie vivante*, 1 (1968-1969), p. 4-10; A. M. Bisi, Le stele puniche = *Studi semitici*, 27 (1967), p. 219.

[235] C. Picard, "Genèse et évolution des signes de la bouteille et de Tanit à Carthage", dans *Studi Magrebini*, 2 (1968), p. 77-78.

[236] S. Moscati, "L'origine del 'segno di Tanit.", dans *RANL*, série 8, 1, 27, fasc. 7-12 (1972), p. 371-374, pl. I-III.

[237] *Cf. CIS* I, T I, II, III.

[238] *KAI* 53, 81; A. Vanel, "Six 'ostraca phéniciens trouvés au temple d'Echmoun près de Saïda", dans *BMB*, 20 (1967), p. 47-53, pl. I.; J. B. Pritchard, "The Tanit inscription from Sarepta", dans *Phönizier im Westen*, p. 83-92; idem, "Sarepta and Phoenician culture in the West", dans *ACFP* 1, T. II, p. 524-525.

[239] R. Dussaud, "Le dieu phénicien Echmoun", dans *J. des Savants*, 23 (1907), p. 43; M. Lidzbarski, *Altsemitische Text*, I, 1907, p. 38; St Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 265; G. Ch. Picard, *Les religions de l'Afrique du Nord*, Paris 1954, p. 59; *KAI*, 728, p. 90; G. Grottanelli, "Melqart e sid fra Egitto, Libya e Sardegne", dans *RSF*, 1 (1973), p. 153-164.

[240] E. Linder, "A Cargo of Phoenicia-Punic Figurines", dans *Archaelogy*, 26 (1973), p. 182-187; G. Benigni, "Il 'segno di Tanit' in Orient", dans *RSF*, 3 (1975), p. 17-18.

d'Akko[241], sur les poids en plomb d'Oumm El-<Amed[242], de Ashod Yam[243] et de Beyrouth[244], ainsi que sur les reliefs funéraires de Hanawé et de El Bigad aux alentours de Tyr[245]. Ce signe est aussi attesté en Egypte sur des objets en grès et des lampes en céramique trouvés dans le site du Bucheum près de Thèbes[246] (pl. LV).

Tous ces témoignages restent tardifs; ils se situent entre le IVè et le IIè siècle av. J.-C. Le seul qui soit antérieur aux documents puniques réside, très probablement, en une anse d'amphore de Ashdod datable du IXè siècle av. J.-C. très proche de certains "signes de Tanit" flanqués d'un sexe masculin[247]. Mais ce document reste isolé, et en l'état actuel de nos connaissances, ne constitue pas une preuve quant à son origine phénicienne. Le seul constat sûr que nous puissions faire est de noter, d'une part, la présence de ce signe sur des objets ordinaires en Palestine et sur la côte phénicienne, et, d'autre part, sa large diffusion au sein du monde punique, où il figure surtout sur des stèles invoquant les divinités *Tanit et Ba<al Hammon* . Cette fortune qu'il a connue en Occident reste encore mystérieuse.

2.12. LES TRONES FLANQUES DE SPHINX

On peut distinguer trois catégories de trônes: des trônes vides, des trônes portant des symboles, stèles ou bétyles, enfin des trônes sur lesquels sont assis des personnages masculins ou féminins.

241 M. Dothan, "A sign of Tanit from tel Akko", dans *IEJ*, 24 (1975), p. 44-49.

242 M. Dunand, R. Duru, *Oumm El<Amed*, p. 175-177, pl. LXVIII, 1-2.

243 M. Dothan, *op. cit.* note 14.

244 M. Dothan, *op. cit.* note 16.

245 Ch. Virolleaud, "Les travaux archéologiques en Syrie en 1922-1923), dans *Syria*, 5 (1924), p. 44-49; S. Ronzevalle, "Notes et études d'archéologie orientale (2ème série, III). Appendice II. Sur l'origine du "signe de Tanit", dans *MUSJ*, 16 (1932), p. 30-50, pl. V-VI; l'auteur reconnaît pour ce signe, une origine égyptienne; A. M. Bisi, Le stele puniche = *Studi semitici*, 27 (1967), p. 30, pense qu'il ne s'agirait pa d'un signe de Tanit, ou au moins il est étrange à la typologie de ce signe à Carthage.

246 Craig S. Karr, "Evidence of the Sign of the Goddess Tanit in the Theban Region of Egypt", dans *IEJ*, 31 (1981), p. 95-96, pl. 16 B.

247 A. M. Bisi, "Les sources syro-palestiniennes et chypriotes de l'art punique (à propos de quelques objets de Carthage)", dans *Ant. Af.*, 14 (1979), p. 18, note 8. Ce signe a été signalé par M. Dothan et D. N. Freedman dans "Ashdod I. The First Season of Excavations 1962", dans *Atiqot*, 6 (1966) p. 132; 148-149, fig. 36, note 9, pl. XXIV, 2.

Le tophet de Carthage a livré un fragment de trône sculpté dont les deux montants représentent des avant-trains de sphinx(248). Le musée de Carthage possède, en outre, deux montants en pierre appartenant à des trônes analogues datables du IVème siècle av. J.-C., mais dont l'état ne permet pas la classification. Les trônes portant un, voire plusieurs bétyles(249) (pl. LVI) apparaissent à Carthage dès le VIème siècle. Cette catégorie a ses parallèles en Phénicie. En effet, dans la région de Tyr(250), trois exemplaires portant des stèles ou des bétyles, datables de l'époque hellénistique, ont été exhumés, d'autres qui auraient porté un symbole ont été mis au jour à Byblos, à Sidon et à Oumm El-<Amed(251) (pl. LVII). Jusqu'à l'heure actuelle le sol de Carthage n'a pas livré, à notre connaissance, de trônes en pierre portant une divinité mâle, alors que, paradoxalement, ce type d'objet a servi de thème iconographique à des chatons de bagues(252), à des scarabées, datables du VIème et Vème siècles av. J.-C.(253), et à une stèle de tophet de Sousse, du début du Vème siècle av. J.-C.(254). Il a fait l'objet de reproductions en céramique: des statuettes figurant ces chaires on été exhumées à Carthage et dans le sanctuaire de Thinissut(255), au Cap-Bon. Elles remontent à la fin IIIème et aux environs de l'ère

[248] L. Poinssot et R. Lantier, "Un sanctuaire de Tanit à Carthage," dans *RHR*, 87 (1923), p. 38.

[249] C. Picard, *Catalogue du Musée Alaoui* (Nouvelle série, collections puniques) Tunis 1955, p. 19,37-38.

[250] H. Seyrig, "Antiquités syriennes", dans *Syria* 36 (1959) p. 50-52, signale un trône de Khirbet Et Tayibeh portant une inscription dédiée à *<Aštart*, un siège de la collection Charles Kettaneh à Beyrouth, provenant de Tyr, un autre de même provenance se trouve au musée de Beyrouth. *Cf.* aussi E. Gubel "Art in Tyre" dans *Studia Phoenicia*, 1, (1983), p. 44.

[251] H. Seyrig, *ibid;* pour celui de Byblos, *cf.* M. Dunand, *Fouilles de Byblos*, T. II, Paris 1933-1938, p. 79, pl. CLII, 7225a et 7225b; pour celui de Sidon, *cf.* M. Dunand, "Chronique", dans *BMB*, 5 (1941), p. 93; Ch. Virolleaud, Les travaux archéologiques en Syrie en 1922-1923, dans *Syria*, 5 (1924), p. 119; pour ceux d'Oumm El-<Amed, F. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris 1864, p. 707; M. Dunand et R. Duru, *Oumm El-<Amed*, p. 169, pl. CXVII; M. Delcor, "Les trônes d'Astarte" dans *ACEP1*, T III, p. 783-785.

[252] B. Quillard, *BC* II catalogue, n° 272 à 275 et 308.

[253] J. Vercoutter, *OEEC*, p. 244, n° 671 et pl. XX, p. 253, n° 711, pl. XX.

[254] P. Cintas, "Le sanctuaire punique de Sousse", dans *Rev. Afr.*, 91 (1947), fig. 49.

[255] C. Picard, "Victoires et trophées puniques. La souveraineté de Ba<al Ḥammon", dans *Studi Magrebini*, 3 (1970), p. 70.

chrétienne. En Phénicie et à Chypre ce thème orne également des chatons de bagues et des scarabées du VIème siècle av. J.-C., mais figure déjà sur le sarcophage d'Ahiram, datable du Xème / IXème siècle av. J.-C. et sur des ivoires de Meggido du XIème siècle av. J.-C. [(256)]. Quant aux trônes portant un personnage féminin, ils ne sont illustrés, à notre connaissance, que par un exemplaire unique de la fin du IIIème siècle av. J.-C. découvert par P. Cintas[(257)] dans une *favissa* de Carthage. Une statuette d'Utique reproduit ce même type de chaire[(258)]. Solonte et Gadès en ont fourni chacune deux exemplaires remontant au VIème siècle[(259)]. Cette catégorie de trônes est attestée en Phénicie à l'époque perse et hellénistique[(260)]. Dans cette région, on les attribue à la déesse <Astart en se fondant essentiellement sur la présence d'inscriptions qui y sont parfois gravées[(261)].

2.13. LA MONNAIE CARTHAGINOISE A ETALON PHENICIEN

On a cru[(262)] que Carthage avait décidé de frapper la monnaie à étalon phénicien à la fin du IVème siècle av. J.-C., décision analogue en quelque sorte, à celle de Ptolémée Ier qui, après avoir fondé un

[256] W. Culican, "Melqart Representation on Phoenician Seals, dans *Abr Nahrain*, 2 (1960-1961), p. 41-52, idem, "The Iconographie of some Phoenician Seals and Seal Impression", dans *AJBA*, 1, (1968), note 52, p. 60, avec toute la bibliographie.

[257] P. Cintas, "La grande dame de Carthage", dans *CRAI*, 1952, p. 10.

[258] P. Cintas, *ibid*, p. 10.

[259] V. Tusa, "La questione de Solunto e la dea feminile seduta, dans *Karthago*, 12 (1965), p. 3-14, pl. IV-VI; A. Parrot- M.H. Chéhab-S. Moscati, *Les Phéniciens*, p. 201, fig. 219.

[260] S. Ronzevalle, "Monuments phéniciens du musée de Constantinople", dans *MUSJ*, 5 (1911), p. 63-71, pl. XIII, 1, 2; G. Contenau, *Manuel d'Archéologie Orientale*, T. III, Paris 1931, p. 1477, fig. 899; un trône figuré sur une intaille d'un bracelet provenant de Sidon, il est datable du IVème siècle av. J. -C., *cf.* A. Parrot-M. H. Chéhab-S. Moscati, *Les Phéniciens*, p. 110, fig. 115.

[261] *Cf.* en dernier lieu, M. Delcor, "Les trônes d'Astarté", dans *ACFP 1*, T. III, p. 778-787, pl. XLVI-CL.

[262] C. T. Seltman, *Greek Coins, A History of Metallic Currency and Coinage down to the Fall of the Hellenestic Kingdoms*, 2ème éd., Londres 1955, p. 249; G. Ch. Picard, *La vie quotidienne à Carthage*, Paris 1958, p. 182; mais dans la 2ème éd., Paris 1982, p. 185, il date la première monnaie carthaginoise en argent du milieu du IVème siècle av. J.-C.; B.H. Warmington, *Carthage*, Londres 1960, p. 184; Cl. Préaux, *Le monde hellénistique:* (La Grèce et l'Orient de la mort d'Alexandre à la conquête romaine de la Grèce 323-146 av. J. -C.), T.I, Paris 1978, p. 284.

empire maritime comprenant avec l'Egypte, la Cyrénaïque, Chypre, les Cyclades et la Coelé Syrie, a abandonné l'étalon attique introduit par Alexandre le Grand en Orient, et a adopté, après une période de tâtonnement, celui de la Phénicie, dans le but de conférer une cohérence économique à son empire(263). Carthage aurait pris cette décision, car elle était en relation étroite avec le Levant phénicien. Ces justifications alléguées par les tenants de cette hypothèse ne sont pas solides. D'une part, Carthage qui entretenait de bonnes relations commerciales avec le monde grec, n'a pas adopté, à cette époque, l'étalon attique. D'autre part, il n'est pas certain que la monnaie de Ptolémée Ier ait été établie sur l'étalon phénicien. Le drachme ptolémaïque ne correspond à aucun poids ancien attesté(264). La cohérence monétaire que ce souverain aurait cherché à réaliser existait déjà. En effet, l'étalon attique était utilisé par les ateliers phéniciens et chypriotes(265). Le monnayage de Cyrène combinait, par le jeu de ses divisions, les étalons phénicien et attique(266). On justifie le choix de Ptolémée Ier par le besoin d'avoir du métal monétaire. On a pensé aussi que Carthage, après avoir utilisé la monnaie frappée en Phénicie, a émis la sienne, après la chute de Tyr(267), taillée sur l'étalon auquel elle était traditionnellement accoutumée. Cette hypothèse n'a pas de fondement; aucune monnaie phénicienne hormis une pièce n'a été trouvée à Carthage.

263 M. I. Rostovzeff, *The Social and Economic History of the Hellenistic World*, T. I, Oxford 1941, p. 399-404; G. Nenci, *Pirro aspirazioni egemoniche ed equilibrio Mediterraneo*, Turin 1953, p. 109-128; L. Breglia, "Le antiche rotte del Mediterraneo documentate da monete e pesi", dans *Rendi conti della Accademia di Archeologia: Lettere e belle arti*, Napoli, 30 (1955), p. 287-295.

264 E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, T. I, De la mort d'Alexandre aux avènements d'Antiochos III et de Philippe V. (323-300 av. J.-C.), Nancy 1966, p. 156-158.

265 Tyr a commencé à frapper des monnaies à étalon attique avant la conquête d'Alexandre, cf. AR, Bellinger, *Essays in the Coinage of Alexander the Great*, New York 1963, p. 50-54; P. Naster, "Le développement des monnayages phéniciens avant Alexandre d'après les trésors", dans *Proceedings of the International Numismatic Convention* (Jerusalem 1963), Jerusalem, 1967, p. 3-21; F. M. Gross, "Coins Discoveries in the Wadi ed-Daliyeh", dans *AASOR*, 41 (1974), p. 57-59; A. Lemaire "Le monnayage de Tyr et celui dit d'Akko dans la deuxième moitié du IVème siècle av. J. -C.", dans *La Revue numismatique*, 6ème série, 18, (1976), p. 11-24.

266 E. Will, *op. cit.*, p. 156-158.

267 L. Breglia, *op. cit.*, p. 287-295.

Les séries de monnaie frappées par Carthage au cours du IVème siècle sont à étalon phénicien[268]. Ce n'est que plus tard que Carthage a utilisé l'étalon attique et l'étalon ptolémaïque. Le choix de l'adoption de l'étalon phénicien pourraît s'expliquer par l'unité commerciale du monde phénicien, Carthage défendant en Méditerranée occidentale, les intérêts de tous les Phéniciens face aux Grecs et aux Romains. En Orient, avant la conquête d'Alexandre, toutes les cités phéniciennes avaient le même étalon avec des emblèmes différents[269], alors que dans le monde grec, les différents petits Etats avaient, chacun, leur propre étalon[270]. Une parenté entre la Phénicie et Carthage s'observe dans la série de monnaies frappées entre 305 et 295 av. J.-C. (tête de *Milqart-Héraclès* / tête de cheval) qui peut se scinder en deux groupes. Si le premier s'inspire des monnaies d'Alexandre le Grand, il avait pour prototypes les monnaies frappées en Orient à Tarsus, Alexandrie et Sidon. Il s'y est développé un style marqué par une influence de Babylone, et ce, avant la mort du roi. A travers le second groupe, on perçoit l'influence des premières monnaies macédoniennes d'Alexandre le Grand, largement copiées au Proche-Orient avec quelques éléments d'origine babylonienne[271].

Il est tentant de penser, à la suite de G. K. Jenkins[272], que le commerce carthaginois ait pu jouer un grand rôle dans le transport des monnaies d'Alexandre en Méditerranée occidentale, dont certaines proviennent de Babylonne, Tarsos, Arad, bien que les Phéniciens d'Orient aient pu également les apporter.

Il semble, enfin, que les monnaies tyriennes ornées d'un personnage chevauchant un hippocampe qui apparurent au IVème

[268] G. K. Jenkins, "Coins of Punic Sicily, Part, 2, Carthage séries 1", dans *RSN*, 53 (1974), p. 25-26 "Coins of Punic Sicily, Part, 3, Carthage, séries 2, 4", dans *RSN*, 56 (1977), p. 5-65. pour la monnaie d'or carthaginoise. cf. idem, *Gold Electrum Coins*, Londres 1963, groupe 3, p. 22-29.

[269] J. Naster, "Les monnaies phéniciennes", dans *Archéologia*, 21, (1968), p. 52-58.

[270] J. Babelon, *La Numismatique Antique*, Paris 1944, p. 26.

[271] G. K. Jenkins, "Coins of Punic Sicily, Part, 4, Carthage séries, 5, 6", dans *RSN*, 57 (1978), p. 5-6.

[272] G. K. Jenkins, *ibid*, p. 6.

siècle[273] soient les sources d'inspiration de deux médaillons d'argile à même iconographie, trouvés l'un à Kerkouane[274], l'autre à Tamuda au Maroc[275], Bien que l'origine de ce motif soit grecque, les Puniques l'auraient emprunté à Tyr, à en juger d'après certains éléments iconographiques, du moins celui de Tamuda. En effet, "il s'agit d'un médaillon circulaire, dont l'image est inscrite dans un cercle de grénetis, trait caractéristique des monnaies. D'autre part, l'hippocampe de Tamuda est au galop tout comme la monture de *Milqart* sur les monnaies de Tyr"[276]. En outre, Carthage a connu aussi le motif de l'hippocampe. Il est figuré sur certains objets (sur un rasoir, sur une empreinte en forme circulaire, sur une monnaie d'*Azdrubal*, sur un petit relief en terre cuite, sur une petite plaque en terre cuite)[277]. Apparu dans la sphère de Carthage antérieurement à sa diffusion à Tyr, ce motif résulte probablement d'un emprunt fait à cette dernière ville.

2. 14 CONCLUSION

Ainsi, toutes les branches de l'art et de l'artisanat carthaginois renferment des emprunts inspirés directement de l'art et de l'artisanat du bassin oriental de la Méditerranée. Ceux-ci datent essentiellement des VIIème et VIème siècles av. J.-C., et dans une moindre mesure, des IVème et IIIème siècles av. J.-C. On constate, en particulier, pour certaines catégories d'objets, une apparition et un arrêt de la production simultanés en Orient et à Carthage. Ces emprunts faits à l'art oriental s'observent aussi en de nombreux secteurs de production d'autres centres puniques occidentaux.

Touchant les manifestations artisanales et artistiques tout au long de son histoire, cette influence, sans cesse mise au goût du jour, témoigne avec vigueur que la grande cité punique était toujours en

[273] J. Naster, "Les monnaies phéniciennes", dans *Archéologia*, 21, (1968), p. 52-58.

[274] M. H. Fantar, *Le dieu de la mer chez les Phéniciens et les Puniques*, Rome 1977, p. 34-94.

[275] M. H. Tarradel, *Marruecos punico*, Rabat 1961, p. 112, fig. 31.

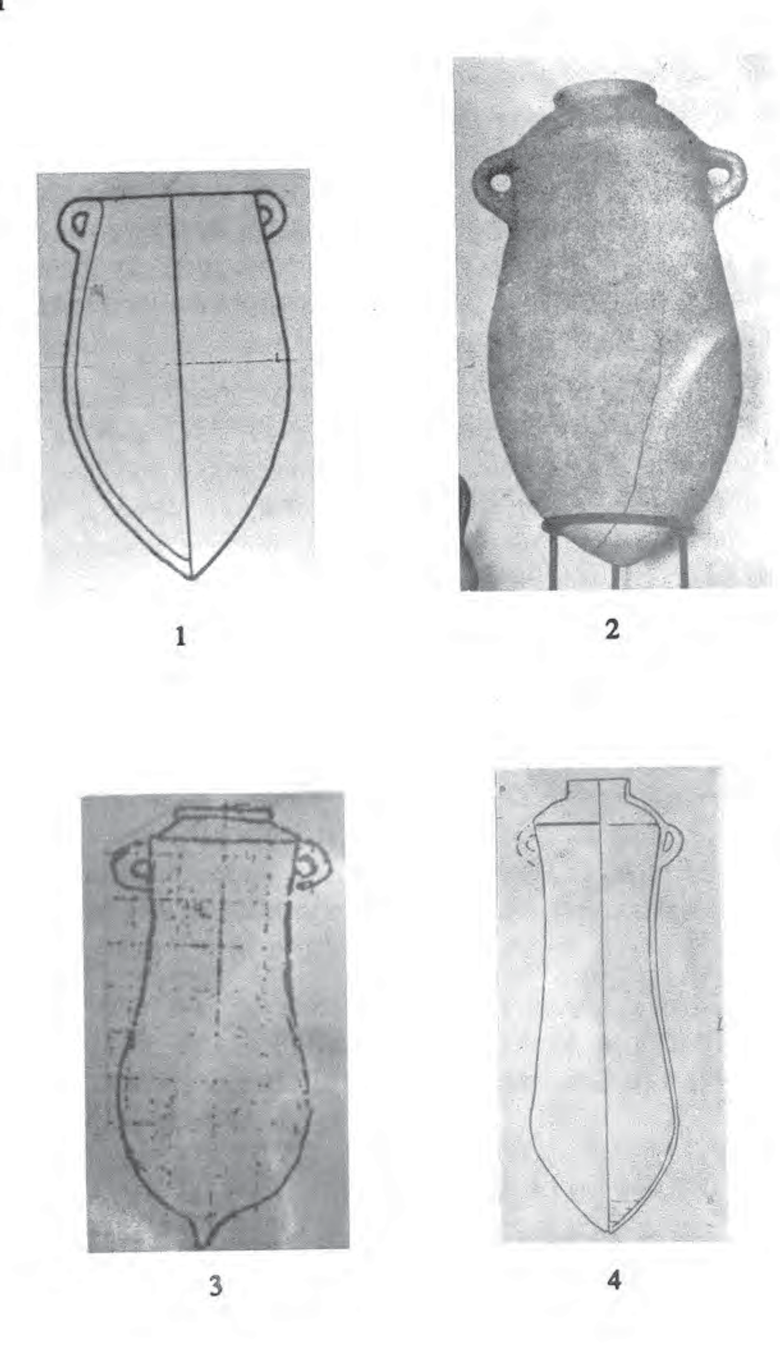
[276] M. H. Fantar, *op. cit.*, p. 63-64 et 79.

[277] M. H. Fantar, *op. cit.*, p. 65-66.

contact avec sa ville-mère et que les ponts n'ont jamais été rompus entre l'Orient et l'Occident phénicien. Elle ne s'est pas limitée aux éléments les plus faciles à emprunter de l'iconographie et du répertoire décoratif, mais elle touche la technique, le style ainsi que la conception religieuse. La vision artistique et l'activité manufacturière des Carthaginois sont restées ainsi très liées au répertoire phénicien, bien qu'elles renferment une touche locale et un souffle nouveau. En effet, dans toutes les branches de la production carthaginoise se perçoivent des particularités et des innovations qui les distinguent de celle du Levant phénicien.

L'influence grecque et hellénistique s'est, essentiellement, manifestée à partir du IVème siècle av. J.-C. tout en restant schématique et superficielle, l'interprétation iconographique étant très probablement restée phénicienne. Ainsi, et même si le mode d'expression a été coloré par la mode de l'époque, le message n'en a pas été affecté.

PL. I



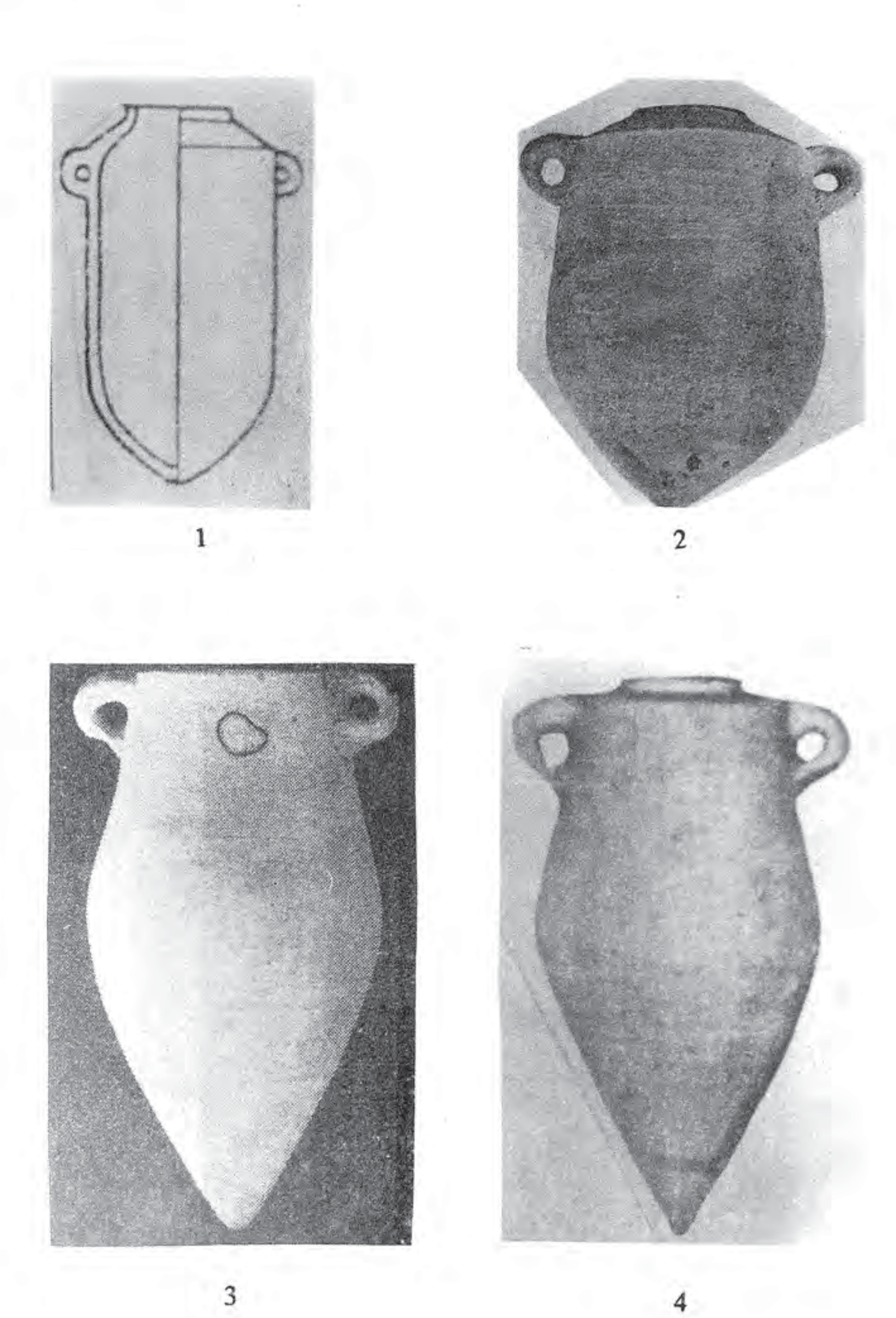
1

2

3

4

PL.II



PL. III



1

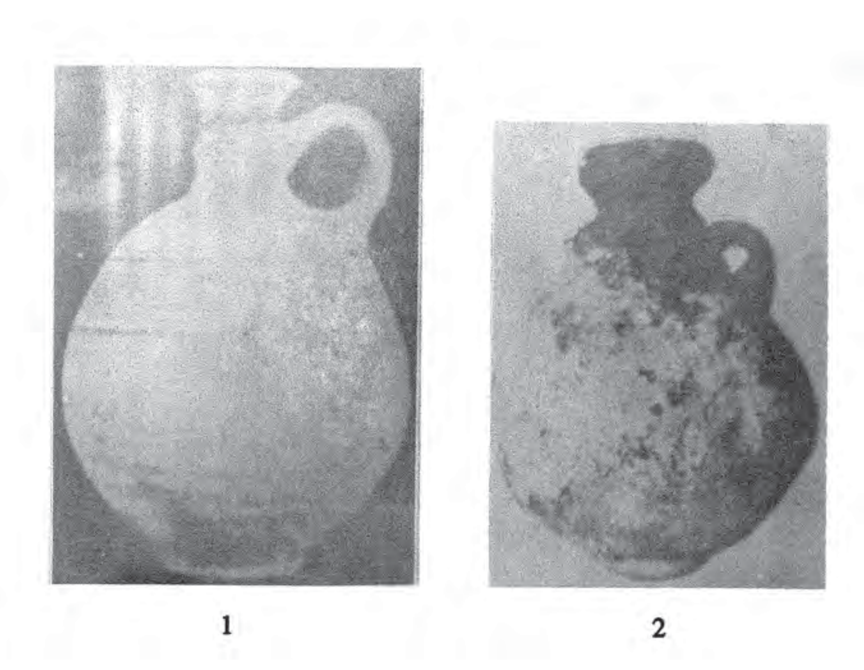


2

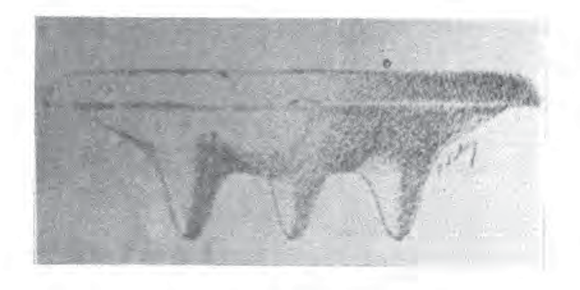


3

PL.IV

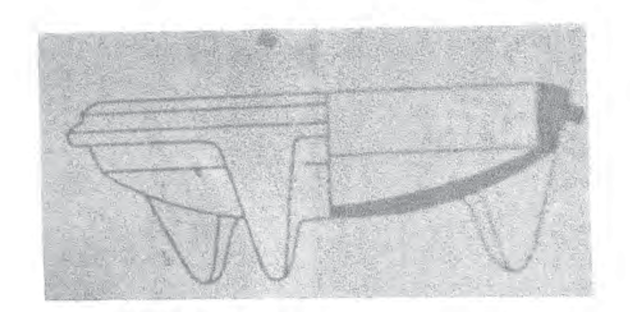


1 2

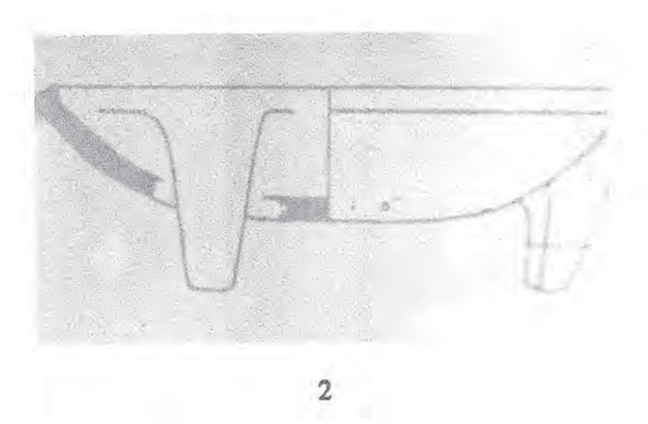


3

PL. V



1

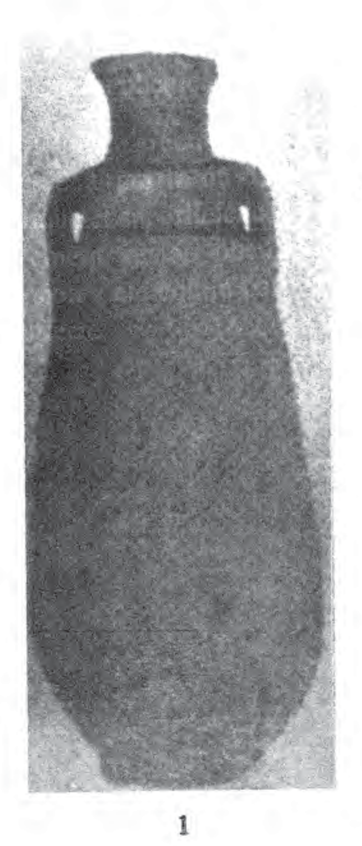


2

PL. VI



PL. VII



1



2

PL. VIII



1



2

PL. IX



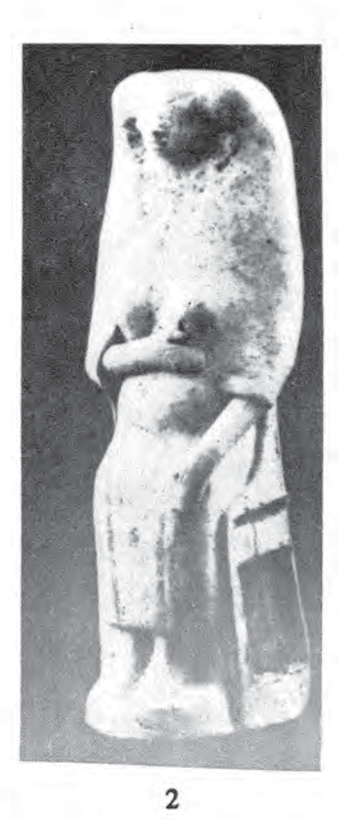


2

PL. X



1



2

PL. XI



PL. XII



1 2

PL. XIII



1



2

PL. XIV



PL. XV



2

PL. XVI



1



2

PL. XVII

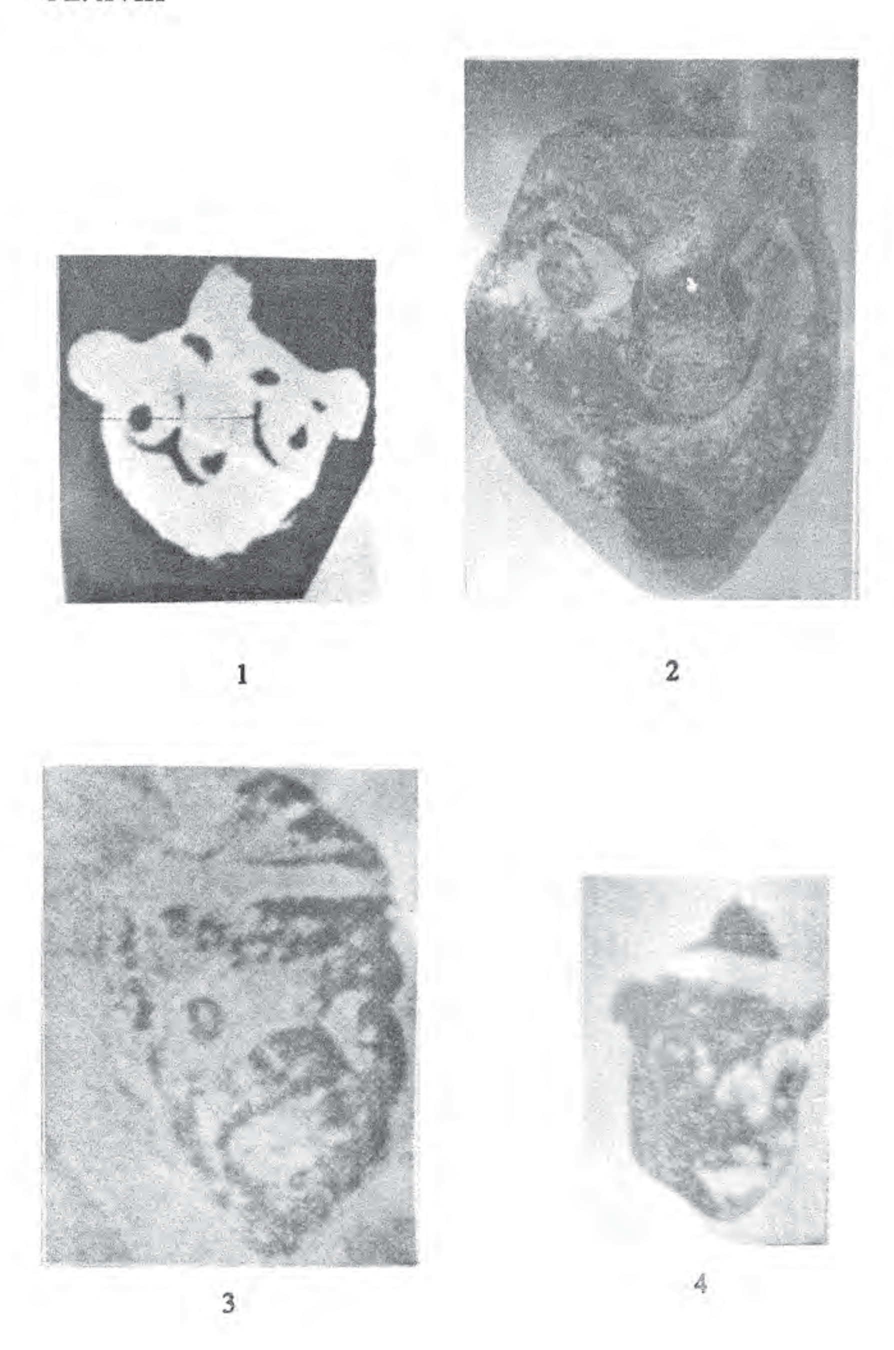


1



2

PL. XVIII



1 2

3 4

PL. XIX



1



2



3



4

PL. XX



1



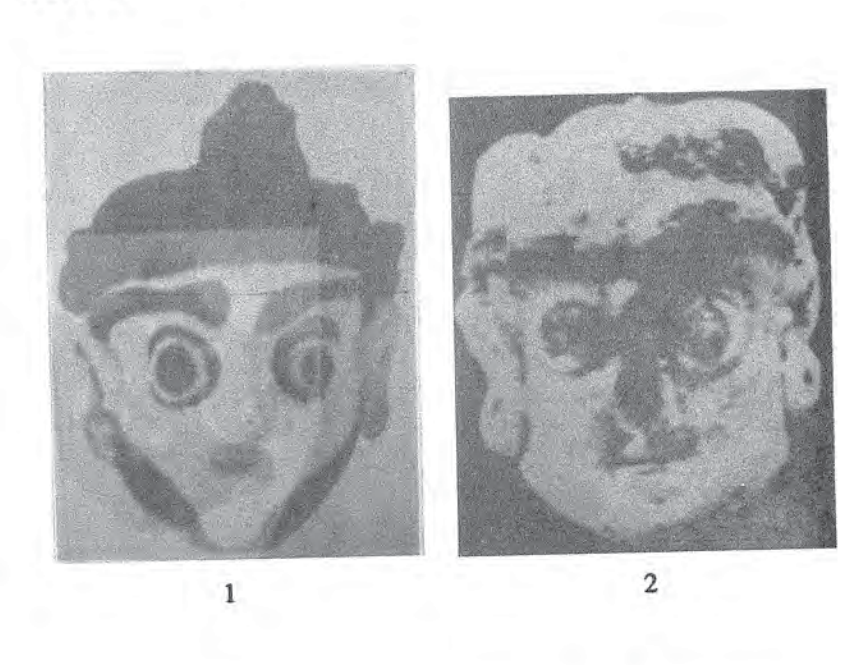
2

3

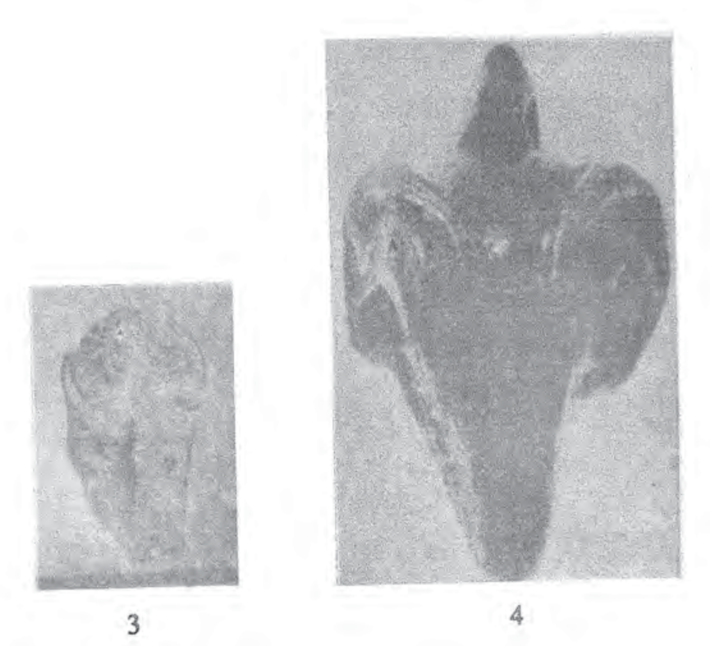


4

PL. XXI



1 2

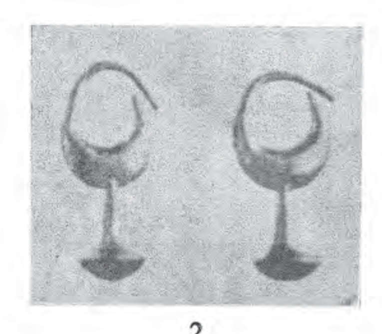


3 4

PL. XXII



1



2



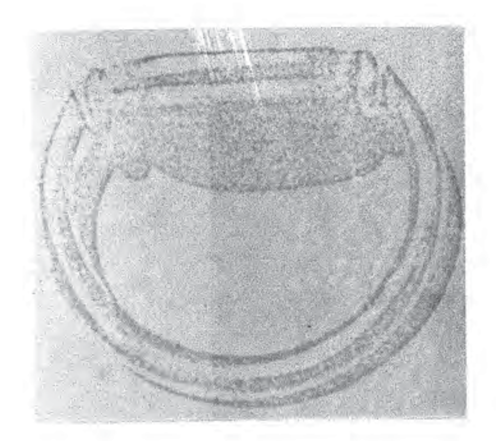


3



4

PL. XXIII

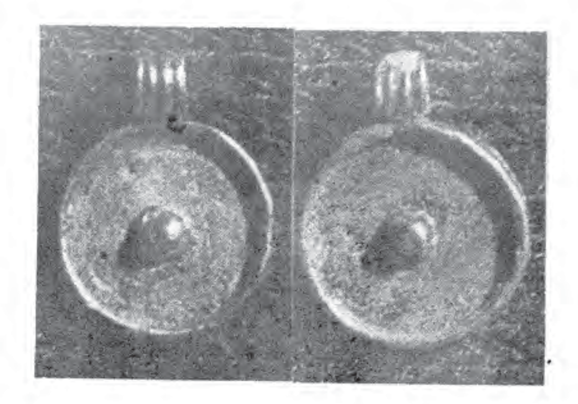


1

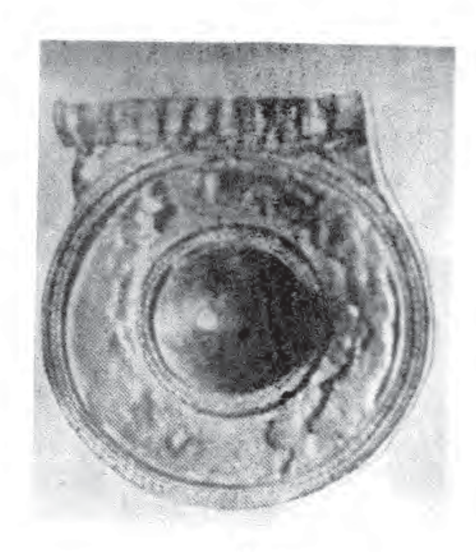


2

PL. XXIV

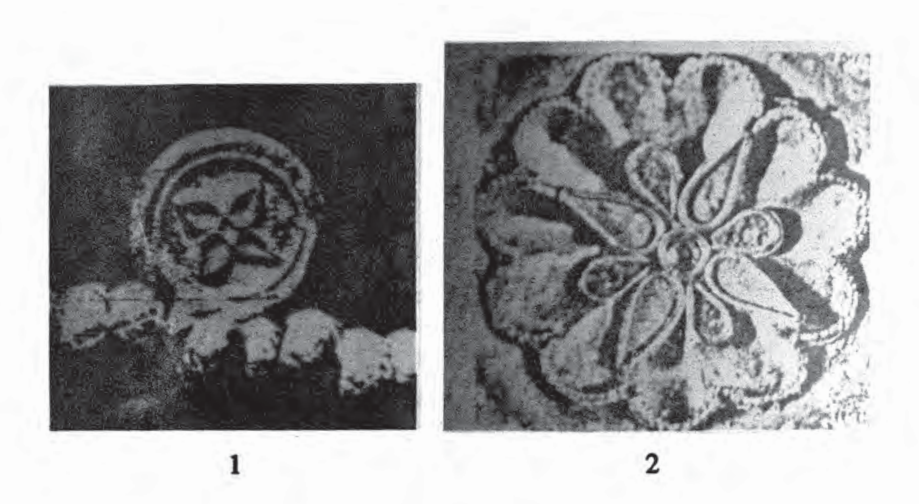


1

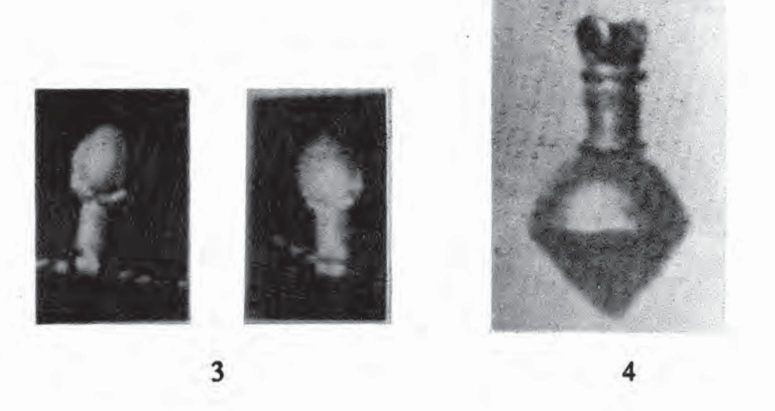


2

PL. XXV



1 2

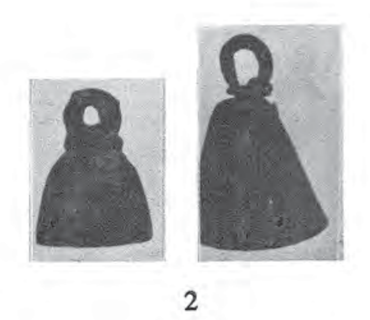


3 4

PL. XXVI



1



2

PL. XXVII



1



2

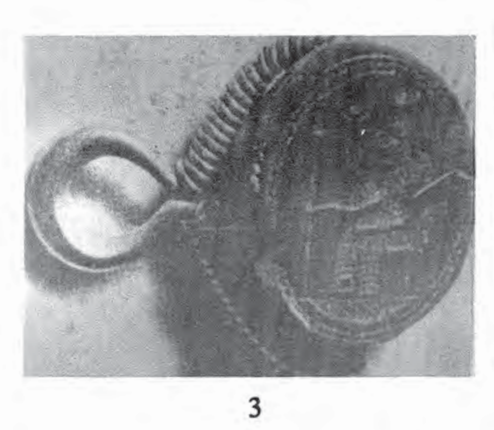
PL. XXVIII





1

2

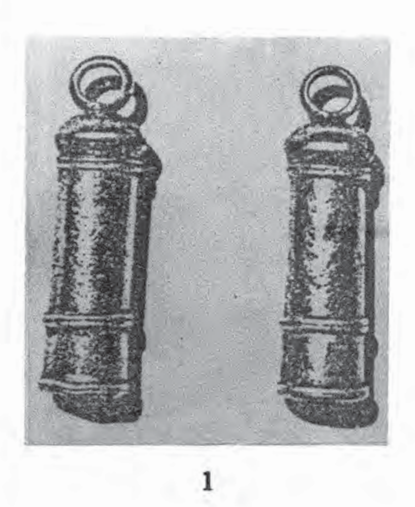




3

4

PL. XXIX



1



2

3

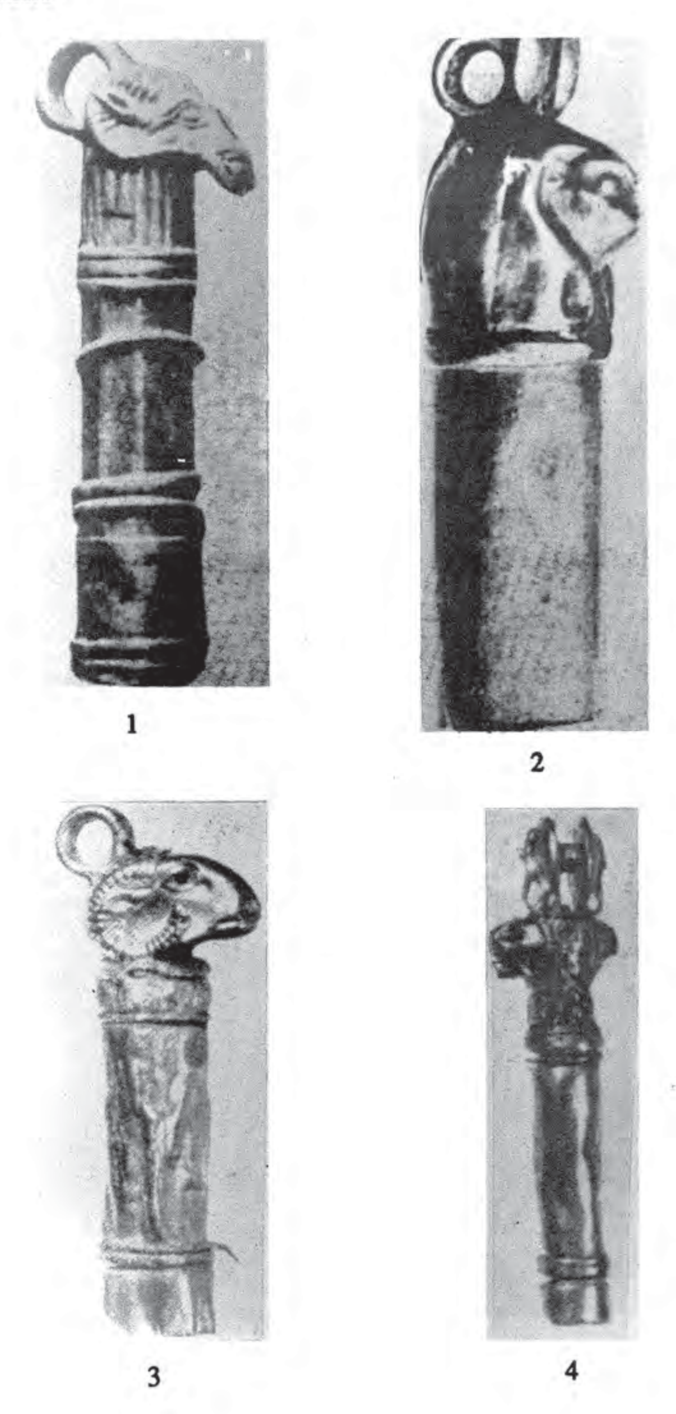


4



5

PL. XXX



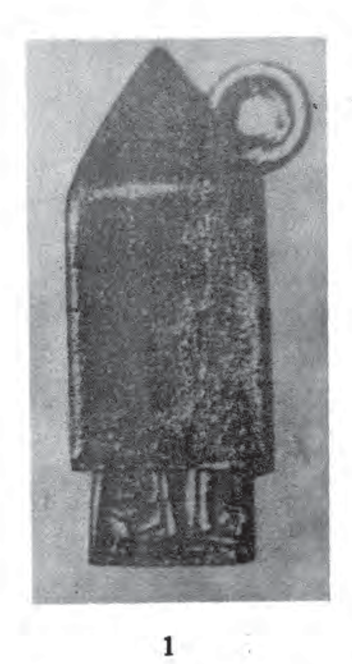
1

2

3

4

PL. XXXI



1



2



3

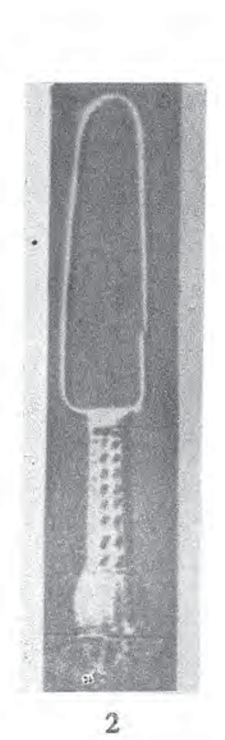


4

PL. XXXII



1



2

PL. XXXIII

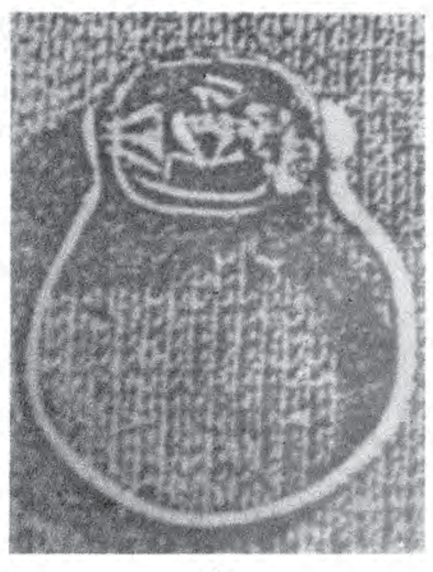


1



2

PL. XXXIV





1



2

PL. XXXV



1





2

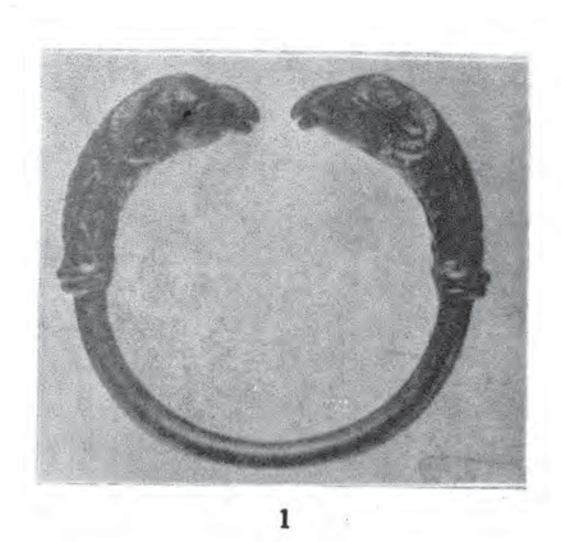
PL. XXXVI



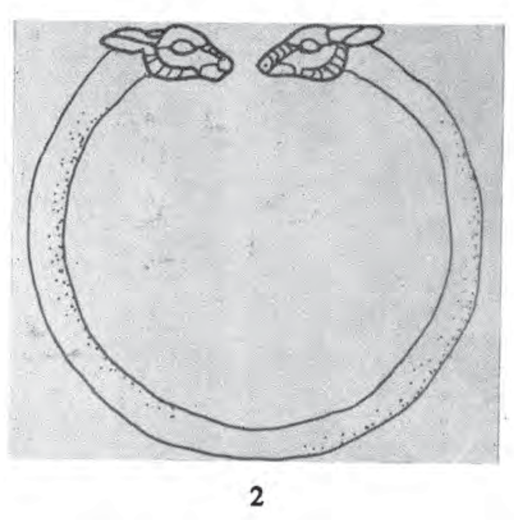
PL.XXXVII



PL.XXXVIII



1



2

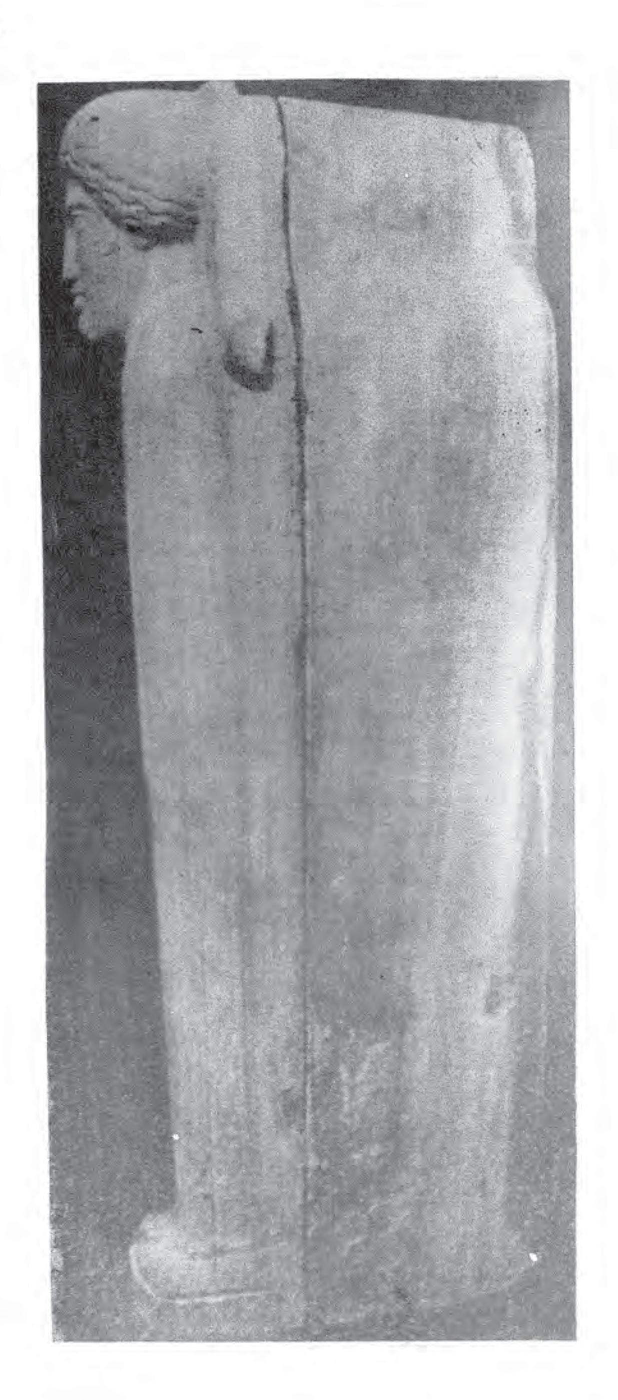
PL XXXIX



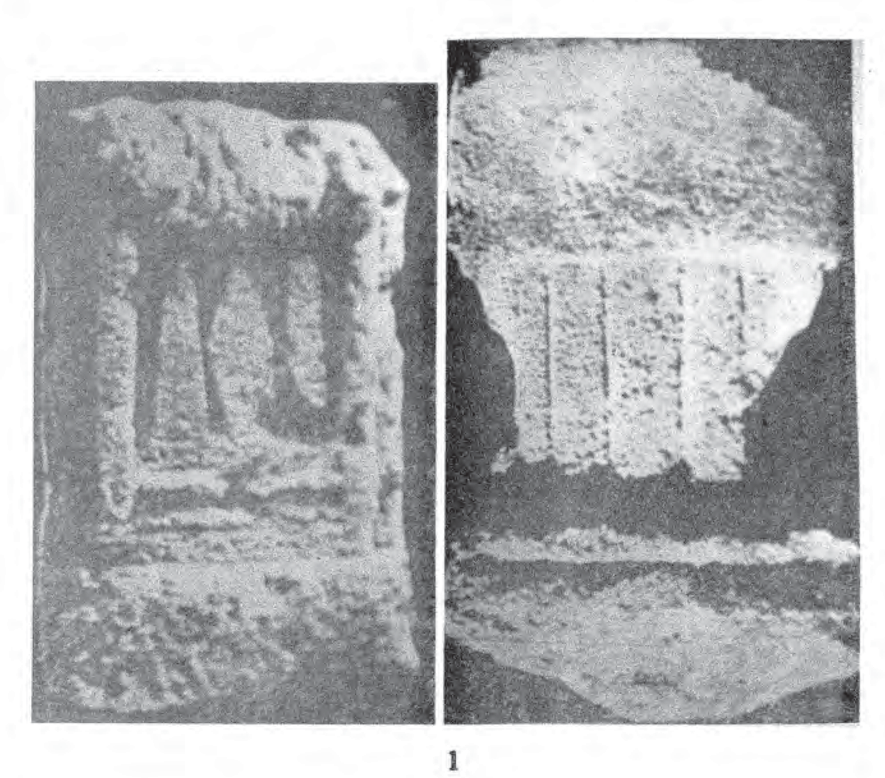
PL XL



PL XLI



PL XLII



1

PL XLIII





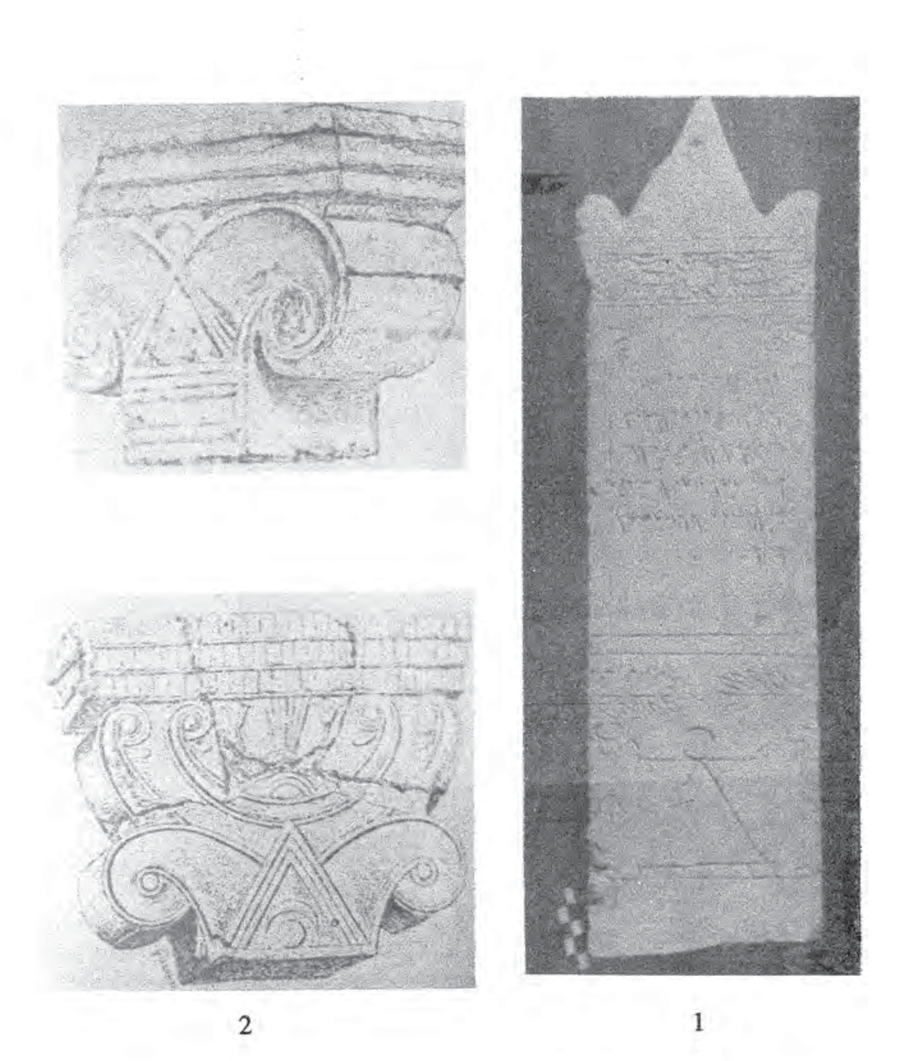
2



PL XLIV



PL.XLV



2 1

PL XLVI



PL.XLVII



PL XLVIII



PL. XIL

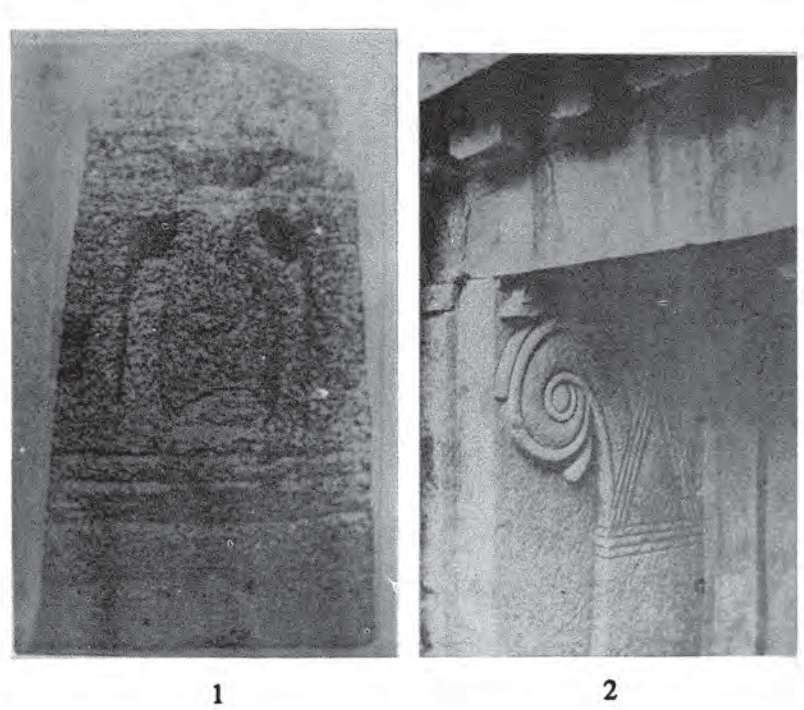


1



2

PL. L



1 2

PL.LI



1 2

PL LII



1



2

PL LIII



1



2

PL LIV



1



2

PL.LV



PL.LVI



PL LVII



CHAPITRE 3

LES RELATIONS ENTRE L'ORIENT PHENICIEN ET CARTHAGE A TRAVERS LES INSCRIPTIONS

3.1. INTRODUCTION

Les inscriptions phénico-puniques[1] permettent de glaner quelques renseignements quant aux relations entre Tyr et Carthage, mais aussi entre cette dernière et d'autres cités phéniciennes. Certains textes révèlent une relation de dépendance de Carthage vis-à-vis de sa métropole dans les premiers temps de son existence. D'autres témoignent d'une manière éloquente de la présence, dans la grande ville punique, de Phéniciens venus du Levant. Sont aussi attestés la présence ou le passage de Puniques en Egypte et dans la région de Tyr. Enfin, des contacts entre Phéniciens d'Orient et Carthaginois peuvent se déduire d'après quelques documents exhumés à Malte.

[1] Ces inscriptions sont en grande partie publiées dans le *Corpus Inscriptionum Semiticarum,* Pars Prima, Tomes I, II, III.

3.2. DEPENDANCE DE CARTHAGE AU DEBUT DE SON EXISTENCE

Un grand nombre d'inscriptions carthaginoises signalent des *špṭm* "suffètes"[2], aussi bien dans la généalogie des dédicants que comme moyen de datation dans des inscriptions dédicatoires, en tant que magistrats éponymes. La première catégorie de documents y atteste l'institution du suffétat au moins vers 400 av.J.-C., puisque certains d'entre eux mentionnant trois ou quatre suffètes dans la généalogie du donateur, remontent au IIIème siècle av.J.-C. Le titre de *špṭ* est usité dans plusieurs langues sémitiques, et ce, depuis le second millénaire. Ainsi en est-il de l'akkadien: *šapiṭum*, de l'ougaritique: *ṯpṭ*, et de l'hébreu *šophêṭ*. Le sens fondamental de la racine *špṭ* (*Ṯpṭ*) est "gouverner", "exercer le pouvoir", "commander"[3], sens qui est attesté en phénicien. En effet, dans l'inscription d'*Aḥiram* (*KAI* I), le mot *mšpṭ* signifie "gouvernement", "autorité". Le suffète est donc une sorte de "gouverneur", de "chef". Dans plusieurs Etats du Proche-Orient, il est chargé d'administrer un district[4]. Selon, Flavius Josèphe[5] des suffètes ont gouverné Tyr. Typiquement sémitique, cette institution n'était pas connue chez les Grecs et les Romains. En effet, ceux-ci ont, surtout en grec, employé le mot "roi" pour traduire les suffètes de Carthage *(rex, basileus)*, en prétendant qu'ils étaient élus, ce qui est étrange, vu le sens de *mlk* en sémitique, pour finalement recourir à une transcription de ce mot en latin *(sufes)*. On peut ainsi adopter la conclusion de M. Sznycer à ce sujet[6] "... le terme "roi" appliqué dans

[2] Sur l'institution du suffétat à Carthage, *cf.* surtout M. Sznycer, "Carthage et la civilisation punique" dans C. Nicolet, *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, T. II, Paris, 1978, p. 567-576.

[3] M. Sznycer, *ibid*, p. 571.

[4] A. Marzal "The Provincial Governor at Mari", dans *JNES*, 30 (1971), p. 186-217; M. Stol, *Akkadisches šapiṭum, šapṭum* und westsemitisches *špṭ*. "dans *Bibliotheca Orientalia*, 30, (1972) p. 276-277. C. Van Neron, "La fonction de šapiṭum d'après les archives de Mari", dans *AIPHOS*, 20 (1968-1972), p. 505-510.

[5] Flavius Josèphe, *Cont. Apion*, I, 156-158.

[6] M. Sznycer, *op. cit.* p. 571; *cf.* aussi les autres arguments contre l'hypothèse de l'existence de la royauté à Carthage, dans M. Sznycer, "Le problème de la royauté dans le monde punique", dans *Actes du Ier colloque international sur l'Afrique du Nord* (Perpignan, 1981), Paris 1984 (= *BCTH*, Nouv. ser., fasc. 17 B, (1984), p. 291-301.

les écrits grecs ou latins, aux institutions de Carthage, du moins en ce qui concerne les événements à partir du Vème siècle av.J.-C., ne peut désigner de véritables rois, mais uniquement des magistrats suprêmes de la cité, des suffètes", conclusion qui pourrait aussi s'appliquer aux premiers temps de Carthage, sachant qu'aucune colonie ni comptoir phéniciens ne semblent avoir été dirigés par un roi, la royauté n'étant attestée qu'à Kition (Chypre), et ce, à partir du Vème siècle av.J.-C.. En outre, des témoignages littéraires et surtout épigraphiques indiquent que ces colonies et comptoirs phéniciens étaient fondés par le pouvoir central de Tyr. A ce propos, une inscription phénicienne de Chypre datant du milieu du VIIIème siècle av.J.-C. révèle un *skn* "gouverneur", "ministre" du roi *Ḥrm* installé dans une ville à Chypre portant le nom phénicien de *Qrtḥdšt* (7).

skn Qrtḥdšt <bdḥrm mlk Ṣdnm... "gouverneur de *Qrtḥdšt* serviteur de Ḥiram roi des Sidoniens...".

skn est un titre également attesté dans plusieurs langues sémitiques (l'akkadien, les gloses "cananéennes" de Tell-El-Amarna, l'ougaritique, l'hébreu, l'araméen). Sans doute s'appliquait-il a un haut fonctionnaire, responsable du palais royal voire gouverneur d'une province, ou encore représentant des intérêts de son pays ou de son roi à l'étranger(8). Le nom de cette ville *(Qrtḥdšt)*(9) signifiant une fondation nouvelle, indique qu'elle était, à cette époque-là, sous contrôle tyrien. Le titre *skn* est également attesté dans une autre inscription de Larnaka (Kition) du IVème siècle av.J.-C.(10).

l>šmn>dn bn >šmn>dn skn Ṣr

"A Ešmoun>adon fils de Ešmoun>adon ministre de Tyr"(11).

[7] *CIS* I, 5 = *KAI* 31, O. Masson - M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève, Paris, 1972, p. 77-78; J. C. L. Gibson, *TSSI3* , p. 66-68.

[8] O. Masson - M. Sznycer, *ibid*, p. 73-74; E. Lipinski, "SKN et SGN" dans le sémitique occidental du Nord", dans *UF*, 5 (1973), p. 191-207, spec., p. 200.

[9] La localisation de *Qrtḥdšt* de Chypre n'est pas encore établie avec certitude, *cf.* l'hypothèse de E. Lipinski, *La Carthage de Chypre*, dans *Studia Phoenicia* II = *OLA*, 15 (1983) p. 209-243.

[10] O. Masson - M. Sznycer, *op. cit.* p. 69-75.

[11] Dans cette inscription, *skn Ṣr* se traduit par "ministre de Tyr" à Kition.

La fondation des colonies par le roi tyrien ainsi que leur dépendance envers ce dernier peuvent se déduire, semble-t-il, de trois témoignages de Flavius Josèphe(12). Selon le premier "il (Hiram) marcha contre les..... qui refusaient le tribut et, les ayant soumis, il revint chez lui". On n'est pas sûr du terme désignant les rebelles. Pour certains, il faudrait lire les Itucéens, c'est-à-dire les habitants d'Utique(13). D'autres préfèrent lire les Kittéens, les habitants de Kition"(14). D'après G. Bunnens(15), la paléographie du texte et l'histoire ne recommandent aucune solution de lecture, car on ignore tout des relations entre le roi *Hiram* et les colonies. On lit dans le second témoignage: "Celui-ci (= Eloulaios) traversant la mer, soumit à nouveau les Kittéens qui s'étaient révoltés". Les Kittéens pourraient être les habitants de la colonie phénicienne de Kition(16), appelée *Kty*(17) en phénicien. Enfin, le troisième fragment rapporte "... celui-ci (=Ithobaal) fonda la ville de Botrys qui est en Phénicie, et Auza qui est en Libye". La première ville est généralement identifiée à l'actuelle Batrun, proche de Tripoli (au Liban)(18). La localisation de la seconde reste incertaine(19). Si ces témoignages épigraphiques et littéraires plaident en faveur de la fondation de Carthage par le roi de Tyr, on n'est pas sûr, en revanche, qu'elle ait été gouvernée, dès son origine, par des suffètes, comme veut le suggérer G. Bunnens(20). Ce dernier

[12] Flavius Josèphe *Ant. Jud.* VIII, 5, 3 = Cont. Apion, I, 18; *Ant. Jud.* IX, 14, 2; *Ant. Jud.* III, 13, 2.

[13] A. Von Gutschmid, "Uber Meltzers Geschichte der Karthager", dans *Kleine Schriften*, 2 (1890), p. 88-89; E. Meyer, *Geschichte des Altertums*, T. II, 2ème éd., Stuttgart et Berlin, 1931, p. 113.

[14] F.C. Movers, *Die Phönizier*, T. I, Bonne, 1841, p. 191; T. II, Berlin 1850, p. 219-220 et note 33a; W. F. Albright, "The Role of the Canaanite in the History of Civilisation", dans *The Bible and the Ancient Near East*, Londres (1961), p. 348 et note 101; S. Moscati, *Il mondo dei Fenici*, Milan 1966, p. 135.

[15] G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 140.

[16] G. Bunnens, *ibid*, p. 351-352.

[17] Z. Harris, *GPhL*, p. 113.

[18] R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, Paris 1927, p. 71.

[19] F. C. Movers, *Die Phönizier*, T. II, Berlin 1850, p. 520, note 210 a identifié Auza à la ville actuelle Aumale; *cf.* également, M. Leglay "Auzia", dans *Der Kleine Pauly*, T. I, col. 784. Cette identification a été rejetée par St. Gsell, *HAAN*, T. I, p. 362, car Aumale est située à l'intérieur de la terre.

[20] G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 287-288.

allègue qu'à Mari, le *špṭ* pourrait administrer un district[21] et que les juges gouvernant Tyr à l'époque néo-babylonienne[22] auraient représenté soit le roi de Babylone, soit le roi tyrien déporté. Cependant, l'important décalage temporel séparant l'époque de Mari de celle de Carthage interdit toute comparaison entre les deux institutions. D'autre part, le témoignage de Flavius Josèphe concernant les juges de Tyr "Après lui (Ithobaal) on institua des juges qui occupèrent leurs fonctions..." (*Cont. Apion*, I, 21,157) n'autorise pas la supposition de G. Bunnens. En fait, le début de l'histoire de Carthage reste obscur. La vraisemblance historique laisse supposer, qu'au départ, la ville était gouvernée par un représentant du roi, en l'occurence un *skn*, comme à *Qrtḥdšt* de Chypre. Le suffétat aurait été institué par la suite. Il n'est pas sûr que ce soit au Vème siècle comme le pense C. Krahlmalkov[23], car les restitutions de l'inscription *CIS* I 5632 apportées par cet auteur sont sujettes à caution.

3.3. DES PHENICIENS D'ORIENT A CARTHAGE

St. Gsell[24] est le premier à signaler des inscriptions attestant la présence de Phéniciens à Carthage. Le réexamen de ces textes ainsi que d'autres permet de tirer de précieux renseignements quant aux relations entre le Levant phénicien et Carthage.

3.3.1. Des Tyriens à Carthage

En plus de certaines inscriptions carthaginoises signalant des Tyriens que nous avons étudiées[25], deux autres *CIS* I, 4913 et 4914 en mentionnent également. Dans la première on lit:

... bn (1) Brk> <bd Ḥml(2) kt hṣry

"... fils de(1) Barikû, serviteur de Ḥimil (2) kat, le Tyrien"

21 A. Marzal, "The Provincial Governor at Mari", dans *JNES*, 30 (1971), p. 186-217.

22 Flavius Josèphe, *Cont. Apion*, I, 156-158.

23 C. Krahmalkov, "Notes on the Rule of the Šofṭim in Carthage", dans *RSF*, 4 (1976), p. 153-158.

24 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 166.

25 P. Bordreuil - A. Ferjaoui "A propos de BN ṢR et BN QRTḤDŠT" dans *Studia Phoenicia*, 6, 1987, p. 137-142.

Dans la seconde, figure *bn <bds hṣdy*. Le Corpus corrige *hṣry* et traduit

"fils de <Abdis, le Tyrien".

Omettant de signaler dans son recueil ces deux attestations de *hṣry* "le Tyrien", F.L. Benz[26] a noté la mention du nom de cet ethnie à Délos. Le Tyrien de la première inscription porte un nom, *Ḥmlkt*, encore non attesté dans les inscriptions phéniciennes. Quant au second, le nom de la déesse égyptienne *Isis* entre dans sa composition.

Dans une troisième inscription, *CIS* I 3139, le dédicant est très probablement un Tyrien. En effet, après la mention des deux divinités *Tanit et Ba<al Ḥammon*, on lit *Ḥml[k]t []ṣr[]* . Le Corpus envisage deux possibilités quant à la lecture du dernier mot. On restitue un *hé* au début et un *yod* pour obtenir *hṣry* "le Tyrien", ou bien, un *mêm* au début et un *yod* pour lire *Mṣry* "Egyptien". Mais *Mṣry* ne peut être considéré comme un *nisbé* vu l'absence d'article. De même, il ne peut s'agir d'un nom propre celui-ci n'étant pas précédé de la mention *bn* "fils". Seule reste donc plausible la première proposition.

3.3.2. Une famille sidonienne à Carthage

Dans *CIS* I 308, et suite à la mention des deux divinités *Tanit* et *Ba<al Ḥammon*, on lit: *>š ndr <r [št] bt <bds hṣdny*

"Ce qu'a voué Ari[šat], fille de <Abdis, le Sidonien".

Le nom *<řst* montre le passage de la laryngale *aleph* à *<ayin*. *<bds* atteste l'élision de l' *>aleph* de *>s, "Isis"*. Ce nom signifiant "serviteur de Isis" se rencontre 3 fois à Carthage[27]. En Orient, il figure probablement dans l'inscription d'Amrit[28]. Sous la forme de *<bd>s*, cet anthroponyme n'est usité qu'une seule fois à Carthage[29] et six fois sur la côte orientale, dont trois figurent dans un même texte (*RES* 367).

26 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 178.

27 La troisième attestation est *CIS* I, 4902, *Ḥmlkt bn Bd<štrt >š ṣdn bd >dnm bd <bds.*

28 *RES*, 234=1601

29 *CIS* I, 3523

D'autres attestations proviennent de Chypre[30] et de Sidon[31]. Il est à signaler que sur les quatre attestations de *<bds* et *<bd>s* à Carthage, deux sont portées par deux Phéniciens (*CIS* I 308 et 4914). Ceci nous amène à remettre en question l'éventuel rôle joué par Alexandrie dans l'introduction du culte d'*Isis* à Carthage[32] et à ne pas sous-estimer celui phénicien dans la diffusion de ce culte, et ce d'autant plus que la vénération d'*Isis* au Levant phénicien est bien établie[33].

3.3.3. Une famille aradienne à Carthage

Une épitaphe exhumée dans la nécropole dite des *rabs* à Carthage[34] signale:

qbr <mrn bn Gr[<št]r[t] hqbr >š p<l >št> Kbd<štrt h>rwdt

"Tombe de <Amran fils de Ger[<ašt]r[t]. "La tombe qu'a faite sa femme Kabed< aštart l'Aradienne".

Les noms *<mrn* et *Kbd<štrt* ne sont attestés que dans cette unique inscription. On rapproche celui de *<mrn* d'autres: en hébreu (*<mri*), en sud-sémitique (*<mrn*), en amorite *(Ḥmr)*[35]. Le premier élément du second nom *Kbd* entre dans la composition de celui de *Kbdmlqrt* usité deux fois à Carthage[36]. En tant que nom hypocoristique, *Kbdt* se rencontre 21 fois[37]. L'épitaphe a trés probablement été écrite suivant une tradition aradienne. En effet, l'inscription funéraire, tout comme celles de la côte phéniciennne et de Chypre, mentionne le dédicant ou plus précisément celui qui a fait creuser la tombe[38]. Ce texte remonte

[30] *CIS* I, 50.

[31] *RES*, 298, A. Vanel, "Six" ostraca" phéniciens trouvés au temple d'Echmoun près de Saïda", dans *BMB*, 20 (1967), p. 57-58.

[32] H. Benichou-Safar, *Les tombes puniques*, p. 381.

[33] *Cf.* le chapitre de la religion, p. 396.

[34] *CIS* I, 5945 = *RES*, 1226.

[35] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 131 et 173.

[36] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 131

[37] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 131.

[38] *Cf.* Le chapitre sur la langue phénicienne et punique, p. 234 - 235. Cette tradition n'est attestée en Occident qu'à l'époque néopunique.

au IIIème siècle av.J.-C., vu, et la datation du secteur des *rabs*(39), et les formes des lettres. Ce secteur de la nécropole renferme des sépultures particulièrement riches ainsi que des inscriptions funéraires mentionnant de hauts magistrats, de bons indices quant à l'appartenance sociale de cette famille aradienne.

3.3.4. Un Chypriote à Carthage

Sur un fragment de grande stèle en marbre gris foncé, et au-dessous d'un fleuron en relief, apparaît la fin de l'unique ligne d'une épitaphe(40).

bn ˒šmn˒dny ˒š Kty

"fils d'Ešmoun˒adouny, homme de Kitti (= Kition)".

Le nom *˒šmn˒dny* est attesté 4 fois en Orient. Sous la forme *˒šmn˒dn* il y est usité 8 fois. A Carthage, il ne se rencontre que dans cette inscription. *˒šmn˒dn* est usité une fois à Carthage (*CIS* I 4637). L'expression *˒š Kty* "homme de Kition" peut être traduite par "originaire de Kition". Le matériau usité et la décoration font l'originalité de cette stèle à Carthage. Déjà le Pr. Delattre(41) l'avait rapprochée d'une autre trouvée au Pirée(42) signalant également *˒š Kty* et confirmant l'origine chypriote du fils de *˒šmn˒dny*. La stèle aurait ainsi été importée de Chypre par le défunt ou sa famille. D'autres stèles en marbre blanc indiquant des pèlerins chypriotes ont été exhumées à Sarepta et à Sidon(43). La date du secteur des *rabs* ainsi que la forme des lettres permettent d'attribuer cette inscription au IIIème siècle av.J.-C.. De même que la famille précédemment citée, ce Chypriote appartenait à la classe sociale la plus aisée de Carthage.

39 R. P. Delattre, "La nécropole des rabs, prêtres et prêtresses de Carthage, Deuxième année", *extr. de Cosmos*, 1905, p. 22-23.

40 *RES*, 1225.

41 R. P. Delattre, *op. cit.* p. 22-23.

42 *RES*, 388 = *KAI* 57.

43 O. Masson, "Pèlerins chypriotes en Phénicie (Sarepta et Sidon)", dans *Semitica*, 32 (1982), p. 45-49.

3.3.5.*CIS I*, 6057: Des relations entre Chypre et Carthage?

Cette inscription figure sur un médaillon exhumé dans une tombe du secteur de la nécropole de Carthage, remontant très probablement à la première moitié du VIIème siècle(44). On y lit:

(1) *l<štrt lPgmlyn (2) Yd<mlk bn (3) Pdy ḥlṣ (4) >š ḥlṣ (5)*

Pgmlyn (6)

On a voulu y voir l'indice de relations entre l'île de chypre et la grande cité punique, puiqu'y serait signalée une divinité chypriote: *Pgmlyn*(45). Récemment, G. Bunnens(46) a allégué comme base vraisemblable à cette hypothèse toutes les apparitions du nom Pygmalion, en tant que personnage légendaire chypriote et en tant qu'anthroponyme (un roi chypriote, le grand père d'Adonis, le dernier roi de Kition, le frère d'Elissa). Mais, on est sûr maintenant que le nom du roi de Kition est écrit *Pmyytn*(47). Ce nom phénicien attesté à Chypre et à Carthage(48) rendrait possible l'hypothèse que le frère d'Elissa l'ait porté, et ce, contrairement à la proposition de G. Bunnens(49) qui, constatant l'absence d'attestations de ce nom sur la côte phénicienne, s'est demandé si ce roi tyrien ne portait pas le nom du personnage légendaire chypriote voire un nom identique. Par ailleurs, si, dans ce qui précède, Pygmalion apparaît comme un nom de personne, il s'agit, dans notre inscription de celui d'une divinité. De plus revêtant une forme apparemment grecque, ce nom n'a pas encore reçu d'explication définitive. On a voulu y voir, jadis, un nom

44 Sur la datation de la tombe et de l'inscription, *cf.* le chapitre sur la langue phénicienne et punique, p. 248 - 253.

45 A. M. Bisi, *KYPRIAkA Contributi allo studio della componente cipriota della civiltàpunica*, Rome 1966, p. 20, 37, note 2; S. Moscati, "Sulla diffusione del culto di Astarté Ericinas", dans *OA*, 8 (1968), p. 92; G. Vuillemot, *REPO*, p. 84.

46 G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 302-303.

47 V. Karageorghis et M. G. Guzzo-Amadasi, "Un iscrizione fenicia da Cipro", dans *RSF*, 1 (1973), p. 131.

48 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 176.

49 G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 301.

théophore composé de *Pmy* + *<lywn*[50] "*Pmy* le Très Haut" ou *P<m* + *<lywn*[51] ou bien *P<m* + *<lyn* [52]. On a aussi proposé *Pmy* + *<lyn*[53] et *Pgm* + *<lyn*[54]. Dans l'état actuel de nos connaissances, il reste énigmatique et ne peut donc constituer un indice quant à des relations entre l'île et Carthage. Enfin, le pendentif n'était pas importé comme certains l'avaient cru[55], mais de fabrication carthaginoise[56]. La teneur du texte ne peut évidemment pas être invoquée pour rendre vraisemblable la légende d'Elissa[57].

3.4. DES PUNIQUES EN ORIENT

3.4.1. Un carthaginois à Tyr

Il est mentionné dans une inscription gravée sur un bloc de grès trouvé, il y a quelques années dans la région de Tyr [58]:

mnṣbt Y<ms bn Gr> (1) bn <bdmlqrt bn <bd (2)

bn Qrtḥdšt(3)

"Stèle de ya<amas, fils de *Gr>* (1) fils de
Abdmilqart, fils de <Abd(2) originaire de Carthage (3)".

L'écriture punique (IVème siècle) de ce texte et le vocable *mnsbt* (stèle) connu uniquement en Occident[59] (en Orient, on a *mṣbt*, le *noun* étant assimilé au *ṣadé*[60], confirment l'expression *bn Qrtḥdšt*

[50] Ph. Berger, "Notes mythologiques, I. Pygmée, Pygmalion", dans *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, 4 (1881), p. 353 repousse cette hypothèse; E. Wust, "Pygmalion", dans *RE*, 23 (1959), col. 2075; A. M. Bisi, *op. cit.* p. 37.

[51] O. Meltzer, *Geschichte der Kartager*, T. I, Berlin 1879, p. 134.

[52] H. Stocks, "Adonis kult in Nordafrica", dans *Berytus*, 3 (1936) p. 18.

[53] *Cf.* la note que J. -G. Février a adressée à P. Cintas, *MAP*, T. I, p. 81, note 1.

[54] F. M. Cross, "An Interpretation of the Near Stone", dans *BASOR*, 208 (1972), p. 40.

[55] G. Vuillemot, *REPO*, p. 84; S. Moscati, *op. cit.* p. 92.

[56] B. Quillard, *BC*, I p. 85.

[57] Cette hypothèse a été soutenue par C. R. Krahmalkov, dans "The Foundation of Carthage, 814 BC: the Douimes Pendant Inscriptions", dans *JSS*, 26 (1981). p. 177-191

[58] J. Teixidor, dans *BES*, n° 93, dans *Syria*, 54 (1977), p. 268-269; *cf.* également note 25.

[59] Ch. F. Jean-J. Hoftijzer, *DISO*, p. 164.

[60] Ch. F. Jean-J. Hoftijzer, *ibid.*, p. 164.

"originaire de Carthage" indiquant l'appartenance de *Ya<amas* ou de sa famille à la capitale punique.

3.4.2. Un Carthaginois à Chypre?

L'inscription de Larnaka *CIS* 86 B signale un homme de *Qrtḥdšt: l<bd>bst hqrtḥdšty* "A <Abd>abesat, le Carthaginois". Etait-il natif de la Carthage de Chypre ou de celle punique?. L'existence dans l'île d'une colonie phénicienne appelée *Qrtḥdšt* et le nombre élevé des attestations du nom *<bd>bst* en Orient (7 fois) par rapport à l'Occident (2 fois) ne constituent pas des arguments solides pour dire avec E. Lipinski[61], "Il est donc normal de voir en Abdoubasti le Carthaginois un Phénicien de Chypre". Ce ne sont là que des éléments plaidant en faveur de la Carthage orientale.

3.4.3. Origine punique d'une jarre trouvée à Chypre?

Signalant la photographie d'une jarre sur laquelle figure le nom divin *B<l Ḥmn*, O. Masson et M. Sznycer[62] en ont souligné l'élision du *<ayin*, élision qui ne se rencontre que dans le monde occidental. On pourrait proposer l'hypothèse de l'origine punique de ce document, d'autant plus que A. Palma di Cesnola[63] en avait mentionné la découverte accompagnée des restes probables d'un enfant brûlé, ceci n'étant pas sans évoquer les sacrifices humains à Carthage.

3.4.4. Des Puniques en Egypte

On cite souvent les inscriptions *CIS* I 97 a et b provenant d'Egypte quand on évoque les relations entre Carthage et l'Orient. St. Gsell est le premier, à notre connaissance, à les avoir mentionnées à ce propos en écrivant, "... des inscriptions puniques et néopuniques gravées sur le dos d'un sphinx, indiquant des noms qui sont phéniciens et libyques"[64] Toutefois, si *CIS* I 97 b est gravée en écriture

[61] E. Lipinski, "Carthage de Chypre...", p. 219; *cf.* aussi G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 353.

[62] O. Masson-M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève-Paris, 1972, p. 115-117, fig. 5.

[63] A. Palma di Cesnola, *Salamina*, Londres, 1882, p. 188, note 1.

[64] St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 166. M. I. Rostovtzeff, *Social and Economic History of the Hellenistic World*, V. I. Oxford, 1941, p. 395, note 196; J. Vercoutter, *OEEC*, p. 352; B. H. Warmington, *Carthage*, Londres 1960, p. 125-127.

néopunique, les deux lignes formant *CIS* I a n'ont pas très probablement de rapport entre elles. Leur écriture semble différente. Les anthroponymes mentionnés dans la première peuvent être phéniciens ou puniques alors que la seconde renferme un nom libyque. Ces deux lignes devraient être séparées. La première pourrait-être phénico-punique, la deuxième serait un texte proprement punique[65].

3.5. CONTACTS ENTRE PHENICIENS ET PUNIQUES D'APRES LES INSCRIPTIONS DE MALTE

De facture punique, les inscriptions des autres colonies ne peuvent pas, semble-t-il, témoigner des contacts entre Phéniciens et Puniques. A Malte, la situation est différente. En effet, près d'un millier de brefs textes ont été exhumés dans le sanctuaire de Tas Ṣilġ [66], situé dans la baie de Marsaxlokk. Une grande partie de ces documents a été dédiée à *<Aštart* (136 fois). Trois seulement sont offerts à *Tanit*. Le reste renferme deux lettres *lt*. Contrairement à G. Garbini [67] qui, au début, a vu dans ces deux signes une abréviation de *lTnt* "à Tanit", puis une formule se rapportant à l'offrande, M. Sznycer[68] y verrait plutôt l'abréviation de *l<štrt "à <Aštart"*, à la suite du réexamen du système d'abréviation dans le monde punique (où deux lettres désignent généralement la première et la dernière lettre de l'expression), et en raison du nombre élevé des mentions de cette divinité. Il conclut que "(Malte) échappe en partie à l'influence prépondérante de la civilisation carthaginoise, en sauvegardant l'héritage culturel de la vieille Phénicie". On peut ajouter que cette île est restée, tout au long de son histoire phénico-punique, un lieu de rencontre, de contact et d'échange entre Phéniciens et Puniques. Ceci ressort de l'étude

[65] A. Ferjaoui, "Epigraphie phénicienne et punique: CIS I 97 a et 4621", dans *REPPAL*, 4, (1988), p. 241-245.

[66] Sur ces fouilles, *cf. Missione archeologica a Malta, Rapporto preliminare della campagna 1963*, 1965, 1966, 1967, 1969, 1970, Rome 1964-1973.

[67] G. Garbini, *Missione archeologica a Malta, Rapporto preliminare della campagna 1963*, Rome 1964 p. 90 et *Missione archeologica a Malta ..., Rapporto*, 1965, Rome 1966, p. 61.

[68] M. Sznycer, "Antiquités et épigraphie Nord-sémitique", dans *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes*, IVème section, Paris 1974, p. 132.

paléographique de certaines inscriptions faite par ce savant. S'échelonnant entre le IIIème (et peut-être le IVème) et le Ier siècle av.J.-C., les inscriptions renferment des lettres phéniciennes, puniques et néopuniques[69]. L'étude des autres inscriptions gravées en écriture monumentale découvertes par la mission italienne et le réexamen fait en dernier lieu par cet auteur [70] des textes publiés dans le *Corpus* (*CIS* I 122-132) aboutissent aux mêmes conclusions. En effet, quatre inscriptions votives sont dédiées à des divinités phéniciennes (deux à *<Aštart* : *ICO* 9, 31 et deux à *Milqart*: *CIS* I 122 et 122 bis), deux sont offertes à *Ba<al Ḥammon*, le dieu le plus attesté à Carthage (*CIS* I 123 et 123b). Une inscription commémorative signale la restauration des sanctuaires de *<Aštart* et *Ṣdm B<l* (*CIS* 132). Enfin, la *CIS* I 124 est datée de l'année d'un magistrat éponyme unique et non pas de deux, comme il était de rigueur dans la presque totalité du monde punique. Quant à l'examen paléographique de ces documents, il met en évidence l'emploi de deux écritures, orientale et occidentale, dans l'île. Ainsi en est-il de *ICO*, 4, 5 = *CIS* I 123, 123b; *ICO* 6 = *CIS* I 132 de facture punique, alors que *CIS* I 122, 122b = *ICO*, I, 1bis sont écrites en lettres phéniciennes et puniques.

Ces inscriptions illustrent d'une manière spectaculaire l'influence simultanée des deux écoles phénicienne et punique sur les scribes de cette île.

3.6. CONCLUSION

Certes rares, ces documents épigraphiques confirment les témoignages littéraires relatifs aux rapports tyro-carthaginois dont la majorité s'étalant du IVème au IIème siècle av.J.-C. nous a été conservée. Si les textes anciens relatent en premier lieu les relations religieuses politiques et commerciales, ces témoignages attestent le déplacement et l'établissement des uns et des autres à Carthage et en Phénicie, ainsi que leurs rencontres dans les colonies. Les traces laissées au moins par huit familles tyriennes dans la grande Carthage rappellent les témoignages gréco-romains de l'envoi dans cette cité de

[69] M. Sznycer, *ibid.*, p. 134-148.

[70] M. Sznycer, "Antiquités et épigraphie Nord-sémitique", dans *ibid.* Paris 1975, p. 191-205.

femmes et d'enfants tyriens en 333 av.J.-C. lors de l'assaut d'Alexandre le Grand contre Tyr. Elles permettent aussi de mieux comprendre que le choix d'Hannibal, quand il était à Antioche, se soit porté sur un commerçant tyrien pour contacter ses partisans à Carthage. Ces témoignages épigraphiques s'opposent à l'opinion selon laquelle Carthage constituait un monde à part et n'entrait en relation avec les Phéniciens que par le biais de la Sicile[71]. Ils illustrent, au contraire, les contacts et les liens directs entre les cités phéniciennes et Carthage.

[71] C. Picard, "Les navigations de Carthage vers l'Ouest. Carthage et le pays de Tarsis aux VIIIè-VIIè siècles", dans *Phönizier im Westen*, p. 167-171, idem; "Carthage face au monde phénicien", dans *L'homme méditerranéen et la mer* (Actes du troisième congrès international d'études des cultures de la Méditerranée occidentale, Jerba, Avril (1981), Tunis 1985, p. 35-43.

CHAPITRE 4

LA LANGUE PHENICIENNE ET PUNIQUE

4. 1 INTRODUCTION

La parenté de la langue et de l'écriture puniques avec celles du Levant phénicien est bien évidente et bien connue. On a déjà relevé les ressemblances et les divergences entre les deux écritures à partir du Vème siècle av. J.-C.(1), de même que des particularités tant en ce qui concerne la phonétique (par exemple, l'affaiblissement de la série des pharyngales et des laryngales), que la morphologie (l'existence de trois pronoms suffixe de la 3ème personne, etc...)(2). Cependant, la position exacte du punique par rapport au phénicien n'est pas encore bien précisée; les critères pour désigner tel texte antérieur au Vème siècle av. J.-C. sont souvent extra-liguistiques (le lieu de la découverte, le contenu, l'écriture, etc...)(3).

[1] M. Lidzbarski, *NSE*, p. 180 - 181 ; J. - G. Février, *Histoire de l'écriture*, Paris, 1948, p. 215 - 216 ; J. B Peckham, *DLPh S*, p. 191 - 222.

[2] *Cf.* par exemple, Z. Harris, *GPh L*, passim, J. Friedrich W. Röllig, *PhPG*, passim ; S. Segert, *GPh P*, passim.

[3] M. Sznycer, "L'emploi des termes "phéniciens", "punique", "néopunique". Problèmes de méthodolgie", dans *Acts of the Second Congress on Hamito - Semitic Linguistics*, Florence, 1978, p. 261 - 268.

Nous nous proposons, dans ce chapitre, d'essayer de définir le punique par rapport à la langue-mère. Pour cela, il ne nous paraît pas inutile de procéder à une enquête couvrant les milliers d'inscriptions découvertes à Carthage[4], afin de voir, et la proportion d'éléments phonétiques affaiblis, et la fréquence des faits de langue nouveaux, et de mesurer, par voie de conséquence, l'importance de ces données. La définition du punique se précisera davantage par la comparaison des structures des inscriptions.

Nous tenterons ensuite de préciser l'époque à partir de laquelle le terme punique peut être appliqué à la langue phénicienne, importée par les premiers colons en Occident, langue qui ne semble pas avoir connu de changements notables dans les premiers temps de l'implantation phénicienne. Auparavant, nous énumèrerons les principales caractéristiques de la langue phénicienne.

4. 2 LES CARACTERISTIQUES DE LA LANGUE PHENICIENNE ET LES DIFFICULTES DE DEFINIR LE PUNIQUE PAR RAPPORT AU PHENICIEN

4. 2. 1 La position du phénicien et ses particularités phonologiques et morphologiques.

Il fait partie du groupe des langues nord-ouest sémitiques, qui englobe aussi l'ougaritique, la langue des gloses de Tell El-Amarna, l'hébreu, le moabite et l'ensemble des dialectes araméens[5].

A la lumière de nos connaissances actuelles, on ne peut parler de la langue phénicienne d'une manière sûre qu'à partir du XIIème-IXème siècle av. J.-C.[6]. Elle se caractérise par rapport aux

[4] Les inscriptions sont publiées dans *CIS* Pars Prima, T. I, II, III.

[5] J. Friedrich, "Kanaanäisch und Westsemitisch", dans *Scientia*, 84 (1949), p. 220 223; S. Moscati, "Il semitico di nord - ovest", dans *Studi orientalistici in orore di G. Levi Della Vida*, T. II, Rome, 1956, p. 202 -221 et "Sulla posizione linguistica del semitico nord - occidentale", dans *RSO*, 31 (1956), p. 229 - 234 ; G. Garbini, Il *semitico di nord - ovest*, Naples, 1960, passim et *Le lingue semitiche*, 2 ème éd. Naples, 1984, p. 113 - 144 ; S. Moscati, A. Slitaler, E. Ullendorffw Von Soden, *An Introduction to the Comaparative Grammar of the Semitic Languages*, 3ème éd. Wiesbaden, 1980, p. 7.

[6] Telle est la datation attribuée aux premières inscriptions gravées sur des pointes de flèches : *KAI* 20 - 22 avec la bibliographie. Il existe d'autres documents remontant à la même époque. Sur ces problèmes, *cf.* M. Sznycer, "L'origine de l'alphabet sémitique", dans *L'espace et la lettre*, Paris, 1977, p. 93 ; *cf.* aussi, J. Starcky "La flèche de Zakarbaᶜal roi d'Amurru", dans *Archéologie au Levant* (Recueil à la

langues du second millénaire de ce groupe, par une réduction du système phonologique[7]. En effet, les postvélaires /ġ/ et /ḫ/ sont exprimées par des pharyngales /ʿ/ et /ḥ/ les interdentales /ẓ/ , /ḏ/ et /ṯ/ par des sifflantes /ṣ/z/ et /s/. On assiste également au changement de voyelle longue *ā* en *ō*, les voyelles courtes *a* et *i* en *e*, et *u* en *o*. Les diphtongues aw et ay sont réduites respectivement à *ō* et *ē*.

Sur le plan morphologique, on constate la chute de la flexion nominale. Au singulier, le phénicien n'a pas de marque particulière. Au pluriel, dans la terminaison : *im*, la voyelle *i* qui est la marque du génitif et de l'accusatif en ougaritique l'est aussi pour le nominatif en phénicien. Cette langue se caractérise aussi par la réduction des thèmes verbaux comme la perte du passif de la forme simple qui s'exprime par le *niphal*.

Par ailleurs, le phénicien présente une certaine continuité par rapport aux langues du second millénaire. En effet, il a gardé le pronom de la 3ème personne du masculin pluriel *ḥmt*, le pronom indéfini *mnm*, le suffixe féminin *t*, la conservation du *t* final des noms féminins à l'état absolu, la forme réflexive avec comme caractéristique l'infixe *t*, la particule de la négation *ʾy* et les deux pronoms pour la première personne *ʾnk* et *ʾn*.

Par rapport aux langues du premier millénaire de ce groupe "nord-ouest sémitique", le phénicien apparaît, entre autres, proche de l'hébreu[8]. Certaines innovations qu'on vient de citer y existent également. Les différences résident essentiellement dans les éléments archaïques que conserve le phénicien.

mémoire de Roger Saidah), Lyon 1982, p. 179 - 186 ; P. Bordreuil, "Epigraphes phéniciennes sur bronze, sur pierre et sur céramique", dans *ibid.*, p.187 - 192. Ces inscriptions prouvent que la langue phénicienne est usitée avant cette époque puisqu'un système d'écriture bien élaboré était déjà mis en place pour la véhiculer.

[7] Sur ces caractéristiques, *cf.* par exemple, Z, Harris, *Development of the Canaanite Dialects*, New Haven, 1939, passim ; W. Moran, "The Hebrew Language in its North West Semitic Backgrouand", dans *The Bible and the Ancient Near East*, New York, 1961, p. 54 - 72 ; G. Greenfield, "Amurit, Ugaritic and Canaanite", dans *Proceeding of the International Conference on Semitic Studies*, Jerusalem, 1969, p. 92 - 101 ; G. Garbini, *Le Lingue semitiche*, 2 ème ed. Naples, 1984, p. 121 - 124.

[8] *Cf.* note 7.

Malgré la pauvreté de la documentation épigraphique, on a voulu reconnaître divers dialectes au sein de la langue phénicienne[9]. Si les inscriptions de Byblos sont relativement nombreuses, bien réparties dans le temps et présentent des faits de langue (le pronom suffixe de la 3ème personne du singulier est noté *w*, le pronom démonstratif *zn*, etc...) qui ne se rencontrent pas ailleurs, ou, tout au moins, aussi fréquemment qu'à Byblos, il est hasardeux de considérer comme des dialectes locaux, le phénicien attesté à Chypre ou à Arad. En effet, nous citerons, en guise d'exemple, le pronom démonstratif *ʾz* tenu pour la principale marque distinctive de ces dialectes et qui se rencontre à Sarepta, localité proche de Sidon. En outre, l'*ʾaleph* prosthétique n'est pas systématiquement employé dans l'île de Chypre, ni même parfois au sein d'une inscription (*KAI* 41 par exemple)[10].

4. 2. 2 Comment définir le punique par rapport au phénicien [11] ?

La langue phénicienne, véhiculée par les colons phéniciens en Méditerranée occidentale, est restée en usage dans les colonies durant le premier millénaire, et ce, jusqu'au Vème siècle av. J.-C., dans certaines cités d'Afrique. Depuis l'Antiquité, cette langue parlée en Occident est désignée par le terme "punique" tout comme l'est la civilisation matérielle . Cette langue qui, très probablement, n'a pas subi de grands changements au début de la colonisation, a connu, par la suite, quelques innovations transmises par l'écriture. On a attribué à la langue et à l'écriture punique de l'époque romaine, le nom de "néopunique". En fait, si l'on a l'habitude de penser que ce terme s'y applique à partir de la chute de Carthage[12], il faudrait l'antérioriser,

9 Z. Harris, *GPhL*, p. 7 - 10 ; W. R. Lane, "The Phoenician Dialect of Larnax tes Lapithou", dans *BASOR*, 194, (1969), p. 39 - 45 ; G. Garbini, "I dialetti del fenicio", dans *AION*, 37, (1977) p. 283 - 294.

10 Sur les difficultés de distinguer, en l'état actuel de nos connaissances, des dialectes au sein de la langue phénicienne, *cf.* M. Sznycer, "Antiquités et épigraphie nord sémitique", dans *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVème section : Sciences Historiques et Philologiques*, Paris, 1978 - 1979, p. 156 - 158.

11 Sur ce problème, *cf.* M. Sznycer, "L'emploi des termes..." passim.

12 G. A. Cooke, *NSI*, p. 140 ; Z. Harris, GPhL, p. 9 ; M. Lidzbarski, *NSE*, p. 120 ; S. Segert, GPhP, p. 30.

d'une part[13], et ne l'appliquer avant tout qu'à l'écriture. S'il est aisé de distinguer l'écriture néopunique de celle punique, il est bien difficile de dire dans quelle mesure la langue punique était distincte du phénicien, et ce, surtout avant le Vème siècle av. J.-C.. Pour y parvenir, plusieurs critères ont été avancés.

Le critère géographique[14], qui considère comme puniques toutes les inscriptions provenant de la Méditerranée occidentale, ne permet pas l'identification de la langue véhiculée par ces textes et élude le problème de la détermination de l'époque à partir de laquelle le punique a commencé.

Z. Harris[15], quant à lui, se fonde sur des sources étrangères (gréco-romaines), et fait débuter le punique à partir du Vème siècle av. J.-C., qualifiant de phéniciennes (phénicien moyen VIIIè siècle av. J.-C.), les inscriptions antérieures à cette date. Une telle distinction peut être légitime car des différences linguistiques et paléographiques peuvent être remarquées entre les deux groupes de documents. Cependant, l'introduction du critère des sources étrangères dans cette classification ne semble pas s'imposer.

J. Ferron fait remonter le punique, du point de vue paléographique, au moins au VIIème siècle av. J.-C.[16], couvrant ainsi une partie du phénicien moyen; toutefois, cet auteur n'a pas relevé de particularités propres à cette écriture qui ne peut pas constituer à elle seule un critère pour définir une langue[17]. Ayant également recours a ce dernier critère, J. B. Peckham[18] date le début du punique du Vème

[13] J. - G. Février, "Remarques sur l'épigraphie néopunique", dans OA, 2, (1963), p. 257-267; M. Sznycer, "La vocalisation des formes verbales dans l'écriture néopunique", dans *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique*, Paris, 1974, p. 20.

[14] Cette répartition s'observe dans les recueils de G. A. Cooke, *NSI* ; M. Lidzbarski, *NSE* ; H. Donner et W. Röllig, *KAI*.

[15] Z. Harris, *GPhL*, p. 8 - 9.

[16] J. Ferron, "Une inscription punique archaïque à Carthage", dans *Mélanges de Carthage = CB*, 10 (1964 - 1965), p. 55 - 64, pl. I, idem, "Offrande à Carthage d'un autel à Ba<al Ḥammon", dans *Studi Magrebini*, 4 (1971), p. 1 - 15, pl. I.

[17] Il est bien connu qu'une langue peut être écrite par une écriture d'une autre langue.

[18] J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 179 et 192.

siècle av. J.-C., tout en plaçant curieusement certaines inscriptions anciennes (*CIS* I 6057, 5684, 123, 147) dans ce qu'il appelle "des séries générales" et qui, d'une part, s'étalent de la seconde moitié du VIIIème siècle av. J.-C. jusqu'au IIIème siècle av. J.-C. et, d'autre part, englobent des textes issus de diverses régions (Memphis, Rhodes, Akzib, Arad).

Se fondant sur le critère linguistique, S. Segert[19] fait débuter le punique au Vème siècle av. J.-C. En effet, tout en reconnaissant la similitude entre les textes de l'Occident, antérieurs à ce siècle, et ceux de la Méditerranée orientale, et tout en admettant d'éventuelles affinités avec ceux de Chypre (le pronom *ᵓz*), il qualifie les premiers de "dialects of anciant Western Méditerraneán texts"[20]. Aucun argument comme l'auteur le reconnaît lui-même, n'est à la base de cette appellation. Désireux d'être plus précis, G. Garbini[21] qualifie la langue de ces documents de "dialecte aradien". Mais le pronom démonstratif *ᵓz* attesté à Pyrgi et en Espagne (*ICO*,Spagna 16), l'une des caractéristiques, selon cet auteur, du dialecte aradien figure aussi à Sarepta, qui est une colonie sidonienne.

Enfin, on a qualifié de puniques, les inscriptions votives archaïques[22] en se fondant sur leur contenu à savoir la mention du dieu *Ba<al Ḥammon* qui est, selon l'état actuel de notre documentation, beaucoup plus vénéré dans le monde de Carthage qu'au Levant phénicien, et la structure de leur formule dédicatoire (le nom de la divinité est placé soit à la fin, soit au début de la dédicace, ou bien à la suite de la mention de l'offrande; l'action sacrificielle est rendue par plusieurs verbes *p<l* "faire", *šm* "poser", *ytn* "donner" , *ndr* "vouer"). Il

[19] S. Segert, *GPhP*, 28 et 30.

[20] S. Segert, *GPhP*, p. 30.

[21] G. Garbini, "I dialetti del fenicio", dans *AION*, 37 (1977) p. 283 - 294 ; idem, "La scrittura fenicia a Cipro e in Anatolia", dans *Annali della scuola normale superiore di Pisa, classe di lettere e filosofia*, série, 3, vol. 8, (1978), p. 897.

[22] Toutes les inscriptions exhumées dans le tophet de Motyé sont qualifiées de "puniques" par leurs éditeurs : G. Garbini, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* II, p. 71 et 81, *Mozia* III, p. 95 - 102 ; *Mozia* IV, p. 96 - 101 ; M. G. Guzzo Amadasi, "Le iscrizioni puniche", dans Mozia VI, p. 95 - 116 et "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* IX, p. 155 - 159.

est évident, comme on va le voir, que le contenu ne définit pas une langue.

Enfin certains savants dont, J. Friedrich[23] et W. Röllig[24], séparent le punique du phénicien dès le début de la colonisation. L'on comprend mieux les difficultés quant à établir la différence entre le phénicien et le punique lorsqu'il s'agit de déterminer l'origine de certains textes : (l'inscription gravée sur un pendentif connu sous le nom de médaillon de Carthage *CIS* I 6057, l'inscription de Pyrgi[25], etc...).

4. 3 LA POSITION DU PUNIQUE PAR RAPPORT AU PHENICIEN

Comment peut - on définir le punique face au phénicien ? Est -il une langue à part ? ou un dialecte ? ou tout simplement un parler ?

On avait déjà noté les caractéristiques de son système morphologique et la désagrégation d'une partie de ses éléments phonétiques, en citant des exemples illustrant cet état de fait[26]. Aucun travail d'ensemble, du moins à notre connaissance, n'a été fait pour évaluer ces particularités puniques par rapport au phénicien commun. Pour mener à bien cette évaluation, en vue de mieux définir le punique, il nous parait utile de procéder à une enquête à travers les 6000 inscriptions exhumées à Carthage, figurant dans le Corpus, sur certains faits de langues nouveaux et éléments phonétiques affaiblis pour évaluer leur importance mais aussi s'interroger sur les raisons des particularités propres à la langue phénicienne en Méditerranée occidentale.

4. 3. 1 Les éléments distinctifs du système morphologique du punique.

Les inscriptions de Carthage sont à la source de l'inventaire de toutes les attestations des faits morphologiques les plus usités à

[23] J. Friedrich - W. Röllig, *PhPG*, p. 2.

[24] *KAI*, 121.

[25] Pour *CIS*, I, 6057 et l'inscription de Pyrgi, *cf. infra*, p. 248 - 256.

[26] *Cf. supra*, note 2.

savoir: les différents pronoms suffixes de la 3ème personne du singulier notés par un *>aleph, yod, mêm* et accessoirement par un *<ayin, <ayin + >aleph, >aleph + <ayin, >aleph + yod, yod + >aleph,* les affixes du verbe *ndr* "vouer", à la forme simple et à la 3ème personne *féminin* singulier notés par un *>aleph* et sporadiquement par un *<ayin,* ainsi que l'article défini noté par un *hé, >aleph, ḥeth*.

La comparaison entre les pourcentages des fréquences de ces éléments vont nous permettre d'évaluer l'importance des particularités du punique par rapport à la langue mère. Seront également citées les autres caractéristiques morphologiques du punique dont le nombre des attestations est plus limité.

4. 3. I. 1 Liste des inscriptions des différentes notations des pronoms de la 3ème personne du masculin et du féminin singulier

Les attestations du suffixe noté *>aleph*

CIS I 178, 180, 181, 182, 185, 193, 194, 195, 213, 238, 242, 252, 253, ,258, 271, 275, 277, 285, 319, 321, 325, 327, 328, 329, 330, 331, 363, 371, 373, 449, 450, 480, 488, 497, 506, 508, 511, 514, 516, 526, 538, 545, 549, 570, 572, 580, 600, 616, 624, 638, 640, 653, 670, 671, 673, 674, 675, 677, 678, 680, 702, 712, 714, 770, 782, 799, 800, 806, 809, 810, 815, 835, 852, 873, 899, 904, 914, 920, 942, 953, 962, 973, 991, 996, 998, 1016, 1021, 1046, 1077, 1100, 1101, 1109, 1115, 1136, 1180, 1217, 1255, 1261, 1327, 1328, 1330, 1342, 1359, 1362, 1387, 1393, 1405, 1420, 1471, 1490, 1501, 1508, 1523, 1537, 1550, 1577, 1633, 1640, 1652, 1685, 1728, 1736, 1758, 1782, 1787, 1800, 1825, 1845, 1859, 1869, 1885, 1936, 1983, 1995, 2000, 2001, 2015, 2016, 2041, 2051, 2068, 2075, 2109, 2112, 2135, 2147, 2159, 2183, 2184, 2198, 2214, 2256, 2271, 2277, 2292, 2325, 2377, 2394, 2411, 2432, 2436, 2438, 2443, 2448, 2455, 2466, 2487, 2494, 2517, 2590, 2593, 2617, 2618, 2649, 2670, 2672, 2684, 2688, 2704, 2721, 2775, 2787, 2811, 2844, 2866, 2867, 2870, 2915, 2933, 2971, 2977, 3001, 3028, 3050, 3135, 3226, 3231, 3245, 3246, 3278, 3390, 3465, 3522, 3523, 3529, 3546, 3547, 3557, 3558, 3564, 3577, 3596, 3598, 3599, 3601, 3604, 3608, 3619, 3627, 3679, 3709, 3712, 3745, 3759, 3764, 3770, 3771, 3772, 3777, 3784, 3785, 3793, 3822, 3824, 3829, 3906, 3911,

3914, 3930, 3935, 3937, 3941, 3950, 3961, 3975, 3976, 3985, 4002, 4003, 4010, 4012, 4024, 4027, 4044, 4045, 4050, 4051, 4060, 4063, 4089, 4104, 4117, 4118, 4129, 4138, 4146, 4149, 4150, 4154, 4165, 4186, 4187, 4191, 4193, 4212, 4218, 4260, 4264, 4265, 4283, 4298, 4300, 4301, 4307, 4320, 4325, 4328, 4342, 4343, 4344, 4345, 4355, 4371, 4372, 4373, 4381, 4394, 4398, 4404, 4415, 4417, 4418, 4426, 4429, 4431, 4433, 4434, 4438, 4439, 4458, 4464, 4467, 4469, 4473, 4477, 4481, 4483, 4485, 4487, 4490, 4503, 4504, 4508, 4512, 4519, 4527, 4529, 4538, 4556, 4559, 4571, 4575, 4579, 4592, 4614, 4626, 4628, 4629, 4642, 4646, 4664, 4665, 4701, 4706, 4717, 4718, 4724, 4726, 4734, 4735, 4740, 4742, 4746, 4767, 4771, 4773, 4777, 4797, 4803, 4807, 4808, 4816, 4821, 4834, 4835, 4838, 4839, 4842, 4846, 4850, 4870, 4871, 4881, 4886, 4893, 4894, 4904, 4924, 4943, 4963, 4997, 4999, 5010, 5012, 5014, 5015, 5125 bis, 5146, 5147, 5151, 5157, 5187, 5188, 5192, 5198, 5205, 5206, 5211, 5215, 5216, 5224, 5226, 5231, 5255, 5268, 5479, 5480, 5482, 5483, 5484, 5485, 5486, 5507, 5508, 5518, 5522, 5535, 5541, 5575, 5582, 5596, 5597, 5606, 5616, 5629, 5633, 5637, 5657, 5660, 5680, 5690, 5704, 5705, 5706, 5707, 5708, 5709, 5712, 5714, 5715, 5716, 5718, 5720, 5721, 5722, 5723, 5740, 5851, 5857, 5917, 5919, 5924.

Les attestations du suffixe non indiqué

CIS, 197, 511, 540, 638, 678, 726, 887, 890, 974, 1077, 2041, 2096, 2098, 2124, 2394, 2435, 2447, 2457, 2521, 2642, 2649, 2723, 2787, 2938, 3390, 3790, 3797, 3822, 3941, 3962, 3965, 3985, 4022, 4066, 4234, 4307, 4475, 4520, 4777, 4872, 4881, 4893, 4927, 5230, 5494, 5597, 5654, 5688, 5705, 5714, 5717, 5851.

Les attestations du suffixe noté *yod*

CIS I 269, 272, 280, 292, 296, 3737, 3778, 4464, 4575, 4620, 4945, 4949, 5226, 5716.

Les attestations du suffixe noté *mêm*.

CIS I 178, 197, 276, 293, 2805, 3135, 3180, 3604, 3781, 3921.

Les attestations des autres notations du suffixe.

<ayin : *CIS* I 2005 ; *<ayin* + *>aleph* : *CIS* I 3709, 3599 ; *>aleph* +

ʿayin: *CIS* I 3390 ; *ʾaleph* + *yod* : *CIS* I 4635, 5194 ; *yod* + *ʾaleph* : *CIS I* 5510; hé: 5608; waw: 3784.

4. 3. 1. 2 Comparaison des données statistiques et remarques sur l'emploi des différentes formes du suffixe masculin et féminin singulier

Rappelons les formes connues en phénicien(27).

A Byblos, il est indiqué dans l'inscription d'*Aḥiram* (*KAI*, 1, Xème siècle av. J.-C.) par un *hé*, et dans les autres, dont certaines sont anciennes comme *KAI*, 10, par un *waw*.

En phénicien commun, l'on a un *hé* dans l'inscription de *Kilamou* (*KAI* 24), et un *yod* dans la plupart des textes, enfin il n'est pas indiqué dans les inscriptions de *Kilamou* (*KAI* 24) et de Karatepe (*KAI*, 26).

En punique, nous constatons que le pronom suffixe noté *ʾaleph* est de loin le plus usité. Sur 537 références renfermant les différentes indications, il totalise 452, soit 84,16 %. Celui qui n'est pas signalé figure dans 52 références soit 9,68 %.

Enfin ceux écrits *yod* et *mêm* ont presque le même nombre d'attestations, 14 pour le premier, et 10 pour le second, soit 2,4 % et 1,9%. Les autres notations -ʿ, -ʿʾ, -ʾʿ, -ʾy, -yʾ sont accidentelles et sans grande signification.

Le suffixe noté *ʾaleph*

La notation *ʾaleph* du suffixe n'est pas connue en phénicien. C'est donc une particularité punique. La transcription grecque des inscriptions puniques d'El Hofra(28) montre une vocalisation *[ō]*. Cette désinence [ō] dériverait, selon J. Friedrich(29), de *o* < *ō* < *hu* tout en

27 Z. Harris, *GPhL*, p. 47 ; J. Friedrich - W. Röllig, *PhPG*, p. 47, § 112 ; S. Segert, *GPhP*, p. 97.

28 A. Berthier -R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, Texte, Paris, 1955, n 102 : (= *KAI*, 175), inscriptions grecques, n 1.

29 J. Friedrich, "Das Possessivsuffix der 3 Person. Sing. Mask", dans *ZDMG*, 107, (1957), p. 290 - 291.

remarquant "Zwischen der punischen Bildung dieser Form und der entsprechenden in Phönizischen der Mutterlandes (-y) scheint also ein Riss zu Klaffen". Une explication semblable à celle-ci est avancée par S. Segert[30] qui considère que le suffixe noté *>aleph* dériverait de */ō/* **au* < * *ahu*. Alors que Z. Harris[31] soutient que *l'>aleph* proviendrait de la forme du suffixe phénicien *yod*, qui renfermerait une diphtongue quand le nom se termine par une consonne et aurait une voyelle dans le cas où il s'achève lui aussi par une voyelle. On aurait ainsi * *ai* <**è*. Cet auteur reconnaît lui-même l'absence des témoignages affirmant que le suffixe noté *>aleph* était vocalisé * *è*. F. M. Cross et D. N. Freedman[32] considèrent *l'>aleph* comme une voyelle finale prononcée *ō* ou *ū* et correspondant au suffixe phénicien non indiqué ; *l'>aleph* serait à l'accusatif et dériverait de * *ahu* < *aw* <*ō*.

Dans la plupart des cas en punique, cette forme de suffixe est à l'accusatif.

Le suffixe non indiqué

Il figure, comme nous l'avons déjà signalé, en phénicien asiatique dans les inscriptions de *Kilamou* (*KAI* 24) et de Karatepe (*KAI* 26). Selon M. Gross et D. N. Freedman[33], il apparaîtrait dans des noms à l'accusatif figurant dans des inscriptions phéniciennes récentes à Oumm El - <Amed et à Chypre, et ce, dans la formule dédicatoire finale *šm< ql ybrk* "il a entendu sa voix et il le bénit". J. Friedrich et S. Segert[34] rejettent cette hypothèse. En outre, J. Hoftijzer[35] préfère traduire *ql* "voix" dans la formule finale, par un substantif sans suffixe.

[30] S. Segert, *GPhP*, p. 102.

[31] Z. Harris, *GPhP*, p. 52.

[32] F. M. Cross et D. N. Freedman, "Pronominal Suffixes of the Third Person Singular in Phoenician", dans *JNES*, 10 (1951), p. 228 - 230.

[33] F. M. Cross et D. N. Freedman, *ibid*., p. 228 - 230. L'hypothèse de ces deux auteurs a été acceptée entre autres par Ch. Krahmalkov, "Studies in Phoenician and Punic Grammar", dans *JSS*, 15, (1970), p. 185 ; J. Teixidor, *BES*, dans *Syria*, 48, (1971), p. 454 - 455.

[34] J. Friedrich - W. Röllig, *PhPG*, p. 48, § 112 ; S. Segert, *GPhP*, p. 102.

[35] J. Hoftijzer "La nota accusativi *>T* en phénicien", dans Le *Muséon*, 76, (1963), p. 197, note 11.

En punique, les cas recensés figurent dans des noms à l'accusatif dans la formule dédicatoire finale *šm< ql ybrk* " il a entendu sa voix. Il l'a béni". En outre, dans 20 textes sur un total de 52, c'est l'un des deux termes, *ql* "voix" et *ybrk* "il bénit", qui renferme un *>aleph* indiquant le suffixe.

Le suffixe noté *yod*

Il est très employé en phénicien commun. Z. Harris[36] pense qu'il dériverait du suffixe noté *hi* : ainsi faisant suite à une voyelle courte, le *hé* serait tombé et la voyelle du suffixe formant une diphtongue avec la voyelle courte finale du terme aurait été normalisée. On aurait alors *ahi* > *ai̯*. Mais d'autres préfèrent dériver *yod* soit de * *iha* > *iya* ou de * *ihu / i* > * *iyu / i* [37].

En punique, dans les inscriptions recensées, cette forme du suffixe se rencontre dans les noms au génitif et à l'accusatif. Dans une inscription d'El Hofra[38] renfermant les 3 formes de suffixe *>aleph, yod,* et *mêm,* les deux dernières apparaissent dans les termes au génitif.

Le suffixe noté *mêm*

Il n'est pas attesté en phénicien, et constitue ainsi une caractéristique punique[39]. D'après les inscriptions bilingues néopuniques et latines (*KAI* 179) il se vocalisait *im*. Son origine reste

[36] Z. Harris, *GPhL*, p. 48.

[37] F. M. Cross et D.N. Freedaman, *op. cit.* p. 229.

[38] A. Berthier, R. Charlier, *op. cit.* n° 121, *cf.* aussi *CIS*, I 178. Dans certains textes d'El Hofra n° 56 - 58, 61, 62 on rencontre *lmlky* "de son règne" dans d'autres : n° 60 et 64 on trouve *lmlkm* "de son règne". Ces exemples montrent surtout une certainee relation entre le suffixe noté *yod* et le suffixe noté *mêm*, comme l'a remarqué J. Friedrich, "Punische Studien", dans *ZDMG*, 107, (1957), p. 291; *cf.* aussi, Ch. Krahmalkov, "Studies in Phoenician and Punic Grammar", dans *JSS*, 15, (1970), p. 186-187.

[39] L'existence de cette notation du suffixe *(mêm)* en punique était au début contestée par J. Friedrich dans *PhPG*, 1ère éd. 1951, p. 47, note 1 qui attribue les formes en *mêm* à des incorrections grammaticales; Z. Harris, *GPhL*, p. 53 est hésitant; Son existence a été établie par J.- G. Février, "Notes de lexicographie punique" , dans *JA*, 239, (1951), p. 6 et "Compte rendu de J. Friedrich *PhPG*, 1 ère éd. 1591", dans *Rev. Ass*, 46, (1952), p. 223.

inconnue. J. Friedrich[40] écarte la possibilité de l'expliquer par analogie avec le suffixe de la 3ème personne du pluriel *im* de même qu'à partir du phénicien, de l'hébreu, langue proche du phénicien, ou de toute autre langue sémitique. Il est attesté dans la majorité des cas dans les noms au génitif.

Les autres notations du suffixe *ᶜayin, ᶜayin + ᵓ aleph, ᵓ aleph + yod, yod + ᵓ aleph*

Bien que ces notations soient exceptionnelles en punique et montrent l'amorce de l'évolution ultérieure qui sera caractérisée surtout par la confusion des laryngales, J. Friedrich[41] les considère comme "Vulgär-punisch". Se fondant sur un seul exemple (*CIS* I 2005), Z. Harris[42] suppose arbitrairement que le *ᶜayin* note le suffixe de la 3ème pers. du fém. sing. Pour cet auteur [43], la notation *ᶜayin + ᵓaleph* suit une voyelle longue mais l'exemple recensé (*CIS* I 3709) ne confirme en rien cette hypothèse car *ql* "voix" est attesté avec les autres formes du suffixe. Le même auteur[44] ajoute que, *yod + ᵓaleph* tout comme *ᶜayin + ᵓaleph* se rencontrent après une voyelle longue. Cependant, ils s'emploient avec le terme *ql* comme les autres notations.

Nous constatons donc que le punique renferme des faits de langue nouveaux le distinguant de sa langue-mère, et ce, au moins à partir du Vème siècle av. J.-C.

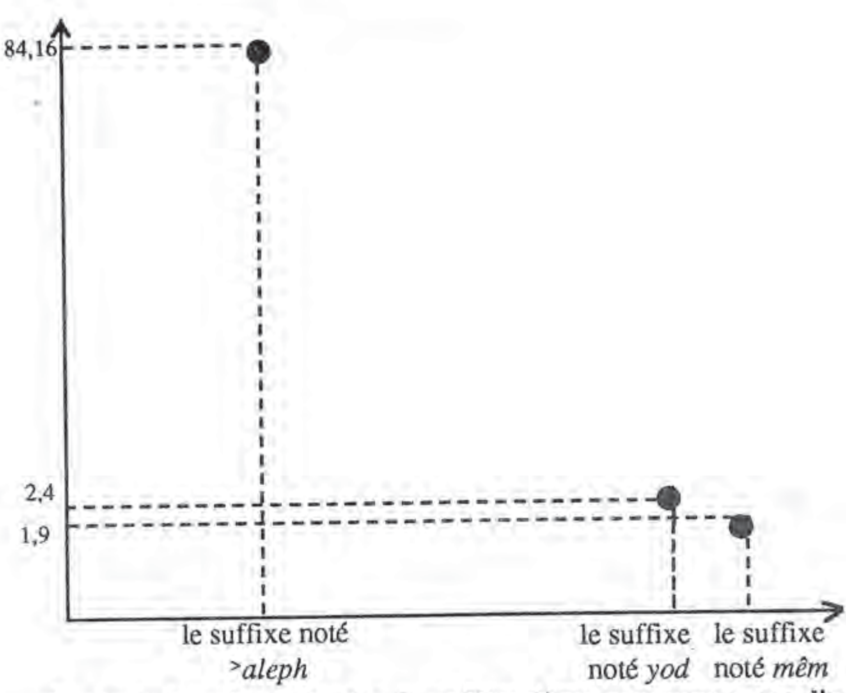
[40] J. Friedrich "Das Possessiv suffix der 3. Pers. sing. Mask.", dans *ZDMG*, 107 (1957), p. 291.

[41] J. Friedrich, W. Röllig, *PhPG*, p. 110 § 234.

[42] Z. Harris, *GPhL*, p. 51 - 52.

[43] Z. Harris, *ibid*, p. 52.

[44] Z. Harris, *ibid*, p. 51 - 52.



Les notations importantes du suffixe 3ème personne masculin et féminin singulier en punique.

4. 3. 1. 3 Les attestations des notations des affixes du verbe *ndr* au *Qal* à la 3ème personne du féminin singulier.

ndr "vouer" est le verbe le plus attesté dans les inscriptions puniques. Si en phénicien, la terminaison de ce verbe n'est pas notée à la 3ème personne du féminin singulier, en punique elle est, tantôt non indiquée, tantôt notée par un *>aleph* ou un *<ayin.*

Liste des inscriptions où l'affixe du verbe *ndr* n'est pas noté

CIS I, 221, 228, 273, 279, 302, 304, 307, 308, 321, 371, 372, 375, 395, 409, 438, 446, 469, 479, 495, 532, 542, 582, 627, 628, 646, 675, 677, 696, 713, 731, 740, 760, 768, 770, 792, 810, 846, 848, 859, 879, 881, 884, 887, 912, 941, 948, 954, 1039, 1043, 1044, 1062, 1069, 1101, 1105, 1106, 1173, 1210, 1219, 1246, 1264, 1267, 1283, 1322, 1348, 1359, 1372, 1384, 1385, 1389, 1417, 1434, 1460, 1464, 1479, 1480, 1504, 1515, 1516, 1518, 1519, 1531, 1532, 1554, 1560, 1852, 1901, 1903, 1918, 1923, 1989, 2010, 2021, 2026, 2033, 2035, 2045,

2058, 2060, 2073, 2082, 2092, 2116, 2121, 2145, 2173, 2411, 2434, 2446, 2450, 2451, 2468, 2491, 2535, 2539, 2560, 2562, 2573, 2576, 2578, 2605, 2641, 2647, 2670, 2732, 2760, 2798, 2814, 2856, 2892, 2909, 2933, 2995, 3026, 3083, 3087, 3116, 3162, 3171, 3207, 3214, 3219, 3325, 3226, 3240, 3269, 3270, 3455, 3458, 3462, 3464, 3537, 3567, 3589, 3613, 3640, 3648, 3654, 3689, 3800, 3801, 3802, 3822, 3828, 3831, 3835, 3837, 3838, 3839, 3840, 3992, 4190, 5564, 4600, 4602, 4603, 4605, 4613, 4615, 4617, 4618, 4619, 4621, 4622, 4623, 4624, 4626, 4627, 4628, 4630, 4631, 4632, 4633, 4634, 4636, 4637, 4638, 4639, 4641, 4644, 4646, 4649, 4650, 4651, 4652, 4653, 4654, 4655, 4659, 4660, 4661, 4662, 4664, 4665, 4668, 4671, 4672, 4676, 4677, 4678, 4680, 4685, 4687, 4688, 4694, 4695, 4699, 4700, 4703, 4705, 4710, 4711, 4712, 4713, 4714, 4716, 4717, 4718, 4721, 4725, 4728, 4729, 4733, 4734, 4735, 4736, 4737, 4742, 4742 bis, 4744, 4747, 4750, 4751, 4752, 4753, 4758, 4759, 4761, 4763, 4764, 4770, 4771, 4774, 4795, 4796, 4808, 4814, 4877, 4887, 4910, 4935, 4990, 5699, 5699, 5713, 5732, 5738, 5758, 5759, 5764, 5778, 5779, 5870, 5883, 5886, 5889, 5918, 5924.

Liste des inscriptions où la terminaison du verbe *ndr* est un *ʾaleph*

CIS I 280, 371, 378, 406, 430, 441, 444, 452, 453, 459, 462, 486, 553, 564, 595, 600, 605, 644, 661, 709, 712, 725, 727, 730, 815, 818, 853, 895, 896, 1077, 1118, 1163, 1193, 1256, 1301, 1335, 1362, 1366, 1447, 1543, 1885, 1903, 1905, 1949, 1967, 1982, 2024, 2027, 2051, 2069, 2074, 2118, 2134, 2153, 2154, 2158, 2201, 2244, 2279, 2376, 2385, 2397, 2445, 2468, 2508, 2515, 2518, 2538, 2593, 2612, 2622, 2632, 2646, 2655, 2668, 2680, 2685, 2694, 2738, 2755, 2778, 2788, 2818, 2937, 3010, 3042, 3220, 3323, 3356, 3456, 3461, 3467, 3557, 3563, 3569, 3580, 3599, 3603, 3612, 3620, 3708, 3776, 3827, 3832, 3834, 3841, 3906, 4599, 4604, 4607, 4609, 4611, 4612, 4614, 4625, 4626, 4629, 4635, 4640, 4643, 4645, 4647, 4656, 4657, 4663, 4666, 4667, 4673, 4679, 4681, 4683, 4684, 4688, 4689, 4690, 4691, 4692, 4693, 4697, 4701, 4702, 4704, 4706, 4707, 4708, 4714, 4715, 4719, 4720, 4723, 4724, 4726, 4727, 4732, 4733 bis, 4738, 4739, 4740, 4741, 4743, 4746, 4748, 4754, 4756, 4757, 4760, 4762, 4765, 4766, 4767, 4768, 4769, 4804, 4816, 4855, 4885, 4934, 4950, 4983,

4997, 5000, 5002, 5003, 5004, 5005, 5692, 5733, 5761, 5771, 5773, 5807, 5823, 5834, 5844, 5911.

Liste des inscriptions où la terminaison du verbe *ndr* est un *<ayin*.

CIS I 232, 281, 320, 349, 441, 443, 515, 533, 624, 661, 717, 759, 775, 1014, 1149, 1181, 1244, 1317, 1371, 1407, 1427, 1428, 1495, 1561, 1575, 1585, 1880, 2005, 2028, 2063, 2116, 2174, 2211, 2216, 2485, 2645, 2774, 2782, 3038, 3071, 3075, 3149, 3212, 3334, 3347, 3369, 3457, 3459, 3460, 3463, 3466, 3525, 3532, 3546, 3616, 3833, 4236, 4313, 4625, 4645, 4696, 4731, 4698, 4749, 4773, 4815 bis, 5294, 5623.

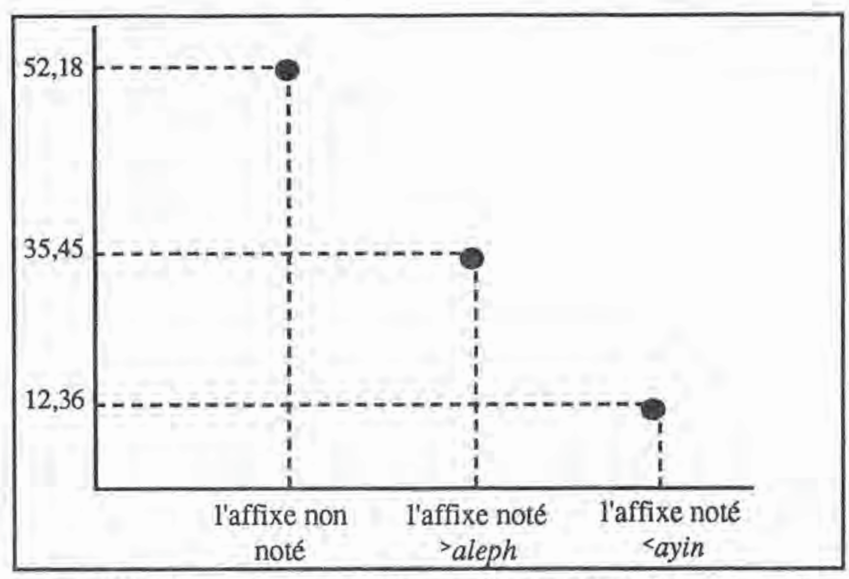
4.3.1.4. Remarques sur l'emploi des notations de la terminaison de la 3 ème personne du féminin singulier.

La terminaison de la 3ème pers. masc. sing. n'est pas notée en phénicien. Il en est de même pour le punique, hormis quelques cas isolés[45]. Il en va tout autrement de la terminaison de la 3ème personne du féminin singulier, puisqu'en punique l'afformante peut être indiquée par un *>aleph* ou un *<ayin*.

On suppose qu'à l'origine on avait **at* comme en ougaritique *(a)t*, et en araméen : *at*, et que, par la suite, la désinence *t (taw)* aurait disparu comme c'est le cas en hébreu. Enfin la finale **a* aurait changé en /ō/ comme l'indique l'emploi de l'*>aleph* comme afformante en punique[46]. Sur 550 attestations du verbe *ndr*, la terminaison n'est pas notée dans 287 cas, soit 52,18%; elle est notée par un *>aleph* dans 195 cas, soit 35,45% et indiquée par un *<ayin* dans 68 cas, soit 12,36%. Les terminaisons *>aleph* et *<ayin* caractérisant le punique, constituent la moitié des attestations. La présence de *<ayin* comme terminaison s'explique peut-être par sa confusion avec l' *>aleph*. Ce phénomène se révèle important, puisque le nombre des inscriptions renfermant la terminaison *<ayin* est le tiers de celui des textes contenant la terminaison *>aleph*.

[45] J. Friedrich, W. Röllig, *PhPG*, 58, § 131.

[46] J. Friedrich, W. Röllig, *PhPG*, p. 57, § 128 ; S. Segert, GPhL p. 130.



Les différentes notations de la terminaison de la 3ème pers. du fem. sing.

4. 3. 1. 5 L'emploi de l'article

Les attestations de l'article noté *hé*

CIS I, 166, 167, 168, 170, 172, 175, 176, 177, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 240, 241, 242, 255, 260, 273, 278, 308, 321, 324, 327, 330, 331, 338, 348, 358, 367, 368, 370, 372, 373, 375, 376, 377, 382, 2643, 2647, 2994, 3026, 3056, 3059, 3078, 3092, 3104, 3222, 3275, 3321, 3351, 3352, 3353, 3354, 3427, 3432, 3523, 3575, 3588, 3610, 3731, 3732, 3749, 3774, 3778, 3779, 3784, 3786, 3788, 3794, 3825, 3833, 3855, 3889, 3859, 3914, 4325, 4792, 4793, 4794, 4795, 4796, 4797, 4798, 4799, 4800, 4801, 4802, 4803, 4804, 4805, 4806, 4807, 4808, 4809, 4810, 4811, 4812, 4814, 4815, 4815 bis, 4816, 4817, 4818, 4819, 4820, 4821, 4822, 4823, 4824, 4825, 4826, 4827, 4828, 4829, 4830, 4831, 4842, 4856, 4858, 4859, 4864, 4865, 4866, 4867, 4868, 4869, 4870, 4872, 4873, 4874, 4876, 4877, 4878, 4880, 4881, 4884, 4885, 4886, 4887, 4898, 4912, 4913, 4914, 4945, 5090, 5510, 5590, 5601, 5654, 5663, 5670, 5689, 5692, 5693, 5694, 5695, 5696, 5697, 5699, 5701, 5854, 5882, 5883, 5886, 5903, 5907, 5941,

5943, 5945, 5947, 5948, 5950, 5954, 5955, 5961, 5979, 5984, 5987, 5988, 5993, 5994, 5999.

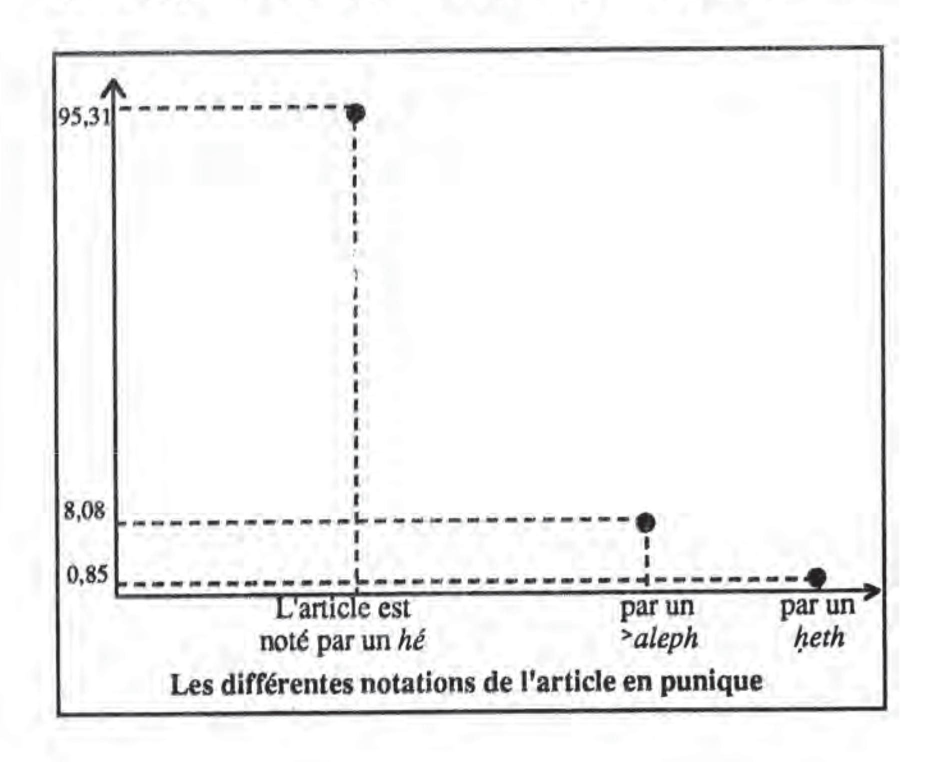
Les attestations de l'article noté *›aleph.*

CIS, 221, 239, 246, 274, 322, 325, 328, 332, 334, 344, 363, 370, 1546, 3189, 3628, 4875, 4883, 5510, 5590.

Les attestations de l'article noté *ḥeth.*

CIS I 472, 4798.

En phénicien, l'article est noté par un *hé*. En punique, sur 235 textes, 214 attestent la présence de cette notation soit 95,31%. 19 cas seulement contiennent *›aleph* comme une indication de l'article, soit 8,08%. Dans deux inscriptions, l'article est noté par un *ḥeth*. L'usage de l'article phénicien H *(hé)* est donc assez régulier en punique.



Les différentes notations de l'article en punique

4. 3. 1. 6 D'autres particularités morphologiques du punique

En plus des caractéristiques morphologiques qui viennent d'être indiquées et dont le nombre important d'attestations permet une étude statistique, le punique, par rapport à la langue mère, contient d'autres particularités, mais le nombre de leurs attestations est limité. Celles- ci concernent:

Le verbe :

En phénicien la forme du causatif est le *yiphil* avec une préformante y *(yod)*, dont on suppose sa dérivation de **hi*[47].

En punique, en plus de *yiphil*, on a le *>iphil* (KAI 89) avec une préformante *>aleph* vocalisé probablement *>i* comme il est attesté en néopunique *>yqdš*" il a consacré "(*KAI* 118,121).

Les relations entre les préformantes phénicienne et punique ne sont pas totalement claires selon J. Friedrich[48]. "Sein Verhältnis zum phön. *i̯i* ist nicht völlig Klar. Eventuell ist an Auflösung von *>i iiqdiš mit hiatus statt des Ubergangslautes *i̯* zu *>í* >iqdiš zu denken".

En phénicien, la terminaison du verbe à la 3ème personne du pluriel n'est pas indiquée à la forme simple à l'accompli et à l'inaccompli ainsi qu'au *pièl* et au *yiphil* à l'inaccompli. Les autres formes ne sont pas attestées avec ce pronom personnel[49].

En punique, on rencontre parfois un *>aleph* à la forme simple à l'accompli et l'inaccompli, au *pièl* à l'inaccompli, au *>iphil* à l'accompli[50]. L' *>aleph* indique une vocalisation /ō/ comme l'indique la transcription latine (*KAI* 179).

En punique, le noun du verbe *ytn* "donner" n'est pas assimilé à l'accompli de la forme simple ; on a *ytnty* "j'ai donné" (*KAI* 145) ainsi qu'au *niphal* au même mode *nntn* "ont été donnés" (*KAI* 137). En phénicien, il est assimilé : *ytt* "j'ai donné" (*KAI* 43), *kt* "j'étais" (*KAI* 24) (racine *kwn*).

47 Z. Harris, *GPhL*, p. 42 - 43.
48 J. Friedrich, W. Röllig, PhPG, p. 68, § 147.
49 J. Friedrich, W Röllig, *PhPG*, p. 58 - 59.
50 J. Friedrich, W Röllig, *PhPG*, p. 58 - 59.

L'assimilation du noun dans certains termes

En phénicien, le terme *mtnt* "don", "offrande" devient à l'état construit *mtt* (*KAI* 29), le noun s'assimile au *taw*, il l'est aussi dans le vocable *mṣbt* "stèle" aussi bien à l'état absolu qu'à l'état construit (*CIS* I 44, 46, 116 ; *RES* 1215), etc...

En punique, l'assimilation du *noun* n'est pas régulière. En effet, cette lettre apparaît dans ces deux mots dans les deux états absolu et construit. On a *mtnt* (*CIS* I 192, 381), *mtt* (*CIS* I 4933), *mnṣbt* (*CIS* I 159, 3778) et *mṣbt* (ESE I, 169).

Enfin, en phénicien, la terminaison plurielle du terme *mzbḥ* "autel" est au féminin /*ut*/ : *mzbḥt* (*KAI* 43), alors qu'en punique, elle est au masulin /*im*/ *mzbḥym* (*CIS* I 3918).

Les pronoms relatifs notés Š< et <Š

Connus en phénicien, >*š* et *š* sont également attestés en punique. On y rencontre en outre, <*š* (*CIS* I 387, 770, etc...) et sporadiquement *š*< (*CIS* I, 654). Selon J. Friedrich et W. Röllig[51] qui se réfèrent au "Poenulus"[52] la vocalisation de ce pronom serait /*è*/ et non pas /*à*/.

Le pronom démonstratif *st*

Les pronoms démonstratifs les plus usités sont >*z* et surtout *z*, celui du phénicien commun, mais on rencontre aussi *st* (*CIS* I 149). D'autres formes de ce pronom seront employées en néopunique comme *h*>*z*, >*hz*, *hyz*, >*st*[53]. La forme *st*, notée *syth* dans le "Poenulus" (V. 930, 937; 940) est utilisée pour le masculin[54] et pour le féminin[55], le *taw* ne jouant aucun rôle dans l'indication du genre. Selon M. Sznycer[56], la

[51] J. Friedrich, W Röllig, PhPG, p. 55, § 122 a.

[52] Selon M. Sznycer, *Les passages puniques en transcription latine dans le "Poenulus" de Plaute*, Paris, 1967, p. 52, dans le pronom relatif noté *si* et *sy*, l'*y* (*i*) rend le *cheva*, son intermédiaire entre *é* et *i*.

[53] P. Schröder, *Die Phönizische Sprache*, Halle, 1869: *h*>*z* = NP 11, 19 ; >*hz* =NP 75 ; *hyz* : NP 18; *st* = *KAI*, 118, 161.

[54] M. Lidzbarski, *ESE*, T. III, p. 60 ; *CIS* I, 149.

[55] *KAI*, 72 B; P. Schröder, *op. cit.;* NP, 61.

[56] M. Sznycer, *op. cit.* p. 152.

transcription *macom syth* dans le "Poenulus" peut, éventuellement, contribuer à établir un principe phonologique: "Quand *st* est bref il désignerait le masculin, quand il est long, le féminin ". Il pense également que la graphie *syth* dans le "Poenulus" révèlerait la prononciation *séth*.

La particule de l'accusatif noté >*t* ou *t*

Elle s'écrit >*yt* en phénicien (*KAI* 13, 16, 30, etc), tout comme dans certaines inscriptions puniques (*CIS* I 175, 3604, 3916, 5510, etc.). Ailleurs, en d'autres textes puniques (*CIS* I 580, etc...) et néopuniques (NP, 10, 15, 18, etc.), elle se transcrit >*t*. Enfin, en néopunique et déjà dans quelques documents puniques (*CIS* I 149, 151, 3783, 3784, etc.), cette particule est indiquée par *t*. La transcription *yth* dans le "Poenulus" correspond à >*t*, cela nous indique une prononciation probable en *it* ou *üt* [57].

Les nombres cardinaux

En phénicien comme dans certains cas en punique, les nombres cardinaux de 3 à 10 à forme masculine sont féminins, ceux à forme féminine sont masculins.

En phénicien : *šb< ṣrty* " ses sept concubines "Arslan Tash (*KAI* 27) *tš<t ksp*"9 (sicles) en argent" (*KAI* 3)

En punique: *<šrt h>šm* "Les 10 hommes "(*CIS* I 175), etc... Toutefois dans certains textes puniques, puis en néopunique, est attestée la règle inverse. *ksp ḥmšm* "en argent 50 (sicles) (*CIS* I 165).

4. 3. 2 L'affaiblissement du système phonétique du punique.

Pour avoir une idée aussi précise que possible sur le degré de la désagrégation du système phonétique du punique, nous avons procédé à travers les mêmes inscriptions puniques de Carthage, à une enquête relative à l'affaiblissement des laryngales (>*aleph*, <*ayin*, *ḥeth*, *hé*), des sifflantes (*zayin*, *samek*, *ṣadé*), de la chuintante *shin*, de la liquide *(lamed)* et de la nasale *(noun)*, de la labiale *(bêth)*, enfin de la dentale *(daleth)*.

[57] M. Sznycer, *op. cit.* p. 48.

4. 3. 2. 1 Elision et affaiblissement des laryngales.

Elision du <*ayin*

šm pour *šm<* *CIS* I 331, 973, 1330, 2096, 2672, 3390, 3396, 3399, 3771, 3829, 3965, 4012, 4475, 4664, 4807, 4821, 4938, 5187, 5597,

Bl pour *B<l* : *CIS* I, 287, 378, 441, 531, 547, 792, 884, 915, 960, 1172, 1246, 1407, 1576, 1834, 2024, 2027, 2217, 2264, 2478, 2763, 3149, 3237, 4215, 4378, 4650, 4627, 5654, 5724.

Bdštrt pour Bd<štrt	*CIS* I 1338, 1340, 4895.
Gršrt pour Gr<štrt	*CIS* I 375, 1338, 1340, 4895.
Bdštrt pour <bd<štrt	*CIS* I 2133, 2320, 3826, 3995, 4069, 4942, 4959.
<mštrt pour <m<štrt	*CIS* I, 302, 1105, 1575, 4607, 4608, 4609, 4610.
Gdnm pour Gdn<m	*CIS* I 759, 902, 1949, 4658, 5779.
Ḥnbl pour Ḥnb<l	*CIS* I 2278.
Nml pour N<m>l	*CIS* I, 635, 725, 827, 4546, 4547, 4663, 4854, 5079, 5491, 5835.
B<lzr pour B<l<zr	*CIS* I, 3080, 4475.
<zrbl pour <zrb<l	*CIS* I 4447.

La confusion entre les phonèmes <*ayin* et

>*aleph*

šm>* pour *šm<

180, 293, 258, 480, 538, 549, 580, 616, 624, 640, 673, 674, 852, 914, 962, 1021, 1328, 1342, 1362, 1490, 1577, 1869, 1885, 1939, 1995, 2000, 2051, 2075, 2108, 2109, 2124, 2159, 2256, 2271, 2411, 2432, 2455, 2457, 2494, 2590, 2595, 2646, 2811, 2844, 2848, 2859, 2866, 2870, 3050, 3246, 3557, 3564, 3598, 3679, 3770, 3906, 3911, 3930, 3937, 3950, 3975, 3976, 4003, 4027, 4044, 4051, 4060, 4063, 4138, 4149, 4154, 4186, 4260, 4320, 4325, 4342, 4345, 4355, 4371, 4394, 4426, 4433, 4439, 4477, 4483, 4485, 4487, 4490, 4520, 4556, 4571, 4592, 4614, 4628, 4629, 4646, 4701, 4706, 4717, 4718, 4724, 4726, 4767, 4797, 4808, 4816, 4834, 4835, 4850, 4870, 5215, 5224, 5483, 5508, 5606, 5637, 5660, 5690, 5707, 5709, 5718, 5719, 5857, 5903, 5917.

>zrb<l pour <zrb<l	*CIS* I 185, 4012, 4959, 5654.
<bd>nt pour <bd<nt	*CIS* I 4562, 4959.
>nt pour <nt	*CIS* I 4979.
>bd<štrt pour <bd<štrt	*CIS* I 812, 4084.
>zb<l pour <zb<l	*CIS* I 4012, 4700.
>lš pour <lš	*CIS* I 3546.
>lšt pour <lšt	*CIS* I 3708, 4761.
>ṣb <l pour <ṣb<l	*CIS* I 5769.
>štrtytn pour <štrtytn	*CIS* I 264.
B<lšm> pour B<lšm<	*CIS* I 3358, 3440.
<mt>štrt pour <mt<štrt	*CIS* 386, 387.
>štrt pour <štrt	*CIS* I 221.
R>mlk pour R<mlk	*CIS* I 1119, 1525, 3803, 4708, 5756.

ḥeth

Bḥl pour *B<l* = *CIS* I 221, 787, 871, 926, 1165, 1635, 1902, 2666, 4239, 4443, 4444, 4772.

L'on s'aperçoit que sur les 356 attestations du verbe *šm<* , le *<ayin* tombe 19 fois, soit 5,61%. Il se confond avec >aleph dans 125 cas (35,11%) cette même lettre est absente de 29 noms alors qu'elle est notée ailleurs dans les mêmes termes 1 469 fois ce qui représente 1,96% d'élisions. Sur à peu près 5 800 inscriptions dédiées à *Tnt* et *B<l Ḥmn*, on a compté 28 attestations où le nom *B<l Ḥmn* s'écrit sans *<ayin*, soit 0,5 % des mots.

Pour ce qui est de la confusion entre les phonèmes *<ayin* et *>aleph* nous constatons que sur les 365 attestations du verbe *šm<* , le *<ayin* est noté par un *>aleph* 125 fois, soit 35,11%. Le pourcentage de cette confusion dans les noms est de l'ordre de 4,65%, car cette laryngale se maintient dans 494 attestations et ne tombe que dans 23 cas seulement. Quant à la confusion entre les phonèmes *<ayin* et *ḥeth*, les attestations en sont extrêmement rares. Sur à peu près 5800 attestations de *B<l Ḥmn*, *Ḥmn* est écrit avec *<ayin (<mn)* 12 fois, ce qui constitue un pourcentage très faible de l'ordre de 0,8 %.

Elision de l '>*aleph*

dn pour *>dn. CIS* I 339, 348, 495, 536, 599, 655, 683, 733, 763, 780, 783, 830, 842, 871, 900, 917, 929, 930, 965, 984, 992, 1026, 1040, 1068, 1117, 1145, 1165, 1239, 1258, 1283, 1319, 1383, 1449, 1516, 1564, 1658, 1834, 1858, 1901, 1921, 1947, 2003, 2008, 2042, 2063, 2199, 2211, 2216, 2279, 2496, 2551, 2671, 2756, 2839, 2914, 2920, 2963, 2986, 3006, 3009, 3012, 3015, 3019, 3051, 3070, 3072, 3080, 3105, 3112, 3137, 3143, 3146, 3157, 3191, 3209, 3211, 3212, 3224, 3227, 3251, 3262, 3265, 3283, 3299, 3340, 3375, 3378, 3379, 3405, 3415, 3479, 3416, 3519, 3552, 3562, 3654, 3656, 3722, 3734, 3751, 4156, 4213, 4239, 4460, 4463, 4492, 4565, 4772, 4817, 4823, 5074, 5084, 5296, 5407, 5443, 5549, 5602, 5724, 5727, 5923.

>mšmn pour *>m>šmn* : *CIS* I 884, 1105, 1106, 2063, 4611, 4855, 6066.

Ḥtlt pour *>ḥt>lt* : *CIS* I , 221, 430, 646, 1117, 2092, 2202, 2605, 2612, 2647, 2933, 3801, 4687, 4688, 4689, 4690, 4692, 4693, 4694, 4705, 4758, 4925, 5961.

Ḥtmlk pour *>ḥtmlk* : *CIS* I, 429, 760, 868, 1322, 1339, 1575, 1585, 2058, 2201, 2211, 5589, 4695, 4696, 4697, 5924.

Ḥtmlkt pour *>ḥtmlkt* : *CIS* I 231, 482, 624, 731, 810, 912, 1069, 1264, 1335, 1366, 1490, 1542, 1543, 1560, 1605, 1677, 2732, 3456, 3457, 3563, 3616, 3831, 4686, 4698, 4699, 4700, 4701, 4702, 4703, 4704, 4706, 4707, 4872, 4877, 5517, 5738, 5778, 2082, 2154, 2680, 3171, 3238, 3323, 3338.

Ḥtmlqrt pour *>ḥtmlqrt* : *CIS* I 1903

Mtlt pour *>mt>lt* : *CIS* I 4075

Mtmlqrt pour *>mtmlqrt*: *CIS* I 730, 1939, 1957

Bdlm pour *Bd>lm* : *CIS* I 3804, 5988

Ḥnln pour *Ḥn>ln* : *CIS* I 3397

Nml pour *N<m>l* : *CIS* I 540, 635, 725, 827, 4546, 4547, 4663, 4854, 5079, 5491, 5835.

Yḥwln pour *Yḥw>ln* : *CIS* I 529, 572, 911, 927, 2372, 3775, 2581, 2633, 2853, 3698, 3766, 4011, 4428, 4514, 5549, 4610, 4853, 4926, 5179, 5229.

Ylgm pour *Y>lgm* : *CIS* I 863.

<bds pour *<bd>s* : *CIS* I 308, 4902, 4914.

<bdsr pour *<bd>sr* : *CIS* I 4229.

<bdbst pour *<bd>bst* : *CIS* I 2082.

<bdlm pour *<bd>lm* : *CIS* I 6025 b.

<bdšmn pour *<bd>šmn* : *CIS* I 349, 350, 3655.

<mšmn pour *<bd>šmn* : *CIS* I 4611.

La confusion entre les phonèmes *>aleph* et *<ayin*

<dn pou *>dn* : *CIS* I 186, 709, 818, 840, 853, 972, 1112, 1182, 1183, 1223, 1246, 1419, 1867, 1948, 2051, 2218, 2347, 2403, 2992, 3774, 4143, 4420, 4480, 4621, 4718.

<mtb<l pour *>mtb<l* : *CIS* I 395, 479, 853, 1267, 1504, 1967, 2630.

<mt>štrt pour *>mt<štrt* : *CIS* I 387, 3612, 4604, 4605.

<mtmlk pour *>mtmlk* : *CIS* I 3830.

<m<štrt pour *>m<štrt* : *CIS* I 1565, 2575, 3226, 4996.

<mšmn pour *>m>šmn* : *CIS* I 4611.

<mt<štrt pour *>mt<štrt* : *CIS* I 3612, 4604, 4605.

<ršt pour *>ršt* : *CIS* I 308, 401, 448, 843, 1428, 1515, 2774, 3084, 3603, 3802, 3844, 4644, 4645, 5991.

<rštb<l pour *>rštb<l* : *CIS* I 414.

<rš (m) pour >rš (m) : CIS I 4237.

<bd<s pour <bd>s : CIS I 308, 4948.

Mtn<l pour Mtn>l : CIS I 406.

Mtn<b<l pour Mtn>b<l : CIS I 3613.

<drb<l pour >drb<l : CIS I 351.

<drmlqrt pour >drmlqrt : CIS I 5518.

Le calcul du pourcentage des élisions de l'*>aleph* dans les attestations des noms propres n'est pas aisé, dans la mesure où sur un total de vingt noms attestant la chute de cette lettre, treize n'ont pas leurs correspondants la renfermant; ces noms, ne sont, par ailleurs, que peu usités. Dans les 5800 inscriptions mentionnannt le terme *>dn*, l'*>aleph* tombe 151 fois, d'où un pourcentage de 2,73%. En ce qui

concerne l'affaiblissement de l'>*aleph*, nous dénombrons 13 noms attestés 274 fois avec >*aleph* et 39 fois avec un <*ayin*. Le pourcentage de l'affaiblissement est d'environ 14,25%. Pour l'>*aleph* du vocable >*dn* (sur les 5 800 attestations, il est substitué par <*ayin*, 121 fois; le pourcentage est faible, de l'ordre de 2,11%.

Elision du *ḥeth*

Ywln pour *Yḥwln* : *CIS* 927.

B<l mn pour *B<l Ḥmn* : *CIS* I 221, 1902, 3133, 4243, 4444.

Mlklṣ pour *Mlkḥlṣ*: *CIS* I 4215, 4218.

La confusion entre les phonèmes *ḥeth* et

> aleph

>mn pour *Ḥmn* : *CIS* I 221, 787, 871, 960.

>mlk pour *Ḥmlk* : *CIS* I 770.

>mlkt pour *Ḥmlkt* : *CIS* I 4190.

Y>wln pour *Yḥwln* : El Hofra, 13.

<ayin

B<l <nm pour *B<l Ḥmn*: CIS I 378, 960, 1437, 2089, 2694, 3149, 3244.

<mlkt pour *Ḥmlkt* : *CIS* I 1212, 2131, 4236, 4564.

<nb<l pour *Ḥnb<l* : *CIS* I 5844.

<tmlqrt pour *Ḥtmlqrt* *CIS* I, 3083.

Qrt<lṣ pour *Qrtḥlṣ* : *CIS* I, 4643.

<tlt pour *Ḥtlt* : *CIS* I, 3083, 3457.

hé

Hmn pour *Ḥmn* : *CIS* I 580, 774, 953, 998, 1171, 1197, 1464, 4264, 4275, 4407, 4481, 4506, 4547, 4565, 4709, 4824, 4832, 4886, 5724,

B<lyhw pour *B<lyḥw* : *CIS* I 261, 631, 1464, 3961.

Hld pour *Ḥld* : CIS I 2668, 2894, 3026, 3580, 3695, 3827, 3828, 3829, 4678, 4680, 4681, 4683, 4684, 4815, 4816, 5771.

Hnb<l pour *Ḥnb<l* : *CIS* I 2694, 3688, 4669, 4671, 4672, 4673, 4674, 5551.

Hnr> pour *Ḥnr>* : *CIS* I 2573.

Hr pour *Ḥr* : CIS I 4319, 4945.

Mlqrtyhn pour *Mlqrtyḥn* : *CIS* I 4331.
<myyhn pour *<myyḥn* : *CIS* I 5165.
<nyyhn pour *<nyyḥn* : *CIS* I 4576.
Nhm pour *Nḥm* : *CIS* I 4352.

Sur 21 attestations des deux noms *Yḥwln* et *Mlkḥlṣ*, le pourcentage d'élisions du *ḥeth* est de 14,28%. Celui de sa chute dans les attestations du nom *B<l Ḥmn* (5800) est de l'ordre de 0,08%, 5 ayant été comptabilisés. Quant à son affaiblissement, on ne relève la confusion entre ce phonème et *>aleph* qu'à deux reprises sur les 768 attestations des deux noms *Ḥmlk* et *Ḥmlkt*, soit 0,26%. Son pourcentage est beaucoup plus faible (0,06%) dans les attestations du nom *B<l Ḥmn* (5 800 fois) qui est écrit 4 fois avec *>aleph*.

La confusion entre les phonèmes *ḥeth* et *<ayin* est répertoriée 7 fois sur les 5 800 attestations du nom *B<l Ḥmn* soit 0,1%. Ce pourcentage est également très faible dans les attestations des noms propres.

Le calcul du pourcentage de confusion entre les phonèmes *ḥeth* et *hé* dans les attestations des noms propres est faussé par le fait que sur 8 noms s'écrivant avec *hé* à la place de *ḥeth*, 3 seulement ont des attestations écrites avec *ḥeth*. On peut remarquer qu'aux 304 attestations de ces trois noms, correspondent 28 attestations dans lesquelles cette lettre est remplacée par un *hé*, d'où une proportion de 9,21%. Le nom *Hmn* est usité 19 fois, alors que *Ḥmn* est figuré 5800 fois, le pourcentage dans ce cas est de 0,23 %.

L'affaiblissement du *hé*

Nous avons déjà noté que l'article en punique est écrit avec un *hé* 214 fois, avec *>aleph* 19 fois et avec *ḥeth* 2 fois. la confusion entre les phonèmes *hé* et *>aleph* est donc de l'ordre de 8,87% et la réalisation du phonème *hé* par un *ḥeth* reste exceptionnelle.

Les pourcentages d'affaiblissement des laryngales sont donc faibles. La seule comparaion des taux des attestations des termes *>dn*, *B<l Ḥmn*, *šm<*, et la notation *hé* de l'article, suffisent à nous donner une bonne idée de l'affaiblissement de chaque phonème, le nombre des attestations des noms propres étant très variable.

35,11%

5,61

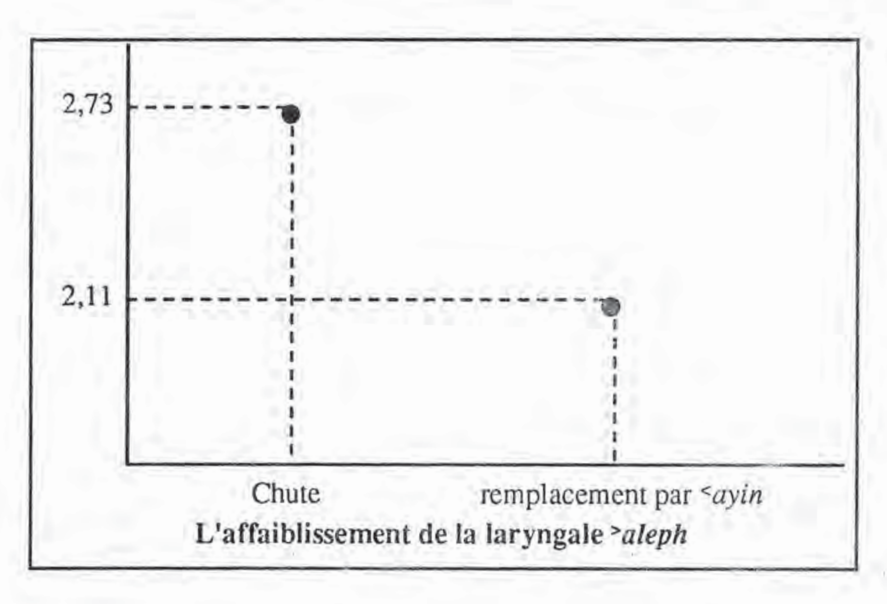
0,8

remplacement par
>*aleph*: 36,4%

chute: 4,66%

remplacement par
ḥeth, 0,8%

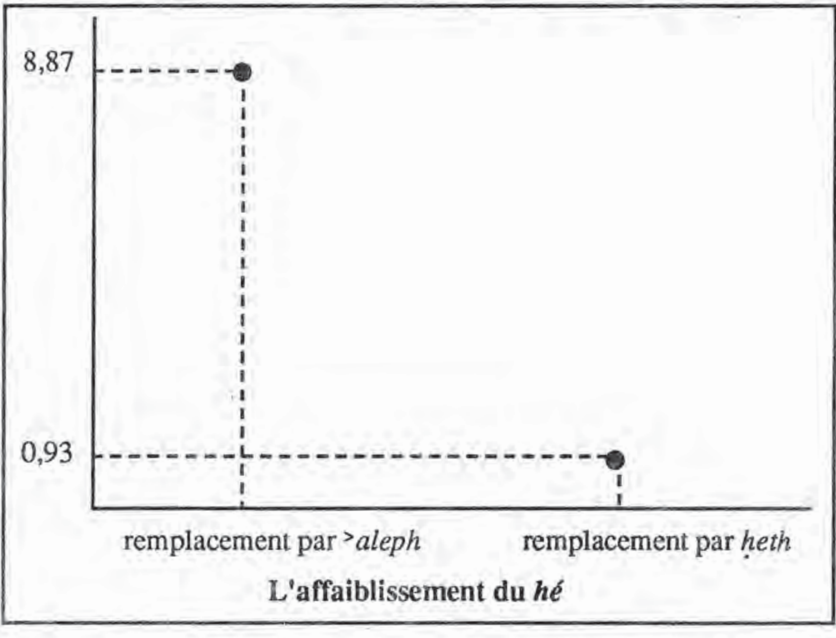
L'affaiblissement de la laryngale <*ayin*



L'affaiblissement de la laryngale >*aleph*

0,23
0,1
0,08
0,006
remplacement par *hé*
remplacement par ˂*ayin*
Chute
remplacement par ˃*aleph*

L'affaiblissement de la laryngale *ḥeth*



L'affaiblissement du *hé*

D'après ce qui précède, on remarquera que la chute du *<ayin* est plus fréquente que celle des autres gutturales: 5,61%, suit celle de *>aleph*, 2,73%, puis celle du *heth* : 0,08%. La confusion des phonèmes *<ayin* et *>aleph* est la plus attestée. Vient ensuite, le remplacement du hé par *>aleph*, celui de l'*>aleph* par *<ayin*, du *hé* par *ḥeth*, du *ḥeth* par *hé*, du *ḥeth* par *<ayin*, du *<ayin* par *ḥeth*, enfin du *ḥeth* par *hé*.

Ḥeth est le plus susceptible d'être remplacé par les autres phonèmes (*<ayin, >aleph, hé*). *<ayin* est réalisé par *>aleph* et *ḥeth*, *hé* par *>aleph*, et *ḥeth* alors que *>aleph* n'est indiqué que par *<ayin*.

4. 3. 2. 2 Affaiblissement des sifflantes

Confusion entre les phonèmes *zayin* et *ṣadé*

>ṣb<l pour *>zb<l* qui est pour *<zb<l* : *CIS* I 5769.

shin

<šrb<l pour *<zrb<l* : *CIS* I 217, 1542.

La confusion entre les phonèmes *samek* et *shin*

Yšd pour *Ysd>* : *CIS* I 697, 1247, 2633, 3283, 3911, 4002, 4280, 4305, 4611, 4889, 5146.

<mšmlqrt pour *<msmlqrt* : *CIS* I 5732.

Le calcul du pourcentage de l'affaiblissement des sifflantes n'est pas concluant, car d'une part, les attestations ne sont pas assez nombreuses , d'autre part, certains termes n'ont pas de correspondants indispensables à la comparaison, dans lesquels la lettre est maintenue. Il est à noter que le *zayin* est le plus mobile.

4. 3. 2. 3 Affaiblissement de la chuintante shin.

La confusion entre les phonèmes *shin* et *zayin*

>zmnḥlṣ pour *>šmnḥlṣ* : *CIS* I 4448.

samek

Slk pour *Šlk* : *CIS* I 3134.

taw

>rt pour *>řs* : *CIS* I 222, 713, 2720.

>tmn pour *>šmn* : *CIS* I 3010, 3264, 5515.

Bd<trt pour *Bd<štrt* : *CIS* I, 1338, 1340, 4895.

L'affaiblissement du *shin* est trés limité car il est attesté dans de rares exemples.

4. 3. 2. Elision et affaiblissement des liquides et des nasales.

Elision du *lamed*

>dnb pour *>dnb<l* : *CIS* I 766.

B<mlk por *B<lmlk* (ou *Bdmlk*) : *CIS* I 586.

Ḥnb< pour *Ḥnb<l* : *CIS* I 6013.

B<ḥn pour *B<lḥn>* : *CIS* I 866, 869.

B<Ḥmn pour *B<l Ḥmn* : *CIS* I 2049, 3263, 3752, 3774.

B<lšk pour *B<lšlk* : *CIS* I 1469.

Mqrt pour *Mlqrt* : *CIS* I 4123.

Confusion entre les phonèmes *lamed* et *noun*

B<n pour *B<l* : *CIS* I 301.

Bdmnqrt pour *Bdmlqrt* : *CIS* I 720, 1407.

Ḥmnkt pour *Ḥmlkt* : *CIS* I 336, 584, 1451.

Ḥnṣb<l pour *Ḥlṣb<l* : *CIS* I 719, ou 791.

mêm

<bdmmqrt pour *<bdmlqrt* : *CIS* I 2954.

Elision du *mêm*.

B<l Ḥn pour *B<l Ḥmn* : *CIS* I 1519, 4218, 4709.

Bdlqrt pour *Bdmlqrt* : *CIS* I 5889.

La confusion entre le phonèmes *mêm* et *noun*

Ḥnn pour *Ḥmn* : *CIS* I 998, 3429, 3660.

Ntn pour *Mtn* : *CIS* I 2045.

Ḥnlkt pour *Ḥmlkt* : *CIS* I 3197, 3397, 3420.

<bdnlqrt pour *<bdmlqrt* : *CIS* I 3660.

Bdnlqrt pour *Bdmlqrt* : *CIS* I 3767.

bêth

Ḥbn pour *Ḥmn* : *CIS* I 4315, 4437.

Bdblqrt pour *Bdmlqrt* : *CIS* I 808.

Bgn pour *Mgn* : *CIS* I 654.

Ḥblk pour *Ḥmlk* : *CIS* I 2547.

Elision du *noun*

Ḥm pour *Ḥmn* : *CIS* I 531, 761, 3092, 4213, 4849, 4934.

>d pour *>dn* : *CIS* I 547.

Tt pour *Tnt* : *CIS* I 463.

>šmḥlṣ pour *>šmnḥlṣ* : *CIS* I 719.

>šm<ms pour *>šmn<ms* : *CIS* I 668

Mtb<l pour *Mtnb<l* : *CIS* I 4743;

La confusion entre les phonèmes *noun* et *mêm*

Ḥmm pour *Ḥmn* : *CIS* 350.

Mgm pour *Mgn* : *CIS* I 618.

Ḥm> pour *Ḥn>* : *CIS* I 2003, 3036.

Bm pour *Bn* : *CIS* I 443, 686, 840, 2460.

Mtm>b<l pour *Mtn>b<l* : *CIS* I 5737.

Mtm pour *Mtn* : *CIS* I 2150.

lamed

Tlt pour *Tnt* : *CIS* I 1192.

bêth

Tbt pour *Tnt* : *CIS* I 2957.

Btb<m pour *Btn<m* : *CIS* I 2685.

Mtbb<l pour *Mtnb<l* : *CIS* I 2116.

La chute du *lamed*, attestée 7 fois dans 6 noms relevés 1436 fois, équivaut à un taux de 0,47% . Cette lettre tombe 4 fois dans les 5 800 inscriptions renfermant le nom *B<l Ḥmn*, soit, à peu près, 0,06%.

Le passage du *lamed* au *noun* et au *mêm* est répertorié à 8 reprises sur les 2119 attestations de 4 noms propres, soit un taux de 0,3%. Celui-ci tombe à 0,01% dans les attestations de *B<l Ḥmn*.

Le pourcentage de l'élision du *mêm* est de 0,03%, n'étant relevée qu'à deux reprises dans les attestations de *B<l Ḥmn* et *Bdmlqrt*. Sa confusion avec le *noun* se relève 6 fois dans les 2138 attestations des 4 noms propres, d'où un pourcentage de 0,27%. il n'est plus que de 0,05% dans les attestations du nom *B<l Ḥmn*.

Limité, est aussi le passage du *mêm* au *bêth*, de l'ordre de 0,2%, cette lettre n'étant relevée que 3 fois dans les 1434 attestations de 3 noms propres.

Le *noun* tombe 3 fois dans 272 attestations de 3 noms, soit 1,1% son élision s'observe 4 fois dans les attestations du nom *B<l Ḥmn* et une fois dans celles de *>dn*, soit des taux de 0,06% et 0,01%.

La confusion de ce phonème avec le *mêm* a lieu dans 5 attestations de 4 noms mentionnés 1373 fois (= 0,36%) et 3 fois dans celle de *B<l Ḥmn* (= 0,05%).

L'on ne peut évaluer la fréquence de la confusion entre le *noun* et le *bêth* puisque, s'il est attesté dans deux noms *Btb<m* et *Mtbb<l*, le premier n'a pas de correspondant en punique (*Btn<m*) et le second ne figure qu'une seule fois dans les inscriptions de Carthage. Quant au virement du *noun* au *lamed*, il est négligeable; il n'est attesté qu'à deux reprises dans les termes *Tnt* et *>dn*, ceux-ci pourtant omniprésents dans les inscriptions.

Cette évaluation des chutes et des permutations de ces phonèmes n'est pas concluante, car leurs pourcentages sont directement liés au nombre des attestations des noms propres. Néanmoins, compris entre 0,01 et 1,1%, l'affaiblissement des liquides et des nasales reste limité en punique.

4. 3. 2. 5 Elision et affaiblissement des labiales et des dentales

Elision du *bêth*

<b<l pour *<bb<l* (*>bb<l* ou *<bdb<l*) : *CIS* I 405, 1901.

Mtn<l pour *Mtnb<l* : CIS I 406.

. *<z<l* pour *<zb<l* : CIS I 293.

La confusion entre les phonèmes *bêth* et

pé

P<l pour *B<l* : *CIS* I 942.

mêm

M<l pour *B<l* : *CIS* I 5074.

Elision du *daleth*

B<šrt pour *Bd<šrt* : CIS I 1051, 5892.

<b>šmn pour *<bd>šmn* : CIS I 972, 2662, 4631.

<bmlk pour *<bdmlk* : CIS I 926, 5807.

<bṣd pour *<bdṣd* : CIS I 3007.

>n pour *>dn* : CIS I 4765.

La confusion entre les phonèmes *daleth* et *taw*

Bd<šdrt pour *Bd<štrt* : CIS 882.

Ydnṣd pour *Ytnṣd* : CIS I 2529.

L'élision du phonème *bêth* représente un pourcentage de 3,74% puisque se constate 4 fois dans les 106 attestations de 3 noms. Le passage de ce phonème au *pé* et au *mêm* n'est visible que 2 fois dans *B<l Ḥmn*, (= 0,03%).

Quant au pourcentage de l'élision du *daleth*, celui-ci ne représente que 0,62% . En effet, sa chute n'est mentionnée que 8 fois, dans les 1282 attestations de 4 noms, et n'est signalée qu'une seule fois dans celle de *>dn* (5 800 fois), d'où un taux de 0,01%. Son virement au *taw* est comptabilisé à deux reprise dans 2 noms répertoriés 872 fois, (=0,22%).

4. 3. 3. Conculsion

Encore une fois, les données statistiques relatives à l'affaiblissement de ces phonèmes sont très faibles, et indiqueraient que la désagrégation du système phonétique punique était limitée.

Il faudrait tempérer le jugement de Z. Harris(58) qui écrivait "In Punic, the laryngls weakened considerably. *(>aleph)* lost its consonantal value entirely... the article being often written *(>aleph)* and *(<ayin)* y are sometimes written *(ḥeth)*". De même, faudrait-il réviser le point de vue de J. Friedrich et W. Röllig(59) qui écrivaient "Im gegensatz zum phönizischen der Mutterlandes wurden im punischen die Laryngale sehr schwach ausgesprochen und schliesslich in der Aussprache ganz aufgegeben. Die offiziellen Inschriften halten zwar meist an der Konventionnellen Schreibweise fest, aber vulgäre Grab - und Weihinschriften geben oft die wirklich gesprochene Sprache mehr oder weniger treu wieder und lassen im eizelnen folgende Entwickelungen in der Aussprache der Laryngale erkennen". A nuancer sont aussi les propos de S. Segert(60) : " Only in late Punic was this (consonantal) system weakened under the impact of foreign, non -Semitic phonological systems, Latin and Berber", puisque même si l'effet est encore limité, il n'en est pas moins vrai que ce phénomène a commencé à l'époque punique.

Cette désagrégation du système phonétique du punique, certes donc faible avant la destruction de Carthage, est en revanche absente en phénicien. En effet, l'affaiblissement de certaines consonnes n'y est illustré que par de très rares exemples :

- L'élision de l' *>aleph* : dans CIS I 100 (Chypre) *<bdšmn* au lieu de *<bd>šmn*. Dans *CIS* I 86 A (Chypre) *Mlkt* au lieu de *Ml>kt*. Dans RES 767 (Sidon) *lšmn* au lieu de *l>šmn*.

- Passage de *<ayin* au *>aleph* : dans *RES* 289 (Sidon) *Bd>štrt* au lieu de *Bd<štrt*, mais dans ce cas "... die Lesung nicht ganz sicher, ist (wohl schreibfehler)" (61).

- "Confusion " entre le *shin* et le *samek*. Dans *KAI* 14 (Sidon) *<sr* au lieu de *<šr*. A Chypre, dans *KAI* 43, on lit *Ptlmyš*, mais dans *KAI* 40, on rencontre *Ptlmys*.

58 Z. Harris, GPhL, p. 27.

59 J. Friedrich, W. Röllig, PhPG, p. 12.

60 S. Segert, GPhP, p. 60.

61 J. Friedrich, W. Röllig, PhPG, p. 11.

- "Confusion" entre le *zayin* et le *samek*. On a à Chypre (*KAI* 43) *msl* au lieu de *mzl*.

- "Confusion" entre le *noun* et le *mêm*. Dans *CIS* I 112 (Egypte) on a *bm* au lieu de *bn*.

Signalons, par ailleurs, que la plupart des exemples proviennent de Chypre, dont une grande partie de la population était d'origine étrangère. Dès à présent, une question se pose :

Comment peut-on expliquer l'évolution que le phénicien a connue dans le monde de Carthage?

Difficile d'expliquer certaines particularités morphologiques du punique(62) telles que:

- le pronom suffixe de la 3ème personne singulier noté *mêm*;

- l'apparition en punique du noun dans *mtnt* "offrande" et *mnṣbt* "stèle" alors qu'en phénicien il s'assimile à la lettre suivante;

- la terminaison pluriel du vocable *mzbḥ* "autel", au masculin en phénicien, au féminin en punique,

- la présence du démonstratif *st*.

La plupart des autres différences morphologiques du punique sont, quant à elles, conditionnées par l'affaiblissement de son système phonétique(63). Ainsi en est-il de :

l'>*aleph* - l'afformante de la 3ème personne du féminin singulier et la 3ème personne du pluriel ainsi que l'une des notations du pronom suffixe de la 3ème personne singulier - indiquant la vocalisation ;

- l'article noté >*aleph* au lieu de *hé* dû à l'affaiblissement de cette dernière laryngale,

- l'affaiblissement du phonème *yod* fournissant, aussi, en punique l'explication de la forme du causatif >*iphil* (en phénicien: yiphil).

Comme nous venons de le voir, le début de la désagrégation du système phonétique touche particulièrement les laryngales <*ayin*,

62 *Cf.* pour ces particularités, p. 191 - 205.
63 *Cf.* pour ces particularités, p. 205 - 218.

>*aleph*, *ḥeth* et *hé*. Ce phénomène s'accentuera fortement à l'époque néopunique et peut avoir pour cause, entre autres, l'influence d'éléments étrangers libyque et latin. Comment expliquer toutefois son amorce à l'époque punique, époque durant laquelle l'élément latin était absent? Le phénicien n'ayant pas connu ce phénomène en Orient[64], il est difficile de songer à une évolution interne de cette langue en Occident, sans quelque influence extérieure. Influence très probable, si l'on se remémore l'évolution du dialecte maltais, à propos duquel D. Cohen écrivait" ... son évolution s'est faite hors du contact avec le reste du monde arabe, et sous l'influence culturelle puissamment agissante d'un autre monde"[65].

Plusieurs indices provenant de Carthage et de son territoire africain permettent de songer à l'impact du libyque sur le punique. En effet, tout en étant puniques, les comptoirs de l'Afrique étaient peuplés de Libyphéniciens[66]. En effet certains Libyens ont été assimilés par la culture punique, ainsi qu'en témoignent des inscriptions dans lesquelles des autochtones donnent à leurs enfants des noms sémitiques[67]. La classification de ces inscriptions révèle plusieurs degrés d'acculturation. Un groupe de textes, celui le plus important en nombre, mentionne plusieurs générations portant des noms puniques tout en ayant un ancêtre libyen. En outre, les mariages mixtes n'étaient pas réprouvés[68] et l'affranchissement des esclaves bien attesté[69]. La langue parlée par les autochtones était sans doute très pauvre en laryngales. Comparant le système phonétique du libyque, et ce, d'après les inscriptions bilingues de Dougga, avec celui du berbère

[64] Ce phénomène est trés limité à Chypre, *cf. supra*, p. 219 - 220.

[65] D. Cohen, "le système phonologique du maltais : Aspects synchroniques et diachroniques", dans *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Paris 1970, p. 137.

[66] St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 493 - 494; F. Decret - *M. H.* Fantar, *l' Afrique du Nord dans l'Antiquité des origines au Vème siècle*, Paris 1981 - p. 60 - 64.

[67] Sur ces inscriptions et leur classification, *cf.* Le chapitre sur l'onomastique phénicienne et punique de Carthage, p. 325 - 328.

[68] St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 173.

[69] *CIS* I, 270 - 293, 4908 4909. Pour la formule indiquant un affranchi, *cf.* M. Sznycer, "L'assemblée du peuple dans les cités puniques", dans *Semitica*, 25, (1975), p. 56 - 59.

proposé par A. Basset, L. Galand relève" une remarquable indigence en articulations d'arrière, à partir des vélaires," et ajoute "les parlers actuels connaissent bien ces articulations, mais ils les doivent presque toujours à l'évolution ou à l'emprunt"[70]. En parlant le phénicien, les gens d'origine libyque, qui ne vocalisaient pas toutes les laryngales, en auraient modifié le système phonétique. Cette modification s'est alors imprimée lentement et progressivement.

Peut-on maintenant répondre à la question posée au début de ce chapitre quant à la position du punique par rapport au phénicien . Le phénicien et le punique nous étant que peu connus, la réponse reste imprécise. Néanmoins, par l'ensemble des caractéristiques étudiées ci-dessus, on pourrait dire que le punique constitue un parler phénicien. Cependant devant la rareté des éléments linguistiques caractérisant ce parler et dans le but de le mieux cerner nous comparons les expressions ainsi que la structure des textes votifs et funéraires constituant l'essentiel de la documentation épigraphique.

4.4. LES EXPRESSIONS ET LA STRUCTURE DES INSCRIPTIONS VOTIVES ET FUNERAIRES

4.4.1. Les inscriptions votives:

Les inscriptions phéniciennes anciennes sont composées de:
- l'objet dédié suivi du pronom relatif ou démonstratif
- le verbe
- le nom du donateur,
- le nom du destinataire précédé de la préposition *l*.
- la formule de bénédiction

Les trois premiers éléments constituent le noyau ou la formule initiale de la dédicace[71]. Cet ordre connaîtra, comme on va le voir, un

[70] L. Galand, "l'alphabet libyque de Dougga", dans *ROMM*, 13 - 14, (1973) p. 351 - 368 ; A. Basset, "Le système phonologique du berbère, dans *Comptes rendus du GLECS*, 4, (1946), p. 33 - 36.

[71] La formule initiale des textes votifs a été étudiée par G. Goacci Polselli, "Struttura delle inscrizioni dedicatori fenicie d'Oriente, I. La formula iniziale", dans *RSF*, 4, 2 (1976), p. 137-145; F. Mazza, "Un tipo di formula votiva nelle iscrizioni fenici et punica", dans ibid, p. 129-136; F. Stephan, *Recherches sur la phraséologie et le style dans les inscriptions phéniciennes*, Beyrouth, 1985, p. 105 - 112.

changement au fil du temps, tant en phénicien que dans le monde punique, avec une certaine caractéristique distinguant ce dernier. A partir du Vème siècle av. J.-C., la datation s'ajoutera à ces éléments, mais elle sera fréquente dans les inscriptions phéniciennes de Chypre, à partir du IVème siècle.

4.4.1.1. L'objet dédié est mentionné au début de la dédicace

Dans les premières attestations de Byblos, il est mis en relief par sa position au début de la phrase, avant le pronom relatif et le verbe.

Exemples: *bt z bny* "maison qu'a construite..." (*KAI*, 4)

mš z p<l "image qu'a faite" (*KAI*, 6)

Il est aussi attesté au VIIème siècle *>rn z mgn* "coffre qu'a offert" (*KAI* 29), à la seconde moitié du VIème siècle *nṣb >š... p<l...* "stèle qu'a... faite..." (*RES* 234), au Vème siècle *hsml z >š ytn* "l'image celle-ci qu'a donnée" (*KAI* 6) ainsi qu'à Oumm El-<Amed, à l'époque hellénistique (*KAI* 19).

Il est également attesté à Chypre au début du IVème siècle[72] *sml >z >š ytn*, "Cette statue qu'a donnée (*CIS* I 91). Cet ordre se rencontre dans des textes puniques anciens, *nṣb mlkt b<l >š p<l...* "cippe (*mlkt b<l*) qu'a fait..." (*CIS* I 5684); *nṣb mlk b<l >š šm* "cippe (*mlk b<l*) qu'a posé..." (*CIS* I 123a)[73]. Après le Vème siècle, cet ordre est très peu attesté en Occident[74], alors qu'au Levant il a été maintenu.

4.4.1.2. L'objet dédié est désigné par *mtnt* ou *mnḥt*

Ce type de texte est attesté en punique avant son apparition en phénicien.

[72] *Cf.* aussi, *CIS*, I, 29, 30, 41, 57, 58, 60, 61, 62, 90; *RES*, 1212, 1214, 1906; A. Caquot-O. Masson, "Deux inscriptions phéniciennes de Chypre", dans *Syria*, 45, (1968), p. 302-306.

[73] Aux exemples cités, à ajouter *CIS* I, 123b, 147, 194, 380, 2613, 5685, etc...

[74] *Cf. CIS* I, 194, 195, 380. A Constantine, *RES*, 326, 333, 1550, 1554, 1932; A. Berthier et R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El Hofra à Constantine*, Paris, 1955, n° 7, 23, 32, 43, 57, etc. Dans la majorité des dédicaces le nom de l'offrande est placé en tête du texte.

En punique, on le trouve à Motyé dans la deuxième moitié du VIème siècle[75] *hmnḥt >š ndr* "L'offrande qu'a dédiée". Il devient très rare après le IVème siècle tout en subissant des modifications.

- L'objet dédié désigné par *mtnt* est placé au début de la formule dédicatoire: *mtnt X bn X* "Offrande de X fils de X" (*CIS* I 192, 3337).

- *mtnt* est placé après le nom de la divinité:

Le (nom de la divinité) *mtnt >š ndr...* "A. (nom de la divinité) offrande qu'a dédiée" (*CIS* I 3712).

En phénicien, cette catégorie d'inscriptions est rare et récente. Elle est attestée à Sidon vers 300 av. J.-C.: *hmnḥt z >š ytn X bn X..* "Cette offrande-ci qu'a donnée X fils de X" (*CIS* I 930).

A Chypre, *mnḥt* apparaît après la formule de datation *mnḥt 2 >l >š [y tn w]yṭn>...* "Ces deux offrandes qu'a données et érigées..." (*CIS* I 14). Dans une inscription phénicienne de Memphis (*KAI* 48): *mṭn>* (oblation) inaugure la formule dédicatoire: *hmṭn> z ytn [>t]...* cette offrande-ci j'ai offert".

4.4.1 3. L'objet est désigné par *ndr*

En phénicien le substantif *ndr* "vœu" ne remplace pas l'objet dédié au début de l'inscription votive. Dans deux inscriptions chypriotes (*CIS* I 93 = *KAI* 40, *RES* 1213) *ndr* est cité pour désigner l'objet offert déjà mentionné.

En punique, il apparaît dans les inscriptions après le Vème siècle. Il est situé surtout en seconde position après le nom du destinataire: *l* (nom de la divinité) *ndr >š ndr...* "A (nom de la divinité) vœu qu'a voué...".

4.4.1.4. L'objet offert est désigné par le relatif *>š*

En phénicien, il est attesté pour la première fois à Chypre dans un texte du VIIème-VIème siècle av. J.-C.[76]: *>š p<l...* "ce qu'a fait..." puis

[75] G. Garbini, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* IV, p. 97 et dans *Mozia* VI, p. 96-99, 101, 104-105, 107-109, 114-115, 119.

[76] *RES*, 1214; A. Caquot-O. Masson, "Deux inscriptions de Chypre", dans *Syria*, 45 (1968), p. 295-300.

à Rhodes au IIème siècle: *>š ndr...* "qu'a voué" (*KAI* 45). Il figure à Oumm El-<Amed, après le nom du destinataire dans la plupart des inscriptions de l'époque hellénistique(77).

En punique, il est attesté sporadiquement dans les plus anciennes inscriptions de Motyé de la deuxième moitié du VIème siècle(78). A partir du début du IVème siècle il revient très fréquemment dans les inscriptions carthaginoises, il est mentionné après le nom du destinataire.

4.4.1.5. Le nom de l'offrande est suivi par un pronom démonstratif ou relatif.

En phénicien, le nom de l'offrande est suivi à Sidon par le pronom démonstratif *z* et le pronom relatif *>š* ou l'un d'eux(79). *hmtnt z >š* "L'offrande celle-ci qu'a..." (*RES* 930). A Byblos, il figure avant le pronom *z* ou *zn* ayant une valeur démonstrative ou relative: *bt z bny...* "Maison qu'a construite..." (*KAI* 4)(80). Chypre se distingue surtout par l'emploi du pronom démonstratif *>z* suivi du relatif *>š*(81): *hmṣbt >z >š yṭn>t >nk X bn X...* "cette stèle-ci que moi j'ai érigée X fils de X... (*CIS* I 57). A Oumm El-<Amed, le relatif *>š* suit le nom de l'objet dédié(82).

En punique, l'emploi du démonstratif est rare. *>z* se rencontre à Pyrgi, à Motyé(83), dans une inscription espagnole(84) et quelques textes

77 *CIS* I 7, 8, 9, *RES*, 504 A et B.

78 G. Garbini, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* VI, p. 98, 104-105, 108, 113.

79 *Cf.* aussi, *hsml z >š ytn X...* "Cette statue qu'a donné X...", M. Dunand, "Nouvelles inscriptions phéniciennes du temple d'Echmoun à Bostan Ech-Cheikh près de Sidon, dans *BMB*, 18, (1965), p. 106-109. Le nom de l'offrande est suivi de *>š* (*KAI*, 15), suivi de z (*KAI*, 16). Dans ces deux dernières inscriptions, le nom de l'offrande n'inaugure pas le texte.

80 *Cf.* aussi, *KAI*, 6 et 7.

81 *KAI*, 10, 33, 39, etc..., le nom de l'offrande est placé au milieu de la dédicace. En tête de l'inscription: *KAI*, 38, 41, *CIS* I, 91, 92; A. Caquot-O. Masson, "Deux inscriptions phéniciennes de Chypre", dans *Syria*, 45, (1968), p. 302-306.

82 M. Dunand-R. Duru, *Oumm El-<Amed*, p. 181-196.

83 M. G. Guzzo Amadasi, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* IX, p. 156.

84 *CIO*, (Spagna, 16).

néopuniques[85]. *z* est attesté sporadiquement dans les documents épigraphiques puniques et néopuniques[86]. Dans la majorité des documents de cette région le relatif *>š* accompagne le nom de l'offrande quand il est signalé: *nṣb mlk b<l >š šm X bn X...* "*nṣb mlk b<l* qu'a posé X fils de X..." (*CIS* I 123a).

4.4.1.6. Le verbe

Dans les inscriptions phéniciennes anciennes, orientales et occidentales, l'action sacrificielle est rendue par une série de verbes tel que *p<l* "faire"[87], *bny* "construire"[88] *ytn* "donner"[89], *šm* "poser"[90], *mgn* "offrir"[91]. Par la suite une certaine modification peut être remarquée. En phénicien, l'action sacrificielle est exprimée par *ytn* "donner" à Sidon: *hmnḥt z >š ytn X bn X..* "cette offrande qu'a donnée X fils de X" (*RES* 930)[92], *ndr* "vouer" à Oumm El-<Amed: *lMlk<štrt >š ndr X* "A Milk<Aštart ce qu'a voué X..." (*CIS* I 8)[93]. A Chypre les verbes *ytn* "donner" et *ṭn>* "ériger" ou bien la formule *ytn wyṭn>* "a donné et a érigé" font la règle: *bym... [s]mlt >z >š ytn wyṭn>X..* "Au jour... cette statue qu'a donnée et érigée X..." (*CIS* I 11)[94]. En punique la racine *ndr* "vouer" est plus employée que *ytn* "donner" dans les inscriptions de Motyé de la seconde moitié du VIème siècle av. J.-C.[95]. A Carthage, le verbe *ndr* est plus attesté après le Vème siècle. On peut

[85] P. Schröder, *Die Phönizische Sprache*, Halle, 1869: *NP*, 11, 19, 54.

[86] *CIS* I, 3775, *KAI*, 101, P. Schröder, *op. cit.*: *NP* 2, 12.

[87] *KAI*, 6, 24, 26; *RES*, 1214; *CIS* I, 5684.

[88] *KAI*, 4, 7, 16.

[89] *CIS* I, 147, 5685, *Mozia*, III, IV, VI, IX.

[90] *CIS* I, 123a et b.

[91] *KAI*, 29.

[92] *Cf*, aussi, *RES* 827, M. Dunand, "Nouvelles inscriptions phéniciennes du temple d'Echmoun à Bostan Ech-Cheikh près de Sidon", dans *BMB*, 18, (1965), p. 106-109.

[93] *Cf.* aussi, *CIS* I, 7, 9, *RES*, 504 A et B; M. Dunand-R. Duru, *Oumm El-<Amed*, p. 194-196.

[94] *Cf.* aussi pour l'emploi du verbe *ytn* *CIS* I, 5, 90-92, 94, *RES*, 1212, *KAI*, 32..., ou use de la formule *ytn wyṭn* dans *CIS* I, 13, 14, 88, 89, du verbe *ṭn>*, *CIS* I, 93, *RES*, 1212...

[95] G. Garbini, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* IV, p. 97 et *Mozia* VI, p. 96-104, 108-111, 193- etc.

dire qu'en Méditerranée occidentale la formule votive se caractérise par l'emploi de *ndr* dès la seconde moitié du VIème siècle.

On a allégué que la formule dédicatoire à haute époque apparaît plus précise et plus libre que dans la période plus récente pour laquelle nous possédons des milliers de stèles particulièrement monotones qui évitent en général de faire connaître la nature du sacrifice offert(96). Ce sont, en fait, des formules sacrées fixes qui sont loin d'être monotones puisqu'elles renferment beaucoup de renseignements relatifs à la vie religieuse, économique, sociale, et même politique(97). Il faudrait par ailleurs, voir, peut-être, dans ce changement, une modification dans l'attitude du fidèle vis-à-vis de la divinité, la nature de l'offrande l'emporte peu devant la générosité du fidèle. En outre, rien ne permet de voir aussi dans ce changement, une décadence de style comme l'avait cru F. Stephan(98). En Phénicie et dans le monde punique, cette modification dans le choix de l'emploi des verbes pourrait peut-être avoir pour causes des facteurs religieux.

4.4.1.7. Le dédicant

Souvent, en phénicien et en punique, le nom du dédicant est placé après le verbe, généralement à la 3ème personne, suivi de sa généalogie et parfois de sa profession. Il peut être à la première personne(99), comme il peut inaugurer la formule(100).

4.4.1.8. Le destinataire

Dans les inscriptions phéniciennes d'Orient, le nom du destinataire est placé souvent à la fin de la dédicace, ou juste avant la formule de

[96] J. Ferron, "Inscription punique archaïque à Carthage", dans *Mélanges de Carthage* (=*CB* 10), (1964-1965), p. 58.

97 - M. Sznycer, "La littérature punique", dans *Archéologie vivante*, 1 et 2 (1968), p. 145.

[98] F. Stephan, *op. cit.*, p. 111.

[99] *Cf.* par exemple, *RES* 921 = 1928, *KAI*, 38. Il semble que sous l'influence de la littérature assyrienne, l'emploi de la première personne ait été stimulé dans les inscriptions phéniciennes, *cf.* M. G. Guzzo-Amadasi, "Influence directe de la Mésopotamie sur les inscriptions phéniciennes", dans H. J. Nissen-J. Rengen, *Mesopotamien und seine Nachbarn*, Berlin, 1982, p. 383-384.

[100] *CIS* I, 113; *KAI*, 24, 26.

bénédiction[101]. Rares et récentes sont les inscriptions où figure le nom du distinataire au début de la phrase[102]. Inconnue en Orient avant le IVème siècle av. J.-C., cette exception se rencontre à Carthage au début du VIIème siècle av. J.-C. dans *CIS* I 6057. Elle devient en Méditerranée occidentale une norme à partir de la seconde moitié du VIème siècle av. J.-C.[103].

4.4.1.9. La formule finale

En phénicien dans les inscriptions votives des rois de Byblos remontant au Xème siècle av. J.-C., la formule finale exprime le vœu du dédicant, c'est une proposition au jussif: *t>rk B<lt Gbl ymt* (le nom du roi) *wšntw <l Gbl* [104] "Que prolonge la dame de Byblos les jours (nom du roi) et ses années sur Byblos". Cette formule officielle du palais est propre aux inscriptions royales. Elle est attestée encore au Vème siècle av. J.-C. dans l'inscription de *Yeḥaumilk* (*KAI* 10).

Dans les textes privés phéniciens, la formule la plus ancienne est *kšm< ql dbry* "car il a entendu la voix de ses paroles". Elle est attestée pour la première fois au cours de la seconde moitié du VIème siècle av. J.-C., dans l'inscription d'Amrit (*RES* 234).

En punique, elle figure en Espagne au VIIIème siècle av. J.-C. (*ICO* 16), à *Malte* au VIIème siècle (*CIS* I 123), à *Motyé* à la seconde moitié du VIème siècle[105], en Sicile au VIème siècle (*CIS* I 147), à Carthage au IV-IIIème siècle (*CIS* I 3784).

Etudiant une inscription de la Sardaigne où figure cette formule, M. Sznycer[106] rappelle que l'expression *ql dbrym* "le son des paroles"

101 A Sidon, *RES*, 930, 297 = *KAI*, 15, 16; M. Dunand, *op. cit.*, à Byblos, *KAI*, 4, 5, 6, 7, 12; à Chypre, *CIS* I, 10, 11, 13, 14, 16, a et b, 44 etc.

102 Il est à remarquer que la plupart des inscriptions proviennent d'Oumm El-<Amed, *CIS* I, 7, 89; *RES*, 504 a et b, etc; *RES*, 800 provient de Tyr. Celles de Chypre sont également récentes, *CIS* I, 25, 95 = *KAI*, 42.

103 G. Garbini, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* III, p. 71, 74, 76 et *Mozia* IV, p. 97; M. G. Guzzo-Amadasi, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* VI, p. 95-116.

104 *KAI*, 4, 5, 6, 7.

105 M. G. Guzzo-Amadasi, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* VI, p. 104 - 105, n° 9, 10.

106 M. Sznycer, "Une inscription punique trouvée à Monte Sirai (Sardaigne)", dans *Semitica*, 15 (1965), p. 37-38.

est bien attestée en hébreu et pense qu'il faut traduire *kšm< ql dbry* par "parce qu'il a entendu (= exaucé) le cri de ses paroles" en la comparant à l'expression biblique *ki šama qôl taḥanounay* "car il (Yahvé) a exaucé la voix de mes supplications". (Ps. 28: 6). Cette formule, conclut cet auteur, permet de restituer la formule complète qui devait être: *kšm< ql dbry brk>* "parce qu'il a entendu (= exaucé) le cri de ses paroles, il l'a béni" et suggère que le fidèle devait, peut-être, au cours d'une cérémonie religieuse, invoquer à haute voix la divinité *kšm< ql brk* "parce qu'il (le dieu) ou elle (la déesse) a entendu sa voix, il (ou elle) l'a béni". Cette formule est attestée avec plusieurs variétés comme par exemple *kšm< ql* "parce qu'il (le dieu) ou elle (la déesse) a entendu sa voix", ou *brk* "il (le dieu) ou elle (la déesse) l'a béni", ou bien *ybrk* "puisse le dieu ou la déesse le bénir". En phénicien, cette formule est attestée à Sidon: *ybrk* (*RES* 297, 825, 826, 930), à Oumm El-<Amed *l<lm ybrkn* "pour toujours puissent-ils le bénir" (*CIS* I 7) (*kšm< ql ybrk)* (*RES* 504, A et B)(107). A Chypre, *kšm< Mlqrt qlm ybrk [m]* "parce que Milqart a entendu leurs voix, il les bénira" (*CIS* I 88), *kšm< ql ybrk* "parce qu'il a entendu sa voix il le bénira" (*CIS* I 89, *RES* 1212), *ybrk* "puisse-t-il le bénir (*CIS* I 93, 94), *kšm< h> ql ybrk* "parce qu'il (le dieu) a entendu sa voix, il le bénira" (*RES* 1213).

Toutes ces attestations datent entre le IVème et le IIème siècle. En punique, cette formule apparaît avec toutes ses variétés dans les inscriptions à partir du IVème siècle.

l<lm "pour toujours', "pour toute éternité", "à jamais". Cette expression apparaît comme formule finale d'un texte votif ou funéraire, elle est attestée en phénicien à partir du Vème siècle; on la rencontre à Sidon (*CIS* I 3 = *KAI* 14), à Oumm El-<Amed (*CIS* I 7 = *KAI* 18; *RES* 1205 = *KAI* 19)(108), à Chypre, (*CIS* I 46 = *KAI* 35; *RES* 1206 = *KAI* 34; *RES* 1211 = *KAI* 43). En punique, cette formule est attestée à Carthage (*CIS* I 3778); elle est précédée par la préposition *<d* "pour", comme à Chypre (*RES* 1211 = *KAI* 43).

pqt wn<m ykn ly wlzr<y wyskrn Mlqrt "(PQT) et bonne fortune pour moi et pour ma descendance et que Milqart se souvienne de moi" (*KAI* 43).

[107] *Cf.* aussi, M. Dunand-R. Duru, *Oumm El-<Amed*, p. 192-194.

[108] *Cf.* aussi, M. Dunand-R. Duru, *Oumm El-<Amed*, p. 189.

ybrk wyḥwy "qu'il (le dieu) ou elle (la déesse) bénisse et vivifie". Cette expression se rencontre à Byblos (*KAI* 12).

4.4.2. Les formules de datation

En phénicien les formules de datation concernent aussi bien les textes votifs que commémoratifs. Dans le monde de Carthage, elles figurent surtout dans cette dernière catégorie de documents. A la lumière de la documentation actuelle, la datation apparaît, pour la première fois, dans l'inscription d'*Ešmoun<azor* datable du Vème siècle. En punique, elle se rencontre dans l'inscription de Pyrgi remontant probablement au début de ce siècle. Trois formules de datations peuvent être distinguées:

- la datation par l'année du règne du roi[109],
- la datation se référant à l'ère de la ville,
- la datation évoquant l'année de la magistrature des suffètes ou d'autres magistrats éponymes.

4.4.2.1. La datation par les années du règne du roi

En phénicien:

Dans sa forme complète, cette formule comprend:

1) quantième, 2) mois, 3) année, 4) règne.

Chaque élément est précédé d'une préposition *b* pour le jour et l'année, *l* pour le mois, par exemple:

bymm <sr [wss l]yrh p<[lt bš]nt šlšt lmlk Mlkytn "dans les jours dix [et six (16) du] mois pa<a[lot, dans] l'année trois, du règne de Milkyaton" (*CIS* I 88).

C'est la datation courante attestée dans la plupart des inscriptions chypriotes. Tous ces éléments ne sont pas toujours mentionnés. Ils peuvent être absents ou remplacés:

Absence du quantième: exemple *byrḥ bl bšnt <šr w>rb< lmlky mlk >šmn<zr* "dans le mois bl de l'année dix et quatre (14) de son règne du roi Ešmoun<azor" (*KAI* 14).

[109] F. Stephan, *op. cit.*, p. 112 - 116.

Absence du jour ou du mois: exemple *bšnt 26 lPtlmys...* "dans l'année 26 du Ptolémée..." (*KAI* 19),

le mois est remplacé: *bym 4 lmrzḥ...* "dans le jour 4 de la fête du..." (*KAI* 60).

La mention de la "néoménie" *ḥdš* quand l'événement a eu lieu à la nouvelle lune: exemple: *bḥdš yrḥ >tnm* "à la mémoire du mois etanim" (*KAI* 86).

On supprime parfois le mois: exemple *bḥdš zbḥ ššm* "à la néoménie de sacrifice *ssm*" (*KAI* 43).

En punique:

Cette formule de datation figure dans quelques textes. Il s'agit des inscriptions datées par les années du règne des rois numides Masinissa et ses fils Micipsa, Gulusa et Mastanabal(110).

Comme en phénicien, on rencontre les quatre éléments constituant la formule de la datation royale:

1) quantième, 2) mois, 3) année, 4) règne

b<sr w<mš lyrḥ p<lt bššt ḥmšm št lmlknt Mkwsn wGlsn wMstn<b> >mmlkt "Le quinze du mois de la pa<alot, la cinquante-sixième année de leur règne (ou royauté) de Mkwsn et de Glsn et de Mstn<b>, les princes"(111).

Comme en phénicien, certains éléments peuvent être absents: absence du quantième et du nom du roi:

byrḥ mp< lpny b>ḥt [t] >rb<m št lmlky Au mois de Mea antérieur, la quarante et unième année de son règne"(112),

absence du nom du roi

[b]ḥms lyrḥ p<lt b[ḥmš] t>rb<m št lmlky "Le cinq du mois de pa<alot la quarante (cinquième) année de son règne"(113).

110 A. Berthier - R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El Hofra à Constantine*, Paris 1955, n° 56-63.

111 A. Berthier - R. Charlier, *ibid*, n° 63.

112 A. Berthier - R. Charlier, *ibid*, n° 56.

113 A. Berthier - R. Charlier, *ibid*, n° 57.

L'absence de la royauté en Méditerranée occidentale explique l'absence de ce type de formule dans les cités puniques.

4.4.2.2. La datation par l'ère de la ville

En phénicien:

La formule de cette datation renferme: le quantième, le mois, l'année et l'ère de la ville. Comme cette formule est associée à la datation par les années du règne du roi, les deux premiers éléments ne sont pas mentionnés, étant donné qu'ils figurent dans cette dernière. La formule complète de cette datation est attestée dans une seule inscription (*KAI* 60):

bym lmzrḥ bšt 14 l<m Ṣdn "au jour de MZRḤ de l'année 14 du peuple de Sidon".

En punique:

La datation par l'ère de la ville serait attestée dans une inscription de *Malte* (*CIS* I 132) *[bšt X l]<m Gwl*, "[dans l'année X de] l'ère de Gaulos". Tous les commentateurs[114] pensent que ce texte, commémorant la restauration de divers sanctuaires ordonnée par le peuple de Gaulos, devait se terminer par une date; ils restituent le début de cette formule *[bšt X l...]* "dans l'année X de...". Le monde punique aurait pratiqué ce type de datation car l'assemblée du peuple est attestée dans plusieurs cités par des témoignages historiques et épigraphiques[115].

4.4.2.3. La datation par l'année de la magistrature des suffètes ou des rabs

Elle n'est attestée qu'en Méditerranée occidentale. Elle sert à dater les inscriptions votives, commémoratives et funéraires. Plusieurs variétés peuvent être distinguées. La formule est composée de:

1) l'année, 2) le titre des magistrats, 3) le nom des magistrats:

bšt špṭm >dnb<l w>dnb<l bn Bdmlqrt "en l'année des suffètes >Adoniba<al, fils de Bodmilqart" (*CIS* I 3921)

[114] *KAI*, 62, p. 79; *ICO* (Malta, 6), p. 23-25.

[115] M. Sznycer, "L' "assemblée du peuple" dans les cités puniques d'après les témoignages épigraphiques", dans *Semitica*, 25, (1975), p. 47-68.

1) le mois, 2) l'année, 3) les noms des magistrats:

byrḥ mrp>m št >dnb<l [w]g[r]<štrt "au mois marpa>im, l'année de >Adoniba<al [et] Ge[r]<astart" (*CIS* I 179).

On peut aussi dater par la magistrature des rabs *bḥdš p<lt št >šmn<ms bn >dnb<l hrb wḤn> bn Bd<štr[t] bn ḥn> hrb* "à la néoménie de pa<alot, l'année d'Esmoun<amas fils d'>Adoniba<al le rab et de Ḥannon fils de Bod<aštar[t] fils de Ḥannon le *rab*" (*CIS* I 5510).

On se réfère également dans une datation à la magistrature des suffètes et des rabs comme on signale probablement l'année pendant laquelle un tel travail a été commencé et celle où il a été achevé. *lmbyrḥ ḥyr šptm <bdmlqrt w... šptm Špt wḤn> bn >dnb<l wrb <bdmlqrt bn Mgn* "depuis le mois de Ḥiyar, étant suffètes <Abdmilqart et (lacune où se trouvaient le nom du deuxième suffète et l'expression (jusqu'au moi tel) étant suffètes Šaphoṭ et Ḥanno, fils de >Adoniba<al, (étant) rab: <Abdmilqart, fils de Magon".

Une autre formule de datation est encore attestée dans les inscriptions puniques caractérisée par le terme: *<tr*. Il s'agit de deux termes: l'abréviation *r* et *<t* comme en témoigne un texte carthaginois dans lequel ils sont séparés par un point[116]. Si *<t* (= *<eth*) signifie "temps", "époque"[117], on n'est pas sûr du sens du mot qui est abrégé par la lettre *r*. Elle serait "seigneur" selon le Corpus (*CIS* I 3919). Cette hypothèse retenue par F. Jean et J. Hoftijzer[118] ne fut pas suivie. D'après J.-G. Février[119], *r* serait l'abréviation d'un substantif abstrait dérivé de rab et signifiant "magistrature"; il traduit *<tr* par "au temps de la magistrature" et il ajoute "il est impossible de traduire "à l'époque du rab" puisque dans *CIS* I 165, ligne l, nous avons à l'époque de la magistrature de Ḥilleṣba<al le suffète". Pour M. Sznycer[120], *r* serait l'abréviation du mot *rbm* (= rabbim) pluriel de rab "grand chef", mais qui devrait avoir ici le sens de magistrat. Il traduit la formule par

116 *CIS* I, 175.

117 *DISO*, p. 224.

118 *DISO*, p. 224.

119 J.-G. Février et M.H. Fantar, "Les nouvelles inscriptions monumentales néopuniques de Maktar", dans *Karthago*, 12, (1963-1964), p. 45-59.

120 M. Sznycer, "Carthage et la civilisation punique", dans Cl. Nicolet, *"Rome et la conquête du monde méditerranéen", 264-27 av. J.-C.*, T. II, Genèse d'un empire, Paris, 1978, p. 573-574; *cf.* aussi, J. B. Chabot, "Essai sur le système d'abréviation utilisé dans l'écriture phénicienne", dans *BAC*, 1943-1945, p. 13.

"au temps (ou à l'époque) des magistrats". L'avantage de cette interprétation est qu'elle rappelle la formule *bšnt šptm X* et *X* "dans l'année des suffètes X et X".

4.4.3. Les formules des inscriptions funéraires phéniciennes et puniques

4.4.3.1. Les formules attestées uniquement en phénicien

- Dans les inscriptions royales

Les inscriptions royales de Byblos et de Sidon renferment une structure typique qu'on ne trouve pas dans les textes privés, hormis un texte chypriote remontant au début du IXème siècle (*KAI* 30).

Le contenu de l'inscription d'*Aḥiram* (*KAI* 1) est constitué essentiellement de:

1) *>rn* "sarcophage" suivi du pronom démonstratif, 2) le verbe,

3) les noms du dédicant et du défunt, 4) des formules d'imprécation

L'inscription de *Batno<am* (*KAI* 11) renferme *b>rn* "dans le sarcophage" suivi du nom du défunt.

L'inscription de *Tabnit* (*KAI* 13) contient

1) le nom du défunt et son titre, 2) le verbe, 3) *b>rn* "dans le sarcophage", 4) des formules d'imprécation.

L'inscription d'*Ešmo·un<azor* (*KAI* 14) se caractérise par:

1) la datation, 2) le verbe, 3) *qbr* "tombe", 4) des formules d'imprécation.

La première partie de l'inscription chypriote (*KAI* 11) est mutilée: on remarque la mention de:

1) *qbr* "tombe", 2) des formules d'imprécation.

- Dans les inscriptions privées

Les épitaphes privées du Levant phénicien renferment plusieurs formules

1) *mṣbt skr* "stèle commémorative (à Oumm El-<Amed) ou *mṣbt bḥym* "stèle parmi les vivants" (à Chypre), 2) nom du défunt, sa généalogie et parfois son titre.

Exemple: *z mṣbt skr B<lytn bn B<lytn hrb* "cette stèle commémorative (de) Ba<alyaton, fils de Ba<alyaton, le rab" (*RES* 250).[121]

1) *mṣbt skr/bḥym*, 2) pronom relatif >*š*, 3) verbe, 4) nom du dédicant, 5) nom du défunt.

Exemple: *mṣbt bḥym >š ytn> <bd>sr l>by l>rkt* "stèle parmi les vivants qu'a érigée 'Abdousir à son père >rkt"[122]

Dans ce groupe le nom du défunt peut précéder le nom du dédicant.

Exemple: *z mṣbt B<lšmr [wl]>mn >št >š ṭn lm bnm <zb<l l<lm*

"cette stèle est celle de Ba<alšamar et >mn son épouse, qu'a érigée pour eux leurs fils <Azba<al, pour l'éternité"[123]

1) Nom du défunt, 2) *skr* "souvenir", 3) pronom relatif >*š*, 4) le verbe, 5) le nom du dédicant.

Exemple: *lB<lšmr bn X skr >š ṭn> l>b >š ly <bd>sr rb š<rm* "à Ba<alsamar, fils de X, souvenir qu'a érigé pour son père, <Abdousir chef des portiers"[124].

1) Nom de l'offrant, 2) *mṣbt*, 3) le verbe, 4) nom du défunt.

Exemple: *>nk <bd>sr bn X... mṣbt lmbḥyy yṭn>t <l mškb nḥty l<lm wlšty X* "moi <Abdousir fils de X..., stèle de mon vivant, j'ai érigée sur la tombe où je repose pour toujours et pour ma femme X..." (*KAI* 35).

4.4.3.2. Les formules attestées uniquement en punique

Plusieurs formules peuvent être distinguées.

1) Construction génitivale elliptique avec *shin*, 2) nom du défunt, sa filiation, parfois son titre.

Exemple: *š >m<štrt bt >šmn<ms hkhnt* "appartenant à Oumm<ăstart, fille de Ešmoun<amas, la prêtresse" (*CIS* I 5947)[125].

[121] *Cf.* aussi, *CIS* I, 53, 59; M. Dunand-R. Duru, *Oumm El-<Amed*, p. 189-190.

[122] *Cf.* également *CIS* I, 62; *KAI*, 34.

[123] M. Dunand et R. Duru, *Oumm El-<Amed*, p. 189-190; *cf.* aussi, *CIS* I, 57, 63; *RES*, 250.

[124] M. Dunand et R. Duru, *Oumm El-<Amed*, p. 194.

[125] *Cf.* aussi en dernier lieu, M. Sznycer, "Une inscription punique de Carthage retrouvée au Musée d'Angers", dans *Semitica*, 26, (1976), p. 81-91 et pl. IX; pour Sousse, *RES*, 596, 906, 951; en Sardaigne, *CIS* I, 133.

1) *<lt* "pour "suivi du nom du défunt et de son patronyme

Exemple: *<lt Mgn* "pour ou à l'intention de Magon" (*CIS* I 5980)

1) *qbr*, 2) le nom du défunt avec parfois son titre ou son métier, ou sa charge, ou bien sa filiation. Ces éléments peuvent figurer ensemble. Cette formule est la plus usitée dans le monde de Carthage(126).

Exemple: *qbr <kbrn nsk hbrzl bn B<lšlk* "Tombe de <Akbarn, fondeur du fer, fils de Ba<alšillek" (*CIS* I 604)

1) *>rn* "coffre", 2) nom du défunt et de son patronyme.

Exemple: *>rn B<lytn bn <bdmlqrt* "coffre de Ba<alyaton fils de <Abdmilqart" (*CIS* I 6043).

1) *mnṣbt* "stèle", 2) le nom du défunt et sa généalogie.

Exemple: *mnṣbt Ktm bn Yšb<l* "stèle de Ktm, fils de Yšb<l" (*CIS* I 160).

1) *ḥdr bt <lm qbr*, 2) le verbe, 3) la formule de datation.

Exemple: *ḥdr bt <lm qbr n[p<l] nqy bklty y[rḥ] mrp<m bšt X bn X* "Chambre intérieure de la "maison d'éternité" tombeau, son caveau a été fait complètement mois de *mrp<m*, dans l'année de X fils de X"(127).

4.4.3.3. Les formules communes

1) *lamed* d'appartenance, 2) suivi du nom de défunt, parfois avec sa généalogie et son métier.

En phénicien: *l<bd>šmn bn<bdmlqrt* "A <Abdešmoun fils de <Abdmilqart".

En punique: *lŠlmb<l lMlk<štrt šnyt X bn X*" à Šilmba<al, à Milk<aštart concubines de X fils de X"(128).

126 A Carthage, *cf. CIS* I, 5941-5945, 5948-5955, etc.; elle est attestée en Sicile: *CIS* I, 137; en Sardaigne: *CIS* I, 156; en Espagne: *RES*, 600.

127 *CIS* I, 124 On a adopté la traduction de M. Sznycer, "Antiquités et épigraphie Nord-Sémitique", dans *Annuaires de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVème section: Sciences Historiques et Philologiques*, Paris, 1974, p. 174.

128 *CIS* I, 6011, *cf.* aussi 6012 - 6015.

- Le nom du défunt suivi parfois de sa généalogie et son métier.

En phénicien: *T>p bn X bn X* "T>p fils de X fils de X (*CIS* I 11)[129].

En punique: *<bdmlkt* "<Abdmilkat" (*CIS* I 6049)[130].

4.4.4. Les malédictions dans les textes phéniciens et puniques[131]

Elles se rencontrent en phénicien, dans les textes commémoratifs et funéraires royaux des Xème, IXème et Vème siècle av. J.-C.[132]. A Carthage elles figurent dans quelques textes votifs et commémoratifs récents[133]. La malédiction renferme deux parties:

- Un énoncé des prescriptions, c'est-à-dire des actes prohibés et des interdits et la sanction en cas du non-respect de ces prescriptions. Ces deux éléments sont introduits par des adverbes et des particules conjonctives ou une locution impérative négative. La comparaison des documents phéniciens et puniques fait ressortir des formules communes et des formules propres à chacune des deux régions.

4.4.4.1. Les formules introductives de malédiction

- Les formules communes.

Formule composée de l'adverbe >m "si" suivi du verbe à l'inaccompli. En phénicien: *w>m mlk* "et si un roi" (*KAI* 26, III, 12).

En punique, un seul exemple incertain[134]: *w[>m ymḥ >š]* "et [si quelqu'un efface]".

Formule introduite par *kl* "tout" suivi du sujet, du relatif *>š* et du verbe à l'inaccompli.

[129] *Cf.* aussi, *CIS* I, 64-65, 70-71, 78-79; *RES*, 307, etc.

[130] *Cf.* aussi, *CIS* I, 6034, 6042, 6044, 6047.

[131] *Cf.* sur la malédiction en phénico-punique, F. Mazza, "La formule di maledizione nelle iscrizioni funerarie votive fenicie et puniche", dans *RSF*, 3 (1975), p. 19-30; F. Stephane, *op. cit.*, p. 117 - 130.

[132] *CIS* I, 1 = *KAI*, 10; *CIS* I, 3 = *KAI*, 14; *KAI*, 1, 9, 13, 26.

[133] *CIS* I, 3783-3785, 4937, 4945; A. Dupont-Sommer, "Une nouvelle inscription punique de Carthage", dans *CRAI*, 1968, p. 16.

[134] A. Dupont-Sommer, *ibid*, p. 16.

En phénicien *kl mmlkt wkl* >*dm* >*š ypth̩*... >*m* >*š*... >*m* >*š*... "tout roi et tout homme qui ouvrira... ou qui... ou qui" (*KAI* 14, 6-7)

En punique, cette formule n'est évidemment pas attestée dans les textes de malédiction, mais une formule quelque peu analogue figure dans les tarifs sacrificiels, par exemple:

kl khn >*š yqh̩*... "tout prêtre qui percevra..." (*CIS* I 165).

Formule introduite par *my* >*t kl* >*dm* >*š* "qui que tu sois" et *kl* /*>dm* >*š* "tout homme qui" ou "quiconque".

En phénicien: *my* >*t kl* >*dm* >*š* "qui que tu sois" (*KAI*, 13).

En punique: *wkl* >*dm* >*š gnb*... "et tout homme qui aura dérobé..." (*CIS* I 3783).

- Les formules attestées en phénicien:

knmy >*t kl* "qui que tu sois" (*KAI* 14).

wmy... >*š* "et quiconque" (*KAI* 24).

]š my "quel qu'il puisse être" (*RES* 992 = 1928)

- Les formules attestées en punique:

wkl >*š* "quiconque" suivi de la préposition l et du verbe à l'infinitif:

wkl >*š lgnb*... "et quiconque (viendrait) dérober..." (*CIS* I 3784).

w>*š* "et qui" suivi du verbe à l'inaccompli:

w>*š yrgz t mtnt z*... "et qui dérobera cette offrande-ci..." (*CIS* I 4945).

4.4.4.2. Les formules introductives de la sanction

Plusieurs formules servent à énoncer la sanction, dont certaines sont cummunes aux deux régions.

- Les formules communes.

Une forme verbale à l'accompli dont le verbe est précédé du *waw* d'apodose.

En phénicien: *wmh̩ B*<*l Šmm*... "que Ba<alŠamim efface..." (*KAI* 26 A III, 18-19)

En punique: *wšpṭ Tnt pn B<l brḥ >dm h>*

"Que Tanit face de Ba<al juge contre l'esprit de cet homme-ci", (*CIS* I 4937).

- Les formules attestées en phénicien

Une forme verbale à l'inaccompli, précédée parfois de la particule *lm* ou *>l* à fonction finale négative,

Exemples: *>l ykn lm šrš lmṭ...* "qu'ils ne possèdent ni une racine vers le bas..." (*KAI* 14).

>l ykn lm mškb >t rpy>m... "qu'ils n'aient pas de lieu de repos parmi les mânes..." (*KAI* 14).

- Les formules attestées en punique

Une forme nominale: *B<l Ḥmn* yqṣy> "Ba<al Ḥammon détruira" (*CIS* I 3784).

Une forme verbale: *nkst Tnt pn B<l* "puisse Tanit face de Ba<al [l'] immoler" (*CIS* I 3783).

4.4.4.3. Structure de la malédiction

Constituant la malédiction, la profanation et la sanction comportent chacune un acteur et une action. Dans la première, il s'agit du profanateur et de la profanation, dans la seconde, celui qui châtie et le châtiment

- Le profanateur:

En phénicien comme en punique, le violateur peut appartenir à un seul ensemble non précisé, par exemple, *kl >š* "quiconque"; *kl >dm >š* "tout homme qui".

En phénicien, le profanateur peut être plus individualisé, *w>l mlk bmlkm wskn bs[k]nm wtm> mḥnt* "et si un roi parmi les rois, un gouverneur parmi les gouverneurs ou un chef d'armée" (*KAI* 1).

- La profanation.

Généralement, la profanation est exprimée en phénicien dans une ou plusieurs propositions indiquant les actions, par exemple:

>m bḥmdt yš< >m bšn>t wbr< yš< hš<r z "si par convoitise, il arrache ou si par haine et méchanceté, il arrache cette porte" (*KAI* 26, III, 13-18).

En punique, les exemples attestés sont exprimés par une proposition, exemple: *wkl >dm >š lsr t mtnt z* "et tout homme qui (viendrait) dérober cette offrande" (*CIS*, 4937).

- Le châtiment.

Contrairement au phénicien où le châtiment peut être une action positive ou une privation, exprimée dans une ou plusieurs propositions affirmatives ou négatives, en punique, les cas attestés sont des actions positives.

En phénicien: *>l ykn lm mškb >t rp<m w>l yqbr bqbr... w>l ykn lm bn wzr< tḥtnh* "qu'ils n'aient pas de lieu de repos parmi les mânes et qu'ils ne soient pas mis en tombe et il n'y aura pas pour eux de fils et de progéniture à leur place (*KAI* 14).

En punique: *wšpṭ Tnt pn B<l brḥ >dm h>* "que Tanit face de Ba<al juge contre l'esprit de cet homme-ci" (*CIS*, 4937).

4. 4.5. Les expressions attestées en phénicien et en punique

Il s'agit des groupes de mots ou de courtes propositions qui reviennent souvent dans les inscriptions, ce qui indique leur fréquent usage dans la langue. Les formules communes au phénicien, à l'hébreu et à l'ougaritique, ont fait l'objet de quelques études comparatives[135]. Concernant notre sujet, il ressort de ces travaux le fait suivant: la majorité des formules employées dans les inscriptions royales phéniciennes sont absentes des documents épigraphiques puniques, à cause sans doute de la nature des textes.

Nous essaierons de présenter, sans prétendre être exhaustif, une bonne partie des formules spécifiques et communes, dans le but de mieux cerner la spécificité du punique par rapport à la langue mère.

135 H. L. Ginsberg, "Psalms and Inscriptions of Petitions and Aknowledgement", dans *Louis Ginsberg Jubilee Volume"*, New York, 1945, p. 159-171; J. C. Greenfield, "Scripture and Inscriptions", dans *Near Eastern Studies in Honor of W. F. Albright*, Baltimore, 1971, p. 253-268; Y. Avishur, "Studies of Stylistic Features common to the Phoenician Inscriptions and the Bible", dans *UF*, 8 (1976) p. 1-22.

4.5.1. Les expressions attestées uniquement en phénicien

On distingue des expressions très courantes comme:

ytn wyṭn>	"a donné et a érigé" (*CIS* I 11, 14, 88, 89...)
mzl n<m	"bonne fortune" (*KAI* 42)
mṣbt skr	"stèle commémorative" (*RES* 250)
mṣbt bḥym	"stèle parmi les vivants" (*CIS* I 58, 59)
mṣbt skr bḥym	"stèle commémorative parmi les vivants" (*CIS* I 116)
mšl n<m	"effigie pour une bonne fortune" (*KAI* 43)
zbḥ ymm	"sacrifice annuel" (*KAI* 26)
Yrḥ md yrḥ	"mois par mois" (*KAI* 43)
>dn mlkm	"le seigneur des rois" (*KAI* 14, 19, 43)

D'autres sont apparamment moins usuelles:

ṣdq wyšr "juste et droit": *kmlk ṣdq wmlk yšr lpn >l Gbl qdšm h>* "parce qu'il est un roi juste et droit devant les dieux saints de Byblos" (*KAI* 4).

šyt tḥt p<m "mettre sous les pieds": *w>nk >ztwd štnm p<my* "et moi, Azitawada, je les ai mis sous mes pieds" (*KAI* 26)

šlḥ yd <l "étendre la main sur": *wkl šlḥ yd llḥm* "et chacun étendait la main pour la combattre (*KAI* 24)

dbr mlk l>mr "le roi parla en disant": *dbr mlk >šmn<zr mlk Ṣdnm l>mr* "le roi Ešmoun<azor roi des Sidoniens parla en disant" (*KAI* 14).

bn yd B<l wbn yd >dm "entre la main de Ba<al et la main de >dm (*KAI* 30)

ptḥ rḥm wld "ouvrir le sein et enfanter": *lyptḥ rḥmy wtld*

"que s'ouvre son sein et qu'elle enfante" (*KAI* 27)

>b w>m "un père et une mère"

w>nk lmy kt >b wlmy kt >m wlmy kt >ḥ "mais moi j'étais pour l'un un père et pour l'autre une mère et pour le troisième un frère" (*KAI* 24).

wkl bn >lm "et tous les fils des dieux" (*KAI* 27, 11)

wḥn <m >rṣ z "et la grâce du peuple de cette terre" (*KAI* 10, 10-1)

wmpḥrt >l Gbl qdšm "et l'assemblée des dieux saints de Byblos" (*KAI*, 4, 4-5).

lmn<ry "depuis sa jeunesse" (*KAI* 24)

lmmṣ> šmš w<d mb>y "depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher" (*KAI* 26)

bn >spt "les membres de l'assemblée" (*KAI* 60)

bn<m lby "à cause de l'agrément de mon cœur" (*KAI* 26, I, 13)

bnḥt lbnm "la tranquilité de leur cœur" (*KAI* 26, III, 1)

wšt >nk šlm >t kl mlk "et j'ai fait la paix avec chaque roi (*KAI* 26, I, 11, 12)

4.5.2. Les expressions attestées uniquement en punique

Certaines expressions devaient être courantes, comme:

p<l wḥdš	"il a fait et restauré" (*KAI* 72)
p<l wndr wḥdš	"il a fait et voué et restauré" (*KAI* 72)
zbḥ šmn	"offrande d'huile (*CIS* I 165, 167)
zbḥ ṣd	"sacrifice d'un gibier" (*CIS* 165, 167)
mlk >mr	"sacrifice d'agneau" (*CIS* I 123b, 307, etc.)
<l kl zbḥ >š >dm lzbḥ	"pour chaque sacrifice qu'on sacrifiera" (*CIS* I 165, 167)
>š b<m	"qui appartient au peuple" (= assemblée du peuple") (*CIS* I 265)
bd >dny bd X	"(affranchi) par son maître, par X" (*CIS* I 269,
>š ṣdn	272, "affranchi" (*CIS* I 269, 272)
lmy<ms	"selon (ou conformément à) l'ordonnace (ou le relevé) (*CIS* I 270, 271, 290)
<d >drnm w<d ṣ<rnm	"de leurs grands jusqu'à leurs petits (*CIS* I 3914)
<lt pn	"en plus (*CIS* I 165)
<l mytb	"avec permission" (*CIS* 149)
<l bnm	"pour son fils" (*CIS* I 3180)
kmdt št bktb [t]	"conforme à ce qu'on a fixé à l'écrit" (*CIS* I 165)

by py >nk wby py >dm bšmy "sans mon ordre à moi et sans l'ordre d'une personne agissant en mon nom" (*CIS* I 3785).

lb>ḥd "à chacun" (*CIS* I 165)

lmbḥsr "manquer encore" (*CIS* I 165)

lmbyrḥ "depuis le moi" (*CIS* I 3914)

mšm mktb wt>rt "conformément à l'écrit et au plan" (*CIS* I 6000 bis)[136].

bdlt >š ḥtm "en vertu de la tablette qu'il a scellée" (*CIS* I 5522)[137]

4.4.5.3. Les expressions communes

Les expressions communes sont en majorité très courantes dans les inscriptions.

šm< ql dbry "il a entendu la voix de ses paroles"

šm< ql (y ou >) "il a entendu sa voix"

>š ndr "ce qu'a voué"

>š <l "préposé à"

En phénicien: *wl>dmm >š <l dl* "et pour les hommes qui sont préposés à la porte" (*CIS* I 86)

En punique: *<šrt h>šm >š <l hmqdšm* "les dix hommes qui sont proposés aux sanctuaires" (*CIS* I 175)

>š ly "qui (est) à lui (= son...) "ou "qui (est) à moi (= mon)

En phénicien: *hqdš >š ly* "le sanctuaire qui est à lui" (*RES* 800)

En punique: *syllohom alonim (šlhm >lnm)* "qui est à eux, les dieux" (*Poen*, 933)

[136] *Cf.* aussi, J.-G. Février, "Textes puniques et néopuniques relatifs aux testaments", dans *Semitica*, 11, (1961), p. 5.

[137] *Cf.* aussi, J.-G. Février, *ibid*, p. 5.

Ainsi, le punique est-il resté proche du phénicien tout en présentant quelques particularités. En effet, malgré d'étroites ressemblances entre la structure des inscriptions votives, celle du punique renferme des détails propres:

- le nom de l'objet dédié signalé au début de l'inscription n'est que très peu attesté après le Vème siècle;

- le vocable *mtnt* se substituant au nom de l'objet voué apparaît d'abord en Occident.

Dans les textes phéniciens le terme *ndr* "vœu" est indiqué pour rappeler le nom de l'objet dédié déjà cité, alors qu'en punique il remplace le nom de l'offrande et suit celui du destinataire;

en phénicien, le nom de l'offrande est suivi par le pronom démonstratif *z* et le pronom relatif >*š* à Sidon, par *z* ou *zn* à Byblos, par >*z* et >*š* à Chypre. En punique comme à Oumm El-<Amed, on rencontre surtout >*š*.

- le verbe le plus employé après le Vème siècle est *ytn* à Sidon, *ndr* à Oumm El-<Amed, *ytn* ou *ṭn*> ou bien l'expression *ytn wyṭn*> à Chypre. En punique le verbe *ndr* est le plus usité à partir du milieu du VIème siècle;

- en phénicien le nom du destinataire, placé au début de l'inscription n'est, d'une part, que peu attesté, et, d'autre part uniquement en des textes récents. En punique, cette particularité se rencontre dès le début du VIIème siècle pour devenir règle générale à partir de la fin du Vème siècle;

- se distingue aussi, en punique, l'absence des deux formules finales: *lmzl n*<*m* et *ybrk wyḥwy* , de même que celle de la datation par les années du règne du roi (exception faite d'El Hofra);

- enfin l'absence en phénicien de la datation par l'année de la magistrature des suffètes et des rabs fournit-elle la dernière particularité.

La plupart des formules funéraires connues seulement en punique évoquent celles communes dans la mesure où nous rencontrons le

nom du défunt voire parfois sa généalogie et son métier, mais elles s'en distinguent en revanche de par la mention de la sépulture ou de celle de la stèle. Il est à relever que la formule constituée de *qbr* "tombe" suivi du nom du défunt et de sa généalogie est la plus attestée en punique, alors qu'elle n'apparait qu'à une reprise en phénicien.

La structure punique de la malédiction ne se distingue de celle du phénicien que par quelques formules introduisant la profanation ou la sanction.

La rareté des expressions attestées uniquement en punique s'explique - sans doute - par la nature des inscriptions qui sont en majorité des dédicaces usant les mêmes formules sacrées.

Ces points renforcent notre conclusion tirée de l'étude du système morphologique et phonétique du punique considérant ce dernier un parler phénicien. Mais une question se pose alors: à partir de quelle époque ce parler phénicien devient-il perceptible?.

4. 5. A PARTIR DE QUELLE EPOQUE PEUT-ON APPLIQUER LE TERME "PUNIQUE" A LA LANGUE PHENICIENNE ATTESTEE EN OCCIDENT?

Il ne nous semble pas inutile de mentionner, au préalable, les inscriptions antérieures au début du IVème siècle av. J.-C., date à partir de laquelle la documentation épigraphique devient abondante, et de réexaminer l'origine et la datation de celles qui ne font pas l'unanimité de spécialistes.

4. 5. 1 Les inscriptions de l'Occident phénicien antérieures au IVème siècle av. J.-C.

4. 5. 1. 1 Les inscriptions archaïques

Les inscriptions archaïques de Carthage

Elles comprennent *CIS* I 6057, 5684, 5685, 3789, et une autre inscription archaïque publiée assez récemment[138], dont les datations

138 J. Ferron, "Une inscription punique archaïque à Carthage", dans *Mélanges de Carthage* = CB, 10 (1964 - 1965), p. 55 - 64, pl. I ; idem, "Offrande à Carthage d'un autel à Ba^cal Ḥammon", dans *Studi Magrebini*, 4, (1971), p. 1 - 15 pl. I

ainsi que l'origine de la première sont controversées[139]. S'y ajoutent: l'inscription de *Grb<l* [140] du début du VIIème siècle, *CIS* I 6001 et 6042[141] de la seconde moitié du VIIème siècle, *CIS* I 6003 de la fin du VIIème-début du VIème siècle[142], *CIS* I 6067 et *RES* 20 datables de la seconde moitié du VIème siècle[143], 4 inscriptions publiées dernièrement par F. Mazza, qui remonteraient à la fin du VIème-première moitié du Vème siècle[144]; *CIS* I 5632 du milieu du Vème siècle[145]; *CIS* I 6025 qui remonterait au Vème siècle[146], enfin *CIS* I

139 *Cf. infra*, p. 248 - 253.

140 Elle est portée sur l'épaule d'une amphore ovoïde trouvée dans une fosse du secteur de Junon de la nécropole de Carthage, Cf. A. Merlin, "Fouilles de tombeaux puniques à Carthage", dans *BAC*, 1918, p. 301, fosse n° 8 ; E. Vassel, "Inscriptions sur céramiques puniques, I", dans *Rev. Ar.* 1917, p. 354 - 356. A la suite d'une comparaison paléographique avec *CIS I*, 6057, H. Benichou - Safar, *Les tombes puniques*, p. 328 - 329, a daté la fosse dans laquelle a été trouvé ce texte, du début du VIème siècle av. J.-C..

141 Pour *CIS* I, 6001, *cf.* Ph. Berger, *Musée lavigerie de saint - Louis de Carthage*, I, *Antiquités puniques*, Paris, 1900, p. 67. On n'a pas trouvé de photographie pour ce texte. Pour *CIS* I, 6042, *cf.* Ph. Berger, *ibid.*, p. 46 - 47, pl. VI. I ; *RES*, 11.

142 *RES*, 15 et 1587. Elle est peinte sur un vase trouvé dans une tombe de la colline Saint - Louis, le 28 août 1890, *cf.* R. P. Delattre, "Tombeaux puniques de Carthage - nécropole de la colline de Saint - Louis", dans *Rev. Ar.* 17, (1891), p. 59 - 60 ; M. de Vogüe, dans *CRAI*, 1891, p. 108 ; R. P. Delattre, *Nécropoles puniques de la colline Saint-Louis*, Lyon, 1896, p. 29 ; Ph. Berger, *op. cit.* p. 66 - 68, pl. VIII, 28. Selon H. Benichou-Safar, *Les tombes puniques*, p. 329, note 192, la tombe 21 du secteur de Byrsa dans laquelle a été exhumée cette inscription, "a subi des réemplois, sa première utilisation remonte, selon toute vraisemblance, aux années de transition entre le VIIè et le VIè s. av. J.-C. du fait des deux fioles, de forme connue c'est-à-dire très probablement des formes 156 et 157 de l'Atlas de *La céramique punique* de P.Cintas, du fait du vase à "panse ornée d'une bande d'un rose violet, cernée entre deux filets noirs" du fait enfin, de la composition même de la vaisselle funéraire qui tend à la fixité rituelle".

143 Sur ces deux inscriptions, *cf.* P. Gauckler, "Note sur des étuis puniques à lamelles gravées en métal précieux", dans *CRAI*, 1900 p. 201 - 204 et fig. 3 ; Ph. Berger, "Les inscriptions phéniciennes gravées sur une des lames d'or trouvées par M. Gauckler", dans *ibid*, p. 204 - 207. Pour l'origine carthaginoise des porte-amulettes renfermant ces lames, *cf.* B. Quillard, *BC II*, p. 399 - 432. La datation de la tombe a été précisée en dernier lieu par H. Benichou - Safar, *Les tombes puniques*, p. 302, note 74, p. 304 et 355, note 374.

144 F. Mazza, "Su alcune epigrafi de Cartagine", dans *RSF*, 5, (1977), p. 131 - 137, pl. XXXIII - XXXVI.

145 M. Sznycer, "Le problème de la royauté dans le monde punique", dans *Actes du Ier colloque international sur l'Afrique du Nord*, Perpignan, 1981 (= *BCTHS* nouv. sér; fasc. 17B), (1984) p. 291 - 301.

146 J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 219, note 31.

5510[147] inscription à laquelle l'on assigne généralement la date de la fin du Vème siècle au début du IVème siècle.

Les inscriptions archaïques de Malte.

Il s'agit de *CIS* I 123 et 123b qui ont été datées de la seconde moitié du VIIème siècle av. J.-C., par J. B. Peckham[148], alors que M. Sznycer les attribue au VIIème siècle av. J.-C., en remarquant toutefois que meilleure précision n'était possible[149].

Les inscriptions archaïques de Sicile.

40 inscriptions trouvées dans le tophet de Motyé, dont 38 appartiennent aux couches IV et III sont datables de la seconde moitié du VIème - début Vème siècle. De ce lot, 25 textes ont été choisis pour la comparaison paléographique[150]. Une inscription funéraire exhumée dans la nécropole de Motyé a été datée de la fin du VIème siècle - début du Vème siècle av. J.-C.[151].

Les inscriptions archaïques de Sardaigne.

Elles sont au nombre de 9 et s'échelonnent entre le IXème et le V - IVème siècle av. J.-C.. Celles *CIS* I 144[152], 145[153], ainsi que celle de Bosa[154], datent du IXème siècle; l'inscription de Sulci remonte au VIIIème - VIIème siècle[155]; *CIS* I 147 date de la fin du VIème

147 J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 219, note 31.

148 J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 107.

149 M. Sznycer, "Antiquités et épigraphie Nord sémitique", dans *Annuaires de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVème section: Sciences Historiques et Philologiques*, Paris 1975, p. 199 - 203.

150 *Cf.* note 22.

151 G. C. Polselli, "Tre iscrizioni frammentarie", dan *Mozia* IX, p. 163 - 166, pl. LXXXV, 2.

152 *Cf.* par exemple, A. Dupont-Sommer, "Nouvelle lecture de l'inscription phénicienne archaïque de Nora en Sardaine (CIS, 144)" dans *CRAI*, 1948, p. 19 - 22 ; J. - G. Février, "L'inscription archaïque de Nora", dan *Rev. Ass.* , 44 (1950), p. 123 - 126 ; *KAI*, 46 ; M. G. Guzzo - Amadasi, *ICO* (Sardegna, 1).

153 M. G. Guzzo - Amadasi, *ICO* (Sardegna, 3).

154 W. F. Albright, "New Light on the Early History of Phoenician Colonization", dans *BASOR* 83, (1941), p. 20, fig. 3b.

155 F. Barreca, "Nuove iscrizioni fenicie da Sulcis", dans *OA*, 4, (1965), p. 55 - 57, pl. II ; M. G. Guzzo - Amadasi, *ICO* (sardegna, 38); J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 105, date cette inscription de la première moitié du VIIème siècle av. J.-C. .

siècle[156]; CIS I 156 est du Vème siècle[157] ; enfin *CIS* I 154, 155 et 159 sont à dater du Vème siècle [158].

Les inscriptions archaïques d'Espagne.

Le plus ancien document daterait du VIIIème siècle av. J.-C.[159]. On a assigné la date du VIIIème - VIIème au second[160], à d'autres inscriptions le VIIème[161] et le Vème siècle[162].

Il faudrait ajouter à tous ces documents, l'inscription de Palestrina [163] et celle de Pyrgi[164]. Elles dateraient respectivement du VIIème et du début du Vème siècles av. J.-C..

4. 5. 1. 2 Datation et origine de certaines inscriptions.

L'inscription CIS I 6057

Cette inscription est gravée sur un pendentif en or trouvé par le P.

156 M. G. Guzzo - Amadasi, *ICO* (Sardegna, 17), date cette inscription du VIème siècle av. J.-C. , alors que J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 109, la remonte à la fin de ce siècle .

157 *RES*, 1223 ; M. G. Guzzo - Amadasi, *ICO*, (Sardegna, 13).

158 M. G. Guzzo - Amadasi, *ICO*, (Sardegna, 7, 12, 14).

159 J. M. Solà-Solé, "Nueva inscripcion fenicia de Espana (Hispania 14)" dans *RSO*, 41 (1966), p. 97 - 108, pl. I et II ; G. Garbini, "Note di epigrafia punica - II", dans *RSO*, 42, (1967), p. 2 - 6; M. Guzzo- Amadasi, *ICO* (Spagna, 16).

160 J. M. Solà-Solé, "Inscripciones fenicias de la Peninsula Iberica", dans *Sefarad*, 15 (1955), p. 42 - 45, fig. 1 (Hispania 1); M. G. Guzzo - Amadasi, *ICO* (Spagna, 1).

161 M. Pellicer, "Ein altpunisches Gräberfund bei Almunecar (Prov. Granada)", dans *MM*, 4 (1963), p. 24, fig. 8, 1 - 2 ; M. G. Guzzo- Amadasi, *ICO*, (Spagna, 13).

162 J. M. Solà - Solé, "La plaquette en bronze d'Ibiza", dans *Semitica*, 4, (1951 - 1952), p. 25 - 31, pl. I; KAI, 72 ; G. Garbini, "Note di epigrafia punica - I", dans *RSO*, 40 (1965), p. 212 - 213 ; M. G. Guzzo - Amadasi, *ICO* (spagna, 10), pl. LIX, fig. 17.

163 *CIS* I, 164 ; la tombe dans laquelle elle a été trouvée daterait de la première moitié du VIIè siècle av. J.-C.; *cf.* K. R. Maxwellhislop, "Urartian Bronzes in Etruscan Tombes", dans Iraq, 18 (1955), p. 165 - 166 ; M. G. Guzzo - Amadasi, *ICO*, p. 157, la place à la fin du VIIIè - début VIIè siècle, alors que J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 125, lui assigne le début du VIIIè siècle.

164 En plus de la bibliographie donnée par M. G. Guzzo-Amadasi, *ICO*, p. 159 - 160 ; *cf.* J. - G. Février, "Astronoe", dans *JA*, 256, (1968), p. 1 - 9 ; idem, dans *BAC*, 1969, p. 271 - 272 ; J. Friedrich, "Nochmals die phönizische Inschrift von Pyrgi", dans *Beiträge Zur Alten Geschichte und deren Nachleben (Festschrift für Franz Altheim)*, Berlin 1969, p. 205 - 209.

Delattre[165] dans une tombe de la nécropole dite de Douimès à Carthage, tombe, qui, selon lui, daterait du VIème siècle av. J.-C.. Cette même date a été attribuée à l'inscription par Ph. Berger[166]. Elle fut acceptée par M. Lidzbarski[167] et J. B. Chabot [168]. Après avoir, d'une part, situé cette tombe au VIIème - VIème siècle av. J.-C.[169], en raison de la datation de l'hypogée de Douimès et d'autre part, fait remonter l'inscription à la seconde moitié du IXème siècle, J. Ferron[170], quant à lui, les a datées de la fin du VIIIème siècle. Pour cette nouvelle datation, il se fonde sur le fait que la tombe en question contenait deux corps, tombe, dont la datation la plus basse serait fixée par celle d'un skyphos protocorinthien qu'il situe au deuxième quart du VIIème siècle av. J.-C.. Pour lui, le second corps aurait été enterré quelques décennies plus tôt. Tout cela reste sujet à caution, puisque d'une part, l'on ne peut pas évaluer l'intervalle de temps séparant l'enterrement des deux corps, et qu'en outre, rien ne s'oppose à ce que la date du skyphos soit celle de la première ouverture de la tombe. Si ce vase est le seul moyen permettant actuellement de dater cette sépulture, sa datation reste imprécise. D. B.Harden[171] pense qu'il est antérieur au second quart du VIIème siècle, W. Culican[172] le daterait du premier quart de ce siècle. Tout en acceptant cette fourchette B. Quillard[173] et H. Bénichou - Safar[174] datent la tombe du milieu du

[165] *Cf.* notes de l'auteur sur la nécropole punique voisine du Serapeum à Carthage, communiquées par M. Heron de Villefosse, dans *CRAI*, 1894, p. 433 - 438 ; P. Delattre, "Carthage, la nécropole punique de Douimes", dans *Cosmos*, Paris 1897, p. 721 - 722, (p. 16 -17 tiré à part) ; *cf.* aussi, Rapport de M. Heron de Villefosse sur les objets découverts à Carthage par le P. Delattre, dans la nécropole punique voisine du serapeum, dans *CRAI*, 1894, p. 448 - 449 ; Ph. Berger, *Musée Lavigerie de saint - Louis de Carthage*, I *Antiquités puniques*, Paris 1900, p. 43, pl. VI, 4.

[166] Ph. Berger, "Note sur un pendant de collier en or avec inscription punique", dans *CRAI*, 1894, p. 453 - 458.

[167] M. Lidzbarski, *HNE*, p. 171 - 172 et 429, pl. II, 2.

[168] J. B. Chabot, *RES*, 5.

[169] J. Ferron, "Le médaillon de Carthage", dans *CB*, 8 (1958 - 1959), p. 45 - 56.

[170] J. ferron, "Les problèmes du médaillon de Carthage", dans *Latomus*, 81 (1968), p. 255 -261.

[171] D. B. Harden, *The Phoenicians*, 3ème éd., Londres 1982, p. 154.

[172] W. Culican, "Almunecar, Assur and Phoenician Penetration of Western Mediterranean", dans *Levant*, 2 (1970), p. 36.

[173] B. Quillard, *BC* I, p. 19.

[174] H. Benichou - Safar, *Les tombes puniques*, p. 296.

VIIème. D'après la première, cette datation est en conformité avec celle qu'on assigne à ce type de pendentif[175]; quant à la seconde, elle tient compte de la multiplicité des vases trouvés dans la sépulture. En tenant compte des dernières datations les plus sérieuses le milieu du VIIème siècle av. J.-C. - celle la plus basse qu'on attribue à la tombe - est aussi la limite *postquem* de l'inscription.

Pour ce qui est de la datation paléographique de cette dernière, là aussi, plusieurs ont été avancées: Ainsi, au départ, lui a-t-on attribué le VIème siècle[176], tout en reconnaissant le caractère archaïque des lettres. J. Friedrich[177], dans son tableau paléographique, l'a datée du VIIème siècle av. J.-C., W. Röllig[178] du VIIIème siècle, J. Ferron[179] en a rapproché la graphie de celle d'un texte archaïque de Chypre[180] et surtout de celle de Zindjirli[181], et l'a, ainsi, fait remonter à la seconde moitié du IXème siècle. Toutefois dans un autre article[182], il lui trouve des ressemblances avec l'inscription de Karatepe et celle de Malte[183] et la date des alentours de 700 av. J.-C.. Cette même date avait déjà été assignée par J. B. Peckham[184], tout en reconnaissant que le médaillon est plus ancien que la tombe dans laquelle il fut trouvé. Néanmoins sa datation se base, non pas sur des critères paléographiques comme il se devrait, mais sur des indices archéologiques, qui plus est, ne sont pas liés à la tombe dans laquelle a été trouvé le pendentif, mais à tout le secteur de Douimès dont la majorité des sépultures dateraient de l'époque de *Tanit* II A (700 - 650 av. J.-C.)[185].

175 B. Quillard, *BC* I p. 83 et 99.

176 *Cf.* notes 166 - 168.

177 J. Friedrich, W. Röllig, *PhPG*, Tabl. II.

178 *KAI*, p. 91 - 93, note 73.

179 *Cf.* note 169.

180 Cette inscription a été publiée pour la première fois par A. M. Honeyman, dans *Iraq*, 6, (1939), p. 106, 108, pl. XXIX, 8, fig. 3 ; elle date du IXème siècle av. J.-C., selon O. Masson et M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève- Paris, 1972, p. 13 - 20.

181 *KAI*, 24.

182 J. Ferron, "Les problèmes du médaillon de Carthage", dans *Latomus*, 81 (1968) p. 255 - 261.

183 *KAI*, 26 et 61.

184 J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 119 - 124.

185 D. B. Harden, "The Pottery from the Precinct of Tanit at Salammbo, Carthage", dans *Iraq*, 4 (1937), p. 86 - 87.

Récemment, on a attribué à cette inscription(186) tout comme à celle de Karatepe(187) et à celle du *Ba<al* du Liban, trouvée à Chypre(188), la date du VIIIème siècle, et ce, en raison de la forme en zigzag de la lettre *mêm*, attestée dans ces textes. D'autres datent l'inscription de Chypre du troisième quart du VIIIème siècle(189), et J. Deshayes, M. Sznycer et P. Garelli ont daté le texte de Karatepe, entre 705 et 695 av. J.-C.(190). En outre, la forme du *mêm* en zigzag est encore usitée dans l'inscription d'Arslan Tash datable du VIIème siècle av. J.-C.(191) et dans celle de Hassan Beyli remontant à la première moitié de ce siècle(192). La forme du *kaph* semble bien plus intéressante, ici, pour la datation: il est constitué d'une hampe au haut de laquelle est attaché un trait oblique pourvu à son extrémité d'un petit crochet tourné vers le bas et parallèle à la hampe. Cette forme est attestée dans le texte de Karatepe et dans une inscription chypriote datable du VIIème siècle(193). Si l'on tient compte de la datation de ces deux inscriptions, ainsi que des données artistiques du pendentif et celles archéologiques du tombeau, nous pencherions en faveur de la première moitié du VIIème siècle av. J.-C., quant à la datation de ce texte.

Qu'en est-il de l'origine de l'inscription ? Là aussi , les auteurs sont partagés. Plusieurs exemplaires de ce type de pendentif ont été exhumés à Carthage dans le secteur de Douimès(194). Leurs parallèles ont été trouvés dans plusieurs colonies puniques (Tharros, Motyé,

186 J. C. L. Gibson, *TSSI* 3, p. 42 et 69.

187 *KAI*, 26.

188 *KAI*, 31.

189 *KAI*, 31.

190 J. Deshayes - M.Sznycer - P. Garelli, "Remarques sur les monuments de Karatepe", dans *Rev. Ass.* 75 (1981), p. 31 - 60, spéc. , p. 59 - 60.

191 Cette datation a été proposée par M. Sznycer dans son cours d'épigraphie Ecole Pratique des Hautes Etudes - IVème section.

192 A. Lemaire "L'inscription phénicienne de Hassan - Begli reconsidérée", dans *RSF*, 9, 1 (1983), p. 9 - 19, pl. I, l'a remontée à la seconde moitié du VIIème siècle av. J.-C. , en se fondant entre autres, sur les formes du *mêm* et du *Kaph*. Il faudrait remarquer que l'une des formes de la dernière lettre constituée d'un crochet lié au sommet d'une longue hampe n'est attestée qu'à partir du VIIème siècle av. J.-C.

193 O. Masson - M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève - Paris, 1972, p. 88 - 91, pl. VII, 1 et 2.

194 Ph. Berger, *Musée Lavigerie de saint-Louis de Carthage*, I, *Antiquités puniques*, Paris, 1900, pl. XXXII, 14. Un exemplaire en argent a été signalé par P. Gauckler dans *NP*, T. I, p. 177, pl. CLXVIII.

Malaga, Ibiza, Kouass au Maroc, et Rachgoun)(195). Chypre, jusqu'alors, n'en a livré de semblables(196). Ceux-ci tirent, très probablement, leur origine, non pas de cette île, comme l'avait cru G. Vuillemot(197), mais du Proche-Orient(198). De même, il ne semble donc pas que ce soit Carthage qui ait fabriqué et distribué tous les exemplaires comme le croyait D. B. Harden(199). Dans la recherche de son origine, on s'est également basé sur la teneur de l'inscription. C'est ainsi qu'on a une fois encore, allégué l'origine chypriote de ce bijou en se fondant sur la présence du nom *Pygmalion* dans le texte(200). Or, si ce nom apparaît à Chypre comme celui d'une personne(201) il s'agit, dans notre inscription, d'un nom de divinité. On a formulé à ce propos des hypothèses fantaisistes : il s'agirait du frère d'*Elissa*, la fondatrice légendaire de Carthage et le pendentif aurait été apporté par l'un des soldats de la princesse(202). J. Ferron(203), après avoir cru démontrer la provenance chypriote de ce médaillon, en considérant l'inscription comme un texte votif et *Pygmalion* comme une divinité chypriote, et estimant que le culte de la déesse *<Aštart* était plus important sur la côte phénicienne et à Chypre qu'à Carthage(204), fait marche arrière pour suivre une nouvelle lecture proposée par G. Garbini(205). Il en retire une traduction difficilement acceptable, selon laquelle l'inscription revêtrait un caractère funéraire, dans laquelle on

[195] B. Quillard, *BC* I p. 81 - 82.

[196] B. Quillard, *BC* I p. 85. Les exemplaires cités par J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 124, note 45, ne ressemblent pas à notre pendentif.

[197] G. Vuillemot, *REPO*, p. 84.

[198] B. Quillard, *BC* I p. 85.

[199] D. B. Harden, *The Phoenicians*, 3 ème éd. , Londres 1982, p. 204.

[200] A. M. Bisi, *Kypriaka*, Contributi allo studio della componente cipriote della civiltà punica, Rome, 1966, p. 11 - 12 et 37 ; S. Moscati, "Sulla diffusione del culto di Astarté Ericina", dans *OA*, 7, 1968, p. 92; C. R. Krahmalkov, "The Fondation of Carthage, *814*, BC, The Douimes Pendant Inscription", dans JSS, 26, (1981), p. 177 - 191.

[201] G. Bunnens, *L'expansion phénicienne*, p. 300 - 301.

[202] C.R. Krahmalkov, *op. cit.*, p. 177 - 191.

[203] J. Ferron, "Le médaillon de Carthage", dans *CB*, 8 (1958 - 1959) p. 45 - 56.

[204] J. Ferron, "Les problèmes du médaillon de Carthage", dans *latomus*, 81 (1968), p. 255 - 261.

[205] G. Garbini, "Note di epigrafia punica. II, 7. Sul medalione di Cartagine : CIS 6050", (en fait 6057), dans *RSO*, 42 (1967), p. 6-8. Il traduit *lʿštrt lPgmlyn* " A <Aštart de Pygmalion", en donnant à la première particule *lamed* , le sens de datif et à la seconde, le sens de génitif.

n'invoquerait que la seule déesse ˂*Aštart* et l'objet aurait été fabriqué ou, moins, gravé à Carthage.

L'hypothèse de G. Garbini est difficilement plausible(206). La majorité des textes de Carthage montrent d'une part, que la particule *lamed* employée entre les noms de deux divinités a un sens de déterminatif et non de génitif; d'autre part, l'attribut que l'auteur voulait donner à cette divinité est fondé sur un texte mythologique(207): "le texte reste hermétique, la dédicace fut certainement faite à Astarté Pygmalion"(208). Difficile aussi d'accepter la connotation funéraire. Cet objet conçu pour être porté, revêtait plutôt la valeur d'une amulette.

Il est à remarquer que le nom du destinataire figure à la première place de l'inscription, chose inconnue en Phénicie et à Chypre avant le IVème siècle av. J.-C. et dans le monde punique avant le VIème siècle av. J.-C.(209). Cette particularité est plutôt occidentale qu'orientale, à en juger par le nombre et l'ancienneté des attestations. L'inscription *CIS* I 6057 est donc très vraisemblablement, punique, conclusion confirmée par l'étude stylistique.

Les inscriptions *CIS* I 5684, 5685, 3789, *CB* 10

Les inscription *CIS* I 5684 et 5685 sont gravées sur deux cippes trouvés par P. Cintas dans le tophet de Carthage. C. Picard(210) les date de la fin du VIème - début Vème siècle av. J.-C.; J.-G Février(211) les fait remonter aux alentours de 600 av. J.-C., en raison de leur écriture archaïque, semblable à celle du médaillon de Carthage *CIS* I 6057; J. B. Peckham(212) leur a assigné le milieu du VIIème siècle,

206 En effet, il traduit : "A Astarté - Pygmalion, elle a libéré(des enfers) NDMLK fils de PDY, celle qui libéra (des enfers) Pygmalion".

207 Selon Philostéphanos De Cyrène, cité par Arnobe, *Adversus nationes*, VI, 22, et Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, IV, 57, 3, Pygmalion aurait été roi de Chypre et se serait épris d'une statue d'Aphrodite au point de s'unir à elle.

208 J. Teixidor, dans *BES*, dans *Syria*, 45 (1968), p. 373.

209 *Cf. infra*, p. 228.

210 C. Picard, *Catalogue du musée Alaoui. Nouvelle série, collections puniques*, T. I, Tunis, 1954, p. 161 - 162, pl. LXIV, cb 513 et cb. 514.

211 J. - G. Février, "Le vocabulaire sacrificiel punique", dans *JA*, 243, (1955), p. 53.

212 J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 107 et 243.

mais il indique dans un autre passage du même ouvrage qu'elles peuvent être datées du VIIème ou du VIème siècle(213), enfin J. Ferron(214) a adopté la première date avancée par le dernier auteur en incluant *CIS* I 3789 ainsi qu'une inscription qu'il a publiée pour la première fois (*CB*10).

Notons que la forme de la lettre *mêm*(cf. Ch. V, pl. VI, 9, 10 ; V, 5, 6) est plus récente que celle de *CIS* I 6057 (pl. IV, 4). Ayant la forme d'une minuscule muni d'un petit trait central, le *shin* de *CIS* I 3789 (pl. v, 6) apparaît pour la première fois vers la fin du VIIème siècle av. J.-C.(215). Celui de *CB* 10 (= pl. V, 5) constitué de deux petits segments reliés par un trait serait plus récent que *CIS* I 3789(216). Vraisemblablement les inscriptions *CIS* I 5684 et 5685 datent-elles du VIIème siècle, alors que les deux autres leur sont légèrement postérieures (VIIème - VIème - siècle).

Le problème de l'origine de l'inscription de Pyrgi.

La formule *lrbt* "à la déesse " (lg. 1), le pronom démonstratif ˃ *z* (lg. 2), *l'˃aleph* prosthétique précédant la préposition *b* (lg. 5), les deux suffixes de la 3ème personne masculin singulier *w* (lg. 6) et féminin singulier *y* (lg. 10), l'expression *zbḥ Šmš* "sacrifice au dieu soleil" (lg. 4 - 5), la vocable *šnt* "année"sont les arguments les plus importants quant à l'origine chypriote de cette inscription(217).

Les tenants de l'origine punique de ce texte(218) se fondent, en revanche, sur le suffixe de la 3ème personne du masculin singulier

213 J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 129.

214 *Cf. supra*, note 139.

215 J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 106.

216 Sa forme ressemble à celle de *CIS* I, 6003 = *RES* 15 (pl. V, 7) datable de la fin VIIè - début VIè siècle av. J.-C. , *cf.* note 142.

217 G. Levi della Vida, dans G. Garbini, "Considerazioni sull'iscrizione punica di Pyrgi", dans *OA*, 4 (1965), p. 50 - 52 ; J. A. Fitzmyer, "The Phoenician Inscription from Pyrgi", dans *JAOS*, 86 (1966) p. 287 - 297 ; W. Fischer - H. Rix, "Die phönizische - etruskischen Text der Goldplättchen von Pyrgi", dans *Göttingische Gelehrte, Anzeigen*, 290 (1968), p. 64 - 94 ; J. G. L Gibson *TSSI* 3, p. 152 - 153.

218 A. Dupont - Sommer, "L'inscription punique récemment découverte à Pyrgi", dans *JA*, 250 (1964), p. 282 - 302 ; J. - G. Février, "A propos du hieros gamos de Pyrgi", dans *JA*, 253 (1965), p. 11-13; A. J. Pfiffig, "Uni Hera Astarte, Studien zu den Goldblechen von S. Severa / Pyrgi mit etruskisches und punisches Inschrift",

noté >*aleph* (1g. 5) que d'autres ont pris pour un >*aleph* prosthétique, la mention de la déesse <*Aštart*, l'emploi des deux verbes *p<l* "faire" et *ytn* "donner" exprimant l'action du dédicant, l'expression >*šr qdš* "lieu sacré, "lieu saint", enfin sur le contexte historique du VIème siècle av. J.-C. caractérisé par le rapprochement entre les Carthaginois et les Etrusques pour faire face à l'expansion grecque en Méditerranée occidentale.

Remarquons que la formule *lrbt* "à la déesse" inaugurant les dédicaces n'est attestée en Orient phénicien qu'à partir du IVème siècle av. J.-C.[219], que la mention du nom de la divinité à la tête de l'inscription étant courante en Occident au VIème siècle av. J.-C.[220], et que le pronom démonstratif s'y rencontre , à même époque, dans d'autres documents (*ICO*, Spagna 16).

Le problème reste entier pour ce qui est de l'interprétation de l'>*aleph* (1g. 5) en tant que suffixe de la 3ème personne du masculin singulier ou en tant qu' >*aleph* prosthétique. Selon J. Friedrich[221], le *waw* n'est pas un suffixe mais fait partie du terme *tw* "cella". Les arguments linguistiques ne peuvent donc pas trancher sur l'origine chypriote ou punique de l'inscription. Le contexte historique, quant à lui, privilégie l'origine occidentale.

Les inscriptions archaïques du monde phénicien occidental sont donc assez rares, et l'origine de l'une d'entre elles, celle de Pyrgi, en l'occurence, reste incertaine. Tous ces doucuments véhiculent-ils un

dans *Osterreichische Akad. der Wissensch. Phil. Klass. Denkschriften*, 88, 2, Vienne, 1965, p. 14 ; idem, "Weitere zur Interpretation des punischen Textes von Pyrgi", dans *OA*, 5 (1966), p. 207 - 208 ; M. Delcor, "Une inscription bilingue etrusco-punique récemment découverte à Pyrgi, son importance religieuse", dans *Le Muséon*, 81 (1968), p. 241 - 254 ; J. Friedrich, "Nochmals die phonizische Inschrift von Pyrgi", dans *Beiträge zur alten Geschichte und deren Nachleben* (Festschrift fur franz Altheim), T. I. , Berlin 1969, p. 205 - 209.

219 Il est à remarquer que la plupart des inscriptions proviennent d'Oumm El-<Amed, *CIS* I, 7, 89; *RES*, 504 a et b, et c; *RES*, 800 provient de Tyr. Celles de Chypre sont également récentes, *CIS* I, 25, 95 = *KAI*, 42.

220 *Cf.* les inscriptions de Motyé datant de cette époque ; G. Garbini, "le iscrizioni puniche", dans *Mozia* III, p. 71, 74, 76 et, *Mozia* IV, p. 97 ; M. G. Guzzo-Amadasi, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* VI, p. 95 - 116.

221 J. Friedrich, *op. cit.*, p. 205 - 209.

parler phénicien occidental pour qu'on puisse leur appliquer le terme "punique"? Sinon à partir de quelle date cet attribut peut-il être employé pour désigner les documents écrits du monde de Carthage? Pour répondre à cette question, une analyse des faits de langue des textes anciens s'impose.

4. 5. 2 Les critères permettant de déterminer l'époque à partir de laquelle le terme "punique" peut désigner la langue phénicienne d'Occident

Les inscriptions archaïques qui viennent d'être présentées sont rares et courtes. La majorité d'entre elles sont des dédicaces répétant les mêmes formules sacrées. Tous ces textes renferment donc un nombre très limité de faits de langue, ces derniers constituant le critère essentiel pour déterminer une langue. Il s'avère donc nécessaire de faire appel à d'autres critères, bien que ceux-ci ne soient pas décisifs (l'onomastique, le contenu des textes, la paléographie).

4. 5. 2. 1 Le critère linguistique

Les faits de langue distinguant le punique de sa langue mère mentionnés dans les inscriptions anciennes précitées sont:

. le suffixe 3ème personne du masculin singulier noté ᵓ*aleph*

. l'article noté ᵓ*aleph*

. le problème de la non assimilation du noun dans les termes *mtnt* "offrande" et *mnṣbt* "stèle".

Commentant une inscription de Motyé remontant à la seconde moitié du VIème siècle av. J.-C., G. Garbini a voulu voir dans la finale ᵓ*aleph* du nom hypocoristique ᵓ*ršt*ᵓ attesté dans ce document, le pronom suffixe punique noté ᵓ*aleph*, par opposition au nom hypocoristique ᵓ*ršty* renfermant, croit-il , le suffixe phénicien noté *yod* (222). D'après ce même auteur, le suffixe punique écrit ᵓ*aleph* trouverait là, sa première attestation. Il nous semble que ce suffixe soit

222 G Garbini, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* IV, p. 99, cette hypothèse a été reprise par G. C. Polselli, "L'onomastica punica di Mozia ", dans *RSF*, 3 (1975), p. 75 -78.

plutôt la marque d'un nom hypocoristique (la première lettre du second élément d'un nom composé), de nombreux noms de cette catégorie, connus en Phénicie, s'achèvent, soit par un *yod* soit par un >*aleph*[223]. Certains ont vu le suffixe punique noté >*aleph* dans le terme *bmtn>* de l'inscription de Pyrgi (lg. 5) et ont traduit "en son propre cadeau" [224]. L'inconvénient de cette lecture réside dans le fait que ce texte renferme alors trois notations différentes d'un même suffixe, dont le *waw* (lg. 6), qui est l'une des particularités du phénicien de Byblos et le *yod* (lg. 10) considéré comme le suffixe du phénicien commun. Une autre lecture, tout en conservant les deux derniers suffixes, rattache l'>*aleph* à la préposition qui le précède, b "dans" , et y voit donc un >*aleph* prosthétique[225]. Une troisième interprétation a été proposée, elle garde l'>*aleph* prosthétique et fait disparaître le suffixe noté *waw* en coupant le terme *bntw* en fin de 5ème et début de 6ème ligne, en *bn* et *tw* "il construit une cella"[226]. L'avantage de cette dernière lecture est de ne laisser qu'une seule forme du suffixe: *yod*. Nous n'avons donc aucune certitude quant à la présence, dans cette inscription, du suffixe punique noté >*aleph* et de celui goublite noté *waw*. A notre connaissance, l'attestation la plus ancienne du suffixe punique figure dans l'inscription *CIS* I 5510 de la fin du Vème - début du IVème siècle av. J.-C.. Tous les éditeurs et commentateurs sont unanimes quant à la reconnaître dans le terme *mtn>* "son cadeau" [227].

223 Fl. Benz, *PPhPI*, p. 232 - 233.

224 A. Dupont - Sommer, "L'inscription punique récemment découverte à Pyrgi", dans *JA*, 252 (1964), p. 282 - 302 ; J. - G. Février, "Remarques sur l'inscription punique de Pyrgi", dans *OA*, 4 (1965) p. 175 - 178 et " A propos du hieros gamos de Pyrgi", dans *JA*, 253 (1965), p. 11 - 13 ; M. Delcor, "Le hieros gamos d'Astarté", dans *RSF*, 2, (1974), p. 63 - 76.

225 G. Garbini, "Considerazioni sull'iscrizioni punica di pyrgi", dans *OA*, 4 (1965), p. 32 - 50 ; J. L. Gibson, *TSSI* 3, 42, p. 152.

226 J. Friedrich, "Nochmals die phönizische Inschrift von Pyrgi", dans *Beiträge zur Alten Geschichte und deren Nachleben (Festschrift für Franz Altheim)*, Berlin 1969, p. 205 - 209.

227 J. B. Chabot, "Inscription carthaginoise", dans *BAC* 1941 - 1942 (1944), p. 387 -594, J. - G. Févrierr, : "Remarques à propos d'une inscription punique récemment découverte" dans *BAC*, 1946 - 1949, (1953), p. 166 - 173 ; G. Garbini, "Note di epigrafia punica - II", dans *RSO*, 42, (1967), p. 8 - 13 ; C. Krahmalkov, "A Carthaginian Report of the Battle of Agrigentum 406 B.C. (*CIS*, I, 5510 - 11)", dans *RSF*, 2, (1974), p. 171 - 177.

L'article punique désigné par un *>aleph* figure, selon M. G. Guzzo Amadasi, dans une inscription de Motyé de la seconde moitié du VIème siècle av. J.-C.(228). On lit dans le texte *>mtnt* "l'offrande". Toutefois dans les autres inscriptions du tophet parmi lesquelles se trouve l'inscription en question, ce terme s'écrit sans article *mtnt* "offrande". S'agirait-il d'un *>aleph* prosthétique, le seul attesté dans ce lot de textes. L'inscription *CIS* I 5510, quant à elle, nous fournit une attestaion certaine de l'article noté *>aleph* (229). Dans l'état actuel de notre documentation, il s'agit de la première dont nous soyons sûr; celle-ci remonte à la fin du Vème - début du IVème siècle av. J.-C..

Reste le problème de la non assimilation du *noun* dans les termes *mtnt* "offrande" et *mnṣbt* "stèle". En phénicien, le terme *mtnt* attesté à l'état absolu s'écrit *mtt*(230), le noun étant très vraisemblablement assimilé à la consonne précédente. Il en est ainsi du vocable *mnṣbt*, toujours écrit *mṣbt*(231). Il n'en est pas de même en punique, ainsi *mtnt* et *mnṣbt* sont attestés à l'état absolu tout comme à l'état construit(232). Sont rares, les attestations de *mtt* et de *mṣbt*(233). Cette particularité est déjà présente dans les textes puniques anciens cités (§ 4.5). En effet, le terme *mtnt* est usité plusieurs fois dans les inscriptions de Motyé de la deuxième moitié du VIème siècle av. J.-C.(234), et dans *CIS* I 5510 remontant à la fin Vème - début du IVème siècle av. J.-C. Le vocable *mnṣbt* apparaît, en outre, dans une inscription de Tharros datable du Vème - IVème siècle av. J.-C.(235).

228 M. G. Guzzo - Amadesi, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia* IX, p. 158 - 159, n°3.

229 *KAI*, 46.

230 *KAI*, 29.

231 *CIS* I, 44, 46, 59, 61, *RES*, 1206, 1208, 1215, etc.

232 Pour *mtnt* à l'état absolu, *cf. CIS* I, 192, 381, 409, 3712, etc. à l'état construit, *cf. RES*, 335 ; pour *mnṣbt* à l'état absolu, *cf. RES*, 162, cette attestation provient de Maktar; à l'état construit : *CIS*, I, 159, 3778.

233 Pour *mtt* un exemple peut être restitué d'une manière presque sûre *>š ndr [m]tt z X bt X* "ce qua voué cette [off]rande (stèle) X fils de X" = *CIS* I 4933 ; pour *mṣbt* au lieu de *mnṣbt*, *cf. CIS* I, 6000 bis.

234 *Cf. supra*, note 22.

235 *CIS* I, 159 = CIO, (Sardegna, 7).

Les faits de langue que nous venons d'évoquer, et présents dans certaines inscriptions archaïques (antérieures au IVème siècle av. J.-C.) de la Méditerranée occidentale indiquent que la langue phénicienne parlée dans cette région a connu quelques changements morphologiques et phonétiques attestés entre le milieu du VIème siècle av. J.-C. et la fin du Vème - début IVème siècle av. J.-C.. Ces modifications, qui ont commencé à se faire sentir à partir de la seconde moitié du VIème sècle apparaissent limitées (vu le nombre restreint des particularités linguistiques ci-dessus énumérées et leurs rares attestations), et progressives (elles sont espacées dans le temps d'environ un siècle). A la lumière de cette documentation épigrapique, la langue phénicienne semble avoir évolué lentement en Méditerranée occidentale. Cette évolution s'observe entre la deuxième moitié du VIème siècle et la fin du Vème - début du IVème siècle. C'est donc à partir de cette fourchette de temps, que le terme punique peut s'appliquer à cette langue. Cette conclusion permet de mieux préciser l'idée généralement admise datant le punique à partir du Vème siècle[(236)]. Mais elle n'est que provisoire et relative car les documents ne sont ni nombreux, ni diversifiés. Constitués en grande majorité par des inscriptions votives, ils présentent une structure identique, agrémentée des mêmes verbes et dont les éléments phonétiques et morphologiques sont répétés.

4. 5. 2. 2 Le critère fondé sur l'onomastique

Il consiste en la recherche, dans les inscriptions anciennes de la Méditerranée occidentale déjà signalées, des noms puniques et étrangers spécifiques, distinguant cette région de la côte phénicienne. L'importance de ces noms propres ne peut être mesurée que si nous comparons leurs attestations avec celles des autres noms usités dans les mêmes inscriptions. Ces textes archaïques nous livrent des anthrophonymes tantôt connus dans le monde phénicien ou dans celui punique, tantôt attestés dans l'Orient phénicien plus qu'en Occident ou le contraire, voire des anthroponymes attestés pour la première fois, ainsi que des noms étrangers.

[236] *cf. Supra.*, notes 15 et 19.

Les noms attestés dans les inscriptions archaïques de l'Occident seuls présents dans le monde phénicien:

B<lḥnn	Motyé (*Mozia* VI, 8, 19)	1 fois en phénicien
Ḥnn	Motyé (*Mozia* II, 1; III, 3)	2 fois "
D<mlk (D<mmlk)	Espagne (*ICO*, Spagna, 10)	1 fois "
Šml (identification incertaine)	Motyé (*Mozia* IV, 6)	1 fois "

Les noms attestés dans les insriptions archaïques de l'Occident seuls présents dans le monde punique :

>dy	Motyé (*Mozia*, VI, 5)	7 fois en punique
>š>dr	Espagne (*ICO*, Spagne 10)	4 fois "
>šmn<ms	Carthage (*CIS* I 5510)	57 fois "
>šmnšmr	Carthage (*CIS* I 6025)	3 fois "
Bdṣd	Carthage (*CIS* I 6042)	2 fois "
B<lšlk	Sicile (*CIS* I 155)	230 fois "
Grskn	Carthage (*CIS* I 5510)	173 fois "
Ḥlṣb<l	Carthage (*CIS* I 6067)	72 fois en punique
Ḥmlkt	Motyé (*Mozia* IV, 3, 4, VI, 4, 16, 20)	593 fois "
Ḥn>	Carthage (*CIS* I 5510)	686 fois "
Mhrb<l	Sardaigne (*CIS* I 154)	125 fois "
Nḥm	Malte (*CIS* I 123)	3 fois "
<bdy	Motyé (*Mozia* VI, 4)	1 fois "
Pdy	Carthage (*CIS* I 6057)	32 fois "
Ṣrby	Carthage (*CIS* I 5632)	2 fois "

Les noms attestés dans les inscriptions archaïques de l'Occident plus fréquents dans l'Orient phénicien que dans le monde punique :

>šmn<zr	Motyé (*Mozia* VI, 10)	5 en phénicien, 4 en punique

Les noms attestés dans les inscriptions archaïques de l'Occident, plus fréquents dans le monde de Carthage que dans celui phénicien :

>dnb<l	Carthage (*CIS* I 5510)	473 fois en punique 2 fois en phénicien
>rš	Carthage (*CB* 10) (Malte *CIS* I 123b, Sicile *CIS* I 147 - 156)	445 fois en punique 3 fois en phénicien
>rštb<l	Carthage (*CIS* I 6067)	12 fois en punique 1 fois en phénicien
>šmnḥlṣ	Espagne (*ICO*, Spagna, 10	17 fois en punique 2 fois en phénicien
Bd<štrt	Carthage (*CIS* I 5510)	750 fois en punique 21 fois en phénicien
B<ly	Motyé (*Mozia* VI, 14)	4 fois en punique 2 fois en phénicien
B<lysp	Motyé (*Mozia* VI, 14)	4 fois en punique 1 fois en phénicien
B<lytn	Espagne (*ICO*, Spagna, 16)	225 fois en punique 11 fois en phénicien
Grb<l	Carthage (inscription de *Grb <l*)	3 fois en punique 2 fois en phénicien
Gr<štrt	Carthage (*CB* 10)	163 fois en punique 5 fois en phénicien
Yknšlm	Motyé (*Mozia* VI, 9)	10 fois en punique 5 fois en phénicien
Klb>	Carthage (*CB*, 10); Motyé (*Mozia* VI, 19)	4 fois en punique 1 fois en phénicien
Mgn	Carthage (*CIS* I 5685)	425 fois en punique 3 fois en phénicien
Mtn	Motyé (*Mozia*, VI, 16)	106 fois en punique 1 fois en phénicien

<bd>	Motyé (*Mozia*, IV, 1)	36 fois en punique 7 fois en phénicien
<bd>šmn	Sicile (*CIS* I 156)	450 fois en punique 14 fois en phénicien
<bdb<l	Motyé (*Mozia* V, 1, 5) ; Carthage (*CIS* I 6003)	18 fois en punique 3 fois en phénicien
<bdmlk	Motyé (*Mozia* III, 1)	28 fois en punique 1 fois en phénicien
<bdmlkt	Carthage (*CIS* I 6003)	27 fois en punique 5 fois en phénicien
<bdmlqrt	Motyé (*Mozia* VI, 9, 10, 14)	700 fois en punique 8 fois en phénicien
<bdmskr	Motyé (*Mozia*, VI, 10) ; Carthage (*CIS* I 5510)	2 fois en punique 1 fois en phénicien
<zrb<l	Espagne (*ICO*, 10)	400 fois en punique 6 fois en phénicien

Les noms attestés uniquement dans les inscriptions archaïques Occidentales

>l<m	Sardaigne (*CIS* I 147)
>šmny<d	Sardaigne (*CIS* I 147)
>ršt>	Motyé (*Mozia* IV, 4)
Bdsy	Carthage (*CIS* 5684)
Brgd (Bdgd ?)	Espagne (*ICO*, Spagna, 10)
Ḥqm	Motyé (*Mozia* II, 3, III, VI, 21)
Yd<mlk	Carthage (*CIS* I 6057)
Y<š (y)	Espagne (*ICO*, Spagna, 10)
Lb>	Sicile, (*CIS* I 147)
Mlqrtgd	Carthage (*CIS* I 5684)
Mnr	Carthage (*CIS* I 5510)
<št>	Sicile (*CIS* I 154)

Pṭḥ>	Sicile (*CIS* I 154)
Rp>b<	Motyé (*Mozia* IV, 5)
Šb<	Carthage (*CB*, 10)
Šḥrr	Motyé (*Mozia* VI, 14)

Les noms étrangers usités dans les inscriptions archaïques occidentales

Z [y] pg (?) un nom libyque Motyé (*Mozia* VI, 5)

Ksy Il peut s'agir d'un anthroponyme libyque, tout comme il peut être rapproché du nom ougaritique *Ksyn*: Motyé (*Mozia* VI, 6)

L'on s'aperçoit que la majorité des noms propres attestés dans les inscriptions puniques archaïques citées sont, ou bien usités uniquement dans le monde punique, ou bien plus nombreux en Occident que sur la côte phénicienne. De même, constate-t-on que les noms usités dans les colonies se rencontrent à Carthage. Motyé, dont l'onomastique renferme encore, dans la seconde moitié du VIème siècle av. J.-C., des formes aussi bien phéniciennes que carthaginoises, en fait exception.

Si la lecture de l'anthroponyme libyque *Z [y] pg* (*Mozia* VI, 5) s'avère exacte, nous serions en présence d'un Libyen donnant un nom punique à son fils; cet indice témoignerait de l'assimilation culturelle d'une partie des Libyens par Carthage, et ce, dès la deuxième moitié du VIème siècle av. J.-C..

L'examen de la répartition de ces noms permet de constater que, dans la majorité des inscriptions, figurent les noms attestés uniquement en Occident, du moins ceux qui y sont plus nombreux. Parmi ces documents archaïques, cinq textes renferment des noms usités seulement dans le monde punique (*CIS* I 123, 6042, *Mozia* IV, 20 portant chacun un nom; *CIS* I 155, *Mozia* VI, 4 contenant deux noms). Ce constat est d'importance car si l'on se base uniquement sur l'onomastique, l'on pourrait en conclure que le terme punique peut s'appliquer au monde culturel carthaginois, et ce, dès le VIIème siècle, date de la plus ancienne inscription ne mentionnant que des

noms strictement occidentataux (*CIS* I 123). Néanmoins si nous tenons compte de la structure des noms (des noms théophores, des noms hypocoristiques) et des noms des dieux qui entrent dans leur composition, on ne remarque pas, semble-t-il, à cette époque de différence notable entre le phénicien et la langue usitée dans le monde de Carthage.

4. 5. 2. 3 Le critère fondé sur des éléments extra-linguistiques

Les inscriptions votives sont les plus nombreuses : 40 d'entre elles ont été exhumées à Motyé, 7 à Carthage, 2 à Malte. La Sardaigne et l'Espagne ont livré deux dédicaces, auxquelles s'ajoute celle de Pyrgi. Quant aux inscriptions funéraires, elles ne sont représentées que par quatre textes[237].

Le contenu de ceux votifs se caractérise par :

- la mention du dieu *B<l Ḥmn*, mises à part l'inscription de Pyrgi et celle espagnole (CIO, *Spagna*, 16) dédiées à *<štrt*. L'invocation de ce dieu dont la popularité est très grande à Carthage et dans ses colonies, suffit à elle seule pour donner à ces textes une unité religieuse et culturelle,

la nature de l'objet dédié dans certains documents[238]: *nṣb mlk b<l, nṣb mlkt b<l, nṣb mlk >mr, mlkt b<l.* Bien que la signification exacte de ces formules ne soit pas encore claire[239], elles dénoteraient probablement une réalité sacrificielle différente de celle de la Phénicie, dont les documents n'attestent pas ce genre de sacrifice[240],

237 La formule initiale des textes votifs a été étudiée par G. Goacci Polselli, "Struttura delle iscrizioni dedicatori fenicie d'Oriente, I. La formula iniziale" dans *RSF*, 4, 2 (1976), p. 137 - 145 ; F. Mazza, "Un tipo di formula votiva nelle iscrizioni fenici punica" dans *ibid*, p. 129 136, F. Stephan, *Recherches sur la phraséologie et le style dans les inscriptions phéniciennes, Beyrouth, 1985*, p. 105 - 136; *CIO*, (Sardegna, 7, 12, 14) ; G. C Polselli, "Tre iscrizioni frammentarie", dans *Mozia* IX, p. 133 - 166, pl. LXXXV, 2.

238 *CIS* I, 123, 123b, 3759, 5684, 5685 ; *Mozia* VI, 16, CB, 10, p.

239 Ch. F. Jean - J. Hoftijzer, *DISO*, p. 154.

240 Une seule inscription *RES* 367 signalerait un sacrifice Molk, dont M. Lidzbarski a contesté l'authenticité dans *HNE*, p. 131 - 132 et *ESE*, T. I, p. 285 - 287. Récemment, B. Delavault et A. Lemaire ont plaidé en faveur de cette authenticité, "Une stèle dédiée à Eshmoun ? *RES* 367 reconsiderée" dans RB, 83 (1976), p. 569 -

- l'objet offert est désigné par *mtnt* "offrande". Dans la majorité des textes votifs du tophet de Motyé ce terme *mtnt* désigne l'objet dédié, alors qu'en phénicien, celui-ci est nommé explicitement, exception faite d'un texte attesté à Ur[241] dans lequel on lit *mtt l<štrt* . . . "offrande à <Aštart",

- la formule dédicatoire des plus anciennes de ces inscriptions[242] présente la même structure que celles phéniciennes[243] et se compose de la mention de l'objet dédié, suivie, dans l'ordre du pronom relatif >*š*, du verbe, du nom du dédicant, de celui de la divinité, et parfois de la formule de bénédiction. Celle des inscriptions plus récentes est différente[244] et renferme le nom de la divinité, suivi de l'objet dédié, du pronom relatif >*š*, du verbe, du nom du dédicant, enfin, et éventuellement, de la formule de bénédiction. C'est cette dernière structure qui s'affirme en Occident[245], alors, qu'en Phénicie, elle n'apparaît qu'à partir du IVème siècle av. J.-C. pour n'être que fort peu employée[246].

Dans les textes les plus anciens l'action sacrificielle est rendue par plusieurs verbes : *p<l* "faire", *šm* "poser", *ytn* "donner, *ṯn>* "ériger", *qdš* au causatif "consacrer". Dans ceux moins archaïques, s'y substitue *ndr* "vouer" qui devient le verbe le plus usité. A Motyé, par exemple, sur vingt attestations, *ndr* est employé dix-huit fois et *ytn* deux fois; il figure aussi dans les quatre inscriptions de Carthage datables de la fin du VIème - milieu du Vème siècle av. J.-C.. Ceci dénoterait une évolution dans l'action sacrificielle à Carthage et dans

583. Plusieurs objections ont été faites à cette interprétation, *cf.* J. Teixidor *BES*, dans *Syria*, 56, (1979), p. 383 : La lecture *[n]ṣb mlk* lui paraît incertaine; M. Delcor, "Réflexions sur la Pâque du temps de Josias d'après 2 rois 23, 21 - 23", dans *Henoch*, 4 (1982), p. 215.

241 *KAI*, 29.

242 *CIS*, I 123, 123b, 3769, 5684, 5685, CB, 10.

243 *Cf.* note 71.

244 *Cf.* par exemple les inscriptions de Motyé ; pour la bibliographie, *cf.* supra, note 22. Cette structure est de règle dans les inscriptions encore plus récentes publiées dans *CIS* I, T. I, II, III.

245 *Cf.* note 220.

246 *Cf.* note 219.

certaines de ces colonies, voire dans toutes, et ce, d'autant plus que la racine *ndr* est omniprésente dans les inscriptions votives à partir du IVème siècle av. J.-C.. Quant à la formule de l'inscription funéraire, elle se compose de *qbr* "tombe", suivi du nom du défunt. Une telle structure n'est attestée, en Phénicie, qu'à une seule reprise dans une inscription du début du IXème siècle av. J.-C. (*KAI* 30), mais elle est très fréquente dans le monde punique[(247)].

Ces caractéristiques communes permettraient d'appliquer dès le VIIème siècle av. J.-C. le terme "punique" à ces inscriptions. Néanmoins, celui - ci ne peut désigner la langue de ces documents, car sa signification est, ici, religieuse et culturelle et non linguistique.

Ce particularisme culturel et religieux du monde phénicien occidental apparaît d'après le contenu de ces documents, non pas comme le résultat de l'introduction d'une nouvelle force, d'un souffle culturel extérieur, mais comme l'aboutissement d'une évolution interne insaisissable, à l'heure actuelle, et dont on ne peut que constater l'effet.

4. 5. 2. 4 Le critère paléographique

Une étude paléographique a été entreprise dans la partie réservée à la comparaison entre les deux écritures phénicienne et punique[(248)], nous nous contenterons donc, ici, de ne résumer que les seuls résultats obtenus.

* Dès l'époque ancienne, l'écriture punique présente quelques particularités qui touchent les formes de douze lettres dans certaines de leurs attestations (*ᶜaleph, gimel, zayin, ḥeth, ṭeth, yod, kaph, lamed, mêm, noun, samk, qoph*). Elles apparaissent dès le VIIème siècle av. J.-C., en n'impliquant que certaines formes de *ᵓaleph, yod, kaph*, puis, au cours de la deuxième moitié du VIème siècle av. J.-C. s'étendent aux formes des autres lettres citées ci-dessus. Certaines de ces caractéristiques (concernant les lettres *ᵓaleph* et *ṭeth*) se sont maintenues dans l'écriture punique récente.

[247] A Carthage, *cf. CIS* I 5941 - 5945, 5948 - 5955, etc. . . , elle est attestée en Sicile : CIS, I, 137 ; en Sardaigne : *CIS* I, 156, en Espagne, *RES* 600.

[248] *Cf. infra*, chap. 5, p. 270 - 290.

Selon le critère paléographique, la séparation entre le punique et le phénicien s'amorce dès le VIIème siècle et s'accentue au cours de la deuxième moitié du VIème siècle.

Si l'on tient compte, maintenant, des quatre critères, et vu la rareté de la documentation, on pourrait sous toutes réserves, dater le début du "punique" de la seconde moitié du VIème siècle av. J.-C..

CHAPITRE 5

ETUDE PALEOGRAPHIQUE COMPARATIVE DES ECRITURES PHENCIENNE ET PUNIQUE

5. 1 INTRODUCTION

L'unique étude d'ensemble faite en ce domaine est essentiellement consacrée à la paléographie phénicienne[1]. Mais seules quelques rares inscriptions puniques anciennes y sont introduites, et ce, dans un chapitre réservé à l'examen de l'écriture de certains textes datant du VIIIème au IIème siècle av. J.-C. et que l'auteur nomme "The General series "[2]. Cette démarche ne permet pas, à notre sens, de préciser les spécificités de la paléographie occidentale. En outre, la partie qu'occupent le punique (à partir du IVème siècle) et le néopunique, y est très brève. Quant à la datation des inscriptions carthaginoises , elle est hypothétique.

Tenant compte de ce travail, nous comparerons dans un premier temps, et ce, d'une manière aussi détaillée que possible, les deux

[1] J. B. Peckham, *DLPhS*, passim.

[2] J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 323-346.

écritures phénicienne et punique du VIIème à la fin du Vème - début du IVème siècle av. J.-C. vu, et l'absence d'un tel travail, et dans l'objectif de déterminer les particularités de l'écriture occidentale, particularités utillisées en tant que critère extra-linguistique afin de définir l'époque à partir de laquelle le punique a commencé à se discriminer du phénicien[3]. Enfin, dans un second temps, nous décrirons brièvement les particularités des formes des lettres entre le IVème et le IIème siècle av. J.-C.. Une telle étude, mais générale, a été réalisée par J. B. Peckham[4].

5. 2 COMPARAISON ENTRE LES ECRITURES PHENICIENNE ET PUNIQUE DU VIIème SIECLE A LA FIN DU Vème-DEBUT IVème SIECLE av. J.-C.

5. 2. 1 Présentation des inscriptions

Nous avons sélectionné 32 inscriptions phéniciennes provenant de la côte syro-palestinienne et de Chypre, celles-ci constituant l'essentiel de la documentation épigraphique de cette région pour cete période. Il s'agit des textes suivants :

- L'inscription de *Ba<al* du Liban de Chypre 750 - 725 av. J.-C. (*KAI* 31).

- L'inscription de Karatepe 706 - 695 av. J.-C. (*KAI* 26).

- RES 1524 VIIIème siècle[5].

- 2 textes du VIIIème siècle[6].

[3] *Cf.* chap. 4, p. 266 - 267.

[4] J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 178-187 et 191-222.

[5] Cette datation a été attribuée par O. Masson-M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève-Paris, 1972, p. 115, alors que J. B. Peckham, *DLPhS* p. 105, avait placé cette inscription à la première moitié de ce siècle. Aucun critère paléographique ne permet cette précision.

[6] Le premier a été trouvé à Samarie. On lit: *lMlkrm*. "A Milkiram", *cf.* B. Delavault-A. Lemaire "Les inscriptions phéniciennes de Palestine, dans *RSF*, 7 (1979), p. 21, pl. XI, 43. Ce nom est attesté dans d'autres inscriptions qui pourraient se rattacher à un roi de Tyr vers 750 av.J.-C., selon A. Lemaire, "Milkiram, nouveau roi phénicien de Tyr?", dans *Syria*, 53 (1976), p. 83-93. Le second *B<Pl hmk [r*" "Ba<aliél le march[and", a été exhumé à Tell Zeror en Palestine, *cf.* B. Delavault-A. Lemaire, dans *ibid*, p. 20, pl. XI, 42.

- 6 inscriptions gravées sur des sceaux trouvés en Palestine[7] dont l'une remonte au VIIIème siècle, deux autres, à la fin VIIIème - début VIIème siècle, enfin les trois dernières du VIIIème - VIIème siècle.

- L'inscription de Hassan Beyli de la première moitié du VIIème siècle.

- 2 inscriptions funéraires trouvées à Akzib[8], la première, du milieu du VIIème siècle, la seconde, de la deuxième moitié de ce siècle.

- Un texte gravé sur un bloc de calcaire trouvé à Kourion (à Chypre) du VIIème siècle[9].

- Deux inscrptions incisées sur deux vases exhumés à Hazor et à Tell-Es Sa<idiyeh[10] remontant respectivement à la seconde moitié du VIIème siècle et à la fin de ce même siècle.

- *RES* 1914 de la deuxième moitié du VIIème siècle.

- Une inscription trouvée à Sarepta[11] et à Arslan Tash (*KAI* 27), datables du VIIème siècle av. J.-C..

[7] R. Hestrin et M. Dayagi-Mendeh, *Inscribed Seals: First Temple Period: Hebrew, Amonite, Moabite, Phoenician and Aramaic*, Jerusalem, 1979, p. 154-160. Sur onze sceaux publiés dans cet ouvrage, nous avons choisi sept: on lit sur le premier datable du VIIIème-début VIIème siècle *lNry* "à Neri", sur le second de la fin VIIIème - début VIIè siècle, *B<lntn*. On a tendance à considérer l'élément *ntn* de ce nom comme une erreur pour *mtn*, *cf.* F. L. Benz, *PPhPI*, p. 364. Sur le troisième, est inscrit *lḤn* "à Ḥanno". Sur les trois autres sceaux du VIIIème-VIIème siècle av. J.-C., on lit repectivement: *lPr<* "à Pera<", ce nom apparaît pour la première fois en phénicien et semble être d'origine égyptienne. *lḤnn* "à Ḥannon", *lRp>* "à Rapa>", sur le dernier est incisé *lYtm bn* "à Yatom, fils de".

[8] B. Delavault-A. Lemaire, *op. cit.* p. 3, pl. I, 2: *l<mskr* "à <Amaskar", *ibid*, p. 4, pl. III, 5: *l<m> hnsk* "à Ama> le fondeur".

[9] O. Masson - M. Sznycer, *op. cit*. p. 89-91, pl. VII, 2.

[10] La première porte le nom *lŠlmy* "à Šalmay", *cf.* B. Delavault - A. Lemaire, *op. cit.* p. 23, pl. XII, 46; sur la seconde, on lit: *Kly šmn* >š *lḤṙ[?* "vase d'huile qui (appartient) à ḤR [?", *cf.* A. Lemaire, "une inscription phénicienne de Tell-Es Sa<idiyeh, dans *RSF*, 10 (1982), p. 11-12, pl. VI.

[11] J. B. Pritchard, "The Tanit Inscription from Sarepta", dans *Phönizier im Westen*, p. 83-92.

- Deux inscriptions funéraires provenant de la nécropole d'Akzib, la première pouvant être datée approximativement de 600 av. J.-C.. La deuxième remontant probablement au début du VIème[12].

- *CIS* I 111 et 112 datant de 596 av. J.-C. [13].

- L'inscription d'Amrit (*RES* 234 = 1601) de la première moitié du VIème siècle.

Une amphore appartenant à une collection privée à Nicosie, portant une inscription du VIème ou VIIème siècle[14].

- Une inscription incisée à l'intérieur d'un bol trouvé à Hazor datant au plus tôt de la fin du VIème siècle[15].

- 4 textes provenant de Byblos et de Sidon ; le premier remontant à la fin du VIème - début du Vème siècle; les trois autres du Vème siècle[16].

- Un dernier document gravé sur un sceau exhumé en Palestine également datable du Vème siècle[17].

Quant aux inscriptions puniques archaïques, elles ont été présentées dans le chapitre précédent[18].

5. 2. 2. Etude paléographique comparative

Aleph (>) : la lettre caractérisée par une hampe verticale ou oblique, coupée par deux traits transversaux se rejoignant à gauche en formant

*12 On lit deux noms précédés du *lamed* d'appartenance: *lZkrmlk* "à Zakarmilk", *l<bdšmš bn >šy* "à <Abdšamaš, fils de Išy", *cf.* B. Delavault-A. Lemaire, *op. cit.* p. 3, pl. I, 2 et p. 4, pl. II, 4.

13 J. B. Peckham, *DLPhS*, p. 127.

14 O. Masson-M. Sznycer, *Recherches.....*, p. 131-132, pl. XX, 2.

15 B. Delavault-A. Lemaire, *op. cit.* p. 10-11, pl. V, 15.

16 J. Starcky "Une inscription phénicienne de Byblos", dans *MUSJ*, 45, (1969), p. 257-273; J. Teixidor, *BES*, dans *Syria* 40 (1972), p. 430-431; W. Röllig, "Eine newe phönizische Inschrift aus Byblos", dans *NESE*, 2 (1974), p. 1-15; pour les trois autres, *cf*, *KAI* 9, 13, 14.

17 R. Hestrin et M. Dayagi-Mendels, ***Inscribed seals: First Temple Period: Hebrew, Amonite, Moabite, Phoenician and Aramaic***, Jerusalem, 1979, p. 161, on lit sur ce sceau: *lYtm bn[* "à Yatom, fils de [".

18 *Cf. chap. 4*, p. 245 - 256.

un angle aigu, il est attesté jusqu'au Vème siècle av. J.-C., tant en Orient qu'en Occident phénicien. Il figure dans les inscriptions de Sidon (*KAI* 13)[19] et dans *CIS* I 6025 de Carthage[20].

Le deuxième type est constitué par une hampe oblique, traversée par l'un des deux traits transversaux, l'autre s'arrêtant à son niveau. Il apparaît au VIIème siècle av. J.-C. (l'inscription de *<bdšmš bn> šy*, de Sarepta; de Tell-Es Sa <idiyeh, *RES* 1224)[21] et figure aussi dans des textes du VIème siècle (*CIS* I 111, 112, l'inscription d'Amrit)[22] et du Vème siècle (*KAI* 9)[23]. Cette forme se rencontre en Occident dans la seconde moitié du VIème siècle, à Motyé(*Mozia* IV, 2 ; VI, 8, 21)[24].

La troisième forme constituée de deux traits s'arrêtant au niveau de la hampe, apparaît à Byblos à la fin du VIème-début du Vème siècle (Byblos, 13)[25]. Il est attesté à Carthage à la fin du VIIème-début du VIème siècle (*CIS* I 6067)[26], à Motyé dans la deuxième moitié du VIème siècle (Mozia III, 2)[27] et en Espagne au Vème siècle (*CIO*, Spagna 10)[28]. Une autre forme caractérisée par une hampe coupée de part en part par deux traits, est attestée dans *CIS*, I 112[29] à Nora dès le IXème siècle[30], à Palestrina[31] et à Motyé au cours de la seconde moitié du VIème siècle (*Mozia* VI, 21)[32].

Enfin, un dernier type figure notamment dans une inscription de Byblos de la fin du VIème-début du Vème siècle (Byblos 13)[33]. L'un

19 Pl. III, 11, 12.
20 Pl. IX, 6
21 Pl. III, 6; II, 10; II, 7.
22 Pl. III, 2, 3
23 Pl. III, 9.
24 Pl. VI, 5; VII, 3; VIII, 4.
25 Pl. III, 8.
26 Pl. V, 8.
27 Pl. VI, 3
28 Pl. IX, 4.
29 Pl. III, 3.
30 Pl. IV, 1.
31 Pl. IV, 6.
32 Pl. VIII, 4.
33 Pl. III, 8.

des deux segments transversaux se brise à son extrémité droite. Cette forme est attestée en Espagne au Vème siècle (*CIO*, Spagno, 10)[34]. Elle l'est à Carthage à la fin du Vème-début du IVème siècle av. J.-C. (*CIS* 5510)[35]. Dans ces derniers documents la haste est curviligne, chose que l'on retrouve, et dans l'écriture cursive : dans le papyrus de Saqqârah, datable de la deuxième moitié du VIème siècle av. J.-C.[36], et par la suite, dans l'écriture chypriote et surtout punique[37].

La plupart de ces formes est attestée aussi bien en Orient qu'en Occident phénicien. A la lumière de la documentation épigraphique actuelle, la troisième forme est usitée dans les colonies avant son apparition sur la côte phénicienne et Chypre.

Bêth **(B)** : En Phénicie, comme dans les colonies la boucle en est ou bien arrondie, ou bien pointue et la hampe est ou courbe, ou presque verticale et perpendiculaire au pied, avec lequel elle forme un angle un peu émoussé.

Guimel (G) : La lettre est constituée, soit de deux traits inégaux (celui de gauche étant plus court) qui se rejoignent en formant un angle, aigu[38], soit de deux segments de même longueur, celui de gauche s'étant allongé[39]. Il est difficile de dire s'il y a eu évolution d'un type à l'autre, les exemples étant peu nombreux. Il semble toutefois que le premier soit antérieur en Orient comme en Occident puis, que les deux types aient coexisté.

Daleth **(D)** : Cette lettre, formée d'une courte haste à tête arrondie ou pointue, n'a pas connu de changement. On constate seulement que durant la seconde moitié du VIème siècle certains *daleth* de Motyé (*Mozia* VI, 3, 8)[40] voient grossir leur tête, au détriment de la haste à l'instar de celui d'une inscription de Chypre (*CIS* I 5 = *KAI*, 31)[41].

34 Pl. IX, 4.
35 Pl. IX, 7.
36 Pl. J. B. Peckham *DLPhS*, p. 11.
37 Pl. XI, 2, 5, 6, 7; XII, 2, 3, 4, 5 etc.
38 Pl. III, 2, 3, 8; IV, 1; IX, 2; X, 8; XI, 7; XII, 5, 6, 7.
39 Pl. III, 9, 10, 11, 12; IV, 5; IX, 4; X, 1, 3; XI, 9.
40 Pl. VI, 3; VIII, 2.
41 Pl. I, 2.

Hé (H) : Il est constitué de trois petits segments transversaux, presque parallèles, issus de la haste et se dirigeant vers la gauche. Cette lettre n'a pas connu de changement à l'époque considérée dans le monde phénicien oriental et occidental.

Waw (W) : C'est une lettre peu attestée dans les inscriptions de cette époque.

Zayin (Z) : Alors qu'au cours du phénicien ancien, cette lettre a l'allure d'un H couché; à partir de la fin VIIème-début du VIIème siècle av. J.-C. (inscription de Karatepe : *KAI* 26)[42], elle prend celle d'un Z. C'est sous cet aspect qu'elle apparaît en Occident, au VIIème siècle[43]. Notons que la première forme de cette lettre figure dans *CIS* I 147[44], . La forme attestée en Espagne au Vème siècle (*CIO*, Spagna, 10)[45] (se discrimine de celle du reste du monde phénicien : elle se caractérise par ses deux traits verticaux aux extrémités supérieures reliées par un petit segment.

Ḥeth (H) : La lettre se caractérise par ses deux hastes, généralement verticales que relient trois petits segments transversaux. Quelques variantes s'observent suivant le nombre de ces segments et leur direction, plus ou moins oblique.

Dans le monde de Carthage, on assiste à un certain assouplisssement des formes, les deux hastes ayant tendance à devenir curvilignes (*CIS* I 5684, 3789, 5510 ; *Mozia* VI, 5, 8 ; *RSF* V, pl. XXXV)[46], ce qui pourrait annoncer le *ḥeth* du monde punique à partir du IVème siècle av. J.-C.[47].

Ṭeth (T) : Il s'agit, dans les attestations phéniciennes les plus anciennes, d'un cercle dans lequel s'inscrit une croix[48], cercle qui se

[42] Pl. I, 3.
[43] Pl. IV, 10.
[44] Pl. V, 10.
[45] Pl. IX, 4.
[46] Pl. IV, 9; V, 6, 10; VI, 7, 10; VII, 3; VIII, 8; IX, 5, 6, 7.
[47] Pl. XII, 3, 4, 5, etc.
[48] Pl. I, 2, 3.

transforme en ovale dont le sommet est, soit ouvert comme à Sidon dans l'inscription d'*Ešmoun<azor*(49) (une croix aux branches inégales y est incluse) et à Byblos dans l'inscription de *Šippiṭba<al* (deux segments parallèles achèvent l'ovale de part et d'autre)(50). La première attestation du *ṭeth* en Occident date du milieu du Vème siècle et se rencontre à Carthage dans *CIS* I 5632(51). L'ovale y est fermé et renferme un élément curviligne.

Yod **(Y)** : Au cours du phénicien ancien, les angles du *yod* formés par l'axe médian et les deux petits segments sont en général aigus et l'axe vertical. A partir du début du phénicien moyen, ce dernier s'incline de plus en plus vers la gauche(52) jusqu'à basculer d'un quart de tour(53).

Cette forme se rencontre à Carthage (*CIS* I 6057 : début du VIIème siècle; 5632 : milieu du Vème siècle; 6068 : Vème siècle, 5510: fin Vème-début IV ème)(54), dans l'inscription de Palestrina(55), à Motyé (*Mozia* IV, 1)(56), et en Sardaigne (*CIS* I 147)(57).

Dès le VIIIème siècle apparaissent deux types de yod dans le monde phénicien : le premier voit son axe principal s'appuyer sur ou contre un pied (58), quant au second, pied et axe s'écrivent d'un seul jet: le pied recourbé étant le prolongement de l'axe(59). Ces deux formes coexistent en Orient comme en Occident.

Kaph **(K)** : Celui du phénicien ancien est constitué de deux petits traits issus de la partie supérieure de la hampe se séparant en bec de canard. Cette forme est attestée à Nora(60) et est encore en usage au

[49] Pl. III, 12.
[50] Pl. III, 9.
[51] Pl. IX, 5.
[52] Pl. II, 2, 7.
[53] Pl. III, 3.
[54] Pl. IV, 4; IX, 2.
[55] Pl. IV, 6.
[56] Pl. VI, 2.
[57] Pl. V, 10.
[58] Pl. I, 2.
[59] Pl. I, 3.
[60] Pl. IV, 1.

début du VIème siècle av. J.-C.(*CIS* 112)[61]. Au cours du phénicien moyen, cette forme connaît une certaine évolution. En effet, dans deux inscriptions datées l'une entre la fin du VIIIème et le début du VIIème siècle av. J.-C.(*KAI* 26), l'autre du VIIème siècle(inscription de Kourion)[62] ce n'est plus qu'un seul trait, brisé ou coupé par un second, qui s'éloigne de la hampe. La forme caractérisée par la présence d'un segment brisé est attestée à Carthage dans *CIS* I 5684 et 5685[63]. Quant au *kaph* constitué d'un petit segment oblique fixé dans la partie supérieure de la hampe, il apparaît au Levant phénicien dans une attestation de la fin du VIIème siècle av. J.-C. (Tell-Es Saᶜidiyeh)[64] puis figure en Occident dans des inscriptions datables entre le VIIème et le Vème siècle av. J.-C. [65].

La forme caractérisée par un petit segment brisé orienté vers le haut et fixé à la hampe apparaît à Arslan Tash au VIIème siècle av. J.-C.[66]. A Carthage, elle figure dans deux textes remontant à ces deux siècles (*CIS* I 5685. 6068). A Byblos, on trouve surtout une hampe oblique à partir de laquelle se détache un petit segment de longueur variable se scindant en deux parties à son extrémité[67].

On constate, que, exception faite de ce dernier type, toutes les formes de *kaph* sont attestées aussi bien en Orient qu' en Occident phénicien, néanmoins celles se caractérisant soit par la présence d'un segment brisé, dont la partie ouverte est orientée vers le haut, fixé à la haste, constituent la presque totalité des attestations du monde de Carthage. Quant à la forme du *kaph* de l'inscription espagnole (*CIO*, Spagna, 10)[68] dont le segment brisé est accolé à l'extrémité de la hampe, il est attesté à Carthage après le IV siècle av. J.-C.[69].

[61] Pl. III, 3.
[62] Pl. I, 3 et II, 5.
[63] Pl. IV, 9 et 10.
[64] Pl. II, 10.
[65] Pl. V, 5, 6, 10; VI, 2; VII, 1, 3, 4, 5; VIII, 2, 3, 6, 10 et IX, 5
[66] Pl. II, 9
[67] Pl. III, 8, 9 et 10.
[68] Pl. IX, 4.
[69] Pl. XII, 8, 10.

Lamed (L) : Au cours du phénicien ancien, la hampe et le pied de cette lettre sont généralement continus et curvilignes, forme attestée aussi au début du phénicien moyen. Pendant cette phase de l'évolution de cette écriture et jusqu'à la fin du VIème siècle av. J.-C., le *lamed* se caractérise essentiellement par une hampe plus ou moins rectiligne s'appuyant sur un pied oblique. Les pieds perpendiculaires à la hampe et les hastes verticales ne sont pas inconnus. Mais le fait le plus important à noter est l'apparition, à Carthage, dès le VIIème siècle (*CIS* I 5685)(70), du pied recourbé ou brisé à son extrémité, forme également attestée à Malte (*CIS* I 123 b)(71), à Motyé (*Mozia* VI, 5, 6, 9)(72) et en Espagne au Vème siècle (*CIO*, Spania, 10) (73). Cette forme apparaît en phénicien à la fin du VIème-début Vème siècle (Byblos 13)(74).

Mêm (M) : Le *mêm* en zigzag, l'une des formes caractéristiques du phénicien ancien, figure encore dans des inscriptions datables entre la fin du VIIIème et le début du VIIème siècle av. J.-C. (*KAI* 26)(75) et au VIIème siècle (Hassan Beyli, Arslan Tash)(76). Cette forme est présente dans les textes occidentaux de la même époque (*CIS* I 6057)(77).

Le *mêm* au tracé curviligne dont la partie médiane se voit coupée par un petit segment apparaît vers le VIIIème siècle(*KAI* 26)(78) en Orient comme en occident (*CIO* Spagna 16)(79).

Cette forme semble résulter d'une simplification de la précédente, simplification qui s'est faite au détriment de celle en zigzag, cette dernière disparaissant totalement tant en Orient phénicien qu'en Occident.

[70] Pl. IV, 10.
[71] Pl. V, 2.
[72] Pl. VI, 10; VII, 1, 4.
[73] Pl. IX, 4.
[74] Pl. III, 8.
[75] Pl. I, 3.
[76] Pl. II, 2, 9.
[77] Pl. IV, 4.
[78] Pl. I, 3.
[79] Pl. IV, 5.

Noun (N) : Il réside dans le monde phénicien en une ligne brisée à trois sections, dont la section inférieure, plus ou moins verticale, est la plus longue[(80)]. A Byblos, il prend une forme particulière : il y est constitué d'une ligne brisée à deux sections s'appuyant contre une haste[(81)], type qui s'y perpétuera jusqu'aux IIIème et IIème siècles[(82)]. Cette forme est également présente dans *RES* 1214[(83)] mais aussi en Occident, à Motyé (*Mozia* VI, 15)[(84)]. On constate, dans le monde occidental, un certain assouplissement des formes, le *noun* étant parfois curviligne[(85)] et un raccourcissement de la section inférieure de la lettre[(86)].

Samek: Jusqu'au VIIème siècle av. J.-C., cette lettre s'écrit au moyen d'une ligne verticale coupée par trois traits, voire surmontée de ces mêmes traits. Cette forme est attestée dans *CIS* I 112 en Egypte[(87)], mais les trois petits segments sont obliques. Dans cette inscription, apparaît une nouvelle forme: seul le segment inférieur coupe la haste de part en part; le deux autres segments ne s'y accolant que côté gauche. Ce type semble aboutir, dans son évolution à un zigzag, soit hissé sur une tige[(88)], soit s'achevant par tige[(89)], dont les exemples nous sont fournis tant par l'Occident que par l'Orient phénicien.

<Ayin (<) : La forme est pratiquement inchangée au Levant et en Occident phénicien. Elle est constituée d'un petit cercle plus ou moins régulier.

Pé (P) : Au cours du phénicien ancien, cette lettre est formée par un petit segment se détachant de l'extrémité supérieure d'une ligne oblique, avec laquelle il forme un angle aigu. Parfois le sommet de la hampe est arrondi. A partir du phénicien moyen, dans certaines

[80] Pl. I, 1, 2, 7...
[81] Pl. III, 9, 10.
[82] Pl. X, 2.
[83] Pl. II, 7.
[84] Pl. VII, 8.
[85] Pl. IV, 1, 2, 9; pl. V, 8, 10; IX, 2.
[86] Pl. IV, 6; V, 1, 2, 6; VI, 1, 2...
[87] Pl. III, 3.
[88] Pl. III, 12; X, 5, 6, 7; XI, 6, 9, 10; XII, 2, ...
[89] Pl. III, 8; VII, 5; VIII, 5; X, 9.

attestations (Karatepe, Arslan-Tsash, Amrit)(90), la haste se brise avant de toucher le petit segment. Cette dernière forme se rencontre dans *CIS* I 6057 à Carthage(91).

Ṣadé **(Ṣ)** : Il est formé d'une ligne brisée à deux ou trois sections liée à l'extrémité supérieure droite d'une hampe verticale ou oblique. Les attestations sont peu nombreuses, mais similaires de part et d'autre de la Méditerranée.

Qoph **(Q)** : Au IXème siècle av. J.-C., cette lettre est constituée par un ovale coupé par une haste. A la fin du VIIIème-début du VIIème siècle av. J.-C. (*KAI* 26)(92), deux boucles dissymétriques se font face de chaque côté de la hampe, amorce de l'évolution de la forme de la lettre. En effet, dans les attestations postérieures, les deux boucles sont réalisées d'un seul jet, la seconde, tout en s'agrandissant constitue le prolongement de la précédente dans une zone inférieure(93).

En Occident phénicien, en plus des attestattions des types précédents, on trouve des formes plus irrégulières, voire malhabiles: s'accolent ainsi à la haste, des petits triangles et quadrilatères, et ce, notamment à Motyé(94). Au Vème siècle av. J.-C. dans *CIS* I 5632 de Carthage(95), la forme de cette lettre est identique à celle de la Phénicie (Byblos, 13)(96). Elle diffère en Espagne (*CIO*, Spagna, 10)(97). En effet, le *qoph* y est constitué de deux triangles dont celui de droite touche presque l'extrémité inférieure de la hampe, forme qui se rencontrera par la suite dans la région de Tyr (*RES* 1204)(98).

Resh **(R):** Dans le monde phénicien oriental et occidental, la forme de cette lettre est identique à celle du *daleth* avec une haste plus longue.

[90] Pl. I, 3, II, 9; III, 5.
[91] Pl. IV, 4.
[92] Pl. I, 3.
[93] Pl. II, 7; III, 5.
[94] Pl. VII, 4, 5, 6.
[95] Pl. IX, 5.
[96] Pl. III, 8.
[97] Pl. IX, 4.
[98] Pl. X, 9.

A Motyé (*Mozia* VI, 4)[99] le *resh* a une tête particulièrement allongée.

Shin (Š): Il a connu une évolution identique au Levant phénicien et dans les colonies. Jusqu'au VIIème siècle av. J.-C., il a la forme d'un W[100], puis la forme d'un v plus ou moins arrondi coupé par un segment en son milieu[101]. Dans CIS I 112[102] et dans certaines inscriptions de l'Occident, à Carthage (*CIS* I 6067)[103], à Motyé(*Mozia* III, 2, IV, 2; VI, 6...)[104], en Espagne (*CIO*, Spagna, 10)[105], ce segment touche l'un des deux traits obliques. Cette forme est attestée au Vème siècle à Byblos (KAI 9, 10)[106]. A la même époque, la partie droite de la lettre se voit flanquée d'un petit segment rectiligne dirigé vers le bas, encore discret à Sidon[107], plus marqué à Carthage (*CIS* I 6025) [108].

Taw (T): Il est constitué dans le monde phénicien d'une hampe assez oblique, à partir de laquelle se détache un petit segment dont la forme est variable (oblique, droite, brisée). Toutes ces variantes sont attestées en Méditerranée occidentale. On constate que des deux côtés de la Méditerranée, on s'achemine vers un type particulier, à savoir, une hampe, plus ou moins droite à laquelle s'appuie un segment brisé orienté vers le bas[109].

99 Pl. VI, 9.
100 Pl. I, 1, 2, 3, II, 2; en Occident pl. IV, 4, 5, 6, 9....
101 Pl. III, 5, 6,.... en Occident pl. V, 10; pl. VI, 4, 10...
102 Pl. III, 3.
103 Pl. V, 8.
104 Pl. VI, 3, 7; VIII, 1...
105 Pl. IX, 4.
106 Pl. III, 9, 10.
107 Pl. III, 13.
108 Pl. IX, 6.
109 Pl. III, 9, 10, 11, 12 et pl. VII, 3, 4...

- Pl. I -

	1 *RES* 1524 VIIIè s.	2 *KAI* 31 750-725	3 *KAI* 26 705-695	4 *lMlkrm* VIIIè s.	5 *B‘l’l* *ḥmk ṣr* fin VIIIè s.	6 Sceau *lNry* VIIIè s.	7 Sceau *B‘lnln*	8 Sceau *lḤn’* fin VIIIè- début VIIè s.	9 Sceau *lPr‘* VIIIè-VIIè s.	10 Sceau *lḤnn* VIIIè-VIIè s.
’										
B										
G										
D										
H										
W										
Z										
Ḥ										
Ṭ										
Y										
K										
L										
M										
N										
S										
‘										
P										
Ṣ										
Q										
R										
Š										
T										

- Pl. II-

	1 Sceau *lRp*ʾ VIIIè-VIIè s.	2 Hassan Beyli 1ère moitié du VIIè s.	3 *lʿmskr* milieu du VIIè s.	4 *lʿmʾ hask* 2ème moitié du VIIè s.	5 Une inscrip. de Kourion VIIè s.	6 Une inscrip. de Sarepta VIIè s.	7 *RES* 1214 2ème moitié du VIIè s.	8 *lSbny* 2ème moitié du VIIès.	9. Arslan Tash VIIè s.	10 Inscrip. de Tel. Es-Saʿidiyeh fin VIIè s.
B										
G										
D										
H										
W										
Z										
Ḥ										
Ṭ										
Y										
K										
L										
M										
N										
S										
<										
P										
Ṣ										
Q										
R										
Š										
T										

- Pl. III -

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
IZkrmlk = 600	*CIS*, 1, 111	*CIS*, 1, 112	*P'drmlk* VI ou même VIIè s.	Nicosie Inscr. d'Amrit 1ère moitié du VIè s.	*l'bdsms Bn 'zy* Probablement début VIè s.	*Štrw* fin VIè s.	Byblos, 13 Fin VIè début Vè s.	*KAI*, 9 Vème s.	*KAI*, 10 Vème s.	*KAI*, 13 Vème s.	*KAI*, 14 Vème s.	Sceau *IY'tnbn'* Vème s.

>

B

G

D

H

W

Z

Ḥ

Ṭ

Y

K

L

M

N

S

<

P

Ṣ

Q

R

Š

T

- Pl. IV -

	1 Nora *CIS*, 144 IXè s.	2 *CIS*, 145 IXè s.	3 Bosa *CIS*, I 162 IXè s.	4 *CIS*, 6057 début VIIè s.	5 *CIO* Spagna 16 VIIIè s.	6 *CIS* 164 Palestrina VIIIè - VIIè s.	7 Inscr. de *Grb<l* début VIIè s.	8 *CIS*, I 6042 début VIIè s.	9 *CIS*, I 5684 VIIè s.	10 *CIS*, I, 5685 VIIè s.
>										
B										
G										
D										
H										
W										
Z										
Ḥ										
Ṭ										
Y										
K										
L										
M										
N										
S										
<										
P										
Ṣ										
Q										
R										
Š										
T										

- Pl. V -

	1 *CIS*, 123 VIIè s.	2 *CIS*, 123b VIIè s.	3 *CIO* (Spagna 1) VIIIè-VIIè s.	4 *CIO* (Sardaigne, 38) VIIIè-VIIè s.	5 *CB* (X) VIIè-VIè s.	6 *CIS*, 3789 VIIè-VIè s.	7 *CIS*, 6003 = *RES*, 15 fin VIIè- début VIè s.	8 *CIS*, 6067 2ème moitié du VIè s.	9 *RES*, 20 2ème moitié du VIè s.	10 *CIS*, 147 fin du VIè s.
>										
B										
G										
D										
H										
W										
Z										
Ḥ										
Ṭ										
Y										
K										
L										
M										
N										
S										
<										
P										
Ṣ										
Q										
R										
Š										
T										

- Pl. VI-

	1 *Mozia* II, 1 2ème moitié du VIè s.	2 *Mozia* III, 1 2ème moitié du VIè s.	3 *Mozia* III, 2 2ème moitié du VIè s.	4 *Mozia* IV, 2 2ème moitié du VIè s.	5 *Mozia* IV, 2 2ème moitié du VIè s.	6 *Mozia* VI, 1 2ème moitié du VIè s.	7 *Mozia* VI, 2 2ème moitié du VIè s.	8 *Mozia* VI, 3 2ème moitié du VIè s.	9 *Mozia* VI, 4 2ème moitié du VIè s.	10 Mozia VI, 5 2ème moitié du VIè s.
>										
B										
G										
D										
H										
W										
Z										
Ḥ										
Ṭ										
Y										
K										
L										
M										
N										
S										
<										
P										
Ṣ										
Q										
R										
Š										
T										

PL. VII

	1 *Motia* VI, 6 2ème moitié du VIè s.	2 *Motia* VI, 7 2ème moitié du VIè s.	3 *Motia* VI, 8 2ème moitié du VIè s.	4 *Motia* VI, 9 2ème moitié du VIè s.	5 *Motia* VI, 10 2ème moitié du VIè s.	6 *Motia* VI, 11 2ème moitié du VIè s.	7 *Motia* VI, 14 2ème moitié du VIè s.	8 *Motia* VI, 15 2ème moitié du VIè s.	9 *Motia* VI, 16 2ème moitié du VIè s.	10 *Motia* VI, 17 2ème moitié du VIè s.
ʾ										
B										
G										
D										
H										
W										
Z										
Ḥ										
Ṭ										
Y										
K										
L										
M										
N										
S										
ʿ										
P										
Ṣ										
Q										
R										
Š										
T										

- Pl. VIII -

	1 *Motia* VI, 18 2ème moitié du VIè s.	2 *Motia* VI, 19 2ème moitié du VIè s.	3 *Motia* VI, 20 2ème moitié du VIè s.	4 *Motia* VI, 21 2ème moitié du VIè s.	5 *Motia* IX 1, p. 163 avant la fin du Vè s.	6 *RSF*, V pl. XXXIII fin VIè - milieu Vè s.	7 *RSF*, V pl. XXXIV fin VIè - milieu Vè s.	8 *RSF*, V pl. XXXV fin VIè - milieu Vè s.	9 *RSF*, V pl. XXXVI fin VIè - milieu Vè s.	10 *Pyrgi* fin VIè début Vè s.
>										
B										
G										
D										
H										
W										
Z										
Ḥ										
Ṭ										
Y										
K										
L										
M										
N										
S										
<										
P										
Ṣ										
Q										
R										
Š										
T										

- Pl. IX -

	1 *CIO*, Sardaigne 13 Vè s.	2 *CIS*, 6066 Vè s.	3 *CIO* Sardaigne, 7 Vè-IVè s.	4 *CIO* Spagna 10 Vè s.	5 *CIS*, 5632 milieu du Vè s.	6 *CIS*, 6025 fin Vè ou début IVè s.	7 *CIS*, 5510 fin Vè s./ou début IVè s.
>							
B							
G							
D							
H							
W							
Z							
Ḥ							
Ṭ							
Y							
K							
L							
M							
N							
S							
<							
P							
Ṣ							
Q							
R							
Š							
T							

5. 3. COMPARAISON ENTRE LES ECRITURES PHENICIENNE ET PUNIQUE DU IVème AU IIème SIECLE av. J.-C.

5. 3. 1 Etude paléographique comparative

>Aleph (>) : On peut relever d'emblée à Byblos et à Sidon la continuité entre les formes de cette lettre déjà attestées au Vème siècle et celles de cette période. On retrouve ainsi, à Byblos, la haste oblique coupée d'un premier segment de part en part, le second ne s'y appuyant que sur la gauche[110]. Alors qu'à Sidon, tout comme à Tyr, privilégie-t-on une hampe oblique coupée par deux segments en "V"[111]. A Chypre, la haste est généralement curviligne et rarement oblique. Quant aux segments transversaux, les deux cas précédemment décrits y sont attestés, le premier étant néanmoins plus fréquent[112]. A Carthage, tout en étant de dimensions très réduites, soit les deux traits transversaux convergent en formant un angle aigu à gauche de l'extrêmité supérieure d'une longue hampe curviligne[113], soit l'un des deux segments traverse la haste[114], soit enfin les deux s'arrêtent au niveau de la hampe[115]. Une dernière forme est celle dans laquelle la haste, par son allure courbée à l'extrémité supérieure, remplace l'un de ces segments [116].

L'>*aleph* attesté à Carthage se rapproche plus de celui de Chypre que de celui de la côte phénicienne, tout en ayant ses propres caractéristiques.

Bêth **(B)** : Les différentes formes de cette lettre (une tête arrondie ou anguleuse, une hampe courbe ou brisée) sont attestées dans ces cités hormis Byblos où la seconde haste est uniquement usitée[117].

110 Pl. X, 1, 2, 3.
111 Pl. X, 5, 6, 7, 8...
112 Pl. XI, 1, 2, 4... et XI, 9, 10.
113 Pl. XII, 1, 2, 5, 8,...
114 Pl. XII, 4, 8...
115 Pl. XII, 9.
116 Pl. XII, 10.
117 Pl. X, 1, 2, 3.

Guimel **(G)** : La longueur de la haste et celle du petit segment sont variables aussi bien en Phénicie qu'à Carthage.

Daleth **(D) :** La forme de cette lettre n'a pas connu de changement depuis le phénicien moyen.

Hé **(H)** : A Byblos, on constate la présence d'une double haste dans certaines inscriptions[118], élément déjà perceptible au Vème siècle dans *KAI*, 10[119] . A Sidon et Tyr, les trois petits segments issus de la hampe sont bien répartis[120]. A Chypre et Carthage, ils sont situés dans la partie supérieure de la hampe[121]. Dans certaines attestations, les trois petits traits ne sont pas tous attachés à la haste[122].

Waw **(W) :** En Orient phénicien comme à Carthage, la forme de cette lettre est constituée par un crochet lié à la partie supérieure de la haste. Toutefois, à Tyr, à Oumm El-<Amed et à Ma<soub, c'est l'extrémité de la hampe qui supporte ce crochet plus ou moins curviligne[123].

Zayin **(Z):** La forme la plus attestée en Phénicie évoque celle du Z[124], à Chypre la ligne brisée se rallonge d'une quatrième section[125]. Quant à Carthage, le *zayin* y est constitué de deux petits segments obliques reliés en leurs extrémités droites par un petit trait parfois brisé[126]. Cette forme n'est usitée qu'une seule fois à Tyr, dans *RES* 1204. Carthage a donc conservé l'usage du *zayin* ancien attesté notamment dans *KAI* 26.

Ḥeth **(H)** : Ceux attestés à Carthage ont des proportions bien plus effilées et des segments intérieurs bien moins répartis (ils se superposent dans la partie supérieure de la lettre) que ceux orientaux. Cet allongement était déjà perceptible à l'époque précédente.

118 Pl. X, 1, 2.
119 Pl. III, 10.
120 Pl. X, 7, 8, 10.
121 Pl. XI, 4, 9; pl. XII, 2, 3, 4....
122 Pl. XI, 6, 10; pl. XII, 2, 3, 8.
123 Pl. X, 7, 8, 9.
124 Pl. X, 1, 3, 8.
125 Pl. XI, 2, 3, 7, 10.
126 Pl. XII, 2, 3, 4, 7,.....

Ṭeth (T) : A Byblos, l'extrémité gauche du cercle ouvert se brise à l'intérieur du cercle ouvert à l'instar de celui de *KAI* ,9[127]. A Tyr et Sidon, sur quatre attestations, une seule se brise aux deux extrémités. A l'intérieur, sied, soit un trait, soit une croix[128]. A Chypre, l'ovale ouvert est limité de chaque côté par un petit trait se rejoignant parfois[129]. A cette dernière forme, fréquente à Carthage, s'y adjoignent, à l'intérieur, un à deux petits segments ou une croix[130].

Yod (Y) : A Byblos, l'axe principal oblique se brise ou se recourbe vers la droite en son extrémité inférieure pour former le pied[131]. A Tyr, Sidon et Carthage ce même axe s'appuie contre un pied dont l'oblique se rapproche de la verticale dans certaines attestations[132]. Chypre présente un troisième type à ces deux formes déjà attestées à l'époque précédente: certains *yods* sont, en effet, constitués d'une première ligne brisée en trois sections à laquelle se rattache un second à deux sections[133].

Kaph (K): A Byblos, il est constitué d'un axe plus ou moins vertical, auquel s'appuie, à gauche, un petit segment[134]. A Tyr et Sidon, la haste donne naissance, soit à un segment brisé[135], soit à un segment fourchu[136], soit enfin à deux segments parallèles qui bifurquent en sens apposé[137]. C'est la forme constituée d'un segment brisé ouvert vert le haut et rattaché à une hampe qui figure dans les documents chypriotes et carthaginois[138]. S'y ajoute une variante, celle où hampe et segment sont réalisés d'un seul jet[139]. On s'aperçoit

127 Pl. X, 1 et pl. III, 9.
128 Pl. X, 9.
129 Pl. XI, 3, 6, 8.
130 Pl. XII, 2, 6, 7, etc.
131 Pl. X, 1, 2.
132 Pl. X, 6; pl. XII, 4, 6, 7, 8.
133 Pl. XI, 2, 3, 4, 5, 6.
134 Pl. X, 1, 2, 3.
135 Pl. X, 5, 9.
136 Pl. X, 7.
137 Pl. X, 8.
138 Pl. XI, 2, 3... et pl. XII, 1, 2, 3...
139 Pl. XII, 8, 10.

donc, que pour ce qui est de l'écriture du *kaph*, Tyr et Sidon sont restées proches des formes du Vème siècle et que Carthage et Chypre propagent un type identique.

Lamed (L) : Il a la même forme en Orient phénicien et à Carthage.

Mêm (M) : Celui dont le trait médian prend fin au niveau de la partie centrale de la lettre n'est attesté qu'à Chypre et à Carthage[140]. Ce même segment médian est, par ailleurs, en certaines attestations, bien plus allongé à Byblos, Tyr et Sidon[141] qu'à Carthage et Chypre.

Noun (N) : Il a la même forme au Levant et à Carthage.

Samek (S) : Le *samek* de Carthage se rapproche de ceux de la côte levantine : le zigzag, en sa partie inférieure, s'achève en une dernière section longue s'appuyant sur la hampe[142]. Quant à Chypre , ce même zigzag, soit y opère un retour vers la gauche[143], soit se voit doublé d'un segment brisé[144].

<Ayin (<) : Le *<ayin*, plus ou moins circulaire sur la côte levantine, prend des allures quelque peu, polygonales à Chypre[145] et s'ouvre en sa partie supérieure à Carthage[146].

Pé (P) : En Phénicie et à Chypre, une hampe courbe ouverte sur la gauche se brise à son extrémité supérieure donnant naissance tantôt à un segment unique[147] tantôt à un segment brisé[148]. La première forme, la plus fréquente à Chypre est également usitée à Carthage . En ce dernier site, en certaines attestations, le segment disparaît totalement ; ne reste plus que la haste courbée[149].

140 Pl. XI, 10; XII, 7, 8.
141 Pl. X, 1, 2, 3, 7.
142 Pl. XII, 2, 4, 6.. et pl. X, 5, 6, 7, 10.
143 Pl. XI, 6, 9, 10.
144 Pl. XI, 4, 8.
145 Pl. XI, 3, 4, 7.
146 Pl. XII, 1, 2, 3, 4...
147 Pl. X, 9; XI, 2, 3, 4...
148 Pl. X, 7, 8.
149 Pl. XII, 8, 9, 10.

Ṣadé (Ṣ) : à Tyr et Sidon, la forme la plus attestée de cette lettre est celle connue à l'époque du phénicien moyen : à l'extrémité supérieure de la hampe se détache un petit segment brisé(150). A Chypre comme dans beaucoup de cas à Carthage, ce petit trait prend la forme du *zayin*: un petit segment vertical au milieu de deux autres transversaux(151).

Qoph (Q) : Quelques détails caractérisent la forme de cette lettre à Carthage. En effet, sa hampe est longue, et très souvent curviligne(152). En Orient phénicien, la hampe est rectiligne et la tête de droite et l'extrémité inférieure de la haste se rejoignent(153). A Carthage, cette lettre figure parfois sans la tête de gauche(154).

Resh (R) : Cette lettre n'a pas connu de changement notable depuis le phénicien ancien.

Shin (Š) : Celui attesté à Byblos a la forme d'un v au milieu duquel, ou à partir de la branche gauche, se dresse un petit segment(155). A Tyr, Sidon, Chypre et Carthage, la forme de cette lettre ressemble à celle du *mêm* aux dimensions réduites(156). Le segment central s'interrompt parfois au niveau de la ligne médiane(157).

Taw (t) : A Carthage, la grande majorité des attestations du *taw* se distingue de celles levantines et chypriotes; en effet, les premières voient leur hampe traversée de part en part par le segment transversal(158) ce qui n'est pas le cas des autres(159).

150 Pl. X, 4, 7.
151 Pl. XI, 4; XII, 6, 7.
152 Pl. XII, 8, 9, 10.
153 Pl. X, 9, 10.
154 Pl. XII
155 Pl. X, 1, 2, 4.
156 Pl. XI, 5, 8... et pl. XII, 1, 6...
157 Pl. X, 5; pl. XI, 9.
158 Pl. XII, 1, 2, 3...
159 Pl. X, 1, 4... ; pl. XI, 2, 3...

- Pl. X-

	Byblos			Sidon et Tyr						
	1 *KAI*, II début IVè s.	2 *KAI*, 12 IIIè - IIè s.	3 Légendes monétaires IVè s.	4 Légendes monétaires Sidon et Tyr IVè s. Sidon et Tyr	5 IIIè et IIè s. av. J.-C.	6 Des fragments du temple d'Esmoun	7 *KAI*, 19 222-221 av. J.-C.	8 *KAI*, 18 132 av. J.-C.	9 *RES*, 122 IIè s.	10 *RES*, 1204 IIIè - IIè s.
>										
B										
G										
D										
H										
W										
Z										
Ḥ										
Ṭ										
Y										
K										
L										
M										
N										
S										
<										
P										
Ṣ										
Q										
R										
Š										
T										

CHYPRE

	1 *CIS*, 87 début IVè s.	2 *CIS*, 90 390 av. J.-C.	3 *CIS*, 89 388 av. J.-C.	4 *CIS*, 91 386 av. J.-C.	5 *CIS*, 94 260-259	6 *CIS*, 93 255-254	7 *CIS*, 47 milieu IVè s.	8 *CIS*, 46 fin IVè s.	9 *CIS*, 50 IVè-IIIè s.	10 Plusieurs inscriptions IVè-IIIè s.
ʾ										
B										
G										
D										
H										
W										
Z										
Ḥ										
Ṭ										
Y										
K										
L										
M										
N										
S										
ʿ										
P										
Ṣ										
Q										
R										
Š										
T										

[illegible]

- Pl. XII -

CARTHAGE

	1 *CIS*, 5717	2 *CIS*, 3785	3 *CIS*, 3745	4 *CIS*, 3750 et 3751	5 *CIS*, 3800	6 *CIS*, 167	7 *CIS*, 5513	8 *CIS*, 166	9 * Lettres de diverses	10 * Lettres de diverses
ʾ										
B										
G										
D										
H										
W										
Z										
Ḥ										
Ṭ										
Y										
K										
L										
M										
N										
S										
ʿ										
P										
Ṣ										
Q										
R										
Š										
T										

* CIS, 480, 560: ʾ; 210, 380: H; 733: H; 201: T; 560, 570: K; 3298, S; 575, 580: P; 327, 2447: S; 5732, 7779: Q; 3975; S; 3779: T.
** CIS, 350, 490, 582: Z; 619: T; 210, 1307: Y; 689, 3906: K; 300, 457: T.

5. 4 CONCLUSION

L'étude paléographique des inscriptions datables avant le IVème siècle. av. J.-C. permet de constater que l'écriture phénicienne d'Occident renferme quelques particularités. Celles-ci sont notamment présentes dans des attestations des lettres suivantes :

ʾaleph (<) : La forme constituée de deux segments s'achevant au niveau de la hampe apparaît à Carthage avant la côte phénicienne.

Ḥeth : Le tracé relativement curviligne des hastes ne se rencontre qu'en Méditerranée occidentale.

Ṭeth (T) : Son tracé dans le monde de Carthage renferme des particularités inconnues en Orient phénicien, (le segment de gauche dépasse celui de droite, l'ovale est plus arrondi).

Kaph (K) : Le kaph formé, d'un segment unique ou brisé accolé à la partie supérieure gauche de la haste est beaucoup plus fréquent en Occident.

Lamed (L) : Le pied brisé de cette lettre apparaît en Occident au VIIème siècle, bien avant la Phénicie, où il n'est attesté qu'à partir de la fin du VIème-début du Vème siècle.

Qoph (Q) : Les différentes attestations de cette lettre rencontrées à Motyé renferment certaines particularités inconnues sur la côte phénicienne et montrent, d'autre part, un certain archaïsme.

Ces divergences dénoteraient un certain particularisme du monde de Carthage, particularisme progressif qui a commencé à se manifester dès le VIIème siècle. Le nombre relativement important de inscriptions de Motyé montre que ce phénomène s'élargit au cours de la seconde moitié du VIème siècle.

Les particularités de quelques formes de certaines lettres (l'ʾ*aleph* dont les deux traits s'arrêtent au niveau de la hampe, le *ṭeth*) se sont maintenues par la suite, à l'époque récente. Elles constituent ainsi des indices montrant que certaines différences observées entre les deux écritures à partir du IVème siècle av. J.-C. sont apparues avant cette époque.

Quant à la comparaison entre les écritures phénicienne et carthaginoise entre le IVème et le IIème siècle, on constate, d'une part, que des lettres telles que le *bêth*, le *guimel*, le *daleth*, le *lamed*, le *noun*, le *resh*, ont des formes similaires des deux côtés de la Méditerranée, d'autre part, que certaines formes de lettres sont également semblales (le *pé* dont la haste curviligne, ouverte vers la gauche est brisée en son extrémité supérieure,...). Des similitudes s'observent entre Chypre et Carthage, elles concernent notamment le *mêm*, dont le segment médian vertical prend fin au niveau de la hampe, le *hé*, dont les petits segments transversaux s'accolent à la partie supérieure de la haste, l'>*aleph* à la haste curviligne coupée par l'un des segments et le *ṣadé* constitué d'une hampe de laquelle se détachent deux petits segments parallèles liés par un troisième qui leur est perpendiculaire. Enfin, certaines particularités sont-elles propres à Carthage. Il en est ainsi de l'>*aleph* dont les deux traits transversaux s'achèvent à la lampe, et de celui dont la haste est courbée en son extrémité supérieure. Y sont aussi particuliers, le *hé*, dont un zigzag se substitue à l'un des petits segments, du *ḥeth* longitiligne, enfin du *pé* constitué de la seule hampe curviligne.

L'écriture carthaginoise renferme donc des particularités propres tout en restant très proche de celle de Tyr, Sidon et Chypre. C'est essentiellementt avec cette île que l'on dénombre le plus de ressemblances. Carthage a suivi l'évolution opérée en Orient tout en se permettant quelques innovations. L'assouplissement des formes fait sa caractéristique notable.

CHAPITRE 6

LES ONOMASTIQUES PHENICIENNE ET PUNIQUE DE CARTHAGE

6. 1 INTRODUCTION

La comparaison des deux onomastiques phénicienne et punique n'a pas fait l'objet d'une étude particulière, à notre connaissance. Seuls deux travaux importants ont été consacrés aux deux onomastiques. Le premier est un article traitant celle de Carthage au début duquel l'auteur aborde brièvement l'analyse de la religiosité chez les Carthaginois[1]. Le second[2] est un ouvrage dans lequel l'auteur complète le recueil des anthroponymes phéniciens, puniques et étrangers usités dans les deux groupes d'inscriptions, par une analyse grammaticale des noms propres et une explication des prédicats, déjà commencée par M. Lidzbarski[3], Z. Harris[4] et G. Halff [5]. Le travail

[1] G. Halff, *OPC*, p. 63-145.

[2] F.L. Benz, *PPhPI.*

[3] M. Lidzbarski, *ESE*, p. 34-37; *HNE*, p. 204-388.

[4] Z.S. Harris, *GPhL*, p. 73-161.

[5] G. Halff, *OPC*, passim.

de F. L. Benz plus complet que les autres n'établit pas de comparaison entre les deux onomastiques.

L'objectif de cet essai est d'être complémentaire aux deux travaux qui nous ont précédés[6]. Dans le but d'avoir une indication sur les différentes composantes du peuplement de l'Orient phénicien et de Carthage, nous citerons, avec le nombre d'attestations totalisé à partir de l'ouvrage de F.L. Benz[7], les noms propres sémitiques commmuns, les anthroponymes usités en phénicien, puis en punique de Carthage. Nous verrons ensuite les noms étrangers avec leurs positions dans les généalogies.

[6] G. Halff, *OPC*, Passim; F. L. Benz, *PPhPI*, passim

[7] F. L. Benz, *PPhPI*.

6. 2 LES ANTHROPONYMES PHENICIENS ET PUNIQUES DE CARTHAGE

6.2.1. Les anthroponymes communs (rencontrés dans les inscriptions phéniciennes et puniques de Carthage

Anthroponymes	Nombre d'attestations		Anthroponymes	Nombre d'attestations	
	Ph	P		Ph	P
>bb<l	1	3	*Bdmlqrt*	2	705
>bqm	4	2	*Bd<štrt*	2	810
>dnb<l	2	498	*Bnḥdš*	5	6
>drmlk	1	1	*B<ly*	2	7
>m<štrt	1	44	*B<lysp*	1	4
>mtb<l	1	12	*B<lytn*	13	220
>mt<štrt	1	11	*B<lmlk*	11	1
>rkrḥ	1	1	*B<l<zr*	1	86
>rmlk	1	1	*B<lpls*	2	2
>rš	6	446	*B<lṣlḥ*	2	5
>ršt	2	67	*B<lšlm*	3	4
>rštb<l	1	17	*B<lšm<*	1	5
>šmn>dn	8	1	*B<lšmr*	2	2
>šmn>dny	4	1	*Brkb<l*	1	5
>šmnḥlṣ	2	108	*Btšlm*	1	1
>šmnytn	8	62	*Gdy*	1	2
>šmn<zr	3	4	*Gr>*	2	1
>šmnšlk	3	4	*Grb<l*	2	2
Bd>	5	58	*Grmlqrt*	4	43
Bd>šmn	2	50	*Gr<štrt*	5	160
Bdb<l	4	5	*Grṣpn*	1	2
			Dbr	1	3

Anthroponymes	Nombre d'attestations		Anthroponymes	Nombre d'attestations	
	Ph	P		Ph	P
Ḥm>	1	2	*<bd>lm*	5	19
Ḥr	4	2	*<bd>mn*	1	1
Yḥw	1	11	*<bd>s*	2	5
Yknšlm	2	5	*<bd>sr*	9	9
Ysd	1	1	*<bd>šmn*	15	429
Ytn	1	15	*<bdb<l*	3	18
Ytnb<l	2	51	*<bdh>*	1	1
Ytnmlk	1	17	*<bdmlk*	1	26
Ytnṣd	2	64	*<bdmlkt*	5	28
Klb>	2	4	*<bdmlqrt*	9	754
Klb>lm	1	2	*<bdmskr*	1	3
Knšy	1	1	*<bdskn*	2	5
Mgn	3	465	*<bdssm*	7	3
Mlkytn	19	58	*<bd<štrt*	3	33
Mlkrm	2	1	*<bdṣpn*	1	8
Mlqrt<ms	1	13	*<bdršp*	5	1
Mnḥm	7	3	*<bdšmš*	4	1
Msry	1	16	*<bdtnt*	1	7
Mtn	1	94	*<z>*	2	1
Ssmy	1	1	*<zb<l*	4	18
<bd>	7	32	*<zmlk*	2	156
<bd>bst	7	2	*<zr*	2	7
<bd>dny	1	1	*<zrb<l*	6	411
			<zrmlk	1	8

Anthroponymes	**Nombre d'attestations**	
	Ph	**P**
<kbr	1	49
<ky	1	1
<ms	1	1
<mskr	1	1
<štrtytn	2	4
Pmyytn	1	5
Ṣdytn	2	3
Snr	1	1
Šlm	8	11
Špṭb<l	3	6
Šm>	1	1

6.2.2. Les anthroponymes propres au phénicien

Anthroponymes	Nombre d'attestations	Anthroponymes	Nombre d'attestations
>b>	1	*>rmy*	1
>bḥll	1	*>šmnṣlḥ*	2
>byb<l	1	*>šmnšlm*	1
>bndb	1	*>sršlḥ*	1
>bnn	1	*[>]tb<l*	1
>bnšmš	1	*Bk>*	1
>b<d	1	*Bn>r*	1
>b<lšm	1	*Bnb<l*	3
>brgd	1	*Bnḥp*	1
>bšlm	1	*Bn<n*	1
>dnšmš	3	*Bnršp*	1
>hlb<l	1	*B<lhnt*	1
>ḥ>m	1	*B<lskr*	1
>ḥmn	1	*B<l<kt*	1
>ḥndb	1	*B<lrm*	5
>ḥrm	2	*B<ltm*	1
>lb<l	3	*Bqšt*	1
>l>mn	1	*Brkšmš*	1
>lp<l	1	*Brktmlqrt*	1
>mt>sr	1	*Bš>*	1
>mthl	1	*Btn<m*	2
>spt	1	*Gd<t*	1
>srtny	1	*Glb*	1

Anthroponymes	**Nombre d'attestations**	**Anthroponymes**	**Nombre d'attestations**
Gr>hl	1	*Yḥlb<l*	1
Grhkl	3	*Yḥmlk*	1
Grmlk	1	*Yḥrb<l*	1
Grṣd	1	*Ymḥt*	1
D<mḥn>	1	*Yš<>*	1
D<[m]mlk	3	*Ytnḥp*	3
D<mṣlḥ	1	*Ytnm*	1
Hrb<l	1	*Kbd<štrt*	1
Ḥb	1	*Kbrb<[l]*	1
Ḥgy	1	*Klby>*	2
Ḥgt	1	*Klbl>*	1
Ḥlps	1	*Kpr*	1
Ḥlṣ	1	*Mhryt[N]*	1
Ḥn	1	*Mḥdš*	1
Ḥn<štrt	1	*Mlky<zr*	1
Ḥpṣb<l	1	*Mlktb<l*	1
Ḥqrḥ	1	*Mlqrt*	1
Ḥrkp	1	*Mlqrtḥny*	1
Ḥrm	1	*Mmh*	1
Ḥrml	1	*Mnšy*	1
Ṭbt	1	*Mskn*	2
Y>š	1	*Mqnmlk*	1
Ygr>šmn	1	*Mryḥy*	4
Yḥwmlk	1	*Mrsmk*	1

Anthroponymes	Nombre d'attestations	Anthroponymes	Nombre d'attestations
Mšl	1	*<rq*	1
Mtl	1	*<štrtḥn*	1
Mtny	1	*<štrtḥwt*	1
Nḥmy	2	*<štrt<z*	2
N<mlky		*<štrtṣb*	1
Nqm>l	1	*Plṭb<l*	1
Snr	1	*Pnsmlt*	1
<bdḥ>	1	*P<l>bst*	2
<bdḥwrn	1	*P<l<štrt*	2
<bdḥmn	1	*P<r*	1
<bdḥr	2	*Prm*	4
<bdyrḥ	2	*Prsy*	3
<bdl	1	*Pr<š*	1
<bdl>	1	*Ptyḥw*	1
<bd<štr	1	*Ṣdyrk*	1
<bdpmy	1	*Ṣdqmlk*	6
<bdp<m	1	*Ṣry*	1
<bdptḥ	2	*Rmb<l*	2
<zrtb<l	3	*Ršpytn*	4
<tḥd	2	*Šlmlḥy*	1
<yn>l	1	*Šlmt*	1
<ynl	1	*Šm*	1
<pp	1	*Šmzbl*	1
<ptḥ	1	*Šm<>*	1
	2	*Šm<b<l*	1

Anthroponymes	**Nombre d'attestations**
Ṣpn	1
T>m	1
T>r>	1
Tbnt	1
Tmk>	1
Tmk>l	1
Tpl	1

6.2.3. Les anthroponymes propres au punique de Carthage

Anthroponymes	Nombre d'attestations	Anthroponymes	Nombre d'attestations
>bmlk	1	*>rš>*	22
>br>s	1	*>ršm*	81
>brb<l	1	*>ršty*	6
>brkt	2	*>sršmr*	2
>bš>n	1	*>s>*	1
>dy	7	*>š>dr*	5
>dnmlkt	1	*>šb<l*	1
>dr>	5	*>šmnḥlq*	1
>drb<l	6	*>šmnḥn>*	3
>drmlqrt	1	*>šmnyḥn*	2
>wy>	1	*>šmny<d*	1
>ḥr	1	*>šmn<ms*	58
>ṭn>	1	*>šmnpls*	1
>yb<l	1	*>šmnšmr*	4
>l<m	1	*>š<štrt*	3
>lpšd>	1	*>šṣp*	1
>m>šmn	5	*>šṣpty*	1
>mtmlk	2	*>št*	2
>mtmlkt	1	*>štnt*	4
>mtmlqrt	46	*>tm*	1
>srgn	1	*>tn*	1
>sršmr	2	*>tš*	1
>rb<l	2	*Bdmlk*	7
>rml	3		

Anthroponymes	Nombre d'attestations	Anthroponymes	Nombre d'attestations
Bdsy	1	*B<lpd>*	1
Bd<štr	2	*B<lp<l*	1
Bdṣd	9	*B<lṣd*	1
Bdtnt	1	*B<lšlk*	218
Byy	8	*B<lšmm*	1
Bn>	20	*B<lšpṭ*	4
Bnḥdšt	1	*B<lšt*	2
Bnḥrš	1	*Brk*	2
Bny	1	*Brk>*	1
Bnt	2	*Brkmlk*	1
B<lbrk	2	*Brkmlqrt*	1
B<lḥlṣ	27	*Brkt*	1
B<lḥm>	1	*Brqn*	1
B<lḥn>	407	*Brqnd*	1
B<lyšpṭ	9	*Brqny*	3
B<lyn	1	*Bšry*	1
B<lyt	2	*Bšrm*	1
B<lmgl>	1	*Btb<l*	13
B<lml>k	19	*Btn<mt*	1
B<lnws ou nks	1	*G>n*	1
B<lnr	1	*Gd>*	6
B<l<lk	2	*Gdyt[n]*	1
B<l<ms	18	*Gdmlqrt*	1

Anthroponymes	Nombre d'attestations	Anthroponymes	Nombre d'attestations
Gdn<m	12	*Ḥn>*	617
Gdn<mt	9	*Ḥnb<l*	312
Gd<štrt	1	*Ḥnw>l*	1
Gmr	1	*Ḥnmlk*	2
Gnn	1	*Ḥnmlqrt*	2
Gr	1	*Ḥnṣd*	3
Gr>šmn	3	*Ḥrṭmn*	1
Grg	1	*Ḥšq*	3
Grgš	12	*Ḥšqm*	1
Grgšy	2	*Ḥšqmt*	1
Grgšm	8	*Ḥtlt*	23
Grgšt	6	*Ḥtmlk*	15
Gry	1	*Ḥtmlkt*	43
Grmskr	23	*Ḥtmlqrt*	1
Grskn	176	*Y>gryš[t]rt*	1
Ġšr	1	*Yd<mlk*	1
Hr	1	*Ydr>*	1
Zmr	1	*Yḥw>ln*	24
Ḥw>	1	*Yḥnb<l*	6
Ḥld	16	*Ymrr*	1
Ḥlṣb<l	75	*Y<zr*	3
Ḥmb<l	1	*Y<mṣ*	4
Ḥmy	5	*Yrḥ*	1
Ḥmlk	224	*Yrk*	1
Ḥmlkt	585	*Yrm*	1

Anthroponymes	**Nombre d'attestations**	**Anthroponymes**	**Nombre d'attestations**
Ytb<l	1	*Mlkḥlṣ*	23
Ytnt	2	*Mlkḥrm*	1
Yty	1	*Mlky*	1
Ytn>l	1	*Mlkpls*	3
Kbdmlqrt	2	*Mlkṣd*	1
Kbdt	21	*Mlqrtbrk*	5
Kynš	1	*Mlqrtgd*	1
Kyšr	10	*Mlqrtḥlṣ*	23
Kyšrm	2	*Mlqrtḥn*	1
Knš	14	*Mlqrtḥn>*	5
Knš>	2	*Mlqrtḥny*	1
Knšyt	1	*Mlqrtyhn*	1
Knšm	8	*Mlqrtytn*	2
Ksy	2	*Mlqrtmšl*	1
Kšrytn	1	*Mlqrt<zr*	7
Mgnm	7	*Mlqrtpls*	8
Mgnn	2	*Mlqrtšm<*	1
Mgrb<l	1	*Mtlt*	1
Mhrb<l	121	*Mnr*	1
Mḥz	1	*Msp*	13
Mky	1	*Mṣrt*	7
Mlk	1	*Mql>*	2

Anthroponymes	Nombre d'attestations	Anthroponymes	Nombre d'attestations
Mrzḥy	1	*Ntnb<l*	1
Mrr	1	*Sknytn*	1
Mrrb<l	1	*Skr*	1
Mšlḥ	1	*Skrb<l*	3
Mtn>	3	*Ss>*	1
Mtn>l	1	*Bdm*	1
Mtn>lm	8	*Bdmlk*	6
Mtnb<l	102	*<bd>lnm*	5
Mtnyb<l	4	*<bd>rš*	33
Mtnkyšr	1	*<bdbt*	1
Mtnmlqrt	2	*<bdy*	1
Mtn<mt =		*<bdks>*	2
(Mtnn<mt)	1	*<bdkrr*	1
Mtnṣd	1	*<bdkšr*	3
Mtr	9	*<bdl>y*	2
Nḥm	3	*<bdss*	2
Nml	10	*<bd<zz*	1
Nmlm	3	*<bd<nt*	5
Nmr	1	*<bdṣd*	19
Nsy	1	*<bdrbt*	1
N<mgd>	2	*<bdr<*	1
N<mp<m	2	*<bdšgr*	3
N<mt	1	*<bdšd*	2
N<mtp>	1	*<bdšmr>*	1
Ntn	1	*<d>šmn*	1

Anthroponymes	Nombre d'attestations	Anthroponymes	Nombre d'attestations
<db<l	1	*<t>*	1
<dmt[lk]	1	*<tl>*	1
<d<štrt	1	*Pd>*	1
<wl>	1	*Pdy*	33
<zyb<l	1	*Pds*	1
<zmlqrt	8	*Pdt*	2
<ztnt	1	*Pṭš*	1
<zrmlqrt	1	*Pl>sr*	1
<kbrm	19	*Pls*	5
<kbrt	2	*Plsḥr*	1
<kn	1	*Plsmlqrt*	1
<m	1	*Pmy*	1
<m>	12	*Pmyḥwy*	1
<myhn	1	*Pmyšmr*	1
<myl	1	*Ptḥ>*	1
<msmlk	1	*Ṣdyḥn*	1
<mṣ	7	*Ṣdšmr*	1
<mṣ>	2	*Ṣyḥ*	1
<mrn	1	*Ṣlḥ*	8
<mrt	1	*Ṣp>*	6
<nyyhn	1	*Ṣpnb<l*	28
<rby	1	*Ṣpnyṣdq*	1
<pp	1	*Ṣpt*	3
<štrtšlk	1	*Ṣrby*	1
<štrty[t]b	1		

Anthroponymes	Nombre d'attestations	Anthroponymes	Nombre d'attestations
Ṣrbm	1	*Šmššlk*	1
Qtn>	1	*Š<štrt*	1
Qn>l	1	*Špṭ*	327
Qny	1	*Špnsln*	2
Qrbn	1	*Šṣp*	23
Qšht	1	*Šṣp>*	1
R<mlk	5	*Šṣpm*	4
Rp>	1	*Šṣpt*	8
Rš>	1	*Šrby*	1
Š>nn	1	*Tḥw>*	1
Šblt	1	*Tm*	1
Šb<	1		
Šḥrb<l	2		
Šlṭn	1		
Šlmb<l	1		
Šlmy	1		
Šln	1		
Šm>dnm	2		
Šmg	3		
Šmḥyt	2		
Šmḥn>	1		
Šmḥt	1		
Šm<mlk	1		
Šmr	3		
Šmrb<l	46		

6.2.4. Remarques sur la répartition des anthroponymes

1) Le répertoire montre l'existence de 101 anthroponymes communs, 150 usités seulement dans le monde phénicien d'Orient et 320 noms propres à Carthage. Ces noms propres sont ou profanes ou théophores. Le nombre limité des inscriptions phéniciennes explique la différence entre les deux totaux des anthroponymes usités au Levant et dans la grande cité punique. Cette différence se réduit si on prend seulement en considération le nombre des appellatifs entrant dans la composition des théophores:

- 50 éléments communs: *(>b, >br, >dn, >dr, >wš />yš, >ḥ, >ḥt, >m, >mt, >r, >rš, bd, bn, brk, bt, gd, gr, zbl, ḥr, ḥwh, ḥlṣ, ḥm, ḥnn, ḥrm, ykn, ysp, ytn, kbd, klb, mgn, mnḥ, mqn, mšl, mtn, n<m, skr, <bd, <z, <zr, <ms, pls, p<l, ṣdq, ṣlḥ, rm, šlk, šlm, šm<, šmr, tm).*

- 12 répertoriés seulement en phénicien *(>hl, >l, >t, ḥpṣ, yrk, yš<, kbr, nqm, smk, <yn, plt, tmk).*

- 22 attestés uniquement à Carthage *(b<l, gn, gšr, ḥlq, yd<, y<d, yšb, mgr, ml>k, mrr, nsy, nr, <d, <m, <mṣ, <tl, pdy, pl, ptḥ, r<, rp>, št).*

La différence entre les deux totaux des anthroponymes phéniciens et puniques de Carthage se réduira encore si l'on tient compte seulement des attributs divins, des noms divins et leurs substituts. On a:

- 27 attributs, noms et substituts divins communs: *(>b, >dn, >šmn, B<l, Gd, D<m, Mlk, Mlkt, Mlqrt, Mskr, Skn, Ssm, <štr, <štrt, Pmy, P<m, Ṣd, Ṣpn, Ršp, Šm, Šmš, Tnt, >bst, >s, >sr, Ḥr, Mn).*

- 9 connus seulement en phénicien: *(>ḥ, >r, Ḥwrn, Yrḥ, Mr, <n, Šlm, >mn, Ptḥ).*

- 13 attestés uniquement en punique: *(>dm, >dr, >rš, Ks>, Krr, Kšr, <zz, <nt, Šḥr, Šgr, R<, >mn, <m).*

2) D'une manière générale, les anthroponymes communs sont plus fréquents que les noms propres à chaque région. En effet, ils sont attestés 310 fois en Orient et 6375 fois à Carthage. Ce dernier chiffre est obtenu en fait grâce aux 13 anthroponymes les plus fréquents totalisant à eux seuls 5234 attestations (*>dnb<l*: 498, *>rš*: 446, *Bdmlqlrt:*

705, *Bd<štrt*: 810, *B<lytn*: 220, *B<l<zr*: 86, *Gr<štrt*: 160, *Mgn*: 465, *Mtn*: 94, *<bd>šmn*: 429, *<bdmlqrt*: 754, *<zmlk*: 156, *<zrb<l*: 411).

3) Il n'est pas inutile de remarquer qu'une soixantaine de noms propres communs ont un nombre d'attestations équivalent en phénicien et en punique de Carthage, malgré l'important déséquilibre numérique entre le nombre des attestations carthaginoises et celui de celles phéniciennes.

4) Les noms propres usités uniquement en phénicien ou en punique sont respectivement 199 et 4534 attestations. Ce dernier chiffre est obtenu en grande partie grâce à un nombre limité d'anthroponymes très référencés (*B<lḥn>*: 407, *B<lšlk*: 218, *Grskn*: 176, *Ḥmlk*: 224, *Ḥmlkt*: 585, *Ḥn>* : 617, *Ḥnb<l*: 312, *Mhrb<l*: 121, *Mtnb<l*: 102, *Špṭ*: 327). Ces noms propres sont répertoriés 3089 fois. Les autres ne se rencontrent que rarement dans les documents malgré leur relative importance à Carthage. Cet état de fait permet de considérer que le monde phénicien et Carthage renferment chacun, très probablement, des noms spécifiques.

5) Les deux onomastiques paraissent évoluées, par rapport à celles du second millénaire, comme l'avait déjà signalé A. Caquot[8] à propos de celle de Palmyre. En effet, rares sont les noms propres en forme de phrases verbales à l'inaccompli, alors que ce type de formation était fréquent, notamment à Ougarit et en araméen ancien.

6) Les théophores dans lesquels l'élément divin est remplacé par un terme de parenté ne sont que très peu employés. On n'en relève que deux en phénicien: *>bndb* "mon père est généreux", *>ḥndb* "mon frère est généreux". De même les théophores en *bn* "fils" et *bt* "fille" sont très peu attestés, comme en hébreu et en araméen à la même époque, et ce, alors que cette catégorie de noms était très fréquente à Ougarit.

[8] A. Caquot, *ORP*, p. 235-237.

6.3. LES ANTHROPONYMES NON SEMITIQUES EN PHENICIEN ET A CARTHAGE

6.3.1. En phénicien

6.3.1.1. Les anthroponymes asianiques

Hormis *Gbr* et *Š>l* qui peuvent être des noms sémitiques, les autres anthroponymes qui figurent dans l'inscription de Zindjirli (*KAI* 24), sont des transcriptions de noms anatoliens[9]. Quant aux noms *>ẉrk* et *>ztwd*, usités dans l'inscription de Karatepe, le premier est considéré comme hourrite, le second comme louvite[10]. La présence de ces noms propres en phénicien s'explique par l'emploi du phénicien comme langue officielle par les rois *Klm>w* (Kilamou) et *>ztwd* (Azitiwada).

6.3.1.2. Les anthroponymes égyptiens

A Eléphantine[11] en Egypte, ils sont mêlés à d'autres phéniciens, dans de nombreuses inscriptions phéniciennes sur jarres. Cette alternance témoigne du brassage ethnique et culturel d'une partie au moins de la population de ce centre.

6.3.1.3. L'anthroponyme *Prsy*

Prsy, usité en sémitique, peut désigner l'ethnie ou le pays comme il peut être employé en tant que nom propre[12]. En phénicien, il est attesté sous cette dernière forme. Il se rencontre à Sidon: *Klb bn Prsy* (*RES* 1203), à Abydos: *Prsy* (*CIS* 99-110; *KAI* 49)[13], à Chypre, dans deux textes de Kition, le premier provenant de la nécropole de Tourabi[14], le second étant une restitution hypothétique d'une

[9] *Cf.* entre autres, KAI 24 (T. II, p. 30-34); J. G. L. Gibson, *TSSI* 3, p. 35

[10] F. Bron, *Recherches sur les inscriptions phéniciennes de Karatepe*, Genève-Paris 1979, p. 159-163.

[11] M. Lidzbarski, "Phönizische und aramaïsche Krugaufschriften aus Elepantine" dans *Anhang zu den Abhandlungen der Königlich preussichen Akademie der Vissenschaften philosophisch-historische Klasse*, Berlin 1912.

[12] M. G. Guzzo-Amadasi, "Remarques sur trois anthroponymes de Kition", dans *Semitica*, 28 (1978), p. 20.

[13] *CIS* I, 101-110, propose d'identifier le nom *Pmy* qui serait suivi par *bn*.

[14] *Cf.*en dernier lieu, M. G. Guzzo-Amadasi - V. Karageorghis, *Fouilles de Kition, III, Inscriptions phéniciennes*, Nicosie 1977, p. 96-100, n° 4, pl. XVI, 4 avec bibliographie, p. 97.

inscription copiée par R. Pococke en 1738[15]. Ce nom est usité dans l'onomastique grecque de l'île[16]. La généalogie mentionnée dans l'inscription de Tourabi renferme six ancêtres, le premier ainsi que l'avant-dernier portent le nom Prsy: *>rš rb srsrm l>by lPrsy rb srsrm bn >rš rb srsrm bn Nḥm rb srsrm bn Mšl rb srsrm bn Prsy rb srsrm.*

Le titre porté par ces personnages signifie probablement "chef des courtiers", fonction qui suggère le niveau social élevé d'une famille qui a pu détenir la charge d'un commerce officiel. C'est ainsi que M. Sznycer[17] propose que *rb srsrm* puisse dans ce cas, représenter "un titre officiel octroyé par le roi, tel que "chef des courtiers de la cour". Il est possible que cette famille ait été d'origine étrangère comme le pense W. Röllig[18], et dans ce cas, phénicisée. M. G. Guzzo Amadasi[19], quant à elle, suppose que ce nom aurait été donné au premier ancêtre parce qu'il était, de par sa fonction, lié à l'empire achéménide, ce dernier exerçant un contrôle sur le commerce; le second l'aurait reçu comme "nom de famille". La longue filiation que le dédicant a tenu à signaler laisse penser que *Prsy* serait le véritable nom du premier ancêtre. Un nom qui, désignant la provenance ethnique, perse en l'occurence si l'on suit cette hypothèse, se serait transformé, et ce, déjà à cette époque, en anthroponyme.

6.3.1.4. Les anthroponymes grecs

Mrns

Une épitaphe bilingue phénicienne et grecque de Kition (*CIS* I 45) mentionne: *lMrns hlwky* "Pour (ou: appartenant à) *Mrns* le Lycien". Bien que le texte phénicien reste incompréhensible, il présente clairement un étranger d'origine lycienne. La version grecque révèle que *Mrns* était "un fabricant de récipients à bière". Ce nom serait porté par un Phénicien, selon M. G. Guzzo Amadasi[20] qui conclut "... Le

15 *CIS* I, 75; M. G. Guzzo-Amadasi - V. Karageorghis, *ibid.* p. 70, n° 20, pl. I, 31.

16 O. Masson, "Notes d'onomastique chypriote, V-VIII", dans *RDAC*, 1974, p. 162.

17 M. Sznycer, dans *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVème section, Sciences Historiques et Philologiques*, Paris 1971, p. 169.

18 *KAI*, 34 (T. II, p. 52).

19 M. G. Guzzo-Amadasi, *op. cit.* p. 22.

20 M. G. Guzzo-Amadasi, *op. cit.* p. 26.

nom *Mrns* révèle une situation modifiée. A l'époque hellénistique le grec tend à remplacer peu à peu, du moins dans les documents écrits, les langues locales et la culture grecque tend à s'affirmer dans des régions hétérogènes. Le phénicien reçoit donc plus facilement au IIIème siècle un nom grec en le transcrivant d'une manière plus ou moins précise qu'il ne l'aurait fait auparavant".

>rkt>

Une autre inscription chypriote présente un personnage portant un nom grec donnant à son fils un anthroponyme phénicien: *>š ytn <bdsr l>by l>rkt* "ce qu'a érigé *<Abdosiri* à son père à *>rkt*" (*CIS* I 54). Il est difficile de savoir si *>rkt* est un Grec phénicisé ou un Phénicien hellénisé. Toutefois, les noms des Phéniciens hellénisés sont "une traduction ou une adaptation ou bien une transcription d'un nom sémitique, ils peuvent être aussi des noms grecs choisis à cause de leurs ressemblances de sonorité avec les anthroponymes phéniciens ou alors, ils ont leurs équivalents par assonance"[21]. Le nom *>rkt>* ne paraît donc pas entrer dans l'une de ces catégories; il pourrait s'agir d'un Grec phénicisé puisque son fils porte un nom phénicien.

Klky

L'anthroponyme *Klky* "Cilicien" est attesté deux fois dans une inscription phénicienne datée de l'an 42 du roi *Pumayaton*, soit 320-319 av.J.-C.[22] Etudiant les différentes attestations d'une forme grecque semblable à ce nom propre *"Kilikas"*, usitée à Chypre, Olbia, dans le Pont Euxin, dans une période comprise entre le Vè-IVè siècle et le IIè siècle, O. Masson[23] en conclut l'origine chypriote du nom *Kilikas*. Selon cette explication, notre inscription signalerait une famille chypriote phénicisée. Néanmoins, et suite à l'étude des références des noms de la Cilicie et des Ciliciens dans les langues sémitiques, M. G. Guzzo Amadasi[24] constate que l'araméen renferme

[21] O. Masson, "Recherches sur les Phéniciens dans le monde hellénistique", dans *BCH*, 93 (1969), p. 679-700.

[22] V. Karageorghis - M. G. Guzzo-Amadasi, "Un'iscrizione fenicia da Cipro dans *RSF*, 1 (1973), p. 129-134, pl. I.

[23] O. Masson, "Notes d'onomastique chypriote, V-VIII", dans *RDAC*., 1974, p. 162.

[24] M. G. Guzzo-Amadasi, *op. cit.* p. 15-19.

au début du IVème siècle et ce, à côté du terme traditionnel *hḥlk*, des attestations de *klk* à partir duquel les Phéniciens de Chypre auraient formé l'anthroponyme *Klky*. L'alternance de ce nom dans la généalogie mentionnée par cette dédicace est intéressante: *>š ndr wyṭn <bd> bn Klky bn <bd> bn Šmr <l bny <l Klky*, "ce qu'a voué et a érigé Abdou fils de *Klky* fils de Abdou fils de Šamar au profit de son fils au profit de *Klky*". Tous les membres de la famille portent des noms phéniciens exception faite du dernier et de son grand père. Ce serait suite à une activité exercée en Cilicie que ce nom lui serait échu, suggère M. G. Guzzo Amadasi(25).

Des noms de rois

Une série de statères du Vème et du IVème siècles av.J.-C. provenant de Larnaka-tis-Lapithou à Chypre, portent des légendes phéniciennes attestant une domination phénicienne dans la région de Lapéthos(26). Certains de ces rois sont mentionnés dans une inscription phénicienne(27). Le dernier nous est, en outre, transmis par les sources littéraires(28). On a: *Démonikos I, Sidqimilk, Andr...., Demonikos II (Prax) ippos II, Bereksems, Praxippos II*. Selon E. Gjerstad(29), tous ces rois étaient phéniciens, les légendes monétaires étant écrites en phénicien. Il allègue que des Phéniciens vivant en milieu grec, peuvent porter des noms grecs. Cette remarque, ajoute-t-il, s'applique à Lapithos, colonie mycénienne, habitée en majorité par des Grecs.

6.3.1.5. D'autres anthroponymes d'origine étrangère encore inexpliqués

Trn>

Il est attesté à Abydos (*RES*, 1703) et serait un nom persan ou la contraction d'un nom dont le premier élément serait *Tir*, tel que

25 M. G. Guzzo-Amadasi, *op. cit.* p. 19.

26 O. Masson - M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève-Paris 1972, p. 97-100 avec la bibliographie.

27 A. M. Honeyman, "Larnax Tès Lapethou. A third Phoenician Inscription" dans *Le Muséon*, 51 (1938), p. 286, 1g. 3, p. 290-291.

28 Diodore de Sicile, XIX, 79, 4.

29 E. Gjerstad, "The Phoenician Colonization and Expansion in Cyprus", dans *RDAC*, 1979, p. 236-238.

Teritoukmès ou encore le nom *Thrita* "troisième", *tertius*(30). Ce personnage a donné à son fils l'anthroponyme phénicien *>šmn>dn*, dont la majorité des attestations se trouvent à Chypre(31), indice privilégiant l'origine chypriote du nom *trt>* ou plutôt sa formation dans l'île.

P<r

Ce nom est gravé sur une scaraboide (*RES*, 903), il indiquerait une origine syrienne(32), mais la racine *p<r* existe en hébreu et en ougaritique et signifie "ouvrir la bouche" "appeler"(33).

Mlgsns?

Cet anthroponyme se rencontre dans une inscription chypriote (*CIS*, 60). On le rattache généralement au grec *Ménexénos* avec passage de *n* à *l*(34). Dans ce cas, les deux parents aux noms phéniciens (*>šmnṣlḥ* et *Mryḥr*) auraient un fils au nom grec, mais M. G. Guzzo Amadasi et V. Karageorghis(35) soulignent l'incertitude de la lecture et la difficulté de correspondance entre les deux noms, notamment entre *gs* et ζ.

>ntš

Ce nom figure dans une inscription trouvée à Kition (*RES*, 1524) et a été pris pour un anthroponyme grec "*Antos*"(36), rapprochement écarté par O. Masson et M. Sznycer(37), qui remarquent "(qu')une transcription servile, avec un *shin* notant le *sigma* final du nominatif grec, est certainement anachronique". Selon ces deux savants(38), ce nom ne peut être ni phénicien, ni grec.

30 C'est l'explication donnée par *RES*, 1203.

31 F. L. Benz, *PPhl*, p. 110.

32 F. L. Benz, *PPhl*, p. 394.

33 F. Gröndhal, *PTU*, p. 171.

34 *CIS* I 60; G. A. Cooke, *NSI*, p. 65; Z. Harris, *GPhL*, p. 117.

35 M. G. Guzzo-Amadasi -V. Karageorghis, *Fouilles de Kition*... p. 56.

36 *RES*, 1522.

37 O. Masson - M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève-Paris 1972, p. 114-115.

38 O. Masson - M. Sznycer, *ibid.*, p. 115.

6.3.2. A Carthage

6.3.2.1. Les anthroponymes grecs

Le dédicant porte un nom grec.

>gtn (= Agathon) CIS I 4439.

Le dédicant et son père portent des noms grecs séparés par la particule *bn* / *bt* "fils / fille de":

Ṗnṫls (= Panthalis) bt yṣ> CIS I 5011

Le dédicant a un nom grec, ses ancêtres des noms puniques:

>rkt> (= Arkétios) bn B<lytn bn <bd>lm CIS I 4701.

Dmš (= Damas) bn <bdks> CIS I 4501

Plypn> (= Philippianos) bt <bds CIS 3148

Plmn> (= Philonménès) bt B<lytn CIS I 1301

Prns (= Pharmos) š B<lysp bn Gr<štrt CIS I 4949

Les mariages mixtes expliquent très probablement la présence de ces anthroponymes parmi des noms puniques dans les inscriptions de cette cité[39].

6.3.2.2. Les anthroponymes latins

Le dédicant porte un nom punique. son père un nom latin.

Bd<štrt w>ry (Varius) CIS I 6005

Le dernier de ses ancêtres porte un nom latin:

... bn <bd>šmn bn [Bdṣ]d bn Mtly (Metellus?) CIS I 5251

[39] Sur les communautés grecques installées à Carthage, *cf.* Diodore de Sicile, XIV, 77, 5; sur les mariages mixtes, *cf.* Hérodote, VII, 166; Tite-Live, XXIV; Polybe, VII, 2, 4; sur la présence de cette communauté à Carthage, *cf.* en dernier lieu, C. et G. Charles-Picard, *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal (IIIème siècle av. J.-C.)*, 2ème éd., Paris 1982, p. 122-128.

... qrt bt <bd>šmn bn qty (Qata) CIS I 5273

*Bdmlqrt bn >stnys bn >kys*bn Pqy (Paqius) CIS* I 5984

Au moins l'un de ses ancêtres porte un nom latin:

>dnb<l bn <zrb<l bn mtly (Metellus) bn Mtn CIS I 3934

<zrb<l bn Bybl> (Byblius) bn <bsk bn S[k]y[n]> (S[oc]i[ni]) CIS I 1315

Le dédicant porte un nom latin:

Mtly (Metellus) bn Šmššlk bn CIS I 1273

Les mariages mixtes pourraient être avancés comme l'un des éléments d'explication de la présence des noms latins en punique.

6.3.2.3. Les anthroponymes libyques dans les inscriptions puniques(40)

Ils peuvent se répartir de la manière suivante:

Le dédicant et ses ancêtres portent des noms libyques.

Zybqm bn Qnz>	*CIS* I 4504
Zybq bn M[šq] (?) bn Zybq	*CIS* I 3619
Yptn bn [M]gr[sn]	*CIS* I 1481
Lbt bt zybqm	*CIS* I 4720
Mslwt bn kmz	*CIS* I 3289
Sqln bn mslwt	*CIS* I 3472

Le dédicant et l'un de ses ancêtres portent des noms libyques

>gg< bn [Y]tn bn >gg	*CIS* I 3196

* >kys, grec: Akios

40 On a complété la liste des noms libyques attestés à Carthage, donnée par F. L. Benz, *PPhPI*, p. 189-192, par celle établie par M. Ghaki, *Recherches sur les rapports entre les Phénico-Puniques et les Libyco-Numides, Vème siècle - Ier siècle av. J.-C.*, Thèse de IIIème cycle, soutenue à l'Université de la Sorbonne, Paris I, 1979, p. 163-180.

Byy bn Ḥmlkt bn Byy	*CIS* I 4460
Msl[w]t bn Bby bn Mslwt	*CIS* I 3108
Dbr bn Šmrb<l bn Mnšm	*CIS* I 3762

Le dédicant porte un nom libyque.

B>gt	*CIS* I 5940
Byy bn Bd<štrt bn Ḥmlkt	*CIS* I 3793
Gnwkn bn Ḥn> bn <zrb<l bn Bdmlqrt	*CIS* I 1443
Zkn bn >dnb<l bn >rš bn Mtn	*CIS* I 5610
Zybq bn <bd >šmn	*CIS* I 3336
Zybqm	*CIS* I 4923
Zybqm b[n] <[k]brm	*CIS* I 3763
Zybqm bn >rš	*CIS* I 4502
Zybqt bt Mgn bn Ḥnmlk bn <msmlk	*CIS* I 3800
Zybqt bt Bn[ ]y	*CIS* I 4677
Zybqt bt >rš	*CIS* I 4676
Zybqt hkhnt bt <bd>šmn bn B<lytn	
bn <bd>šmn >št B<lḥn>	*RES* I 360
Zywg bn	*CIS* I 460
Kydt >št Gr<štrt	*CIS* I 4982
Mlmn	*CIS* I 340
Mslt š B<lšlk	*CIS* I 3791
Msm[>]	*CIS* I 3037
Mrt bn Pšr bn >šmn	*CIS* I 5724
Mrš bn <bd>šmn bn Bd>	*CIS* I 5810
M[rš b]n <zrb<l	*CIS* I 3772
Ms> bn >rš bn <mlkt	*CIS* I 2131

Seul le dédicant porte un nom punique

>dnb<l bn Zgm bn Zml	*CIS* I 822
>rš bn Zybq bn Knšm	*CIS* I 5019
>rš bn Zybqm bn Mslḥ	*CIS* I 4207
>rš bn Zybqm bn Knšm	*CIS* I 4503
>rš bn Qpn bn Mgrw>	*CIS* I 1459

Le dédicant porte un nom punique, son père ou son premier ancêtre a un prénom libyque.

B<l<zr bn Byy	*CIS* 5960
Yknšlm bn >wlt	*CIS* 3765
Mhrb<l bn [Š]pṭ bn Pdy bn Byy	*CIS* 5972
B<lḥn> š Bdmlqrt Bn B<lḥn> bn	
<bd>šmn bn Dmr	*CIS* 3496
Ḥn> bn Yqt	*CIS* 3414
B<lytn bn Zbg bn <bdmlqr[t]	*CIS* 499
Ḥmlkt bn Mgn bn Knsl	*CIS* 3412
Bd<štrt bn <bd>šmn bn Mlm[n]	*CIS* 4218
B<l<zr bn Zbg	*CIS* 5510
<bdmlqrt bn Mlmn	*CIS* 1336
Bd<štrt bn Mhrb<l bn Zybq	*CIS* 569
<zrb<l bn Mslwy	*CIS* 3066
<bd>šmn bn Zybq	*CIS* I 1380
Mgn bn Mtn bn <pšn	*CIS* I 1890
Mgn bn >dnb<l bn Zybq	*CIS* I 3091
Grskn bn Bd>šmn bn Knsr	*CIS* I 4919
Špṭ bn Ytnb<l bn Zybq	*CIS* I 4429
Grgš bn Bd<štrt bn Nsy	*CIS* I 1513
B<lḥn> bn Zybq >š ṣdn bn <bdmlqrt bn bd<štrt	*CIS* I 4907

<k[b]r bn [Zy]bqm	*CIS* I 4577
Yhw>ln bn Zybq>	*CIS* I 981
Bdmlqrt bn Zybq>	*CIS* I 2717
<bdmlqrt bn <kbrm bn Zybq	*CIS* I 4366
<zrb<l bn >šmnyt[n] bn Zybqm	*CIS* I 652
Ḥmlkt bn Zybqm	*CIS* I 823
]<štrt [bn] [ ]štrt [bn Zyb]qm	*CIS* I 1197
B<lḥn> bn Zybqm	*CIS* I 1470
>rš bn qnz bn [zy] bqn	*CIS* I 2521
Ḥm[l]k bn Zywg	*CIS* I 341
[<] zrb>l bn Yptn	*CIS* I 746
B<lḥn> bn Knyptn	*CIS* I 4153 et 5581
Ḥtlt bt Zybqm	*CIS* I 2202
<bd>šmn bn B<lmlk bn Mrš	*CIS* I 799
<mštrt bt Mrš >mṭh	*CIS* I 4607
B<lytn bn <bd<štrt bn Mrš	*CIS* I 5136
Mtnb<l bt Bd<štrt bn Grskn bn Šnyg	*CIS* I 4740
Šrdny bn Mrš	*CIS* I 2245
L'un des ancêtres du dédicant porte un nom libyque	
Bd<štrt bn Mrš bn B<l>ršt	*CIS* I 390
B<lḥn> bn Mrš bn B<lḥn>	*CIS* I 3723
Bd[<štr]t bn Byy bn B[d]<štrt bn Ḥml[k]t	*CIS* I 5565
B<lḥn> bn Mlmn bn Mlqrtḥn>	*CIS* I 858
B<lḥn> bn Mlmn bn B<lšl[k]	*CIS* I 4158
<kbrn bn <pšn bn Yšd> Bšr	*CIS* I 4889
Ps[m]n bt Brk bn Zybqm	*CIS* I 2655

Un regard d'ensemble sur les différents anthroponymes des deux parties du monde phénicien révèle une forte majorité de noms sémitiques à Carthage et la presque totalité de ceux-ci au Levant.

Dans le monde phénicien, on ne relève qu'un seul anthroponyme étranger *Prsy* sur la côté levantine, 6 à Chypre *(Prsy, Mrns, >rkt, Klky, Mlgsns, >ntš)* dont 3 restent inexpliqués. *Mrns* est un étranger résidant très probablement à Kition, *Prsy* et *Klky* attestent une origine vraisemblablement perse et silicienne de deux familles devenues phéniciennes, à en juger de par les noms phéniciens de leurs membres. Si à Chypre, les noms phéniciens hellénisés sont bien attestés, les Phéniciens d'origine grecque sont des plus rares. Ceci pose le problème des différentes composantes du peuplement des colonies phéniciennes de l'île. La rareté des éléments étrangers dans ces centres peut, éventuellement, s'observer sur le plan linguistique, dans la mesure où la langue phénicienne, telle qu'elle apparaît à travers les inscriptions chypriotes ne révèle qu'un nombre très limité d'altérations. En outre, les particularismes linguistiques attestés surtout dans les documents de Larnaka-tis-Lapithou, s'expliquent en grande partie par les faits de langues connus à Byblos[41].

Les anthroponymes non sémitiques sont plus fréquents à Carthage. La présence de noms libyques dans les inscriptions carthaginoises et leur alternance avec des noms sémitiques témoignent, d'une manière très éloquente, du brassage des deux ethnies dans la capitale punique et de l'acculturation qui a touché les Autochtones. Ces deux phénomènes paraissent complexes, compte tenu de l'alternance des noms propres des deux groupes. Nous émettrons ici, quelques remarques qui restent hypothétiques.

- Les généalogies où ne figurent que des noms libyques pourraient illustrer le maintien par certains Carthaginois d'origine libyque, au moins d'une partie de leur identité. Ceux-ci sont punicisés, la culture punique ayant touché leur idéologie ainsi que le moyen d'expression de leur identité, puisqu'ils vénèrent des divinités orientales et emploient la particule de filiation *bn* "fils de".

41 W. R. Lane, "The Phoenician Dialect of Larnaca-Tes-Lapethou" dans *BASOR*, 194 (1969), p. 39-45.

- Une assimilation au profit du punique apparaît dans les généalogies où seul l'ancêtre porte un nom libyque. Ce sont les plus attestées, 37 textes sur un total de 80 mais la prudence s'impose, ces généalogies étant relativement courtes: 18 dédicants ne signalent qu'un seul ancêtre, 15 en mentionnent 2; 4 en indiquent 3.

- Se manifeste peut-être aussi, au départ, une certaine résistance libyenne face à cette acculturation, résistance qui transparaît dans les généalogies où seul le dédicant porte un nom punique, les ancêtres signalés ayant des noms libyques: 5 d'entre eux sont concernés.

- Il semble également que l'un des ancêtres d'une généalogie portant un nom libyque parmi les autres aux noms puniques soit, ou issu d'un mariage mixte et dans ce cas un Punique donnerait un nom libyque à son fils, ou lui-même d'origine libyque. Quoiqu'il en soit et à en juger d'après toute la généalogie, l'acculturation s'est faite au profit de la culture punique (7 personnages signalent un ancêtre libyque).

- Une remarque similaire à la précédente peut être faite pour ce qui est du groupe des 21 inscriptions dont seul le dédicant porte un nom libyque.

On constate ainsi que de nombreux noms puniques cachent en fait des personnages d'origine libyque. Quant à ceux grecs et latins qui alternent avec des noms puniques, ils peuvent s'expliquer par des mariages mixtes.

S'ajoutent les esclaves, les affranchis et les étrangers, bien attestés dans la capitale punique[42], et enfin des habitants venus d'autres colonies: l'anthroponyme *Šrdn* "Sarde" en est le meilleur exemple. Certains d'entre eux y séjournaient pendant quelque temps[43]. On

[42] Beaucoup d'inscriptions signalent des esclaves *ʿbd* "esclave" suivi du nom du maître *CIS* I, 236, 4846-4848, etc. D'autres mentionnent des affranchis *ʾš ṣdn* "affranchi" suivi parfois par la formule: *bd ʾdny bd X*" (affranchi) par son maître, par X (nom du maître)". Cette formule est suivie par l'expression *lmyʿms ʿm Qrtḥdšt*" selon (ou conformément à) l'ordonnance (ou le relevé) du "peuple" de Carthage *CIS* I, 269, 272, 275, etc., *cf.* J.-G. Février, "Vir Sidonius" dans *Semitica*, 4 (1951-1952) p. 13-18 et surtout, M. Sznycer, 'L'assemblée du peuple dans les cités puniques", dans *Semitica*, 25 (1975), p. 47-68.

[43] Beaucoup de dédicants ajoutent, après la mention de leurs noms, la formule *ʾš bʿm* suivie du nom d'une colonie punique. Cette formule est traduite par M. Sznycer, dans *ibid*, p. 68, par "appartenant à (= siégeant à) l'assemblée du peuple de x (nom de la cité)".

rencontre ainsi dans les textes carthaginois des noms d'habitants venus de Chypre et de la côte phénicienne (Tyr, Sidon, Arad)[44].

Le peuplement de Carthage (la documentation épigraphique attestant des anthroponymes non sémitiques est presque absente dans les colonies puniques hormis celle de l'Afrique du Nord)[45] est de loin plus hétérogène que celui de la côte phénicienne. Toutes les composantes sont assimilées par la culture punique.

D'après les témoignages épigraphiques, les apports non sémitiques sont tardifs et ne remontent pas au-delà du Vème siècle. L'attestation la plus ancienne de l'onomastique libyque figure dans l'inscription *CIS* 5510 datant de la fin du Vème - début IVème siècle[46]. La seconde insérée dans un texte de Motyé de la seconde moitié du VIème siècle n'est pas sûre[47]. Cette présence d'éléments étrangers nous est peut-être également saisissable de manière plus indirecte. En effet, deux altérations phonétiques du parler punique datables l'une de la seconde moitié du VIème siècle[48], l'autre de la fin du Vème siècle début du IVème siècle (*CIS* 5510) pourraient s'expliquer grâce à cela. Toutefois, ce type de renseignement épigraphique est limité vu la rareté de cette documentation avant le Vème siècle. Rares sont, en effet, les inscriptions s'échelonnant entre le VIIème et le Vème siècle[49], d'où le recours à l'archéologie et aux textes gréco-latins. Quelques tombes des secteurs dits de Dermech, Junon et Byrsa de la nécropole de Carthage datant du VIIème siècle renferment des ossements vermillonés[50], pratique funéraire bien attestée en Afrique

[44] *Cf.* le chapitre sur les relations à travers les inscriptions, p. 175 - 178.

[45] J. B. Chabot, "Punica", extrait du *JA* (1916-1918), p. 130-131.

[46] J. P. Peckham, *DLPhS*, p. 179, pl. XII.

[47] G. Garbini "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia IV*, p. 100-101, pl. XLVIII, 1.

[48] M. G. Guzzo-Amadasi, "Le iscrizioni puniche", dans *Mozia IX*, p. 158-159, n°3.

[49] Pour le nombre, la datation et la bibliographie, *cf.* le chapitre sur la langue phénicienne et punique, p. 245 - 247.

[50] Pour le secteur de Dermech, *cf.* P. Gauckler, *NP*, T. I, p. 21, 106-119; pour les tombes archaïques de Junon, *cf.* E. G. Gobert et P. Cintas, "Smirat", dans *Rev. Tun.* 47 (1941), p. 111; pour Byrsa, *Byrsa* I, p. 256-257 et *Byrsa II*, p. 349-352.

du Nord[51]. On a considéré cette habitude comme un cas patent de contamination accidentelle du rite phénicien par un rite local remontant à la proto-histoire libyco-berbère[52]. Mais, à notre sens il s'agit là, d'une pratique funéraire, certes peu attestée en cette nécropole, témoin d'une présence libyque à Carthage dès cette époque[53]. L'absence de ce rite dans les autres secteurs montrerait que ces éléments libyques se sont punicisés. Quant aux textes anciens, quelques indices qui en sont issus[54] témoigneraient de la participation de Libyens dans la conquête de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Espagne. Bien qu'il soit possible de considérer ces Libyens comme des mercenaires, une telle entreprise suppose l'existence de

[51] L. Bertholon et E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale*, Lyon 1913, p. 590; St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 453; E. Gobert et P. Cintas, *ibid*, p. 110-118; S. Lancel, "Tipasitana III: La nécropole préromaine occidentale de Tipasa, Rapport préliminaire (campagnes de 1966 et 1967)", dans *BAA*, 3 ('1968), p. 85-166; M. Astruc, "Nouvelles fouilles à Djidjelli (Algérie)", dans *Rev. Af.* 80 (1937), p. 207; Et. Colozier, "Nouvelles fouilles à Utique", dans *Karthago*, 5 (1954), p. 159.

[52] H. Benichou-Safar, *Les tombes puniques*, p. 266.

[53] P. Cintas, *MAP*, T. II, p. 37 a trouvé dans le tophet de Carthage sous un vase du VIIIème siècle av.J.-C., un silex poli du type courant pendant le Néolithique tunisien. Récemment une étude anthropologique sur des restes osseux de 27 sujets du secteur de Byrsa a montré la présence d'un sujet qui par sa haute stature, sa dolichocéphabe, son visage allongé, ses orbites et son nez hauts, se rattache au type des "dolmens" de la période néolithique mais aussi à la population contemporaine du Nord de la Tunisie. Cl. Olive, "Etude anthropologique des restes osseux provenant de la nécropole archaïque du versant sud de la colline de Byrsa", dans *Byrsa II*, p. 391-396. Sur ce type humain, *cf.* L. Bertholon et E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale*, Lyon, 1913. Pour le mélange de la population carthaginoise, *cf.* P. Cintas, *MAP*, T. II, p. 49.

[54] Selon Pausanias, V, 25, 5, 6, "Des Libyens et des Phéniciens y (Motyé) habitent... Les Phéniciens et les Libyens sont venus dans l'île en une expédition commune et sont des colons de Carthage". Parlant du peuplement de la Sardaigne, certains auteurs anciens rapportent que Sardos chef d'un contingent libyen venu en Sardaigne, a laissé son nom du pays, *cf.* Pausanias, X, 17, 2; Silius Italicus, XII, 359-60, Solin, IV, 2; Isidore de Seville, Etym XIV, 6, 39. Ce chef libyen aurait été le fils de *Makéris* que les Libyens auraient nommé *Héraklès- Makéris;* C. Grottanelli, "Melqart e Ṣid fra Egitto, Libya e Sardegna", dans *RSF*, 1 (1973), p. 153, reconnaît dans *Makéris*, l'anthroponyme *Bmqr* qui serait une altération de *Bdmlqrt*. A propos de la présence phénicienne en Sardaigne, *cf.* G. Bunnens, dans *"L'expansion phénicienne*, p. 385, s'est demandé si les Libyens de Sardos, les Phéniciens venus d'Afrique et d'Espagne, ne seraient pas des colons établis par Carthage ou de troupes qui ont permis la conquête de l'île.

relations amicales entre Carthaginois et Autochtones afin de faciliter au moins le recrutement(55).

L'importance de la composante libyque à Carthage est difficile à évaluer et sort d'ailleurs du cadre de notre sujet(56). Signalons seulement que trois Libyens mentionnent leurs métiers. Le premier était probablement artisan (*CIS* 5510), le second, fabricant (la suite du texte manque) (*CIS* 4607), la troisième, une femme, était prêtresse (*RES* 341). Ils participaient donc à la vie artisanale et religieuse de Carthage.

Cette présence libyque dans la grande cité punique a eu des effets très probables sur l'évolution du parler punique(57). En le parlant, les Libyens, qui ne prononçaient vraisemblablement pas toutes les gutturales et laryngales, en altéraient forcément le système phonétique. Ignorée au Levant phénicien, cette désagrégation est attestée à Carthage à l'époque tardive, tout en étant assez restreinte. Elle ne constitue que l'amorce de la transformation profonde que le punique connaîtra par la suite, à l'époque néopunique. Les prémices de cette altération reflèterait l'influence limitée des éléments d'origine libyque en ce domaine.

55 On trouve un écho de ces rapports amicaux dans la légende de la fondation de Carthage rapportés par Trogue-Pompée selon Justin, (... Les Africains furent aussi pris du désir de retenir les arrivants. C'est pourquoi, avec l'accord de tous, Carthage fut fondée moyennant un loyer annuel pour le lieu occupé par la ville", Justin, XVIII, 5, 13-14; "... le roi des Maxitani fit venir dix des principaux dignitaires puniques et demanda à épouser Elissa sous la menace d'une guerre... Les envoyés l'abordèrent (Elissa) avec une ruse punique en disant que le roi demandait quelqu'un qui enseignerait, à lui et aux Africains, des mœurs plus civilisées...", Justin, XVIII, 6, 1-2.

56 Cette composante est très importante dans les centres puniques de l'Afrique du Nord, *cf.* M. Ghaki, *op. cit.*, H. Ben Younès, *La présence punique au Sahel*, thèse de 3ème cycle soutenue à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, de Tunis en 1982; F. Decret-M.H. Fantar, *l'Afrique du Nord dans l'Antiquité, des origines au Vème siècle*, Paris 1982, p. 57-64.

57 Sur cette question, *cf.* le chapitre relatif à la langue phénicienne et punique p. 320 - 322.

CHAPITRE 7

LES RELIGIONS PHENICIENNE ET PUNIQUE

7. 1. INTRODUCTION

La documentation directe relative aux religions phénicienne et punique est très réduite, car tributaire des très maigres renseignements épigraphiques qui sont, en général, des dédicaces. En phénicien, ces informations disparates, fragmentaires et s'étalant sur tout le premier millénaire offrent seulement la possibilité de connaître les noms des dieux et de glaner quelques notions fort limitées sur le culte. En punique, bien que nos renseignements soient issus d'inscriptions caractérisées par une certaine unité à Carthage, Motyé et Malte - car issues de sanctuaires et s'échelonnant sur une période relativement limitée - notre information n'est guère plus fournie.

L'iconographie, très abondante sur les stèles en Occident, notamment à Carthage et à Motyé, et les sources gréco-romaines sont délicates, voire dangereuses à exploiter, car d'une part, l'absence de textes religieux et de mythologie font que l'interprétation des monuments figurés reste très hypothétique, et d'autre part, l'identification des divinités phéniciennes et puniques avec celles des

Grecs et des Romains est loin de constituer un moyen sûr permettant une meilleure étude de ce sujet. Au contraire, elle complique la question par le fait qu'il n'est pas certain que les auteurs anciens connaissaient parfaitement la réalité religieuse profonde de ce peuple sémitique[1].

Tenant compte de ces limites, et du fait que les sources anciennes ont été déjà exploitées par les historiens modernes[2], nous comparerons, ici, les religions phénicienne et punique en nous fondant uniquement sur les sources directes. Toutefois, la minceur de la documentation nous obligera à n'étudier que les dieux et certains aspects du culte. Aucune étude comparative détaillée sur cette question n'a été faite, à notre connaissance. Seuls quelques travaux synthétiques traitent essentiellement la religion punique, mais non sous tous ses aspects[3], mis à part, St. Gsell[4] qui a, magistralement, exploité toutes les sources disponibles à son époque. Cependant, certains points de cette dernière étude doivent être complétés ou modifiés, vu les nombreuses découvertes archéologiques et surtout épigraphiques réalisées depuis[5].

Dans ce chapitre, nous nous pencherons sur les divinités communes, sur celles attestées seulement en phénicien ou en punique,

[1] M. Sznycer "Mythes et dieux de la religion phénicienne", dans *Archéologia*, 20 (1968), p. 28-30; idem, "Sémites occidentaux. Les religions et les mythes. Et les problèmes de méthode", dans *Dictionnaire des mythologies et des sociétés traditionnelles du monde antique*, T. I, Paris 1981, p. 61.

[2] *Cf.* surtout, St. Gsell *HAAN*, T. IV, 1929, p. 221-425.

[3] Pour la religion phénico-punique, cf. R. Dussaud, *Les religions des Hittites et des Hourrites, des Phéniciens et des Syriens* (Mana T. II) Paris 1949, p. 345-387; M. H. Pope et W. Röllig, "Die Mythologie der Ugariter und Phönizier", dans H. W. Huassig, *Götter und Mythen im Vorderen Orient*, Stuttgart 1965, T. I, p. 219-312; R. Du Mesnil du Buisson, *Etudes sur les Dieux phéniciens hérités par l'empire romain*, Leyde 1970, passim. Pour la religion punique, *cf.* G. Charles-Picard, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris 1954; A. Garcia Y Bellido, *Les religions orientales dans l'Espagne romaine*, Leyde 1967; F. Barreca, *La Sardegna fenicia et punica*, Sassari 1974, p. 103-143; V. Tusa, "La Civilita punica", dans *Popoli e civilta dell-Italia antica*, III, Rome 1974.

[4] St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 221-425.

[5] M. Sznycer, "Rapport sur l'épigraphie phénicienne et punique", dans *ACFPI*, T. II, P. 387-395.

sur les divinités étrangères introduites en Orient et en Occident ainsi que sur la prêtrise et les sacrifices.

Une dernière partie en sera consacrée à l'analyse de la piété chez les Phéniciens et les Carthaginois à travers les noms théophores. Les milliers d'attestations d'anthroponymes rencontrées sur les stèles de Carthage peuvent nous donner quelque idée sur cette religiosité, et par là-même quelques indications sur celle des autres peuples ouest-sémitiques, dont les documents ne renferment pas un grand nombre de noms propres. M. Noth[6] et A. Caquot[7] ont mis en valeur l'intérêt religieux d'une telle analyse dans leurs études respectives sur les onomastiques israélite et palmyrénienne. D'autres ont exploité l'onomastique, faute de sources, pour étudier la religion chez les Amorites de Mari[8], les Paléo-assyriens de Cappadoce[9], les Arabes de Safa[10].

7. 2 LES DIVINITES

7. 2. 1. Les divinités attestées en Orient phénicien et dans le monde punique

7. 2. 1. 1. Les divinités masculines

B<l

Ba<al "maître, seigneur", ce grand dieu sémite jouissait d'un culte d'une importance vitale chez les habitants de la côte syro-palestinienne, au moins au IIème et au Ier millénaires av. J.-C.. Dans les poèmes mythologiques d'Ougarit, *Ba<al* est l'acteur principal. Il est le dieu de l'orage et de la pluie, symbolisant ainsi la puissance, la

[6] M. Noth, *IPN*, passim.

[7] A. Caquot, *ORP;* idem, "Le Kathénothéisme des Sémites de l'Ouest d'après leurs noms de personne", dans *Proceedings of the XIIè International Congress of the International Association for the History of Religions*, Leyde, 1975, p. 157-166.

[8] Ch. D. Jean, "Les noms propres de personnes dans les lettres de Mari", dans *Studia Mariana*, Leyde 1950, p. 63-98.

[9] E. Hirsch, "Untersuchungen zur altassyrischen Religion", dans *AOF*, 13-14 (1961), passim.

[10] E. Littmann, "Safaitic Inscriptions", dans *Princet on Expedition to Syria*, Leyde 1943, p. XXV-XXVII.

fécondité et la providence[11]. Le nom de cette divinité est mis en parallèle avec celui de *Haddou (hd)*. C'est sous ce nom qu'elle est connue également à Mari, et chez les Araméens au Ier millénaire[12]. En phénicien :

Ba<al est invoqué dans l'inscription de Karatepe (*KAI* 26). Il est mentionné soit seul, soit accompagné de la mention "et les dieux" ou de *Rašap ṢPRM*. Dans ce texte *Ba<al* est un dieu providentiel, il a fait d'*Azitiwada* un grand roi et a dispensé, par son intermédiaire, aux habitants du royaume, beaucoup de bienfaits (bonheur, bien-être, richesse, justice, sécurité...)[13]. Il y est qualifié de *B<l krntrys*, terme qui reste mystérieux, malgré plusieurs tentatives d'explication[14]. C'est sous ce nom que *Ba<al* aurait été honoré à Karatepe[15].

A Sidon, une inscription datant du Vème siècle av. J.-C. (*KAI* 14) révèle que le roi *Ešmoun<azor* a construit à *B<l Ṣdn* "Ba<al de Sidon", *Ešmoun* et *<Aštart*, à chacun, un temple. Dans cette dernière cité, *Ba<al* occupait probablement une place moins importante que *Ešmoun*, du moins dans la famille royale. En effet, les rares documents à notre disposition sont dédiés à cette dernière divinité.

A Chypre, il est fait mention de *Ba<al* dans une inscription funéraire datable de la deuxième moitié du IXème siècle av. J.-C.[16]. Son invocation dans ses formules d'imprécation contre d'éventuels profanateurs de la tombe montre l'importance du culte de cette divinité car ce ne sont, généralement, que les grands dieux qui sont signalés dans ce type de formule, comme *Ba<alat* à Byblos (*KAI* 9 B, 10),

[11] A. S. Kapelrud, "Baal in the Ras Shamra Texts", Copenhague 1952; A. Caquot - M. Sznycer - H. Herdner, *Textes ougaritiques*, T. I., Mythes et Légendes, Paris 1974, p. 73-85.

[12] M. H. Pope et W. Röllig, "Die Mythologie der Ugariter und Phönizier", dans H. W. Haussig, *Götter und Mythen im Vorderen Orient*, Stuttgart 1965, p. 253-264.

[13] M. Weippert, "Elemente phönikischer und kilikischer Religion in den Inschriften vom Karatepe", dans *ZDMG* Supplementa I, XVII. Deutscher Orientalistentag, T. I, Wiesbaden 1969, p. 191-217.

[14] M. Weippert, *ibid*, p. 208 - et 211 - 213.

[15] Fr. Bron, *Recherches sur les inscriptions phéniciennes de Karatepe*, Genève 1979, p. 183.

[16] O. Masson - M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève-Paris 1972, p. 13-20.

Ba<al Ḥammon et *Tanit* à Carthage (*CIS* I, 3783, 3784, 4937, 4945). Une autre inscription trouvée dans cette île (*CIS* 5 = *KAI* 31) révèle le culte d'un *B<l blbnn* "Ba<al du Liban", divinité qui était probablement honorée à Tyr puisque le dédicant est un *skn* "gouverneur" du roi *Ḥrm* de Tyr[17].

En punique :

Beaucoup d'inscriptions provenant de l'Afrique du Nord, à l'époque punique et néopunique signalent un *Ba<al*[18]. Il s'agirait, dans plusieurs cas, de *Ba<al Ḥammon* car ces textes le mentionnent avec *Tanit* ou signalent un sacrifice particulier propre à ces deux divinités[19].

C'est dans l'onomastique que *Ba<al* paraît avoir une place vitale chez les Phéniciens et les Puniques. Il entre dans la composition d'un grand nombre de théophores[20].

B<L ŠMM

Ba<al Šamim " maître des cieux " est connu dans le monde araméen. En effet, il est invoqué plusieurs fois dans l'inscription de *Zakkur* roi de Hama (*KAI* 202 A et 202 B) datant vers 800 ou 796 av. J.-C., ainsi que dans une lettre adressée par un prince syro-palestinien au Pharaon d'Egypte, du VIIè - VIè siècle av. J.-C. (*KAI* 266). A Hatra et à Palmyre, plusieurs dédicaces lui ont été offertes[21].

En phénicien :

L'inscription de *Yeḥawmilk*, roi de Byblos (*KAI* 4) atteste la vénération de ce dieu dans cette cité au cours du Xème siècle av. J.-C.. Il y est invoqué en compagnie de *Ba<alat Goubel* "Maîtresse de Byblos" et *mpḥrt >l Gbl* "L'Assemblée des dieux de Byblos" afin de prolonger les jours et les années du règne du roi de Byblos. Le nom

17 Sur cette inscription, *cf.* en dernier lieu, M. Sznycer, "Brèves remarques sur l'inscription phénicienne de Chypre, *CIS*, I, 5", dans *Semitica* 35 (1985), p. 47-50, pl. IV-Va.

18 J. B. Chabot, *Punica*, extr. du *JA*, 11-12 (1916-1918), p. 96-99; St. Gsell, *HAAN*, T. VI, p. 238; A. Berthier, R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, Textes, Paris 1955, p. 39, 68, 90 etc.

19 *Cf.* par exemple *KAI* 99 et 137.

20 *Cf.* infra, p. 410 - 467.

21 F. Vattioni, "Aspetti del culto del signore dei cieli", dans *Augustinianum*, 12 (1972), p. 492-503.

de ce dieu se rencontre aussi à Karatepe à la fin du VIIIème - début du VIIème siècle (*KAI* 26), dans une formule d'imprécation, dans laquelle il apparaît aux côtés d'*El* et de *Šamaš*. Il figure ensuite dans le traité conclu entre le roi assyrien *Asarhaddon* et *Ba<al* roi de Tyr, du premier quart du VIIème siècle associé à *Ba<al Ṣaphon* et *Ba<al Malagé*, en tant que maîtres du vent et de la mer[22]. A Oumm-El<Amed, une dédicace offerte à ce dieu (*CIS* I 7 = *KAI* 18) a été exhumée du temple de *Milk<Aštart*. Ce fait révèle que *Ba<al Šamim* n'aurait eu qu'une position secondaire en cette localité[23]. A Chypre, une inscription (*RES* 1519) mentionnant *Š<b<l kmr B<l Šmm "Ša<ba<al prêtre de Ba<al Šamim"*, atteste, et son culte, et son sacerdoce.

En punique

Il avait un temple à Carthage révélé par deux dédicaces (*CIS* I 464 et 4874) *X... khn B<L Šmm " X... prêtre de Ba<al Šamim"*. L'inscription (*CIS* 3785) montre qu'il était très vénéré dans la grande Carthage, puisqu'il est mentionné avant *Tanit* et *Ba<al Ḥammon*, deux divinités dont le culte était très répandu dans le monde punique: *l>dn lB <l Šmm wlrbt Tnt pn B<l wl >dn lB<l Ḥmn wl>dn lB<l Mgnm*: "Au seigneur Ba<al Šamim et à la déesse Tanit face de Ba<al et au seigneur Ba<al Ḥammon et au seigneur Ba<al *Mgnm*". Son identification avec *Zeus* dans le "serment d'Hannibal", en tête d'une série de divinités puniques, n'est pas assurée[24]. On rencontre aussi cette divinité à Cagliari (*CIS* I 139). *l>dn lB <l Šmm* "Au seigneur Ba<al Šamim".

[22] R. Borger, *Die Inschriften Asarhaddons Königs von Assyrien (= Archiv fur Orientforschung*, 9) Graz, 1956, p. 49. *The Ancient Near East Supplementary Texts and Pictures relating to the Old Testament*, éd. J. B. Pritchard, Princeton 1962, p. 97-98; G. Pettinato, "I rapporti politici di Tiro con l'Assiria alla luce del tratato tra Asarhaddon et Baal", dans *RSF*, 3 (1975), p. 145-160.

[23] M. Dunand-R. Duru, *Oumm El-<Amed*, p. 52.

[24] En se fondant sur l'inscription *CIS* I 3778, mentionnant ce dieu avant *Tanit* et *Ba<al Ḥammon*, J. -G. Février "Paralopomina punica I. A propos du serment d'Hannibal", dans *CB* 6 (1965), p. 13-21, l'a identifié avec *Zeus*, le premier dieu cité dans ce "serment". Beaucoup de commentateurs voient dans cette divinité grecque, *Ba<al Ḥammon*, *cf.* E. Vassel, "Le panthéon d'Hannibal", dans *Rev. Tun.*, 19 (1912) p. 329-345; St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 290-295; E. J. Bickerman, "An Oath of Hannibal's Covenant", dans *AJPh*, 73 (1952), p. 1-23; R. Dussaud, "Astarté Pontos et Ba<al", dans *CRAI*, 1974, p. 101-202; G. Charles-Picard, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris 1954, p. 83-85; idem, *Hannibal*, Paris 1967, p. 26-35; P. Xella, "A proposito del giuramento annibalico" dans *OA*, 10 (1971), p. 189-193; M.L. Barré, *The God-List in the Treaty Between Hannibal and Philip V of Macedonia* (A Study in Light of the Ancient Near Eastern Treaty Tradition), Baltimore, Londres 1983, p. 40-58.

B<L ḤMN "Ba<al Ḥammon"

La mention la plus ancienne de cette divinité se trouve dans l'inscription de Zindjirli (*KAI* 24) datant du IXème siècle av. J.-C.. Dans une autre inscription, récemment étudiée[25] et gravée sur une amulette, le nom de ce dieu figure avec celui de *Ba<al Ṣaphon*. Il n'est pas certain qu'il soit à la base d'un anthroponyme phénicien [26]. Il a été introduit à Palmyre au cours du Ier siècle av. J.-C.[27]. Son culte semble donc avoir été très limité en Orient phénicien. Il n'en est pas de même en Occident.

En punique :

La vénération de ce dieu était très répandue. Son nom apparaît sur des stèles exhumées dans les sanctuaires, lieux dans lesquels on pratiquait, en son honneur, des sacrifices humains et de substitution[28].

[25] P. Bordreuil, "Attestations inédites de Melqart, Baal Hamon et Baal Saphon à Tyr", dans *Religio Phoenicia (=Studia Phoenicia IV, coll. d'études classiques,* vol. 1), Namur 1986, p. 77-86.

[26] La lecture n'est pas certaine du nom *Bdḥmn* publié par M. Dunand, *Fouilles de Byblos*, T. II (1933-1938), Paris 1954, p. 144, n° 7765, pl. CXLIV; *cf.* aussi F. L. Benz, *PPhPl*, p. 154; F. M. Cross, P.K.M. Carter, "Two Archaic Inscriptions on Clay from Byblos", dans *RSF*, 1 (1973) p. 1-4.

[27] J. Starcky, "Inscriptions archaïques de Palmyre", dans *Studi orientalistici in onore de G. Levi Della Vida*, T. II, Rome 1956, p. 516; J. Teixidor, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, Beyrouth 1965, fascicule XI, n° 99; idem, *The Pantheon of Palmyra*, Leide 1979, p. 12-18.

[28] Pour le tophet de Carthage, *cf.* P. Cintas, *MAP*, T. I, p. 311-324; L. Stager, "From the Tophet", dans *Phönizier im Westen*, p. 155-166 avec la bibliographie, p. 165. Pour celui de Sousse, *cf.* P. Cintas, "Le sanctuaire punique de Sousse", dans *Rev. Af.* 91 (1947), p. 1-80. Pour celui d'El Hofra, J. B. Chabot, Punica, ext. du *JA*, 11-12 (1916-1918), p. 49; A. Berthier-R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El Hofra à Constantine*, T. I, Texte, T. II, planches, Paris 1955, passim. En Sardaigne, G. Pesce, *Sardegna punica*, Cagliari 1961, p. 68-71; S. Moscati, "Il tofet", dans *Studi sull'Oriente e la Bibbia offerte al P. Giovanni Rinaldi*, Genève 1967, p. 73; A. Monte Sirai, F. Barreca, Monte Sirai I (Rapporto preliminare della campagna di scavi 1963) = *Studi semitici*, 13 (1964), p. 21-23; S. Cecchini et F. Barreca, *Monte Sirai* II (Rapporto preliminare della campagna di scavi 1964) = *Studi semitici*, 14 (1965), p. 123-128, 145-152; A. Tharros, A. Ciasca, "Tharros I. Lo scavo del 1974", dans *RSF*, 3 (1975), p. 101-120; S. Moscati, *op. cit.* p. 73. A su Cardulinu près de Bithia, *cf.* S. Moscati, "Il sacrificio dei fanciulli", dans *Atti della Pontif. Accad. Romana di Archeologia*, série 3 (1965-1966), p. 63-66. Les trois derniers tophets n'ont pas livré d'inscriptions. En Sicile, on a le tophet de Motyé, J. I. S. Whitaker, *Motya, A Phoenician Colony in Sicily*, Londres 1921, p. 257-260; P. Cintas, "La céramique de Motyé et le problème de

Au début, il est invoqué seul, puis à partir du Vème siècle il l'est avec la déesse *Tanit*. Il est mentionné à Carthage dès le VIIème siècle (*CIS* I 5684, 5685), à Malte dès le VIIè - VIè siècle (*CIS* I, 123, 123b); à Motyé dans la 2ème moitié du VIè siècle [29], à Sulcis au VIème siècle (*CIS* I, 147).

Dans quelques rares attestations carthaginoises (*CIS* I 198, 3789...) ce dieu est cité avant Tanit dans la formule dédicatoire : *l>dn lB<l Ḥmn wlTnt pn B<l* "Au seigneur Ba<al Ḥammon et à Tanit face de Ba<al", mais dans la majorité des cas, il est devancé par le nom de sa parèdre. Cet ordre, dans la mention des noms de ces deux divinités, distingue Carthage d'El Hofra, lieu dans lequel le nom de *Ba<al Ḥammon* est invoqué en premier dans les dédicaces[30]. On a voulu voir dans ce changement, un affaiblissement du culte de ce dieu à la suite du déclin de l'hypothétique dynastie des Magonides et de l'avènement de l'oligarchie, car *Ba<al Ḥammon* aurait été une divinité protectrice de cette famille royale et n'aurait pu éviter les défaites de certains "rois" carthaginois en Sicile[31]. Cette hypothèse n'a pas de fondement, car Carthage n'était pas une royauté[32]. On a pensé aussi à une évolution qui serait le résultat d'une spéculation religieuse[33] mais aucun document ne peut être invoqué pour soutenir une telle idée. G. Garbini[34] a supposé que *Tanit* était une déesse sidonienne arrivée à Carthage à l'époque perse, au moment où Sidon occupait la première

la fondation de Carthage", dans *BAC*, p. 107-115. Les résultats des fouilles récentes sont publiés dans *Mozia I-VIII = Studi semitici* (1964-1973).

29 *Cf.* la bibliographie dans note 28.

30 A. Berthier - R. Charlier, *op. cit.* passim.

31 Après avoir cru expliquer ce changement par une spéculation théologique, dans *Les religions de l'Afrique antique*, Paris 1954, p. 60, G. Charles-Picard avec la collaboration de C. Picard, avance cette nouvelle thèse, dans *Vie et mort de Carthage*, Paris 1970, p. 142-144; *cf.* également, idem, *La vie quotidienne de Carthage au temps d'Hannibal (IIIème s. av. J. - C.)*, 2ème éd., Paris 1982, p. 43.

32 *Cf.* la bibliographie dans le chapitre sur les relations à travers les sources historiques, p. 41.

33 S. Moscati, *I Fenici e Cartagine*, Turin 1972, p. 529-530.

34 G. Garbini, *I Fenici Storia e Religione*, Naples 1980, p. 154-155; idem, Continuita e innovazioni nella religione fenicia", dans *La religione fenicia, Materici orientale e sviluppe occidentali* (Atti del colloquio in Roma, 6 Mars 1979) Rome 1981, p. 34-35.

place devant les autres cités phéniciennes. L'entrée de cette divinité à Carthage illustrerait les liens solides entre celle-ci et Sidon et attesterait une réforme religieuse voulue, relative aux divinités et non pas au culte. Cette réforme aurait été liée aux changements économiques et politiques que Carthage aurait connus au lendemain de la bataille d'Himère. Cette spéculation ne tient pas compte du fait que, tout au long de son histoire, Carthage a considéré Tyr comme une ville-mère; les liens religieux étaient solides entre elles, comme l'attestent les sources gréco- romaines[35]. En outre, Tyr n'était ni faible économiquement, ni militairement comme veut le croire cet auteur[36]. L'unique inscription de Sarepta mentionnant *Tanit*, ne prouve en rien l'origine sidonienne de la déesse[37]. Le problème de son apparition à Carthage au Vème siècle aux côtés de *Ba<al Hammon* reste entier.

Un point de vue généralement admis, fondé surtout sur le nombre élevé des stèles qui leur ont été érigées, veut que *Ba<al Ḥammon* et *Tanit* soient les deux premières divinités carthaginoises[38]. Ces dédicaces témoigneraient plus d'un culte bien établi rendu à ces deux êtres divins, que de leur importance hiérarchique. D'autre part, des indices laissent penser que la situation religieuse dans cette ville n'est pas encore clarifiée pour soutenir un tel constat. Dans son "serment", *Hannibal* évoque en premier lieu *Zeus* qui est identifié à *Ba<al Šamim*[39]. Dans l'inscription *CIS* 3778, son nom est cité en tête devant *Tanit et Ba<al Ḥammon.* L'onomastique punique ne renferme que de rares noms propres théophores composés avec celui de la déesse, et celui de ce dieu n'est à la base d'aucun anthroponyme[40]. On ne peut alléguer,

[35] *Cf.* le chapitre sur les relations à travers les sources historiques. p. 27 - 46.

[36] *Cf.* le chapitre sur les relations à travers les sources historiques. p. 50.

[37] *Cf. infra* note 261.

[38] Ce point de vue est exprimé par St. Gsell, *HAAN*, T. II, p. 81-82; Les inscriptions que cet auteur cite pour montrer qu'elles proviennent de divers endroits de Carthage, commémorent un sacrifice pour ces deux divinités; R. Dussaud, *Les religions des Hittites, des Hourrites...* (Mana, T. II) Paris 1949, p. 368; G. Charles-Picard, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris 1954, p. 56-60.

[39] J.-G. Février, "Paralopomina punica I. A propos du serment d'Hannibal" dans *CB*, 6 (1965) p. 16. Selon les autres commentateurs, Zeus représente *Ba<al Ḥammon, cf.* la bibliographie dans note 24.

[40] G. Halff, *OPC*, p. 65.

comme l'ont fait certains[41], que l'onomastique punique, archaïsante aurait perpétué celle de la Phénicie, car les noms des divinités égyptiennes présentes en phénicien à partir au moins de la fin du IXème siècle[42], n'apparaissent, en punique, qu'à une époque tardive. D'autre part entrant dans la composition d'un très grand nombre d'anthrophonymes théophores phéniciens et puniques, *Ba<al* ne peut être pris pour *Ba<al Ḥammon*, car ce dernier n'est que très peu attesté sur la côte phénicienne[43]. En changeant l'importance de leurs divinités, les Puniques auraient traduit cette modification dans leur onomastique, comme les Arabes l'on fait selon H. Ibn AlKalbi[44]. En outre, rares sont les inscriptions dédiées à ces deux divinités en dehors des tophets[45]. Si l'on n'avait pas trouvé ces sanctuaires, notre connaissance relative à ce dieu et à sa parèdre serait sans doute équivalente à celle concernant les autres dieux. On est tenté de se demander si le culte de ces deux divinités n'est pas lié seulement au sacrifice sanglant, ce qui expliquerait les très nombreuses attestations en Occident et leur rareté en Orient, où cette coutume était tombée en désuétude selon Quinte-Curce[46].

Sur le plan étymologique, le nom de ce dieu est composé de *Ba<al* "seigneur, maître", et de *Ḥmn*. Ce dernier élément fait l'objet, depuis au mois un siècle, de plusieurs hypothèses déja discutées par St. Gsell[47]. Deux d'entre elles se sont maintenues jusqu'à l'heure

[41] G. Halff, *ibid*, p. 65; *cf.* également, S. Moscati, *I Fenici e Cartagine*, Turin 1972, p. 533; P. Xella, "Remarques sur le panthéon phénico-punique de la Sardaigne sur la base des données onomastiques", dans *Actes du deuxième congrès international d'étude des cultures de la Méditerranée occidentale*, Alger 1978, p. 72.

[42] Pour la présence des divinités égyptiennes en phénicien et en punique, *cf. infra*, p. 395 - 400.

[43] *Cf. supra*, p. 341.

[44] Hicham Ibn Alkalbi, *Les idoles* (texte établi et traduit par Wahib Atallah) Paris 1969, p. 12-16; cf. aussi J. Teixidor, *The Pantheon of Palmyra*, Leide 1979, p. 17.

[45] A Ibiza, *KAI* 72B. En Afrique du Nord, plusieurs inscriptions votives écrites notamment en néopunique sont dédiées surtout à *Ba<al Ḥammon*. Par les formules employées qui sont les mêmes que celle de Carthage, ces dédicaces commémorent le même type de sacrifice, cf. par exemple, J. B. Chabot, *Punica*, extr. du *JA*, 11-12 (1916-1918) passim.

[46] Quinte-Curce, IV, 3, 23.

[47] St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 279-281.

actuelle. *Ḥmn* serait la désignation de la montagne de l'Amanus[48]. On aurait ansi "Ba<al de l'Amanus". Les tenants de cette explication avancent le fait qu'Amanus est mentionné dans des textes cunéiformes babyloniens sous la forme *Ḫamanu* et *Amanu*[49]. Il est aussi cité dans des textes hittites provenant de Bogazköy[50] et à Ougarit dans les documentss hourrites avec les noms d'autres divinités[51], enfin, il entre dans un nom théophore[52]. St. Gsell, suivi par M. Leglay [53] doutent de cette interprétation. Il leur semblait improbable qu'un dieu appartenant au domaine situé au nord de l'Oronte puisse avoir une grande faveur dans le monde punique. Cette remarque n'est plus valable puisque nous savons, à présent, que *Ba<al Ḥammon* était vénéré à Tyr[54]. On pense aussi que si *Ḥmn* désignait l'Amanus, il aurait figuré dans l'onomastique, tout comme Saphon qui désigne une montagne[55]. La seconde hypothèse lit en *Ḥmn*, les *ḥammanim*, terme cité plusieurs fois dans la Bible et signifiant "brûle-parfums"[56] et, également signalé par des inscriptions votives nabatéennes et

48 J. Halévy, *Mélange de critique et d'Histoire*, Paris 1883, p. 426-427; idem, "Les inscriptions du roi Kilamu", dans *Revue sémitique*, 20 (1912) p. 30; O. Eissfedt, "Philister und Phönizier", dans *AO*, 34, 3 (1936) p. 16-17; F. M. Cross, *Canaanite Myth and Hebrew Epic Essays on the History of the Religion of Israel*, Cambridge 1973, p. 26-28; P. Bordreuil, *op. cit.* (note 25).

49 A propos de *Ḫamanu* dans des textes babyloniens et assyriens, *Cf.* H. honigmann, "Amanu", dans E. Ebeling et B. Meissner, *Reallexikon der Assiriologie* T. I, Leipzig 1932, p. 92. Pour Amanu, on consultera, J. Lewy, "The Old West Semitique Sun God Ḥammu" dans *HUCA*, 18 (1944) p. 454-459.

50 F. M. Cross, *op. cit.*, p. 27.

51 E. Laroche, "Documents hourrites de Ras Shamra", dans *Ugaritica*, 5 (1968), p. 518-519, 526-527.

52 F. Gröndahl, *PTU*, p. 105.

53 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 280-281; M. Leglay, *Saturne africain*, Histoire, Paris 1966, p. 440.

54 *Cf. supra* note 25.

55 St. Gsell, *HANN*, T. IV, p. 285; la lecture de la lettre *noun* du nom *<bdḥmn* publié par M. Dunand, *Fouilles de Byblos*, T. II (1933-1938) Paris 1954, p. 144, n° 7765, n'est pas sûre. Il n'est pas sûr que *Ḥmn* désigne notre dieu, comme le croit N. Avigad: "Two Phoenician Votive Seals", dans *IEJ*, 16 (1966) p. 243-246.

56 R. Dussaud, *Les origines cananéennes du sacrifice israélite*, Paris 1921, p. 232-233, note 6; H. Ingholt, "Le sens du mot Ḥammān", dans *Mélanges syriens offerts à René Dussaud*, Paris 1933, p. 799-801; J. Starcky, "Inscriptions archaïques de Palmyre", dans *Studi orientalistici in onore di G. Levi Della Vida*, T. II, Rome 1956, p. 518, note 1; W. F. Albright, *Yahweh and the Gods of Canaan*, Londres 1968, p. 125-203.

palmyréniennes (*Ḥmn*>). *Ba<al Ḥammon* serait dans ce cas "le maître de Pyrée à encens"(57). Selon J. - G. Février(58), l'idée de "brûle-parfums"reste secondaire, le sens fondamental étant celui de brasier, on aurait ainsi "le maître du brasier". Cependant dans les dédicaces nabatéennes et palmyréniennes, *Ḥmn* peut aussi désigner le lieu cultuel qui abrite l'autel du brûle-parfum(59). Ce dernier sens est confirmé par quelques textes ougaritiques. Ceux-ci nous invitent, selon A. Caquot(60), "à croire que *les Ḥammanim* bibliques ne sont peut-être pas des "pyrées" (d'après *ḥmn*) ". Ils nous incitent, en outre, à nous demander si *Ba<al Ḥammon* ne signifie pas le maître de ces sanctuaires dans lesquels se pratiquaient le sacrifice humain sanglant et celui de substitution.

***B<L ṢPN** "Ba<al Ṣaphon"*

Le nom de ce dieu signifie "maître du Nord", le maître de la montagne Ṣaphon, aujourd'hui Djebel el Aqra<. Ce dieu était vénéré à Ougarit où il avait un temple; il est mentionné dans la liste des offrandes et dans le poème de Keret(61). Dans le monde araméen, il est cité aux côtés d'importantes divinités, comme *Bêl, Nabu* et *Nanaï* dans un texte magique du IVème siècle av. J.-C.(62).

57 H. Ingholt, *op. cit.* p. 795-802.

58 J.-G. Février, "Paralopomina punica, I, A propos du serment d'Hannibal", dans *CB*, 6 (1956), p. 19-20.

59 J. Starcky, "Autour d'une dédicace palmyrénienne à Šadrafa et à Du<anat", dans *Syria*, 26 (1949) p. 51-59; idem, "Inscriptions archaïques de Palmyre", dans *Studi orientali in onore di G. Levi Della Vida,* T. II, Rome 1956, p. 517, note 2; J. T. Milik, *Recherches d'épigraphie proche-orientale. I. Dédicaces faites aux dieux,* Paris 1972, p. 307.

60 A. Caquot, "Tablettes ougaritiques de Ras Ibn Hani", dans *Annuaire du Collège de France,* Paris 1978, p. 573; P. Bordreuil-A. Caquot, "Les textes en cunéiformes alphabétiques découverts en 1977 à Ibn Hani", dans *Syria*, 56 (1979) p. 297-299.

61 W. F. Albright, "Baal Zephon", dans *Festschrift fur Alfred Bertholet,* Tübingen, 1950, p. 1-14; J. N. Nougayrol, "Textes suméro-accadiens des archives et bibliothèques privées d'Ugarit", dans *Ugaritica*, 5 (1968) p. 44, 47-48 et 50-51.

62 R. A. Bowman, "An Aramaic Religion Text in Demotic Script", dans *JNES*, 3 (1944) p. 227-230.

En phénicien :

Il est l'un des dieux garants du traité signé par *Asarhaddon et Ba<al* de Tyr. Dans ce traité, il est signalé en compagnie de *Ba<al Šamim et de Ba<al Malagé*, comme étant les maîtres du vent et de la mer(63). Il figure également dans un papyrus phénicien trouvé à Saqqârah, de la seconde moitié du VIème siècle av. J.-C.: *lB<l Ṣpn wlkl >l Tḥpnhs* "A Ba<al Ṣaphon et à tous les dieux de Taḥpanhs "(64). Le nom de ce dieu est gravé sur une amulette(65), il entre, en outre, dans la formation de deux anthroponymes phéniciens *Grṣpn* "client de Ṣapon" et *<bdṣpn*" serviteur de Ṣaphon"(66).

En punique :

L'inscription *CIS* I 165 qui est une tablette fixant les taxes payées aux prêtres lors de la célébration des diffférents sacrifices, provient très probablement du temple de ce dieu. Les théophores composés de son nom expriment surtout une relation d'exaltation : *Ṣpnb<l* "Saphon est maître"; *Ṣpnyṣdq* "Ṣaphon est juste". Sont aussi attestés, les anthroponymes *<bdṣpn* "serviteur de Ṣaphon " et *Grṣpn* " client de Ṣaphon".

B<L>DR "Ba<al Addir"

En phénicien :

La plus ancienne mention de ce dieu figure dans une inscription de Byblos, datant du IVème siècle av. J.-C. (*KAI* 9 B).

En punique :

Il est signalé dans des inscriptions d'El Hofra, seul ou accompagné de la déesse *Tanit*, en ce dernier cas il occupe la première place, place

63 *Cf. supra* note 22.

64 N. Aimé-Ciron, "Ba<al Ṣaphon et les dieux de Taḫpanhès dans un papyrus phénicien", dans *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, 40 (1940) p. 433-460, pl. XL.

65 P. Bordreuil, "Attestations inédites de Melqart, Baal Hamon et Baal Saphon à Tyr", dans *Religio Phoenicia (= Studia Phoenicia IV, coll. d'études classiques*, vol. 1) Namur 1986, p. 77-86.

66 *Cf. infra*, p. 418 et 420.

tenue ordinairement par *Ba<al Ḥammon*[67]. Deux dédicaces néopuniques provenant l'une de Henchir Guergour (Masculula), l'autre de Bir Tlelsa[68] le mentionnent. Les inscriptions latines de l'Afrique du Nord transcrivent son nom sous la forme *Baliddir* ou *Baldir* et lui attribuent les épithètes suivantes : *deus patrius, deus sanctus Augustus*[69]. En Sardaigne deux inscriptions le citent, la première provient du tophet de Sulcis[70], la seconde, datable du IIIème siècle av. J.-C., est gravée sur un disque de plomb, le lieu exact de sa provenance est inconnu[71].

St. Gsell[72] a rapproché *Ba<al Addir* de *Milk Addir*, divinité qu'Isidore Levy[73] a voulu retrouver dans l'inscription *d'Ešmoun<azor* (*CIS*, 3 = *KAI*, 14) et qui serait un dieu infernal exerçant sa vengeance sur les violateurs de sépultures. Toujours d'après St. Gsell[74], *Addir* équivaut à " potens" épithète que Silius Italicus attribue à une divinité infernale adorée par les Carthaginois. En outre, tenté par le rapprochement de *Ba<al Addir* de *Pluton*, dieu de la fécondité et du monde souterrain qui ne se rencontre que dans les inscriptions latines d'Afrique, St. Gsell opte finalement pour une origine grecque de *Pluton* vu sa liaison avec les *Cereres*. Quant à J.- G. Février[75], se fondant sur l'inscription de Bir Tlelsa où un autel du bétail *(mqnt)*, des céréales(?) *(
)*, des gateaux *(<g<)*, des aromates *(bšm)* a été dédié à

67 A. Berthier-R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El Hofra*, Paris 1955, n° 6, 8, 11, 14, 15 (mentionné seul), n° 13, 16, 17, 19, etc. (signalé avec Tanit).

68 J. B. Chabot, *Punica*, extr. du *JA*, 11-12 (1916-1918) p. 461; R. Dussaud, "Inscriptions néopuniques d'Algérie et de Tunisie", dans *BAC* (1916) p. 165-167; M. Sznycer, "Observations sur l'inscription néopunique de Bir Tlelsa", dans *Semitica*, 30 (1980) p. 33-41.

69 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, 1929, p. 296.

70 G. Pesce, "Due opere di arte fenicia in Sardegna", dans *OA*, 2 (1963) p. 248, note 8.

71 F. Barreca, "Nuove iscrizioni fenicie da Sulcis", dans *OA*, 4 (1965) p. 54-55, pl. I, 23.

72 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 296.

73 I. Levey, "Maleandre dans l'inscription d'Eschmounazor", dans *Rev. Ar.*, 2 (1904) p. 387.

74 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 297.

75 J.-G. Février, "A propos de Ba<al Addir", dans *Semitica*, 2 (1949) p. 21-28. Pour la traduction de l'inscription, on se refère à M. Sznycer (note 68).

Ba<al Addir , il souligne la nature agraire de ce dieu, l'identifie à *Pluton* et explique *Addir* par le mot araméen *iddar* "aire"[76].

>L "EL"

Son nom, identique à l'appellatif *El* "dieu", commun à toutes les langues sémitiques, excepté l'éthiopien[77], est le nom du grand dieu des Sémites. En phénicien et en punique, comme chez les Araméens de Syrie et à Ougarit, il est considéré comme une divinité particulière.

En phénicien.

Il est attesté dans l'inscription de Karatepe (*KAI* 26 : III, 18) de la fin du VIIIè-début du VIIè siècle av. J.-C. *wmḥ B<L Šmm w>l qn >rṣ* "Qu'effacent Ba<al Šamim et El créateur de la terre". Il figure au IIIème siècle dans une dédicace d'Oumm El- <Amed (*RES* 504): *l>dn l>l >š ndr*, "Au seigneur, à El ce qu'a voué...". S'il est présent dans les noms propres théophores, l'on ignore s'il y est employé en tant que nom ou en tant qu'épithète divine.

En punique.

Ce dieu n'est pas mentionné dans *CIS* I 5943, contrairement à ce que croit F. L. Benz[78] car on lit: *l>l lB<l Ḥmn wlrbt lTnt*; formule qui se traduit ainsi: "Au dieu, à Ba<al Ḥammon et à la déesse Tanit". *El* ne désigne alors que l'épithète divine liée à *Ba<al Ḥammon*, comme *rbt* à *Tanit*. La Tripolitaine, nous fournit une inscription dédiée à *El*, (*KAI* 129) *l>dn l>l qn >rṣ* "Au seigneur, à El, créateur de la terre". Cette dédicace, tout comme l'inscription de Karatepe nous livre l'un des titres de ce dieu: *qn >rṣ*, "créateur de la terre" ; cette expression est usitée en hébreu et en palmyrénien[79]. Cette formule est aussi attestée

[76] J. -G. Février, *ibid*, p. 27-28.

[77] A. Caquot - M. Sznycer, H. Hardner, *Textes ougaritiques*, T. I., Mythes et Légendes, Paris 1974, p. 50.

[78] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 266.

[79] J. Conteneau, "Tadmorea", dans *Syria*, 19 (1938) p. 78; J. Teixidor, *The Pantheon of Palmyra*, Leide 1979, p. 26-27.

dans un texte mythologique ougaritique traduit en hittite(80). Récemment, on a voulu traduire *qn >rṣ* par "possesseur du pays", car *El* est assimilé à *Ea* à Karatepé et à *Poséidon* à Palmyre(81). Mais il ne faut pas oublier que c'est Poséidon, le dieu importé à Palmyre, qui a été assimilé à la vieille divinité sémitique et non l'inverse. Les textes ougaritiques nous invitent, en outre, à garder le sens de créateur(82). Enfin, l'onomastique phénicienne et punique insiste surtout sur les éléments *ytn/mtn>l, yḥw>l* qui expriment l'idée de donner un enfant à la famille, de préserver la vie. On retrouve donc ici, le sens de la création(83).

MLQRT "Milqart"

Le nom de ce dieu est en fait *mlk qrt* "roi de la cité", le *Kaf* s'étant assimilé au *qof*(84).

En phénicien :

C'est la divinité la plus importante de Tyr. Une inscription votive bilingue (en phénicien et en grec) exhumée à Malte, datable du IIème siècle av. J.-C. (*CIS* 122 et 122 bis) qualifie ce dieu de *Ba<al Ṣor* "maître de Tyr". Le texte grec le nomme *Héraclès Arkhègètes*, titre

80 H. Otten, "Eine Kanaanäischer Mythus aus Bogazköy", dans *MIO*, 1, (1953) p. 125-150. On trouve dans d'autres textes ougaritiques (II AB, III, 32, I. AB, II, 5, 11; II, D, 1 et 25) l'expression *bny bnwt* "créateur des créateurs". Sur l'expression "El créateur de la terre", *cf.* P.D. Miller "El, the Creator of Earth", dans *BASOR*, 239 (1980) p. 43-46.

81 J. Teixidor, *op. cit.*, p. 27; M. G. Guzzo Amadasi, "Les divinités dans les inscriptions puniques de Tripolitaine, essai de mise au point", dans *BACTH*, nouvelle série, fasc. 17 B, (1984) p. 194.

82 Pour les attributs de ce dieu à travers les textes d'Ougarit, *cf.* A. Caquot, M. Sznycer, A. Hardner, *Textes ougaritiques*, T. I, Mythes et Légendes, Paris 1974, p. 53-58.

83 *Cf. infra*, p. 357 - 358.

84 Sur cette divinité, *cf.* St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 301-313; R. Dussaud, "Melqart", dans *Syria*, 24 (1946) p. 205-230; idem, "Melqart d'après de récents travaux", dans *RHR*, 151 (1957) p. 1-21; D. Van Berchem, "Sanctuaires d'Hercule-Melqart, contribution à l'étude de l'expansion phénicienne en Méditerranée", dans *Syria*, 44 (1967) p. 73-109 et 307-338. C. Bonnet, *Melqart cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée*, = Studia Phoenicia, 8, (1988), passim.

que lui donne une autre inscription trouvée à Délos[85]. Selon Hérodote[86] qui prétend recueillir ses informations auprès de ses prêtres à Tyr, son sanctuaire aurait été érigé à l'époque même, de la fondation de cette ville. Flavius Josèphe[87] nous rapporte que c'est le roi *Hiram* qui célèbre pour la première fois, au Xème siècle av. J.-C., la fête de la résurrection de ce dieu. Au IXème siècle, son culte aurait été introduit en Israël à la suite du mariage de *Jézabel*, la fille du roi de Tyr *Ithoba<al* avec *Achab* roi de Samarie[88]. Quant aux sources directes, le nom de *Milqart* apparaît dès le IXème siècle dans une inscription araméenne que lui a dédiée *Barhadad* le roi de Damas (*KAI* 201) *lmr>h lMlqrt* "A son seigneur à Milqart". Signalé dans le traité conclu dans la première moitié du VIIème siècle , entre le roi assyrien *Asarhaddon* et le roi de Tyr *Ba<al*[89], *Milqart* paraît avoir, comme *Ešmoun*, des pouvoirs de protection et de fertilité.

Le culte de ce dieu s'est répandu en Méditerranée, à la suite de l'expansion phénicienne. Il est attesté à Chypre, associé parfois au dieu *Ešmoum: Mlqrt >šmn* (*CIS* I, 23, 25, 27, 28, 37, 39), mais la première place ne semble pas lui échoir, comme à Tyr, celle-ci étant occupée par *<Aštart* identifiée, dans cette île, à Aphrodite[90].

En punique:

Le dieu *Milqart* figure dans une inscription bilingue (*CIS* I 122-122 bis) . Il possédait un temple à Carthage, comme en témoigne *CIS* I 264 : *<bd bt Mlqrt* "serviteur du temple de Milqart" et est associé au

85 *CIG*, 2271; pour l'inscription bilingue de Malte, *cf.*, M. Sznycer, "Antiquités et épigraphie nord-sémitique", dans *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes, IVème section, Sciences Historiques et Philologiques*, Paris 1975, p. 194-199.

86 Hérodote, II, 43-44.

87 Flavius Josèphe. *Ant. Jud.* VIII, 53; Cont. Apion I, 18; sur cette résurrection, *cf.* E. Lipinski, "La fête de l'ensevelissement et de la résurrection de Melqart", dans *Actes de la XVIIème rencontre assyriologique internationale*, Ham-sur-Heure, 1970, p. 30-58.

88 Flavius Josèphe, *Ant. Jud.* VIII, 13. 1, sur l'identification de *Ba<al Milqart*, *cf.* R. de Vaux "Les prophètes de Ba<al sur le mont Carmel", dans *BMB*, 5 (1941) p. 7-20.

89 *Cf. supra*, note 22.

90 Sur cette identification, *cf. RES* 921; O. Masson - M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*. Genève-Paris 1972, p. 81-86; O. Masson, "Pèlerins chypriotes en Phénicie (Sarepta et Sidon)", dans *Semitica*, 32 (1982) p. 48.

dieu *Ṣid* dans *CIS* I 256 : *ᶜbd Ṣd Mlqrt*" serviteur de Ṣid-Milqart"(91). Tous les commentateurs reconnaissent ce dieu dans le nom d'*Héraclès* signalé parmi d'autres divinités puniques dans le traité conclu entre Hannibal et Philippe V de Macédoine(92). Certains auteurs anciens(93) rapportent que c'est à l'attention de cette divinité, que Carthage expédiait annuellement la dîme de ses revenus à Tyr. Le taux en diminuait au fur et à mesure que la puissance carthaginoise augmentait mais lors de l'invasion d'Agathocle en 309 av. J.-C., les Carthaginois se rappelèrent ce dieu et ils lui envoyèrent "beaucoup de biens"(94). Il semble que le taux de cette taxe, dont le roi était vraisemblablement le bénéficiaire, ait diminué à cause de la faiblesse du pouvoir royal(95).

Dans les colonies puniques, *Milqart* avait son temple à Tharros, en Sardaigne (*ICO*, Sardegna, 32). Celui de Gadès, en Espagne, nous est connu par des monnaies et des textes littéraires(96). Le nom de ce dieu est en outre, à la base de celui de la colonie siciliote *Ršmlqrt* (Rošmilqart)(97).

Plusieurs hypothèses ont été émises quant à sa nature et quant à ses attributs. Il serait un dieu marin(98), solaire(99) ou un dieu de la végétation(100).

91 Selon M. Sznycer, "Note sur le dieu Ṣid et le dieu Ḥoron", dans *Karthago*, 15 (1969-1970) p. 74, Ṣid est un dieu guérisseur, il serait dans cette inscription presque le synonyme de *ʾšmnMlqrt* à Chypre. D'autre part, l'équivalent de *Ṣid, Sardus Pater* est considéré généralement à l'époque romaine, comme le fils d'*Hercule (=Milqart)*.

92 *Cf. supra*, note 24.

93 Justin, XVIII, 7.7; Quinte-Curce, V, 2, 10; Arrien, *Anab.* II, 25. 5., Polybe, XXXI, 12, 12.

94 Diodore de Sicile, XX, 14, 1-2.

95 *Cf.* le chapitre sur les relations tyro-carthaginois à travers les sources historiques, p. 35 - 41.

96 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 364.

97 *CIS* I, 264, 3707: c'est le nom phénico-punique de Heraclea Minoa en Sicile.

98 *Cf.* la mise au point sur cette théorie avec la bibliographie, dans *M.H.* Fantar, *Le dieu de la mer chez les Phéniciens et les Puniques*, Rome 1977, p. 105-109.

99 W. F. Albright, "A Votive Stele erected by Ben-Hadad I of Damascus to the God Melcarth", dans *BASOR*, 87 (1949) p. 29.

100 W. Von Baudassin, *Adonis und Esmun*, Leipzig 1911, p. 25-26.

>ŠMN "Ešmoun"

En phénicien :

Il apparaît pour la première fois dans le traité conclu entre le roi assyrien *Asarhaddon* et *Ba<al*, roi de Tyr[101] "Que Milqart et Ešmoun livrent votre pays à la ruine, votre peuple au pillage... chaque (parcelle?) de votre pays... Qu'ils vous ôtent le pain de la bouche, le vêtement du corps et l'huile (qui vous sert à vous oindre"...). Selon ce document, ce dieu était, à Tyr, aussi important que *Milqart* et partageait avec lui les mêmes pouvoirs de protection et de fertilité.

D'après les témoignages phéniciens, il occupait une grande place à Sidon: Les rois *Ešmoun<azor* (*KAI* 14) et *Bod <aštart* (*KAI* 15 et 16) lui ont construit des temples et *Ba<alšillem* fils du roi *Ba<ana* lui a offert une statue[102]. L'un de ses temples a livré des ex-voto et des ostraca[103]. Dans les inscriptions (*KAI* 14, 15, 16), il est qualifié de *>šmn šd /r qdš*, généralement traduit par "Ešmoun le prince saint[104]. Cependant, l'apparition de *šd qdš* dans une tablette ougaritique découvert à Ras Ibn Hani pourrait, selon certains auteurs, amener à reconsidérer le titre du dieu *Ešmoun* de Sidon... en lisant *Šd* saint[105]. Le terme, *Šd*, est peut-être restitué dans une inscription phénicienne de Chypre *Ršp Šd* si toutefois la reconstitution des deux parties d'un

[101] *Cf. supra* note 22.

[102] J. C. L. Gibson, *TSSI* 3, n° 29, p. 114-116.

[103] M. Dunand, "Nouvelles inscriptions phéniciennes du temple d'Echmoun à Bostan Ech-Cheich de Sidon", dans *BMB*, 18 (1965) p. 105-106; idem, "Le sanctuaire de la favissa du temple d'Echmoun à Sidon", dans *Archäologie und altes Festschrift für K. Galling*, Tübingen 1970, p. 64; idem "Le temple d'Eshmoun à Sidon, essai de chronologie", dans *BMB*, 26 (1973) p. 7-24; A. Vanel, Six ostraca phéniciens trouvés dans le temple d'Echmoun près de Saïda", dans *BMB*, 20 (1967) p. 45-95 pl. I-IV; idem, "Le septième ostracon phénicien trouvé au temple d'Echmoun près de Saïda", dans *MUSJ*, 45 (1969) p. 345-364; O. Masson, "Pèlerins chypriotes en Phénicie (Sarepta et Sidon)", dans *Semitica*, 32 (1982) p. 49.

[104] *Cf. KAI*, 15 et 16 (T. II, p. 23-24 et 25).

[105] A. Caquot, "Tablettes ougaritiques de Ras Ibn Hani", dans *Annuaire du Collège de France*, Paris 1978, p. 575; A. Caquot-P. Bordreuil, "Les textes en cunéiformes alphabétiques découverts en 1977, à Ibn Hani", dans *Syria*, 56 (1979) p. 298-299.

ex-voto (une tête rappelant celle du dieu *Bes* et une base portant l'inscription) proposée par A. Hermary s'avère exacte[106]. Invoqué dans *KAI* 14 avec d'autres divinités et qualifié de *>ly* "son dieu" et *>dny* "son seigneur", *Ešmoun* n'était pas, au moins avant le Vème siècle av. J.-C., la première divinité vénérée à Sidon, puisque le roi *Tabnit* (*KAI* 13) et son père *Ešmoun<azôr* (*KAI* 14) étaient des prêtres de la déesse *<Aštart*. Dans cette ville, il apparaît aussi avec cette dernière divinité[107]. Vénéré aussi à Chypre, il figure parfois dans les inscriptions aux côtés de *Milqart* (*CIS* I, 16) *l>šmn Mlqrt* "A Ešmoun Milqart" et est parfois désigné par l'appellatif *>dn* "seigneur" (*CIS*, 42, 43). Ce titre a donné, dans cette île, deux théophores *>šmn>dn* "Ešmoun est un seigneur" et *>šmn>dny* "Ešmoun est mon seigneur"[108]. Dans un autre texte (*CIS* I 41) il porte le titre de *B<l mrp>* "seigneur de la guérison".

En punique :

Ešmoun avait à Carthage un temple et des serviteurs, faits que nous révèlent les inscriptions *CIS* I 252, 4834 - 4837 et 5594. *>š ndr X bn X <bd bt >šmn*, "ce qu'a voué X fils de X serviteur du temple d'Ešmoun". Un autre texte signale un prêtre *d'Ešmoun <Aštart* : *>s ndr X khn >šmn <štrt*, "ce qu'a voué X prêtre d'Ešmoun <Aštart" (CIS I 245). En Sardaigne, dans une inscription trilingue (texte en punique, grec et latin (*CIS* I 143 = *KAI* 66) ce dieu apparaît comme guérisseur. *šm< ql> rpy>*, "a entendu sa voix, l'a guéri" et est assimilé dans les deux autres versions à *Asclépios/ Esculape*.

L'association de ce dieu à *Milqart* à Chypre et *<Aštart* à Carthage ne signifie pas, selon J. Teixidor[109], que les deux divinités aient fusionné en une seule entité, car une inscription chypriote (*CIS* I 23) mentionne *Ešmoun* et probablement *Milqart* séparés par la conjonction

106 Cette idée est exprimée par M. Sznycer, dans A. Hermary "Deux ex-voto chypriotes reconstitués", dans *La Revue du Louvre*, 4 (1984) p. 238-240.

107 *Cf.* note 110. Une des statuettes dédiées à *Ešmoun*, est offerte à ce dieu et *<Aštart*: *l<štrt l>dny l>šmn* "A<Aštart à son seigneur à Ešmoun".

108 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 70. Ces deux théophores sont attestés à Carthage dont l'un est porté par un Chypriote.

109 J. Teixidor, "The Phoenician inscriptions of the Gesnola Collection", dans *Metropolitan Museum Journal*, 11, (1971), p. 63.

w"et": *l* ˃*dny l* ˃*šmn w lMlqrt ybrk.* D'autre part, le culte des couples de divinités est attesté dans le monde phénico-punique[110]. Mais ce n'est que le nombre élevé des références faites à ce dieu dans l'onomastique qui permet de saisir son importance dans le monde carthaginois.

Plusieurs interprétations ont été avancées pour expliquer l'étymologie du nom *Ešmoun*, sans qu'aucune ne puisse s'imposer. On l'avait identifié une première fois avec Iolaos[111] qui, d'après la légende rapportée par Eudoxe de Cnide, selon Athénée[112], a ramené *Milqart* à la vie en lui présentant une caille sous le nez. On avait, à ce propos, songé au nom arabe *summun, summàn* ou *sumànà* "une caille" qui dérive de la racine *samina* " être gras" [113]. W. F. Albright[114] a, quant à lui, suggéré qu'*Ešmoun* proviendrait de *Šulman* qui aurait été abrégé par l'assimilation du *lamed* et du *noun* et aurait été prononcé avec un ˃*aleph* prosthétique. M. Lidzbarski[115] suivi par M. Noth[116]

110 *Ṣid-Milqart* (*CIS* I, 256); *Ṣid-Tanit* (*CIS* I, 247-248), *Rašap Mkl* (*CIS* 89-94), *Milk*˂*Aštart* et *Šadrapa* (*KAI* 119), pour *Ḥoron, Šadrapa et Ṣid*, cf. M. Sznycer "Note sur le dieu Ṣid et le dieu Ḥoron d'après les nouvelles inscriptions puniques d'Antas (Sardaigne), dans *Karthago*, 5 (1969-1970) p. 71-73. Pour l'association d'un dieu guérisseur à *Milqart*, *cf.* A. Caquot, "Le dieu Milk˂Aštart et les inscriptions d'˃Umm El˂Amed", dans *Semitica*, 15 (1965), p. 32-33. Le plus ancien exemple d'une association de deux divinités est celui de ˂Aštart Kamoš dans la stèle de Mesha datable du IXème siècle av. J. -C.. On n'est pas sûr de la signification de cette association. Selon R. Dussaud, ˂*Aštart* et *Kamoš* est une double appellation de ce dernier dieu, un complexe où les deux termes sont équivalents, cf. R. Dussaud, *Les monuments palestiniens et judaïques du musée du Louvre*, Paris 1912, p. 5. D'après W. Baudassin, *Adonis und Ešmun*, Leipzig 1911, p. 264, les deux divinités étaient vénérées dans le même temple. La même idée est soutenue par M. Delcor, dans "La grotte d'Es Cuyran à Ibiza et le problème de ses insriptions votives en punique", dans *Semitica*, 28 (1978), p. 35. H. Donner et W. Röllig, *KAI*, p. 89, rejettent cette hypothèse dans le cas d'Ibiza (*KAI*, 72A) en remarquant l'absence de mention dans le texte.

111 F. L. Movers, *Die Phönizier*, T. I, 2ème éd., Reinheim 1967, p. 536.

112 Athénée, IX, 47.

113 *Cf.* par exemple, G. A. Barton, "The Genesis of the God Ešmun", dans *JAOS* 21 (1900) p. 188-190.

114 W. F. Albright, "The Syro Mesopotamian God Šulman-Ešmun and relatec Figures", dans *AO*, 7 (1931-1932) p. 168-169; idem, *Yahweh and the Gods of Canaan*, Londres 1968, p. 129-131. Cette interprétation a été acceptée par A. Vincent, dans *La religion des Judéo-Araméens d'Eléphantine*, Paris 1937, p. 657-677 qui identifi *Šulman-Ešmun* avec ˃*Ašim*, un des dieux de la colonie juive d'Eléphantine.

115 M. Lidzbanski, *ESE*, T. III, p. 249, 260-265.

116 M. Noth, *IPN*, p. 124-125.

a fait dériver ce nom du terme *(>e)šm* "nom". Selon A. M. Astour[117], *Ešmoun* aurait le même nom que *>Asham* avec le suffixe *ūn*. Sa première mention serait *>iṯm* attesté avec *šagar* à Ougarit; il signifierait "argent", "offrande d'argent" puis il aurait été divinisé. E. Lipinski[118] suivi de P. Xella, le fait dériver de *šmn* "huile", "graisse" dont le sens aurait évolué vers celui de guérisseur grâce à ses qualités thérapeutiques. Ce terme *šmn* est attesté à Ougarit dans le sens de "graisseur"[119]. Enfin, d'après M. Heltzer[120], *Ešmoun* se recontrerait en ougaritique sous la forme *>ṯmny* dans un document de caractère administratif citant une série de sanctuaires dédiés au dieu El: *Ba<al bt >ṯmny* "seigneur du sanctuaire *>ṯmny (Ešmoun)*".

ṢD "Ṣid"

Ce dieu n'est connu, à l'heure actuelle, que dans les mondes phénicien, punique et araméen. Dans ce dernier, il se rencontre dans deux anthroponymes. Le premier, *Ṣdyrk* "Ṣid est tendre", est inscrit sur un scaraboïde syro-phénicien de la collection Borowski datable du VIIIè-VIIè siècle av. J.-C.[121], le second *B<lṣd* "Ṣid est un maître" se lit sur un ostracon araméen de Nebi Younes datant du IVème siècle av. J.-C.[122].

En phénicien :

Son nom ne figure que dans l'onomastique[123]. Il est à la base de 4 théophores : *Ṣdytn* et *Ytnṣd* "Ṣid a donné", *Bdṣd* "serviteur de Ṣid", et *Ṣdytn* "*Ṣid* est tendre".

[117] M. G. Astour, "Some New Divine Names from Ugarit", dans *JAOS*, 86 (1966) p. 281-282.

[118] E. Lipinski, Eshmun *"Healer"*, dans *ANNALI*, 25 (1973) p. 161-183.

[119] P. Bordreuil, A. Caquot, "Les textes en cunéiformes alphabétiques découverts en 1977 à Ras Ibn Hani", dans *Syria*, 56 (1979), p. 298-299.

[120] M. Heltzer, *The Rural Community in Ancient Ugarit* ,Wiesbaden 1976, p. 72-73.

[121] N. Avigad, "Notes on some Inscribed Syro-Phoenician", dans *BASOR*, 189 (1968), p. 47-48.

[122] F. M. Cross, "An Ostracon from Nebi Younis", dans *IEJ*, 14(1964) p. 185-186.

[123] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 429-431; B. Delavault et A. Lemaire, "Une stèle "molk" de Palestine dédiée à Eshmoun? *RES* 367 reconsidérée" dans *RB*, 83 (1976) p. 569-583, pl. XLIV; *cf.* les réserves sur l'authenticité de cette inscription, dans notes 407, 408 et 409.

En punique:

Des inscriptions carthaginoises signalent son temple, mais *Ṣid* y paraît lié à *Tanit* et *Milqart*. En effet, on lit *<bd bt Ṣd Tnt m<rt* "serviteur du temple de Ṣid-Tanit *m<rt*" dans *CIS* I 247-249 et *<bd bt Ṣd Mlqrt* "serviteur du temple de Ṣid Milqart" dans CIS I 256.

A Antas, en Sardaigne, ce dieu est très attesté grâce à une série d'inscriptions exhumées dans les ruines d'un temple romain de *Sardus Pater* qui a pris la place de *Ṣid*, à l'époque romaine[124]. Sur 7 dédicaces non endommagées, on lit : *lṢd >dr b>by* " A Ṣid le puissant *b>by*"[125]. Constatant d'une part l'emploi fréquent de *>dr* comme prédicat de ce dieu dans ces inscriptions, et d'autre part, le fait que des statuettes de *Šadrapa* et de *Ḥoron* lui ont été dédiées, M. Sznycer[126] pense que *Ṣid* était la principale divinité d'Antas et, selon toute vraisemblance, y était un dieu gérisseur, à l'instar de *Ḥoron* et de *Šadrapa*. Contrairement à ce que pense M.G.Guzzo Amadasi[127], les noms propres théophores peuvent nous offrir un indice particulier sur la nature de ce dieu. En effet, en phénicien tout comme en punique, la majorité des attestations des anthroponymes (4 sur un total de 6 en Orient et 67 sur un total de 105 en Occident) sont composées du prédicat *ytn* "donner"[128] souvent interprété ainsi dans l'onomastique "tel dieu a donné un enfant", ce qui est équivalent de : "a donné la vie". Les idées de vie et de santé sont connexes : celui qui attribue la vie attribue la santé, comme l'a déjà souligné J. Starcky[129] à propos de *Šadrapa*, dieu de la fécondité et de la santé. L'iconographie du temple d'*Ešmoun*, dieu guérisseur, proche de Sidon, illustre ces deux

[124] E. Acquaro-F. Barreca - S. M. Cecchini, D. et M.H. Fantar - M. G. Guzzo Amadasi - S. Moscati, *Ricerche puniche ad Antas* (Rapporto preliminare di campagne di scavi 1967 et 1968) = *Studi semitici*, 30 (1969) p. 9-47.

[125] M.H. Fantar, "Les inscriptions", dans (note 124) p. 45-95.

[126] M. Sznycer, "Note sur le dieu Ṣid et le dieu Ḥoron d'après les nouvelles inscriptions puniques d'Antas (Sardaigne)", dans *Karthago*, 5 (1969-1970) p. 71 et 73.

[127] M. G. Guzzo Amadasi, "Note sul dio Ṣid", dans (note 124) p. 99.

[128] *Cf. infra*, p. 444.

[129] J. Starcky, "Autour d'une dédicace palmyrénienne à Šadrafa et à Du<anat", dans *Syria*, 26 (1949) p. 73-81.

thèmes[130]. La fréquence du prédicat *ytn* "donner" pour Ṣid dans l'onomastique phénicienne et punique n'est certainement pas gratuite et traduit, sans doute, les idées de vie et de santé. J. Ferron[131] voit en lui un dieu père, maître de la fécondité et de la fértilité, et ce, en se fondant , d'une part, sur le terme énigmatique: *b>by* qu'il traduit par "père" et d'autre part, sur la mention *Ṣd* avec *Tanit*, *Ṣd Tnt* (*CIS*, 247 et 248), qu'il interprète par "époux et parèdre de Tanit". Cette interprétation ne tient pas compte des associations en couple des divinités masculines comme *Ṣid-Milqart, Rašap-Milqart.*

L'étymologie du nom de *Ṣid* a fait l'objet de quelques hypothèses. On lui a proposé une racine signifiant "chasser" qui se rencontre en ougaritique, en hébreu, *ṣwd* et en accadien *ṣàdu*[132]. Par ailleurs, le nom de ce dieu ainsi que son identification à Sardus Pater à l'époque romaine ont permis à G.Garbini[133], de supposer que *Ṣid* est *Ba<al* de Sidon, l'éponyme de la race phénicienne, mais aussi le héros qui aurait fondé la première colonie sarde, rejoignant ainsi les légendes gréco-romaines relatives à la fondation de la ville de Sidon et au peuplement de la Sardaigne [134].

ŠDRP > "Šadrapa"

Dans le monde araméen, *Šadrapa* est, connu à Palmyre par deux inscriptions et une série de tessères[135].

130 M. Dunand, "L'iconographie d'Echmoun dans son temple sidonien", dans *ACEP I*, T. II, p. 515-516, fig. 1-3.

131 J. Ferron, "Le dieu des inscriptions d'Antas (Sardaigne)", dans *Studi Sardi*, 22 (1971-1972) p. 287.

132 M. G. Guzzo Amadasi, *op. cit.* p. 99-104; M. H. Fantar, *Le dieu de la mer chez les Phéniciens et les Puniques*, Rome 1977, p. 18-19, rappelle l'hypothèse qui fait de Ṣid un dieu marin en évoquant l'idée de pêche contenue dans la racine *ṣwd*.

133 G. Garbini, "Le iscrizioni puniche di Antas (Sardegna)", dans *ANNALI*, 19 (1969), p. 317-331.

134 Sur ces légendes, *cf.* S. Ribichini, "Una tradizioni sul fenicio Ṣid", dans *RSF*, 10, 2 (1982) p. 171-175.

135 J. Starcky, "Autour d'une dédicace palmyrénienne à Šadrafa et à Du<anat", dans *Syria*, 26 (1949) p. 68-69; R. Du Mesnil du Buisson, "Shadrafa et Du<anat, couple divin à Palmyre", dans *Eretz Israel*, 14 (1978) p. 99-102.

En phénicien :

Il est mentionné en Orient phénicien par deux dédicaces du Vème siècle av. J.-C., l'une trouvée à Amrit : *l>dn lŠdrp>* "Au seigneur, à Šadrapa" (*RES* 234 = 1601), l'autre exhumée à Sarepta: *lŠdrp>* "A Šadrapa"(136). Dans deux textes grecs provenant de Ma<ad près de Byblos remontant, le premier à l'an 8 av. J.-C., le second au IIIème siècle av. J.-C., ce dieu est qualifié de "seigneur saint et seigneur du monde entier"(137).

En punique :

Il avait son temple à Carthage (*CIS* I 3221) *l>dn lŠdrp> mẓbh >bn...* "Au seigneur, à Šadrapa, autel de pierre...". A Antas, en Sardaigne, une statuette de ce dieu a été offerte à *Ṣid* : *mš šdrp> p<l...* "Statuette de Šadrapa, a fait..."(138). En Sicile, il figure dans deux inscriptions du Vè-IVè siècle av. J.-C. trouvées dans la grotte de Régina ; dans ces textes, ses fidèles lui demandent bénédiction et protection(139). A Leptis Magna, il est invoqué aux côtés de *Mlk<štrt* (*KAI* 119). Plus tard, à l'époque romaine, il y sera assimilé à *Liber Pater*. Dès lors, ce dieu semble avoir un pouvoir de protection sur tout ce qui peut servir à l'homme, en particulier la végétation et la fertilité des champs(140).

Deux explications ont été avancées quant au sens du nom *Šadrapa*. La première invoque une origine iranienne. Si Ch. Clermont-Ganneau(141) a songé à la divinisation du *satrape*, il n'a pas exclu une origine sémitique éventuelle. Quant à R. Dussaud(142) il considère que

136 J. B. Pritchard, *Recovering Sarepta, A Phoenician City*, New Jersey 1978, p. 100, fig. 98.

137 J. Starcky, *op. cit.*, p. 68-69.

138 M. H. Fantar, "Les inscriptions", dans E. Acquaro-F. Barreca... *Ricerche puniche ad Antas* (Rapporto preliminare di campagne di scavi 1967 e 1968) = *Studi semitici*, 30 (1969), p. 79-81, n° IX.

139 G. Coacci Polselli, M. G. Guzzo Amadasi, *Grotta regina-II. Le iscrizioni puniche* = *Studi semitici*, 52 (1979), p. 93, note 5, p. 94, notes 1, 2 et 4; p. 95, note 1.

140 M. G. Guzzo Amadasi, "Les divinités dans les inscriptions puniques de Tripolitaine: essai de mise au point", dans *BACTH*, nouvelle série, fasc. 17B (1984) p. 192.

141 Ch. Clermont-Gameau, *RAO*, T. IV, p. 337.

142 R. Dussaud, "Anciens bronzes du Louristan et cultes iraniens", dans *Syria*, 26 (1949) p. 220.

Šadrapa est une traduction sémitique d'une épithète iranienne: *saoshyant* "guérisseur", "le sauveur" qui s'appliquait communément à *Mithra*. Cette hypothèse fut soutenue récemment par A. Dupont-Sommer(143) à l'occasion de la découverte d'une inscription bilingue (texte en grec et en araméen) à Xanthos en Anatolie méridionale. Commentant la version araméenne signalant *Hsatrapti* à la suite de *Lâtö* et *Artémis*, cet auteur voit dans *Hsatrapati* une transcription araméenne d'un titre divin iranien "le seigneur du pouvoir" s'appliquant au dieu *Mithra* et personnifiant dans cette inscription *Apollon*, le fils de la déesse *Lâto*. Ainsi *Šadrapa* serait une autre transcription araméenne de ce titre divin.

La seconde explication voit dans *Šadrapa*, un nom composé de *Šd* et *rp*ᵓ. Cette idée de Ch. Clemont-Ganneau a été reprise et complétée par J.- G. Février, J. Starcky et A. Caquot(144). Les deux premiers auteurs ont vu dans *Šd* un titre. Pour A. Caquot, il s'agit d'un nom divin dont le culte fut introduit en Egypte à l'époque de la XXIIème dynastie par des immigrés syriens. Dès cette époque, les monuments figurés montrent que cette divinité protégeait l'homme des animaux au pouvoir magique (serpent, scorpion, gazelle, lion), qu'elle avait un pouvoir de guérisseur, et était aussi maîtresse de la fertilité (le serpent est associé en Orient sémitique aux idées de vie, de fertilité et aux divinités chthoniennes. Au premier millénaire, lui fut accolé l'appellatif qui lui est le plus caractéristique: *rp*ᵓ "guérisseur".

Récemment, le dieu *Šd* a été attesté à Ras Ibn Hani, une localité voisine d'Ougarit l: *Šd qdš* "Šd saint", dans un contexte en rapport avec des personnages appartenant aux Réphaïm(145).

143 A. Dupont-Sommer, "L'énigme du dieu "Satrape" et le dieu Mithra", dans *CRAI* (1967) p. 3-15 et "L'inscription araméenne", dans H. Metzger, *Fouilles de Xanthos*, T. IV, Paris 1979, p. 155-156; *cf.* aussi, J. Teixidor, *The Pantheon of Palmyra*, Leide 1979, p. 104-106.

144 Ch. Clermont-Ganneau, *RAO*, T. IV, p. 337; J.-G. Février, La religion des Palmyréniens, Paris 1932, p. 144; J. Starcky, *op. cit.* p. 73; A. Caquot, "Chadrapha. A propos de quelques articles récents", dans *Syria*, 29 (1952) p. 80.

145 A. Caquot, "Tablettes ougaritiques de Ras Ibn Hani", dans *Annuaire du Collège de France*, Paris 1978, p. 574-575; P. Bordreuil-A. Caquot, "Les textes en cunéiformes alphabétiques découverts en 1976 à Ibn Hani", dans *Syria*, 56, (1979) p. 302-303.

RŠP "Rašap"

Au second millénaire, ce dieu[146] est attesté dans les noms théophores de Mari[147]. A Ougarit, il paraît dans l'onomastique, mais n'est que rarement mentionné dans les textes et n'a aucun rôle dans les poèmes mythologiques. Son nom figure néanmoins dans les listes d'offrandes : un culte lui était donc rendu[148]. *Rašap* fu introduit en Egypte et vénéré par les Pharaons *Aménophis* II et III en tant que divinité guerrière[149]. A travers l'Ancien Testament, nous apprenons que *Rašap* était un dieu de l'atmosphère, maître de la foudre et de la fertilité[150]. Ce dieu était vénéré au VIIIème siècle av. J.-C. par les Araméens de Syrie, puis à Palmyre et à Hatra[151].

En phénicien :

Il se rencontre à la fin du VIIIè- début du VIIè siècle, dans l'inscription de Karatepe (*KAI* 26) *Ršp ṣprm*. Bien que la signification de *ṣprm* ne soit pas certaine, la mention de ce dieu dans la partie de l'inscription relatant la construction de la nouvelle cité, pourrait indiquer qu'il aurait présidé à sa fondation, néanmoins il ne semble pas que cete divinité y ait été très importante, puisqu'elle n'est pas évoquée dans les bénédictions finales[152]. A Sidon, plusieurs inscriptions (*KAI* 15, *RES* 289, 290, 300) nomment cette ville *ʾrṣ Ršpm* "le pays des Rašap", expression traduite par "pays des guerriers"[153]. Le nom *Ršp* n'est au singulier que dans un seul texte *ʾrṣ Ršp* "pays de Rašap" (*RES* 294). A Tyr, un sceau mentionne... *lMlqrt Ršp* [154] que

[146] Sur ce dieu, *cf.* A. Caquot, "Sur quelques démons de l'Ancien Testament, Reshep, Qeteb, Deber", dans *Semitica*, 6 (1965) p. 53-68; D. Conrad, "Der Gott Reschef" dans *ZAW*, 83 (1971) p. 157-83; W. J. Fulco, *The Canaanite God Resep* (= *American Oriental Series Essay 8*), New Haven 1979, passim.

[147] H. B. Huffmon, *APNM*, p. 185, 192-193 et 263.

[148] A. Caquot, "Sur quelques démons de l'Ancien Testament, Reshep, Qeteb, Deber", dans *Semitica*, 6 (1956), p. 53-68.

[149] R. Stadelmann, *op. cit.*, p. 56-76.

[150] A. Caquot, *op. cit.*, p. 57-65.

[151] J. Teixidor, *The Pantheon of Palmyra*, Leiden 1979, p. 111-113.

[152] A. Caquot, *op. cit.*, p. 63-68.

[153] W. J. Fulco, *op. cit.*, p. 47.

[154] M. A. Levy, *Siegel und Gemmen mit aramäischen, phönizischen althebraïschen, himjarischen, nabathäischen und altsyrischen Inschriften*, Breslau 1869, p. 31, n° 18, pl. II, 17.

certains ont traduit par "A Milqart Rašap"(155). E. Lipinski(156) avance une autre explication"... solidement attaché à Milqart". Récemment, P. Bordreuil a proposé une lecture différente *lMlqrt bṢr* "A Milqart (qui se trouve) à Tyr(157). A Chypre, ce dieu se rencontre au VIIème siècle av. J.-C. dans une dédicace (*RES*, 1214) "*>š p<l X.. l>dny lRšp* "Ce qu'a fait X... à son seigneur à Rašap". L'inscription (*CIS* I 10 = *KAI* 32) signale *Ršp ḥṣ*. On traduit fréquemment l'épithète *ḥṣ* par "flèche"(158); on aurait alors "Rašap à la flèche". Dans quelques textes (*CIS* I 89 - 94) dont un bilingue gréco-phénicien (*CIS* 89), *Rašap* est lié au dieu *Mkl*. Dans la version grecque *Rašap* est identifié à *Apollon*. Dans une inscription publiée par A. Caquot et O. Masson(159), on lit: *Ršp hMkl* "Rašap le *Mkl*". L'emploi de l'article invite, selon ces auteurs, à voir dans *Mkl* une épithète de *Rašap*, mais le sens de ce terme est encore inconnu. Dans cette île, *Rašap* est aussi signalé dans deux dédicaces bilingues gréco-phéniciennes où il est identifié à un *Apollon* local: (*RES* 1212, 1213). Dans l'onomastique, le nom de ce dieu est plus attesté en phénicien qu'en punique(160).

En punique :

Ce dieu, comme ceux précedents, avait un temple à Carthage: *<bd bt Rš[P]* "Le serviteur du temple de Raša[p]"(161) (*CIS* I 251). Son

155 C. A. Cooke, *NSI*, p. 361; F. Vattioni, *op. cit.*, p. 61 et 65; D. Conrad, "Der Gott Reshef", dans *ZAW*, 83 (1971) p. 181, note 192.

156 E. Lipinski, "From Karatepe to Pyrgi. Middle Phoenician Miscellanea", dans *RSF*, 2 (1974) p. 54-55.

157 P. Bordreuil, "Attestations inédites de Melqart, Baal Hamon et Baal Saphon à Tyr", dans *Religio Phoenicia* (= *Studia Phoenicia IV, coll. d'études classiques*, vol. 1), Namur 1986, p. 77-86.

158 *KAI*, 32 (T. II, p. 50-51); F. Vattioni, *op. cit.*, p. 58.

159 A Caquot-O. Masson, "Deux inscriptions phéniciennes de Chypre", dans *Syria* 45 (1968), p. 303-306.

160 *Cf. infra*, p. 463 - 464.

Cf. aussi E. Puech, "Les inscriptions phéniciennes d'Amrit et les dieux guerisseurs du sanctuaire", dans *Syria*, 63, (1986) p. 327-342, spéc. p. 339-342.

161 E. Lipinski, "Epigraphie phénico-punique", dans *OLP*, 14 (1983), p. 155, propose de restituer après *>rš*, le terme *bny* et lit le nom du dieu *>rš* au lieu de *Ršp*, mais l'auteur reconnaît lui-même que cette tentative de lecture n'est pas vérifiable.

identification avec *Apollon* dans le pacte d'*Hannibal* est controversée(162). A Ibiza, son apparition avec *Milqart* n'est pas sûre(163). Le nom de cette divinité n'entre qu'à une seule reprise dans un théophore punique: *<bdrš̌p* "serviteur de Rašap"(164).

Dans l'état actuel de nos connaissances, *Rašap* paraît tenir une grande place à Chypre, importance révélée tant par le nombre de dédicaces qui lui ont été consacrées que par l'onomastique.

ḤRN "Ḥoron"

C'est une divinité très ancienne. Elle est déjà attestée au XIXème siècle av. J.-C. en Palestine dans des textes égyptiens d'exécration qui signalent deux princes palestiniens portant des noms composés avec celui de ce dieu (*Ḥouroun abum* "Ḥoron est mon père")(165). Il fut introduit en Egypte lors des conquêtes du Nouvel empire, par des immigrés palestiniens ou syriens(166). L'emblème de *Ḥoron* est le faucon; ce dieu est devenu le protecteur du pharaon *Ramsès* II. Ses attributs en tant que dieu chthonien et gérisseur sont attestés par le papyrus magique Harris(167). Dans ce pays il est identifié à Horus. Ḥoron est connu à Ougarit(168), il est invoqué dans le poème de Keret et de *Ba<al* et *Mot*. Il est connu comme guérisseur dans un autre texte. Plusieurs toponymes palestiniens formés à partir du nom de Ḥoron se

162 R. Dussaud, "Astarte, Pontos et Ba<al", dans *CRAI* (1947), p. 214-218, et G. Charles-Picard, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris 1954, p. 84, voient en *Apollon*, le dieu *Rašap*. Selon J.-G. Février, "Paralopomina punica I, A propos du serment d'Hannibal", dans *CB*, 6 (1965), p. 15-16, *Apollon* représente *Ba<al Ḥammon*.

163 Ont lu *L>dn l>Ršp Mlqrt* "Au seigneur, au Rašap Milqart", E. Littmann, "Punische Inschriften aus Ibiza", dans *Forschungen und fortschritte*, 8 (1932) p. 179; J. M. Solà-Solé, "La plaquette en bronze d'Ibiza", dans *Semitica*, 4 (1951-1952) p 25-27; *KAI* 72A, *ICO*, Spagna, 10A; M. Delcor, "La grotte d'Es Cuyran à Ibiza et l problème de ses inscriptions votives en punique", dans *Semitica*, 28 (1978) p. 34-36 Mais E. Lipinski, "Epigraphie phénico-punique", dans *OLP*, 14 (1983) p. 154-168, pl V-VI, a lu *>rš bny qrt* "Eresh bâtisseur de la cité".

164 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 411-412.

165 G. Posner, *Princes et pays d'Asie et de Nubie*, Bruxelles 1950, textes, E. 17, E. 54, E. 59.

166 Sur ce dieu en Egypte, *cf.* R. Stadelman, *Syrisch- Palästinesiche Gotthiten in Agypten*, Leide 1957, p. 81-88.

167 F. Lexa, *La magie dans l'Egypte ancienne* T. II, Paris 1926, p. 35-44.

168 Sur ce dieu à Ougarit, *cf.* R. Stadelman, *op. cit.* p. 76-81.

rencontrent dans la Bible et sur la stèle de Meša:(*Btḥrn, Ḥrnym*)(169). Une inscription de Délos du IIème siècle av. J.-C. signale *Ḥoron* en compagnie de *Milqart* en tant que dieu de Yamne/(Yabné) en Palestine(170).

En phénicien :

Ce dieu est invoqué dans la tablette magique d'Arslan Tash en Syrie, datable du VIIème siècle (*KAI* 27) et est à la base de l'anthroponyme *<bdḥrn* : serviteur de Ḥoron(171).

En punique

M. Sznycer(172) nous a restitué l'unique inscription portant la mention du dieu. Elle appartient à un lot de dédicaces exhumées à Antas en Sardaigne dans les vestiges du temple du dieu romain *Sardus*, avatar du dieu phénicien *Ṣid*(173). Dans cette inscription, le dédicant offre une statuette de *Ḥoron* à *Ṣid*.

Probablement le nom *Ḥoron* signifie-t-il, "celui du trou, de la fosse", c'est un dieu chthonien mais aussi un guérisseur à l'instar de *Šadrapa*, de *Ešmoun*, et de *Ṣid*. Ces dieux apparaissent parfois dans les inscriptions en compagnie d'autres dieux, nous rappellerons: *Ḥoron Milqart* à Délos, *Ešmoun Milqart* (CIS, 16), *Ṣid Milqart* (*CIS* I, 256), *Ṣid Tanit* (*CIS* I, 247 - 249).

Remarquons, qu'à la rareté des attestations de *Ḥoron* en Phénicie, répond l'absence de la mention d'un culte à cette divinité à Carthage.

169 Josué, XVI, 3, 5; XVIII, 13; XXI, 22; Isaïe, XV, 5; Jeremie, XLVIII, 3, 5, 34; pour la stèle de Meša, *KAI*, 181 (T. II, p. 168-179).

170 F. Albright "The Canaanite God Ḥauron", dans *AJSL*, 53 (1936-1937) p. 1-12; J. Gray, "The Canaanite God Ḥoron", dans *JNES*, 8 (1949) p. 27-34.

171 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 309.

172 M. Sznycer, "Note sur le dieu Ṣid et le dieu Ḥoron d'après les nouvelles inscriptions puniques d'Antas (Sardaigne), dans *Karthago*, 5 (1969-1970) p. 71. *Cf.* aussi M. L. Uberti, "Ḥoron ad Antas e Astarte a Mozia", dans *ANNALI*, 28 (1978) p. 315-319, pl. I et II.

173 *Cf. supra*, p. 356 - 358.

SKN "Sakon"

En phénicien

Une dédicace à ce dieu (*CIS* I, 118) a été trouvée au Pirée, gravée sur un autel de marbre, à côté de ceux grecs offerts à *Hermès* et à *Zeus Sôter*. Ce texte orthographie son nom ainsi : *>skn: l>skn >dr* "A Sakon le Puissant". Par ailleurs, cette divinité nous est connue par l'onomastique dont la première attestation se rencontre à Ninive au VIIème siècle av. J.-C., *<bdskn* "serviteur de Sakon"[174]. La seconde attestant le même nom figure dans une inscription trouvée en Egypte (*CIS* I, 112) datant du début du VIème siècle av. J.-C..

En punique

Ce dieu avait un temple à Carthage, fait que nous révèle l'inscription *CIS* I, 4841, *<bd bt Skn b<l >qdš* "serviteur du temple de Sakon, seigneur, saint". Le nom de cette divinité entre dans la composition de théophores. Sur 182 attestations, 176 sont formées avec *gr* "client de" *(Grskn)*.

L'étymologie du nom de ce dieu n'est pas encore établie. Pour certains, il serait "celui qui soigne"[175], pour d'autres, il aurait la même signification que le terme *skn* connu en phénicien, en hébreu, en ougaritique... "préfet, gouverneur"[176]. Enfin, pour E. Lipinski[177] ce dieu est une stèle divinisée dont le processus de divinisation remonte à Ougarit.

Gd "Gad"

Il apparaît dans l'onomastique amorite, ougaritique, israélite, ammonite et palmyrénienne[178]. C'est à Palmyre que ce dieu est le

[174] J. N. Postgate, "More Assyrian Deeds and Documents", dans *Iraq*, 32 (1970) p. 129-164, pl. XXIII, XXXI, 6. *Cf. infra*, p. 469.

[175] G. A. Cooke, *NSI*, 34.

[176] J. T. Milik, "Les papyrus araméens d'Hermoupolis et les cultes syro-phéniciens en Egypte perse", dans *Biblica*, 48 (1967) p. 558-559.

[177] E. Lipinski, "SKN et SGN dans le sémitique occidentale du Nord", dans *UF*, 5 (1973) p. 200-201 et 207.

[178] H. B. Huffmon, "*APNM*, p. 179; F. Gröndahl, *PTU*, p. 126; M. Noth, *IPN*, p. 126-127; H. Meltzer, "Zu einen neuen ammonitischen Siegelinschrift", dans *UF* (1976), p. 441-442; J. K. Stark, *Personnal Names in Palmyre Inscriptions*, Oxford 1971, p. 13.

plus attesté, il figure dans les inscriptions en compagnie de *Malakbel*(179). Il y est le dieu protecteur de la tribu Bene Taymay (RES 1061C), et d'une source d'eau.

En phénicien :

Il est attesté dans deux théophores: >*brgd* "Gad est puissant", et *Gdšr* "Gad est prince"(180) .

En punique:

Il figure peut-être aux côtés de *Tanit* dans une inscription gravée sur une plaquette en Bronze trouvée à Ibiza(181), *lrbtn lTnt* >*drt whGd*, "A notre déesse Tanit la puissante et le Gad". La traduction proposée par J. H. Solà-Solé(182) pour *hGd* "et pour le Gad" ne fut pas totalement suivie. En effet, l'absence du lamed d'appartenance devant *whGd*, dans ce texte, a permis à G. Garbini(183) de voir en *hGd* un attribut de la divinité *Tanit* et de traduire ainsi la formule "A notre déesse, à Tanit la puissante et la bonne fortune". Par ailleurs le nom de ce dieu entre dans la composition d'un théophore *gdyt* [*n*] "Gad a do[nné]".

MLK* <*ŠTRT "Milk*<*Aštart"

C'est à partir du IVème siècle av. J.-C. que l'on rencontre ce dieu dans les inscriptions.

En phénicien :

Il est invoqué quatre fois dans celles d'Oumm El-<Amed, petite localité voisine de Tyr, alors que *Ba*<*al Šamim* et *Osiris* n'y sont

179 J. -G. Février, *La religion des Palmyriens*, Paris 1931, p. 38-47; J. Teixidor, *The Pantheon of Palmyra*, Leide 1979, p. 88-100.

180 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 294-295, l'auteur ne cite pas *Gdšr* "Gad est prince", *cf.* K. Galling, "Beschriftete Bildsigel der ersten Jahrtausends V. Chr. vornehmlich aus Syrien und Palästina", dans *ZDPV*, 64 (1941) p. 134-135 et p. 174, pl. 5; E. Lipinski, "Compte-rendu de F. L. Benz, *PPhPI*, dans *BO*, 32 (1975) p. 78.

181 *KAI*, 72B; *ICO* (Spagna 10B), M. Delcor, "La grotte d'Es Cuyram à Ibiza et le problème de ses inscriptions votives en punique", dans *Semitica*, 28 (1978) p. 27-51.

182 J. H. Solà-Solé, "La plaquette en bronze d'Ibiza", dans *Semitica*, 4 (1951-1952) p. 24-31; *cf.* aussi *KAI*, 72B, p. 91-92.

183 G. Garbini, "Note di epigrafia punica I", dans *RSO*, 40 (1965) p. 212-213; *cf.* aussi *ICO* (Sapgna 10B); M. Delcor, *op. cit.*, p. 47-48; E. Lipinski "Note d'épigraphie phénicienne et punique", dans *OLP*, 14 (1983) p. 159.

signalés chacun qu'une fois et que *Milqart*, le grand dieu de Tyr, y est absent: probablement *Milk<Aštart* était-il la principale divinité de cette petite colonie comme en témoigne la préminence qui lui a été accordée par la piété locale[184]. Il est également adoré à Ma<soub (*KAI* 19).

En punique :

Il apparaît à Malte au IVème siècle[185], à Carthage au IIIème siècle où quelques inscriptions (*CIS* I 950, 2785, 4839) attestent l'existence de son temple. Il est signalé au IIème siècle à Gadès[186] et à la fin du IIè - début du Ier siècle en compagnie de *Šadrapa* à Leptis Magna (KAI 119). Dans cette dernière ville, il sera assimilé à *Hercule* par les Romains[187].

M. Dunand, R. Duru[188] et H. Seyrig[189] ont interprété le sens de *Milk <Aštart* en tant que nom propre en forme de locution génitivale: le *Mlk <Aštart.* Pour les premiers, *Mlk* est une abréviation de *Mlqrt* qui est qualifié de père de *<Aštart.* Le dernier savant voit en lui le fils de *<Aštart.* Quant à E. Lipinski[190], il pense qu'il pourrait s'interpréter dans le sens *"Milk (épouse) d'Aštart"*. Le culte de ce dieu remonterait à Ougarit, selon S. Ribichini et P. Xella[191], qui se sont fondés sur deux textes (RS 24, 244 et 24. 251) mentionnant chacun un dieu *mlk <ṯtrt* et *mlk b<ṯtrt.* Le second élément du nom est expliqué comme un nom de

[184] A. Caquot, "Le dieu Milk<ashtart et les inscriptions de >Umm El <Amed", dans *Semitica*, 15 (1965) p. 32-33.

[185] M. G. Guzzo Amadasi, "Le iscrizioni puniche", dans *Missione archeologica italiana à Malte* (Rapporto preliminare della campagna 1970. Serie archeologica, 20) Rome 1973, p. 92-94 et pl. 62, 5-6.

[186] J. M. Solà-Solé, "L'inscripcion punica Hispania 10", dans *Sefarad*, 21 (1961) p. 251-256; idem, "A proposito de nuevas y viejas inscripciones feno-punicas de la Penunsula Iberia", dans *Homenaje à Garcia Bellido*, T. I, Madrid 1976, p. 181-183.

[187] A. Caquot, *op. cit.*, p. 32; G. Levi Della Vida, "Compte-rendu de H. Donner, W. Röllig, KAI" dans *RSO*, 39 (1964) p. 306.

[188] M. Dunand-R. Duru, *Oumm El -<Amed*, p. 195.

[189] H. Seyrig, "Les grands dieux de Tyr à l'époque grecque et romaine", dans *Syria*, 40 (1963) p. 27.

[190] E. Lipinski, "Vestiges phéniciens d'Andalousie", dans *OLP*, 15 (1984) p. 98.

[191] S. Ribichini-P. Xella, "MLK<TTRTMLKM e la tradizione siro-palestinese sui Refaim", dans *RSF*, 7 (1979), p. 146-148 et 156.

localité, réelle ou mythique. Ces deux auteurs ont voulu reconnaître dans *Milk* une divinité aux caractères royaux; il serait à Ougarit, le premier roi divinisé appartenant à l'ensemble des Rephaïm(192). Partant de là, M. G. Guzzo Amadasi(193) a fait le rapprochement entre *Milk<Aštart* et *Milqart*. De même *Milk* serait lié à *<Aštart*, divinité ou toponyme, de même *Milk* serait lié à *Qrt*, c'est-à-dire Tyr, en tant que protecteur et premier souverain. Ce rapprochement mérite prudence, la divinisation du roi phénicien n'étant pas encore attestée.

ŠMŠ "Šamaš"

Šamaš "soleil". Son culte était répandu en Mésopotamie, à Ougarit et chez les anciens Arabes. Dans la cité d'Ougarit(194), *Šamaš* est de sexe féminin et se nomme *Šapaš* qui est une variation orthographique du sémitique commun *Šamaš*. Elle porte les messages du dieu *El* et au cours de son voyage nocturne, inspecte le monde souterrain. *Šapaš* sert aussi de guide à *<Anat* quand elle va chercher *Ba<al* (IAB, III - IV, 24, 25). La vénération de *Šamaš* était répandue chez les Araméens. Il est invoqué sur la stèle de *Zakkur* (*KAI* 202 B), à Zindjirli (*KAI*, 241) à Neirab (*KAI* 225), en Cilicie (*RES* 956 = *KAI* 258, *KAI* 259) et à Palmyre(195).

En phénicien :

Il est attesté dans l'inscription de Karatepe (*KAI* 26) où il est invoqué avec *Ba<al Šamim* et *El* dans la formule d'imprécation. Il paraît plus important que *Rašap* qui n'est mentionné qu'en début de texte. Dans l'onomastique phénicienne(196), les anthroponymes composés à partir du nom de ce dieu sont rares, il est à noter que ces noms propres proviennent en majorité de Chypre.

192 S. Ribichini-P. Xella, *ibid*, p. 156; S. Ribichini "*Pænus Advena*" (Gli dei fenici e l'interpretazione classica) p. 69-73.

193 M. G. Guzzo Amadasi, "Les divinités dans les inscriptions de Tripolitaine: essai de mise au point", dans *BACTH*, nouvelle série, fasc. 17B (1984) p. 193.

194 A. Caquot, "La divinité solaire ougaritique", dans *Syria*, 36 (1959) p. 90-101; A. Caquot-M. Sznycer-H. Hardner, *Textes ougaritiques*, T. I, Mythes et Légendes, Paris 1974, p. 96.

195 J. Teixidor, *The Pantheon of Palmyra*, Leide 1979, p. 29-52.

196 *Cf.* infra, p. 463.

En punique:

Le nom de ce dieu est mentionné dans deux dédicaces carthaginoises dont l'une atteste l'existence de son temple (*CIS* I 3760) *<bd bt Šm*[*š*] "serviteur du temple de Šama [š]". La seconde (*CIS* I 496) fait état d'un titre mystérieux *Šmš skn B<l*. Les théophores composés par le truchement du nom de cette divinité sont rares[197].

ŠḤR "Šaḥar"

Le nom de ce dieu signifie "aurore". C'est une divinité astrale, peut-être l'étoile du matin. A Ougarit, il paraît lié au dieu *Šalim* (l'étoile du soir). En effet, un texte nous relate que ces deux divinités sont nées à la suite de l'union de *El* avec deux femmes, très vraisemblablement des déesses[198]. Néanmoins, *Šaḥar* ne semble pas avoir joué un rôle important dans la religion de ce royaume puisque les textes liturgiques ne mentionnent pas son culte. D'autre part, il est peu usité dans l'onomastique[199].

Il est, par contre, bien mieux attesté dans le domaine araméen. Il y est invoqué aux côtés de *Ba<al Šamim* et *Šamaš* par *Zakkur* roi de Hama et La > ash (KAI 202 B). Il avait un temple à Neirab, puisque deux de ses prêtres l'ont cité avec *Šamaš*, *Nikkal* et *Nusku* dans deux formules de malédiction contre d'éventuels violateurs de leurs sépultures (KAI 225 et 226).

En phénicien :

Il n'apparaît que dans un unique théophore *Ab-di-si -ḥar*[200].

En punique :

Tout comme en phénicien, il n'est attesté que par l'onomastique. Les théophores sont *Šḥrb<l* "Šaḥar est un maître"et *<bdšḥr* "serviteur de Šaḥar"

[197] *Cf.* infra, p. 464.

[198] A. Caquot-M. Sznycer - A. Hardner, *Textes ougaritiques*, p. 355-360.

[199] F. Gröndhal, *op. cit.*, p. 192.

[200] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 415.

ŠLM "Šalim"

Il est attesté dans les deux onomastiques phénicienne et punique[201]. On l'a vu en relation avec *Šaḥar* à Ougarit. Il y est en outre signalé dans la liste des divinités et reçoit des offrandes, enfin il figure dans plusieurs noms théophores[202]. Mais *Šalim* ne désigne pas toujours la même entité et peut ainsi être la "Santé" divinisée[203].

YRḤ

YRḤ signifie "lune". Cette divinité était connue à Ougarit, mais ne joue, dans les textes, qu'un rôle limité: elle préside aux nuits et aux saisons. C'est un dieu protecteur et un dieu de la fécondité. En araméen, la lune est nommée *Šḥr*. Elle est attestée dans plusieurs inscriptions (*KAI* 225, 226, 258, 259). Dans celle de *Zakkur* (*KAI* 202B), *Šaḥar* forme un couple avec *Šamaš* "soleil".

En phénicien :

Yrḥ apparaît dans l'inscription de Karatepe (*KAI* 26). Un seul théophore composé avec son nom est attesté : *<bdyrḥ* "serviteur de Yrḥ"[204].

En punique :

Ce dieu n'est connu que par un nom propre théophore *Yrḥ* usité une seule fois[205].

SSM

Ce dieu était vénéré à Ougarit puisqu'il est à la base de deux noms propres *bnssm* et *<bdssm*[206]. La Bible mentionne en outre un certain *sismaï (Ssmy)* dans la généalogie de la tribu de Juda (I Chroniques, 2. 40). *Ssm* était probablement connu en araméen puisqu'un anthroponyme *sasma* (sa-as-ma-a) figure dans un document assyrien de la fin du règne d'*Assurbanipal* (668-626)[207]. Il s'agit

[201] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 102, 128, 180.

[202] A. Caquot-M. Sznycer - A. Hardner, *op. cit.*, p. 358.

[203] A. Caquot-M. Sznycer - A. Hardner, *op. cit.*, p. 358.

[204] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 326.

[205] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 326.

[206] F. Gröndhal, *PTU*, p. 187.

[207] K. Tallqvist, *Assyrian Personal Names*, Hildesheim 1914, p. 216.

vraisemblablement d'un personnage d'origine araméenne portant le nom *Ssm*>[208].

En phénicien :

Ce nom divin apparaît sur une amulette phénicienne dont l'époque et la provenance restent imprécises (*RES* 1505). Les deux théophores incluant son nom sont, respectivement: *Ssmy* et *<bdssm* "Serviteur de Ssm". Ce dernier est essentiellement attesté à Chypre.

En punique.

Ce dieu n'est attesté que dans l'onomastique; on rencontre les mêmes anthroponymes qu'en phénicien : *Ssmy* et *<bdssm* "serviteur de Ssm".

Ssm a probablement une origine étrangère, car "aucune étymologie sémitique ne se propose pour un nom dont les deux premières radicales sont identiques"[209]. On a songé à celle égyptienne en l'assimilant à *sasm, ssmw* ou *sesmou,* le dieu du pressoir à huile et à vin[210]. Mais il est douteux qu'un dieu alors très secondaire en Egypte ait eu un rayonnement jusqu'à Ougarit[211]. Une origine horrite[212], a aussi été évoquée, mais malgré une meilleure connaissance des divinités hourites, A. Caquot[213] relève l'absence des documents de comparaison nécessaires.

PMY

En phénicien :

On reconnaît la mention du nom de ce dieu dans l'inscription de Nora en Sardaigne (*KAI* 46)[214] datant du IXème siècle av. J.-C.. Il se

208 A. Caquot, O. Masson, "Deux inscriptions phéniciennes de Chypre, Appendices III, remarques sur le dieu SSM", dans *Syria,* 45 (1968) p. 318.

209 A. Caquot, O. Masson, *op. cit.*, p. 319.

210 Ch. Glermont-Ganneau, *RAO*, T. I, p. 183, et note 2.

211 A. Caquot, O. Masson, *op. cit.*, p. 319.

212 W. F. Albright, "An Arameen Magical Text in Hebrew from the Seventh Gentury," dans *BASOR*, 76 (1939), p. 7, note 9.

213 A. Caquot, O. Masson, *op. cit.* p. 319-320.

214 A. Dupont-Sommer, "Inscription phénicienne archaïque de Nora", dans *CRAI* (1948), p. 19-20; J. -G. Février, 'L'inscription archaïque de Nora", dans *Rev. Ass.*, 44 (11950) p. 126; *KAI*, 46; J. Ferron, "La pierre inscrite de Nora", dans *RSO*, 41 (1966) p. 283; M. Delcor, "Réflexions sur l'inscription phénicienne de Nora en Sardaigne", dans *Syria*, 45 (1968), p. 350; B. P. Peckham "The Nora Inscription", dans *Orientalia*, 41 (1972) p. 46.

rencontre, en outre, dans l'onomastique phénicienne de Chypre. Des Phéniciens résidants à Carthage, portent également des noms formés par le nom de ce dieu[215].

En punique :

L'onomastique, seule, atteste *Pmy*. Sur un Total de 7 références, 5 sont celles de l'anthroponyme *Pmyytn*[216].

ḤṬRMSKR

Le nom de ce dieu est composé de deux éléments *Ḥṭr* et *Mskr*.

En phénicien :

Le second élément du nom du dieu entre dans la composition de théophores phéniciens[217], dont: *<bdmskr* "serviteur de Miskar" usité une fois et *<mskr*, peut-être une abréviation de *<bdmskr*.

En punique :

Une relation identique de service ou de servitude se rencontre dans l'onomastique punique dans laquelle elle est indiquée par les éléments *gr* "client de" et *<bd* "serviteur"[218]. Trois inscriptions nous révèlent que ce dieu avait un temple à Carthage (*CIS* 253, 254, 4838). Il possédait également un temple à Maktar (au Ier siècle) dont les vestiges ont livré 5 inscriptions[219]. Dans la grande inscription dédicatoire, ce dieu est qualifié à la fois de saint : *l>lm hqdš* "Au dieu

215 P. Bordreuil-A. Ferjaoui "A propos des "fils de Tyr" et des "fils de Carthage", dans *Studia Phoenicia*, 6, 1988, p. 137-141.

216 *Cf.* infra, p. 372 et 464.

217 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 351; B. Delavaut-A. Lemaire, "Les inscriptions phéniciennes de Palestine", dans *RSF*, 7 (1979), p. 3 et pl. I, 2.

218 *Cf.* infra, p. 417 et 420.

219 Pour l'historique de trouvailles, *cf.* M. Sznycer, "Quelques observations sur la grande inscription dédicatoire de Mactar", dans *Semitica*, 28 (1972), p. 25-36; on consultera pour les commentaires *ibid*, p. 36-43; *cf.* aussi, M. Lidzbarski, *ESE*, T. I, p. 50-52; G. A. Cooke, *NSI*, n° 59B et C; J.-G. Février, "La grande inscription dédicatoire de Maktar", dans *Semitica*, 6 (1956), p. 15-31, 2 pl.; *KAI* 145 et 146; J. - G. Février-M.H. Fantar, "Les nouvelles inscriptions monumentales néopuniques de Mactar", dans *Karthago*, 12 (1965) p. 43-59, pl. I-III

Saint, de prince des jours *"rzn ymm"*, c'est-à-dire qu'il règle le cours des astres; de "maître de l'effroi": *b<l ḥrdt*; enfin de roi :*mlk*.

L'éthymologie de *Ḥṭr Mskr* est incertaine. On ne peut plus soutenir aujourd'hui que *Ḥṭr* serait la déesse égyptienne *Ḥator*, le nom de celle-ci s'écrivant avec un *taw* (t). On a vu aussi dans *Mskr* le dieu égyptien *Sokari*, dieu de la mort à Memphis[220]. Ch. Clermont-Ganneau[221], suivi par J.-G. Février[222], pense qu'il s'agit d'une formation de la racine *skr* "se souvenir". Le premier identifie cette divinité à la déesse grecque *Mnémosune* qui, selon certains auteurs anciens, aurait eu un temple à Carthage[223]. Le second voit en *Mskr* un participe *iphil* de *skr* et correspondrait au nom de fonction *mazkir*, en hébreu. Ce dieu serait, selon cet auteur "comme *Nabou* dans le monde akkadien, celui qui fixe les destins des dieux et des hommes, peut-être en prononçant leurs noms". Traduisant *Ḥṭr* par "sceptre" comme dans l'inscription d'*Aḥiram* (*KAI*, 1), ce savant expose l'alternative: ou le nom de ce dieu signifie "sceptre de Mescar", ou il faut prendre *Ḥṭr* pour un participe "celui qui tient le sceptre" et traduire le nom de cette divinité par le "monarque de Mescar".

Publiant une inscription phénicienne du VIIème siècle av. J.-C., renfermant le nom propre *<mskr*, pris pour *<bdmskr*, B. Delavault et A. Lemaire[224] ont souligné que ce texte ancien semble exclure le rattachement du nom du dieu *Mskr* à la racine *zkr/skr*; étant donné qu'à cette époque, *skr* n'est pas attesté avec un *samek* à la place de *zayin*. Mais justement, cette attestation *<mskr*, remontant au VIIème siècle plaiderait en faveur de l'existence de cette racine *zkr/skr* puisqu'elle n'est attestée à basse époque qu'avec un *samek* (*CIS* 7, 116, etc...)

P<M

P<M n'est atesté, encore que fort rarement par l'onomastique phénicienne et punique[225]. En phénicien on a *<bdp<m* "serviteur de

[220] *Cf.* ces hypothèses dans G. A. Cooke, *NSI*, p. 7 et 59.

[221] Ch. Clermont-Ganneau, *RAO*, T. III, p. 5.

[222] J. -G. Février, *op. cit.* p. 18-19.

[223] *Cf.* la bibliographie dans Ch. Clermont-Ganneaau, *op. cit.*, p. 5 note 2.

[224] B. Delavaut-A. Lemaire, "Les inscriptions phéniciennes de Palestine", dans *RSF*, 7 (1979) p. 3 et pl. 1, 2.

[225] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 393.

P<m " rencontré en Egypte (CIS I 112) et en punique : *N<mp<m "P<m* est agréable". On ignore si *P<m* est une divinité ou une épithète divine.

>DM

Connue par l'onomastique amorite[226] et biblique[227], cette divinité est attestée:

En phénicien :

En effet, elle figure dans la plus ancienne inscription phénicienne de Chypre[228], *bn yd B<l wbn yd >dm wb[nyd..]>r >lm* "entre les mains de Ba<al et entre les mains de *>dm* et en [tre les mains de...] >R dieux". Son nom est probablement à la base d'un théophore: *>dmpls*[229].

En punique :

Elle ne se rencontre que dans l'onomastique grâce à deux anthrophonymes (*<bd>dm* et *mlk>dm)* usités chacun une fois[230].

<ŠTR **" <Aštar"**

Il était vénéré en Orient sémitique ancien[231], En Mésopotamie, il était connu sous le nom de *>štar*. Très populaire en Arabie du sud, il figure en tête de liste des noms divins et sert à la formation de théophores tout comme en Arabie du Nord et chez les Araméens. Cette divinité nous est, en outre connue par les textes mythologiques ougaritiques, mais où elle ne paraît occuper qu'une place secondaire, par rapport aux dieux *El, Ba<al, Yam* et *Môt* .

226 H. B. Huffmon, *APNM*, p. 158-159.

227 II Sam. 6, 12, I Chr. 13, 13; 15, 18, 21; 25, etc.

228 Il s'agit d'une divinité d'après l'interprétation de A. Dupont-Sommer, "Une inscription archaïque de Chypre", dans *Rev. Ass.* 41 (1947) p. 201-211; *cf.* également, O. Masson-M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève-Paris 1972, p. 15 et 19, pl. II.

229 A. Vanel, "Six ostraca phéniciens trouvés au temple d'Eshmoun de Saïda", dans *BMB*, 20 (1967), p. 53, n° A, pl. I.

230 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 260.

231 A. Caquot, "Le dieu Athtar et les textes de Ras Shamra", dans *Syria*, 35 (1958) p. 45-60.

En phénicieen, comme en punique, seule l'onomastique ne nous l'atteste[232].

D<M

Le nom de cette divinité est attesté dans les théophores ougaritiques, phéniciens et puniques[233], on l'explique par la racine *d<m* "supporter", "soutenir", "prêter son appui à quelqu'un"[234].

7. 2. 1. 2. Les divinités féminines

<*ŠTRT* "<Aštart"

Cette grande déesse sémite[235] se reconnaît à Ougarit, dans la graphie *<ṯtrt*. Elle est fréquemment mentionnée dans les textes liturgiques, plus rarement dans les poèmes mythologiques dans lesquels elle joue un rôle important et y est considérée, de même qu'*<Anat*, comme une beauté idéale (*IKI* 145 - 146) Elle semble liée à *Ba<al*, le texte III AB, A, 28 - 30 laisse transparaître sa joie de la victoire de ce dieu sur *Yam*. Dans III AB, B ; IIK, VI, 56, elle est qualifiée de *šm B<l* qu'on explique généralement par "nom de Ba<al". Elle est citée dans une formule de malédiction en compagnie de *Ḥoron* (III AB, B, 7 - 8, IIK, VI, 54 - 57) et est aussi associée à *<Anat*. Comme celle-ci, elle aime la guerre et la chasse, mais présente, néanmoins un caractère moins violent[236]. Le culte de cette déesse a gagné l'Egypte au début du XVIème siècle av. J.-C. pour y être assimilée à *Sekhmet* puis devenir, avec *<Anat*, l'épouse de *Seth*[237]. Moins importante qu' *<Anat* à Ougarit, *<Aštart* devient une déesse très vénérée au Ier millénaire av. J.-C., dans le monde phénicien oriental et occidental.

[232] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 385-386.

[233] F. Gröndahl, *PTU*, p. 122; F. L. Benz, *PPhPI*, p. 301.

[234] Cette racine n'est pas encore attestée en phénico-punique.

[235] Sur cette divinité, *cf.* la monographie de W. Hermann, "<Aštart", dans *MIO*, 15 (1969) p. 6-55.

[236] A. Caquot, M. Sznycer, A. Hardner, *Textes ougaritiques*... p. 92-94.

[237] J. Leclant, "Astarté à Cheval d'après les représentations égyptiennes", dans *Syria*, 37 (1960), p. 1-67 et "Astarté" dans W. Heleck et E. Otto, *Lexikon der Aegyptologie*, T. I, 1973, col499-509; R. Stadelmann, *op. cit.*, p. 101-110 et 125-130.

En phénicien:

A Tyr, selon Flavius Josèphe[238] le roi *Hiram* aurait restauré les temples de *Milqart* et de *<Aštart*. Cet auteur[239] rapporte également que certains successeurs de ce roi auraient porté des noms composés avec celui de cette divinité: *Abdastratus* "<abd <aštart", *Astharymus* "<Aštart-roum". Ceux-ci illustrent la piété religieuse que la famille royale portait à *<Aštart*. Son culte aurait été officiel, puisque, toujours selon notre historien, *Ithoba<al*, l'un des rois de Tyr, en aurait été le prêtre. Dans le traité conclu entre le roi assyrien *Asarhaddon* et *Ba<al*, celui de Tyr, *<Aštart* apparaît comme une divinité guerrière "que <Aštart brise vos os au (plus) fort de la bataille et vous fasse agenouiller aux pieds de votre ennemi, qu'un ennemi étranger disperse vos biens"[240].

A Sidon, cette divinité revêt la même importance qu'à Tyr. Le roi *Ešmoun<azôr* et son fils *Tabnit* en étaient les prêtres (KAI 13) tout comme l'était la reine *Oumm<aštart* (*KAI* 14). Le roi *Ešmoun<azôr II* lui a construit un temple (*KAI* 14). Dans cette dernière inscription, elle est qualifiée de *"rbtn* "notre déesse" et de *" šm B<l* "nom de Ba<al". Dans le temple d'*Ešmoun*, proche de Sidon, sur l'une des statuettes dédiées à ce dieu, on lit : *L<štrt L>dny L>šmn* " A <Aštart, à son seigneur Ešmoun"[241]. La déesse était donc présente dans le sanctuaire du dieu guérisseur.

Aux environs de Tyr et de Sidon, le culte d' *<Aštart* est attesté dans les régions de ces deux grandes cités. Ainsi, à proximité de Tyr: à Ma<soub, une inscription (*KAI* 19) commémore-t-elle la construction d'un portique de son sanctuaire. Une dédicace gravée sur un trône a été trouvée à Hirbet Et Taiyebé au sud de la ville de Tyr (*KAI* 17). Elle est aussi mentionnée aux côtés de *Tanit* à Sarepta, colonie sidonienne: *l<štrt wlTnt* "A <Aštart et à Tanit".

[238] Flavius Josèphe , *Cont. Apion*, I. 113-118 = *Ant. Jud.* VIII, 146, 147.

[239] Flavius Josèphe, *cont. Apion*, I, 121-125.

[240] *Cf. supra* note 22.

[241] *Cf. supra* note 103.

A Chypre son temple, découvert à Kition[242], a livré une inscription archaïque datant des environs de 850 av. J.-C.. Selon A. Dupont-Sommer, il s'agirait d'une offrande de chevelure rasée en l'honneur d' <Aštart[243]. Deux autre textes (*CIS* 86 A et B ont été mis au jour dans un autre secteur de Kition, ils représentent des comptes-rendus de dépenses du temple de la divinité pour les mois *p<lt* et *>tnm*[244]. Une dédicace exhumée à Paphos (aujourd'hui Kouklia) signale *<Aštart* de Paphos. Cette formule est identique à celle grecque mentionnée dans plusieurs documents grecs de la localité[245]: *Aphrodite* de Paphos.

En punique[246] :

A Carthage. La première attestation remonte au VIIème siècle: (*CIS* I 6057) : *l<štrt lPgmlyn* " A <Aštart, à Pygmalion". Cette déesse avait un temple connu par *CIS* I 3779: *<Bd bt <štrt b>šr hqdš*, "serviteur du temple de <Aštart dans le lieu saint". Un dédicant se dit: *khn >šmn <štrt* : "prêtre d'Ešmoun - <Aštart " (*CIS* I 245). Ailleurs, (*CIS* I 3914), elle est liée à *Tanit* : *lrbt l <štrt wltnt blbnn* "Aux déesses <Aštart et à

[242] V. Karageorghis, "Chronique des fouilles et découvertes archéologiques à Chypre en 1966. Kition", dans *BCH*, 91 (1967) p. 321-324; 92, (1968) p. 307-311; 93, (1969) p. 520-527; 94 (1970) p. 251-258; 95 (1971) p. 377-390; 96 (1972) p. 1064-1065; 97 (1973) p. 648-654; 98 (1974) p. 870-874. *Cf.* également idem, *Kition Mycenaean and Phoenician Discoveries in Cyprus*, Londres 1976, p. 169-172; *cf.* Les deux introductions de *Fouilles de Kition II. Objets égyptiens et égyptisants*, par G. Clerc, V. Karageorghis, E. Lagarce, J. Leclant, Nicosie 1977; *Fouilles de Kition III, Inscriptions phéniciennes*, Nicosie 1977, par M. G. Guzzo Adamasi et V. Karageorghis.

[243] A. Dupont-Sommer, "Une inscription phénicienne archaïque récemment trouvée à Kition (Chypre)", dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 44 (1970) p. 9-28, pl. I. Cette interprétation a été remise en question par E. Liverani, "Ciocca di capelli o focaccio di sinepro", dans *RSF*, 3 (1975) p. 37-41, pl. XII.

[244] B. Peckham, "Notes on a fifth Century Phoenician Inscriptions from Kition", dans *Orientalia*, 37 (1968), p. 304-320, pl. XIL-L; O. Masson-M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre* , Genève-Paris 1972, p. 21-68; M. G. Guzzo Amadasi et V. Karageorghis, *Fouilles de Kition, III, Inscriptions phéniciennes*, Nicosie 1977, p. 103-128, pl. XV, 1-3.

[245] *RES*, 921, O. Masson-M. Sznycer, *op. cit.*, p. 81-86; O. Masson, "Pèlerins chypriotes en Phénicie (Sarepta et Sidon)", dans *Semitica*, 32 (1982) p. 48.

[246] M. H. Fantar, "A propos d'Ashtart en Méditerranée occidentale", dans *RSF*, 1 (1973) p. 19-29, pl. V-VIII.

Tanit du Liban". Le terme *lbnn* désigne le Liban; nous en sommes d'autant plus sûrs que *Tanit* est, maintenant, attestée à Sarepta[247]. *<Aštart* est qualifiée de "puissante" *<bd bt <štrt h>drt* "serviteur du temple de <Aštart la puissante" (*CIS* I 255) et ses fidèles étaient nombreux: *>m<štrt >š b<mt >š štrt* "Oummi<aštart qui est dans l'assemblée de <Aštart" (CIS I 263).

A Malte. <Aštart y était très vénérée. Commémorant les travaux décidés par l'assemblée du peuple pour la restauration d'un certain nombre de sanctuaires, une inscription de Gozzo (*CIS* I 132) signale "le naos de <Aštart". Un sanctuaire exhumé à Taṣ Silġ a livré un grand nombre de documents épigraphiques, environ un millier, dont deux dédicaces et 136 textes peints sur vases dédiés à *<Aštart*[248]: *l<štrt* " à <Aštart", alors que seul trois mentionnent *Tanit*. Le reste est essentiellement constitué par des épigraphes d'une à deux lettres dont la plupart se lisent *LT* (570 attestations). Se fondant sur le fait que le nom *<Aštart* est bien plus répertorié dans ces inscriptions que celui de *Tanit*, il semble à M. Sznycer[249] que les deux lettres *LT* indiquent *l<štrt*, "à <Aštart", et ajoute que le culte de cette divinité est plus important à Malte que celui de *Tanit*, dont les attestations sont rares, contrairement à Carthage où cette déesse a supplanté la première dans tous les domaines. Il ne faut pas oublier que la situation archéologique est différente dans ces deux sites et que si l'on est bien documenté sur *Tanit* dans la capitale punique, c'est grâce aux trouvailles du tophet, le sanctuaire de cette déesse et de *Ba<al Ḥammon*. C'est aussi grâce aux inscriptions qui leur sont dédiées que nous sommes renseignés sur les autres dieux. A Malte, un tel sanctuaire n'a pas encore été exhumé, bien que des indices laissent prévoir son existence: deux inscriptions (*CIS* I 123A et 123B) commémorent un sacrifice de substitution dédié à *Ba<al Ḥammon*. Par ailleurs, les particularités artistiques orientales

247 *Cf. infra*, note 262.

248 *Cf.* la bibliographie dans le chapitre sur les relations à travers les inscriptions, p. 182 note n° 66.

249 M. Sznycer, "Antiquités et épigraphie nord-sémitique" dans *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVème section; Sciences Historiques et Philologiques*, Paris 1974, p. 131-132.

signalées dans cette île[250] ne sont pas une preuve déterminante quant à penser que Malte ait partiellement échappé à l'influence carthaginoise. En effet des différences s'observent dans l'art de la Sardaigne[251] qui pourtant est une province carthaginoise. En outre, l'art carthaginois lui-même renferme certaines particularités orientales qui ne s'observent pas dans la majorité des colonies puniques[252].

En Espagne. Une inscription témoigne de la vénération à cette déesse, elle mentionne *<štrt ḥr*. Plusieurs explications ont été proposées quant au terme *ḥr* [253].

A Carthage (*CIS* I 3776) comme en Sicile (*CIS* I 135) et en Sardaigne (*CIS* I 140), on rencontre *<štrt >rk* qu'on a traduit par "<Aštart d'Eryx", c'est-à-dire <Aštart (qu'on adorait sur le mont) Eryx. Se fondant sur des textes gréco-romains, St. Gsell [254] pense que cette divinité est une déesse que les Elymes vénéraient sur le mont Eryx. S. Moscati[255] suppose que le culte de *<Aštart* phénicienne s'est estompé en Occident phénicien et a été remplacé par celui de *<Aštart* d'Eryx qui s'est propagé à partir de la Sicile.

<NT "<Anat"

Cette grande déesse des Sémites était vénérée à Mari et son nom a

[250] S. Moscati, "Alcune colonnette di Taş Silġ", dans *OA*, 5 (1966) par 15-51; idem, "Un avorio di Taṣ Silġ", dans *ibid* , 9 (1972) p. 61-64; *cf* également, A. Ciasca, "Malta", dans *L'Espansione fenicia nel Mediterraneo*, Rome 1970, p. 69-75.

[251] S. Moscati, "Art phénicien d'Occident", dans *MUSJ*, 45 (1969) p. 383-390, pl. I-IV.

[252] *Cf.* le chapitre sur les contacts entre Phéniciens et Carthaginois à travers les documents archéologiques, p. 78 - 79, 87-91, 111-112.

[253] On a traduit *<štrt ḥr* par "Astarté Horus", cf. J. Ferron, "La inscripcion fenicia de la estatuita de Sevilla", dans *Ampurias*, 28 (1966) p. 246-256; "Astarté hourrite", *cf.* M. Weippert, "Ein ugaritischer Beleg für das Land "Qadi" der ägyptischen Text", dans *ZDPV*, 85 (1969) p. 48, note 86; idem, "Zwei Einzelbemerkungen" dans ***Biblica***, 52 (1971) p. 432; idem, "Uber den asiatischen Hintergrund der Göttin "Asiti" ", dans *Orientalia*, 44 (1975) p. 417-421; F. M. Gross, "The Old Phoenician Inscriptions from Spain Dedicated to Hourrian Astarte", dans *HThR*, 64 (1971) p. 189-195; "Astarté de la grotte" M. Delcor, "L'inscription phénicienne de la statuette d'Astarté conservée à Séville", dans *MUSJ*, 45 (1969) p. 319-341; "Astarté de la fenêtre", E. Lipinski, "Vestiges phéniciens d'Andalousie", dans *OLP*, 15 (1984) p. 113-116.

[254] St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 242 et 248.

[255] S. Moscati, "Sulla diffusione del culto di Astarte Ericina" dans *OA*, 7 (1969) p. 91-94.

été employé dans les théophores[256]. Son culte s'est propagé en Egypte. A l'époque de Ramsès <Anat était une déesse guerrière, protectrice des pharaons et maîtresse du ciel[257]. Dans les textes ougaritiques dans lesquels elle joue un grand rôle, cette divinité est considérée comme étant la fille du dieu *El* et la sœur de *Ba<al*, et y paraît très liée à ce dernier. Elle contribue à la fécondité de la terre (I AB, IV, 25-27) et semble avoir quelques droits sur les eaux (V AB, B, 38-41)[258]. Le culte de *<Anat* semble être plus atténué au premier millénaire qu'à l'époque de l'âge du bronze. Néanmoins, la déesse était adorée dans la colonie araméenne d'Egypte, à l'époque achéménide, et ce, en tant que "reine du ciel"; quant aux Judéens, ils ont fait d'elle la parèdre de *Yahweh*[259].

En phénicien :

Elle apparaît dans les inscriptions: des stèles chypriotes dédiées à cette divinité proviennent d'Idalion (RES 453, 1209, 1210) et de Larnaka-tis-lapithou (CIS I 95 = KAI, 41, 42). Ce dernier texte est bilingue. Dans la version phénicienne <Anat est appelée: *m<z ḥym* "force de vie (ou de vivants)". La version grecque l'identifie à "Athéna salvatrice (et) victorieuse".

En punique:

Son nom ne figure que dans les anthroponymes théophores[260].

TNT "Tanit"

En phénicien :

Son nom a récemment été attesté à Sarepta dans une inscription du VIIè - VIè siècle, gravée sur un ivoire exhumé dans un sanctuaire[261].

[256] H. B. Huffmon, *APNM*, p. 200-201.

[257] W. F. Albright, *Yahweh and the Gods of Canaan*, Londres 1968, p. 112-113.

[258] A. Caquot-M. Sznycer, H. Hardner, *Textes ougaritiques*, p. 85-92.

[259] A. Vincent, *La religion des Judéo-araméens d'Eléphantine*, Paris 1937, p. 648-651; P. Grelot, *Documents araméens d'Egypte*, Paris 1972, p. 351-352.

[260] F. L. Benz, PPhPI, p. 382.

[261] J. B. Pritchard, *Recovering Sarepta, A Phoenician City*, New Jersey 1978, p. 104-108; idem, "The Tanit Inscription from Sarepta" dans *Phönizier im Westen*, p. 83-92.

Elle y paraît liée à <Aštart : *l<štrt wltnt* " A <Aštart et à Tanit". Déjà en 1910, S. Ronzevalle[262] avait recueilli au Liban des indices toponymiques renfermant l'élément *tnt* (<Ayintanit, <Aqtanit, Kfartanit) pour refuter l'hypothèse qui refusait son origine phénicienne[263]. Son nom se lit dans un texte écrit sur une lampe en bronze acquise par le musée de Beyrouth en 1940 et qui aurait été trouvée, selon le vendeur, dans la région de Tartous[264]. Mais M. Dunand[265] suivi par P. Cintas[266] lui a supposé une origine carthaginoise vu la mention de la divinité. L'inscription de Sarepta ainsi que les théophores phéniciens provenant de Sidon et de Kition[267] montrent que *Tanit* était vénérée en Phénicie avant de l'être à Carthage. On peut donc, à la suite de E. Lipinski[268], admettre que la lampe du musée de Beyrouth est phénicienne, d'autant plus que des objets semblables du Xème siècle av. J.-C. ont été exhumés en Phénicie[269]. Resté inexpliqué, le texte vient d'être interprété par cet auteur[270] qui lit et traduit *lTnt šp >š p* [ ] "Pour Tanit, lampe (littéralement "coupe") qu'a f[aite un tel]". L'inscription carthaginoise CIS I 3914 atteste, quant à elle, le culte de cette divinité sur la côte orientale: *lrbt l<štrt wlTnt bLbnn...* " à la déesse <Aštart et Tanit du Liban..." On n'avait pas accepté, au début de

262 S. Ronzevalle, "Traces du culte de Tanit en Phénicie", dans *MUSJ*, 5 (1919) p. 75-81. Sur les noms des localités que cet auteur cite, cf. S. Wild, *Libanesische Ortsnamen,* Beyrouth-Wiesbaden 1973, p. 188-189.

263 *Cf.* les différentes hypothèses, dans F. O. Hvidberg-Hansen, *La déesse TNT*, Copenhague 1979, p. 14-15, p. 27-28. *Cf.* également, G. Matthiae Scandone "Sul problema del rapporto tra Tanit e alcune dee del Basso Egitto", dans *Religioni e civiltà*, 2 (1976) p. 387-403; M. Görg, "Zum Namen der punischen Göttin Tinnit", dans *UF*, 11 (1979), p. 303-306.

264 M. Dunand, "Chronique", dans *BMB*, 4 (1940) p. 124.

265 M. Dunand, *ibid*, p. 124.

266 P. Cintas, *MAP*, T. II, Paris 1976, p. 313-314.

267 Sur l'un des ostraca de Sidon datables du début du Vème siècle av. J.-C., est écrit, *Grtnt*, *cf.* A. Vanel, "Six "ostraca" phéniciens trouvés au temple d'Eshmoun de Saïda", dans *BMB*, 20 (1967) p. 47-55 pl. I. Sur un ostracon de Kition remontant au VIème siècle, *cf.* M. G. Guzzo Amadasi, V. Karageorghis, *Fouilles de Kition III. Inscriptions phéniciennes,* Nicosie 1977, p. 171-172, pl. XXI, 2. *Cf.* aussi le nom <bdtnt dans une inscription trouvée à Athènes: *CIS* I 116.

268 E. Lipinski,"Epigraphie phénico-punique", dans *OLP*, 14(1983) p. 144.

269 M. Dunand, *Fouilles de Byblos*, T. I, Paris 1937, pl. LIV, n° 1496.

270 Ce texte est signalé par J. Teixidor, *BES*, dans *Syria,* 53(1976) p. 328, n° 138; E. Lipinski, *op. cit.*, p. 143-146.

ce siècle, de situer Tanit au Liban[(271)], ce que soutenait alors S. Ronzevalle[(272)] en alléguant l'impossibilité de savoir si l'élément *Tnt* figurant dans les localités libanaises se prononçait *Tanit*. Cet argument n'est, néanmoins pas valable vu le changement phonétique que subissent les toponymes, citons, en guise d'exemple, *Ṣdn* "Sidon" devenue Saïda en arabe. Par ailleurs on a supposé que le terrme *Lbnn* désignerait une colline au sommet blanchâtre, au voisinage de Carthage, sur lequel fut érigé ultérieurement le temple de Cérès et de Perséphone[(273)]. Toutefois, on est frappé par le silence des documents carthaginois à ce propos. Cette unique mention plaiderait en faveur de son rattachement à l'Orient. En outre, la toponymie locale n'en a pas conservé le souvenir, si souvenir il y avait à garder!. *Lbnn* est signalé, d'autre part, dans une inscription chypriote (CIS I , 5) dédiée par un représentant du roi tyrien à *B<l Lbnn* " Ba<al du Liban". Ajoutons à cela que la préposition b "à, au", indiquant la résidence d'un dieu, est attestée en épigraphie phénicienne *lMlqrt bṢr*, "pour Milqart à Tyr"[(274)]. Tout porte donc à rattacher Tanit à la Phénicie.

Le signe dit "de Tanit" qui est très usité en Occident sur les stèles qui lui sont dédiées mais aussi sur des monuments sur lesquels son nom est absent, se rencontre de plus en plus sur la côte phénicienne et palestinienne[(275)].

[271] St. Gsell, *HAAN*, T. IV note 10. Cet argument a été repris par G. Matthiae Scandoné, "Sul problema del rapporto tra Tanit e alcune dee del Basso Egitto", dans *Religioni e civiltà*, 2 (1976) p. 387-403.

[272] *Cf.* note 262.

[273] M. Lidzbarski, *ESE*, T. I, p. 21; J. Halévy, "Notes et mélanges. I, L'inscription dédicatoire de Carthage", dans *Revue sémitique*, 9 (1901) p. 81-82; *KAI*, p. 98-99; G. A. Cooke, *NSI*, p. 128.

[274] En plus de la note 65 *cf.* H. Seyrig, "Tessère relative à l'asylie de Tyr", dans *Syria*, 28 (1951) p. 225-228: *lMlqrt bṢr*; *cf.* aussi, N. Avigad, "Two Phoenician Votive Seals", dans *IEJ*, 16 (1966) p. 247-249: *l<št bṢdn*; ce sceau mentionant cette déesse est ammonite d'après G. Garbini, "Note épigraphiche IV: sigilli ammoniti, dans *AION*, 37 (1977) p. 483. *Cf.* également, P. Bordreuil-A. Lemaire, "Nouveau groupe de sceaux hébreux, araméens et ammonites", dans *Semitica*, 39 (1979) p. 80-81.

[275] *Cf.* le chapitre sur les contacts à travers les documents archéologiques, p. 106 - 107.

En punique :

Très peu attesté sur la côte phénicienne, le culte de cette déesse était très répandu dans le monde punique, à partir du Vème siècle av. J.-C. A Carthage, son nom apparaît sur les stèles, au départ, après celui de *Ba<al Ḥammon*, pour s'imposer, finalement, en première position , et ce, dans la majorité des documents, contrairement à ce qui se passe à El Hofra près de Constantine, où *Tanit* se voit définitivement reléguée à la seconde place(276). A Malte(277), dans un sanctuaire exhumé à Taṣ Silġ, parmi la majorité des dédicaces à <Aštart, certaines sont offertes à *Tanit*(278). Il est néanmoins hasardeux de se fonder sur le grand nombre de dédicaces à <Aštart pour dire qu'elle était plus vénérée que *Tanit*(279), et ce, tant que le sanctuaire de cette dernière n'aura pas été retrouvé. En Sicile et en Sardaigne le nombre de tophets exhumés témoigne de l'importance de son culte(280). En Espagne, on pense que celui de *Junon* ou de *Caelestis*, à l'époque romaine tire son origine de celui de *Tanit*(281). A Ibiza, son temple est attesté par une inscription(282).

Dans la majorité écrasante des inscriptions dédiées à cette divinité et à *Ba<al Ḥammon* on trouve la formule habituelle: *lrbt lTnt pn B<l wl>dn lB<l Ḥmn*, "A la déesse, à Tanit face de Ba<al et au seigneur, à Ba<al Ḥammon". L'expression *pn B<l*, "face de Ba<al" reste mystérieuse, malgré l'accord des spécialistes sur cette traduction(283).

[276] Sur sa relation avec *Ba<al Ḥammon, cf. supra*, p. 342.

[277] *Cf.* supra, p. 378.

[278] *Cf. supra*, p. 378.

[279] M. Sznycer, "Antiquités et épigraphie nord-sémitique", dans *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVème section, Sciences Historiques et Philologiques*, Paris 1974, p. 131-132.

[280] *Cf.* La bibliographie dans note 28.

[281] A. Garcia Y Bellido, *Les religions orientales dans l'Espagne romaine*, Leide 1967, p. 140-151.

[282] J. M. Solà-Solé, "La plaquette en bronze d'Ibiza", dans *Semitica*, 4 (1951) p. 28-31; *KAI*, 72B, *ICO*, (Spagna, 10B); M. Delcor, "La grotte d'Es Cuyram à Ibiza et le problème de ses inscriptions votives en punique", dans *Semitica*, 28 (1978) p. 27-52 et pl. II; E. Lipinski, "Epigraphie phénico-punique", dans *OLP*, 14 (1953) p. 158-159.

[283] *Cf.* en dernier lieu, le résumé des différentes hypothèses, dans F.O. Hvidberg-Hansen, *la déesse tnt*, I. Texte, Copenhague 1979, p. 15-18 et 27-28.

D'un contenu quelque peu différent, certaines autres dédicaces pourraient jeter quelque lumière sur la nature de *Tanit*. Deux inscriptions nous la présentent en tant que déesse-mère:*(l)>m lrbt Tnt pn B<l* "(A) la mère, à la déesse Tanit face de Ba<al" (*CIS* I 195).Sur la seconde (*CIS* I 380), on lit *l>m lrbt pn B<l* " A la mère, à la déesse face de Ba<al". Un autre document trouvé dans le sanctuaire d'El Hofra[284], indique, selon l'interprétation de J. - G. Février[285] , que cette divinité était l'aimée et l'épouse de *Ba<al* : *lB<l (w) Tnt p<n> B<l wdhrnm* "A Ba<al (et) à Tanit face de Ba<al et à leur descendance" et qu'elle préside à la conception de la progéniture[286]. Un autre texte[287] la qualifie ainsi: *mḥbt> qdšt,* que J. - G. Février traduit par "son aimée la sainte".

Des inscriptions révèlent que *Tanit* était liée à quelques divinités. On vient d'évoquer les témoignages de ses relations avec *<Aštart* à Sarepta, Carthage et Malte. Dans la grande cité punique, des textes mentionnent des serviteurs du temple *Ṣid-Tanit* : *<bd Ṣd Tnt m<rt* "... Serviteur du temple Ṣid-Tanit *m<rt*". Le terme *m<rt* a reçu plusieurs interprétations et on le traduit généralement par hypogée[288]. *Tanit* est identifiée à *Arthémis* dans un texte bilingue (phénicien et grec) trouvé à Athènes, le dédicant *<bdtnt* "serviteur de Tanit" y traduit son nom en grec par "serviteur d'*Arthémis*" (116). Cette identification pourraît être locale[289]. Dans le serment d'*Hannibal* , elle serait assimilée à *Héra*, citée à la suite de *Zeus*[290]. A El Hofra, *Tanit* est quelquefois liée à *B<l*

284 A. Berthier, R. Charlier, *Le sanctuaire punique d'El Hofra à Constantine*, Paris 1955, n° 21.

285 J.-G. Février, "Un sacrifice d'enfant chez les Numides", dans *Mélanges Isidore Levy*, Bruxelles 1935, p. 165. *Cf.* aussi, *KAI* 162 (T. II, p. 152).

286 J.-G. Février, *ibid*, p. 165.

287 J.-G. Février, *ibid*, p. 163; *KAI*, 162 (T. II, p. 152).

288 Les différentes hypothèses viennent d'être revues par M. Sznycer, "Le problème de la "Megara" de Carthage" dans *BCTH*, 1986, p. 119-132. Pour *m<rt* = hypogée, *cf.* J. Contineau "Textes funéraires palmyréniens", dans *RB*, 39 (1930) p. 537-538, n° 7 et 8; E. Lipinski, "Vestiges phéniciens d'Andalousie" dans *OLP*, 15 (1984) p. 127-131.

289 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 241, note 10.

290 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 248; *cf.* également Ch. Clermont- Ganneau, Etudes d'archéologie orientale, T. I, Paris 1895, p. 152.

>*dr*[291] que J. - G. Février assimile à *Ba<al Ḥammon*[292] . Sa relation avec le dieu *Gad* dans une inscription trouvée à Ibiza[293] n'est pas assurée, *Gad* n'étant peut-être qu'un attribut, soit la "bonne fortune"[294] de cette déesse.

Le nom de cette divinité a fait l'objet de bien de spéculations résumées par F. O. Hvidberg - Hansen[295]. L'étymologie qu'il propose[296] à ce théonyme ne résiste pas à la critique. En effet, selon cet auteur, Tanit viendrait de *<Anat* qui aurait et perdu son *<ayin* inital et reçu le préfixe libyco-berbère du féminin *t*. Mais l'attestation du nom *<Anat* dans l'onomastique témoigne de son culte à Carthage[297]. L'étymologie proposée par les similitudes que l'auteur a cru voir entre *<Anat* et *Tanit* n'est pas valable. Les difficultés de l'explication à partir de *<ayin* sont trop nombreuses et l'auteur a été conduit à les escamoter[298]. L'étymologie de *Tanit* reste mystérieuse.

7. 2. 2 Les divinités attestées seulement en phénicien

7. 2. 2. 1 Les divinités masculines

B<LMLG " Ba<al Malagé"

Il ne figure que dans la formule de malédiction du traité conclu entre le roi assyrien *Asarhaddon* et *Ba<al* roi de Tyr[299]. Sa mention entre *Ba<al Šamim* et *Ba<al Ṣaphon* ainsi que la présence dans ce traité de *Milqart, Ešmoun* et *<Aštart* indiquent clairement que cette divinité était importante en Phénicie, du moins à Tyr.

291 A. Berthier, R. Charlier, *op. cit.*, n° 4; 13; 16-17; 19.

292 J. -G. Février, op. cit. p. 65 et "A propos de Ba<al Addir", dans *Semitica*, 2 (1949) p. 24.

293 *Cf. supra*, note 182.

294 *Cf. supra*, note 183.

295 F. O. Hvidberg-Hanson, *op. cit*. p. 14-15 et 138-139.

296 F. O. Hvidberg-Hanson, *ibid*, p. 139-141.

297 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 389.

298 *Cf.* "Les comptes-rendus de F. O. Hvidberg. La déesse TNT, Copenhagen 1979", par S. Moscati, dans *RSF*, 9 (1981) p. 128-129 et A. Caquot, dans *Syria*, 60 (1983) p. 193-194.

299 *Cf.* note 22.

L'étymologie du nom de ce dieu reste incertaine. Plusieurs hypothèses ont été émises. Selon E. Shrader[300] malagé pourrait correspondre à *Mlky* qui rappelle *ml>k* "le messager". Cela ne nous semble pas satisfaisant car on s'attend à *Ba<al* de quelque chose " et non à un appellatif le déterminant . O. Eissfeldt[301] a proposé la traduction: "maître des navigateurs". Cependant c'est le terme *mlḥ* attesté en hébreu, en akkadien *(malaḫu)*, en arabe *(mallaḥ)* ainsi qu'en phénicien (*mlḥ*) qui désigne le navigateur et non pas *mlg*. R. Du Mesnil du Buisson[302] avance une hypothèse que A. Caquot lui avait communiquée oralement, et selon laquelle le vocable *malagé* serait le substantif de la racine lǧ> "se réfugier" qui n'est attestée qu'en arabe, et signifierait "refuge", "havre". *Ba<al Malagé* se traduirait dans ce cas par "maître du port". Néanmoins l'absence de cette racine dans les autres langues sémitiques fait douter de sa présence en phénicien. Quant à W. F. Albright[303], il veut lire *madgé* au lieu de *malgé* en se référant au nom ougaritique *dgy >atrt* "pêcheur d'Ašerah" pour obtenir "maître de la pêche". La correction d'un terme inconnu pour le moment ne fait qu'esquiver le problème. Après avoir rappelé les différents sens de *mlg* en sémitique, O. H. Hvidberg-Hansen[304] propose de traduire *Ba<al malagé* par "maître de l'abondance" en croyant rassembler en un mot les diverses significations de cette racine, alors qu'elles sont semble-t-il, différentes. Son identification à *Dagan* par cet auteur est gratuite, selon J. Teixidor[305], car le texte du traité répartit les dieux invoqués en 3 groupes: les dieux assyriens, ceux d'origine ancienne, enfin ceux phéniciens dont *Ba<al malagé*. Cet auteur[306] voit, en outre, en *Ba<al Šamim*, *Ba<al Malagé* et *Ba<al*

300 E. Shrader, *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, Berlin 1903, p. 357; R. Borger, "Anath-Bethel", dans *VT*, 7 (1957) p. 104.

301 O. Eissfeldt, "Ba<al Zaphon, Zeus Kasios und der Duchzug der Israeliten durchs Meer", dans *BRA*, 1 (1932) p. 7, note 4.

302 R. Du Mesnil du Buisson, "Origine et évolution du Panthéon de Tyr", dans *RHR*, 164 (1963) p. 147.

303 W. F. Albright, *Yahweh and the Gods of Canaan*, Londres 1968, p. 197-198.

304 O. H. Hvidberg-Hansen, "Ba<al Malagé dans le traité d'Asarhaddon et le roi de Tyr", dans *Acta Orientalia*, 35 (1973) p. 63-67

305 J. Teixidor, *BES*, dans *Syria*, 51 (1974) p. 309, n° 56.

306 J. Teixidor, *ibid.* p. 309, n° 56.

Ṣaphon les hypostases d'un dieu suprême, maître des vents. Ces divinités nous semblent, pourtant, indépendantes tout comme le sont les autres dieux cités dans le traité. Ce document nous montre seulement que *Ba<al Malagé* était important à Tyr et avait un pouvoir sur le vent et la mer à l'instar de *Ba<al Šamim* et *Ba<al Ṣaphon*.

MKL

Il est signalé aux côtés de *Rašap*: *Ršp Mkl* dans une série d'inscriptions chypriotes du IVè - IIIè siècle av. J.-C., exhumées à Idalion , à l'emplacement d'un temple (*CIS* I, 89 - 94). Sur une autre dédicace on lit *Ršp hMkl* "Rašap le MKL"[307]. Le nom de ce dieu est évoqué, seul, dans *CIS* I 86A et B, une liste de dépenses courantes pour les mois *>tnm* et *p<lt* du temple de <Aštart à Kition . Son nom entre très probablement dans la composition du nom propre théophore *Mlqrt bn Mkl<* (RES, 1516).

Chypre, mise à part, *Mkl* n'est attesté qu'une seule fois sur une stèle d'un temple élevé par Thoutmosis III à Bet Shan en Palestine. Cette stèle représente un *Ba<al* sémitique légèrement égyptisé appelé *m <k>;r* dans lequel nous reconnaissons *Mkl*[308].

Essayant de définir sa fonction à Chypre, A. Caquot et O. Masson[309]) pensent que l'emploi de *Mkl* avec l'article *(hMkl)* dans une inscription, nous invite à voir en lui, non pas un ancien nom divin, comme pouvait le faire croire sa mention à Bet Shan, mais une épithète qualifiant *Rašap* qui a dû être substantivé et aurait désigné *Rašap* dans CIS, 86A. Toutefois, cette inscription laisse percervoir un culte particulier à *Mkl*, culte lié aux piliers qui avaient leurs desservants ainsi qu'un rituel spécifique. Ce culte se déroulait non pas dans un temple qui lui était propre mais dans une partie de celui de *<Aštart*[310].

[307] A. Caquot, O. Masson, "Deux inscriptions phéniciennes de Chypre", dans *Syria*, 45 (1968) p. 303-306.

[308] *Cf.* en dernier lieu, H. O. Thompson, *Mekal, the God Beth-Shan*, Leide 1970, passim.

[309] A. Caquot-O. Masson, *op. cit.* p. 310-311.

[310] B. P. Peckham, "Notes on a fifth Century Phoenician inscription from Kition", dans *Orientalia*, 37 (1968) p. 61; O. Masson- M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève-Paris 1970, p. 61.

Plusieurs tentatives ont été faites pour expliquer le terme *Mkl*[311] mais si elles sont plausibles, aucune ne peut s'imposer[312]. Selon H. O. Thompson[313], *Mkl* apparaît, à travers le matériel dégagé à Bet Shan et d'après sa comparaison avec *Rašap, Nergal* et *Seth,* comme une divinité chthonienne et solaire, ayant des pouvoirs "to destroy, or to make alive". Il est évident que ce point de vue reste hypothétique, les textes explicites étant absents.

ML>KMLK<ŠTRT "Mal >aKMilk <Aštart"

Il est évoqué dans une inscription trouvée à Ma<soub, localité voisine de Tyr (*KAI*, 19): *>š bn h>lm Ml>kMlk<štrt... w<bdy b<l Ḥmn*" "...qu'ont bâti le dieu Mal>kMlk<štrt et ses serviteurs les citoyens de Hamon". Il est aussi signalé dans l'une des dédicaces d'Oumm El<Amed[314]: *lh>lm Mlk <štrt wMl>kMlk<štrt* " Aux dieux Milk<Aštart et Mal>ak Milk<Aštart".

Selon A. Caquot[315], le texte de Ma<soub le montre associé aux citoyens de la localité dans la construction d'un portique, ce qui laisserait penser qu'il était chargé de transmettre aux fidèles les décisions de son maître. Sa présence dans l'inscription d'Oumm El<Amed en couple avec *Milk<Aštart* permet d'évoquer d'après ce savant[316], les attestations d'un assistant divin aux côtés d'*Hercule* le phénicien[317] qui, sous des noms divers, paraît avoir été un gérisseur.

SLMN "Salman"

Il est attesté dans une inscription provenant de Sidon (*RES*, 930): *hmnḥt z >š ytn X bn X l>dny lSlmn ybrk,* "Cette offrande qu'a donnée X fils de X à son seigneur Salman qu'il le bénisse". Le nom de ce dieu

311 *Cf.* la bibliographie, dans A. Caquot-O. Masson, *op. cit.* p. 311-312.

312 H. O. Thompson, *op. cit.* p. 192.

313 H. O. Thompson, *ibid*, p. 171.

314 M. Dunand et R. Duru, *Oumm El- <Amed*, p. 192.

315 A. Caquot, "Le dieu Milk<Ashtart et les inscriptions d'Umm El<Amed", dans *Semitica*, 15 (1965) p. 29-33.

316 A. Caquot, *ibid*, p. 33.

317 *Šadrapa* à Leptis Magna (*KAI*, 119); Auranos *(Ḥoron)* à Jamina, pour ce dieu, *cf.* W. F. Albright, "The Canaanite God Ḥoron", dans *AJSL*, 53 (1936-1937) p. 112; Ialaos, selon Euroxe de Cnide (*cf.* Athénée, IX, 47); Ajoutons, *Sid Milqart: CIS* I, 256, *Ṣid Tanit*, *CIS* I, 147-148, *Ešmoun Milqart*: *CIS*, 16B, 23, 24, 26, 27, 28; *cf.* pour *Ṣid* et *Ešmoun*, M. Sznycer, "Note sur le dieu Ṣid et le dieu Ḥoron d'après les nouvelles inscriptions puniques d'Antas (Sardaigne)", dans *Karthago*, 5 (1969-1970) p. 74.

n'entre pas dans la composition de théophores. Il était vénéré à Djebel Sheilah Barakat, où il est invoqué dans des inscriptions grecques[318]. Il semble être connu sous le nom de *Šlmn* à Palmyre[319] et à Lihyanite[320].

7. 2. 2. 2 Les divinités féminines

B < LT "Ba < alat"

Ba<alat "maîtresse" n'est connue qu'à Byblos. Elle y est attestée au second millénaire par les textes assyriens et égyptiens[321]. Au premier millénaire, elle est invoquée dans plusieurs inscriptions royales de cette cité, qui s'échelonnent tout ou long du Xème siècle, et ce, en tant que protectrice de la ville et de la dynastie (*KAI* 4, 5, 6, 7). Elle n'apparaît qu'une seule fois aux côtés de *Ba<al Šamim* (*KAI*, 4). L'importance de cette divinité y est aussi attestée en fin du Vè - début IVè siècle av. J.-C. par la dédicace de *Yeḥawmilk* (*KAI*, 10), ce dernier lui étant reconnaissant de l'avoir fait roi. Elle est également invoquée dans une formule de malédiction avec *Ba<al Addir* dans une inscription de même époque (*KAI*, 9B). Enfin, au milieu du IVème siècle av. J.-C., *Batnou<am*, la mère du roi *<Ozba<al* était *khnt B<lt* "prêtresse de Ba<alat" (KAI, 11).

7. 2. 3 Les divinités attestées seulement en punique

7. 2. 3. 1 Les divinités masculines

B <L MGNM

Il n'apparaît qu'une seule fois, et ce, dans l'inscription carthaginoise *CIS*, 3778, à la suite de *Ba<al Šamim*, *Tanit* et *Ba<al Ḥammon*.La

318 Ch. Clermont-Ganneau, Etudes d'Archéologie orientale, T. II, Paris 1897, p. 39-47; idem, *RAO*, T. IV, Paris 1901, p. 164-165 et 247, et T. VII, Paris 1906, p. 81-83; les inscriptions sont réunies dans, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, T. II, p. 465-474.

319 J. Starcky, "Bas-relief palmyrénien inédit dédié aux génies Salmân et >RGY<", dans *Semitica*, 3 (1950) p. 45-52; J. Teixidor, *The Panthéon of Palmyria*, Leide, 1979, p. 84.

320 M. Hofner, "Die Stammes gruppen Nord und zentralarabiens in vorislamischen Zeit", dans H. W. Haussig, *Gotter und Mythen in Vorderen Orient*, T. I, Stuttgart 1965, p. 466-467.

321 R. Du Mesnil du Buisson, *Etudes sur les dieux phéniciens hérités par l'empire romain*, Leide 1970, p. 73-98.

mention à la suite de ces grandes divinités montre son importance dans la grande cité punique. L'étymologie du nom de ce dieu reste inconnue malgré quelques tentatives d'explication. E. Vassel[322] a songé à un dieu d'une autre ville (l'actuelle Kelibia) que les Grecs appelaient Aspis et les Romains Clupea; mais *B<lMgn* n'est pas attesté. En outre sa présence parmi des divinités importantes de Carthage exclut sa résidence dans une autre ville. Tenant compte de l'absence de cette divinité ailleurs dans le monde sémitique et des erreurs commises par le graveur dans le texte signalant ce dieu, J.-G. Février[323] a proposé de corriger *Mgnm* en *Mgnn* pour obtenir le participe *piel* ou *poel* de la racine *gnn* "protéger" et a traduit le nom de ce dieu par "le maître protecteur", puis l'a fait correspondre au quatrième dieu signalé dans le serment d'Hannibal.

ṢDM B<l

Cette divinité possède un sanctuaire à Malte, fait que nous rapporte l'inscription *CIS*, 132. On pense généralement que *Ṣdm B<l* pourrait être une variante de *Ṣlm B<l* avec l'alternance *l/d*[324], hypothèse selon laquelle, nous serions en présence de l'éventuel nom phénicien de la déesse *Salammbô* mentionnée par les auteurs gréco-romains. On a enfin avancé l'hypothèse d'une erreur d'écriture: il faudrait lire *Ṣdn B<l* ou bien *Ṣmd B<l*[325].

>RŠ

Le nom de ce dieu est révélé par le nom propre théophore punique: *<bd>rš* "serviteur de >rš ", attesté 33 fois[326].

322 E. Vassel, "Les inscriptions votives du temple de Tanit à Carthage", dans Rev. Tuni. 32 (1924) p. 243.

323 J.-G. Février, "Paralipomena punica I. A propos du serment d'Annibal", dans *CB*, 6 (1965) p. 21.

324 *CIS* I, 132, p. 288; G. A. Cooke, *NSI*, 38; M. Sznycer, "Antiquités et épigraphie nord-sémitique", dans *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVème section,* Paris 1974-1975, p. 204 et 1975-1976, p. 183; le nom de Salambo pourrait être évoqué dans l'explication de deux anthroponymes dans les documents sud-arabiques, *cf.* Ch. Robin, "A propos de *Ṣdmb<l*: deux femmes de Gaza nommées ṢLmbw, chez les Minéens d'Arabie du Sud", dans M. Sznycer, *ibid.*, 1975-1976, p. 184-190.

325 Z. Harris, *PhPG*, p. 140; *KAI*, 62 (T. II, p. 78).

326 *Cf. infra*, p. 417

Connu à Ougarit, *ˀrš* est qualifié de "favori des dieux" dans un texte (V. AB. D. 210). La mer est son domaine d'élection tout comme il est celui du dragon *Tnn* (I AB, VI, 50). Il est l'un des suppôts du dieu *Yam*(327). M. Dahood(328) l'indentifie à *Pathos* qui était, avec *Eros*, et ce, selon Philon de Byblos, le fils de *Kronos* et *Astarté*, et traduit son nom par "désir".

KŠR

ˁbdkšr "serviteur de Kšr", *Mtnkšr* "don de Kšr", *Kšrytn* "Kšr a donné" sont les seules attestations puniques. Le premier anthroponyme, répertorié 3 fois, traduit une relation de service, les deux autres usités chacun une fois révèlent un sentiment de gratitude(329).

On trouve le nom de ce dieu en syriaque sous la forme *Kauṯor*. Dans la Bible, il apparaît au féminin pluriel *Kôšarôt*. Il figure dans les textes égyptiens d'exécration(330). Les textes ougaritiques révèlent que ce dieu est appelé "*Kṯr Ḫss*" "Kothor - Ḫasis" et qu'il patronne les activités de l'orfèvre, du forgeron et de l'architecte. Il semble être considéré comme le premier navigateur et l'inventeur de la musique(331). Les deux éléments composant son nom en ougaritique ont été expliqués par l'akkadien *kašaru* = *kṯr* "avoir du succès", *ḫasasu* = *ḫss* "être avisé". *Kšr* est qualifié de ḥyn terme, qu'il faut rapprocher du syriaque *ḥawanâ* "intelligence"(332). , et, dans un texte de (II AB, VII, 1) *bn ym* "fils de la mer". Cette dernière appellation suggère que la patrie de ce dieu est située outre-mer. Enfin un dernier texte (V. AB, F., 7 - 9) le nomme *ḥkpt kptr*, identique à l'hébreu *Kapotor*, foyer d'origine des Philistins, selon Am. 9, 8 et qui serait à situer en Asie mineure.

327 A. Caquot-M. Sznycer-H. Hardner, *Textes ougaritiques...*, p. 167, note g.

328 M. Dahood, *Ugaritic-Hebrew Philology*, Rome 1965, p. 52.

329 *Cf.* infra, p. 417 et 443 - 444.

330 A. Goetze, "Remarks on some Names Occuring in the Execration Texts", dans *BASOR*, 151 (1958) p. 28.

331 A. Caquot-M. Sznycer-H. Hardner, *Textes ougaritiques...*, p. 97-99.

332 A. Caquot- M. Sznycer- H. Hardner, *ibid*, p. 97-99.

***KS*>**

Ks> "Pleine lune". Son nom est très peu employé dans l'onomastique punique; un seul nom *<bdks>* répertorie 2 fois[333] le révèle.

Cette divinité se rencontre à Ougarit dans une liste de dieux en compagnie de *Yaraḥ : Yrḥ wKs*> "Yaraḥ et pleine lune"[334]. Il s'agit, selon A. Caquot[335] "d'un dieu lune présenté sous sa forme de pleine lune ou sous son double aspect de nouvelle et de pleine lune".

Y*>*L

Seul, l'onomastique punique le mentionne[336] sous l'apparence de *Y* >*lp*<*l* " Y>*l* a fait" usité une seule fois. St. Gsell [337] s'est demandé s'il ne paraît pas dans le serment d'*Hannibal* sous la forme grecque *Iolaos*. Quant à C. A. Cooke [338], Y>l lui évoque le terme arabe *wa*>*l* de la racine *wa*>*ala* "prendre refuge".

ŠGR

Ce nom divin est à la base de l'anthroponyme *<bdšgr* attesté à Carthage. A Ougarit, il est mentionné dans un texte (I. AB, III) avec >*iṭm* probablement comme des divinités subalternes, associées à Ba<al.

YṢN

Cette divinité qui nous est actuellement inconnue, trouverait son unique mention dans une inscription de Maroc[339].

ŠBN

Šbn figure dans une inscription néopunique trouvée en Sardaigne:

[333] *Cf. infra* p. 417.

[334] M. Dahood, "Hebrew-Ugaritic Lexicographie III", dans *Biblica*, 46 (1965), p. 330; R. Du Mesnil du Buisson, "Les origines du panthéon palmyrénien", dans *MUSJ*, 39 (1963) p. 178, note 6; E. Laroche, "Documents en langue hourrite provenant de Ras Shamra", dans *Ugaritica*, 5 (1968) p. 520; P. Xella, "*I testi rituali di Ugarit*, I. Testi", = *Studi semitici*, 54 (1981), p. 216 et 220.

[335] A. Caquot, "Nouveaux documents ougaritiques", dans *Syria*, 46 (1969) p. 263.

[336] F. L. Benz, *PPhPI*, p. 320.

[337] St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 323-324.

[338] G. A. Cooke, *NSI*, 34.

[339] J. M. Solà-Solé, "La inscripcion punica libica de Lixius", dans *Sefarad*, 19 (1959) p. 371-378.

>ḥšbn. (*CIS*, 152). M. G. Guzzo-Amadasi(340) s'est contentée de noter le caractère du *hapax legomenon* de ce nom. F. L. Benz(341) ne l'a pas cité. Plusieurs indices ont permis à P. Xella(342) d'émettre l'hypothèse que *Šbn* serait un nom divin. Il s'agit, d'une part de la structure de l'anthroponyme lui-même *>ḥ* "frère" suivi de *Šbn*; le prédicatif *>ḥ* étant souvent lié à des noms des dieux, et d'autre part de la mention faite dans des textes ougaritiques de toponymes formés avec *Šbn* comme *btšbn*, élément déterminant quant à confirmer le caractère divin de *Šbn*, et ce, vu la présence d'éléments divins inclus dans les toponymes: *Btḥrn, Btyrḥ Btšmš*.

Une autre hypothèse a été avancée par G. Coacci Polselli(343) qui rapproche *>ḥšbn* du nom propre ougaritique *Ḥšbn* construit à partir de la racine *ḥšb* "compter, "observer" + un *noun* final et des anthroponymes hébraïques *(Ḥšbnh, Ḥšbnyh)*. Cet auteur considère l'*>aleph* dans *>ḥšbn* comme un *>aleph* prosthétique. Toutefois, cette forme du nom, courante à Ougarit, n'est pas attestée en phénico-punique.

7. 2. 3. 2 Les divinités féminines

>LT "Elat"

Elle est connue à Ougarit par un passage témoignant sa vénération à Sidon : " *>lt Ṣdnm*" qu'il faut lire "Elat des Sidoniens"(344). Au cours du premier millénaire, elle ne se rencontre que dans les documents puniques. Elle avait un temple à Carthage. En effet deux de ses prêtres ont dédié leurs stèles à *Tanit* et *Ba<al Ḥammon... khn >lt* "prêtre d'Elat" (CIS I 243 et 244). Une dédicace lui a été offerte en Sardaigne: *lḥrbt l>lt* "A la déesse à Elat" (CIS I 143).

L'interprétation du nom *Elat* ne fait pas l'unanimité dans l'expression *lrbt Ḥwt >lt Mlkt* de la "tabella devotionis" *CIS* I 6068

340 M. G. Guzzo Amadasi, *ICO*, p. 131-132.

341 F. L. Benz, *PPhPI*, ne l'a pas cité.

342 P. Xella, "Un dio punico ŠBN?", dans *RSF*, 4 (1975) p. 81-83.

343 G. Coacci Polselli, "Elementi arcaici nell'onomastica fenicio-punica della Sardegna", dans *Saggi fenici*, I, Rome 1975, p. 67-68.

344 A. Caquot- M. Sznycer- H. Herdner, *Textes ougaritiques*, T. I, Mythes et Légendes, Paris 1974, p. 529.

exhumée à Carthage. Ch. Clermont-Ganneau(345) y voit les noms de trois déesses: *Ḥwt >lt et Mlkt.* D'autres auteurs(346) considèrent *Elat* comme un appellatif au féminin singulier se rapportant à *Ḥwt* et le traduisent par "déesse". G. Levi della Vida (347) suivi de J. Ferron(348) supposent que *Elat* est un second nom de la déesse *Ḥwt*. Se fondant sur le sens de l'inscription, Ch. Clermont-Ganneau(349) identifie *Elat* à la déesse assyrienne *Alat*, soeur d'*Ištar*, femme de *Nergal* et maîtresse du monde souterrain. Mais elle pourrait être l'*Elat* d'Ougarit attestée par un texte liturgique faisant mention de son trône(350).

ḤWT

Ce nom divin se rencontre dans l'inscription carthaginoise *CIS* I 6068, dans la formule : *"lrbt Ḥwt >lt Mlkt"* que nous venons d'évoquer ci-dessus.

La grande majorité des commentateurs considèrent que *Ḥwt* est l'unique déesse qui y est mentionnée(351). Toutefois, Ch. Clermont-Ganneau(352) soutient qu'il s'agit de trois divinités Ḥwt, *>LT*, *Mlkt* tout en les rapprochant de la triple Hécate grecque. Quant à G. Levi della Vida(353), il voit dans ces noms, une seule déesse désignée sous deux noms différents, *Ḥwt* et *>LT*.

345 Ch. Clermont-Ganneau, *RAO*, T. IV, p. 90.

346 Ph. Berger, "Sur un rouleau de plomb avec inscription phénicienne trouvé à Carthage", dans *CRAI*, 1899, p. 179-188; M. Lidzbarski, *ESE*, T. I, p. 26-30 et T. II, p. 61; *RES*, 18 = *RES*, 1590; *CIS* I, 6068 = *KAI*, 89.

347 G. Levi Della Vida, "Sulla tabella dévotionis punica", dans *RSO*, 14 (1933) p. 312-313.

348 J. Ferron, "La tabella dévotionis punique de Carthage", dans *ZDMG*, 117 (1967) p. 217.

349 Ch. Clermont-Ganneau, *RAO*, T. IV p. 90.

350 C. F. A. Shaeffer, "El, Elat et Asherat", dans *Hommages à Dupont-Sommer*, Paris 1971, p. 137-143.

351 Ph. Berger, "Sur un rouleau de plomb avec inscription phénicienne trouvé à Carthage", dans *CRAI*, 1899, p. 179-188; M. Lidzbarski, *ESE*, T. I, p. 26-30 et T. II, p. 61; *RES*, 18 = *RES* 1590; *CIS* I 6068 = *KAI*, 89.

352 Ch. Clermont-Ganneau, *RAO*, T. IV, p. 90.

353 G. Levi Della Vida, "Sulla tabella dévotionis punica", dans *RSO*, 14 (1933) p. 312-313; *cf.* aussi J. Ferron, "La tabella devotionis punique de Carthage", dans *ZDMG*, 117 (1967) p. 215.

Le nom de la divinité *Ḥwt* se retrouve sur deux urnes funéraires exhumées à Cagliari[354].

Sa signification étymologique reste incertaine. Cette déesse serait chthonienne et infernale, selon J. Ferron, qui allègue le fait qu'elle est mentionnée sur les deux urnes. Se fondant sur la "tabella devotionis", S. Ribichini[355] pense qu'elle avait un pouvoir magique.

7. 2. 4 Les divinités étrangères

7. 2. 4. 1 Les divinités égyptiennes

Les noms théophores nous indiquent que les divinités égyptiennes: *Bastet, Isis, Osiris, Horus, Min* et *Ptaḥ*, étaient vénérées par les Phéniciens et les Puniques. D'autres dieux étaient aussi connus d'eux, preuve en sont les nombreuses amulettes exhumées dans plusieurs sites[356] qui reproduisent en miniature, en plus de ceux que l'on vient de citer, d'autres divinités comme *Amon, Anubis, Bes, Knouphis, Sokhit, Shou, Thot, Toueris*. Néanmoins, la vénération de ces dernières reste incertaine, car la présence de leurs images dans les sépultures pourrait s'expliquer par leur seul rôle magique, rôle qui nous est connu par les papyrus magiques et par le livre des Morts[357]. Les divinités dont les noms servent de base à la composition des théophores avaient, au moins, des fidèles. La propagation de leur culte est inégalement répartie entre les deux parties du monde phénicien.

Les divinités égyptiennes attestées en phénicien[358] et en punique:

Bastet :

En phénicien :

Un Phénicien portant le nom *Aḥoubasti* a vécu à Ninive au cours de

354 M. Lidzbarski, *ESE*, T. III, p. 284-285; J. Hoftijzer, "Deux vases à inscriptions identiques", dans *VT*, 13 (1963) p. 337-339; G. Garbini, "Note di epigrafia punica, I", dans *RSO*, 40 (1965) p. 210-212.

355 S. Ribichini, "Un episodio di magia a Cartagine nel IIIè secolo av. Cr.", dans *Magia Studi di storia delle religioni in memoria di Raffaela Garosi*, ed. P. Xella, Rome 1976, p. 156-157.

356 J. Vercoutter, *OEEC*, p. 264-301; P. Cintas, *Amulettes puniques*, Tunis, 1946, p. 82-97.

357 A. Moret, *Le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris 1926, p. 472.

358 S. Ribichini, "Divinità egiziane nelle iscrizioni fenicie d'Oriente", dans *Saggi Fenici* I = *Coll. di Studi Fenici*, 6 (1975) p. 7-14; A. Lemaire, "Divinités égyptiennes dans l'onomastique phénicienne", dans *Religio Phoenicia* (= *Studia Phoenicia IV. Coll. d'études classiques*, vol. 1) Namur 1985, p. 87-98.

la première moitié du VIIème siècle av. J.-C., il a donc pu recevoir son nom au début de ce siècle, ce qui montre que la dévotion envers cette déesse dans cette région remonte au moins à cette époque[359]. Le nom de *Bastet* se rencontre par la suite dans des théophores à Eléphantine et à Abydos au Vème siècle: *P<l>bst* et *<bd>bst*[360], au IVème siècle, à Chypre: *<bd>bst* (*KAI*, 37), au IIIème siècle à Oumm El<Amed: *<bd>bst*[361], au IIème siècle à Ḥirbet Et -Tayibeh: *<bd>bst* (*KAI*, 17)

En punique :

Cette divinité n'est connue que par un anthroponyme unique datant du IIIème siècle: *<bdbst* (*CIS* I, 2082)

Isis

En phénicien:

Sur la côte phénicienne, son culte remonte au moins au VIIIème siècle av. J.-C., date que l'on attribue au nom propre *Pt>s* gravé sur un sceau trouvé à Samarie[362]. Des anthroponymes formés avec le nom de cette déesse se rencontrent au VIIème siècle à Ur: *Pt>s* (*KAI*, 29), au Vème siècle à Eléphantine: *Pt>s*, à Sidon: *Bd>s* et <Amrit: *<bds*[363], au IVè-IIIè siècle, à Kition: *<bd>s* et à El Mina: *>sytn*[364], au IIIè- IIè siècle à Byblos: *>S<>* (*KAI*, 12), à Nébi Younes: *<bd>s* (*RES* , 367), à Oumm El-<Amed: *>sbrk*[365]. Cette divinité apparaît aux côtés de *<Aštart* dans une inscription trouvée à Memphis datant du IIIème siècle (*KAI*, 31).

359 E. Lipinski, "Les Phéniciens à Ninive au temps des Sargonides; Ahoubasti, portier en chef", *ACFPI*, T. I, p. 125-134.

360 M. Lidzbarski, *Phönizische und aramäische Krugaufschriften aus Eléphantine*, Berlin 1912, n° 11a, 12, 15b, 39, 46; pour Abydos, *cf. KAI*, 49.

361 M. Dunand- R. Duru, *Oumm El- <Amed*, p. 191.

362 A. Lemaire, "Nouveaux sceaux nord-ouest sémitiques", dans *Semitica*, 33 (1983) p. 30.

363 Pour Eléphantine, M. Lidzbarski, *op. cit.* n° 48, 57, 39; pour Sidon, *cf. RES*, 298; A. Vanel, "Six "ostraca" phéniciens trouvés au temple d'Echmoun, près de Saïda", dans *BMB*, 20 (1967) p. 57-58; pour Amrit, *RES*, 234 = *RES*, 1601.

364 *CIS* I 50; Fr. Bron, A. Lemaire, "Inscriptions d'Al Mina", dans *ACFPI*, T. III, p. 679, n° 5.

365 M. Dunand- R. Duru, *Oumm El-<Amed*, p. 191.

En punique

Isis était vénérée à Carthage, elle y avait son temple, fait que nous révèle la dédicace *CIS* I 6000 bis. Son nom est à la base des noms *<bd>s* et *>br >s*, ce dernier est attesté à El Hofra(366).

Osiris

En phénicien

Le théophore *Sryb<dy* "Osiris (est) derrière / avec moi" datant de la première moitié du VIIIème siècle av. J.-C. ou de la fin du IXème siècle av. J.-C.(367), témoigne de la pénétration de son culte sur la côte phénicienne du moins à cette époque. Cette attestation renforce l'hypothèse selon laquelle allusion est faite au culte d'Osiris à Byblos dans le Livre des Morts(368). En outre, des statuettes de type osirien ont été exhumées dans cette ville(369), laquelle possédait probablement un temple de cette divinité(370). Les autres témoignages s'échelonnent entre le Vème et le IIIè-IIè siècle. Il s'agit, à Eléphantine(371) de deux théophores, *>srtny* et *<bd>sr*, à Abydos de plusieurs graffiti phéniciens dans le temple de ce dieu(372), de noms chypriotes remontant au IVème - IIIème siècle (*CIS* I 13, 46...), d'une inscription datant de la même époque illustrant l'importance de ce dieu à Lapéthos(373). En effet ce document nous énumère une série d'offrandes dédiées à *Milqart* (une statuette en bronze et 6 coupes d'argent), à *Osiris* (une lampe d'or) et à *<Aštart* (une statuette en bronze et d'autres offrandes).

366 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 149, 162; pour El Hofra, *ibid*, p. 55.

367 A. Lemaire, "Nouveaux sceaux nord-ouest sémitiques", dans *Semitica*, 33, (1983) p. 28,31, n° 12.

368 R. de Vaux, "Sur quelques rapports entre Adonis et Osiris", dans *RB*, 42 (1933) p. 31-56; idem, *Bible et Orient*, Paris 1967, p. 388; S. Ribichini, *Adonis aspetti orientali di un mito greco*, Rome 1981, p. 178.

369 M. Dunand, Fouilles de Byblos, T. II, Paris 1954, p. 157, n° 7919, pl. 162; n° 7048 et 7190, pl. 161.

370 C. L. Wooley, "The Egyptan Temple at Byblos", dans *JEA*, 7 (1921) p. 200-201.

371 M. Lidzbarski, *op. cit.* n° 1 et 34b.

372 *CIS* I, 99-110 = *KAI*, 49. p. 302-306.

373 A. M. Honeyman, "Larnax tès Lapithou. A Third Phoenician Inscription", dans *Le Muséon*, 51 (1938) p. 285-298.

Le dieu *Osiris* se rencontre en outre à Nebi Younes: *Bdsr*, à Oumm El <Amed: *<bd>sr*[374] et apparaît probablement dans une inscription (*RES* 504) gravée sur le tronc d'une statuette, mais dont la lecture est incertaine.

En punique

Osiris est présent à Carthage, dans les théophores *>srgn, Pl>sr, <bd>sr* [375], et à Malte dans *>sršmr* et *<bd>sr* [376].

Les divinités égyptiennes attestées uniquement en phénicien :

Amon

Flavius - Josèphe[377] rapporte qu'il y avait à la cour du roi tyrien *Hiram*, un sage nommé Abdèmon / Abdèmounos capable de répondre aux énigmes proposées par Salomon. Certains interprètent son nom par *<bdḥmn*[378] alors que d'autres voient en lui *<bd>mn*[379]. Des passages du récit du voyage de *Ounamon* rapportent le rayonnement du culte de ce dieu à Byblos[380]. L'onomastique atteste son culte à partir du Vème siècle av. J.-C. à Sidon: *<bd>mn*, à Eléphantine: *>lmn*[381]. *<bd>mn* et *Gr>mn* sont mentionnés dans l'inscription de Nebi Yones (*RES* 376).

HORUS

Il apparaît au Vème siècle av. J.-C. dans l'onomastique d'Eléphantine: *Bnḥr*, *Ḥr* et d'Abydos: *Ḫr*[382], et au IV - IIIè siècle av. J.-C. dans

374 B. Delavaut- A. Lemaire, *op. cit.* p. 582. Pour *Oumm El<Amed*, *CIS* I 9; M. Dunand-R. Duru, *Oumm El<Amed*, p. 191-193, 194.

375 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 63, 149 et 175.

376 F. L. Benz, *ibid*, p. 63 et 149.

377 Flavius Josèphe *Cont. Apion*, I, 115; *Ant. Jud.* VIII, 146-149.

378 F. L. Benz, *PPhPI*, p. 312-313; F. M. Cross-P. K. Carter, "Two Archaic Inscriptions on Clay objects from Byblos", dans *RSF*, 1 (1973) p. 3; J. Teixidor, *BES*, dans *Syria*, 53 (1976) p. 312, n° 44.

379 E. Lipinski, Compte-rendu de F. L. Benz, *PPhPI*, dans *BO*, 32 (1975) p. 77; A. Lemaire, dans note (358) p. 89-92.

380 A. Lemaire, *ibid*, p. 89-92.

381 M. Dunand "Nouvelles inscriptions phéniciennes du temple d'Echmoun à Bostan ech. Cheikh près de Sidon, dans *BMB*, 18 (1965) p. 105-109; W. Röllig, "Beiträge zur nordsemitischen Epigraphik" (1-4), dans *WO*, 5 (1969) p. 121-122; J. Teixidor, *BES*, dans *Syria*, 49 (1972) p. 432-433, n° 115; F. L. Benz, *PPhPI*, p. 49 et 61.

382 M. Lidzbarski, *op. cit.* n° 14, 21; pour Abydos, *RES* 1340, p. 4.

celle de Chypre: *Ḥr*, *<bdḥr* (*CIS* 46, 53). Le dernier théophore est attesté à Oumm El- <Amed: *<bdḥr*, et en Grèce dans une inscription bilingue: *Ḥ>r*[383]. *Horus* est en outre, invoqué dans deux inscriptions bilingues (phénicien et égyptien) importées très probablement d'Egypte[384].

Apis et Min

Ils entrent dans la composition de certains théophores d'Eléphantine: *Ytnḥp, Bnḥp, Ḥp, Ḥpyn, >ḥmn*[385].

Ptaḥ

Il est attesté à Eléphantine et à Abou Simbel: *<bdptḥ* et *<pptḥ*[386].

Tout en étant très limité, le nombre des dieux égyptiens vénérés en Orient phénicien est plus élevé qu'en Occident. Leur culte s'est propagé en plusieurs centres. Outre Eléphantine, ces divinités se rencontrent dans la région de Tyr, Sidon, Byblos et Chypre. Dans le monde punique ils sont attestés surtout à Carthage, puis à Malte et El Hofra.

En phénicien, leur culte remonte au moins au VIIIème siècle pour ce qui est de *Bastet, Isis et Osiris*, et très vraissemblablement au XIè-Xème siècle pour ce qui est du dieu *Amon*. Celui d'*Horus* date de l'époque hellénistique, époque pendant laquelle les références des autres dieux deviennent plus nombreuses, et à laquelle remontent

[383] Pour Oumm El-<Amed, *cf. RES*, 307; on peut consulter pour l'attestation bilingue, O. Masson, "Recherches sur les Phéniciens dans le monde hellénistique", dans *BCH*, 93 (1969) p. 699; W. Röllig, "Alte und neue phönizische Inchriften aus demägäischen Raum", dans R. Degen-W. W. Müller, W. Röllig, *Neue Ephemeris für semitische Epigraphik*, vol. I. Wiesbaden 1972, p. 4.

[384] W. Röllig, "Beiträge zur nord semitischen Epigraphik. 2. Eine neue Harporkrates statuette mit phönizischer Inschrift", dans *Die Welt des Orient*, 5 (1969) p. 118-120; J. Ferron, La statuette d'Harpocrates du British Museum, dans *RSF*, 2 (1974) p. 77-95; pour le second texte, J. Ferron, "La inscripcion cartaginesa del Arpocrates madrilèno", dans *Trabajos de Prehistoria*, 28 (1971) p. 359-379, p. I-IV.

[385] M. Lidzbarski, *op. cit.* n° 2, 5, 16.

[386] M. Lidzbarski, *op. cit.* n° 27 et 30, 42 et 59; CIS, 111.

celles de l'Occident. Parmi les théophores carthaginois, deux sont portés par un Tyrien et un Sidonien(387). Dès lors, on peut supposer que les cités phéniciennes ont joué un rôle dans la propagation de ces cultes dans la capitale punique.

7. 2. 4. 2 Les divinités assyriennes

Nergal

Ce dieu assyrien, maître des enfers, de la guerre et de la fertilité, est attesté dans une inscription phénicienne trouvée en Grèce (*CIS* I 119 = *KAI* 59). Celle-ci rapporte que le chef des prêtres de *Nergal* a érigé une stèle funéraire pour une femme sidonienne.

Aucune divinité assyrienne n'est attestée d'une manière sûre en punique(388).

7. 2. 4. 3. Les divinites grecques

Déméter et Coré à Carhage ?

Selon Diodore de Sicile(389), en 396 av. J.-C. , *Himilcon* assiégeant Syracuse, aurait pillé un sanctuaire de *Déméter* et *Coré*, situé à l'extérieur de la ville, et que suite à cela les Carthaginois furent frappés, en Sicile et en Afrique, de malheurs inouïs : "... ils résolurent de se rendre favorables par tous les moyens les divinités contre lesquelles ils avaient pêché. N'ayant introduit jusque-là ni Déméter ni Coré dans leurs rites, ils désignèrent les plus illustres de leurs concitoyens pour être prêtres des déesses et les établirent dans la cité avec une grande solennité".

D'après les témoignages du même auteur les Carthaginois auraient gardé les formes helléniques du culte grec. Cependant, Ch. Clermont-

387 *Cf.* le chapitre sur les relations à travers les inscriptions p. 175.

388 Les noms propres *Nb [']* (*CIS* I 451), *Nbsk* (*CIS* I 531) dans lesquels on pourrait voir le nom du dieu *Nabou*, ne sont pas expliqués d'une manière sûre, *cf.* F. L. Benz, *PPhPI*, p. 358; G. Halff, *OPC*, p. 125. L'anthroponyme *N[r]g'* qui pourraît être formé avec *Nergal*, est restitué, *cf.* G. Halff, *ibid*, p. 126.

389 Diodore de Sicile, XIV, 77, 5.

Ganneau[390] a voulu reconnaître, avec toutefois beaucoup de réserve, les deux déesses de la Sicile, dans le couple *<Aštart* et *Tanit* du Liban (*CIS* I 3914), rappelant d'une part, qu'une inscription bilingue (*CIS* I 116) assimile *Tanit* à l'*Artémis* grecque et que d'autre part selon Hérodote (II, 156), dans la mythologie des Egyptiens, "Apollon qu'ils appellent Oros (Horus) et Artémis qu'ils appellent Boubastis(Bast ou Bastet) sont les enfants d'Osiris-Dionysos et d'Isis-Déméter". D'après Hérodote également, Eschyle aurait fait d'Artémis la fille de Déméter. En suivant ce raisonnement, on aboutit à *Tanit = Artémis = Coré*. Nous en mettons la validité en cause en rappelant la relation entre Tanit et <Aštart déjà attestée au VIIè - VIè siècle av. J.-C..

On a aussi voulu lire Déméter et Coré dans une autre inscription carthaginoise[391] (*CIS* I 177): *lrbt l>m> wlrbt lb<lt hḥdrt,* "A la déesse, à sa mère et à la déesse, à la maîtresse de la chambre". L'interprétation en reste incertaine, les deux déesses formant apparemment un couple divin, mère et fille[392] ne sont pas nommées.

Selon J.- G. Février[393] une inscription (RES 2001) mentionnerait *Coré: qbr Ḥnb<l hkhnt š Krw* "Tombeau d'Hanniba<al, la prêtresse de *Krw>* ". L'explication de *Krw >* par un toponyme par Ph- Berger[394] fut écartée par les éditeurs du Répertoire d'Epigraphie Sémitique (*RES* 2001) qui y ont vu un nom divin, car la formule *hkhnt š Krw* rappelle celle de *RES*, 7: *hkhnt š rbtn* "la prêtresse de notre dame". *Krw>* serait, d'après J.-C. Février[395], la forme punique du nom *Coré*, en dorien....., le *waw* notant le digamma, l'*>aleph* ayant la valeur *o*.

Il faut remarquer que le nom de cette déesse et celui de sa mère n'entrent pas dans la composition de théophores, selon notre documentation. On n'a pas, par conséquent, de preuve formelle de l'introduction de ce culte dans la capitale punique avant au moins le

390 Ch. Clermont-Ganneau, *Etudes d'archéologie orientale*, T. I, p. 149 et *RAO*, T. III, p. 7, 156-188.

391 Ch. Clermont-Ganneau, *RAO*, T. III, p. 7.

392 St. Gsell, *HAAN*, T. IV, p. 343.

393 J. -G. Février, "La Koré punique", dans *Mélanges bibliques rédigés en l'honneur de A. Robert*, Paris 1957, p. 368.

394 Ph. Berger, dans *CRAI*, (1907), p. 804.

395 J. -G. Février, *op. cit.* p. 309.

IIème siècle av. J.-C. Le matériel cultuel de ces deux divinités, exhumé dans une favissa à Carthage(396), aurait pu être utilisé par les Grecs résidant à Carthage(397).

Bien que l'adoption de ce culte soit incertaine, certains auteurs ont supposé qu'il serait la conséquence d'une hellénisation culturelle de Carthage qui aurait eu pour conséquence, entre autres, le développement dans cette cité, de tendances mystiques, caractérisées par le culte de ces deux déesses(398).

7. 3 LES CULTES EN PHENICIEN ET EN PUNIQUE

Notre connaissance du culte en Orient phénicien se réduit à quelques informations très fragmentaires concernant uniquement les sacrifices et la mention de prêtres dans des inscriptions, ainsi que celle de personnes ou de groupes assurant certaines activités dans le temple de *<Aštart* à Kition. En Occident, notamment à Carthage, la documentation est en revanche plus ample, mais sans permettre toutefois une connaissance plus approfondie.

7. 3. 1 Les sacrifices

En phénicien :

Les sacrifices mentionnés dans l'inscription de Karatepe (*KAI* 26, III, 1-2) ont leurs parallèles dans le monde anatolien(399), et mieux vaut donc s'abstenir d'en tenir compte ici.

Une inscription chypriote (*CIS* I 86A) mentionne des *zbḥm* "sacrificateurs", probablement une catégorie de gens responsables des sacrifices dans le sanctuaire. Par contre, le vocable *šlm* qui, accolé au

396 P. Cintas, "La Kernophoria à Carthage", dans *CRAI* (1949-1950) p. 115-126.

397 Sur l'hypothèse du role joué par les Grecs résidants à Carthage dans l'introduction du culte de ces deux divinités dans cette ville, *cf.* A. Drine, les Cérérés en Afrique du Nord, thèse pour le doctorat de IIIème cycle, Université de Paris-Sorbonne, Paris IV, 1986, T. II, p. 312 - 318 avec bibliographie.

398 G. Charles-Picard, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris 1954, p. 85-86.

399 L'inscription signale trois sacrifices institués par Azitiwada (III, 1-2) "annuellement un bœuf, au temps de labour, un mouton, au temps de la moisson, un mouton", *cf.* Fr. Bron, *Recherches sur les inscriptions de Karatepe*, Genève 1979, p. 189-191.

vocable *kll* désignant un type de sacrifice "l'holocauste" qu'on a cru déchiffrer dans *CIS* 86B est à lire *>lm* [400]. Une autre inscription de Chypre signale un fidèle consacrant des animaux au sanctuaire de Milqart (*KAI* 43).

La Bible, enfin peut nous fournir quelques renseignements relatifs à ce sujet. Ainsi, dans II Rois III, 27 apprenons-nous que parmi le harem de Salomon, des Moabites, des Ammonites et des Sidoniennes offraient de l'encens et des sacrifices à leurs dieux[401]. Ces renseignements, des plus maigres, peuvent être compléter par ceux issus des documents puniques.

En punique :

Les tarifs sacrifiels et les sacrifices sanglants nous permettent de faire, à Carthage, la distinction entre différents types de sacrifices. Les tarifs sont destinés à fixer les taxes en argent et en nature devant être payées aux prêtres à l'occasion d'une offrande à la divinité, mais ne décrivent pas les rites eux-mêmes et n'en donnent pas les motifs. Parmi tous les documents qui y sont relatifs[402], le tarif dit de Marseille (*CIS* I 165 et 3915) reste le plus important.

Dans ce dernier, trois sortes de sacrifices peuvent être mis en évidence[403] : *kll*, *ṣw<t*, *šlm kll*. Au cours du premier, seul une faible partie de la viande revient au prêtre, l'offrant ne reçoit rien. Dans le second, la poitrine et la cuisse vont au prêtre, le reste pour l'offrant. Aucune répartition des chairs n'est indiquée pour le troisième, sauf lorsque l'offrande est une volaille pour pratiquer un exorcisme ou prendre les auspices, et dans ce cas, la chair revient à l'offrant. D'après

400 J. B. Peckham, "Notes on a Fifth Century Phoenician Inscription from Kition", dans *Orientalia*, 37 (1968) p. 318-319; O. Masson- M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève-Paris, 1972, p. 59.

401 Sur les mentions des sacrifices des pays voisins du monde hébraïque, on consultera, R. Devaux, *Les sacrifices de l'Ancien Testament*, Paris 1964, p. 42-43.

402 *CIS* I 165, 167, 3915, 3916, 3917.

403 R. Dussaud, *Les origines cananéennes du sacrifice israélite*, 2ème éd., Paris 1941, p. 134-173 (commentaire), p. 320-323, traduction des tarifs; J. -G. Février, "Remarques sur le grand tarif de Marseille", dans *CB*, 8 (1958-1959) p. 35-43; idem, "L'évolution des rites sacrificiels à Carthage", dans *BAC* (1959-1960) p. 22-27; idem, "Le vocabulaire sacrificiel punique", dans *JA*, 243 (1955) p. 49-63; R. de Vaux, *op. cit.* p. 43-44.

R. Dussaud[404] ces trois pratiques apparaîtraient dans le Lévitique mais sous des noms différents. Le *kll* correspondrait au sacrifice expiatoire, le *ṣw<t* à celui de communion, le *šlm kll* à l'holocauste. Ces identifications sont toutefois incertaines[405]. La plus probable est celle de *ṣw<t* correspondant au sacrifice de communion, mais le terme punique n'est pas attesté en hébreu.

7. 3. 2 Le sacrifice Molk

En phénicien

On a plaidé en faveur de l'authenticité d'une inscription datable de l'époque héllenistique mentionnent ce type de sacrifice en l'honneur d'*Ešmoun*. Trouvée en Palestine[406], celle-ci avait été mise en doute par M. Lidzbarski[407]. L'objection la plus sérieuse étant la lecture incertaine du terme *[N]ṣb mlk* [408] ainsi que les divinités en faveur desquelles s'accomplirait le rite. Il s'agirait, en effet de *Ba<al Ḥammon* et de *Tanit* et non pas d'*Ešmoun*[409]. Il semble, cependant que les Phéniciens aient pratiqué ce type de sacrifice à une certaine époque. En effet, Quinte-Curce[410] affirme que ce sacrifice sanglant n'était plus pratiqué à Tyr durant des siècles précédant son siège par Alexandre le Grand. Sans autres précisions, des auteurs anciens signalent sa pratique par les Phéniciens[411]. Les similitudes entre le rite décrit par la Bible et celui de Carthage, ne trouvent d'explication que par la présence d'une source commune, à savoir, la Phénicie.

404 *Cf.* R. Dussaud, *ibid*, p. 134-173.

405 D. M. L. Urie, "Sacrifice amarg the West-Semites", dans *PEQ*, 81 (1948-1949) p. 69-70; R. de Vaux, *op. cit.* p. 44.

406 B. Delavaut, A. Lemaire, "Une stèle "molk" de Palestine, dédiée à Eshmoun? *RES*, 367 reconsidérée", dans *RB*, 83 (1976), p. 569-583.

407 M. Lidzbarski, *HNE*, p. 131-132; idem, *ESE*, T. I, p. 285-287.

408 J. Teixidor, *BES*, dans *Syria*, 56 (1979) p. 383.

409 C. Picard, "Le monument de Nebi-Younis", dans *RB*, 83 (1976) p. 584-589. *Cf.* également M. Delcor, "Réflexions sur la pâque du temps de Josias d'après 2 Rois 23, 21-23", dans *Henoch*, 4, (1982) p. 215.

410 Quinte-Curce, IV, 3, 23.

411 Porphyre, *De Abstinentia*, II, 56; Clitarque, *Schol. Plat. Rep.*, 337 A, dans ed. Diodot, III, p. 321.

En punique :

Dans le monde de Carthage, cette catégorie de sacrifice, offert aux deux divinités *Ba<al Ḥammon* et *Tanit*, est attestée et, par les textes anciens(412), et par la découverte de plusieurs sanctuaires désignés par le terme tiré de la Bible hébraïque, "tophet". Dans ces lieux, ont été exhumées des urnes contenant des os de jeunes enfants et d'animaux. Ainsi que des inscriptions dont certaines renferment quelques expressions éclairant un aspect de ce rite· le sacrifice de substitution. En effet, transcrit dans les inscriptions latines de N'Gaous en *Molchomor*(413), la formule *mlk* >*mr* signalé en de rares textes(414) signifie "offrande sacrificielle d'agneau" (415). Elle révèle d'une part, que ce rite se nomme Molk, d'autre part, elle atteste la pratique des sacrifices de substitution. Ces derniers le sont à Malte au VIIème siècle av. J.-C., dans *CIS* I 123a et b(416) ainsi qu'à Carthage durant ce même siècle, et à Motyé au VIème siècle av. J.-C., grâce à l'expression *mlk b<l* traduite par J. - G. Février "offrande sacrificielle en échange d'un nourrisson"(417). Ils sont probablement aussi attestés par d'autres formules telle que *mlk* >*dm* "offrande sanglante"(418), et

[412] On trouve toutes les références dans J.-G. Février, "Essai de reconstitution du sacrifice Molek" dans *JA*, 248 (1960) p. 167-187.

[413] J. Carcopino, "Survivances par substitution des sacrifices d'enfants dans l'Afrique romaine", dans *RHR*, 106 (1932) p. 592-599; J.-G. Février, "Le rite de substitution dans les textes de N'Gaous", dans *JA*, 250, (1962) p. 1-10.

[414] *CIS* I, 123a, 123b, 307; A. Berthier-R. Charlier, *op. cit.* n° 54 et 55.

[415] O. Eissfeldt, "Molk als Opfer begriff im punischen und hebraïschen und das Ende des Gottes Moloch", dans *Beiträge zur Religionsgeschichte des Altertums*, 3 (1935) p. 1-71, pl. I-IV.

[416] R. Dussaud, "Précisions épigraphiques touchant les sacrifices puniques d'enfants", dans *CRAI*, (1946) p. 371-387.

[417] J. -G. Février, "Molchomor", dans *RHR*, 163 (1953), p. 16. "La traduction de R. Dussaud, *CRAI*, 1946, de *mlk b<l* "molk en l'honneur de *Ba<al*" serait assez incorrecte, car il faudrait plutôt *mlk bB<l* ensuite, il est étrange que ce sacrifice en l'honneur de *Ba<al* soit dédié à *Ba<al Ḥammon* ou à *Tanit* et à *Ba<al*".

[418] Cette expression est fréquente à El Hofra, A. Berthier-R. Charlier, *op. cit.*, n° 28-41; J. - G. Février, *ibid*, p. 9 et "Essai de reconstitution du sacrifice Molek", dans *JA*, 248 (1960) p. 180. On trouve d'autres traductions, O. Eissfeldt, *op. cit.*, p. 19-20 l'a traduite par "sacrifice offert par un homme du commun" qui n'est ni un prêtre ni un roi; cette traduction a été acceptée par R. Dussaud, *op. cit.* p. 380, note 3; J. Hoftijzer "Eine Notiz zum punischen Kinderopfer", dans *VT*, 8 (1958) p. 288-292 l'a traduite par "sacrifice d'homme" ou "sacrifice humain". Ce sens a été approuvé par R. de Vaux, *op. cit.*, p. 71. Mais R. Dussaud, *op. cit.* p. 380, note 3, a remarqué qu'on ne sacrifiait que des enfants.

complétée par celle: *bšrm btm* "en échange de son enfant, en intégirté". Certaines inscriptions referment *bš<r* "en échange d'un enfant", *mlk bš<r* "offrande (sacrificielle) en échange d'un enfant", *bš<rm* ou *bš<ry* "en échange de son enfant"[419].

D'après les analyses effectuées par L. Richard[420] des restes sacrificiels du tophet de Carthage, la pratique des sacrifices de substitution remonterait au VII siècle av. J.-C. Elle est en progression constante, et ce, dès les premiers temps de la cité jusqu'à sa destruction alors que de façon concomitante, celle des sacrifices d'enfants est en diminution. Un phénomène identique s'observe à Motyé.

La disparition du sacrifice molk sur la côte phénicienne à partir d'une certaine date et sa floraison dans le monde punique, constituent une différence notable entre les deux mondes phéniciens. Le particularisme occidental est difficilement explicable. Vu le refus du Conseil des Anciens quant à restaurer ce sacrifice, lors du siège de Tyr par Alexandre[421], sa suppression pourrait être le résultat d'une intervention du pouvoir politique et non le fruit d'une évolution naturelle. Cette pratique n'a, pourtant, pas complètement répugné aux Tyriens puisque deux inscriptions mentionnent des Tyriens et un Sidonien résidant à Carthage sacrifiant à *Ba<al Ḥammon* et à *Tanit*[422].

7. 3. 3 Les prêtres

Dans les cités phéniciennes, les rois et les membres de la famille royale pouvaient être prêtres. A Byblos, *Palatba<al* père du roi *<Ozba<al*, était prêtre *(khn)* de la déesse *Ba<alat* (*KAI* 11). A Sidon, *Tabnit* et son père *Ešmoun<azôr* étaient prêtres de la déesse <Aštart (KAI 13). Oumm<aštart, la mère du roi Ešmoun<azôr II, était prêtresse de la même divinité (CIS 3 = KAI 14). L'omission, dans cette dernière

[419] Ces formules sont différemment interprétées. O. Eissfeld, *op. cit.* p. 19-20 traduit *bš<rm btm* par "La viande en totalité, *cf.* également R. Dussaud, *op. cit.* p. 380; J. Hoftijzer, *op. cit.* p. 292 interprète *mlk >dm bš<rm btm* par "Un sacrifice humain, son propre enfant, en intégrité"; *cf.* aussi R. de Vaux, *op. cit.* p. 71.

[420] L. Richard, *Etude médico-légale des urnes sacrificielles puniques et leur contenu.* Thèse pour le doctorat en médecine. Institut Médico-légal de Lille, 1961.

[421] Quinte-Curce, IV, 3, 23.

[422] *Cf.* le chapitre sur les relations à travers les inscriptions p. 175.

inscription, du titre khn (prêtre) pour les rois Tabnit et *Ešmoun<azôr* est surprenante comme l'a remarqué J. Elayi[423]. L'absence de cette charge, par la suite, dans les textes de *Bod<aštart* (*KAI* 15) et *Ba<alšillem* a laissé cet auteur supposer la suppression de ce titre à l'époque d'*Ešmoun<azôr*, sans doute par *Oumm<aštart* elle-même. La rareté des documents épigraphiques et notre ignorance complète du fonctionnement de la charge sacerdotale interdisent, à notre sens, toute spéculation.

Selon Flavius Josèphe[424], le roi *Hiram* de Tyr célébra pour la première fois la résurrection de *Milqart*. Dès lors, on peut supposer qu'il était aussi prêtre de ce dieu. La liste des successeurs de ce roi rapportée par cet auteur ancien[425] signale *Eithobalos* (Ithoba<al) prêtre de <Aštart. D'après Justin[426]. *Elissa* la fondatrice légendaire de Carthage était la sœur du roi *Pygmalion* et la femme de *Zakarba<al*, chef des prêtres d'*Hercule* (= *Milqart*). Certains prêtres ou chefs de prêtres signalent leurs divinités, *X khn Ršp* "X prêtre de Rašap"(*CIS* 10 = *KAI* 32); X *rb khnm >lm Nrgl* "X chef des prêtres du dieu Nergal" (*CIS* 119 = *KAI* 59).

A Carthage, de nombreux prêtres devaient appartenir à la classe dominante. En effet, selon Justin[427], le fils du général *Malchus* était prêtre. Des suffètes (*RES* 553) et des parents des suffètes (*RES* 786) pouvaient également assumer cette charge. Des membres d'une même famille pouvaient exercer le sacerdoce (*RES*, 8, 17, 249). Des femmes étaient prêtresses (*RES* 553) ou chefs de prêtres.

Sur la côte phénicienne, comme dans le monde punique, les prêtres étaient plus ou moins nombreux et hiérarchisés, selon l'importance des sanctuaires . Une double inscription chypriote(*CIS* 86A et B = *KAI* 37A - B) énumère une série de gens ou de groupes de

[423] J. Elayi, "Le roi et la religion dans les cités phéniciennes à l'époque perse", dans *Religio Phoenicia* (= *Studia Phoenicia IV, coll. d'Etudes classiques*, vol. 1) Namur 1986, p. 249-261.

[424] Flavius Josèphe *Cont. Apion*, I, 119.

[425] Flavius Josèphe *Cont. Apion*, I, 121 - 125.

[426] Justin, XVIII, 4, 5.

[427] Justin, XVIII, 7, 1-2.

gens exerçant plusieurs activités : des bâtisseurs *(bnm)*, des gardiens de verrou *(prkm)*, des hommes préposés à la porte *(>dmm >š <l dl qṣr)*, des chantres *(šrm)*, des serviteurs *(n<rm)*, des sacrificateurs *(zbḥm)*, des boulangers *(>pm)*, des barbiers *(glbm)*, un chef de scribes *(rb sprm)*, un maître de l'eau *(b<l mym)*, des prostituées sacrées *(>lmt)*, des minets *(grm)*[428]. Si un tel document manque dans le monde punique, plusieurs inscriptions mentionnent, en revanche, un certain nombre de titres religieux attestés dans le texte chypriote: des sacrificateurs (*CIS* 165), des chefs de sacrificateurs[429], des serviteurs (*CIS* 250, 252), des bouchers (*CIS* 237, 239).

L'intervention du pouvoir civil dans la vie religieuse se manifeste sur la côte phénicienne par la charge sacerdotale assumée par certains rois et par leur construction de temples[430]. La situation se présente différemment dans le monde de Carthage où il n'y avait pas de rois. Les tarifs sacrificiels (*CIS* I 165, 3917) sont fixés et par des magistrats et datés d'après les suffètes éponymes. L'inscription *CIS* 132 commémore la restauration de certains temples à Gozzo à Malte, décidée par l'assemblée du peuple.

7. 4 LA PIETE CHEZ LES PHENICIENS ET LES CARTHAGINOIS A TRAVERS LES NOMS THEOPHORES

La majorité des noms examinés dans ce travail sont sémitiques et essentiellement de théophores eux-mêmes constitués de deux éléments: un nom ou un attribut divin associé à un prédicat. Ce type

428 O. Masson-M. Sznycer, *Recherches sur les Phéniciens à Chypre*, Genève-Paris 1972, p. 65-68.

429 Ce titre est mentionné dans une inscription de Leptis Magna, *cf.* G. Levi Della Vida, "Due iscrizioni imperiali neopuniche di Leptis Magna", dans *Africa Italiana*, 6 (1935) n° 27. Ce titre est appliqué au même personnage, dans une autre inscription, n° 30 et traduit dans la partie latine par "prœfectus sacrorum". Selon J.-G. Février "Magistratures et sacerdoces puniques", dans *Rev. Ass.* 42, 1-2 (1948) p. 87 *<zrm* "serait les gens chargés des détails techniques de la mise à mort des animaux offerts en sacrifice". Il est à remarquer que le terme *gzrm*, pluriel de *gzr* que cet auteur a voulu voir en lui, une classe particulière chargée du sacrifice, est traduit par "jeunes hommes", par C. H. Gordon, *Ugaritic Textbook* (Glossary), Rome 1965, p. 463. On l'a traduit aussi par "jeunes hommes bien nés", *cf.* A. Caquot-M. Sznycer- H. Herdner, *Textes ougaritiques*, T. I, Mythes et Légendes, Paris 1974, p. 540, note O.

430 Hiram, roi de Tyr, aurait restauré les temples de *Milqart* et *<Aštart*, selon Flavius Josèphe *Cont. Apion*, T. I, 113-118 = *Ant. Jud.* VIII, 146-147; *KAI*, 4, 7, 10, 14, 15, 16.

de nom propre n'est pas gratuit, il est révélateur quant aux croyances du donneur du nom et à son souci d'affirmer une sorte de lien entre porteur du nom et divinité. Possible, nous est donc, de comparer les relations que le fidèle cherchait à établir avec les divinités, et ce, en Orient phénicien et à Carthage, en octroyant à son enfant tel ou tel nom plutôt que tel autre. Pour cela, nous serons amenés à classer des appellatifs selon leur signification . Une telle méthode a déjà été appliquée aux onomastiques israélites(431), akkadienne(432), palmyrénienne(433). Quant à celle de Carthage, elle a été abordée par G. Halff(434). Nous nous proposons ici, de comparer également le nombre des références des prédicats de chaque groupe à ceux des dieux, avec lesquels ils sont attestés. L'examen des appellatifs les plus usités et des dieux les plus mentionnés, ainsi que de ceux qui le sont le moins permet d'avoir une idée, aussi précise que possible, sur les diverses manifestations de la religiosité de deux populations. La répartition de certains prédicats suivant le critère relationnel est une entreprise difficile, car leur sens peut soit osciller entre deux significations, soit, parfois indiquer un attribut de la divinité ou une sollicitation du fidèle. Les relations retenues s'accordent avec celle que A. Caquot(435) a établies dans l'étude de l'onomastique palmyrénienne: l'appartenance, la parenté, la servitude, la protection, le salut, la gratitude, l'exaltation.

Nous suivrons F. L Benz(436) dans l'interprétation des appellatifs, à quelques exceptions près, celles-ci étant signalées, et nous nous référerons aux onomastiques des autres langues sémitiques(437). Nous

[431] M. Noth, *IPN*, passim.

[432] J. J. Stamm, "Die akkadische Namengebung", dans *Mitteilungen der vorder assistischen Gesellschaft* 44 (1939), passim.

[433] A. Caquot, *ORP*, passim.

[434] G. Halff, *OPC*, passim.

[435] A. Caquot, *ORP*, passim.

[436] F. L. Benz, *PPhPI*.

[437] H. B. Huffmon, *APNM*; F. Gröndahl, *PTU*; M. Noth, *IPN*; G. Ryckmans, *Les noms propres sud-sémitiques*, T. I et II, Louvain 1950; F. N. Wennett, *Safaitic Inscriptions from Jordan*, Toronto 1957; G. L. Harding, *An Index and Conconrdance of Pre-islamic Arabian Names and Inscriptions*, Toronto, 1971; A. E. Cowley, *Aramaic Papyri of the fifth Century*, B. C., Oxford, 1954, J. K. Stark, *Personal Names in Palmyrens Inscriptions*, Oxford, 1971; A. Caquot, *ORP*; F. Vattioni, *Le iscrizioni di Hatra*, Naples 1981; S. Abbadi, *Die Personennamen der Inschriften aus Hatra*, Hildeshein 1983; J. Contineau, *Le Nabateen*, II, Paris, 1932; C. M. du Buisson, *Inventaire des inscriptions palmyréniennes de Doura-Europos, Paris 1939.*

n'avons pas tenu compte des théophores pour lesquels le sens des appellatifs n'est pas encore établi et avons, de même, évité les éléments qui se prêtent à plusieurs explications. Le pourcentage attribué à chaque théophore résulte du nombre de ses attestations par rapport à celui de l'ensemble des attestations des anthroponymes dans lesquels figure le même nom ou attribut divin.

Relevons, enfin, l'énorme décalage numérique entre le nombre de stèles épigraphiques exhumées à Carthage et le petit nombre d'inscriptions levantines, décalage dont il faut tenir compte dans nos conclusions et qu'il faut constamment garder en mémoire.

7. 4. 1 Les différentes relations selon le sens des appellatifs

7. 4. 1. 1 La relation d'appartenance

L'homme de la divinité

On exprime cette relation par *mt* "homme", lié aux noms ou aux épithètes divins. Ce vocable se rencontre dans les noms propres amorites et israélites. Ce type de formation avec le terme *ʾmr* "homme se rencontre à Palmyre et dans le sud arabique. En phénicien, un roi tyrien est appelé *Methousastratos*[438], "homme d'Astarté". L'anthroponyme *Mtlt* usité une fois en punique pourrait être interprété comme "homme de la déesse" selon la suggestion de J.-G. Février[439].

L'homme est la part de la divinité

Le prédicat *ḥlq* "part, portion" présent dans l'anthroponyme *ʾšmnḥlq* "la part d'Ešmoun", est usité aussi dans l'onomastique hébraïque.

L'homme est la création de la divinité

Les appellatifs *qn, bny/w* "créer" et *mqn* "création" se rencontrent dans les onomastiques ougaritique, hébraïque phénicienne et punique. Le nom *qlʾl* " ʾL a créé" et les hypocoristiques *qny, bny, bnt* signifiant

438 Flavius-Josèphe. *Cont. Apion,* I, 18.

439 J. -G. Février, "Sur quelques noms libyques et puniques", dans *BAC* (1949), p. 651.

que la divinité "a créé" sont attestés en punique, une fois pour les trois premiers, et deux fois pour *bnt*. L'anthroponyme *Mqnmlk* "la création de Mlk" ne l'est qu'une fois en phénicien.

Vu le nombre limité, à la fois des prédicats et de leurs attestations, la relation d'appartenance semble avoir joui de peu de faveur, tant en Orient qu'à Carthage phénicien.

Tableau résumant la relation

d'appartenance en phénicien

	mqn	Totaux	% approx
Mlk	1	1	100
Totaux	1	1	
% approx	100		

Tableau résumant la relation

d'appartenance en punique de Carthage

	mt	*ḥlq*	*qn*	*qny*	*bny*	*bnt*	Totaux	% opprox
hypoc				1	1	2	4	57,14
>l			1				1	14,28
>lt	1						1	14,28
>šmn		1					1	14,28
Totaux	1	1	1	1	1	2	7	
% approx	14,28	14,28	14,28	14,28	14,28	28,57		

7.4.1.2. La relation de parenté

Elle est illustrée par plusieurs éléments *>b* "père", *>m* "mère", *bn* "fils", *bt* "fille", *>ḥ* "frère", *>ḥt* "sœur", *<m* "oncle".

La divinité est père

Les noms affirmant que le dieu est le père du fidèle sont connus dans l'onomastique ouest-sémitique. En phénicien et en punique, on a *>bbl* "Ba<al est (mon) père", alors que *>bmlk* "Milk est (mon) père" n'est attesté qu'à Carthage. Les autres anthroponymes formés avec *>b* sont profanes". *>b<d* "(mon) père est un ornement", *>bqm* "(mon) père est élevé" *>bndb* "(mon) père est généreux", et *>bšlm* "(mon) père a remplacé". Quant à ceux *>bḥll* et *>b<lšm*, ils n'ont pas encore trouvé d'interprétation satisfaisante.

La divinité est mère

Le porteur est appelé *>m<štrt* "<Aštart est (ma) mère". Ce nom propre est répertorié une seule fois en phénicien et 44 fois en punique, dont 3 portées par des hommes. Le théophore punique *>m>šmn* "Ešmoun est (ma) mère" est usité 5 fois. La désignation d'*Ešmoun*, dieu mâle, comme une mère n'est pas propre au punique, en effet, un prédicat féminin pour un dieu se rencontre à Palmyre: *B<lm>* "Bôl est mère", mais aussi à Ougarit, où *>b* et *>m* sont liés à *<ṯtr* dans les anthroponymes *<ṯtr>ab* "Athtar est (mon) père" et *<ṯtr>um* "Athtar est (ma) mère". La divinité qualifiée de mère doit avoir une tendresse pour son fidèle[440].

Le porteur est fils ou fille de la divinité

Les noms formés avec *bn* "fils" et *bt* "fille" signifient respectivement "fils de telle divinité", "fille de telle divinité". Les noms en *bn* se répartissènt en phénicien et en punique de la manière suivante:

[440] E. Dhorme, "Le dieu parent et le dieu maître dans la religion des Hébreux", dans *RHR*, 105 (1932), p. 235.

Les noms en *bn* et en *bt*	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	**taux de %**	**Nombre d'attestations**	**taux de %**
Bn	--	--	20	--
Bn>r	1	100%	--	--
Bnb<l	3	3,33%	--	--
Bnḥp	1	25%	--	--
Bn<n	1	100%	--	--
Bnršp	1	10%	--	--
Bnšmš	1	11,11%	--	--
Btb<l	--	--	13	0,49%

Relevons la rareté de l'emploi de l'élément *bn* dans les théophores puniques. Quant aux noms en *bt*: on ne dispose que d'un théophore dont on soit sûr *Btb<l* "fille de Ba<al". Les noms *Btn<m*, *Btn<mt* et *Btšlm* pourraient être profanes, car *n<m* et *šlm* sont à la fois des noms communs (*n<m* signifie la "fortune" ou le "bonheur", le second "la paix") et des appellations de dieux particuliers[441].

Cette rareté des théophores incluant *bn* et *bt* en phénicien et surtout à Carthage s'observe en araméen à la même époque. L'hébreu ignore cette formation, qui était fréquente à Ougarit. Elle revient à la mode, à l'époque de l'araméen tardif.

441 Dans l'onomastique amorite et ougaritique, *n<m* signifie fortune, *cf.* H. Huffmon, *APNM*, p. 273; F. Gröndahl, PTU, p. 163; pour M. Noth, *n<m* est "Wonne", "Lieblichkeit", *IPN*, p. 166; pour G. Halff, *OPC*, p. 75, *n<m* pourrait aussi désigner une divinité en le rapprochant de *Gd* désignant à la fois la fortune et le dieu de la fortune; *cf.* aussi, J. -G. Février, *La religion des Palmyréniens*, Paris 1931, p. 38-46; *n<m* qui est usité dans le poème de *Ba<al* et Anat, VAB, A, lg. 19, est considéré comme le nom de ménestrel de *Ba<al* par A. Caquot, M. Sznycer, A. Herdner, *Textes ougaritiques, T. I, Mythes et légendes*, Paris 1974, p. 156, note S. Pour *Šlm*, *cf.* p. 370

Le porteur est frère ou sœur de la divinité

Les théophores en *>ḥ* "frère", *>ḥt* "sœur" se rencontrent en amorite, en ougaritique, en hébreu, en palmyrénien, mais non en araméen. Ces deux éléments sont bien attestés à Carthage, un seul est répertorié dans le Levant phénicien. On les rencontre dans les noms suivants:

Les noms en >ḥ et en >ḥt	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**taux de %**	**Nombre d'attestations**	**taux de %**
Ḥmlk	--	--	224	40,14%
Ḥmlkt	--	--	585	88,90%
Ḥmn	1	33,33%	--	--
Ḥtlt	--	--	23	95,83%
Ḥtmlk	--	--	15	2,69%
Ḥtmlkt	--	--	43	6,53%
Ḥtmlqrt	--	--	1	0,06%

Le théophore *>ḥmlk* "Le frère du Milk" est connu au Levant phénicien par des documents ougaritiques et assyriens.

L'abondance des attestations de *>ḥ* avec *mlk* et *mlkt* est frappante en punique. Le faible taux des attestations des noms formés avec l'élément *>ḥt* s'explique par la rareté des mentions des noms féminins dans les inscriptions. A Carthage ainsi qu'à Ougarit *>ḥ* et *>ḥt* sont surtout attestés associés à *mlk* et *mlkt*.

Le dieu est un oncle

L'appellatif *<m* "oncle" est présent dans deux théophores puniques *<myl* "El est (mon) oncle (?)" et *>l<m* "El est (mon) oncle" répertoriés chacun une fois.

De ce qui précède nous pouvons conclure que, d'une part, les noms attestant une relation de parenté entre la divinité et le porteur du nom ne sont pas fréquents, d'autre part, que seul un nombre très limité de divinités y sont incluses. *>šmn*, *<štrt* sont associés à l'élément *>m*; *B<l*,

fort peu attesté, semble quant à lui lié de préférence à *bt*. Relevons, également, l'engouement des Carthaginois pour les noms, *>ḥmlk* et *>ḥmlkt*, qui représentent 88,47% des noms puniques attestant une relation de parenté. Ceci est un indice important du contenu religieux de ces deux anthroponymes. Mais en ce qui concerne les autres noms, on peut leur appliquer la remarque d'A. Caquot[(442)] qui écrit à propos des noms théophores de Palmyre "... tous ces noms établissant entre le fidèle et son dieu une relation de parenté, ne sont que les expressions métaphoriques, auxquelles il ne faut pas demander trop de cohérence, de la tutelle requise par le donneur du nom pour celui qui le porte. A ce titre, ils pourraient être considérés comme des noms de bon augure pour l'enfant".

Tableau résumant la relation de parenté

en phénicien

	>b	*>m*	*bn*	*>ḥ*	Totaux	% approx
hypoc.	1				1	7,14
>r			1		1	7,14
B<l	3		3		6	42,85
Ḥp			1		1	7,14
Mn				1	1	7,14
<n			1		1	7,14
<štrt		1			1	7,14
Ršp			1		1	7,14
Šmš			1		1	7,14
Totaux	4	1	8	1	14	
%approx.	28,57	7,14	57,14	7,14		

(442) A. Caquot, *ORP*, p. 241-242.

Tableau résumant la relation de parenté

en punique

	>b	*>m*	*bn*	*bt*	*>ḥ*	*>ḥt*	*<m*	Totaux	% approx.
Hypoc			20					20	2,03
>l							2	2	0,20
>lt						23		23	2,34
>šmn		5						5	0,50
B<l	5			13				18	1,83
Mlk	1				224	15		240	24,46
Mlkt					585	43		628	64,01
Mlqrt						1		1	0,10
<štrt		44						44	4,48
Totaux	6	49	20	13	809	82	2	981	
% approx.	0,61	4,99	2,03	1,32	82,46	8,35	0,20		

7.4.1.3. *La relation de servitude ou de service*

Elle est exprimée par plusieurs éléments *<bd* "serviteur", *>mt* "servante", *gr* "client", *klb* "chien".

L'homme est serviteur de la divinité

L'appellatif *<bd* "serviteur" est commun à toutes les onomastiques ouest-sémitiques. C'est en hébreu et en araméen ancien qu'il est le moins attesté. En phénicien comme en punique, il est lié à un grand nombre de dieux dont certains, comme nous allons le voir, ne sont que très peu connus, voire seulement attestés avec ce vocable:

Les noms en <bd	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
<bd>	7		32	
<bd>bst	7	77,77%	2	100%
<bd>dm	-	-	1	100%
<bd>dny	1	100%	1	100%
<bd>lm />lnm	6	50%	28	40,07%
<bd>mn	1	33,33%	1	100%
<bd>s	2	66,66%	5	100%
<bd>sr	9	81,81%	9	69,23%
<bd>šmn	15	31,91%	429	58,13%
<bd>rš	-	-	33	100%
<bdb<l	3	3,33%	18	0,68%
<bdḥwrn	1	100%	-	-
<bdḥr	2	100%	-	-
<bdyrḥ	1	100%	-	-
<bdks>	-	-	2	100%
<bdkrr	-	-	1	100%
<bdkšr	-	-	3	60%
<bdmlk	1	2,5%	26	4,67%
<bdmlkt	5	100%	28	4,25%
<bdmlqrt	9	50%	754	46,83%
<bdmskr	1	100%	3	11,53%
<bdskn	2	100%	5	2,74%
<bdssm	7	100%	3	100%

Les noms en <bd	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
<bd<zz	-	-	1	100%
<bd<nt	-	-	5	100%
<bd<štr	1	50%	-	-
<bd<štrt	3	15%	33	3,10%
<bdpmy	1	50%	-	-
<bdp<m	2	100%	-	-
<bdptḥ	3	100%	-	-
<bdṣd	-	-	19	18,09%
<bdṣpn	1	50%	8	20,51%
<bdrbt	-	-	1	100%
<bdr<	-	-	1	100%
<bdršp	5	50%	1	100%
<bdšmš	4	44,44%	1	50%
<bdšgr	-	-	3	100%
<bdtnt	1	100%	7	53,84%

L'appellatif *<bd* est essentiellement employé avec le nom divin *Mlqrt*, et ce, en phénicien comme en punique. Viennent ensuite *>šmn* et *>rš*. Le premier est plus usité à Carthage, le second n'est attesté que dans cette cité, et ce, qu'avec *<bd*.

Les noms et attributs divins *B<l, Mlk, Mlkt* et *<štrt* qui sont pourtant fréquemment usités dans les théophores, et ce, tant en Orient qu'en Occident phénicien, ne sont que très peu répertoriés avec *<bd*. Paradoxalement, ce sont des divinités peu connues dans les deux onomastiques, qui détiennent, ici la majorité voire la totalité de leurs attestations, ce sont: *Ḥwrn, Yrḥ, Ssm, P<m, Ršp, Šgr* ainsi que la plupart des divinités égyptiennes attestées en phénico-punique: *>bst, >mn, >s, >sr, Ḥr, Ptḥ*.

Pour ce qui est des femmes, cette même relation de servitude ou de service est exprimée par le vocable *>mt* "servante". Cet élément se rencontre dans l'onomastique palmyrénienne, nabatéenne et à Doura Europos. Il est lié dans les théophores phéniciens et puniques avec les noms et attributs divins suivants:

Les noms en >mt	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
>mt>sr	1	9,09%	-	-
>mtb<l	1	1,11%	12	0,45%
>mtmlk	-	-	2	0,35%
>mtmlkt	-	-	1	0,15%
>mtmlqrt	-	-	46	2,85%
>mt<štrt	1	5%	11	1,03%

Si *>mt* n'apparaît que peu attesté et lié qu'à un petit nombre des noms divins, il ne faut pas perdre de vue le nombre réduit des attestations de noms féminins dans les documents épigraphiques puniques et surtout phéniciens. Néanmoins, ses apparitions confirment, dans une certaine mesure, deux observations - précédemment formulées - relatives à la relation de servitude, à savoir: la rareté de l'emploi de l'appellatif *>mt* avec *B<l, Mlk, Mlkt,* et sa fréquence, en punique avec *Mlqrt*.

L'homme est client de la divinité.

En phénicien comme en punique, les attestations des noms composés avec l'élément *gr* "client de" sont moins nombreuses que celles formées avec *<bd* et en outre, *gr* est lié à un nombre plus réduit de divinités. Cet appellatif se rencontre par ailleurs, dans l'onomastique ougaritique et hébraïque.

Les noms en gr	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
Gr	-		1	
Gr>	2		1	
Gry	-		1	
Gr>šmn	-		3	0,40%
Grmlqrt	4	22,22%	43	2,67%
Grmskr	-	-	23	88,46%
Grb<l	2	2,22%	2	0,07%
Grmlk	1	2,5%	-	-
Grskn	-	-	176	96,70%
Gr<štrt	5	25%	160	15,36%
Grṣd	1	16,66%	-	-
Grṣpn	1	50%	2	5,12%

Il est curieux que *gr* soit très attesté dans le monde punique avec *Skn* et *Mskr* alors que ces mêmes anthroponymes *grskn* et *grmskr* sont absents en phénicien. Remarquons que, dans les deux parties du monde phénicien, l'appellatif *gr* est plus attesté avec *<štrt* que *<bd.*

Bien employés avec *<bd, >šmn* n'entre pas en composition avec *gr* en phénicien et *Mlqrt* n'est que peu témoigné.

Pourtant bien répertoriés en phénicien et en punique, *B<l, Mlk* et *Mlkt* ne le sont que fort peu avec *gr* et *<bd.*

L'homme est "chien" de la divinité.

L'appellatif *klb* "chien" présent dans l'onomastique sémitique ancienne n'est que rarement employé en phénicien et en punique.

Les noms en klb	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
Klb>	2		4	
Klby	2		-	
Klb>lm	1	8,23%	2	3,07%
Klbl>	1	-	-	-

Bien qu'il traduise une relation de servitude ou de service envers la divinité, l'appellatif *klb* exprime envers elle, le dévouement, l'attachement et la fidélité.

De ce qui précède, nous pouvons remarquer qu'il n'est pas étrange que la signification spécifique de chaque appellatif se traduise par des liens privilégiés entre celui-ci et une divinité particulière et les répartitions n'apparaissent pas comme le simple fruit du hasard. Au contraire, dans les relations de service et de servitude, elles montrent la prééminence de *Mlqrt* et de *>šmn* en association avec *<bd*. Le pourcentage des attestations de *<bdmlqrt* parmi les noms en *<bd* s'élève à 51,18%, quant à celui de *<bd>šmn*, il s'agit de 29,4%.

A Carthage *Skn* et *gr* semblent liés, tout comme le paraissent *>rš* et *<bd*. Ce dernier est, par ailleurs, avec 74,85% des attestations, le prédicat le plus usité, alors que *klb* reste totalement insignifiant.

Tableau résumant la relation de service

ou de servitude en phénicien

	<bd	*>mt*	*gr*	*klb*	Totaux	%approx.
Hypoc.	7		2	5	14	11,11
>bst	7				7	5,55
>dny	1				1	0,79
>l />lm	6			1	7	5,55
>mn	1				1	0,79
>s	2				2	1,58
>sr	9	1			10	7,93
>šmn	15				15	11,90
B<l	3	1	2		6	4,76
Ḥwrn	1				1	0,79
Ḥr	2				2	1,58
Yrḥ	1				1	0,79
Mlk	1		1		2	1,58
Mlkt	5				5	3,96
Mlqrt	9		4		13	10,31
Mskr	1				1	0,79
Skn	2				2	1,58
Ssm	7				7	5,55
<štr	1				1	0,79
<štrt	3	1	5		9	7,14
Pmy	1				1	0,79
P<m	2				2	1,58
Ptḥ	3				3	2,38
Ṣd			1		1	0,79
Ṣpn	1		1		2	1,58
Ršp	5				5	3,96
Šmš	4				4	3,17
Tnt	1				1	0,79
Totaux:	101	3	16	6	126	
% approx.:	80,15	2,38	12,69	4,76		

Tableau résumant la relation de service

ou de servitude en punique

	<bd	*>mt*	*gr*	*klb*	Totaux	%approx.
Hypoc.	32		3		39	2
>bst	2				2	0,10
>dm	1				1	0,05
>dny	1				1	0,05
>l/ >lm	26			2	28	1,43
>mn	1				1	0,05
>s	5				5	0,25
>sr	9				9	0,46
>rš	33				33	1,69
>šmn	429		3		432	22,16
B<l	18	12	2		32	1,64
Ks>	2				2	0,10
Krr	1				1	0,05
Kšr	3				3	0,15
Mlk	26	2			28	1,43
Mlkt	28	1			29	1,48
Mlqrt	754	46	43		803	41,20
Mskr	3		23		26	1,33
Skn	5		176		181	9,28
Ssm	3				3	0,15
<zz	1				1	0,05
<nt	5				5	0,25
<štrt	33	11	160		204	10,46
Ṣd	19				19	0,97
Ṣpn	8		2		10	0,51
Rbt	1				1	0,05
R<	3				1	0,05
Ršp	1				1	0,05
Šgr	3				3	0,15
Šmš	1				1	0,05
Tnt	7				7	0,35
Totaux	1462	72	412	6	1952	
% approx.	74,89	3,68	21,10	0,30		

7.4.1.4. *La relation de protection*

La protection divine demandée par les parents pour leurs enfants s'exprime par un grand nombre d'appellatifs entrant dans la composition de plusieurs noms théophores.

L'enfant est entre les mains de la divinité

L'élément *bd* "entre les mains ou dans la main" suivi d'un nom d'une divinité est attesté dans l'onomastique ougaritique et hébraïque[443]: En phénicien et en punique, il figure dans les anthroponymes suivants:

Les noms en bd	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
Bd>	5	-	58	-
Bd>šmn	2	4,25%	50	7,39%
Bdb<l	4	4,44%	5	0,18%
Bdmlk	-	-	7	1,25%
Bdmlqrt	3	16,66%	705	43,78%
Bd<štr	-	-	2	66,66%
Bd<štrt	2	10%	808	75,93%
Bdṣd	-	-	9	8,57%
Bdtnt	-	-	1	7,69%

Si en phénicien la locution *bd* n'est pas liée à une divinité spécifique, en punique, elle est associée surtout à *<štrt* et *Mlqrt*.

L'on s'aperçoit, en revanche, que l'on trouve, de part et d'autre, les mêmes noms de divinités en association avec *bd*, alors que la gamme des noms et attributs divins est vaste.

443 A. Lemaire, *Inscriptions hébraïques, T. I, les ostraca*, Paris 1977, p. 50.

A relever aussi, la rareté des attestations de *bd* avec *B<l* et *Mlk* qui sont très attestés dans la grande cité punique.

La divinité garde

Le verbe *šmr* "garder" est connu dans l'onomastique amorite et hébraïque. L'araméen emploie en ce sens *qb* (Eléphantine, Hatra, Doura Europos). En phénicien et en punique le verbe *šmr* est attesté dans les noms théophores suivants:

Les noms en šmr	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
Šmr	-	-	3	-
Šršmr (=Sršmr)	-	-	2	15,38%
>šmnšmr	-	-	4	0,59%
B<lšmr	2	2,22%	2	0,07%
Šmrb<l	-	-	46	1,74%
Pmyšmr	-	-	1	14,28%
Ṣdšmr	-	-	3	2,85%

L'unique théophore phénicien est *B<lšmr*. En punique, les noms formés avec cet élément sont rares, exception faite de *Šmrb<l*. Il ne semble pas que l'appellatif *šmr* ait été en vogue; ce qui expliquerait peut-être sa rareté en phénicien.

La divinité protège

Deux racines *gnn* et *ḥmy* "protéger" expriment la protection divine. A notre connaissance, *gnn* n'est pas attestée dans l'onomastique nord-ouest sémitique. Quant à *ḥmy*, elle figure dans celles amorite et hébraïque. Ces deux verbes sont à la base de rares anthroponymes puniques et d'un unique nom propre phénicien *(ḥm>)*.

Les noms en gnn et ḥmy	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
>srgn	-	-	1	7,69%
Ḥm>	1	-	2	-
Ḥmy	-	-	5	-
B<lḥm>	-	-	1	0,03%
Ḥmb<l	-	-	1	0,03%

La divinité est la bonne fortune de l'enfant

Si le terme *gd* désigne la fortune divinisée en phénico-punique, il doit conserver sa valeur d'appellatif dans les noms *Mlqrtgd* et *Gdmlqrt*, "Milqart est ma bonne fortune", répertoriés chacun une fois en punique. Quant aux noms *N<mgd* et *N<mtgd*, aussi présents en punique, ils signifient "de bonne fortune" et sont destinés à porter chance à l'enfant. L'hébreu, l'araméen et l'arabe du nord usent de cet appellatif.

La divinité est avec l'enfant

Cette idée de protection est exprimée par l'élément *>t* "avec" lié au nom de la divinité. *>t* n'entre dans la composition que d'un unique théophore phénicien usité une seule fois *>tb<l* "Ba<al est avec lui" et se rencontre, en outre, en assyrien *abiya-ittiya* "mon père est avec moi", *ilu-ittiya* "Ilu est avec moi".

La divinité est la force de l'enfant

La force divine protège le fidèle. Elle est rendue par le vocable *<z* "force". Ce terme est employé dans l'onomastique ougaritique et hébraïque. En phénicien et en punique il se rencontre dans les anthroponymes suivants:

Les noms en <z	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
<z>	2	-	1	-
<zb<l	4	4,44%	18	0,68%
<zyb<l	-	-	1	0,03%
<zmlk	2	5%	156	28,05%
<zmlqrt	-	-	8	0,49%
<ztnt	-	-	1	7,69%
<štrt<z	2	10%	-	-

Suivant le nombre des attestations, *<z* s'attacherait essentiellement à *Mlk*, et ce, alors qu'il est bien moins répertorié dans l'onomastique punique que ne le sont *B<l*, *Mlqrt* et *<štrt*. La force serait ainsi l'un des plus importants attributs de l'épithète divine qu'est *Mlk*.

La divinité est lumière

Les éléments *>r* et *nr* signifiant "lumière" sont attestés en punique en tant qu'attribut divin. En phénicien, on a *>r*. L'anthroponyme commun *>rmlk* attesté une fois en phénicien, une fois en punique et celui *>rb<l*, à deux reprises attestées en punique, peuvent être considérés comme des noms ayant la forme d'une phrase nominale qu'on traduit par "*Ba<al* / *Milk* est lumière" ou des locutions génitivales "lumière de *Ba<al* /*Milk*". En outre, on rencontre une fois *B<lnr* en punique signifiant "Ba<al est lumière". La lumière n'est pas "le rappel d'un attribut physique de la divinité, mais une image concrète du salut qu'elle doit apporter à l'enfant"[(444)].

Les noms à appellatif *>r* ou *nr* sont rares dans les deux régions du monde phénicien.

[444] A. Caquot, *ORP*, p. 243.

La divinité est une tente

Le prédicat des deux noms *>hlb<l* et *>hlmlk* "Ba<al/Milk est une tente" attestés chacun une fois en phénicien, pourrait avoir le sens de protection[445]. Rares en phénicien, les noms formés avec *>hl* sont absents du punique.

La divinité est une montagne

L'appellatif *ḥr* "montagne" dans les anthroponymes *Ḥr* "(telle divinité) est une montagne" référencé une fois en punique et *Ḥrb<l* "Ba<al est une montagne" usité une fois en phénicien rappelle le prédicat araméen de Palmyre *šwr* "rempart", il peut exprimer une relation de protection.

L'enfant est l'œil de la divinité

L'anthroponyme *<yn>l* est usité 2 fois en phénicien. Ce nom y est attesté une fois avec élision de l' *>aleph*. Il a la forme d'une locution génitivale avec le sens "œil de dieu". L'appellatif *<yn* se rencontre en ougaritique. Il pourrait signifier que le porteur du nom est sous la protection divine.

La divinité préserve, conserve la vie

Les anthroponymes formés avec la racine *ḥwy* "vivre" se rencontrent dans l'onomastique ouest-sémitique. En phénicien et en punique *ḥwy* se rencontre dans des théophores ayant la forme d'une phrase nominale ou verbale à l'inaccompli.

[445] *CIS* I, 50, p. 72.

Les noms en ḥwy	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
Ḥw>	-	-	1	-
Yḥw>	1	-	11	-
Tḥw>	-	-	1	
Ywln-yḥwln - Yḥw>ln	-	-	24	36,92%
Yḥwmlk yḥmlk	2	5%	-	-
<štrtḥwt	1	5%	-	-
Pmyḥwy	-	-	1	14,28%

Cet appellatif est essentiellement usité avec *>l* en ougaritique tout comme en punique.

Le nombre des anthroponymes formés avec *ḥwy* ainsi que celui de leurs attestations restent limités en phénicien et en punique.

Il est possible que ces noms soient en relation avec la naissance de l'enfant, comme le pensent M. Noth[446] et H. Hoffman[447], et pourraient exprimer la sollicitation de la protection divine par les parents pour que la vie de l'enfant soit préservée.

La divinité porte / transporte

La formation des noms avec le verbe *<ms* est usitée en ougaritique et en hébreu. Le sens d'aide et de protection de cette racine transparaît dans quelques passages bibliques, nous citerons: Deut. 1: 31 "Iahvé, ton dieu, t'a porté, comme un homme porte son fils". En phénicien et punique, on trouve *<ms* dans les noms suivants:

[446] M. Noth, *IPN*, p. 206.
[447] H. Huffmon, *APNM*, p. 71-72.

Les noms en <ms	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
<ms	1	-	1	-
>šmn<ms	-	-	58	8,57%
B<l<ms	-	-	18	0,68%
Mlqrt<ms	1	5,55%	13	0,80%
<msmlk	-	-	1	0,17%

Peu de noms divins entrent dans la composition des anthroponymes avec *<ms: Mlqrt* en phénicien, *B<l, Mlqrt* et *>šmn* en punique. L'attribut divin *Mlk* n'est attesté qu'en Occident phénicien. Il semble que l'appellatif *<ms* ait été plus populaire dans cette région que sur la côte phénicienne.

La divinité a vengé

Le nom phénicien *nqm>l* "El a vengé" n'est répertorié qu'une fois. Il pourrait être classé dans le groupe des noms exprimant une sollicitation de la protection divine, dans la mesure où la vengeance du dieu protégerait le fidèle. La racine *nqm* entre en composition des noms amorites et ougaritiques.

La divinité a fortifié

D'après M. Noth[448], l'élément *mrr* pourrait signifier "maître"; C.H. Gordon[449] suivi de A. Lemaire[450] le traduisent par "bénir". Cette racine ayant été employée en ougaritique avec *brk* "bénir", en ayant le sens de "fortifier"[451], nous opterons donc pour ce dernier sens et

448 M. Noth, *IPN*, p. 143, note 2.

449 C. H. Gordon, *Ugaritic Text Book*, Rome 1965, p. 438.

450 A. Lemaire, *Inscriptions hébraïques, T. I, Les ostraca*, Paris 1979, p. 54.

451 A. Caquot, M. Sznycer, A. Hardner, *op. cit.*, p. 421, not L.

traduirons ainsi les anthroponymes : *mrr b<l* "Ba<al a fortifié", *mrr* "(telle divinité) a fortifié", *ymrr* "(telle divinité) fortifie". Ces trois noms sont usités en punique, chacun une fois. Cet appellatif est absent dans les théophores phéniciens.

La divinité aplanit

La formation des noms avec l'élément *pls* apparaît dans l'onomastique amorite et ougaritique. En phénicien et en punique, on a:

Les noms en pls	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
Pls	-	-	5	-
>šmnpls	-	-	1	0,13%
B<lpls	2	2,22%	2	0,07%
Mlkpls	-	-	3	0,53%
Plsḥr	-	-	1	100%
Plsmlqrt	-	-	1	0,06%
Mlqrtpls	-	-	8	0,49%

A l'absence des théophores formés avec *pls* en phénicien répond l'indigence de ceux-ci en punique. Quatre, parmi les appellatifs de ce groupe ne sont usités qu'en phénicien *(>t, >hl, <yn, nqm)*; quatre autres se rencontrent uniquement en punique, *(gd, gn, mrr, nr)*. Mais ces éléments ne sont que très peu attestés. Ceux qui leur sont communs sont: *bd, šmr, ḥmy, <z, >r, ḥr, ḥwy, <ms et pls*. Avec ses 1645 références (soit 79,47%), *bd* est l'appellatif le plus attesté parmi ceux exprimant un souhait de protection, et ce, dans la Carthage africaine. Suit, loin derrière, *<z*. Ces deux éléments viennent aussi en tête en phénicien, avec 16 attestations pour le premier et 10 pour le second. Quant aux

racines *šmr* et *pls*, bien qu'entrant dans la formation de sept noms en punique, elles restent peu attestées. Les théophores en *>r, ḥr, ḥmy, ḥwy* sont rarissimes dans les deux onomastiques. Y sont usités les divinités *>šmn, Mlqrt, <štrt, B<l,* et attribut divin *Mlk,* alors que *>sr, Ḥr, Pmy, Ṣd, Tnt* ne se rencontrent qu'en punique. Peu de noms divins sont donc sollicités par les théophores exprimant la protection. Parmi ceux-ci *B<l* est le plus attesté en phénicien. Quant à *<štrt* et *Mlqrt,* ils sont les plus répertoriés en punique, la première n'est, en outre, associée qu'à *bd.* Leurs taux d'apparition en ce groupe sont importants: de 35,60% pour le dieu et de 39,03% pour la divinité. Suit *Mlk* qui entre en composition dans les théophores, et ce, essentiellement avec *<z.* Bien que *B<l* soit peu attesté, il est employé tant en Orient qu'en Occident phénicien avec une grande variété d'appellatifs *(>r, >t, bd, ḥr, ḥmy, mrr, nr, <z, <yn, <ms, pls).*

Tableau de la relation de protection en phénicien

	>hl	*>r*	*>t*	*bd*	*gd*	*ḥr*	*ḥwy*	*ḥmy*	*nqm*	*<z*	*<yn*	*<ms*	*pls*	*šmr*	Totaux	% approx.
Hypoc.				5	1		1	1		2		1			11	23,91
>l									1		2				3	6,52
>šmn				2											2	4,34
B<l	1		1	4		1				4			2	2	15	31,91
Mlk	1	1					2			2					6	13,04
Mlqrt				3								1			4	8,69
<štrt				2			1			2					5	10,86
Totaux	2	1	1	16	1	1	4	1	1	10	2	2	2	2	46	
%approx	4,34	2,17	2,17	34,78	2,17	2,17	8,69	2,17	2,17	21,73	4,34	4,34	4,34	4,34		

Tableau de la relation de protection en punique

	>r	bd	gd	gnn	ḥr	ḥwy	ḥmy	mrr	nr	<z	<ms	pls	šmr	Totaux	%approx
Hypoc.		58	8	1	1	13	7	2		1	1	5	3	100	4,83
>l						24								24	1,15
>sr				1									2	3	0,14
>šmn		50									58	1	4	113	5,45
B<l	2	5					2	1	1	19	18	2	48	98	4,73
Ḥr												1		1	0,04
Mlk	1	7								156	1	3		168	8,11
Mlqrt		705	2							8	13	9		737	35,60
<štr		2												2	0,09
<štrt		808												808	39,03
Pmy						1							1	2	0,09
Ṣd		9											3	12	0,57
Tnt		1								1				2	0,09
Totaux	3	1645	10	2	1	38	9	3	1	185	91	21	61	2070	
%approx	0,14	79,47	0,48	0,09	0,04	1,83	0,43	0,14	0,04	8,89	4,39	1,01	2,94		

7.4.1.5 La relation de salut

Un certain nombre d'anthroponymes théophores phéniciens et puniques expriment la sollicitation du salut auprès de la divinité, mais il est difficile de connaître le destinataire; le père qui a obtenu le salut en obtenant un enfant, ou celui-ci, pour qui on l'a demandé. Ces théophores témoignent des divers pouvoirs divins reconnus par les fidèles. Leur signification "paraît osciller entre le vœu ou la prière d'une part, la formule de reconnaissance d'autre part"[(452)].

Le salut accordé par la divinité

L'élément *šlm* "salut", "secours" est employé dans l'onomastique ouest-sémitique. Ce vocable est usité dans les noms phéniciens et puniques suivants:

[452] A. Caquot, *ORP*, p. 247.

Les noms en šlm	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
Šlm	8	-	11	-
Šlmy	-	-	1	-
Šlmt	1	-	-	-
>šmnšlm	1	2,12%	-	-
B<lšlm	3	3,33%	4	0,15%
Šlmb<l	-	-	1	0,03%

En phénicien comme en punique *šlm* est peu associé avec les noms et les attributs divins.

La divinité fait grâce

Les théophores en *ḥnn* "faire grâce" se rencontrent dans les langues ouest-sémitiques. Ils sont plus répertoriés en punique qu'en phénicien.

Les noms en ḥnn	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
Ḥnn	2	-	-	-
Ḥn	1	-	-	-
Ḥn>	-	-	617	-
Ḥnb<l	-	-	312	11,84%
B<lḥn>	-	-	407	15,44%
B<lyḥn	1	1,11%	4	0,15%
Yḥnb<l	-	-	6	0,22%

Les noms en ḥnn	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
Ḥnmlk	-	-	2	0,35%
Ḥn<štrt	1	5%	-	-
<štrḥn	1	50%	-	-
Ḥnṣd	-	-	3	2,85%
Ṣdyḥn	-	-	1	0,95%
>šmnḥn>	-	-	3	0,40%
>šmnyḥn	-	-	2	0,27%
Mlqrtḥn	-	-	1	0,06%
Mlqrtḥn>	-	-	5	0,30%
Ḥnmlqrt	-	-	2	0,12%
D<mḥn	1	100%	-	-

L'appellatif *ḥnn* est, en punique, essentiellement associé au nom divin *B<l*. Mais curieusement, le phénicien ne nous donne que *B<lyḥn*, une seule fois attestée. A l'exception de ces noms formés par le truchement de *B<l*, les théophores en *ḥnn* sont rares dans les deux régions du monde phénicien.

La divinité délivre

Le pouvoir de la délivrance divine est exprimé par quatre appellatifs *ḥlṣ, pdy, plṭ, yš<*. La racine *ḥlṣ* "arracher (du danger)", "délivrer", est en usage dans l'onomastique hébraïque et araméenne (Eléphantine). Elle est attestée en phénicien et en punique.

Les noms en ḥlṣ	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
Ḥlṣ	1	-	-	-
Ḥlṣb<l	-	-	75	2,84%
B<lḥlṣ	-	-	27	1,02%
>šmnḥlṣ	2	4,25%	108	14,63%
Mlkḥlṣ	-	-	23	4,13%
Mlqrtḥlṣ	-	-	40	2,4%

Le verbe *ḥlṣ* entre dans la formation de peu de noms (deux en phénicien et cinq en punique). D'après le nombre de références recensées, *ḥlṣ* avait plus de faveur en punique qu'en phénicien. Le dieu *>šmn* et l'attribut divin *B<l* sont les plus invoqués par cet appellatif, devançant largement *Mlqrt*. L'absence de *<štrt* dans ces théophores est à noter.

Dans l'anthroponyme *Plṭb<l* attesté une fois en phénicien, *plṭ* serait, selon Z. Harris[453], un verbe à *l'accompli* et au *piel* "Ba<al a fait délivrer", alors que G.R. Driver[454] soutient que les parallèles en hébreu *(Plṭyh* et *>lyplṭ)* suggèrent une forme nominale "Ba<al est (ma) délivrance". Cet appellatif est connu à Ougarit et bien attesté en ammonite et en moabite. La délivrance est aussi exprimée par l'hypocoristique phénicien *Yš< >* signifiant que la divinité "a délivré". Le verbe *yš<* est employé dans l'onomastique amorite, hébraïque et sud-sémitique.

L'appellatif *pdy* figure dans le théophore unique *B<lpd>* ainsi que dans les hypocoristiques *Pd>*, *Pdy*, *Pdt*. L'ougaritique et l'hébreu ont eu recours à cet élément.

[453] Z. Harris, *GPhL*, p. 137.
[454] G. R. Driver, "Seals and Tombstones", dans *ADAJ*, 2 (1953), p. 62.

La divinité sauve, libère

La formation des théophores avec *šlk* "sauver" est usitée dans l'onomastique hébraïque. En phénicien et en punique, on trouve les noms suivants:

Les noms en šlk	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
>šmnšlk	3	8,10%	4	0,59%
B<lšlk	-	-	218	8,27%
<štršlk	-	-	1	33,33%
Šmššlk	-	-	1	50%

šlk entre en composition dans un nombre limité de noms propres: un en phénicien et quatre en punique. Ces anthroponymes ne sont que peu attestés exception faite de *B<lšlk* à Carthage.

La divinité aide

La racine *<zr* "aider" est employée dans la formation des noms théophores ougaritiques, hébraïques, phéniciens et puniques.

Les noms en <zr	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
<zr	2	-	7	-
Y<zr	-	-	3	-
B<l<zr	1	1,11%	86	3,26%
<zrb<l	6	6,66%	411	15,59%
<zrtb<l	2	2,22%	-	-
Mlky<zr	1	2,5%	-	-
<zrmlk	1	2,5%	8	1,43%
Mlqrt<zr	-	-	7	0,43%
<zrmlqrt	-	-	1	0,06%
>šmn<zr	4	8,51%	4	0,54%

<zr est à la base de dix noms, dont deux usités seulement en phénicien et trois uniquement en punique. Au Levant phénicien comme à Carthage, tous les théophores composés avec cette racine sont rares, sauf *<zrb<l* et *B<l<zr* en punique.

La divinité est favorable

Ce sens est attesté dans le nom *R<mlk* attesté 6 fois en punique qu'on pourrait traduire par "le consentement du dieu" au lieu de "l'ami du dieu"[(455)]. L'anthroponyme carthaginois *<bdr<* soulève un problème, car on pourrait voir dans *r<* le dieu égyptien ou une épithète divine. Cette relation est exprimée aussi par le théophore *Ḥpṣb<l* "le favori de Ba<al" usité une fois en phénicien.

[455] B. Aggoula, "Une inscription en graphie hatréenne provenant de Takrit", dans *Syria*, 58, (1981), p. 360-361.

La divinité rend libre

L'appellatif *šlḥ* du théophore phénicien *>šršlḥ* dont la lecture est peut-être *>sršlḥ*, serait, selon Z. Harris[456], un verbe à la forme *piel*. Il pourrait être traduit par "rend libre", "libère". Ce sens serait exprimé par l'hypocoristique carthaginois *Mšlḥ* attesté à une seule reprise.

La divinité voit

L'élément *ḥzy* du nom propre phénicien *Yḥzb<l* "Ba<al regardera" répertorié une seule fois caractérise surtout l'araméen. L'ougaritique emploie l'appellatif *>mr*. Selon A. Caquot[457], la vue attribuée au dieu "... est sans doute moins une omniscience que le regard favorable qu'il jette sur son fidèle".

La divinité restaure, fait revenir

Le nom *Yšb<l* renfermerait l'appellatif *yšb*; le *bêth* de cette racine serait assimilé à celui de *B<l*. Ce verbe est employé dans l'onomastique amorite, ougaritique et hébraïque. L'anthroponyme *Yšb<l* se rencontre une fois à Carthage.

La divinité guérit

Le nom carthaginois *Rp>* signifie que la divinité "guérit". Cet appellatif apparait dans les théophores amorites, ougaritiques, hébraïques, palmyréniens, safaitiques et thamoudéens. La guérison, dans le vocabulaire religieux sémitique, est une désignation large de la faveur divine[458].

La divinité ouvre

La racine *ptḥ* "ouvrir" des théophores traduirait, selon certains (459), un remerciement adressé à la divinité qui aurait aidé la mère lors de l'accouchement. On préfère voir dans ce verbe une allusion au salut et

456 Z. Harris, *GPhL*, p. 150.

457 A. Caquot, *ORP*, p. 249.

458 A. Caquot, *ORP*, p. 248 et"Les rephaïm ougaritiques", dans *Syria*, 37 (1960), p. 81.

459 E. Dhorme, "Le dieu parent et le dieu maître, dans la religion des Hébreux", dans *RHR*, 105 (1939), p. 235; M. Noth, *IPN*, p. 179.

à la miséricorde accordés par la divinité. Cette idée est rendue par l'hypocoristique carthaginois *Ptḥ>* attesté une fois, signifiant que la divinité "ouvre". La formation des noms propres avec *ptḥ* est connue en ougaritique et en hébreu.

La divinité désire

L'élément *>rš* est usité dans l'onomastique ougaritique et hébraïque. Certains rattachent *>rš*, attesté dans l'onomastique phénicienne et punique et dans l'inscription de Pyrgi, à l'hébreu *>rš* "épouser"(460). Mais cette racine n'est pas employée dans les théophores ougaritiques et israélites. On préfère la rattacher comme l'ont fait certains savants(461), au verbe hébreu *>rš* "désirer", d'où "aimer, chérir, favoriser". Cet appellatif est attesté dans les noms phéniciens et puniques suivants:

Les noms en >rš	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
>rš	6	-	446	-
>rš>	-	-	22	-
>ršm	-	-	81	-
>ršt	2	-	67	-
>ršty	-	-	6	-
>ršb<l	1	1,11%	17	0,64%
B<l>ršt	-	-	1	0,03%

460 J.-G. Février, "L'inscription punique de Pyrgi", dans *CRAI*, 1965, p. 13 et "A propos du hieros gamos de Pyrgi", dans *JA*, 253, (1965), p. 11-13; M. Delcor, "Une inscription étrusquo-punique à Pyrgi", dans *Le Muséon*, 81 (1968), p. 247 et "Le hieros gamos d'Astarte", dans *RSF*, 2 (1974), p. 75-76.

461 G. Levi Della Vida, "Considerazioni sull'iscrizione punica di Pyrgi", dans *OA*, 4 (1965), p. 47; A. Dupont-Sommer, "L'inscription punique récemment découverte à Pyrgi (Italie), dans *JA*, 252 (1964) p. 289.

Sur 17 appellatifs à travers lesquels la divinité apparaît en tant que sauveur, 6 nous ont été transmis par la documentation phénicienne d'Orient *(plṭ, yš<, ḥpṣ, tmk, smk, ḥzy)*, 5 par celle occidentale. *(pdy, r<, yšb, rp> ptḥ)*. Ils sont très limités en nombre. La majorité d'entre eux ne dépasse pas deux références.

S'élèvant à 7 *(šlm, šlḥ, ḥnn, ḥlṣ, šlk, <zr, >rš)*, les prédicats communs sont peu usités en Orient, hormis *šlm* et *<zr* totalisant respectivement 13 et 15 attestations. Dans le monde de Carthage, 3 racines sont particulièrement prisées: *ḥnn, >rš, <zr*. Les verbes *ḥlṣ* et *šlk* le sont en moindre proportion.

Quant aux divinités, il est tout à fait notable que ce soit *B<l* qui, à lui seul, entre dans la presque moitié des attestations puniques, l'autre revenant, en partie, à l'hypocoristique. Notable aussi, est à Carthage, le pourcentage 23,54%, des noms composés de *ḥnn* et de *B<l*.

Relevons, par ailleurs, les "scores" obtenus par *>šmn* tant en Orient qu'en Occident. Toutefois, si cette dernière divinité occupe la seconde position, ses références, à Carthage, sont bien inférieures en nombre à celle de *B<l*. Enfin, en punique, *>šmn* est caractérisé par la racine *ḥlṣ*, en effet 89,25% des théophores incluant ce dieu contiennent ce verbe. Quant à *<štrt*, elle se singularise par une attestation unique en phénicien.

Tableau de la relation de salut en phénicien

	šlm	*ḥnn*	*ḥlṣ*	*plṭ*	*yš<*	*šlk*	*<zr*	*ḥpṣ*	*smk*	*šlḥ*	*ḥzy*	*>rš*	Totaux	%approx.
Hypoc.	9	3	1		1		2					8	24	41,37
B<l	3	1		1			9	1			1	1	17	29,31
>sr										1			1	1,72
>šmn	1		2			3	4						10	17,24
D<m		1											1	1,72
Mlk							2						2	3,44
Mr									1				1	1,72
<štr		1											1	1,72
<štrt		1											1	1,72
Totaux	13	7	3	1	1	3	17	1	1	1	1	9	58	
%approx.	22,41	12,06	5,17	1,72	1,72	5,17	29,31	1,72	1,72	1,72	1,72	15,51		

Tableau de la relation de salut en punique

	šlm	*ḥnn*	*ḥlṣ*	*pdy*	*šlk*	*<zr*	*r<*	*yšb*	*rp>*	*pth*	*šlḥ*	*>rš*	Totaux	% approx.
Hypoc.	12	617		39		10			1	1	1	622	1303	42,08
>šmn		5	108		4	4							121	3,90
B<l	5	729	102	1	218	497		1				18	1571	50,74
Mlk		2	23			8	6						39	1,25
Mlqrt		8	40			8							56	1,80
<šir					1								1	0,03
Ṣd		4											4	0,12
Šmš					1								1	0,03
Totaux	17	1365	273	40	224	527	6	1	1	1	1	640	3096	
%approx.	0,54	44,08	8,81	1,90	7,23	17,02	0,19	0,03	0,03	0,03	0,03	20,67		

7.4.1.6. *La relation de gratitude*

Une catégorie de théophores exprime le remerciement adressé aux divinités par les parents, suite à la naissance de leur enfant.

L'enfant est le don de la divinité

Le substantif *mtn* "don", du verbe *ytn* "donner", est employé en tant qu'appellatif dans des anthroponymes ougaritiques, hébraïques, palmyréniens. L'araméen et les langues sud-sémitiques utilisent respectivememt les verbes *zbd* et *whb*. En phénicien et à Carthage, *mtn* figure dans les noms suivants:

Les noms en mtn	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
Mtn	1	-	94	-
Mtn>	-	-	3	-
Mtny	1	-	-	-
Mtn>l	-	-	1	1,53%
Mtn>lm	-	-	8	12,30%
Mtnb<l	-	-	102	3,87%
Mtnyb<l	-	-	4	0,15%
Mtnkyšr	-	-	1	20%
Mtnmlqrt	-	-	2	0,12%
Mtnṣd	-	-	1	0,95%

Hormis le théophore *Mtnb<l* assez répertorié, les autres noms carthaginois ne le sont que très peu. A cette rareté de références répond une quasi absence d'attestations au Levant phénicien.

Le remerciement à la divinité est aussi exprimé par les théophores en *ytn*, "donner". Ceux-ci sont à la forme nominale ou verbale à *l'accompli*. La racine *ytn* est employée dans l'onomastique ougaritique, amorite, israélite et araméenne. Cette dernière utilise aussi le verbe *zbd*, synonyme de *ytn*.

Les noms en ytn	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
Ytn	1	-	15	-
>šmnytn	8	17,02%	62	8,40%
B<lytn	13	14,44%	220	8,34%
Gdytn	-		1	100%
Kšrytn	-		1	20%
Ytn>l	-		1	1,53%
Ytnb<l	2	2,22%	51	1,93%
Ytnḥp	3	75%	-	-
Ytnmlk	1	2,5%	17	3,05%
Mlkytn	19	47,5%	58	10,43%
Mlqrtytn	-	-	2	0,12%
Sknytn	-	-	1	0,54%
<štrtytn	2	10%	4	0,37%
Pmyytn	1	50%	5	71,42%
Ytnṣd	2	33,33%	64	60,95%
Ṣdytn	2	33,33%	3	2,85%
Ršpytn	4	40%	-	-

Tout comme les noms en *mtn*, ceux à prédicat *ytn* sont essentiellement attestés avec *B<l*. *Ṣd* semble particulièrement lié à cette dernière racine. Exception faite de *B<l*, *Ṣd* et *Mlk*, les références aux autres divinités sont rares, et ce, tant en Orient qu'en Occident.

Enfin, le remerciement peut s'exprimer par *>wš/>yš*, "offrir, donner", verbe également usité dans l'onomastique hébraïque, et qui, ici n'a pas connu grand succès.

Les noms en >wš/ >yš	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
>š>	-	-	1	-
Y>š	1	-	-	-
>š>dr	-	-	5	100%
>šb<l	-	-	1	0,03%
>š<štrt	-	-	3	0,28%
>štnt	-	-	1	7,69%

La divinité offre

La racine *mgn* "offrir" exprime le même sentiment de gratitude. Elle est attestée à Ougarit, mais son sens n'est pas certain, elle y signifierait, et ce, d'après C.H. Gordon(462), "visiter avec un cadeau". Une telle interprétation à l'avantage d'être confirmée par l'hébreu, *miggen*, avec le sens au *piel* de "faire un cadeau"(463). On a traduit aussi le participe substantivé par "requête", mais le contexte lacuneux dans lequel se trouve ce verbe ne permet guère de trancher (464).

3 noms sont formés par la racine *mgn*:

Les noms en mgn	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
Mgn	3	-	456	-
Mgnm	-	-	7	-
Mgnn	-	-	2	-

462 C. H. Gordon, *Ugaritic Text book,* Rome 1965, p. 430.

463 A. Caquot-M. Sznycer - A. Herdner, *op. cit.*, p. 554, note 4. Le nom *mgr* ne semble pas attesté en hébreu comme le propose G. Barkags. "A Group of Iron Age Scale Weights", *IEJ*, 28 (1978) p. 214-216, spéc. p. 214. *Cf.* F. Bron. A. Lemaire "Poids inscrits phénico -araméens du VIIIème siècle av. J. -C. dans *ACFP1*, 3 p. 369.

464 *Cf.* note 463.

La divinité bénit

A la suite de A. Caquot[465], nous classerons, là, le prédicat *brk*, "bénir", puisque dans la Bible l'acquisition d'une postérité est mainte fois qualifiée de "bénédiction". Cette racine se rencontre dans l'onomastique hébraïque, araméenne ancienne et récente et arabe. En phénicien et en punique, elle figure dans les noms propres suivants:

Les noms en Brk	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
Brk	-	-	24	-
Brk>	-	-	1	-
Brkt	-	-	1	-
Brkb<l	1	1,11%	5	0,18%
B<lbrk	-	-	2	0,07%
Brkmlk	-	-	1	0,17%
Brkmlqrt	-	-	1	0,06%
Mlqrtbrk	-	-	5	0,30%
Brktmlqrt	1	5,55%	-	-
Brkšmš	1	11,11%	-	-

La rareté des attestations de ces théophores est frappante dans les deux onomastiques. Aucune divinité ne semble être distinguée par ce prédicat.

Le dieu a entendu

Les théophores renfermant le verbe *šm<* "entendre" présents en ougaritique, en hébreu, en araméen restent peu usités en phénico-punique.

465 A. Caquot, *ORP*, p. 246.

Les noms en šm<	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	%	**Nombre d'attestations**	%
Šm<>	1	-	-	-
Šm<b<l	1	1,11%	-	-
B<lšm<	1	1,11%	5	0,18%
Šm<mlk	-	-	1	0,17%
Mlqrtšm<	-	-	1	0,06%

A peu de chose près, ce sont les mêmes noms divins que ceux attestés avec *brk*.

La divinité ajoute

Le verbe *ysp* "ajouter" entre dans la composition des noms propres hébraïques. Son emploi est des plus limités dans l'onomastique phénicienne et punique.

Les noms en ysp	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	%	**Nombre d'attestations**	%
Msp		-	13	-
B<lysp	1	1,11%	4	0,15%

La divinité se souvient

Les noms composés par l'élément *skr* sont attestés dans l'onomastique amorite et hébraïque. Nous ferons la même remarque que ci-dessus, à savoir: rareté, d'une part, et unique intervention de *B<l* avec la racine *skr* d'autre part.

Les noms en skr	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
Skr	2	-	1	-
B<lskr	1	1,11%	-	-
Skrb<l	-	-	3	0,11%

La divinité remplace

La racine *ḥlp* "remplacer" apparaît dans l'onomastique ougaritique et araméenne. Elle ne figure qu'une seule fois dans un théophore phénicien, *ḥlps* ainsi traduit: "Isis a remplacé".

La divinité décide

Le nom *>šmny<d* "Esmoun décide" attesté une fois en punique, signifierait que la naissance de l'enfant revient à la décision divine, comme le remarque A. Caquot(466) à propos du nom palmyrénien *šmšgrm*.

La divinité a orné

Le sens de l'élément *<d* n'est pas sûr. Plusieurs interprétations ont été avancées (témoigner, orner, répandre)(467). A la suite de M. Noth(468) et de A. Lemaire(469), nous opterons pour orner. Dans le Coran, la postérité est également considérée, comme une orenementation de la vie terrestre. Par la naissance de l'enfant, le dieu ornerait le foyer des parents. Les noms *<d>šmn, <db<l, <dmlk, <d<štrt* sont répertoriés à Carthage chacun une fois. Rareté, donc, en punique; absence en phénicien.

La divinité a fait

Nous classerons le verbe *p<l* "faire" dans ce groupe. La création de l'homme est considérée comme œuvre de dieu dans l'Ancien Testament(470). Cette racine apparaît dans l'onomastique amorite,

466 A. Caquot, *ORP*, p. 246-247.
467 *Cf.* la bibliographie, dans F. L. Benz, *PPhPI*, p. 373.
468 M. Noth, *IPN*, p. 182.
469 A. Lemaire, *Inscriptions hébraïques, T. I, Les ostraca*, Paris 1977, p. 215.
470 M. Noth, *IPN*, p. 189.

ougaritique et hébraïque. Sa fréquence au Levant phénicien et à Carthage est presque insignifiante:

Les noms en p<l	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
P<l>bst	2	22,22%	-	-
P<l<štrt	2	10%	-	-
>lp<l	1	8,33%	-	-
B<lp<l	-	-	1	0,03%

La divinité place, établit.

L'anthroponyme *B<lšt* "Ba<al place, établit" (racine *šyt*) usité 4 fois à Carthage pourrait exprimer la reconnaissance des parents envers la divinité qui a établi l'enfant. L'onomastique amorite et hébraïque l'utilise. Un sens identique est rendu par celle *kn* au *yiphil* dans le nom hypocoristique carthaginois *Ykn* signifiant que le dieu "établit". Le théophore commun *Yknšlm* "*Šlm* établit ou établira" est repertorié 3 fois en phénicien et à 7 reprises à Carthage.

Le sentiment de gratitude envers la divinité est exprimé par 9 appellatifs communs *(mtn, ytn, mgn, brk, šm<, ysp, skr, p<l, >wš, / >yš)*, un uniquement attesté en phénicien *(ḥlp)* et 3 spécifiques à Carthage *(y<d, <d, št)*.

ytn représente à lui seul, 69,87% de ces appellatifs en phénicien, quant à *mtn, ytn* et *mgn* ils en représentent les 92,56% en punique. Signalons, en outre, que *mgn* n'est répertorié qu'en tant qu'hypocoristique. *ytn* est à la base de plusieurs théophores (9 en phénicien et 11 en punique). Le nombre des anthroponymes formés avec les autres éléments reste limité.

Les noms divins *>bst, >s, Ḥp, Ršp, Šmš* apparaissent dans des noms phéniciens. L'attribut divin *>dr* et les divinités *>šmn, Gd, Kšr, Tnt*

sont répertoriés à Carthage. Enfin, *>l, B<l, Mlk, Mlqrt, <štrt, Pmy, Ṣd, Šlm* figurent dans les deux onomastiques.

En phénicien comme en punique de Carthage, *B<l* et *Mlk* comptabilisent le maximum de références. Pour le premier, on en dénombre 20 en Orient et 403 dans la grande cité punique, pour le second ce sont, respectivement 20 et 78 références. Les noms des grandes divinités *>šmn, Mlqrt, <štrt* ne sont que peu associés aux appellatifs de gratitude. Celui de *>šmn* est carrément absent en phénicien.

Tableau des attestations des théophores exprimant le sentiment de gratitude en phénicien

	mtn	*ytn*	*>wš / >yš*	*mgn*	*brk*	*šm<*	*ysp*	*skr*	*ḥlp*	*p<l*	*kn*	Totaux	% approx.
Hypoc.	2	1	1	3		1		2				10	12,04
>l										1		1	1,20
>s									1			1	1,20
>bst										2		2	2,40
>šmn		8										8	9,63
B<l		15			1	2	1	1				20	24,09
Ḥp		3										3	3,61
Mlk		20										20	24,09
Mlqrt					1							1	1,20
<štrt		2								2		4	4,81
Pmy		1										1	1,20
Ṣd		4										4	4,81
Ršp		4										4	4,81
Šlm											3	3	3,61
Šmš					1							1	1,20
Totaux	2	58	1	3	3	3	1	3	1	5	3	83	
%approx.	2,40	69,87	1,20	3,61	3,61	3,61	1,20	3,61	1,20	6,02	3,61		

Tableau des attestations des théophores exprimant le sentiment de gratitude en punique

	mtn	*ytn*	*ʾwšl ʾyš*	*mgn*	*brk*	*šmʿ*	*ysp*	*skr*	*yʿd*	*pʿl*	*št*	*kn*	*ʿd*	Totaux	% approx.
Hypoc.	97	15	1	465	24		13	1				1		617	48,20
ʾdr			5											5	0,39
ʾl	9	1												10	0,78
ʾšmn		62							1				1	64	5
Bʿl	106	271	1		7	5	4	3		1	4		1	403	31,48
Gd		1												1	0,07
Kšr	1	1												2	0,14
Mlk		75			1	1							1	78	6,09
Mlqrt	2	2			6	1								11	0,85
ʿštrt		4	3										1	8	0,62
Pmy		5												5	0,39
Ṣd	1	67												68	5,31
Šlm												7		7	0,54
Tnt			1											1	0,07
Totaux	216	504	11	465	38	7	17	4	1	1	4	8	4	1280	
%approx.	16,87	39,37	0,85	36,32	2,96	0,54	1,32	0,31	0,07	0,07	0,31	0,62	0,31		

7.4.1.7. Le sentiment d'exaltation

Maints anthroponymes renferment des prédicats illustrant les attributs et les qualités des divinités. Il s'agit de louanges exaltant les divinités et non pas de clichés de théologie spéculative. Ils sont l'un des reflets des perceptions des divinités par les Phéniciens et les Carthaginois.

La divinité est élevée

Commun aux onomastiques sémitiques occidentales, le prédicat ***rm*** "élevé" n'est que peu attesté en phénicien et presque inusité en punique. Au Levant phénicien s'ajoutent à *ʾḥrm* "mon frère est élevé",

B<lrm "Ba<al est exalté" usité 5 fois et *Mlkrm* "Milk est exalté" répertorié 2 fois. Ce dernier n'est qu'une fois attesté à Carthage.

L'appellatif *qm* (de la racine *qwm*) se rencontre dans les noms *>bqm* "mon père est élevé", attesté 5 fois en phénicien, 2 fois à Carthage, *>ḥqm* "mon frère est élevé", 2 fois comptabilisé en Méditerranée orientale. Quant à l'anthroponyme *Mqm*, il s'agit d'un participe du verbe *qwm* à la forme *yiphil*.

L'hypocoristique carthaginois *Nsy* signifie que la divinité "s'est élevée". Cet élément, *nsy*, a été usité à Palmyre sous deux formes *Nš̌>* et *Ns>*.

La divinité est grande

Le prédicat *kbr* "grand" figure dans un seul nom propre *Kbrb<[l]* "Ba<al est gran[d]". La chute du lamed est attestée en phénicien[471]. L'ougaritique a eu recours à cette épithète. Le sentiment de grandeur de la divinité est rendu par l'hypocoristique *<tl>* qui signifie peut-être que la divinité "est grande". Il est répertorié une seule fois à Carthage. L'onomastique hébraïque l'emploie.

La divinité est puissante

L'élément *>dr* "puissant" est bien attesté dans l'onomastique nord-ouest sémitique.

Les noms en >dr	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
>dr>	-	-	5	-
>drb<l	-	-	76	2,88%
>drmlk	1	2,50%	1	0,17%
>drmlqrt	–	-	1	0,06%

471 J. Friedrich - W. Röllig, *PhPG*, p. 20.

La rareté des attestations s'observe des deux côtés, en fait exception le nom *>drb<l*, relativement répertorié à Carthage.

L'appellatif *>br* exprime le même sentiment de puissance de la divinité et entre dans la formation d'un nombre limité de noms ougaritiques, phéniciens et puniques.

Les noms en >br	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
>brb<l	-	-	1	0,03%
(>)brgd	1	100%		

Rarement usités en phénicien et en punique, ces deux prédicats *>dr* et *>br* sont une confession de foi signifiant la puissance du dieu personnel du porteur de nom.

La divinité est forte

L'hypocoristique punique *Gšr*, attesté une fois à Carthage, signifie probablement que la divinité "est forte". Cet attribut est connu dans l'onomastique ougaritique.

La divinité est seigneur

La formation des noms avec *>dn* "seigneur" est commune aux onomastiques amorite, ougaritique et hébraïque. L'araméen en use rarement et lui préfère *mr*. Par ce prédicat, le donneur du nom reconnaît que le dieu est le maître de son enfant. Les théophores qui en font effet sont relativement nombreux.

Les noms en >dn	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	%	Nombre d'attestations	%
>dnb<l	2	2,22%	498	18,89%
>dnmlkt	-	-	1	0,15%
>dnšmš	3	33,33%	-	-
>šmn>dn	8	17,02%	1	0,13%
>šmn>dny	4	8,51%	1	0,14%
Šm>dnm	-	-	2	100%

L'anthroponyme *>šmn>dny* se rencontre principalement à Chypre. Ce nom propre est porté à Carthage par un Chypriote (*CIS* I 5997), il se dit *>š kty* "homme de Kition", ce qui pose le problème de l'origine du porteur du second nom *>šmn>dn* (*CIS* I 4637). *B<l* se distingue en Occident par le nombre de ses références. Parmi les autres divinités, seul sont représentés *>šmn* et *šm.*

Le dieu est un roi

La royauté est reconnue à la divinité dans le monde sémitique[472]. Le titre *mlk* "roi" figure dans toutes les langues de cette aire. *B<lmlk* "Ba<al est roi" est répertorié 11 fois en phéncien et une seule fois en punique. A Carthage, on rencontre *Mlkṣd* "Ṣid est roi" attesté une seule fois aussi.

Le dieu est un prince

Le prédicat *zbl* "prince" est commun à l'ougaritique et à l'hébreu. En phéncien, il n'apparaît que dans le théophore *Šmzbl* "*Šm* est un prince" et en punique dans *B<l>zbl* "Ba<al est un prince" usité à El Hofra.

472 O. Eissfeldt, "Yahwe als König", dans *ZAW*, 46 (1928), p. 81-106.

Le dieu est un messager

L'anthroponyme *B<lml>k* "Ba<al est un messager" est usité 19 fois à Carthage.

La divinité est juste

Les noms dans lesquels l'élément *ṣdq* "juste" entre en composition se rencontrent dans l'onomastique ouest-sémitique. Au Levant phénicien, *Ṣdqmlk* "Le roi est juste" est attesté 6 fois. A Carthage, *Ṣpnyṣdq* "Ṣaphon est juste" n'apparaît qu'une seule fois.

La divinité est juge

B<lyšpṭ "Ba<al jugera", *Špṭb<l* et *B<lšpṭ* "Ba<al a jugé" ainsi que l'hypocoristique *Špṭ* "(la divinité) a jugé" sont les seuls noms formés avec l'élément *špṭ*. L'hypocoristique *Špṭ* est de loin le plus usité en punique.

Les noms en špṭ	**Phénicien**		**Punique**	
	Nombre d'attestations	**%**	**Nombre d'attestations**	**%**
Špṭ	-	-	327	-
B<lšpṭ	-	-	4	0,15%
Špṭb<l	3	3,33%	6	0,22%
B<lyšpṭ	-	-	9	0,34%

L'association de ce prédicat avec le nom divin *B<l* se remarque aussi à Ougarit.

Le dieu est dieu

La formation des noms où telle divinité est reconnue comme dieu est courante dans l'onomastique sémitique. En phénicien, deux anthroponymes *>lb<l* "Ba<al est dieu" et *>l>mn* ">mn est dieu" sont répertoriés. Une telle formation n'est pas encore attestée en punique.

Ce prédicat devrait désigner le dieu personnel, le dieu protecteur du fidèle.

La divinité est parfaite

Ce type de nom est connu dans l'onomastique ouest-sémitique. Les théophores où apparaît l'élément *tm* "parfait" sont rares en phénicien et en punique. En Orient, on a *Tmb<l* "Ba<al est parfait" et à Carthage, l'hypocoristique *Tm* signifiant que la divinité "est parfaite". El Hofra nous fournit le nom *Tmb<l* "Ba<al est parfait".

La divinité est agréable , gracieuse

Le terme *n<m* "agréable" qui peut désigner un dieu particulier, doit conserver sa valeur d'appellatif dans les noms phénciens *N<m>l* "El est agréable", *N<mlkt (N<mmlkt). N<mp<m* "N<m est agréable" et *N<mt* signifiant que la divinité est agréable sont usités à Carthage.

La divinité est miraculeuse.

Le prédicat *pl>* "miraculeux" est employé dans l'onomastique hébraïque. *Pl>sr* "Osiris est miraculeux" est l'unique attestation punique.

La divinité est tendre, sensible

Ṣdyrk "Ṣid est tendre" apparaît une fois en phénicien.

La divinité est sacrée

Les théophores en *ḥrm* "être sacré" sont attestés dans l'onomastique amorite, et hébraïque. En punique, on a *Mlkḥrm* "Milk est sacré".

La divinité est un maître

Trois divinités sont désignées par l'éphithète *b<l* "maître" dans les anthroponymes puniques suivants: *B<lṣd* "Ṣid est un maître", *Šḥrb<l*, et *Ṣpnb<l*, "Ṣaphon est un maître". Toutefois, ce dernier théophore peut être traduit par "Ba<al a abrité, caché", tout comme le nom hébraïque *Ṣpnyḥwh*, et dans ce cas, peut être classé parmi les noms exprimant une relation de protection.

L'honneur de la divinité

Le vocable *kbd* "honneur" est employé dans l'onomastique ougaritique et hébraïque. Cet élément est attesté en phénicien dans l'anthroponyme *kbd<štrt* "l'honneur de <Aštart" porté par une femme aradienne installée à Carthage (*CIS* 5945). Dans cette dernière cité, on trouve aussi *Kbdmlqrt* "l'honneur de Milqart" ainsi que l'hypocoristique *Kbdt*.

La divinité commande, domine

Les noms théophores en *mšl* "commander", "dominer", sont rares. Ils sont attestés en ougaritique, en ammonite et en punique. A Carthage, on a *Mlqrtmšl*, "Milqart gouverne" et *Qrtmšl* "Milqart? gouverne". Au Levant on ne rencontre que l'hypocoristique *Mšl* signifiant que la divinité "gouverne".

L'exaltation du dieu est exprimée par 11 appellatifs communs: *rm, >dr, >br, >dn, mlk, ṣdq, špṭ, n<m, tm, kbd, mšl.*

Les prédicats employés uniquement en punique sont: *pl, ḥrm, b<l, <tl, nsy, ml>k, gšr, nqm.*

En phénicien seul, on a: *>l, kbr, yrk, zbl.*

Hormis *>dn* et *špṭ*, ces prédicats ne sont que fort peu répertoriés, et ce, dans les deux onomastiques, surtout celle de Carthage, vu le nombre élevé des documents.

L'appellatif commun *>dn* est le plus répertorié tant en Orient qu'à Carthage. En cette dernière cité, ses attestations représentent la moitié de celles exprimant l'exaltation.

Ces prédicats exaltent essentiellement la grandeur du dieu *(rm, qm, nsy, kbr, <tl)*, sa force *(gšr, >dr, >br)*, sa supériorité *(>dn, mlk, mšl, zbl, b<l, ml>k)*, sa justice *(ṣdq)*, son jugement *(špṭ)*, sa perfection *(tm)*, ses capacités *(pl)*, sa gentillesse et sa bonté *(yrk et n<m)*. Les plus référencés *(>dn, špṭ, >dr, mlk, ml>k)* montrent que les Phéniciens et les Carthaginois reconnaissent surtout l'autorité des divinités et leur sont soumis.

B<l est le nom divin le plus employé, son pourcentage d'apparition est élevé à Carthage, 60,19%, quant aux autres; ils sont peu répertoriés.

Mlqrt qui est très attesté par ailleurs en punique, n'entre que 4 fois dans la composition des noms de ce groupe. La majorité des attestations de *Ṣpn* figurent dans cette catégorie d'anthroponymes. L'absense du nom de la déesse *<štrt* dans ce type de noms propres carthaginois et la rareté de ses attestations en phénicien est à noter. *>šmn*, *B<l*, *Gd* et *Ṣd* sont communs au phénicien et au punique; *>l*, *Šmš*, *Šm*, ne sont invoqués qu'en phénicien, alors que *>sr*, *Mlkt*, *Mlqrt*, *Ṣpn*, *Šḥr*, *P<m* ne le sont qu'en punique.

Tableau des théophores exprimant un sentiment d'exaltation en phénicien

	rm	*kbr*	*>dr*	*>br*	*>dn*	*mlk*	*mšl*	*zbl*	*ṣdq*	*špṭ*	*>l*	*kbd*	*n<m*	*yrk*	*ṭm*	Totaux	% approx.
Hypoc.							1									1	1,69
>l													1			1	1,69
>mn											1					1	1,69
>šmn					12											12	20,33
B<l	5	1			2	11				3	3				1	26	44,06
Gd				1												1	1,69
Mlk	2		1						6							9	16,94
Mlkt													1			1	1,69
<štrt												1				1	1,69
Ṣd														1		1	1,69
Šm								1								1	1,69
Šmš					3											3	5,08
Totaux	7	1	1	1	17	11	1	1	6	3	4	1	2	1	1	58	
% approx.	11,86	1,69	1,69	1,69	28,81	18,96	1,69	1,69	10,16	5,08	6,77	1,69	3,44	1,69	1,69		

Tableau des théophores exprimant un sentiment d'exaltation en punique

	rm	*nsy*	*<l*	*>dr*	*>br*	*gšr*	*>dn*	*mlk*	*mšl*	*ḥrm*	*ml>k*	*ṣdq*	*špṭ*	*n<m*	*ṭm*	*pl*	*nqm*	*b<l*	*kbd*	Totaux	% approx.
Hypoc.		1	1	5		1							327	1	1				21	358	35,09
>sr																1				1	0,09
>šmn							2													2	0,19
B<l				76	1		498	1			19		19							614	60,19
Mlk	1			1						1							1			4	0,39
Mlkt							1													1	0,09
Mlqrt				1					1										2	4	0,39
P<m														1						1	0,09
Ṣd								1										1		2	0,19
Ṣpn												1						28		29	2,84
Šhr																		2		2	0,19
Šm							2													2	0,19
Totaux	1	1	1	83	1	1	503	2	1	1	19	1	346	2	1	1	1	31	23	1020	
% approx.	0,09	0,09	0,09	8,13	0,09	0,09	49,31	0,19	0,09	0,09	1,86	0,09	33,92	0,19	0,09	0,09	0,09	3,03	2,25		

7.4.2. Remarques sur les relations et les sentiments exprimés par les appellatifs

7.4.2.1 *La répartition des relations et des sentiments.*

D'après le nombre total des attestations des prédicats, les relations qu'ils évoquent se répartissent ainsi:

On a, par ordre d'importance numérique, en phénicien: le service ou la servitude, la gratitude, l'exaltation, le salut, la protection, la parenté, l'appartenance. En punique, on a: le salut, la protection, la servitude ou le service, la gratitude, l'exaltation, la parenté, l'appartenance.

Relations	Phénicien		Punique	
	Nombre d'attestations	Taux %	Nombre d'attestations	Taux %
L'appartenance	1	0,25%	7	0,06%
La parenté	14	3,62%	981	9,42%
La servitude ou le service	126	32,64%	1952	18,75%
La protection	46	11,91%	2070	19,89%
Le salut	58	15,02%	3096	29,75%
La gratitude	83	21,50%	1280	12,30%
L'exaltation	58	15,02%	1020	9,80%

Compte tenu de l'état actuel de notre documentation caractérisée par un nombre limité des attestations des noms théophores phéniciens par rapport à celles des anthroponymes carthaginois des similitudes et des différences s'observent dans ces relations et sentiments exprimés.

Ainsi, de part et d'autre, constate-t-on l'importance accordée aux relations de service ou de servitude et de salut, mais aussi les taux

extrèmement faibles de la relation d'appartenance. L'exaltation et la gratitude sont mieux représentées en Orient qu'en Occident; inversement, la protection et la parenté le sont davantage à Carthage.

Si l'on ne prend en considération que les seules statistiques fournies par l'onomastique carthaginoise, dans laquelle les attestations des noms propres sont nombreuses, on s'aperçoit que la piété punique se caractérise essentiellement par des sentiments de salut et de protection (49,65%). Celui faisant effet de la grandeur de la divinité semble limité (9,80%). Ces données nous permettent de mieux percevoir la perception des divinités par les Carthaginois. Ceci n'est pas sans contredire le point de vue[473] selon lequel les sacrifices humains et les formules d'imprécation relevées dans certaines inscriptions[474], témoigneraient de la cruauté de ces dieux, lesquels écraseraient les hommes. Cette religiosité intense doit être prise en compte pour la compréhension du sacrifice humain.

7.4.2.2 *La répartition des attestations des appellatifs de chaque relation et sentiment en fonction des noms et attributs divins*

Nous indiquons dans deux tableaux, l'un pour le phénicien, l'autre pour Carthage, le nombre total des références des appellatifs de chaque relation attestés, avec les noms et les attributs divins. Un troisième tableau comparatif présente le pourcentage d'apparition des noms de divinités dans les théophores phéniciens et dans ceux carthaginois.

[473] G. Charles - Picard, *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal* (IIème siècle av. J. -C., 1ère éd., Paris 1958, p. 66; J. Heltzer, "Forces et faiblesses de Carthage", dans *Le journal des savants* 1958, p. 49-57.

[474] *CIS*, 3783, 3784, 3785, 4937, 4945.

En phénicien

Noms et attributs divins	Appartenance	Parenté	Servitude	Protection	Salut	Gratitude	Exaltation	Totaux
>dn			1					1
>l			7	3		1	1	12
>r		1						1
>šmn			15	2	10	8	12	47
B<l		6	6	15	17	20	26	90
Gd							1	1
D<m					1			1
Ḥwrn			1					1
Yrḥ			1					1
Mlk	1		2	6	2	20	9	40
Mlkt			5					5
Mlqrt			13	4		1		18
Mskr			1					1
Mr					1			1
Skn			2					2
Ssm			7					7
<n		1						1
<štr			1		1			2
<štrt		1	9	5	1	4		20
Pmy			1			1		2
P<m			2					2
Ṣd			1			4	1	6
Ṣpn			2					2
Ršp		1	5			4		10
Šlm						3		3
Šm							1	1
Šmš		1	4			1	3	9
Tnt			1					1
>bst			7			2		9
>mn		1	1				1	3
>s			2			1		3
>sr			10		1			11
Ḥp		1				3		4
Ḥr			2					2
Ptḥ			3					3
Nombre total des attestations des noms et attributs divins								323

En punique

Noms et attributs divins	Appartenance	Parenté	Servitude	Protection	Salut	Gratitude	Exaltation	Totaux
>dn			1					1
>dm			1					1
>l	1	2	28	24		10		65
>lt	1	23						24
>rš			33					33
>dr						5		5
>šmn	1	5	432	113	121	64	2	738
B<l		18	32	98	1471	403	613	2635
Gd						1		1
Ks>			2					2
Krr			1					1
Kšr			3			2		5
Mlk		240	28	168	39	77	5	557
Mlkt		628	29				1	658
Mlqrt		1	803	737	56	11	2	1610
Mskr			26					26
Skn			181			1		182
Ssm			3					3
<zz			1					1
<nt			5					5
<štr				2	1			3
<štrt		44	204	808		8		1064
Pmy				2		5		7
P<m							3	3
Ṣd			19	12	4	68	2	105
Ṣpn			10				29	39
Rbt			1					1
Ṛšp			1					1
Ṣgr			3					3
Šḥr							2	2
Šlm						7		7
Šm							2	2
Šmš			1		1			2
Tnt			7	2		4		13
>bst			2					2
>s			5					5
>sr			9	3			1	13
Ḥr				1				1
Ṛ<			1					1
>mn			1					1
Nombre total des attestations des noms et attributs divins								7828

	en phénicien	en punique		en phénicien	en punique
>dn	0,30	0,01	*<nt*		0,06
>dm		0,01	*<štr*	0,61	0,03
>l	3,71	0,83	*<štrt*	6,19	13,59
>lt		0,30	*Pmy*	0,61	0,08
>r	0,30		*P<m*	0,61	0,03
>rš		0,42	*Ṣd*	1,85	1,34
>dr		0,06	*Ṣpn*	0,61	0,49
>šmn	14,55	9,43	*Rbt*		0,01
B<l	27,86	33,67	*Ršp*	3,09	0,01
Gd	0,30	0,01	*Šḥr*		0,02
D<m	0,30		*Šgr*		0,03
Ḥwrn	0,30		*Šlm*	0,92	0,09
Yrḥ	0,30		*Šm*	0,30	0,02
Ks>		0,01	*Šmš*	2,76	0,02
Krr		0,01	*Tnt*	0,30	0,16
Kšr		0,06	*>bst*	2,78	0,02
Mlk	12,38	7,11	*>mn*	0,92	0,01
Mlkt	1,54	8,40	*>s*	0,92	0,06
Mlqrt	5,57	20,56	*>sr*	3,40	0,16
Mskr	0,30	0,33	*Ḥp*	1,23	
Mr	0,30		*Ḥr*	0,60	0,01
Skn	0,61	2,32	*Ptḥ*	0,92	
Ssm	2,16	0,03	*R<*		0,01
<zz		0,01			
<n	0,30				

Pourcentage d'apparition des noms de divinités.

Intéressant est-il de constater qu'en phénicien comme en punique, ce sont les mêmes divinités qui se partagent les premières places. En phénicien, *B<l* est le dieu le plus attesté. Suivent *>šmn, Mlk, <štrt, Mlqrt.* En punique, *B<l* précède *Mlqrt* lui-même suivi de *<štrt, >šmn, Mlkt* et *Mlk.* D'autre part, chacune des deux onomastiques renferme des noms et attributs divins non attestés dans l'autre; ainsi, en phénicien: *>r, d<m, Ḥwrn, Yrḥ, Mr, <n, Ḥp* et *Ptḥ*; en punique: *>dm, >rš, Y>l, Yṣn, Ks>, Krr Kšr, <zz, <nt, Rbt, R<, Šgr* et *Šḥr,* Un décalage s'observe entre le pourcentage des attestations de *Mlqrt* en phénicien et celui en punique de Carthage, le premier étant bien inférieur au second, ceci étant peut-être dû à la rareté des documents provenant de Tyr.

G. Halff[475] a suggéré, après d'autres, que *B<l* désignerait le dieu *B<l Ḥmn*, le dieu le plus attesté avec la déesse *Tnt* à Carthage, vu le grand nombre de stèles votives qui leur ont été dédiées. Cependant, la place prééminente tenue par *B<l* dans l'onomastique phénicienne, et la rareté des attestations de *B<l Ḥmn* en Orient montrent que le problème est beaucoup plus complexe. Quant à *Mlk*, rien ne justifie l'hypothèse de G. Halff[476], qui voulait y lire l'attribut de l'un des dieux, *Mlqrt, >šmn, B<l Ḥmn* et dans *Mlkt*, celui de *<štrt* car ces deux épithètes existent dans les autres onomastiques ouest-sémitiques et sont souvent employées avec les mêmes éléments *>ḫ, >ḫt*, et ce, surtout à Ougarit.

7.4.2.3. Les principales qualités des noms et attributs divins les plus attestés selon les appellatifs avec lesquels ils sont associés.

B<l

Au Levant, le sentiment d'exaltation de *B<l* l'emporte sur les autres sentiments et relations révélés par les appellatifs. En effet, sur un total de 90 attestations, 26 sont celles de l'exaltation, soit 28,88%. L'attribut *mlk* est le plus répertorié: 10 références, soit 24,39%. D'autre part, *B<l*

475 G. Halff, *OPC*, p. 65, 71-72.

476 G. Halff, *OPC*, p. 72; *cf.* également, C. Picard, "Victoires et trophées puniques. La souveraineté de *Ba<al Ḥammon*", dans *Studi Magrebini*, 3 (1970), p. 55-72, pl. I-IV, pour cet auteur les titres *mlk* et *mlkt* dans les théophores puniques représentent *Ba<al Ḥammon* et *Tanit*; *cf.* aussi J. Teixidor, BES, dans *Syria*, 51 (1974), p. 307, n° 49.

est celui qui donne, car parmi les éléments exprimant un sentiment de gratitude, *ytn* est le plus répertorié, il en représente les trois quarts. Sont également bien répresentées, les relations de salut et de protection. La première se caractérise par la fréquence de l'emploi de la racine *<zr*, quant à la seconde, aucun appellatif ne la distingue.

A Carthage, *B<l* apparaît surtout comme un sauveur. En effet, plus de la moitié des théophores formés avec ce nom divin expriment une relation de salut. Les appellatifs les plus employés sont les racines *ḥnn* et *<zr*. Quant au sentiment d'exaltation envers *B<l*, il vient en seconde position, *>dn* "seigneur" étant l'appellatif le plus répertorié. Si la gratitude n'est que peu exprimé, environ 15% des attestations, celle-ci, tout comme en phénicien est essentiellement rendue par *ytn*. La protection n'est que fort peu invoquée, moins de 5% des attestations.

Une différence entre phéniciens et carthaginois s'observe donc dans la hiérarchie des relations et sentiments révélés par les théophores, mais il y a aussi similitude de par la moindre importance accordée aux relations d'appartenance, de parenté, de servitude ou de service.

Mlk

En phénicien, la gratitude, dont le prédicat *ytn* "donner" est là aussi le plus employé, détient près de la moitié des attestations, suivie par l'exaltation.

A Carthage, on sollicite auprès de *Mlk* surtout la parenté en choisissant les deux éléments *>ḥ* "frère" et *>ḥt* "sœur". Les attestations les incluant représentent plus de 40% des anthroponymes formés avec *Mlk*. Très souhaitée, est aussi la protection essentiellement rendue par *<z* "force". Quant au sentiment d'exaltation, il est quasiment insignifiant. La relation de salut, rendue notamment par la racine *ḥlṣ* "sauver", et celle de servitude ou de service sont peu représentées.

Mlk se voit donc solliciter d'inégale manière de part et d'autre de la Méditerranée.

Mlkt

En Orient phénicien, cet attribut divin, peu attesté, est associé à l'élément *<bd* "serviteur", révélant le souci des fidèles de vouloir nouer avec lui une relation de service ou de servitude.

A Carthage, à l'instar de *Mlk*, ce titre divin n'est à quelques exceptions près, usité qu'avec *>ḥ* et *>ḥt*. La fréquence de ces deux éléments souligne le désir des parents de voir établir une relation de parenté entre la divinité et leurs enfants. Quant à ces quelques exceptions, y est associé à *Mlkt*, l'appellatif *<bd*. La présence de ce dernier en liaison avec *Mlkt* en phénicien ainsi qu'en faible proportion à Carthage, de même que l'absence des théophores exprimant les autres relations et sentiments (protection, salut, gratitude, exaltation) sont des éléments de ressemblance entre Carthaginois et Phéniciens. L'originalité de la cité punique réside dans l'importance accordée à la relation de parenté.

>šmn

En phénicien, le sentiment d'exaltation et les relations de service ou de servitude et de salut exprimés par les appellatifs sont les plus attestés dans les théophores. Le premier, n'est rendu que par le seul prédicat *>dn* "seigneur", cette association représentant, à elle seule, le quart des attestations incluant *>šmn*. La seconde, exprimée par *<bd*, est la plus répandue. Quant à la relation de salut, elle n'est pas caractérisée par un appellatif particulier. Les relations d'appartenance et de parenté sont absentes.

A Carthage, les deux dernières relations ont des scores insignifiants, de même que le sentiment d'exaltation, ce dernier étant pourtant bien représenté en phénicien. Inversement, la relation de protection, faiblement attestée en phénicien comptabilise plus de 15% des références avec *>šmn* à Carthage. Des similitudes s'observent, par contre, dans les relations de service ou de servitude et de salut bien attestées de part et d'autre. La première totalise un peu moins de 60% des théophores formés sur le radical *>šmn* à Carthage, et environ un tiers de ceux phéniciens. Quant à la seconde, *>šmn* semble, dans la cité punique, lié à la racine *ḥlṣ*.

Mlqrt

L'ordre d'importance de ces relations et sentiments est, grosso modo, le même en phénicien et en punique. La relation de service ou de servitude représente la moitié des attestations avec *Mlqrt* à

Carthage, et un peu moins de *70%* de celles phéniciennes. C'est l'élément *<bd* qui est largement le plus usité. Suivent ensuite les appellatifs exprimant la protection, *bd* étant le plus répété, bien plus attesté dans la capitale punique qu'en Orient. Les autres relations sont très peu mentionnées dans les deux onomastiques. On note donc des similitudes dans la manière de concevoir les attributs de ce dieu entre Phéniciens d'Orient et Carthaginois.

<štrt

En phénicien, les théophores composés avec *<štrt* les plus usités expriment une relation de service ou de servitude, ils représentent 45% des références. Un pourcentage identique est obtenu par la protection et la gratitude confondues. Les attestations des autres appellatifs sont trop peu nombreux pour que l'on puisse juger.

A Carthage, les sollicitations se présentent quelque peu différemment. On demande à *<štrt* essentiellement la protection, les trois quarts des attestations le montrent. Cette relation, souhaitée par les fidèles à leurs enfants est rendue par l'élément *bd* "entre les mains de". On se met également à son service, environ 20% des attestations le reflètent. Cette relation est notamment rendu par *gr* "client".

Malgré ces divergences, on relève néanmoins des similitudes entre le punique de Carthage et le phénicien, puisque de part et d'autre, et ce, à une exception près, ni l'appartenance, ni le salut, ni encore l'exaltation ne sont attestés.

Skn

Les théophores composés avec ce nom expriment une relation de servitude ou de service, aussi bien en Orient phénicien qu'à Carthage. Si *<bdskn* est l'unique théophore incluant cette divinité en phénicien, il n'est que fort faiblement usité en punique, *Grskn* y ayant la prépondérance. A ce monopole exercé par la relation de service ou de servitude, l'anthroponyme *Sknytn* constitue l'unique entorse.

Ṣd

Les onomastiques phénicienne et punique semblent s'accorder quant aux sentiments et relations exprimés. En effet, c'est

essentiellement de la gratitude qui est témoignée à l'égard de *Ṣd*, et parmi les prédicats usités, *ytn* en représente plus de la moitié. Intervient en moindre proportion la relation de service ou de servitude.

Quant aux autres divinités, la rareté des attestations des théophores les incluant ne permet pas un essai de comparaison et de déduction concluant.

La fréquence des attestations des prédicats avec les noms des dieux qu'on vient de voir témoigne que les onomastiques phénicienne et carthaginoise ont retenu des qualités et des attributs spécifiques pour les divinités, du moins pour certaines d'entre elles.

Une telle conclusion ne peut pas être établie sans recourir à l'étude statistique, car ces onomastiques comme le reste du monde sémitique, n'ont pas gardé - comme l'ont remarqué respectivement J. - J. Stam(477) et A. Caquot(478) pour l'onomastique akkadienne et palmyrenienne des appellatifs spécifiques pour telle ou telle divinité, mais ont donné les mêmes attributs aux dieux les plus divers. L'étude statistique fait apparaître les appellatifs les plus populaires et les divinités les plus prééminentes qui s'imposaient aux Phéniciens et aux Carthaginois. La fréquence de ces prédicats est à retenir car elle nous renseigne sur telle ou telle divinité beaucoup plus que les attributs tirés de l'iconographie.

Ces prédicats sont-ils réellement révélateurs des pouvoirs de telle ou telle divinité? Pour ce qui est du dieu des anthroponymes israélites, M. Noth(479) a constaté qu'il n'est pas le *Yahwé* du Sinaï, terrible et victorieux. Quant au *bwl / bl* des théophores palmyréniens, A. Caquot(480) a remarqué, là encore, qu'il ne s'agit pas du dieu de la cité, ni du dieu cosmique trônant entre deux astres. En serait-il de même pour les divinités phénico-puniques? Le contenu des prédicats des deux onomastiques révèle que les divinités étaient la providence des

[477] J. J. Stamm, *Die akkadische Namengebung*... p. 54-65.
[478] A. Caquot, *ORP*, p. 256.
[479] M. Noth, *IPN*, p. 278.
[480] A. Caquot, *ORP*, p. 256.

fidèles, fait que les inscriptions ne semblent pas démentir. En effet, il nous apparaît, à l'examen du traité conclu entre le monarque assyrien *Asarhaddon* et *Ba<al*, roi de Tyr, au cours du premier quart du VIIème siècle av. J.-C.[481], que les pouvoirs de protection et de fertilité de *Mlqrt* et *>šmn*, ou de défenseur de la cité de *<štrt* , sont les plus largement attestés dans les théophores phéniciens et puniques. De même, la qualité de guérisseur du dieu *Ṣd*, selon les inscriptions exhumées dans son temple à Antas (en Sardaigne)[482], est largement confirmée par l'onomastique, si l'on donne au prédicat *ytn* du théophore *Ṣdytn* largment attesté, le sens de "donner la vie et la santé"[483].

Si l'étude statistique montre l'épanouissement d'une même piété religieuse chez les Phéniciens et les Puniques, elle révèle toutefois quelques divergences dans la perception des pouvoirs de certaines divinités. Elle ne reflète donc pas une même réalité.

Cette étude invite, par ailleurs à se demander si les appellatifs employés dans les théophores des autres régions sémitiques sont attestés dans les mêmes proportions que celles constatées dans notre étude, avant de parler, avec A. Caquot[484], d'une même religiosité sémitique.

7.5. CONCLUSION

En phénicien comme en punique, les documents épigraphiques relatifs à l'étude des religions phénicienne et punique sont très peu explicites: s'il est permis de conclure, on pourrait souligner les faits suivants:

481 *Cf.* supra note 22.

482 M. Sznycer, "Note sur le dieu Ṣid et le dieu Ḥoron", dans *Karthago*, 15 (1969), p. 73.

483 Il faudrait élargir le champ d'action des dieux à la vie toute entière et non pas à l'action de naissance comme l'a voulu faire G. Halff, *OPC*, p. 77, le dieu qui donne la vie, donne la santé, *cf.* supra, p. 357 - 358.

484 A. Caquot, *ORP*, p. 256 et "le kathénothéisme des Sémites de l'Ouest d'après leurs noms de personne", dans *Proceedings of the XII International Congress of the International Association for the History of Religions*, éd. C. Jouco Blefker - Geo Widengren - E. J. Sharpe, Leiden, 1975, p. 165-166.

En Méditerranée orientale, chaque cité est caractérisée par la vénération d'une divinité particulière, *Milqart* à Tyr, *Ešmoun* à Sidon, au moins à partir du Vème siècle av. J.-C., *Ba<alat* à Byblos, *Milk<Aštart* à Omm El<Amed. *<Aštart* avait une grande place dans les deux premières villes. Hormis Ba<alat, le culte des autres divinités était très répandu en Occident (sauf *Milk<Aštart*, qui est peu documenté et ne se rencontre qu'à Carthage, Leptis Magna et Gadès). Elles occupent aussi les premières places dans les deux onomastiques. Si on prend en considération ce critère qui traduit à notre sens une piété religieuse vivante et vécue et non pas traditionnelle et archaïsante, la position privilégiée de *Milqart* dans les théophores carthaginois, témoigne de l'importance de la conception religieuse tyrienne dans la grande colonie occidentale, mais aussi en Sardaigne, et explique très vraisemblablement l'envoi à Tyr, d'une ambassade carthaginoise chaque année pour la célébration de la fête de ce dieu.

La rareté des témoignages de *Ba<al Ḥammon et Tanit* sur la côte phénicienne et leur abondance en Méditerranée occidentale constituent une différence majeure entre les deux religions. Ce particularisme religieux occidental ne s'explique pas, en l'état actuel de nos connaissances, par une influence extérieure ou intérieure sur les Puniques. Il apparaît plutôt comme une originalité liée à la disparition en Orient du sacrifice molk et à sa continuité en Occident, continuité dont les causes nous échappent. Cette pratique religieuse témoigne de l'unité religieuse du monde de Carthage.

Certaines divinités apparaissent tardivement dans les deux parties du monde phénicien. Ainsi en est-il de *Tanit*, attestée à partir du VIIème siècle av. J.-C. en Phénicie et à partir du Vème siècle av. J.-C. à Carthage, puis dans ses colonies. *Milk<Aštart* et *Ba<al Addir* figurent dans les inscriptions à partir du IVème siècle av. J.-C. On peut ajouter à ce groupe *Šadrapa* dont les premières attestations, du moins sous cette forme, remontent au Vème siècle av. J.-C.

Durant la seconde moitié du premier millénaire apparaissent tant en phénicien qu'en punique des couples divins: *Ešmoun-Milqart*, *Rašap-Mikkal* à Chypre, *Ṣid-Tanit*, *Ṣid-Milqart*, *Ešmoun-<Aštart*, à Carthage, *Rašap-Milqart* à Ibiza.

On relèvera aussi la persistance d'un grand nombre de dieux ancestraux appartenant au fonds commun et dont les premiers témoignages remontent au moins au second millénaire. De ce groupe, *Aštart* est la plus attestée tant en phénicien qu'en punique, surtout à Chypre et à Malte, suivi de *Rašap,* dans la première île. Si ces deux êtres divins sont bien documentés, rien ne permet, en dehors de l'onomastique, de penser que les autres avaient un prestige réduit ou une importance localisée, bien qu'on puisse le supposer. Les découvertes d'Antas ont démontré l'importance du dieu Ṣid dans cette localité, alors qu'auparavant, ce dieu n'était connu que par les inscriptions de Carthage et des théophores provenant essentiellement de cette cité. Par ailleurs, les rares témoignages faisant état de *Ba<al Ṣaphon* (notamment le traité conclu entre *Asarhaddon et Ba<al*, roi de Tyr, et le tarif sacrificiel, *CIS* 165) révèlent d'une manière éclatante son importance dans les deux parties du monde phénicien.

L'absence de certaines divinités dans les documents phéniciens*(>rš, >lt, Ks>, Kšr, Šbn, Šgr, Šḥr, Šlm)* s'explique très probablement par la rareté des témoignages, alors qu'en punique l'absence de *Mkl* est dûe vraisemblablement au fait qu'il n'est attesté qu'à Chypre au premier millénaire.

Caractérisée par des particularismes locaux en Orient, la religion phénicienne a connu un phénomène similaire en Occident, qui se manifeste par l'ampleur des sacrifices à *Ba<al Ḥammon et Tanit*, et ce, tout en restant foncièrement sémitique, attachée au fonds commun. Les divergences observées entre onomastique phénicienne et onomastique carthaginoise constituent des points de particularisme distinguant Carthage de l'Orient phénicien. Ces derniers ne sont apparement pas le fruit de facteurs extérieurs et ne touchent pas l'identité qui reste profondément sémitique. Ils témoignent de la spécificité de la cité punique.

CONCLUSION GENERALE

Les relations entre Tyr et Carthage ont connu une évolution. Au début de son existence, Carthage envoyait annuellement à Tyr la dîme du revenu de l'Etat ainsi que celle du butin de guerre. Si cette taxe était destinée au roi de Tyr, comme on l'a vu, elle témoignerait de la dépendance politique de Carthage vis-à-vis de sa ville-mère. Si les inscriptions attestent le suffétat à Carthage au moins vers la fin du Vème siècle av. J.-C., antérieurement notre ignorance quant à ses institutions est complète. Néanmoins l'absence de la royauté dans les colonies phéniciennes, les témoignages de Flavius Josèphe et la présence d'un *skn* "gouverneur" à *Qrtḥdšt* de Chypre, entre autres, optent en faveur de l'hypothèse que Carthage était gouvernée par un représentant du roi de Tyr, en l'occurence un *skn*. En outre, les VIIème-VIème siècles av. J.-C. se caractérisent à Carthage par une influence phénicienne importante. Toute la production locale renferme des emprunts levantins. A cela s'ajoute l'apparition et la disparition de mêmes articles, tant carthaginois que phéniciens, et ce, simultanément.

D'autres traits lient, à cette même époque, Carthage à sa terre d'origine. Ainsi en est-il de la langue parlée en cette ville et dans les autres centres phéniciens qui apparaît, dans les inscriptions, semblable

à celle du Levant appelée, d'une manière conventionnelle, "phénicien commun". Elle n'a connu l'amorce du changement qu'à partir du milieu du VIème siècle av. J.-C.. La majorité des formes des lettres sont semblables à celles du Levant.

Ces relations se poursuivent du Vème au IIème siècle av. J.-C.. Selon les témoignages littéraires, Tyr commerçait en Méditerranée occidentale, au milieu du IVème siècle av. J.-C. et ce, jusqu'à la première moitié du IIème siècle av. J.-C., en tant que partenaire des Carthaginois. Les commerçants phéniciens et carthaginois se rendaient dans les ports du Levant et de l'Occident phénicien. Carthage envoyait chaque année à sa ville-mère des offrandes aux dieux et une ambassade pour célébrer un sacrifice au dieu *Héraclès (= Milqart)*. Des femmes et des enfants tyriens s'étaient réfugiés dans la grande cité punique lors des événements de 333 av. J.-C.. Là encore, ces relations se reflètent dans les productions artisanale et artistique carthaginoises sous la forme d'emprunts faits à la Phénicie. De même, les inscriptions révèlent-elles la présence de Tyriens à Carthage, d'un carthaginois à Tyr, de Puniques en Egypte. Des documents épigraphiques nous apprennent, en outre, que Phéniciens et Puniques se rencontraient à Malte, plusieurs inscriptions étant écrites tant en phénicien qu'en punique, d'autres renfermant des formes de lettres de deux écritures. La langue, de son côté, apporte confirmation quant aux relations précitées. En effet, la mention du nom de la divinité en début de dédicace devient une norme en punique et apparaît en phénicien à partir du IVème siècle av. J.-C.. A même époque, s'observe également la réduction du choix des verbes employés pour exprimer l'action sacrificielle, ainsi que l'apparition de la formule de bénédiction šm<ql (y) ou (>) "parce qu'il (le dieu) ou elle (la déesse) a entendu sa voix" et les formules de datation. De même les formes des lettres des deux écritures reflètent les liaisons entre Phéniciens et Carthaginois. Si quelques lettres n'ont pas, grosso modo changé de forme dans le monde phénicien et punique du IVème au IIème siècle, d'autres ont à Carthage, des particularités qu'on rencontre à Chypre. Quant au domaine religieux, on assiste à l'apparition au VIIè-VIè siècle av. J.-C., de la déesse *Tanit* à Sarepta, au Vème siècle à Chypre et à Carthage. Les dieux *Milk<Aštart, Ba<al Addir, Šadrapa,* du moins sous la forme *Šdrp>*, sont attestés dans la seconde moitié du premier

millénaire. La même constatation s'applique à l'apparition de couples divins.

Les relations entre le Levant phénicien et Carthage sont marquées par l'indépendance politique de celle-ci. Indépendance qui se remarque en particulier dans les témoignages littéraires. En effet, peu de textes parlent de l'expansion phénicienne en Méditerranée occidentale après l'affermissement de la puissance carthaginoise. Diodore de Sicile signale que Carthage diminuait la dîme envoyée à Tyr au fur et à mesure que sa puissance augmentait. Bien que les textes évoquant les recommandations adressées par le roi perse Darius à Carthage et le traité perso-carthaginois contre les Grecs à l'époque de Xerxès soient de véracité douteuse, ils pourraient illustrer l'indépendance de Carthage vis-à-vis de Tyr, du moins aux yeux des auteurs de ces témoignages. Cette indépendance se manifeste dans les indications d'Hérodote, dans le refus tyrien fait à Cambyse quant à marcher sur Carthage vu l'existence de serments. Dion Chrysostome atteste clairement le changement des relations entre Tyr et Carthage. D'après lui, un certain Hannon aurait transformé les Carthaginois de Tyriens qu'ils étaient en Libyens. Le traité entre Carthage et Rome en 348 révèle que Tyr ne faisait que commercer en Méditerranée occcidentale. Ayant lieu en 525 av. J.-C., le projet de Cambyse est l'événement le plus ancien évoquant les relations tyro-carthaginoises, attestant l'indépendance de Carthage.

L'apport phénicien à Carthage est indéniable et se manifeste dans tous les aspects de la civilisation carthaginoise. Cette influence se constate dans le domaine artistique, dans lequel décor, technique, style et conception religieuse sont concernés. Quant à la langue parlée à Carthage, bien qu'elle ait connu une évolution très limitée touchant à la fois son système phonétique et morphologique, elle est restée phénicienne. L'écriture punique ne diffère de celle du phénicien que dans le détail. En outre, les formes des lettres prennent à partir du IVème siècle av. J.-C. une allure plus stylisée. De même, la religion pratiquée à Carthage est restée phénicienne. Les divinités les plus vénérées en Orient: Milqart, ᶜAštart, Ešmoun, l'étaient dans la grande cité punique, si l'on prend en considération l'onomastique traduisant, à notre sens, une piété religieuse vivante. Les deux religions ont connu

une certaine évolution parallèle qui se manifeste par l'apparition relativement tardive dans les inscriptions de certaines divinités, ainsi que de couples divins. La religion pratiquée en Phénicie et celle qui l'a été à Carthage se caractérisent toutes deux par la persistance des divinités ancestrales appartenant au fonds sémitique commun. Si *<Aštart* et *Rašap* apparaissent plus vénérés en phénicien, la rareté de notre documentation nous interdit de formuler un jugement sur l'importance des autres.

En phénicien comme en punique de Carthage, les prédicats des noms théophores expriment les mêmes relations et sentiments reliant donneur de l'anthroponyme à la divinité. Si l'ordre d'importance numérique de ces relations et sentiments diffère entre Orient et Carthage, un certain parallélisme s'observe néanmoins par la rareté des attestations de certains d'entre eux et par l'existence d'associations privilégiées entre quelques appellatifs et quelques divinités. De même ce sont les principales divinités qui occupent les premières places dans les attestations des noms théophores.

Cet apport phénicien transmis à Carthage au cours de son existence et la continuité des traditions apportées par les premières vagues des colons constituent la composante la plus importante dans la civilisation carthaginoise. Dans ces aspects essentiels, langue, écriture, culte, onomastique, architecture, art, la civilisation carthaginoise est restée phénicienne.

Néanmoins, la poursuite des relations n'a pas empêché l'apparition de particularités dans la civilisation de Carthage. Ainsi la production artistique carthaginoise présente-t-elle des caractéristiques propres suite à des innovations. La langue parlée à Carthage et dans ses colonies renferme elle aussi, des particularités morphologiques et phonétiques qu'on ne rencontre pas en phénicien. Celles-ci sont attestées pour la première fois entre le milieu du VIème siècle av. J.-C. et la fin du Vè-début IVè siècle av. J.-C.. Selon ce critère linguistique, le terme "punique", pourrait s'appliquer au phénicien parlé en Occident et à partir de cette période. Néanmoins si l'on se base sur des critères extralinguistiques tels que l'onomastique, le contenu des inscriptions, leur typologie et l'écriture, le "punique",

débuterait dès la seconde moitié du VIème siècle av. J.-C.. Remontant au VIIème siècle av. J.-C., les caractéristiques de l'écriture punique s'affirment au fil du temps, notamment entre le IVème et le IIème siècle av. J.-C.; quant à l'étude de l'onomastique, elle fait apparaître, en plus des noms sémitiques communs, des noms attestés uniquement en phénicien ou uniquement en punique. Elle révèle aussi une population carthaginoise plus hétérogène que celle du monde phénicien, renfermant essentiellement une composante libyenne très acculturée. Enfin, et contrairement au monde phénicien d'Orient, Carthage se distingue sur le plan religieux par l'abondance des témoignages des divinités *Ba<al Ḥammon* et *Tanit* et du sacrifice humain ou de substitution. Le culte de ces deux divinités apparaît lié à ce type de sacrifice qui n'est pas encore attesté sur la côte phénicienne et qui y serait tombé en désuétude selon Quinte-Curce. La piété religieuse à Carthage exprimée par les prédicats des noms théophores présente quelques originalités par rapport à celle du Levant, celles-ci résidant en des associations appellatifs-noms de divinités parfois différentes et proportionnellement divergentes. L'étude de chaque relation met en évidence ces particularités carthaginoises relatives aussi bien au choix des appellatifs qu'à celui des noms et titres divins. Hormis la langue, dont l'évolution s'explique probablement par la présence d'éléments d'origine étrangère, notamment libyenne, tous les autres traits et particularismes, signalés tout au long de cette étude, apparaissent non pas comme le fruit des facteurs extérieurs, mais comme une évolution naturelle dont les raisons profondes nous échappent encore.

Continuité des relations avec le monde phénicien et, en même temps indépendance politique et économique de Carthage, cohérence entre les deux civilisations, qui n'exclut pas le particularisme, tels sont les grands traits caractérisant les relations entre l'Orient phénicien et Carthage.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PL. VI:

1: A. M. Bisi, dans *Ant. Af.*, 14 (1979) fig. 8

PL. VII:

1: Selinonte, A.M. Bisi, "La ceramica di tradizione fenicio-punico della Sicilia occidentale", dans *Africa*, 3-4, 1969 (1972), pl. VIII, 2.

2: Sidon, W. Culican, "Sidonien Bottles", dans *Levant*, 7 (1975) pl. XXIV, 2.

PL. VIII:

1: Akzib, E. Stern, "Phoenicians Masks and Pendants", dans *PEQ*, 108 (1976) pl. IX A.

2: Tel Essafi, W. Culican, *ibid*, pl. IX D.

PL. IX:

1 et 2: Tel Sippor, W. Culican, *ibid*, pl. IX B

PL. X:

1: P. Cintas, *MAP* T. I, pl. XIII, 51.

2: P. Cintas, *ibid*, pl. XIII, 50.

PL. XI:

1: M. Prausnitz, "Chronique archéologique", dans *RB*, 67, 1960, p. 398, pl. XXV, b.

PL. XII:

1: Carthage, J. Ferron "Les statuettes au tympanon des hypogées puniques", dans *Ant. Af.* 3 (1969) fig. 6,4.

2: Chypre, A.M. Bisi, "Les déesses au tympanon de la Mésopotamie à Carthage", dans *Assyriological Miscellanies*, Copenhague, 1980, pl. IV, 1.

PL. XIII:

1: Carthage, J. Ferron, *op. cit.*, fig. 1, 2.

2: Carthage, A.M. Bisi, *op. cit.* , pl. IV, 2.

PL. XIV:

Carthage, J. Ferron, M.E. Aubet, *Les Orants de Carthage,* Paris 1974, pl. I.

PL. XV:

Chypre, S. Moscati, *I Fenici e Cartaginesi,* Turin 1972, p. 336, fig. à gauche.

PL. XVI:

1: Motyé, J. Ferron, M.E. Aubet, *op.cit.* pl. XLII.

2: Carthage, J. Ferron, M.E. Aubet, *op. cit,* pl. XXIX.

PL. XVII:

1: Chypre, J. L. Myres, "Excavations in Cyprus", dans *JHS,* 17 (1897) p. 166, fig. 15, n° 14-17 et 19.

2: Chypre, S. Moscati, *op. cit.* p. 336, fig. à droite

PL. XVIII :

1: Carthage, P. Gauckler, *NP,* I, pl. CXXVIII, au milieu

2: Al-Mina-Sueidia, "The Excavations at Al Mina Sueidia", dans *JHS,* 58, 2 (1938), p. 158, pl. XIV, MN 28, 40, MNN 55, 2.

3: Carthage, M. Seefried, "Les pendentifs en verre façonnés sur noyau du Musée National du Bardo et du Musée National de Carthage", dans *Karthago,* 17 (1973-1974), pl. I, 4.

4: Al Mina Sueidia, L. Woolley, *op. cit.* pl. XIV, MNN, 28, 40, 55, 92.

PL. XIX:

1: Carthage, M. Seefried, *op. cit.,* pl. I, 5.

2: Al-Mina-Sueidia, L. Woolley, *op. cit.,* pl. XIV, MNN, 54

3: M. Seefried, *Les pendentifs,* fig. 28.

2: Chypre, G. Becatti, *Orficerie antiche dalle minoiche alle barbariche,* Rome 1955, pl. XXXVIII, 216.

PL. XXV:

1: Carthage, B. Quillard, *BC* I, pl. XVIII, 27.

2: Chypre, A. Pierides, *Jewellery in the Cyprus Museum,* pl. XX, 4.

3: Carthage, B. Quillard, *BC* I, pl. IV, 3.

4: Chypre, W. Culican, "Phoenician Jewellery in New York and Copenhagen", dans *Berytus,* 22 (1973) pl. II, F

PL. XXVI :

1: Carthage, B. Quillard, *BC* I, pl. XVI, 18.

2: Chypre, J.L. Myres, *A Handbook of the Cesnola Collection of Antiquities from Cyprus* - Metropolitan Museum, New York, 1914, p. 493, n° 4862 à 4867.

PL. XXVII:

1: Chypre, G. Perrot et Ch. Chippiez, *HAA,* T. III, p. 205, fig. 146

2: Carthage, J. Vercoutter, *OEEC,* pl. II, 45.

PL. XXVIII:

1: Palma di Cesonola, *op. cit.,* pl. XXV.

2: Carthage, B. Quillard, *BC* II, n° 65-66.

3: Carthage, B. Quillard, *ibid,* n° 69.

4: Chypre, E. Gjerstad, *SCE,* II, pl. CLIII, 13.

PL. XXIX:

1: Carthage, B. Quillard, *BC* II, n° 36-36 bis.

2: Tortose, A. De Ridder, *Collection L. de Clerq, Catalogue,* T. VII, Les bijoux, Paris 1911, n° 1568, pl. XIV et p. 288.

3: Carthage, J. Vercoutter, *OEEC,* pl. XXIX, 921.

PL. XXXV :

1: Carthage, B. Quillard, *BC* II, pl.

2: Chypre, J. Boardman, "Archaïc Finger Rings", dans *Antike Kunst*, 10 (1967) pl. 2, 6.

PL. XXXVI:

Carthage, B. Quillard, *BC*, II n° 277.

PL. XXXVII:

Chypre, J. Boardman, *op. cit.*, pl. 4, 27.

PL. XXXVIII:

1: Carthage, S. Moscati, *I Fenici e Cartagine*, Turin 1972, fig. à la page 416.

2: E. Stern, *Material Culture of Land of the Bible in the Persian Period*, Jerusalem 1982, p. 152, fig. 254.

PL. XXXIX :

W. Culican "Phoenician Demons", dans *JNES*, 35 (1976) p. 21-24.

PL. XL :

H. Bénichou-Safar, *Les tombes puniques*, p. 172, fig.71, n° 4.

PL. XLI:

Sidon, E. Kukhan, *Anthropoïde Sarkophage in Beyrouth*, Berlin 1955, n° 46.

PL. XLII:

Carthage, A. M. Bisi, *Le stele puniche : Studi semitici*, 27 (1967), pl. VII.

PL. XLIII:

A.M. Bisi, "Un naiskos tardo fenicio del Museo di Beyrut e l'origine dei cippi egittizzanti nel mondo punico", dans *Ant. Af.*, 5 (1971) fig. 1.

2: Tyr, J. G. Contenau, *Manuel d'Archéologie Orientale*, T. III, p. 1495, fig. 915.

PL. LIII:

1: Carthage, C. Picard, *op. cit.*, pl. X, 12.

2: Nimrud, R.D. Barnett, *A Catalogue of the Nimrud Ivories in the British Museum*, Londres 1957, p. 67, fig. 20.

PL. LIV:

1: Carthage, stèle votive.

2: E. Linder "A Cargo of Phoenician-Punic Figurines". dans *Archaelogy*, 26 (1973), p. 182,- 187.

PL. LV:

Skarr, "Evidence of the Sign of the Goddess Tanit in the Theban Region of Egypt", dans *IEJ*, 31, (1981), p. 95-96, pl. 16B.

PL. LVI:

C. Picard, *Catalogue du Musée Alaoui* (Nouvelle série, collections puniques) Tunis 1956, pl. VIII, fig. ca 8.

PL. LVII:

M. Dunand- R. Duru, *Oumm El-< Amed*, pl. LXXVII, 2.

Index des mots phéniciens et puniques

Index des noms de lieux et ethniques

Index des noms de personnes

Index des noms d'auteurs gréco-romains

Index des noms d'auteurs arabes

Index des divinités et attributs divins

A) Divinités et attributs divins en phénicien et en punique:

B) Divinités ougaritiques (non attestées en phénicien et en punique)

C) Divinités égyptiennes:

D) Divinités assyriennes:

E) Divinités palmyréniennes:

F) Dieu d'Israël:

ORBIS BIBLICUS ET ORIENTALIS

Bd. 1 OTTO RICKENBACHER: *Weisheitsperikopen bei Ben Sira*. X–214–15* Seiten. 1973. Vergriffen.

Bd. 2 FRANZ SCHNIDER: *Jesus der Prophet*. 298 Seiten. 1973. Vergriffen.

Bd. 3 PAUL ZINGG: *Das Wachsen der Kirche*. Beiträge zur Frage der lukanischen Redaktion und Theologie. 345 Seiten. 1974. Vergriffen.

Bd. 4 KARL JAROŠ: *Die Stellung des Elohisten zur kanaanäischen Religion*. 294 Seiten, 12 Abbildungen. 1982. 2. verbesserte und überarbeitete Auflage.

Bd. 5 OTHMAR KEEL: *Wirkmächtige Siegeszeichen im Alten Testament*. Ikonographische Studien zu Jos 8, 18–26; Ex 17, 8–13; 2 Kön 13, 14–19 und 1 Kön 22, 11. 232 Seiten, 78 Abbildungen. 1974. Vergriffen.

Bd. 6 VITUS HUONDER: *Israel Sohn Gottes*. Zur Deutung eines alttestamentlichen Themas in der jüdischen Exegese des Mittelalters. 231 Seiten. 1975.

Bd. 7 RAINER SCHMITT: *Exodus und Passa. Ihr Zusammenhang im Alten Testament*. 124 Seiten. 1982. 2. neubearbeitete Auflage.

Bd. 8 ADRIAN SCHENKER: *Hexaplarische Psalmenbruchstücke*. Die hexaplarischen Psalmenfragmente der Handschriften Vaticanus graecus 752 und Canonicianus graecus 62. Einleitung, Ausgabe, Erläuterung. XXVIII–446 Seiten. 1975.

Bd. 9 BEAT ZUBER: *Vier Studien zu den Ursprüngen Israels*. Die Sinaifrage und Probleme der Volks- und Traditionsbildung. 152 Seiten. 1976. Vergriffen.

Bd. 10 EDUARDO ARENS: *The* ΗΛΘΟΝ-*Sayings in the Synoptic Tradition*. A Historico-critical Investigation. 370 Seiten. 1976.

Bd. 11 KARL JAROŠ: *Sichem*. Eine archäologische und religionsgeschichtliche Studie, mit besonderer Berücksichtigung von Jos 24. 280 Seiten, 193 Abbildungen. 1976.

Bd. 11a KARL JAROŠ/BRIGITTE DECKERT: *Studien zur Sichem-Area*. 81 Seiten, 23 Abbildungen. 1977.

Bd. 12 WALTER BÜHLMANN: *Vom rechten Reden und Schweigen*. Studien zu Proverbien 10–31. 371 Seiten. 1976. Vergriffen.

Bd. 13 IVO MEYER: *Jeremia und die falschen Propheten*. 155 Seiten. 1977. Vergriffen.

Bd. 14 OTHMAR KEEL: *Vögel als Boten*. Studien zu Ps 68, 12–14, Gen 8, 6–12, Koh 10, 20 und dem Aussenden von Botenvögeln in Ägypten. – Mit einem Beitrag von Urs Winter zu Ps 56, 1 und zur Ikonographie der Göttin mit der Taube. 164 Seiten, 44 Abbildungen. 1977. Vergriffen.

Bd. 15 MARIE-LOUISE GUBLER: *Die frühesten Deutungen des Todes Jesu*. Eine motivgeschichtliche Darstellung aufgrund der neueren exegetischen Forschung. XVI–424 Seiten. 1977. Vergriffen.

Bd. 16 JEAN ZUMSTEIN: *La condition du croyant dans l'Evangile selon Matthieu*. 467 pages. 1977. Epuisé.

Bd. 17 FRANZ SCHNIDER: *Die verlorenen Söhne*. Strukturanalytische und historisch-kritische Untersuchungen zu Lk 15. 105 Seiten. 1977.

Bd. 18 HEINRICH VALENTIN: *Aaron*. Eine Studie zur vor-priesterschriftlichen Aaron-Überlieferung. VIII–441 Seiten. 1978.

Bd. 19 MASSÉO CALOZ: *Etude sur la LXX origénienne du Psautier.* Les relations entre les leçons des Psaumes du Manuscrit Coislin 44, les Fragments des Hexaples et le texte du Psautier Gallican. 480 pages. 1978.

Bd. 20 RAPHAEL GIVEON: *The Impact of Egypt on Canaan.* Iconographical and Related Studies. 156 Seiten, 73 Abbildungen. 1978.

Bd. 21 DOMINIQUE BARTHÉLEMY: *Etudes d'histoire du texte de l'Ancien Testament.* XXV–419 pages. 1978. Epuisé.

Bd. 22/1 CESLAS SPICQ: *Notes de Lexicographie néo-testamentaire.* Tome I: p. 1–524. 1978. Epuisé.

Bd. 22/2 CESLAS SPICQ: *Notes de Lexicographie néo-testamentaire.* Tome II: p. 525–980. 1978. Epuisé.

Bd. 22/3 CESLAS SPICQ: *Notes de Lexicographie néo-testamentaire.* Supplément. 698 pages. 1982.

Bd. 23 BRIAN M. NOLAN: *The Royal Son of God.* The Christology of Matthew 1–2 in the Setting of the Gospel. 282 Seiten. 1979. Out of print.

Bd. 24 KLAUS KIESOW: *Exodustexte im Jesajabuch.* Literarkritische und motivgeschichtliche Analysen. 221 Seiten. 1979. Vergriffen.

Bd. 25/1 MICHAEL LATTKE: *Die Oden Salomos in ihrer Bedeutung für Neues Testament und Gnosis.* Band I. Ausführliche Handschriftenbeschreibung. Edition mit deutscher Parallel-Übersetzung. Hermeneutischer Anhang zur gnostischen Interpretation der Oden Salomos in der Pistis Sophia. XI–237 Seiten. 1979.

Bd. 25/1a MICHAEL LATTKE: *Die Oden Salomos in ihrer Bedeutung für Neues Testament und Gnosis.* Band Ia. Der syrische Text der Edition in Estrangela-Faksimile des griechischen Papyrus Bodmer XI. 68 Seiten. 1980.

Bd. 25/2 MICHAEL LATTKE: *Die Oden Salomos in ihrer Bedeutung für Neues Testament und Gnosis.* Band II. Vollständige Wortkonkordanz zur handschriftlichen, griechischen, koptischen, lateinischen und syrischen Überlieferung der Oden Salomos. Mit einem Faksimile des Kodex N. XVI–201 Seiten. 1979.

Bd. 25/3 MICHAEL LATTKE: *Die Oden Salomos in ihrer Bedeutung für Neues Testament und Gnosis.* Band III. XXXIV–478 Seiten. 1986.

Bd. 26 MAX KÜCHLER: *Frühjüdische Weisheitstraditionen.* Zum Fortgang weisheitlichen Denkens im Bereich des frühjüdischen Jahweglaubens. 703 Seiten. 1979. Vergriffen.

Bd. 27 JOSEF M. OESCH: *Petucha und Setuma.* Untersuchungen zu einer überlieferten Gliederung im hebräischen Text des Alten Testaments. XX–392–37* Seiten. 1979.

Bd. 28 ERIK HORNUNG/OTHMAR KEEL (Herausgeber): *Studien zu altägyptischen Lebenslehren.* 394 Seiten. 1979.

Bd. 29 HERMANN ALEXANDER SCHLÖGL: *Der Gott Tatenen.* Nach Texten und Bildern des Neuen Reiches. 216 Seiten, 14 Abbildungen. 1980.

Bd. 30 JOHANN JAKOB STAMM: *Beiträge zur Hebräischen und Altorientalischen Namenkunde.* XVI–264 Seiten. 1980.

Bd. 31 HELMUT UTZSCHNEIDER: *Hosea – Prophet vor dem Ende.* Zum Verhältnis von Geschichte und Institution in der alttestamentlichen Prophetie. 260 Seiten. 1980.

Bd. 32 PETER WEIMAR: *Die Berufung des Mose.* Literaturwissenschaftliche Analyse von Exodus 2, 23–5, 5. 402 Seiten. 1980.

Bd. 33 OTHMAR KEEL: *Das Böcklein in der Milch seiner Mutter und Verwandtes.* Im Lichte eines altorientalischen Bildmotivs. 163 Seiten, 141 Abbildungen. 1980.

Bd. 34 PIERRE AUFFRET: *Hymnes d'Egypte et d'Israël.* Etudes de structures littéraires. 316 pages, 1 illustration. 1981.

Bd. 35 ARIE VAN DER KOOIJ: *Die alten Textzeugen des Jesajabuches.* Ein Beitrag zur Textgeschichte des Alten Testaments. 388 Seiten. 1981.

Bd. 36 CARMEL McCARTHY: *The Tiqqune Sopherim and Other Theological Corrections in the Masoretic Text of the Old Testament.* 280 Seiten. 1981.

Bd. 37 BARBARA L. BEGELSBACHER-FISCHER: *Untersuchungen zur Götterwelt des Alten Reiches im Spiegel der Privatgräber der IV. und V. Dynastie.* 336 Seiten. 1981.

Bd. 38 MÉLANGES DOMINIQUE BARTHÉLEMY. *Etudes bibliques offertes à l'occasion de son 60e anniversaire.* Edités par Pierre Casetti, Othmar Keel et Adrian Schenker. 724 pages, 31 illustrations. 1981.

Bd. 39 ANDRÉ LEMAIRE: *Les écoles et la formation de la Bible dans l'ancien Israël.* 142 pages, 14 illustrations. 1981.

Bd. 40 JOSEPH HENNINGER: *Arabica Sacra.* Aufsätze zur Religionsgeschichte Arabiens und seiner Randgebiete. Contributions à l'histoire religieuse de l'Arabie et de ses régions limitrophes. 347 Seiten. 1981.

Bd. 41 DANIEL VON ALLMEN: *La famille de Dieu.* La symbolique familiale dans le paulinisme. LXVII–330 pages, 27 planches. 1981.

Bd. 42 ADRIAN SCHENKER: *Der Mächtige im Schmelzofen des Mitleids.* Eine Interpretation von 2 Sam 24. 92 Seiten. 1982.

Bd. 43 PAUL DESELAERS: *Das Buch Tobit.* Studien zu seiner Entstehung, Komposition und Theologie. 532 Seiten + Übersetzung 16 Seiten. 1982.

Bd. 44 PIERRE CASETTI: *Gibt es ein Leben vor dem Tod?* Eine Auslegung von Psalm 49. 315 Seiten. 1982.

Bd. 45 FRANK-LOTHAR HOSSFELD: *Der Dekalog.* Seine späten Fassungen, die originale Komposition und seine Vorstufen. 308 Seiten. 1982. Vergriffen.

Bd. 46 ERIK HORNUNG: *Der ägyptische Mythos von der Himmelskuh.* Eine Ätiologie des Unvollkommenen. Unter Mitarbeit von Andreas Brodbeck, Hermann Schlögl und Elisabeth Staehelin und mit einem Beitrag von Gerhard Fecht. XII–129 Seiten, 10 Abbildungen. 1991. 2. ergänzte Auflage.

Bd. 47 PIERRE CHERIX: *Le Concept de Notre Grande Puissance (CG VI, 4).* Texte, remarques philologiques, traduction et notes. XIV–95 pages. 1982.

Bd. 48 JAN ASSMANN/WALTER BURKERT/FRITZ STOLZ: *Funktionen und Leistungen des Mythos.* Drei altorientalische Beispiele. 118 Seiten, 17 Abbildungen. 1982. Vergriffen.

Bd. 49 PIERRE AUFFRET: *La sagesse a bâti sa maison.* Etudes de structures littéraires dans l'Ancien Testament et spécialement dans les psaumes. 580 pages. 1982.

Bd. 50/1 DOMINIQUE BARTHÉLEMY: *Critique textuelle de l'Ancien Testament.* 1. Josué, Juges, Ruth, Samuel, Rois, Chroniques, Esdras, Néhémie, Esther. Rapport final du Comité pour l'analyse textuelle de l'Ancien Testament hébreu institué par l'Alliance Biblique Universelle, établi en coopération avec Alexander R. Hulst †, Norbert Lohfink, William D. McHardy, H. Peter Rüger, coéditeur, James A. Sanders, coéditeur. 812 pages. 1982.

Bd. 50/2 DOMINIQUE BARTHÉLEMY: *Critique textuelle de l'Ancien Testament.* 2. Isaïe, Jérémie, Lamentations. Rapport final du Comité pour l'analyse textuelle de l'Ancien Testament hébreu institué par l'Alliance Biblique Universelle, établi en coopération avec Alexander R. Hulst †, Norbert Lohfink, William D. McHardy, H. Peter Rüger, coéditeur, James A. Sanders, coéditeur. 1112 pages. 1986.

Bd. 50/3 DOMINIQUE BARTHÉLEMY: *Critique textuelle de l'Ancien Testament.* Tome 3. Ézéchiel, Daniel et les 12 Prophètes. Rapport final du Comité pour l'analyse textuelle de l'Ancien Testament hébreu institué par l'Alliance Biblique Universelle, établi en coopération avec Alexander R. Hulst†, Norbert Lohfink, William D. McHardy, H. Peter Rüger, coéditeur†, James A. Sanders, coéditeur. 1424 pages. 1992.

Bd. 51 JAN ASSMANN: *Re und Amun.* Die Krise des polytheistischen Weltbilds im Ägypten der 18.–20. Dynastie. XII–309 Seiten. 1983.

Bd. 52 MIRIAM LICHTHEIM: *Late Egyptian Wisdom Literature in the International Context.* A Study of Demotic Instructions. X–240 Seiten. 1983.

Bd. 53 URS WINTER: *Frau und Göttin.* Exegetische und ikonographische Studien zum weiblichen Gottesbild im Alten Israel und in dessen Umwelt. XVIII–928 Seiten, 520 Abbildungen. 1987. 2. Auflage. Mit einem Nachwort zur 2. Auflage.

Bd. 54 PAUL MAIBERGER: *Topographische und historische Untersuchungen zum Sinaiproblem.* Worauf beruht die Identifizierung des Ǧabal Mūsā mit dem Sinai? 189 Seiten, 13 Tafeln. 1984.

Bd. 55 PETER FREI/KLAUS KOCH: *Reichsidee und Reichsorganisation im Perserreich.* 119 Seiten, 17 Abbildungen. 1984. Vergriffen. Neuauflage in Vorbereitung

Bd. 56 HANS-PETER MÜLLER: *Vergleich und Metapher im Hohenlied.* 59 Seiten. 1984.

Bd. 57 STEPHEN PISANO: *Additions or Omissions in the Books of Samuel.* The Significant Pluses and Minuses in the Massoretic, LXX and Qumran Texts. XIV–295 Seiten. 1984.

Bd. 58 ODO CAMPONOVO: *Königtum, Königsherrschaft und Reich Gottes in den Frühjüdischen Schriften.* XVI–492 Seiten. 1984.

Bd. 59 JAMES KARL HOFFMEIER: *Sacred in the Vocabulary of Ancient Egypt.* The Term *DSR*, with Special Reference to Dynasties I–XX. XXIV–281 Seiten, 24 Figures. 1985.

Bd. 60 CHRISTIAN HERRMANN: *Formen für ägyptische Fayencen.* Katalog der Sammlung des Biblischen Instituts der Universität Freiburg Schweiz und einer Privatsammlung. XXVIII-199 Seiten. Mit zahlreichen Abbildungen im Text und 30 Tafeln. 1985.

Bd. 61 HELMUT ENGEL: *Die Susanna-Erzählung.* Einleitung, Übersetzung und Kommentar zum Septuaginta-Text und zur Theodition-Bearbeitung. 205 Seiten + Anhang 11 Seiten. 1985.

Bd. 62 ERNST KUTSCH: *Die chronologischen Daten des Ezechielbuches.* 82 Seiten. 1985.

Bd. 63 MANFRED HUTTER: *Altorientalische Vorstellungen von der Unterwelt.* Literar- und religionsgeschichtliche Überlegungen zu «Nergal und Ereškigal». VIII–187 Seiten. 1985.

Bd. 64 HELGA WEIPPERT/KLAUS SEYBOLD/MANFRED WEIPPERT: *Beiträge zur prophetischen Bildsprache in Israel und Assyrien.* IX–93 Seiten. 1985.

Bd. 65 ABDEL-AZIZ FAHMY SADEK: *Contribution à l'étude de l'Amdouat.* Les variantes tardives du Livre de l'Amdouat dans les papyrus du Musée du Caire. XVI–400 pages, 175 illustrations. 1985.

Bd. 66 HANS-PETER STÄHLI: *Solare Elemente im Jahweglauben des Alten Testamentes.* X–60 Seiten. 1985.

Bd. 67 OTHMAR KEEL / SILVIA SCHROER: *Studien zu den Stempelsiegeln aus Palästina/Israel.* Band I. 115 Seiten, 103 Abbildungen. 1985.

Bd. 68 WALTER BEYERLIN: *Weisheitliche Vergewisserung mit Bezug auf den Zionskult.* Studien zum 125. Psalm. 96 Seiten. 1985.

Bd. 69 RAPHAEL VENTURA: *Living in a City of the Dead.* A Selection of Topographical and Administrative Terms in the Documents of the Theban Necropolis. XII–232 Seiten. 1986.

Bd. 70 CLEMENS LOCHER: *Die Ehre einer Frau in Israel.* Exegetische und rechtsvergleichende Studien zu Dtn 22, 13–21. XVIII–464 Seiten. 1986.

Bd. 71 HANS-PETER MATHYS: *Liebe deinen Nächsten wie dich selbst.* Untersuchungen zum alttestamentlichen Gebot der Nächstenliebe (Lev 19,18). XII–204 Seiten. 1990. 2. verbesserte Auflage.

Bd. 72 FRIEDRICH ABITZ: *Ramses III. in den Gräbern seiner Söhne.* 156 Seiten, 31 Abbildungen. 1986.

Bd. 73 DOMINIQUE BARTHÉLEMY/DAVID W. GOODING/JOHAN LUST/EMANUEL TOV: *The Story of David and Goliath.* 160 Seiten. 1986.

Bd. 74 SILVIA SCHROER: *In Israel gab es Bilder.* Nachrichten von darstellender Kunst im Alten Testament. XVI–553 Seiten, 146 Abbildungen. 1987.

Bd. 75 ALAN R. SCHULMAN: *Ceremonial Execution and Public Rewards.* Some Historical Scenes on New Kingdom Private Stelae. 296 Seiten, 41 Abbildungen. 1987.

Bd. 76 JOŽE KRAŠOVEC: *La justice (Ṣdq) de Dieu dans la Bible hébraïque et l'interprétation juive et chrétienne.* 456 pages. 1988.

Bd. 77 HELMUT UTZSCHNEIDER: *Das Heiligtum und das Gesetz.* Studien zur Bedeutung der sinaitischen Heiligtumstexte (Ez 25–40; Lev 8–9). XIV–326 Seiten. 1988.

Bd. 78 BERNARD GOSSE: *Isaïe 13,1–14,23.* Dans la tradition littéraire du livre d'Isaïe et dans la tradition des oracles contre les nations. 308 pages. 1988.

Bd. 79 INKE W. SCHUMACHER: *Der Gott Sopdu – Der Herr der Fremdländer.* XVI–364 Seiten, 6 Abbildungen. 1988.

Bd. 80 HELLMUT BRUNNER: *Das hörende Herz.* Kleine Schriften zur Religions- und Geistesgeschichte Ägyptens. Herausgegeben von Wolfgang Röllig. 449 Seiten, 55 Abbildungen. 1988.

Bd. 81 WALTER BEYERLIN: *Bleilot, Brecheisen oder was sonst?* Revision einer Amos-Vision. 68 Seiten. 1988.

Bd. 82 MANFRED HUTTER: *Behexung, Entsühnung und Heilung.* Das Ritual der Tunnawiya für ein Königspaar aus mittelhethitischer Zeit (KBo XXI 1 – KUB IX 34 – KBo XXI 6). 186 Seiten. 1988.

Bd. 83 RAPHAEL GIVEON: *Scarabs from Recent Excavations in Israel.* 114 Seiten. Mit zahlreichen Abbildungen im Text und 9 Tafeln. 1988.

Bd. 84 MIRIAM LICHTHEIM: *Ancient Egyptian Autobiographies chiefly of the Middle Kingdom.* A Study and an Anthology. 200 Seiten, 10 Seiten Abbildungen. 1988.

Bd. 85 ECKART OTTO: *Rechtsgeschichte der Redaktionen im Kodex Ešnunna und im «Bundesbuch».* Eine redaktionsgeschichtliche und rechtsvergleichende Studie zu altbabylonischen und altisraelitischen Rechtsüberlieferungen. 220 Seiten. 1989.

Bd. 86 ANDRZEJ NIWIŃSKI: *Studies on the Illustrated Theban Funerary Papyri of the 11th and 10th Centuries B.C.* 488 Seiten, 80 Seiten Tafeln. 1989.

Bd. 87 URSULA SEIDL: *Die babylonischen Kudurru-Reliefs.* Symbole mesopotamischer Gottheiten. 236 Seiten, 33 Tafeln und 2 Tabellen. 1989.

Bd. 88 OTHMAR KEEL/HILDI KEEL-LEU/SILVIA SCHROER: *Studien zu den Stempelsiegeln aus Palästina/Israel.* Band II. 364 Seiten, 652 Abbildungen. 1989.

Bd. 89 FRIEDRICH ABITZ: *Baugeschichte und Dekoration des Grabes Ramses' VI.* 202 Seiten, 39 Abbildungen. 1989.

Bd. 90 JOSEPH HENNINGER SVD: *Arabica varia.* Aufsätze zur Kulturgeschichte Arabiens und seiner Randgebiete. Contributions à l'histoire culturelle de l'Arabie et de ses régions limitrophes. 504 Seiten. 1989.

Bd. 91 GEORG FISCHER: *Jahwe unser Gott.* Sprache, Aufbau und Erzähltechnik in der Berufung des Mose (Ex. 3–4). 276 Seiten. 1989.

Bd. 92 MARK A. O'BRIEN: *The Deuteronomistic History Hypothesis:* A Reassessment. 340 Seiten. 1989.

Bd. 93 WALTER BEYERLIN: *Reflexe der Amosvisionen im Jeremiabuch.* 120 Seiten. 1989.

Bd. 94 ENZO CORTESE: *Josua 13-21.* Ein priesterschriftlicher Abschnitt im deuteronomistischen Geschichtswerk. 136 Seiten. 1990.

Bd. 95 ERIK HORNUNG (Herausgeber): *Zum Bild Ägyptens im Mittelalter und in der Renaissance. Comment se représente-t-on l'Egypte au Moyen Age et à la Renaissance.* 268 Seiten. 1990.

Bd. 96 ANDRÉ WIESE: *Zum Bild des Königs auf ägyptischen Siegelamuletten.* 264 Seiten. Mit zahlreichen Abbildungen im Text und 32 Tafeln. 1990.

Bd. 97 WOLFGANG ZWICKEL: *Räucherkult und Räuchergeräte.* Exegetische und archäologische Studien zum Räucheropfer im Alten Testament. 372 Seiten. Mit zahlreichen Abbildungen im Text. 1990.

Bd. 98 AARON SCHART: *Mose und Israel im Konflikt.* Eine redaktionsgeschichtliche Studie zu den Wüstenerzählungen. 296 Seiten. 1990.

Bd. 99 THOMAS RÖMER: *Israels Väter.* Untersuchungen zur Väterthematik im Deuteronomium und in der deuteronomistischen Tradition. 664 Seiten. 1990.

Bd. 100 OTHMAR KEEL/MENAKHEM SHUVAL/CHRISTOPH UEHLINGER: *Studien zu den Stempelsiegeln aus Palästina/Israel.* Band III. Die Frühe Eisenzeit. Ein Workshop. XIV–456 Seiten. Mit zahlreichen Abbildungen im Text und 22 Tafeln. 1990.

Bd. 101 CHRISTOPH UEHLINGER: *Weltreich und «eine Rede».* Eine neue Deutung der sogenannten Turmbauerzählung (Gen 11,1–9). XVI–654 Seiten. 1990.

Bd. 102 BENJAMIN SASS: *Studia Alphabetica.* On the Origin and Early History of the Northwest Semitic, South Semitic and Greek Alphabets. X–120 Seiten. 16 Seiten Abbildungen. 2 Tabellen. 1991.

Bd. 103 ADRIAN SCHENKER: *Text und Sinn im Alten Testament.* Textgeschichtliche und bibeltheologische Studien. VIII–312 Seiten. 1991.

Bd. 104 DANIEL BODI: *The Book of Ezekiel and the Poem of Erra.* IV–332 Seiten. 1991.

Bd. 105 YUICHI OSUMI: *Die Kompositionsgeschichte des Bundesbuches Exodus 20,22b-23,33.* XII–284 Seiten. 1991.

Bd. 106 RUDOLF WERNER: *Kleine Einführung ins Hieroglyphen-Luwische.* XII–112 Seiten. 1991.

Bd. 107 THOMAS STAUBLI: *Das Image der Nomaden im Alten Israel und in der Ikonographie seiner sesshaften Nachbarn.* XII–408 Seiten. 145 Abb. und 3 Falttafeln. 1991.

Bd. 108 MOSHÉ ANBAR: *Les tribus amurrites de Mari.* VIII–256 Seiten. 1991.

Bd. 109 GÉRARD J. NORTON/STEPHEN PISANO (eds.): *Tradition of the Text.* Studies offered to Dominique Barthélemy in Celebration of his 70th Birthday. 336 Seiten. 1991.

Bd. 110 HILDI KEEL-LEU: *Vorderasiatische Stempelsiegel.* Die Sammlung des Biblischen Instituts der Universität Freiburg Schweiz. 180 Seiten. 24 Tafeln. 1991.

Bd. 111 NORBERT LOHFINK: *Die Väter Israels im Deuteronomium.* Mit einer Stellungnahme von Thomas Römer. 152 Seiten. 1991.

Bd. 112 EDMUND HERMSEN: *Die zwei Wege des Jenseits.* Das altägyptische Zweiwegebuch und seine Topographie. XII–282 Seiten, 1 mehrfarbige und 19 Schwarz-weiss-Abbildungen. 1992.

Bd. 113 CHARLES MAYSTRE: *Les grands prêtres de Ptah de Memphis.* XIV–474 pages, 2 planches. 1992.

Bd. 114 THOMAS SCHNEIDER: *Asiatische Personennamen in ägyptischen Quellen des Neuen Reiches.* 480 Seiten. 1992.

Bd. 115 ECKHARD VON NORDHEIM: *Die Selbstbehauptung Israels in der Welt des Alten Orients.* Religionsgeschichtlicher Vergleich anhand von Gen 15/22/28, dem Aufenthalt Israels in Ägypten, 2 Sam 7, 1 Kön 19 und Psalm 104. 240 Seiten. 1992.

Bd. 116 DONALD M. MATTHEWS: *The Kassite Glyptic of Nippur.* 208 Seiten. 210 Abbildungen. 1992.

Bd. 117 FIONA V. RICHARDS: *Scarab Seals from a Middle to Late Bronze Age Tomb at Pella in Jordan.* XII–152 Seiten, 16 Tafeln. 1992.

Bd. 118 YOHANAN GOLDMAN: *Prophétie et royauté au retour de l'exil. Les origines littéraires de la forme massorétique du livre de Jérémie.* XIV–270 pages. 1992.

Bd. 119 THOMAS M. KRAPF: *Die Priesterschrift und die vorexilische Zeit. Yehezkel Kaufmanns vernachlässigter Beitrag zur Geschichte der biblischen Religion.* XX-364 Seiten. 1992.

Bd. 120 MIRIAM LICHTHEIM: *Maat in Egyptian Autobiographies and Related Studies.* 236 Seiten, 8 Tafeln. 1992.

Bd. 121 ULRICH HÜBNER: *Spiele und Spielzeug im antiken Palästina.* 256 Seiten. 58 Abbildungen. 1992.

Bd. 122 OTHMAR KEEL: *Das Recht der Bilder, gesehen zu werden. Drei Fallstudien zur Methode der Interpretation altorientalischer Bilder.* 332 Seiten, 286 Abbildungen. 1992

Bd. 123 WOLFGANG ZWICKEL: *Biblische Welten. Festschrift für Martin Metzger zu seinem 65. Geburtstag.* 268 Seiten, 19 Abbildungen. 1993

ÉDITIONS UNIVERSITAIRES FRIBOURG SUISSE

Résumé

La présente étude met à contribution toutes les sources littéraires, archéologiques et épigraphiques pour mieux connaître les relations entre l'Orient et Carthage.

Ainsi les témoignages des auteurs gréco-romains ont été analysés pour saisir les aspects commerciaux, politiques et religieux de ces relations; les documents archéologiques ont été examinés afin de chercher les éléments d'influences transmis par le Levant; les inscriptions ont révélé la présence dans cette grande colonie de Phéniciens d'Orient et de Puniques sur la côte levantine.

Ces relations ont véhiculé un apport culturel considérable, alimentant ainsi la sève orientale introduite par les premiers colons à Carthage et dans les autres cités phéniciennes d'Occident. Cet apport essentiel dans la culture carthaginoise n'a pas empêché la capitale punique d'avoir sa spécificité. Tout en étant phéniciennes, la langue, l'écriture, l'onomastique et la religion renferment des caractéristiques propres à Carthage.